ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

AVIS.

Le titre de ce volume sera donné à la fin du dernier Numéro, avec la Table de tous les articles.

ÉPERNAY, IMPR. DE WARIN-THIERRY ET FILS.



ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

RECUEIL PERIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAÎTRE TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT DE PREUVES ET DE DÉCOUVERTES EN FAVEUR DU CHRISTIANISME;

Par une Société

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS;

SOUS LA DIRECTION

DE M. A. BONNETTY,

Membre de la Société Asiatique de Paris.

NEUVIÈME ANNÉE.

(Nouvelle Série.)

TOME XVII.

PARIS,

Au Bureau des Annales de Philosophie Chrétienne,

Rue St.-Guillaume, n° 24, Faub. St.-Germain.

1838.

Errata du dix-septième volume.

		Lisez :
	N° 98.	
P. 95,	l. 7, *parce que c'est*,	c'est donc.
P. 96,	l. 17, *était à Bonn*,	était mort à Bonn.
P. 110,	l. 13, *conduite rigoureuse*,	conduite vigoureuse.
P. 115,	l. 19, *leurs archevêques*,	leur archevêque.
	N° 100.	
P. 264, note 1,	l. 2, *philosophiques*,	philologiques.
	N° 101.	
P. 338,	l. 13, 15, 16, au lieu d'un C,	un G.
P. 342,	l. 12, *de G*,	de C.
P. 354,	l. dernière, *La. 42*,	Ca. 42.
P. 365, note 2,	l. 6, *heb. quæst.*,	lib. *quæs.*
P. 368,	l. 22, עלוח,	עלומח
P. 392, note,	l. 8, *six générations*,	dix générations.

PRIX DE LA COLLECTION DES ANNALES.

Les 12 premiers volumes, terminés par une *table générale*, coûtent 72 fr., au lieu de 120 fr., pris au bureau.

Chacun des volumes suivans 8 fr. 50, pris au bureau.

L'abonnement par an, 20 fr.

N. B. Il faut être abonné pour avoir droit à la diminution de prix exprimée ci-dessus.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE DIX-SEPTIÈME VOLUME.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)



N° 97.—Juillet.

N° 98.—Aout.

N° 99.—Septembre.

N° 100.—Octobre.

N° 101.—Novembre.

N° 102.—Décembre.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 97. — 31 Juillet 1838.

Histoire ecclésiastique.

SUR L'INTRODUCTION DU CHRISTIANISME DANS LES GAULES.

Premier Article [1].

Mission de S. Lazare, de sainte Marie Madeleine et de leurs compagnons. —Mission de saint Trophyme à Arles, et de saint Eutrope à Orange.— Mission de saint Pothin et de saint Irénée à Lyon.—Vie de saint Irénée, évêque de Lyon, premier docteur de l'Eglise de France et martyr.

I. Une tradition reçue en Provence, où elle est regardée comme incontestable, nous dit qu'après que S. Pierre eut été mis en prison, S. Etienne lapidé, et que S. Jacques eut eu la tête tranchée (l'an 35 de notre ère), d'autres disciples enfermés dans des barques furent abandonnés à la merci des ondes; et parmi ceux-ci, sainte Marthe, S. Maximin, l'un des soixante et douze disciples, sainte Marie Madeleine, Marcelle et beaucoup d'autres. Dieu n'abandonna pas ses fidèles serviteurs exposés aussi inhumainement : ils arrivèrent heureusement par la grâce

[1] Nous avons cru rendre service à nos lecteurs en insérant, sur les premiers tems de l'Eglise chrétienne de France, cet article que nous devons à la bienveillance et à la profonde érudition de M. le marquis de Fortia. On verra, dans le second article surtout, comment le noble académicien répare des omissions, relève des inexactitudes dans les Bénédictins eux-mêmes, et résout quelques difficultés qui jetaient un jour douteux sur le berceau du Christianisme dans notre pays. A. B.

divine à Marseille, où ils descendirent. Ils entrèrent dans la ville, y prêchèrent hautement l'Evangile, et convertirent un grand nombre de Gentils, qui, brisant les idoles de leurs fausses divinités, bâtirent des temples qu'ils consacrèrent au vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre. Lazare fut choisi pour évêque à Marseille, et Maximin à Aix [1]. L'histoire de Lazare, premier évêque de Marseille, est adoptée et détaillée dans l'*antiquité de l'église de Marseille*, par l'évêque de cette ville, Belzunce [2].

Baronius dit en effet [3] que l'an 35 de notre ère, c'est-à-dire deux ans après la mort de saint Etienne et de saint Jacques, Lazare, Marie Madeleine, Marthe et leur suivante Marcelle, poursuivis par une violente haine des Juifs, non-seulement furent chassés de Jérusalem, mais furent placés avec Maximin, disciple de Jésus-Christ, sur un navire dépourvu de rames. Ainsi exposés à un péril auquel ils semblaient ne pouvoir échapper, une providence divine les conduisit à Marseille. Joseph d'Arimathie était avec eux. Ce noble décurion continua sa navigation de Gaule en Bretagne [4], où il mourut après avoir prêché l'Evangile.

Ce même Baronius parle ensuite [5] d'une tradition qui faisait aller Lazare et Marie Madeleine à Ephèse ; mais il refuse d'admettre cette tradition, comme contraire à celle qu'il a déjà reçue. Henri de Sponde, évêque de Pamiez, dans son abréviation de Baronius [6], dit aussi que l'opinion des Latins doit être préférée à celle des Grecs, et que Madeleine et Lazare sont venus dans les Gaules, où leurs corps sont encore aujourd'hui. Cependant Baillet, critique très-éclairé, a fait un long et savant traité où, s'appuyant principalement sur le silence de Grégoire de Tours qui ne parle point de cette histoire, il rejette la

[1] *Histoire de l'église d'Avignon*, par Nouguier. Avignon, 1660, p. 3.

[2] Cet ouvrage a été imprimé à Marseille, en 1747. Voyez Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. Paris 1701, IV, 231 et 705.

[3] *Annales, Anno* 35, § 5, il cite *Acta Magd. et Sociorum.*

[4] Baronius cite ici une *histoire manuscrite d'Angleterre*, conservée à la Bibliothèque du Vatican.

[5] *Anno* 44, chap. 29, il cite ici *notation. in martyrol. Rom. die* 22, *julii.*

[6] *Traduite* en français par *Coppin*. Paris 1655, année 44, chap. 11, p. 99.

croyance du vaisseau sans rame et sans voile, et dit que sainte Madeleine est morte à Ephèse [1]. Ses argumens sont d'un très-grand poids, en sorte que Tillemont ne s'est pas cru obligé de les répéter, et affirme [2] que sainte Madeleine est morte à Ephèse. Cependant Baillet a été longuement réfuté par Belzunce, évêque de Marseille.

Dom Calmet distingue [3] Marie Madeleine de Marie de Béthanie; cette dernière serait, d'après cette opinion, la sœur et la compagne de saint Lazare, tandis que l'autre serait morte à Ephèse. Cette conciliation ne paraît guère admissible, puisque l'opinion qui place la mort de sainte Madeleine à Ephèse, y place aussi celle de saint Lazare.

Sainte Marthe, sœur de Lazare et de Marie Madeleine, était née comme eux à Béthanie, et aborda, dit-on, avec eux à Marseille. Sa vie est racontée fort au long par l'historien des évêques et archevêques d'Avignon [4], où l'on assure qu'elle porta l'Evangile. La cathédrale de cette ville l'honorait comme fondatrice, et l'on veut qu'elle ait élevé un monastère sur le rocher où cette cathédrale est située.

Mission de saint Trophyme à Arles, et de saint Eutrope à Orange.

II. Les diptiques de l'Eglise d'Arles, donnés par le père Mabillon [5], mettent un Denys à la tête des évêques de cette ville, et saint Trophyme après lui. « Je ne sais, dit Tillemont [6], si cela » pourrait s'expliquer par une vie de saint Régule, d'ailleurs » pleine de fautes, qui porte [7] que saint Denis de Paris, venant de » Rome, aborda à Arles, et s'y arrêta quelque tems pour y prêcher » la foi, en sorte qu'il bâtit même une église. » C'est de saint Denis l'aréopagite qu'il est ici question. C'était un juge d'Athènes

[1] *Les vies des Saints*, par Baillet. Paris 1739. t. v, 310. 22 juillet.
[2] *Mémoires pour l'hist. ecclés.* 1, 336.
[3] *Histoire des trois Maries.* Voyez les *vies des Saints*, par Godescard. 22 juillet.
4 Nouguier, p. 4.
[5] Joannis Mabillon *analectorum tom.* III. Lutetiæ, 1685, p. 432.
[6] *Mémoires pour servir à l'hist. ecclés.* Paris 1701, tom. IV, p. 703.
7 *Bollandus, seu ejus continuatores.* 30-mars, p. 821, p. 3.

qui fut converti par saint Paul, l'an 52 de notre ère. J'ai donné sa vie dans les *Annales de Hainaut* [1], et j'ai prouvé qu'il avait été évêque d'Athènes. Peut-être saint Trophyme avait-il été converti avec lui. Ce saint Trophyme était Gentil, natif d'Ephèse [2]; il suivit saint Paul au voyage que fit cet apôtre de Corinthe à Jérusalem [3], en l'an 53, et il servit même de prétexte pour accuser saint Paul d'avoir profané le temple, en y faisant entrer des Gentils; parce que les Juifs, l'ayant vu avec lui dans la ville, crurent qu'il était aussi entré dans le temple. On croît qu'il fut évêque à Arles, et Eutrope à Orange [4]. J'ai conjecturé que tous deux furent envoyés en Provence, l'an 58, par saint Paul, pour y achever l'organisation de la religion chrétienne, commencée par saint Lazare et ses compagnons; mais Trophyme revint auprès de saint Paul, peut-être pour lui rendre compte de sa mission, puisqu'il accompagna saint Paul en Espagne en 63, et qu'il revint avec cet apôtre en Asie. En effet, vers l'an 64, saint Paul passant à Milet y laissa Trophyme qui était malade, ce qu'il mande à Timothée [5], vers le milieu de l'an 65, et peu de tems avant sa mort.

Ces traditions ne renferment rien d'impossible, et les évêques de la province d'Arles, écrivant à saint Léon en 450 [6], disent que saint Trophyme a été envoyé à Arles par saint Pierre et par les apôtres. Ils ajoutent que la ville d'Arles, ayant reçu par ce moyen la foi la première des Gaules, avait ensuite répandu peu à peu sur les autres parties de ce pays le don de la foi et de la religion, et que plusieurs autres villes en avaient reçu l'épiscopat, même avant celle de Vienne; ils assurent que c'est une chose connue de toutes les Gaules, et même de l'Eglise romaine. En effet, le pape Zosime avait écrit l'an 417 [7], que saint Trophyme, envoyé à Arles par le siége apostolique, avait apporté le premier dans

[1] Tome XVI, p. 306 et suiv.
[2] *Actes des Apôtres*, chap. XXI, versets 28 et 29.
[3] *Idem.* chap. XX, verset 4, et chap. XXI, v. 28 et 29.
[4] *Histoire de l'église d'Avignon*, par Nouguier, p. 7.
[5] *Épitre à Timothée*, ch. IV, verset 20.
[6] *Leonis magni epistolæ. Luteciæ*, 1675, ep. 49. c. 2, p. 539.
[7] *Conciliorum postrema editio per Labbeum.* Paris 1671, tome II, p. 1571.

ces provinces le nom vénérable de la religion chrétienne [1], et que ce saint avait été une source féconde dont toutes les Gaules avaient tiré les ruisseaux de la vraie foi [2].

La mission de saint Lazare est omise dans ces documens, et paraît n'avoir été connue que plus tard, ce qui a donné lieu de la rejeter. Grégoire de Tours ne parle ni de celle-là, ni de celle de saint Trophyme, et ce silence est sans doute une grande objection contre toutes deux. Mais on connaît la faiblesse des argumens négatifs : Grégoire de Tours s'occupe principalement des événemens qui s'étaient passés de son tems, ou dans le pays qu'il habitait. A cette époque les manuscrits étaient rares, et quoique l'on puisse trouver singulier qu'il n'ait rien dit des premiers tems auxquels le Christianisme a été introduit en France, on ne peut pas en conclure que ce que l'on trouve ailleurs sur ce sujet soit faux. Il parle très-peu de l'Eglise romaine et de celle d'Afrique, qui avaient cependant une grande importance pour la religion. Il ne commence notre histoire chrétienne qu'à saint Pothin et saint Irénée dont nous allons parler.

Mission de saint Pothin et de saint Irénée à Lyon.

III. La religion Juive avait sans doute pénétré à Lyon lorsqu'Hérode Antipas et sa femme Hérodiade y furent exilés. Cette dernière y mourut l'an 40 de notre ère. Ce ne fut qu'un siècle après, que saint Pothin, disciple de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, conduisit une colonie chrétienne à Lyon. Saint Polycarpe était né l'an 71, et saint Pothin l'an 87, seize ans après son maître. Ce fut sans doute de Rome que saint Polycarpe l'envoya lors d'un voyage qu'il fit dans cette ville l'an 160. Pothin, à l'âge de plus de quatre-vingt-dix ans, fit paraître dans un corps faible les sentimens d'une âme vigoureuse. Ce fut la dix-septième année du règne de Marc-Aurèle, qu'il fut conduit par des soldats devant le tribunal du gouverneur; la vue prochaine du martyre ne fit que l'encourager, et le gouverneur lui ayant demandé quel était le Dieu des chrétiens; il lui répondit :

« Vous le connaîtrez, si vous en êtes digne. »

[1] *Idem*, p. 1567.
[2] *Mémoires pour servir à l'hist. ecclés.*, par Tillemont. IV, 705.

On le tira alors de la salle du prétoire, et après l'avoir traîné et battu de tous côtés, on le mit en prison, où il expira deux jours après. Quelques jours s'étant écoulés après la mort de ce respectable évêque, Mature; Sancte, Blandine et Attale, qui étaient au nombre de ses disciples, furent condamnés à être exposés aux bêtes [1]. Les deux premiers, après avoir souffert tous les tourmens que le peuple en furie demandait par divers cris, et surtout la chaise de fer sur laquelle on les étendait, consommèrent leur martyre par l'épée. Blandine fut attachée à un poteau les bras étendus, pour être dévorée par les bêtes; aucune ne l'ayant touchée, elle fut renvoyée en prison. On fit faire à Attale le tour de l'amphithéâtre, avec un écriteau devant lui, où était écrit :

« C'est le chrétien Attale. »

Le peuple demanda sa mort; mais le gouverneur ayant appris que ce chrétien était citoyen romain, ordonna qu'on le remît en prison, et écrivit à l'empereur, pour savoir de quelle manière il devait en user envers lui et envers tous ceux qu'il avait fait arrêter. Le rescript de Marc-Aurèle arriva bientôt, il portait que ceux qui persisteraient à confesser Jésus-Christ, seraient punis du dernier supplice, mais que ceux qui le renonceraient seraient renvoyés absous. Pour exécuter cet ordre, le gouverneur choisit le premier jour de l'assemblée des jeux solennels. Il fit donc amener les martyrs à son tribunal, et les interrogea de nouveau; ceux qui persistèrent dans leur foi et qui se trouvèrent citoyens romains, eurent la tête coupée; les autres furent condamnés à être exposés aux bêtes; il examina séparément ceux qui avaient renié leur religion; mais, contre son attente, ils reprirent courage, et confessèrent qu'ils étaient chrétiens; on les mit avec les autres martyrs; il n'y eut qu'un petit nombre qui n'ayant jamais fait paraître dans leur conduite une véritable foi chrétienne, demeurèrent séparés de l'Église.

Pendant l'interrogatoire, un chrétien nommé Alexandre, Phrygien de nation et médecin de profession, étant près du tribunal, faisait des signes de la tête et des yeux pour exhor-

[1] *Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe. livre v, chap. 1.

ter ceux qui avaient nié d'abord, à confesser sans crainte l'existence de leur foi; on s'en aperçut, et les gentils indignés commencèrent à crier contre Alexandre, et à l'accuser d'être cause de ce changement. Le gouverneur lui demanda aussitôt qui il était, et Alexandre lui ayant répondu qu'il était chrétien, le gouverneur en colère le condamna aux bêtes. Alexandre entra donc le lendemain dans l'arène avec Attale, et ces deux athlètes, après avoir épuisé tous les supplices que la cruauté des idolâtres *pouvait inventer*, moururent enfin d'un coup d'épée. Les derniers qui souffrirent le martyre, furent Pontique, jeune homme d'environ quinze ans, et Blandine qui, après avoir été battue de verges, déchirée par les bêtes, mise sur la chaise de fer, et enfermée dans un filet pour être exposée à un taureau, finit sa vie par le glaive.

Non contens de la mort des martyrs, les gentils déchargèrent leur colère sur les cadavres de ces hommes courageux; ils les laissèrent exposés à l'air pendant six jours, puis les ayant fait brûler, ils en jetèrent les cendres dans le Rhône, s'imaginant les priver ainsi de toute espérance de résurrection. «Voyons maintenant, disaient-ils, s'ils ressusciteront comme ils se le persuadent, s'il est au pouvoir de leur Dieu de les secourir et de les tirer de nos mains.»

La lettre circulaire des évêques de Vienne et de Lyon [1] d'où a été tiré tout ce qui vient d'être dit de ces martyrs, paraît avoir été écrite dans le tems que la persécution durait encore; elle est au nom des serviteurs de Dieu qui demeuraient à Vienne et à Lyon, et adressée aux *Frères ou aux Eglises d'Asie et de Phrygie;* outre le détail des souffrances des martyrs de Lyon, cette lettre contenait encore des instructions importantes.

Cette persécution ne permet pas de douter que Marc-Aurèle n'ait laissé agir des agens indignes de lui, mais il paraît que cet empereur l'arrêta bientôt, puisqu'Irénée n'y fut pas compris

[1] Elle a été conservée par *Eusèbe* et traduite dans la *Bibliothèque choisie des pères de l'Eglise*, par Guillon, Paris 1824. IV, 289. On la retrouvera encore dans les *chefs-d'œuvre des pères de l'Eglise*. Paris, 1837, I, 209. Cet ouvrage donne la version latine avec une traduction française.

et qu'il gouverna paisiblement l'Eglise de Lyon, ainsi qu'on va le voir.

Vie de saint Irénée, évêque de Lyon, premier docteur de l'Eglise chrétienne en France, martyr.

IV. Saint Irénée vint au monde au commencement de l'empire d'Adrien, vers l'an 120 de notre ère. Cette opinion est fondée sur saint Irénée lui-même qui en parlant du livre de l'apocalypse, dit :

« Il n'y a pas long-tems qu'il a paru, c'est presque de notre » tems, à la fin de l'empire de Domitien,» mort l'an 96 de notre ère.

Ses parens, qui sans doute étaient chrétiens, le mirent encore enfant sous la conduite de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, qui prenait soin de toutes les Eglises d'Asie, et qui, étant né l'an 71, avait 49 ans de plus que lui, mais qu'il ne perdit que l'an 166, lorsque lui-même avait déjà 46 ans. Ce fut dans une si sainte école, qu'il puisa les lumières et la science profonde de la religion, qui le rendirent dans la suite un des plus grands évêques de son siècle, l'ornement de l'Eglise, et la terreur des hérétiques. Aussi lui-même dit-il [2] qu'il remarquait avec un soin extrême tout ce qu'il voyait dans ce saint vieillard, pour en faire son profit; il écoutait ses discours avec ardeur, et les gravait, non sur des tablettes, mais dans le plus profond de son cœur. C'est saint Irénée qui nous apprend toutes ces circonstances; et il ajoute qu'à force de repasser dans son esprit les instructions de son maître, il les y grava si profondément qu'elles lui furent toujours présentes dans la suite et même dans sa vieillesse la plus avancée. Il se représentait encore alors fort distinctement le lieu où le bienheureux Polycarpe avait coutume d'enseigner ses disciples, la manière dont il y entrait et en sortait, son humeur, son air, sa taille, les discours qu'il faisait aux peuples, et les entretiens qu'il avait eus avec saint Jean et avec les autres qui avaient vu le Seigneur.

Saint Jérôme [3] dit que saint Irénée fut aussi disciple de saint

[1] *Liber* V *adversùs Hæres. cap.* 30. Dupin s'est donc trompé en le faisant naître l'an 140.

[2] *Irenæi Epist. ad Flor.* dans Eusèbe, liv. v, chap. 20.

[3] *Epistola* 48 *ad Theodoram.*

Papias, évêque d'Hiéraples en Phrygie, qui avait reçu les instructions de saint Jean l'évangéliste avec saint Polycarpe. Papias composa un ouvrage en cinq livres, qu'il intitula : « *Explication des discours du Seigneur* »; il ne nous reste de cet ouvrage que des fragmens qui donnent une mauvaise idée de sa critique et de son goût. Il fut auteur de l'opinion des millénaires, qui prétendaient que Jésus-Christ viendrait régner sur la terre d'une manière corporelle mille ans avant le jugement dernier, pour assembler les élus après la résurrection de la ville de Jérusalem.

Saint Justin a donné comme Papias dans l'opinion des millénaires; il avoue que plusieurs chrétiens la rejetaient et qu'il ne faisait aucune difficulté de communiquer avec eux, soutenant cette opinion sans quitter l'unité de la foi catholique [1].

Ce que dit Justin en cet endroit fait voir qu'il ne regardait point le règne de mille ans comme un dogme de foi, mais comme une opinion, qui n'était pas même encore décidée du tems de saint Jérôme, puisque ce père de l'Eglise [2] la désapprouve bien comme fausse, mais non comme hérétique, en laissant la décision au jugement de Jésus-Christ, sans vouloir condamner personne sur ce sujet. Ainsi saint Irénée a pu être disciple de Papias, sans se rendre coupable contre la foi chrétienne, telle qu'elle était de son tems; mais il était bien éloigné du sentiment de Cérinthe et des autres hérétiques, qui prétendaient que les plaisirs de la Nouvelle-Jérusalem seraient charnels; il les croyait purement spirituels.

On n'a pas de certitude sur l'occasion à laquelle saint Irénée vint dans les Gaules; mais Grégoire de Tours [3] dit qu'il y fut envoyé par saint Polycarpe, peut-être l'an 160, avec saint Pothin. Ce fut en effet saint Pothin, en sa qualité d'évêque de Lyon, qui l'ordonna prêtre de son église [4]; et il exerçait les fonctions de prêtre l'an 177, lorsqu'il fut choisi par les martyrs de Lyon pour

[1] *Dialog. cum Trypho.* p. 306.
[2] *In Jerem.* 19 et *in Ezech.* 38.
[3] *Historia Francorum*, c. 20.
[4] *Hieronymus de viris illustribus*, cap. 35, p. 279.

être le porteur d'une lettre qu'ils écrivirent au pape Eleuthère. Saint Jérôme assure positivement qu'il la rendit à ce pontife [1].

Dans cette lettre, après avoir salué l'évêque de Rome comme leur père, les martyrs de Lyon ajoutent : « Nous avons chargé » Irénée notre frère et notre compagnon, de rendre ces lettres à » votre paternité. Nous vous supplions de le considérer comme » un homme tout-à-fait zélé pour le Testament de Jésus-Christ. » C'est en cette qualité que nous vous le recommandons. Si nous » avions cru que le rang et la dignité suffisent pour donner la » justice et la vertu, nous vous l'aurions recommandé d'abord » comme prêtre de l'Eglise ; car il l'est effectivement. »

Le motif de cette députation était de procurer la paix aux Eglises divisées sur la question du jour auquel devait être célébrée la fête de Pâques. On croit qu'il fut aussi porteur des lettres que les mêmes martyrs écrivirent aux Eglises d'Asie et de Phrygie, au sujet des troubles que les nouvelles prophéties de Montan y avaient causés depuis quelque tems.

Saint Irénée, en remplissant cette mission, échappa à la persécution de Lyon, et survécut à saint Pothin dont la dignité lui fut conférée [2], en sorte qu'il fut le second évêque de l'église de Lyon. Cette ville changea bientôt de face sous la conduite de son nouveau pasteur, et Dieu donna tant de force à ses prédications, qu'en peu de tems il la rendit presque toute chrétienne [3]. Pour préserver son peuple des erreurs qui se répandaient dans les provinces voisines du Rhône, saint Irénée s'appliqua à en faire connaître toute l'absurdité [4], à en découvrir toutes les contradictions, à fournir des armes pour les combattre, à confirmer les néophytes, et à ramener même les hérétiques dans le sein de la foi. C'est dans ce dessein qu'il composa ses livres *contre les hérésies*, dans lesquels il rapporte en détail toutes les extravagances des Valentiniens et des autres hérétiques de ces tems-là, et donne toutes sortes de moyens pour les combattre. Il travailla

[1] *In catalog.*, chap. XXIX.

[2] *Eusèbe*, livre V, chap. 4.

[3] Grégoire de Tours, *histoire des Francs*, livre I, chap. 20.

[4] C'est ce que lui-même dit dans sa préface au livre V. *Contra hæreses*, page 291.

aussi beaucoup pour procurer la paix entre les Eglises [1], au sujet de la fête de Pâques; et fit en sorte, par ses soins, qu'il fut permis à chacun de suivre l'ancien usage de son Eglise. C'est ainsi, observe l'historien grec Eusèbe [2], qu'Irénée, remplissant toute la signification de son nom qui, en grec, signifie *pacifique*, se montra véritablement amateur de la paix par la douceur de ses mœurs, par la modération de sa conduite, et par le mouvement qu'il se donna pour établir un accord parfait entre toutes les Eglises.

Le gouvernement des empereurs romains qui s'étaient succédés après la mort de Marc-Aurèle, avait ainsi laissé prospérer le Christianisme dans les Gaules, lorsque l'empereur Sévère qui revenait victorieux de l'Orient, l'an 202 de notre ère, mécontent des Juifs qui s'étaient révoltés contre lui en Palestine, ordonna une persécution violente contre eux, et y enveloppa les Chrétiens. Saint Irénée, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, ne pouvait échapper à cette persécution : il reçut la couronne du martyre, et avec lui une multitude innombrable de son peuple [3].

Le Mis de Fortia-d'Urban.
De l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

[1] Anatol. *Apud Bucherium*, p. 445.
[2] Liv. v. chap. 24.
[3] Grégoire de Tours, livre I, chap. 27 de *l'Hist. des Francs*. St. Jérôme, *sur le chap.* XXIV *d'Isaie*.

Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES.

Dixième Article [1].

SUITE ET FIN DU B.

BREF. Ce mot, considéré sous une acception générale, a été pris par divers auteurs, et notamment par Maffei [2], pour un *titre*, une *note*, un *acte judiciaire*, un *instrument* quelconque. Il est actuellement restreint à certains actes émanés des papes. Rendus par des princes séculiers, ils étaient appelés *préceptes* ou *ordonnances*.

Les Grecs et les Latins ont fait un égal usage de ce mot. Quelques auteurs [3] prétendent que les Latins ont tiré des Grecs leur *breve*, *brevetus*, *brevicellum*, *pytacium*, *pyctatiolum*, *scheda*, *cedula*, etc. La barbarie a donné naissance à tous les dérivés et diminutifs de ces mots, dont l'analogie saute aux yeux, et dont le sens est à peu près le même, excepté que *pytacium* paraît plus particulièrement consacré à signifier des *billets*, des *tablettes manuelles*, des *écriteaux*.

Originairement les *brefs* répondaient à leur nom par leur *briéveté* : mais dans la suite on ne prit pas garde à la signification du mot, et on en fit de très-longs.

Il n'est pas hors de propos d'entrer dans quelques détails sur l'attribution de ce mot à différens actes.

[1] Voir le 9e art. dans le N° 96, t. XVI, p. 436.
[2] *Istor. Diplom.* page 88, 89.
[3] *Gloss. med. et infim. Græcit.* et *Gloss. med. et infim. Latinit.*

Brefs des Rois et des Particuliers. Dans les anciens tems, et presque jusqu'à nos jours, les lettres, jussions, mandemens, billets, tant des rois que des particuliers, s'appelèrent *breves* et *brevicolæ*.

Dès le 14e siècle, on appela tout court *brevets* les actes qu'on avait appelés auparavant *breveti salvationis*, brefs de sauveté ; *breveti salvi-conductûs*, brefs de sauf-conduit; *breveti victualium*, brefs de victuailles, qui regardaient particulièrement les navires pour leur sûreté contre les naufrages ou contre la disette.

Le *breve sacramenti*, qu'on trouve dans les capitulaires de Baluze [1] et dans Grégoire de Tours [2], était l'acte dressé après la prestation de serment de fidélité au roi, et signé des témoins, ou lorsqu'en justice [3], on se purgeait par serment de quelques accusations. Le *breve victoriale* était l'acte du gain d'une cause ; *breve originale*, la première pièce d'une procédure, c'est-à-dire l'assignation ; *breve inquisitionis*, un bref d'enquête pour faire des informations juridiques : il est d'usage dès le 12e siècle; *breve de stabiliâ*, un bref d'establie, acte par lequel les ducs de Normandie mettaient en sequestre entre leurs mains un fief en litige; *breve refutationis* [4], un bref de cession et de désistement; *breve annuitatis*, depuis long-tems en usage en Angleterre, est un bref d'annuité pour poursuivre un débiteur qui ne paie pas quelque revenu annuel; *breve principis* revient aux lettres de cachet, ou aux *committimus*, ou aux évocations ; *breve de capellâ*, est un bref de la chancellerie; *breves pro quæstâ*, fort à la mode aux 13e et 14e siècles, étaient des pancartes portant permission de quêter ; *brevis de convenientiâ* [5] était un accommodement, ou une transaction. Il serait trop long de s'appesantir sur les autres actes qualifiés du nom de *brefs*, comme *breves donationum* [6], *investituræ* [7], *breve patens*, *breve clausum*, *breve de excommunicato capiendo* ou *deliberando*, etc., dont la signification est évidente. On

[1] Tom. II, *col.* 486, 492.
[2] *Hist.* page 41.
[3] *De Re Diplom. suppl.* p. 80.
[4] *Annal. Bened. t.* IV, page 701.
[5] *Hist. de Langued. t.* II, *col.* 432.
[6] *De Re Diplom.* page 8 *et* 20.
[7] Spicil. t. v, page 376.

ne dira rien non plus de nombre de brefs qui n'ont été d'usage qu'en Normandie et en Angleterre, et qui ne sont point connus ailleurs.

En général les assignations, citations, décrets, tous actes par lesquels on était appelé en justice, et les lettres de chancellerie qui autorisaient à intenter une action contre quelqu'un, s'appelèrent assez communément, les premiers *brevia judicialia*, et les autres *brevia magistralia*. Mais tous ces actes varièrent à l'infini selon les différences des cas.

On peut mettre aussi au nombre des brefs les lettres de défense, *cedulæ inhibitoriæ*, puisqu'elles en portent le nom; les *breves mortuorum*, dits, antérieurement au 11e siècle, *litteræ currentes*, etc., etc. Les lettres des papes qui ont porté et qui portent encore souvent le nom de brefs, *brevia*, *breveta*, méritent aussi quelque attention.

Brefs des Papes. On commence au 13e siècle à découvrir dans certains rescrits des papes, les premières traces de brefs; leur forme ne fut néanmoins fixée qu'après le milieu du 15e. Toute la différence qu'il y a entre ces rescrits et les autres bulles, gît dans la suscription. Au lieu de dire, *un tel*, *serviteur des serviteurs de Dieu*, etc., on dit, *un tel*, *Pape V*, *VI*, *VII*, selon le rang.

Au 15e siècle, le pape Eugène IV enchérit encore sur ses prédécesseurs pour préparer les voies aux brefs proprement dits. Ses lettres ne portent point dans leurs dates l'année de l'incarnation ni les calendes; mais elles sont données *sub annulo nostro secreto;* au lieu que l'essence du bref exigerait qu'elles fussent *sub annulo piscatoris*. D'ailleurs elles portent, selon la forme des brefs, la date du jour du mois.

On fit usage dans les brefs d'une écriture différente de celle des bulles; la ronde ou française était affectée aux bulles, l'italique le fut et l'est encore aux brefs. Les successeurs d'Eugène IV, dans les brefs qu'ils donnèrent *sub annulo piscatoris*, y insérèrent aussi quelquefois l'année de l'incarnation, ou l'année du Seigneur, que Nicolas V introduisit, mais dont le commencement n'était pas encore fixé invariablement. Ce même pape donna le premier cette forme que les brefs ont suivie depuis : *Nicolaus, Papa V, dilectis filiis salutem et apostolicam benedictionem... Datum Romæ apud S. Petrum, sub annulo piscatoris, die 15 aprilis 1448*,

pontificatûs nostri anno 2°. Telle est la forme des brefs, qui devint de jour en jour plus constante et moins variable, mais à laquelle Nicolas V lui-même ne fut pas toujours fidèle : ses successeurs s'y attachèrent tellement, que depuis elle n'éprouva pas de changement notable, et elle dure encore.

La forme différentielle des brefs consiste donc dans la suscription qui doit énoncer simplement le nom du pape et le rang qu'il tient parmi ses prédécesseurs de même nom ; dans le salut et la bénédiction apostolique; dans la date, qui doit renfermer celle du lieu, du jour du mois, selon le comput commun, de l'année de l'ère chrétienne en chiffre, et de l'année du pontificat; dans l'annonce du sceau qui doit être l'anneau du pêcheur; et enfin dans le sceau lui-même qui doit être de cire rouge, mais non pas de cire d'Espagne.

Une singularité du 18e siècle, digne de remarque, c'est que l'on connaît un bref de Benoît XIV écrit en français. A la vérité il n'est pas le premier pape qui dans ses lettres ne se soit pas servi de la langue latine; car Benoît XIII a donné quelques rescrits dans le goût des *motus proprii*, écrits en tout ou en partie en italien; mais on n'en avait peut-être jamais vu en langue étrangère à l'Italie.

Les brefs revêtus de toutes les formalités qui les constituent tels, et particulièrement de la clause *sub annulo piscatoris*, seraient très-suspects avant Eugène IV; un sceau de plomb à la manière des bulles les convaincrait de faux. Au contraire une bulle scellée du sceau du pêcheur, sans en avertir, serait fausse depuis le milieu du 15e siècle, et très-suspecte avant cette époque.

Il est essentiel aux brefs d'être scellés, en cire rouge, avec l'empreinte de l'anneau du pêcheur, c'est-à-dire que S. Pierre y est représenté dans sa barque en action de pêcheur. Autour du sceau est le nom du pape, suivi de *Papa* et du nombre ordinal qui le caractérise, mais sans chiffre [1].

BRIGITTE (ordre militaire de Sainte), établi par la sainte de ce nom, princesse de Nericie en Suède, vers l'an 1366, pour

[1] Voyez Auboux, *Pratique civile et criminelle pour les cours ecclésiastiq.*

s'opposer par les armes aux nations barbares qui sortaient de la Tartarie, et désolaient le nord et le midi de l'Europe. Urbain V l'approuva sous la règle de saint Augustin. Mais l'ordre ne survécut guère à la sainte, morte en 1373. Helyot dit même que cet ordre n'a jamais existé que dans les révélations de sa fondatrice. La *croix des chevaliers était d'azur à huit pointes*, avec une *langue de feu*, qui pendait en bas. Ils mettaient en outre dans leur étendard *trois couronnes* qui étaient les anciennes armes des Goths.

BULLE. Suivant la signification propre du mot *bulle*, on ne devrait entendre qu'un *sceau* pour l'ordinaire de métal attaché à des lettres : car dans le droit canon et même dans les bulles ce mot ne signifia jamais une *lettre apostolique*, mais le sceau dont elle est munie ; et même une bulle qui se qualifierait telle avant le 13ᵉ siècle, ne serait pas à l'abri du soupçon. Cependant de même que les chartes ont été qualifiées *sigilla*, du sceau dont elles portaient l'empreinte, de même certaines épîtres pontificales ont tiré leur dénomination de la *bulle de plomb* qui y était pendante.

Ce titre ne fut pas même réservé aux seules lettres du Pontife Romain : il leur est commun avec celles des empereurs, de certains prélats, et de quelques conciles œcuméniques. Ces dernières sont revêtues de la même forme que les bulles des Papes du 14ᵉ siècle. Personne n'ignore que cette dénomination fut donnée à certains rescrits des empereurs : la fameuse *bulle d'or* de Charles IV, et quelques-unes de même espèce des Empereurs Grecs, ne laissent aucun doute à cet égard. On ne voit pas au reste que l'on se soit servi du terme de bulle pour caractériser les chartes des autres rois, princes, seigneurs et prélats du commun, quoiqu'elles aient été scellées de sceaux d'or, d'argent, de cuivre ou de plomb, qui, depuis le 9ᵉ siècle jusqu'au 12ᵉ, furent de tems en tems appelés *bulla*. Cette dénomination du sceau était même encore d'usage au 13ᵉ siècle ; on en qualifiait quelquefois les sceaux de cire [1].

BULLES CONSIDÉRÉES COMME SCEAUX. — Avant donc de considérer les bulles comme rescrits ou lettres, il faut, en suivant leur

[1] Leyser, *Comment. de contra-sig.* p. 15.

signification propre, les envisager comme *sceaux*. On ne sait pas précisément en quel tems on a commencé à mettre les bulles aux actes publics. Ce qu'il y a de certain, c'est que les sceaux de plomb ou de métal sont d'un âge fort reculé. L'*Antiquité expliquée* [1] nous offre celui de Marc-Aurèle et de Lucius Verus représentant les têtes de ces deux empereurs, et percé de haut en bas dans l'épaisseur pour passer la cordelette qui devait l'attacher au diplome. Heineccius [2] en décrit un autre de Galla *Placidia*, fille du grand Théodose, qui a les mêmes caractères [3]. Ces deux bulles sont de plomb, ainsi que celles des empereurs Trajan et Antonin le Pieux, fournies par Ficoroni; ce qui démontre combien est fausse l'assertion du *Dictionnaire de Trévoux* qui prétend [4], que les édits des empereurs n'étaient pas scellés. Il paraît que cet usage fut adopté par les papes, et même d'assez bonne heure, puisque Ficoroni [5] en a publié deux, l'une du Pape *Deusdedit*, qui commença à gouverner l'Eglise Romaine en 614, et l'autre de *Vitalien*, qui monta sur le Saint-Siége en 657; ce qui attribue aux papes des bulles de plomb beaucoup plus anciennes que ne l'ont pensé plusieurs savans. D'où l'on peut conclure aussi qu'elles ne peuvent être suspectes, quelque anciennes qu'elles soient. L'exemple que donne Ficoroni [6], du pape *Deusdedit*, détruit entièrement le système de Polydore Virgile, qui veut [7] que les premiers papes, jusqu'en 682, aient scellé avec des anneaux imprimés sur la cire; il insinue même qu'on pourrait faire remonter au moins jusqu'à Grégoire le Grand l'usage des bulles pontificales en plomb.

Les Evêques imitèrent l'exemple des Empereurs et des Pontifes Romains, et scellèrent assez souvent leurs actes en plomb [8]. Le 41[e] canon du second concile de Châlons-sur-Saône, tenu

[1] *Tom.* III, *part.* 2, page 230.
[2] *De Sigill. tab.* I, *n.* 1.
[3] Moulinet, *cabinet de Sainte Geneviève*, page 89.
[4] *Tom.* IV, *col.* 1556.
[5] *I. Piombi antichi*, page 71, 73.
[6] *Tav.* 23.
[7] *L.* VIII, *De Invent. Rerum.*
[8] Anast. Biblioth. *Pref. ad Synod. octavam*... Fleury, *liv.* LIX, p. 483.

en 813, en fit même une loi aux Evêques pour les lettres formées. Les abbés en ont pareillement fait usage, quoique très-rarement [1]. Les empereurs d'Occident, les empereurs Français mêmes, se servirent de sceaux de plomb : mais ils ne donnaient point à l'acte la dénomination de *bulle* ; on ne connaît aucun de nos monarques de la troisième race qui en ait usé.

La *figure orbiculaire* étant la plus simple, est aussi la plus ancienne qu'on ait donnée aux médailles. Elle a toujours été plus particulièrement affectée aux sceaux de métal ; et la plupart des bulles de plomb ont conservé cette forme : quand on dit la *plupart*, c'est pour ne pas exclure les ovales ; car il s'en rencontre quelquefois. Ficoroni [2] nous en offre une de cette espèce représentant la tête de l'empereur Alexandre Sévère couronnée de laurier. Il s'en trouve de carrées ; mais elles sont rares. Heineccius [3] en a publié deux tirées du livre de Dominique Palatio, *De Gestis Pontificum* : elles portent les noms des papes Sergius et Etienne.

Les *légendes* des bulles de plomb des papes sont des plus laconiques et des plus simples. Jusqu'à Léon IX, élu en 1048, elles ne portent que leur nom au premier côté, et le titre de pape au second ; il faut en excepter la bulle du pape *Deusdedit*, qui d'un côté représente le bon Pasteur [4] ; et Paul I [5], qui a introduit les images de Saint Pierre et de Saint Paul sur les bulles de plomb. Léon IX ne fut que le restaurateur de cet usage en 1049 [6].

Les plus anciens monumens, selon Foggini [4], représentent Saint Pierre à la droite de Saint Paul ; mais au moyen âge la plupart des bulles de plomb, des monnaies, et des autres monumens sur lesquels ces apôtres sont figurés ensemble, placent Saint Paul à la droite, et Saint Pierre à la gauche. La

[1] *De Re Diplom.* page 153, n. 3.

[2] *I. Piombi antichi*, *Tav.* IV, *n.* 12.

[3] Pag. 60.

[4] Ficoroni, *Tav.* XXIII.

[5] *De Re Diplom. Supplem.* p. 46.

[6] Heineccius, page 142.

7 *Exercit.* 20 *de antiq. fictis pictisque S. Petri imagin.* page 465.

raison de cette inversion vient, ou de ce que l'artiste [1], travaillant au type ou modèle du sceau, aura représenté Saint Pierre le premier et Saint Paul à sa gauche, sans faire attention que l'empreinte devait nécessairement renverser cet ordre, ou de ce qu'on aura eu égard aux spectateurs, qui, en regardant les figures, voient Saint Pierre à leur droite, et Saint Paul à leur gauche; c'est le sentiment de Dom Mabillon [2], et de Marca [3]; ou de ce que voyant que ces deux Saints se regardaient en face dans l'origine, et qu'aucun des deux par conséquent n'avait alors la place d'honneur, on aura insensiblement changé le profil, sans faire attention que la nouvelle position demandait un nouvel ordre; c'est l'opinion des nouveaux Diplomatistes [4]: ou enfin de ce qu'on aura retenu l'usage des Romains, selon lesquels la gauche désignait la primauté et le premier rang [5].

Léon IX est le premier qui ait fait mettre, selon Heineccius [6], des *notes numérales* sur les bulles, pour distinguer le rang que tiennent entre eux les papes qui ont porté le même nom. Les bulles de ses successeurs jusqu'à Urbain II n'ont pas la même simplicité ni la même uniformité que les précédentes; car les papes suivans en eurent de plusieurs espèces. Celle de Victor II, siégeant en 1055, offre l'empreinte d'une personne à mi-corps, recevant une clef du ciel; et au revers, la ville de Rome figurée, avec l'exergue *Aurea Roma*. Etienne IX, selon Ciaconius [7], est représenté en bon Pasteur. Alexandre II, élu pape en 1061, est gravé au naturel [8]; il est le premier pape qui se soit fait représenter sur son sceau. Depuis Urbain II [9] jusqu'à Clément VI, les bulles des papes montrent d'un côté les images des deux saints Apôtres, ou leurs noms écrits tout au long, séparés par une croix, et de l'autre le nom du pape. Depuis Pie II exclusi-

[1] *Ibid.* page 468.
[2] *De Re Diplom.*, page 130.
[3] *De Primatu Petri*, n. 21.
[4] *Tom.* IV, page 305.
[5] Eccard, *Comment. de Reb. Franc. Orient. tom.* I, page 626.
[6] *Tab.* II, *n.* 3.
[7] *De Vitis Pontif.* page 391.
[8] *Ibid.*, p. 407.
[9] *De Re Diplom.* page 129.

vément, les sigles qui, sur le premier côté, désignent les noms des deux Apôtres, au lieu d'être en ligne horizontale, sont placées sur deux colonnes perpendiculaires. Enfin les deux dernières lettres inférieures furent retranchées : on ne les voit plus paraître sur le sceau de Clément II. En général, après le 12e siècle au plus tard, il faut que les sceaux d'un Pape, lorsqu'il était sacré, représentent d'un côté les faces des apôtres saint Pierre et saint Paul, séparées par une grande croix, et que le revers porte la légende, c'est-à-dire, le nom du pape, son titre, sous les deux lettres PP, et le chiffre romain qui le distingue de ses prédécesseurs de même nom. Si le pape n'avait pas encore été sacré, la tête du sceau sans le revers suffirait. Il n'y a que ce revers qui ait varié dans la suite. Clément VI y mit cinq roses, qui étaient les armes de sa famille. D'où l'on peut déduire que les armoiries, depuis le commencement du 14e siècle, ne déparent pas les bulles, qui d'ailleurs conservent leurs inscriptions ordinaires. Paul II s'y fit représenter assis sur un trône. La plupart de ses successeurs y mirent leurs armes.

Vers la fin du 12e siècle, les *lacs de soie* qui tenaient la bulle de plomb étaient communément mi-partis de rouge et de jaune. Ces couleurs devinrent assez fixes, mais non pas sans exception. Cependant on devrait rejeter, depuis cette époque une bulle en forme rigoureuse, qui n'offrirait pas des cordelettes de chanvre; et une bulle en forme gracieuse, qui n'en aurait pas de soie, ou du moins de laine. Si depuis le milieu du 13e siècle jusqu'au 16e, les lacs des bulles en forme gracieuse n'étaient pas mi-partis de rouge et de jaune, il y aurait quelque sujet de les suspecter.

Les bulles de plomb empreintes des deux côtés s'appellent *bulles entières*, ou *bulles* simplement, pour les distinguer des demi-bulles qui, étant gravées d'un seul côté, ne représentent que les visages des SS. Apôtres. Les bulles imparfaites servaient entre l'élection et la consécration des Pontifes. Innocent III [1], élu en 1198, et, depuis, Nicolas IV [2], déclarèrent qu'elles avaient la même autorité que des bulles entières.

[1] *Epist.* 1. 83.

[2] Rymer. tom. II.

Avant le 12ᵉ siècle, les bulles n'étaient pas *frappées* d'une manière uniforme; mais depuis cette époque, il ne faut pas de variation sous un même pape. Cependant quoiqu'un même pape ait quelquefois varié l'empreinte de ses bulles, une grande dissemblance entre l'empreinte d'une bulle et les empreintes d'un grand nombre d'autres bulles du même pape, serait un signe de faux. De même lorsque la bulle, d'ailleurs d'une configuration ressemblante aux autres bulles, est inégale, c'est-à-dire plus enflée en quelques endroits, et plus enfoncée en d'autres, c'est un indice qu'on en a détaché les fils pour en insérer d'autres; ce qu'il est aisé de vérifier en ouvrant le plomb. Il n'en serait pas de même si la bulle était seulement mise de travers; il faudrait rejeter l'erreur sur la distraction de l'ouvrier.

Bulles considérées comme rescrits apostoliques. — Les bulles improprement prises, c'est-à-dire considérées comme *rescrits apostoliques*, sont en général des lettres du pape expédiées en parchemin, et scellées en plomb. Cette définition comprend généralement toutes les bulles et les consistoriales, avec tous leurs caractères propres, et celles qu'on appelle petites bulles.

On distingue donc plusieurs sortes de bulles; les *petites*, ou moins solennelles; et les *grandes*, ou solennelles. Les dernières renferment les bulles *consistoriales*, les bulles *pancartes*, et les bulles *priviléges*.

Petites Bulles. — On peut faire remonter au 7ᵉ siècle l'origine des petites bulles, ainsi que des grandes scellées en plomb; car la même différence qui s'y trouve au 11ᵉ siècle, s'y fait remarquer au 7ᵉ. Les premières, c'est-à-dire les petites bulles, ne montraient que les moindres dates, sans nom de notaire ou de chancelier; les grandes réunissaient à la date du mois et de l'indiction celle des années des empereurs, de leur consulat, et quelquefois celle du pontificat des papes; elles étaient de plus signées du notaire et du chancelier.

Depuis le pontificat d'Urbain II, au 11ᵉ siècle, la différence des grandes et des petites bulles devint plus sensible. Celles-ci n'annoncèrent jamais un effet immuable exprimé ordinairement par les formules *in perpetuum*, *ad perpetuam rei memoriam*, et autres semblables. Dans les 11ᵉ et 12ᵉ siècles, elles n'eurent que les dates du lieu et des calendes, jusqu'après Urbain III,

que Grégoire VIII ajouta l'indiction. Le successeur de ce dernier retrancha l'indiction, et y suppléa par l'année de son pontificat. Il fut imité par tous ses successeurs; et de là, jusqu'à Eugène IV, ces dates ne souffrirent aucune variation. Ce dernier caractère distinctif des petites bulles eut lieu jusqu'au 14e siècle seulement, comme on va le voir bientôt.

On pourrait bien confondre dans ces mêmes siècles les simples épîtres des papes avec leurs bulles ordinaires; car les clauses comminatoires qu'on voit dans les premières, et qui ne se rencontrent point dans les autres, sont presque la seule marque par où l'on puisse les distinguer.

Grandes Bulles.—Les grandes bulles, ou bulles solennelles, portent toutes, ou doivent porter dans la suscription, des marques de leur durée constante et invariable. Elles doivent annoncer, par la formule *in perpetuum*, ou *ad perpetuam rei memoriam*, ou *tam præsentibus quàm futuris*, ou autres approchantes, qu'elles ne sont point limitées à un certain espace de tems. C'est Urbain II qui le premier employa, dans ces sortes de bulles, la formule *ad perpetuam rei memoriam*, au lieu de celle *in perpetuum* usitée jusqu'alors. De plus, les souscriptions que l'on y voit, doivent faire mention du notaire qui a écrit l'acte, par la formule : *écrit de la main de* N., ou du chancelier, primicier, bibliothécaire, etc., qui l'a délivrée, par la formule, *donné par les mains de* N. Cette distinction entre les grandes bulles et les petites, est infaillible pendant les quatorze premiers siècles.

On a déjà dit qu'il y avait trois sortes de bulles solennelles; les *bulles consistoriales*, les *bulles pancartes*, et les *bulles privilèges*. Outre que ces bulles sont distinguées entre elles par le fond, elles le sont encore des autres par plusieurs caractères apparens.

Bulles consistoriales.—Les bulles consistoriales, ainsi appelées parce qu'elles étaient données en plein consistoire, ne regardent que les affaires, ou de la religion, ou du Saint-Siége apostolique. Elles ont cela de particulier, qu'elles ne sont munies d'aucune signature, et qu'elles ne portent presque toutes d'autres dates que celles du lieu et du jour du mois Cette particularité a lieu jusque dans le 14e siècle; car alors les dates de toutes sortes de bulles furent presque réduites dans ce siècle à une forme uni-

que, le lieu, le jour du mois, et l'année du pontificat. Ainsi ce ne peut plus être une marque distinctive entre les grandes et les petites bulles. D'où l'on peut conclure que le défaut de signature des cardinaux, le défaut des dates de l'incarnation et de l'indiction, des cercles et des monogrammes, ne suffisent pas pour rendre suspecte une bulle consistoriale, qui n'est pas en forme de privilége, principalement depuis le milieu du 13e siècle jusqu'au 15e. Dans cet espace de tems, on fut moins constant pour les formalités des bulles consistoriales ou solennelles. Mais, dans le 16e siècle, on multiplia à l'infini les formalités pour la publication des bulles et autres constitutions; signatures hors d'œuvre, enregistrement, certificat des couriers apostoliques, ou du maître des couriers, souscription du cardinal prodataire, exposition ou lecture de la pièce en plusieurs lieux, etc., etc.

Bulles pancartes.—Les bulles pancartes sont celles qui, confirmant quelques donations faites à des églises, en rappelaient assez souvent la qualité et la quotité, et y ajoutaient quelquefois la confirmation de toutes les autres possessions, nommées spécifiquement, mais en gros. La plus ancienne bulle pancarte que l'on connaisse, c'est-à-dire qui contienne le recensement des biens d'une église, fut donnée par Grégoire IV, dans le 9e siècle, quoiqu'elles fussent en usage long-tems auparavant.

Le caractère distinctif et spécifique de ces sortes de bulles purement pancartes, c'est de ne jamais porter tout à la fois le monogramme avec les signatures et la date de l'année. La réunion de ces trois caractères répugne à ces sortes de bulles, surtout depuis le milieu du 12e siècle, et les rend fausses; ces caractères pris séparément les rendent aussi très-suspectes. Un autre caractère qui, sans être uniquement propre à ces sortes de bulles, paraît cependant leur être essentiel, c'est d'être terminées par un ou plusieurs *amen*. Le défaut de cette formule aux 11e, 12e, 13e et 14e siècles les rendrait au moins suspectes.

Passé le milieu du 13e siècle, vers la fin surtout, à peine peut-on découvrir quelques pancartes revêtues des formalités qui les distinguent des autres bulles; il en est de même des bulles priviléges dont on va parler : d'où il suit qu'après cette époque, il ne faut plus chercher dans les rescrits des papes, que

les dates du lieu, du jour du mois, et du pontificat. Au 14e siècle, ces sortes de bulles pancartes devinrent extrêmement rares; et depuis on n'en découvre plus.

La plupart des bulles pancartes, outre la confirmation des biens, renfermaient assez souvent certains priviléges; alors elles portaient les caractères de bulles priviléges.

Bulles priviléges.—Ces sortes de bulles étaient ainsi nommées, parce qu'elles accordaient certains droits, certaines immunités à des cathédrales ou abbayes. Ces bulles, quoique rares, furent assez en usage dans les 11e, 12e siècles, et une partie du 13e. Elles sont dans l'ordre des grandes bulles. Leur authenticité dépend, outre la formule *in perpetuum*, de la salutation du pape par le mot *bene valete*, placé à la fin de la bulle en gros caractères, tout au long ou en abrégé; des souscriptions du pape et des cardinaux; des formules de dates usitées dans les grandes bulles; des signatures de l'écrivain et du chancelier; des figures circulaires concentriques, des sceaux; etc., etc.

Depuis Nicolas II, au 11e siècle, la formule des dates particulières aux bulles priviléges, devint presque uniforme; et elles suivirent presque toutes cet ordre, le lieu, le jour du mois, l'année du Seigneur, celle du pontificat et l'indiction.

Ce n'est guère que depuis Innocent II, au 12e siècle, que les signatures des cardinaux, dans les bulles priviléges, devinrent d'un usage commun. On en trouve cependant du 10e qui sont signées par des évêques, des prêtres, des diacres et des sous-diacres.

Les bulles priviléges subirent le sort des bulles pancartes sur la fin du 13e siècle; c'est-à-dire qu'elles n'eurent plus alors de formalités particulières qui les distinguassent des autres bulles; et, dans le 14e, elles devinrent extrêmement rares. On ne peut rien donner de bien décisif sur ces bulles expédiées dans les 9e, 10e siècles, et une partie du 11e. Elles n'ont de fixe que leurs variations en tout genre. Mais on serait fondé à regarder comme fausse, quelque originale qu'elle parût d'ailleurs, une bulle privilége donnée depuis le milieu du 11e siècle, après l'an 1188 surtout, jusqu'au 14e exclusivement, et qui n'aurait pas la plupart des caractères suivans, ni la suscription *servus servorum Dei;* ni la clause *in perpetuum*, ou *salutem et apostolicam benedic-*

tionem, ou *tam præsentibus quàm futuris*; ni les clauses comminatoires; ni la conclusion *amen*; ni la salutation *bene valete*; ni une ou deux formules de dates, dont la première fût de la façon d'un notaire régionnaire, et la seconde du chancelier ou autre; ni les dates du lieu, du jour, des calendes, du pontificat, de l'indiction et de l'incarnation; ni les cercles concentriques; ni la sentence ou devise, etc., etc. Il faut toujours faire attention que toutes les bulles de concession de priviléges ne sont point en forme de pancartes, et que c'est des premières particulièrement dont on vient de parler.

Quoique la formule *salutem et apostolicam benedictionem* fût affectée aux simples bulles, lettres ou décrétales, depuis le 11e siècle jusqu'au 14e, et que celle *in perpetuum* fût propre aux bulles pancartes ou priviléges, ces dernières cependant prirent quelquefois la première formule : ainsi l'on ne saurait déduire aucun moyen de faux de ce changement. Mais depuis le 11e siècle jusqu'au 13e, une bulle du premier genre qui porterait la formule *in perpetuum*, paraîtrait suspecte, parce que ces changemens n'ont pas été réciproques. Dans le 15e siècle, sous Eugène, toutes les bulles en général proprement dites, ou scellées en plomb, eurent une marche constante dans leurs dates, dont voici l'ordre : le nom du lieu et souvent du palais à l'ordinaire, l'année de l'incarnation, le jour des calendes, et l'année du pontificat. Cet arrangement a subsisté sans variation jusqu'à nous.

Outre ces bulles distinguées par des formes, des noms et des objets différens, on en connaît encore une autre espèce qui rentre dans la classe des grandes bulles, et qu'on appelle *bullæ cruciatæ*. On tire leur origine de celles qu'Urbain II publia pour la première croisade, et qui portaient sans doute le signe de la croix.

Dans le 16e siècle, toutes sortes de constitutions apostoliques furent réduites à trois, les bulles proprement dites, les brefs et les *motus proprii*. Voyez Brefs et Motus proprii. Elles sont distinguées entre elles par leur suscription et leurs dates. Les bulles portent toujours en tête, *N. episcopus servus servorum Dei*, et suivent l'ordre des dates énoncé plus haut.

Caractères extrinsèques des bulles.

Les grandes bulles, en tant que distinguées des brefs et des petites bulles en forme de *motus proprii*, ont toujours été écrites en langue latine; on ne connaît pas d'autre idiôme employé à cet usage.

Du séjour des papes à Avignon est venu l'usage d'écrire les bulles de provision en caractères gothiques modernes. Le caractère lombardique s'était conservé dans les bulles jusqu'au milieu du 12e siècle.

Le style fut extrêmement humble dans les bulles des 9 premiers siècles, et l'a été quelquefois depuis. Voyez PLURIEL, FILS, TRÈS-CHER, PONTIFE, MÉTROPOLITAIN, TITRE, FORMULES, ADRESSE.

Critique des bulles en général.

La science de la critique des bulles est une partie essentielle des connaissances diplomatiques. Alexandre III et Innocent III ont parlé des marques auxquelles on pouvait reconnaître les fausses bulles, et les distinguer des vraies; mais leurs principes, ou peu sûrs, ou insuffisans, n'ont pu servir de lois générales.

Durand, évêque de Mende, et fameux canoniste, a donné pareillement ses décisions sur les qualités que doivent avoir les bulles; mais il s'est trop borné, peut-être sans s'en apercevoir, aux usages de son tems. Ses règles, appliquées aux siècles antérieurs ou postérieurs au sien, ne pourraient qu'induire en erreur. En voici qui sont exemptes de ces défauts.

La chaleur et l'attention avec lesquelles Innocent III et Célestin III ont poursuivi les fausses bulles, ne permettent pas de croire qu'il en existe encore quelques-unes : la facilité de reconnaître les fausses des véritables, avouée par les papes mêmes, détruit tout soupçon à cet égard.

Plus les bulles sont anciennes, lorsqu'elles n'ont pas été fabriquées par des contemporains, plus elles donnent matière à la critique, et plus on est sûr de les surprendre en défaut. C'est ce qu'il est aisé de concevoir, à n'envisager seulement que la difficulté de rajuster les sceaux et les fils qui les attachent, d'avoir du parchemin du tems, d'imiter l'écriture, le style et les formules d'un siècle éloigné.

Toutes les bulles fausses ne sont pas supposées. Une bulle

supposée est celle qui n'aurait jamais été donnée par aucun pape; et une bulle fausse est celle qui énonce le faux, soit par l'artifice du faussaire qui en aurait raclé une partie, soit par la mauvaise foi des dépositions de ceux qui l'auront obtenue : on en jugera mieux par le détail suivant.

Ce n'est pas une règle sûre, pour reconnaître les vraies bulles de tous les siècles, que les papes traitent toujours les évêques de *frères*, et qu'ils n'emploient jamais le pluriel lorsqu'ils adressent la parole à une seule personne. Cette règle, donnée par Innocent III, ne doit être appliquée qu'à lui et à ses prédécesseurs immédiats.

Des fautes, ou contre la latinité, ou dans la citation du texte sacré, ne suffisent pas pour prouver la fausseté d'une bulle.

Toutes les bulles qui se trouvent dans les registres des papes, dont elles portent le nom, ou dans les collections authentiques, sont incontestables.

On ne doit pas rejeter une copie authentique, faute de l'original sur lequel on puisse vérifier la bulle.

La fausseté des dates d'une copie, même authentique, n'emporte pas celle de l'original[1] ; et la fausseté d'une seule date de l'original, de l'indiction, par exemple, ne doit pas non plus l'infirmer.

Une bulle ordinaire, non en forme de privilége, qui réunirait les dates de l'année, de l'indiction, de l'incarnation et du pontificat, serait suspecte depuis Grégoire VII, très-suspecte depuis Urbain II, et fausse depuis Innocent II jusqu'à Grégoire VIII. Au contraire, les bulles priviléges des 12e et 13e siècles seraient suspectes, si elles n'offraient point dans cet ordre les dates du lieu, du dataire, du jour du mois par les calendes, de l'indiction, de l'incarnation et du pontificat.

On ne doit pas conclure qu'une bulle est fausse ou suspecte, pour être signée d'un cardinal qui ne se trouve point dans les listes imprimées, parce que ces listes ne sont pas toujours exactes.

Une bulle qui accorderait des droits dont on serait sûr que les papes ne s'attribuaient pas encore la disposition, serait pour le moins suspecte.

[1] *Second Mémoire de Soissons*, page 190, 206.

Il est encore plusieurs autres règles générales, mais que l'on trouvera parmi celles des diplomes, qui peuvent être également appliquées aux bulles. *Voyez* BREFS, SCEAUX, PRIVILÉGES, ANNÉE, DATES.

BULLETIN. *Voyez* CÉDULE.

Explication des abréviations commençant par la lettre B, que l'on trouve sur les monumens et les manuscrits.

B.—Bonus, Brutus, benè, Balbus.
B.A.—Bona actio, bonis avibus, bonis auguriis, bonus, amabilis.
B.ARA.—Bona aurea.
BB.—Bona, Benedictio.
B.C.—Bonorum concessum.
B.D.—Bonum datum.
B.E.E.—Bona ex edicto.
B.F.—Bonâ fide, bona fortuna, bona fœmina *ou* filia, beneficium, bonum factum, benè fecit.
B.F.C. *ou* **B.FI.C.**—Bonâ fide contractum, bonæ fidei contracti.
B.FL.—Bonorum filius.
B.F.P.—Bonæ fidei possessor.
B.FR.—Bonâ fortunâ.
B.GR.—Bona gratia.
B.H.—Bonus homo, bona hæreditaria.
B.H.S.J.—Bona hic sita juvenis.
B.I.—Bonum judicium.
B.I.I.—Boni judicii judicium.
B.L.—Bona lex.
B.LB.—Bonorum liberi.
B.M.—Bonæ memoriæ, bonæ materiæ, benè merentis.
B.M.P.—Benè merenti posuit.
B.MR.C.—Benè mereat cibum.
B.MR.SE.H.—Benè merentibus serva hoc.
B.N.—Bona nostra.
BN.EM.—Bonorum emptores.
BN.H.I.—Bona hic invenies.
BN.M.FEC.—Benè merenti fecit.
B.O.—Benè, optimè.
B.P.—Bonorum possessor, *ou* possessio, *ou* potestas, bona possessio, bona paterna, bona publica.
B.PC.—Bona pecunia.
B.Q.—Bona quæstio, bona quæsita.
BR.—Bonorum.
B.R.—Bonorum rector.
BRI.—Britannicus.
B.RP.N.—Bono reipublicæ natus.
BR.SI.—Bonorum servi.
B.S.—Bona sua satisfecit.
B.T.—Bonorum tutor.
B.V.—Benè vixit.
B.V.A.—Boni viri arbitratu.
B.V.V.—Balnea, vina, Venus.

A. B.

Archéologie.

DIFFÉRENS MONUMENS

CONFIRMANT LES RÉCITS DE LA BIBLE.

Nous avons déjà parlé dans plusieurs de nos précédens Numéros, des publications dues au zèle de M. l'abbé de Genoude. Parmi ces publications, nous avons placé en première ligne la traduction française de l'ouvrage anglais du docteur Wiseman, sur les *Rapports des sciences et la Religion révélée*; nous avons même rendu compte d'une manière spéciale du premier volume, auquel nous avons emprunté plusieurs documens sur les différentes races, et avons reproduit la planche qui offre la configuration du crâne de ces races, d'après les systèmes des docteurs Camper et Blumenbach [1]. Le deuxième volume de cet important ouvrage a paru depuis quelque tems; il renferme comme le premier six discours, suite des six précédens. Le septième et le huitième sur l'histoire primitive; le neuvième sur l'archéologie; le dixième et le onzième sur les études orientales et la littérature sacrée; le douzième formant la conclusion de tout l'ouvrage.

Nous aurions beaucoup à dire sur chacun de ces discours, qui offrent le sommaire de la plupart des questions scientifiques, qui ont rapport à la Bible. Nous choisissons celui sur l'archéologie, parce qu'il nous paraît renfermer différens points qui n'ont pas été recueillis dans les *Annales*, et parce qu'aussi il nous fournit occasion de reproduire une planche que nous n'avons pas donnée, et qui complète les monumens un peu importans qui ont rapport au déluge [2].

[1] Voir notre n° 86, tome xv, p. 114.

[2] Ce volume de M. Wiseman contient trois planches : la 1re, la *médaille d'Apamée:* la 2e le *portrait de Roboam*, que nous avons déjà publiées depuis long-tems; et la 3e celle que nous reproduisons aujourd'hui. — Les deux volumes du docteur Wiseman se trouvent chez Sapia, *Rue de*

I. Conciliation de deux passages contradictoires en apparence de la *Genèse* et des *Actes des Apôtres*.

Saint Etienne nous dit que le champ que Jacob acheta des fils d'Hemor, fut payé en une *somme d'argent* [1] (τιμῆς ἀργυρίου); la Genèse nous dit au contraire qu'il fut payé en cent *keschite* [2] (קשיטה). La Vulgate et la plupart des anciens interprètes ont traduit ce mot par *cent moutons*. Mais quelques-uns s'appuyant sur l'autorité de saint Etienne, et sur ce que le même mot arabe signifie *monnaie*, veulent rendre ce passage par *cent pièces d'argent*. Une chose semblait suivre de là, c'est que la monnaie de cette époque portait la figure d'un *agneau* ou d'un *mouton*, et que la monnaie en avait pris le nom. Mais ce n'était là qu'une conjecture, combattue par quelques antiquaires qui prétendaient que l'ancienne monnaie n'avait point de marque.

Or la publication d'une médaille, trouvée par le docteur Clarke près de Citium, dans l'île de Chypre, nous a donné toutes les preuves que nous pouvions désirer. Feu le savant docteur Munter a présenté à ce sujet, à l'académie royale de Danemarck, une dissertation qui fut insérée dans les actes de 1822 de cette académie [3]; il y fait observer que la médaille, qui est d'argent, est assurément phénicienne, puisqu'elle porte sur le revers une légende en caractères phéniciens; sur le côté opposé est la figure d'un *mouton*; et on ne peut former aucun doute quant à l'extrême antiquité de la médaille. Il est donc très-probable, conclut-il, que nous avons la monnaie même dont il est parlé dans l'Ecriture. Au moins nous savons avec certitude que les Phéniciens avaient une monnaie portant un symbole correspondant à la signification du mot *keschta*; et la preuve, qui seule

Sèvres, n° 16, *prix 14 fr.*; où l'on trouvera aussi les autres publications de M. l'abbé de Genoude, dont nous donnons la liste à la fin de ce cahier.

[1] *Actes*, ch. VII, v. 16. Voir les commentateurs sur le nom d'Abraham, qui a été mis dans les actes pour celui de Jacob, qui est en effet celui qui a acheté le champ des fils d'Hémor.

[2] *Genèse*, chap. XXXIII, v. 19. Jahn, dans son *Archeologia Biblica*, dit simplement que le *Keschita* est une sorte de monnaie inconnue. M. Cahen n'a pas osé traduire ce mot, qu'il a rendu par le mot hébreu même, *keschita*; ni l'un ni l'autre ne connaissaient sans doute la médaille dont nous parlons ici.

[3] *Classif. philosophique et historique.*

manquait pour changer de fortes conjectures en une certitude morale, est acquise maintenant [1].

II. Sur le titre de premier roi des Grecs attribué à Alexandre.

Le premier livre des Machabées dit en parlant d'Alexandre-le-Grand, *celui qui fut le premier roi parmi les Grecs* [2]. Or les critiques faisaient observer que cette désignation était fausse, parce que, avant Alexandre, il y avait eu plusieurs rois macédoniens qui régnèrent chez les Grecs. On répondait bien qu'Alexandre était le premier qui eût établi un empire portant le nom de ce peuple; mais la numismatique est venue donner une réponse plus précise. En effet, Erasme Frohlich dans ses excellentes *Annales des rois et des événemens de la Syrie* [3], où il a comparé toute l'histoire biblique avec les médailles qui nous restent, a prouvé d'une manière évidente que tous les faits et toutes les dates s'accordent avec les médailles, et en particulier pour la question qui nous occupe, il a fait voir qu'Alexandre est le premier roi qui ait porté sur les médailles le titre de *roi*, *βασιλευς*; et l'on a compris complètement le passage de l'auteur sacré.

III. Solution d'une difficulté sur la mort d'Antiochus.

Dans une lettre insérée dans le chapitre 1er du 2e livre des Machabées, et datée de l'année 188 des Séleucides, les Juifs de Jérusalem écrivent à leurs frères d'Egypte, et y racontent comment Antiochus périt misérablement en Perse, assassiné dans le temple de la déesse Nanéa, où les prêtres l'avaient fait entrer pour y épouser cette divinité. Or on demande quel était cet Antiochus? ce ne pouvait être *Antiochus Soter*, qui mourut à Antioche; ni son successeur, *Antiochus Théus*, qui fut empoisonné par Laodice; ni *Antiochus le Grand*, qui était l'ami des Juifs. Quant à *Antiochus Epiphanes*, le même livre [4] nous donne un récit tout-à-fait différent de sa mort. *Antiochus Eupator*, son

[1] Sur le revers, outre la légende, est une couronne de *perles*. On serait tenté de soupçonner qu'une telle circonstance peut expliquer l'étrange traduction des deux interprétations d'Onkelos et de Jérusalem, qui rendent toutes deux cent *keschite* par un cent de *perles*.

[2] Ος ἐβασίλευσε πρῶτος ἐν τοῖς Ἕλλησι. ch. VI, v. 2.

[3] Annales compendiarii regum et rerum Syriæ, 2e ed. *Vienne*, 1734.

[4] IX, 5.

successeur, après un règne de deux ans, fut tué par Démétrius, et l'enfant du même nom, proclamé roi par Tryphon, fut aussi empoisonné par lui. Il ne reste d'autre souverain de ce nom qu'*Antiochus Sidetès*, également appelé *Evergète*, dont le règne est le seul qui coïncide avec l'époque de la lettre. Mais une difficulté aussi sérieuse, en apparence du moins, qu'aucune des précédentes, semble l'exclure : le règne de ce monarque commença en 174, et Porphyre et Eusèbe sont d'accord pour en fixer la durée à moins de neuf ans. Suivant eux, il doit avoir péri dans une guerre vers l'an 182. Comment alors les Juifs, en 188, ont-ils pu parler de sa mort comme d'un événement récent? Imaginerait-on, par exemple, que de nos jours, les membres d'une communauté religieuse quelconque, écrivant une lettre à leurs frères habitant un pays très-voisin, pour leur apprendre que le souverain qui les opprimait est mort, prissent ce soin six ans après l'événement? La rencontre de ces deux historiens dans le même témoignage fut considérée comme décisive contre l'historien juif, et Prideaux, sans hésiter, adopta leur opinion comme exacte [1].

» Eh bien! Frohlich a prouvé d'une manière incontestable que les *deux historiens se trompent*. D'abord, il a produit deux médailles portant le nom d'Antiochus, l'une datée de 183, l'autre de 184; deux ans, par conséquent, après le tems que ces historiens fixent comme celui de sa mort. Sur l'une on lit :

ΒΑϹΙΛΕΩϹ. ΑΝΤιοχου ΤΥΡ : ΙΕΡ : ΑϹΥ ΔΠΡ.
Du roi Antiochus de Tyr, l'asile sacré, 184 [2].

» La discussion sur ces médailles a continué jusqu'à notre époque. Ernest Wernsdorff reconnaît l'authenticité de la dernière; il reconnaît qu'elle prouve d'une manière satisfaisante qu'Antiochus *Sidetès* a vécu au-delà de l'époque qui lui est assignée par l'histoire profane; et il semble même ajouter son propre témoignage à celui de Frohlich, en s'exprimant ainsi : « En ce qui tou» che les médailles et les dates qu'elles portent, je suis volontiers

[1] *Ancien et nouv. Testament réunis*, tabl. chron. à la fin du vol. 4e éd. 1749.

[2] P. 24. Voyez les médailles dans la planche, nos 27, 29.

» de son avis, parce que grâce aux soins d'un homme très-habile » en cette matière, j'ai pu, comme Frohlich, avoir sous les yeux » et entre les mains plusieurs médailles frappées par l'ordre d'An» tiochus [1]. » Gottlieb, son auxiliaire, est moins traitable; il doute que la légende ait été bien lue, il suppose que probablement une légère altération dans une lettre aura changé le nombre 181 en celui de 184 [2]. Mais, quand nous reconnaîtrions comme irrécusable tout ce qui a été écrit contre ces deux médailles, il en existe d'autres produites depuis les observations des deux frères, qui semblent mettre la question hors de doute : car Frohlich a ensuite publié une médaille du même roi, portant la date de 185 [3]; et Eckhel en a ajouté une quatrième frappée en 186 [4].

» M. Tochon rejette les deux premières médailles, principalement celle de 184, par des motifs autres que ceux de Wernsdorff, mais qui sont admis par Eckhel. Selon lui, le Δ ou 4 supposé, qui est presque effacé, paraît être un B ou 2, d'une forme particulière [5]. Contre les deux dernières médailles, il n'allègue que des raisons spécieuses; il fait valoir les difficultés qu'on rencontre quand on veut les considérer comme authentiques, au mépris de tant d'autorités historiques [6]. A quelques égards, il se montre peu juste pour Frohlich; il ne cesse de soutenir que le savant jésuite place la mort du roi en 188 [7]; et, en conséquence, il demande comment il se fait que nous ayons des médailles de son successeur, Antiochus Grypus, portant la date de 187 [8]. Or, Frohlih place la mort d'Antiochus Evergète en 186 [9]. De la sorte, comme aucune médaille d'Antiochus Grypus ne porte

[1] *De fontibus hist. Syriæ*, p. 13.

[2] *Ubi sup.*, sec. XLII, p. 79. Voy. la réponse, 288.

[3] *Ad numismata regum veterum*, *etc.*, p. 69.

[4] *Sylloge numorum veterum*, p. 8. *Doctrina numorum veterum*, tom. III, p. 236.

[5] *Dissertation*, p. 22.

[6] Page 64.

[7] Page 24, 29, etc.

[8] « Comment alors supposer que la mort d'Antiochus Evergète puisse être arrivée l'an 188 ; elle serait postérieure au règne de son fils. » P. 61.

[9] Anno CLXXXVI. *Circà hoc tempus contigisse existimo mortem Antiochi* VII *Evergetis*. p. 88.

de date antérieure à cette dernière, l'opinion de Frohlich reçoit une confirmation qu'on peut appeler négative. Jusqu'ici donc l'application des médailles a servi à défendre la chronologie de l'histoire sacrée.»

IV. Médailles sur le déluge.

Ici, le docteur Wiseman parle d'abord des traditions orientales sur le déluge, qui nous ont été conservées par Lucien et par Plutarque [1]. Puis, il arrive aux médailles d'Apamée, et il en fait l'histoire et en constate l'importance. Nous ne parlerons pas ici de cette question, car nous l'avons traitée plus au long que le docteur Wiseman dans nos *Annales* [2]. Il est à regretter même que le docteur anglais n'ait pas eu connaissance de notre travail, il aurait pu modifier quelques parties du sien. Ainsi, il aurait pu dire qu'il y a *trois médailles* et non pas seulement *une* dans le cabinet de Paris; et que une seule de ces médailles porte la lettre N inscrite sur le coffre; mais que les deux autres offrent sans aucune ambiguité NΩ, et de plus laissent la place d'une troisième lettre. Il aurait pu modifier le dessin de sa médaille d'après le nôtre, qui est calqué sur l'original, et surtout laisser sur le coffre la place de la troisième lettre ou de E, qui a dû être primitivement après l'Ω, et former ainsi le nom du patriarche NΩE.

En revanche, sur la forme carrée donnée à l'Arche sur ces médailles d'Apamée, le savant docteur a recueilli quelques documens qui ne se trouvent pas dans notre article, et que nous copions ici.

« On pourrait objecter qu'une pareille figure donnée à l'arche s'accorde difficilement avec la description, déjà mentionnée, que les historiens sacrés ou profanes nous font du déluge; les uns et les autres supposent que non-seulement Noé et sa femme, mais aussi toute sa famille et un grand nombre d'animaux, ont été renfermés dans l'arche. De telles circonstances ne peuvent

[1] Nous avons cité les traditions conservées par Lucien dans le tome I, p. 384, le tome V, p. 53 et IX, p. 295. — Et celles conservées par Plutarque, dans le tome I, p. 384.

[2] Voir l'article sur les médailles d'Apamée, inséré dans le tome VIII, p. 144, et la gravure représentant les deux médailles à la p. 146.

guère être exprimées par la figure d'un petit coffre contenant deux individus. Pour lever cette difficulté, je proposerai une comparaison entre les premiers monumens chrétiens et la représentation que nous offrent les médailles. Personne ne peut douter que dans les monumens chrétiens on n'ait eu en vue le récit de l'Écriture. Eh bien! l'arche y est toujours représentée comme un coffre carré flottant sur un courant d'eau; on n'y voit que la personne du patriarche jusqu'à la ceinture, et au-dessus la colombe qui lui apporte la branche d'olivier. Telle est la manière dont le sujet est représenté sur quatre sarcophages de marbre dans les dessins d'Aringhi [1]; ainsi on le trouve dans la peinture de la seconde chambre du cimetière de Calliste [2], et enfin sur une feuille de métal dont le sénateur Buonarrotti nous a donné le dessin [3] et Ciampini l'explication [4]. Quelques-unes de ces peintures montrent le couvercle du coffre ouvert sur la tête du patriarche, ainsi que dans les médailles d'Apamée [5]. Dans celles-ci encore, la figure de Noé est quelquefois représentée en dehors de l'arche, sur la terre ferme, avec la colombe symbolique, qui sert à le désigner; car, parmi les symboles chrétiens les plus communs, Boldetti compte celui-ci: « Noé, quelquefois dans l'arche et quelquefois en dehors, avec la colombe [6]. » Enfin la colombe est de tems en tems perchée sur l'arche, comme on le voit sur la médaille dont nous donnons le dessin; mais alors la figure du patriarche est omise. Il en est ainsi sur la pierre de Foggi, décrite par Mamachi [7]. »

V. Sur le titre de *Basilicos* que l'on trouve dans saint Jean.

Saint Jean donne au père du jeune homme que Jésus guérit de la fièvre sans le voir et d'une seule parole, le titre de βασιλικος,

[1] *Roma subterranea*; Rome, 1651, tom. I, p. 325, 331, 333; tom. II, page 143.

[2] *Ib.* 539, 551, 566.

[3] *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro*, t. I, fig. I.

[4] *Dissertatio de duobus emblematibus musæi card. Carpinei*, Rome, 1748, p. 18. Bianchini a aussi publié d'après un ancien verre une représentation de la même scène en miniature.

[5] Voyez les exemples dans Aringhi, t. II, p. 67, 105, 187, 315.

[6] *Observations sur les cimetières*; Rome, 1720, tom. I, p. 22.

[7] *Origine et antiquité des Chrétiens*, liv. XX, tom. III; Rome, 1731.

que la traduction française rend par *seigneur de la cour*; or, on objectait que ce titre était totalement inconnu en Palestine [1]. Mais voilà que l'exactitude de cette dénomination vient d'être démontrée par une inscription trouvée sur la statue de Memnon, laquelle fait mention d'un *Artemidore, seigneur de la cour* (basilicos) *du roi Ptolémée* [2].

VI. Inscriptions prouvant le grand nombre des Martyrs.

Gibbon et Dodwel avaient avancé que le nombre des martyrs n'avait pas été très-considérable, et que l'Église, après le règne de Domitien, avait joui d'une tranquillité parfaite [3]. Or, toutes ces assertions sont détruites par les inscriptions recueillies par Visconti [4], par Aringhi et par d'autres. En voici une de ce dernier, qui expliquera quelles difficultés éprouvaient les chrétiens pour conserver les corps de leurs martyrs.

« Alexandre n'est pas mort; il vit au-dessus des étoiles, et son corps repose dans cette tombe. Il a cessé de vivre sous l'empereur Antonin, qui ne lui paya que par de la haine ce qu'il lui devait de faveur et de bonté. Car, tandis qu'il fléchissait les genoux pour sacrifier au vrai Dieu, il fut entraîné au supplice. Oh! malheureux tems, où, au milieu de nos cérémonies sacrées et de nos prières, nous ne pouvons être en sûreté, même dans des cavernes! Quoi de plus misérable pour nous que la vie? Mais d'un autre côté, quoi de plus misérable aussi que la mort? Car nous ne pouvons pas même être ensevelis par nos amis et par nos familles [5]. »

[1] Observationes flavianæ, p. 144.

[2] Αρτεμιδωρος Πτολεμαιου βασιλικος. Münter, *Recueil d'observations religieuses, d'après les marbres grecs*, dans les *Miscellanea* de Copenhague, tome I, 1816.

[3] *Décadence et chute de l'Empire romain*, chap. XVI, et *Dissertationes Cyprianæ*, dis. XI, page 57.

[4] *Memorie romane di antichità*, tome I, 1825.

[5] *Alexander mortuus non est, etc.*, Aringhi, *Roma subterranea*, tom. II, page 685.

VII. Qui doit être cru de la Bible qui dit qu'il y avait du vin en Egypte, ou d'Hérodote qui dit expressément qu'il n'y en avait pas.

« Dans le siècle dernier, les livres de Moïse furent souvent attaqués, à cause des *raisins* et des *vignes*, et peut-être du *vin* [1] dont il y est fait mention [2], comme appartenant au sol et aux usages de l'Égypte [3]. Car Hérodote nous dit expressément qu'en Égypte il n'y avait point de vignes [4], et Plutarque nous assure que les naturels du pays abhorraient le vin, le considérant comme le sang de ceux qui s'étaient révoltés contre les Dieux [5]. Ces autorités parurent si concluantes, que les assertions contraires de Diodore, de Strabon, de Pline et d'Athénée furent considérées par le savant auteur des *Commentaires sur les lois de Moïse* comme ne pouvant infirmer toutes ensembles le seul témoignage d'Hérodote [6]. De là, il conclut que le vin était prescrit dans les sacrifices juifs, à l'effet de détruire tout préjugé venant des Égyptiens à l'égard de cette boisson, et pour détacher encore davantage le peuple élu de son affection renaissante pour ce pays et pour ses institutions. Plusieurs savans ont partagé cette opinion. Le docteur Prichard cite les oblations de vin parmi ceux des rites hébreux qui sont « ou en rapport d'imitation ou en contradiction avec les lois de l'Égypte [7]. » Et comme ce rite assurément ne saurait être rangé parmi ceux de la première classe, je suppose que nous devons considérer le docteur Prichard comme étant de la même opinion que Michaëlis. Tant que l'autorité d'Hérodote a été jugée supérieure aux divers témoignages des autres écrivains, on n'a pu opposer que de faibles argumens à l'objection fondée sur cette autorité. Aussi nous voyons les auteurs qui ont entrepris de la combattre recourir

[1] Num. 20, 5.
[2] Gen. XI, 9; XLIII, 13.
[3] Voyez Bullet, *Réponses critiques*; Besançon, 1819, tome III, p. 142. *La bible vengée*, de Duclos; Brescia, 1821, tome II, p. 244.
[4] Liv. II, ch. 77.
[5] *De Iside et Osiride*, p. 6.
[6] Tome. III, p. 121 et suiv. Trad. angl.
[7] *Analyse de la mythologie des Égyptiens*, p. 442. Guénée, *Lettres de quelques Juifs*; Paris, 1821, tome I, p. 192.

à des conjectures puisées dans l'invraisemblance d'une telle supposition, ou imaginer une différence chronologique de circonstances et un changement de coutumes entre les tems de Moïse et ceux d'Hérodote.

» Mais les monumens égyptiens ont décidé la question, et naturellement l'ont décidée en faveur du législateur hébreu. Dans la grande *Description d'Egypte*, publiée par le gouvernement français après l'expédition faite dans ce pays, M. Costaz fait le tableau détaillé de la vendange égyptienne, depuis la taille de la vigne jusqu'à l'extraction du vin, en se réglant sur les peintures qui se trouvent dans l'Hypogée, ou souterrains d'Eilithyia, et il blâme sévèrement Hérodote pour avoir nié l'existence de la vigne en Egypte [1].

» En 1825, cette question fut agitée de nouveau : dans le *Journal des Débats*, un critique, rendant compte d'une nouvelle édition d'Horace, en prit occasion de faire observer que le *vinum mareoticum*, dont il est parlé dans la trente-septième ode du premier livre, ne pouvait être un vin d'Égypte, mais devait provenir d'un district de l'Épire appelé Maréotis. Cet article parut dans le journal du 26 juin. Le 2 et le 6 du mois suivant, Malte-Brun, dans le même journal, examina la question, principalement en ce qui touche le témoignage d'Hérodote. Au reste, dans ses preuves, il ne remonta pas plus haut que les tems de la domination romaine et grecque. M. Jomard entreprit de discuter ce point plus à fond, et dans une feuille périodique, plus propre à de telles questions qu'un journal quotidien, il poussa ses recherches jusqu'au tems des Pharaons. Après les peintures déjà citées par Costaz, il en appelle aux restes d'*amphores*, ou vases à vin, trouvées dans les ruines des anciennes villes de l'Égypte, et encore imprégnées du tartre qui y fut déposé par le vin [2]. C'est depuis la découverte de l'alphabet hiéroglyphique par Champollion qu'on peut regarder la question comme décidée ; car il paraît maintenant certain que non-seulement le vin était connu en Égypte, mais encore qu'on en faisait usage dans les sacrifices. Dans la peinture des offrandes, nous voyons représentés,

[1] *Description de l'Egypte*, *Antiq.* Tom. I, p. 62 ; Paris, 1809.
[2] *Bulletin universel*, sect. 7. tome. IV, p. 78.

entre autres dons, des flacons remplis d'une couleur rouge jusqu'au goulot, qui est blanc comme tout vase transparent; et on lit auprès, en caractères hiéroglyphiques, le mot ΕΡΠ qui, en cophte, signifie *vin* [1].

» Rosellini a représenté, dans les planches de son bel ouvrage, tout ce qui concerne la vendange et la manipulation du vin. Auparavant, il avait publié à Florence un bas-relief égyptien, tiré de la galerie du grand-duc : on y voyait une prière en caractères hiéroglyphiques adressée comme il le suppose, à la déesse Athyr, et dans laquelle on la conjurait de répandre sur le défunt du vin, du lait, et d'autres substances salutaires. Ces objets sont représentés par des vases qui sont censés les contenir, et leurs noms sont écrits à l'entour en hiéroglyphes. Autour du premier vase, on voit la *plume*, la *bouche* et le *carré*, caractères phonétiques des lettres ΕΡΠ [2]; et je ferai observer ici que le savant Schweigauser, dans ses remarques sur Athénée, paraît douter de l'exactitude des assertions de Casaubon, qui prétend que ἔρπις était le mot égyptien signifiant *vin* [3], quoique la justesse de cette interprétation soit clairement prouvée par Eustathius et Lycophron. S'il eût écrit après qu'on a eu découvert ce mot exprimé en caractères hiéroglyphiques, il aurait sans doute changé d'opinion; et, d'un autre côté, je ne doute pas que Champollion et Rosellini n'eussent appuyé leur interprétation du témoignage de ces deux anciens écrivains, s'ils l'eussent connu.

[1] *Lettres à M. le duc de Blacas*, Première lettre, p. 37.

[2] D'un bas relief égyptien de la galerie de Florence. *Ibid*, 1826, p. 40. Wilkinson a aussi lu le même mot, *Mat. hierogl.* p. 16, note 5.

[3] Athenæus, *Deipnosoph. Ep.* liv. II, tome I, p. 148. Il trouve le mot ἔρπις dans une citation de Sapho, quoique dans un autre passage il lise (liv. X, tome IV. p. 55) ὄλπῃ. Ce savant critique semble avoir prouvé que le dernier texte est le plus correct. (*Animadv. in Ath.* 1804, t. V, p. 375.) Cependant la découverte, en caractères hiéroglyphiques, du mot égyptien donné au vin par les anciens écrivains, ainsi que les autres détails rapportés dans le texte, doit être considérée comme un argument puissant en faveur du système phonétique.

VIII. Portrait du roi Roboam retrouvé en Egypte.

M. Wiseman parle ensuite du *portrait du roi Roboam* si miraculeusement retrouvé par M. Champollion sur les édifices du temple de Karnac. Nous ne nous y arrêtons pas, parce que nous en avons parlé fort au long dans deux articles, où deux fois nous avons reproduit le portrait de ce roi [1].

IX. Monument très-curieux offrant le souvenir du Déluge.

Mais nous devons nous arrêter à un monument nouveau qui rappelle d'une manière frappante le souvenir du Déluge. Aussi nous allons le donner ici avec la gravure qui le représente.

« Dans l'année 1696, en creusant un tombeau dans le voisinage de Rome, un ouvrier découvrit un vase de terre, couvert d'une tuile. En le dérangeant, le couvercle tomba et se brisa. L'ouvrier fit alors sortir du vase un grand nombre de cachets et d'amulettes, figurant soit des mains jointes, soit des têtes de bœufs, soit des olives; le tout grossièrement taillé en pierre. Sous cet amas d'amulettes et de cachets, l'ouvrier sentit quelque chose de dur et de plat, dans son impatience de voir ce que c'était il brisa le vase en deux, et non content de cela, il en brisa le dessous; après quoi il fit tomber un cercle de bronze qui avait été adapté avec précision au bas du vase, et une plaque mince qui recouvrait certainement ce cercle de bronze. Le cercle n'avait pas de fond; mais, d'après les filets de bois qu'on trouva mêlés avec de la terre, on supposa que, dans l'origine, il en avait eu un de bois : en même tems, un grand nombre de petites figures que je vais décrire tombèrent hors du vase. Ce monument curieux vint en la possession de l'antiquaire Ficoroni, et la description détaillée en fut publiée par Bianchini l'année suivante [2]. Une gravure l'accompagne : elle est grossièrement exécutée; mais il en existe une édition plus récente sans date, et portant écrit au-dessous que ces objets se trouvaient chez l'abbé Giovanni Domenico Pennachi. J'ai fait faire une copie de cette dernière gravure, sans m'inquiéter de l'imperfection du dessin dans les deux qui diffèrent assez entre elles

[1] Voir le tome VII, p. 150 et tome VIII, page 113.

[2] *L'Hist. univers. prouvée par les monumens*, p. 178 et suiv.

pour montrer qu'une parfaite exactitude du dessin n'a été recherchée ni dans l'une ni dans l'autre. Nous les mettons sous les yeux de nos lecteurs, et en voici l'explication.

» La planche est divisée en trois compartimens, le N° 1, sur la gauche, réprésente le vase A, fabriqué avec une terre différente de la *terra cotta* ordinaire ; car elle était mêlée de fragmens métalliques et brillans, ainsi que de morceaux de marbre. Pour la forme, le vase ressemble à un petit baril, ou au vase représenté sur la pompe d'Isis dans le palais Mattei. On le voit dans la planche tel qu'il a été cassé ; la disposition des petites figures qu'il contenait est indiquée par la lettre C ; à côté, la lettre B désigne le couvercle du vase.

» Si vous passez au compartiment N° 2, vous voyez la forme de la partie inférieure du vase réduite aux deux tiers de sa grandeur réelle. Les figures qui se trouvent dans ce compartiment et le N° 3 ont été réduites à peu près dans la même proportion. D représente le cercle de métal qui doublait le bas du vase ; il est composé de petites plaques clouées ensemble, comme pour imiter une sorte de charpente. A certains intervalles sont des fenêtres, ou espèces d'ouvertures, avec des volets au-dessus. Il n'y a point de porte ; mais pour y suppléer, on voit une échelle de bronze E composée de cinq échelons, comme pour faciliter l'entrée par le haut. La structure de cette boîte de métal semble donc indiquer évidemment le désir de représenter un bâtiment ou un édifice, probablement en bois, où l'on ne devait pas entrer par le bas. A certaines distances s'élèvent, le long du bord de ce petit coffre, des inégalités semblables au parapet d'un créneau ; on voit deux de ces inégalités dans le dessin ; il semble que le couvercle y était attaché par certaines pointes de métal : à la lettre F, dans le compartiment de gauche, vous pouvez remarquer l'une de ces pointes attachée au couvercle.

» Les figures consistent en vingt couples d'animaux [1], dont douze de quadrupèdes, six d'oiseaux, un de serpents et un d'insectes. Il y avait en outre deux insectes dépareillés ; les deux qui

[1] Bianchini, dans sa description, dit qu'il y avait dix-neuf couples ; mais ceci ne s'accorde pas avec l'énumération qu'il en donne en détail.

quaient avaient sans doute été perdus dans l'excavation. Quant aux animaux, c'étaient un lion et une lionne, un couple de tigres, de chevaux, d'ânes, de daims, de bœufs, de loups, de renards, de moutons, de lièvres et deux autres espèces manquant de signes caractéristiques; il y avait de plus trente-cinq figures humaines, quelques-unes isolées, d'autres en groupes, mais toutes, à l'exception de deux ou de trois, dans la posture de quelqu'un qui cherche à échapper à une inondation. Toutes les femmes sont échevelées et portées sur les épaules ou sur le dos des hommes; dans cette position, elles s'occupent de fermer la bouche et les narines de leurs protecteurs. Les figures isolées prennent pour elles-mêmes un soin pareil; elles sont représentées se haussant le plus qu'elles peuvent, et sur la droite vous voyez un groupe de trois figures montées sur un corps, G, qui paraît celui d'un noyé, comme si elles cherchaient à ajouter quelque chose de plus à leur hauteur: ces figures sont toutes d'un travail exquis et indiquent un état très-avancé dans les arts, à l'exception de quatre, qui semblent avoir été faites par une main grossière. On en peut dire autant des animaux, dont quelques parties brisées ou perdues semblent avoir été remplacées à des époques plus récentes. Il n'est dit en aucune page de la description de quelle matière les figures sont composées : si c'est en bronze, nous pourrions les comparer aux nombreuses petites figures d'animaux, toujours par paires, trouvées à Pompéi, et dont plusieurs sont exposées au muséum de Naples.

» J'ignore ce qu'est devenu ce monument curieux; je ne suivrai pas son savant interprète dans les divers argumens qu'il emploie pour prouver que c'était un vase dont on se servait dans la célébration de l'*Hydrophoria*, ou commémoration du déluge. Les différentes amulettes sont certainement bien semblables aux objets que, selon Clément d'Alexandrie, Arnobe et autres, les païens plaçaient dans leurs corbeilles mystiques; mais si le vase dont il est parlé dans les actes de l'académie de Cortone est bien tel qu'on le décrit, comme cela est probable [1], le vase

[1] *Atti della accademica di Cortona*. *Roma* 1742. t. I, p. 65. Voir aussi la dissert. du profes. Wunder *de discrimine verborum cistæ et titellæ* dans les *variæ lectiones librorum aliquot M. T. Ciceronis ex cod. Erfust.* Lips. 1827, p. CLVIII.

dont il s'agit ici ne pourrait guère être considéré comme appartenant à cette classe de monumens commémoratifs. Je dois ajouter qu'on a trouvé près de ce dernier vase une chaîne et une serrure qui semblent en avoir fait partie de façon ou d'autre.

» Quoi qu'il en soit, il est difficile de donner aucune autre explication de ce singulier monument que celle qui doit frapper l'esprit au premier coup d'œil; c'est qu'il fait allusion au déluge par lequel fut détruite la race humaine, à l'exception de quelques individus qui, avec des couples d'animaux, furent sauvés dans une espèce d'arche ou de coffre. »

Tel est l'ensemble des monumens que M. Wiseman a examinés dans son neuvième discours; on voit que la plupart étaient déjà connus de nos lecteurs. On remarquera même que nous avons publié en particulier sur le déluge, les monumens et les traditions des quatre époques de la nature chez les Mexicains [1], et le grand tableau hiéroglyphique de Siguenza sur le déluge des Aztèques [2] que M. Wiseman n'a peut-être pas connus.

Il ne nous reste plus sur cette grande question qu'à répondre à la demande d'un de nos abonnés, qui ayant vu dans un des articles de notre journal, que Mabillon avait soutenu devant la congrégation de l'Index que le déluge n'avait pas été universel, nous a priés de faire connaître à nos lecteurs les détails de ce point important de doctrine. Nous allons essayer de le satisfaire.

X. De l'opinion de Mabillon sur la non-universalité du Déluge.

Notre savant bénédictin fut envoyé en Italie, aux frais de Louis XIV, pour y visiter les bibliothèques et y recueillir tout ce qui lui paraîtrait digne d'être publié. Les savans de toutes les villes d'Italie, et en particulier ceux de la ville de Rome reçurent notre illustre compatriote avec les honneurs et la déférence que méritait sa réputation répandue dès-lors dans toute l'Europe. Les cardinaux de la sacrée congrégation de l'*Index* voulurent en particulier lui témoigner leur estime et le cas qu'ils faisaient de ses jugemens, en le priant de prendre part à leurs travaux, et de leur donner son avis sur le livre d'Isaac Vossius,

[1] T. IV, p. 25.

[2] T. XV, p. 466.

qui avait pour titre de *l'Age du monde et du Déluge universel.* Voici comment Mabillon raconte lui-même ce fait, sous la date du mois de septembre 1685.

« Son éminence le cardinal Casanata, au nom de la sacrée » congrégation de l'Index, m'adresse les deux livres d'Isaac Vos- » sius sur l'*Age du monde et le Déluge universel*, pour que j'expose » aux cardinaux ce que j'en pense. En recevant cette lettre, il » me vint à la pensée ce que disait Cicéron à Trebatius : *qu'il » préférait être consulté par César que d'en être enrichi*; quoiqu'il » faille plutôt dire que c'est une preuve d'estime de la part de » la sacrée Congrégation, plus qu'une véritable consultation [1]. »

Au mois de janvier de l'année suivante 1686, il revient encore en ces termes sur cette affaire.

« J'ai reçu une lettre de la sacrée congrégation de l'*Index*, pour » me prier d'assister à une séance, afin d'y exposer ce que je pense » des deux livres d'Isaac Vossius, sur le déluge universel. Déjà » trois cardinaux ont parlé de cet ouvrage; car il est d'usage » dans cette congrégation, que deux ou trois consulteurs nom- » més pour cela, selon la gravité de l'ouvrage, donnent d'abord » leur sentiment dans un écrit, qui est déposé entre les mains » du secrétaire, lequel en fait un résumé, qu'il soumet de nou- » veau aux cardinaux, et sur lequel leurs Eminences se pronon- » cent définitivement. Il existe un autre tribunal, celui de la » sacrée Inquisition, auquel on renvoie les livres qui doivent » être condamnés comme hérétiques, et devant lequel les con- » sulteurs ne donnent pas leur sentiment de vive voix, mais » par écrit. »

On voit que Mabillon néglige de nous dire ce qui se passa dans cette séance; mais nous l'apprenons dans sa vie écrite par Dom Ruinart, son ami et son compagnon de voyage. Voici comment il s'exprime :

« Pour lui faire honneur, on le créa consulteur de la congré- » gation de l'*Index*, et sur l'invitation du cardinal Casanata, il » assista à une des séances, pour y dire son avis, en présence » de neuf cardinaux et du maître du sacré palais, sur le déluge, » à l'occasion du livre où Isaac Vossius prétendait qu'il n'avait

[1] *Museum italicum*, tome I, p. 90.

»pas été universel, bien qu'il avouât que tout le genre humain »avait péri. Mabillon y parla avec tant d'érudition et de clarté, »que tous les auditeurs, remplis d'admiration pour lui, se rangèrent de son sentiment [1].»

Il resterait maintenant à savoir ce que disait Isaac Vossius sur le déluge. Voici l'extrait de l'ouvrage dont il s'agit :

«Il n'y a aucun doute qu'il n'y a eu qu'un déluge, que ce dé»luge a été universel, et dont le souvenir s'est conservé dans »toutes les nations. Mais je ne partage pas le sentiment de ceux »qui croient que tout le globe en a été tellement couvert, qu'il »n'a pas existé de partie si petite qu'elle soit, qui n'ait été inon»dée. La terre n'était pas toute habitée; donc elle n'a pas du »être toute noyée [2].»

Voilà ce que Mabillon a empêché la congrégation de l'*Index* de condamner. En parcourant l'opuscule de Vossius, nous avons lu les réponses que fait ce savant aux objections qui lui étaient adressées sur son opinion. Voici les principales.

On lui citait surtout le texte où Moïse dit expressément : «que »non seulement *tous* les hommes mais encore *tous* les animaux »avaient péri.» Vossius répond : «que le mot כל CaL de l'Ecri»ture se prend non pas pour le *tout*, mais pour une partie com»plète du tout; que d'ailleurs, il en est plusieurs exemples dans »l'Ecriture; qu'ainsi, il n'est pas vrai de dire que le diable »montra *tous* les royaumes du monde à Jésus-Christ dans le dé»sert; qu'il n'est pas vrai de dire non plus que le recensement »ordonné par César Auguste, s'étendît à *tout* l'univers, comme »s'exprime la lettre de l'Ecriture, mais seulement à une grande »partie.» D'ailleurs Vossius assure que son sentiment était soutenu par les Juifs, les scholastiques, par Théodore Mopsuete, Théodoret et même par S. Justin. Voici les paroles de ce dernier. On lui demandait : «Si comme quelques-uns le disent, le »déluge ne s'est pas étendu à tous les lieux de la terre, mais a »couvert seulement les parties habitées par les hommes, com»ment est-il vrai de dire que les eaux surpassèrent de 15 coudées »les montagnes les plus élevées?» Saint Justin répond :

[1] *Vita Mabillonii*; dans les *vetera analecta* in-fol. *Parisiis* 1723, p. 151.

[2] Voir l'opuscule intitulé *de Septuaginia interpretibus*, etc. in-4°, 1661, page 283.

«Il ne paraît pas que ce fut une chose assurée que le déluge »ne s'est pas étendu sur tous les pays de la terre, à moins que »les lieux où le déluge a eu lieu, ne fussent plus bas que les »autres [1].»

Voilà tout ce que nous avons pu recueillir sur cette question; nous avons cité ailleurs le passage de Mgr. l'évêque d'Hermopolis [2], qui s'appuie du sentiment de Mabillon, qu'il approuve dans son entier.

A. BONNETTY.

[1] Voici le texte de ce passage qui n'est pas très-clair :

Οὐ δοκεῖ ἀληθὲς εἶναι τὸ μὴ ἐν παντὶ τῷ κόσμῳ τὸν κατακλυσμὸν γεγονέναι· εἰ μήτι ἄρα κοιλότεροι ἦσαν οἱ τόποι ἔνθα ὁ κατακλυσμὸς ἐγένετο τῶν λοιπῶν τόπων τῆς γῆς. Saint Justin grec et latin. Paris, 1742; *quæstiones et responsa ad orthodoxos*. Il y en a qui croient que ce livre n'appartient pas à saint Justin; mais le P. Labbe a prouvé qu'il a été seulement interpollé. Toujours est-il du 5e siècle. Ailleurs (*Theophilus ad Autholicum*), Saint Justin répète ce que dit la Bible du Déluge, sans s'expliquer son universalité; il rapporte seulement le sentiment de Platon, qui pensait que le déluge n'avait pas été universel, et que ceux qui avaient pu gagner les montagnes, avaient été sauvés, ce qu'au reste S. Justin réprouve. *Id.* p. 39.

[2] T. II, p. 285.

Beaux-Arts.

REVUE DES TABLEAUX RELIGIEUX

DU SALON DE 1838.

Monsieur le Directeur,

Je sais que vous avez beaucoup à vous plaindre de moi pour n'avoir pas tenu ma parole en rendant compte du *salon* de 1837. Je pourrais vous en donner plusieurs raisons *toutes plus légitimes les unes que les autres ;* je me contente, pour cette fois, de vous alléguer seulement ma paresse habituelle, qui frémit toutes les fois qu'il lui faut prendre une plume. Vous allez vous moquer de mon excuse, et alléguer ce que vous appelez mes *écritures journalières*. Mais ce n'est pas là ce que j'appelle écrire : écrire, selon moi, c'est descendre au-dedans de son âme, éveiller ses pensées somnolentes et tranquilles, les faire tenir sur pied, puis prendre les plus belles, je me trompe, les plus *communes* (car, les plus belles, le public ne mérite pas de les voir), et leur dire : « Belles âmes, prenez un corps ; ce corps, » ornez-le de soie, de fleurs, de rubans et de moire, et apparaissez » au monde. Quittez votre vie spirituelle, matérialisez-vous, » incarnez-vous, et puis essayez d'éveiller les sympathies d'au» tres pensées vos sœurs, qui ne sont pas encore, mais qui vous » attendent pour naître elles-mêmes dans l'esprit des autres; » qu'en s'éveillant ces paresseuses grandes dames soient satis» faites de vous, et, vous baisant sur la joue, qu'elles vous disent : » Vous êtes belle, ô ma sœur ! vous êtes vraie, vous êtes divine; » vous gagnez mon âme, elle s'identifie à vous ; comme vous je » pense, et comme vous je vois..... — Or sus donc, vous dis-je, » levez-vous ? »

Mais ô malheur ! ô bonheur ! plutôt, aucune ne se lève ; femmes et sans vanité, toutes disent : « Mais pourquoi nous

» forcer à sortir de ce sanctuaire où nous avons reçu le jour ?
» Pourquoi nous produire à ce jour que vous appelez publicité ?
» qui nous y recevra ? qui nous comprendra ? qui même voudra
» nous croire ? Oh ! trop, trop sont égoïstes les hommes, trop
» froids, trop matériels pour sympathiser avec nous ; nous qui
» nées sans la terre, ne vivons pas des choses de la terre ; mais
» filles de la pure intelligence, comme elle nous vivons d'amour
» et de science ! Oh ! plutôt restez vous-même. Ici, toutes les
» personnes que vous aimez, vous les trouverez, et vous les
» trouverez aimantes ; car c'est nous qui conservons aux hommes
» ce qu'ils ont de plus cher, les amis, ceux qu'ils ont perdus par
» la mort, et ceux, plus malheureusement encore, qu'ils ont
» perdus quoique vivans. Car ici seulement réside la pensée du
» souvenir ; pensée à puissance divine, qui fait disparaître le
» tems et l'espace, et réalise en quelque sorte l'éternité...... »

Et tandis que j'écoute, séduit par ces caresses, je caresse à mon tour ; et, enchanté par l'ange divin du souvenir, j'oublie l'univers. Mais je vous ai dit que mes amis y étaient tous, et vous y êtes ; votre voix y retentit, me sommant d'exécuter mes promesses. Tout de bon, je me mets donc à l'ouvrage [1] : voyons donc ce que nous aurons à dire de votre *Salon*.

Quelques figures convenables, aucune œuvre originale et au-dessus du *bien* ; une malheureuse fécondité de tableaux médiocres, mais une envie marquée de bien faire : tel est l'ensemble du *Salon*.

Commençons d'abord par les types ou *figures du Christ*.

Celui de M. Achille Devéria est un tableau décent ; il vaut mieux que bien des toiles qui se trouvent dans certaines églises ; mais toutes les figures dont il est composé, offrent une affectation, un maniéré, cette *bonne grâce* mondaine que nous appelons coquetterie, et qui n'est pas du tout évangélique. On sait, au reste, que c'est là le défaut des saints, et surtout des saintes dont

[1] C'est à nous qu'il faut reprocher si cet article n'a pas paru il y a deux mois, car il était prêt ; mais les matériaux étaient trop abondans, et c'est ce qui a été cause d'un retard, que nous prions notre paresseux correspondant et nos abonnés de nous pardonner. (*Le Directeur.*)

M. Devéria a donné une si nombreuse galerie. Il paraît aussi qu'il ne sait pas que le Christ, tel qu'il l'a rendu, avec les deux bras parallèles et se touchant presque au-dessus de la tête, n'est pas le Christ de l'Eglise catholique; c'est le Christ *janséniste*, étroit dans sa grâce, borné dans ses libéralités, n'étant pas mort pour tout le monde, et rétrécissant ses bras pour ne pas embrasser tous les hommes, comme le fait notre Christ avec ses bras étendus et grandement ouverts, ainsi que doit les avoir celui qui disait : « Lorsque je serai élevé de terre, *j'attirerai tout » à moi.* » D'ailleurs, la Vierge qui est en arrière est trop belle dame, sujette, à ce qu'il paraît, à des vapeurs et à des attaques de nerfs; et celle qui est évanouie sur le devant du tableau, si bien bouclée, parée, agrafée, n'est pas la Madeleine juive qui *aimait* Jésus; mais une de ces femmes qui, pour se rendre intéressantes, s'évanouissent au milieu d'un salon. Quant à ce personnage qui est à genoux au pied de la croix, ce n'est ni Nicodême ni saint Jean. C'est sans doute un passant que M. Devéria a trouvé tout juste pour faire entrer une figure de plus dans son tableau.

Je ferai presque les mêmes reproches à la *Fuite en Egypte*, de son frère, M. Eugène Devéria. C'est un assez joli groupe, mais ce n'est pas la fuite en Egypte. Le fait évangélique ne s'est pas passé ainsi. Les figures sont sans noblesse; l'habillement n'a pas cette ampleur qui prête tant à la majesté. La Vierge est une jeune fille forte, avec un air boudeur et affecté. On ne lui reconnaît pas même ce reflet céleste, que l'on voit quelquefois quand une jeune fille tient l'enfant d'une autre entre ses bras, et qui devait être bien autrement céleste quand c'était la Vierge par excellence qui tenait, sur son sein, celui qu'elle savait être son Seigneur et son Dieu. La figure de S. Joseph est la plus convenable. Mais pourquoi ce petit enfant nu que l'on a jeté sur le bord du chemin, et auprès duquel la sainte famille passe sans même y faire attention? C'est un oubli des convenances, et, comme histoire, cela est faux : le massacre des innocens n'eut lieu qu'après la fuite de Jésus.

Le *Christ en croix* de M. Monvoisin est beaucoup trop massif; comme celui de M. Devéria, il semble resserrer les bras; cette femme étendue tout de travers, n'est ni la Vierge ni la Made-

leine. Je ne sais vraiment à qui la comparer. Je dois dire pourtant que la couleur et le dessin annoncent une main exercée, et qui pourrait faire mieux si l'esprit qui la guide et le cœur qui l'anime étaient plus chrétiens.

Le *Christ mort* de M. Victor Mottez est une bien médiocre composition, qui n'est biblique sous aucun rapport. La femme qui tient les bras ouverts et celle qui touche les pieds du Christ, sont vraiment grotesques. On ne dirait pas que cette peinture sort du même pinceau qui a tracé le *S. Etienne* dont nous parlerons bientôt.

Le *Jésus-Christ porté au tombeau* de M. Chabord est lourd, d'une couleur opaque et terreuse; la Vierge n'a point de dignité; point de vraie douleur; Nicodême non plus.

Il faut en dire autant du *Christ au sépulcre* de M. Hesse; il a trop voulu viser à l'effet. Sa Vierge a une pose théâtrale; la Madeleine est guindée, et elle est habillée de manière à ne pouvoir être placée dans une église. C'est un tableau d'exposition, et non de conviction ou de piété. Les peintres ne veulent pas y faire attention, l'Eglise n'est ni un théâtre, ni une académie de nu, ni une exposition.

La *Tentation de Notre Seigneur* de M. Jules Varnier est un tableau qui annonce de bonnes dispositions de dessin et de couleur. Mais le Christ n'a pas assez de dignité, et le diable ressemble plutôt à ce Méphistophelès souriant à la séduction de Marguerite, qu'à l'ange déchu qui commençait à soupçonner que cet *homme* pourrait bien être le Messie attendu.

Dans l'*Ecce homo* de M. Phil. Comairas, la figure de Jésus a assez de dignité, les figures sont assez bien groupées, mais la couleur manque totalement; Pilate ressemble à un cadavre, et non à ces Romains bruns, basanés même par le soleil de la Palestine.

Je ne sais sur quel modèle ni d'après quelle tradition M. Ferret a composé son *Jésus en Egypte*. C'est sans aucun doute d'après son imagination, or, on ne saurait la dire ni féconde ni brillante; biblique, il ne faut pas y songer. Représentez-vous, sous un ciel bleu, adossé à je ne sais quel édifice, un homme revêtu d'une lourde et longue robe blanche, semblable à un bédouin méditant de détrousser quelque voyageur. C'est ce qu'on

appelle *Jésus rêvant le Christianisme plus grand que la sagesse égyptienne* (style du livret). Un peu plus loin, à la droite, est aussi je ne sais quelle espèce de pacha, n'ayant ni l'habillement ni les insignes égyptiens, et que le livret assure être un *prêtre égyptien déchiffrant les hiéroglyphes*; à côté est sa fille, *jeune image d'Isis regardant le nouveau Dieu.* Tout cela est faux et même grotesque. M. Ferret ne sais pas que Jèsus n'est resté que fort peu de tems en Egypte, et que les Egyptiens de ce tems-là n'étaient pas habillés comme les Bédouins de notre époque.

Il y a une simplicité louable et quelque chose de calme et de divin dans le *Jésus parlant à la Samaritaine*, de M. Chasselat. Mais les figures sont assez mal dessinées; la Samaritaine a la taille infiniment trop effilée; les yeux de Jésus-Christ sont aussi trop grandement ouverts.

Malgré la négligence avec laquelle sont dessinées et coloriées les figures du tableau de M. J. Guichard, représentant *Jésus demandant que l'on laisse venir à lui les petits enfans*, ce petit tableau est bien groupé; il fait plaisir à voir, et la pose de Jésus est convenable et digne. J'en dirai à peu près autant de celui de M. Lacaze, représentant le *même sujet*; mais il faut faire de plus grandes réserves pour celui de M. Lavergne, qui n'a pas mis assez de simplicité et d'abandon dans toutes ses figures.

Il y a aussi de bonnes parties dans le *Centenier* de M. Misbach, mais le Christ est sans dignité et sans autorité. Le *Jésus à la montagne des Oliviers*, du même auteur, est moins bien encore: c'est à peine si l'on peut croire qu'il s'agit là d'une douleur humaine, soulagée par des amis humains; ce n'est ni la pose ni les traits d'une douleur angélique ou divine.

C'est aussi le défaut du *Jésus guérissant un aveugle*, de M. Valbrun. La couleur y est assez bonne, mais Jésus y ressemble plus à Esculape qu'au médecin spirituel qui guérissait toutes les blessures.

La *Femme adultère* de M. Pérignon, doit être classée encore parmi les médiocrités sur lesquelles on ne peut dire ni mal ni bien. La composition est commune, la position de Jésus mal choisie.

Il y a au salon un assez grand nombre de *Saintes familles*.

Dans aucune d'elles on ne trouve cette simplicité pleine de foi, ce parfum qui devrait faire respirer les cieux, ce feu intérieur qui devrait briller et chauffer sans apparaître dans une telle famille, moitié divine, moitié humaine. Je vais rapidement les passer en revue.

Celle de M. Autrique est toute ramassée, sans aisance, sans grâce; il faut encourager celle de M. Chabord; elle vaut mieux que son *Christ porté au tombeau*. M. Pigal n'a su trouver pour la sienne ni grâce, ni douceur, ni sérénité, et si elle est destinée à une église, comme le livret l'affirme, ce n'est pas un cadeau fort précieux qu'on lui fera.

On voit donc que nous avons eu raison de dire que le type de Jésus a été traité en général d'une manière médiocre; examinons maintenant comment on a rendu le type de la VIERGE.

La première qui se présente sur le livret est une *Annonciation* de M. Alluys; tout le tableau manque de vérité; la Vierge y paraît trop fortement surprise, et l'ange n'est point devant elle avec assez de respect; le geste qu'il fait du bras, lequel semble donner un ordre, est tout-à-fait inconvenant; ce n'est pas ainsi que Gabriel parla à la mère de son Dieu. Quand Dieu lui-même se soumit, pour ainsi dire, à demander l'agrément de celle qu'il voulait rendre sa mère, l'ange dut paraître devant elle avec soumission et profond respect.

M. Darondeau ne s'est pas mis en frais d'imagination pour trouver le portrait de la *Vierge et de son enfant Jésus*; c'est une bonne femme, une bonne nourrice sans façon, assise jambe sur jambe avec un enfant bien portant; si c'est là sa femme et son enfant, comme cela est probable, je lui en fais mon compliment, il a là sous la main de beaux modèles pour une académie.

Sous ce rapport, M. Riesener n'a pas eu si bon goût pour son *Education de la Vierge* : à une vieille flétrie, âgée au moins de 80 ans, il a donné une jeune fille de 5 à 6 ans, qui s'efforce de l'embrasser; il fallait prévenir que c'est la grand'mère ou la bisaïeule de la Vierge; d'ailleurs, M. Riesener connaît fort bien ce qui est nécessaire à l'éducation d'une jeune fille; de bons livres bien reliés à la moderne, quelques bouquins dans un coin, cela donne un air de science; de plus, un globe céleste d'après

la méthode de Tycho-Brahé. Nous lui conseillons d'ouvrir un pensionnat de jeunes filles; son tableau servira d'enseigne.

M. Thevenin a voulu représenter le moment où *après le départ de l'ange, Marie songe à sa haute mission*, et je puis dire qu'il a la palme sur tous ceux qui ont représenté la figure de Marie. Cette jeune fille habillée de blanc, à la figure pure et candide, aux yeux baissés et à la physionomie si méditative, a bien quelque chose de la *divinisation* qui dut se communiquer à la Vierge, quand elle eut consenti à devenir la mère de Dieu. Je ne parle pas de quelques incorrections de dessin, car j'ai envie de trouver une figure où je n'aie rien à dire, et je choisis celle-ci.

Je dois cependant avouer qu'il y a aussi des éloges à donner à *la méditation de la Vierge* de M. Decaisne; il y a de la poésie dans ces anges, qui d'un côté offrent des concerts et des hommages à l'enfant Dieu, et de l'autre lui présentent les instrumens de la Passion; mais cela ne vaut pas l'*Ange gardien* du même auteur, du salon de 1836.

Je voudrais pouvoir en dire autant du tableau où M. Van-Eycken a voulu représenter le *Dernier adieu que la Vierge donne à son fils avant de le confier au tombeau*; mais, franchement, la figure du Christ est trop cadavéreuse; ce n'est pas là ce corps qui devait trois jours après reprendre triomphant la vie; la Vierge pleure avec trop d'humanité; ce n'est pas là la femme qui savait bien que son fils allait ressusciter.

Enfin, M. Lestang a créé une figure calme et belle dans son *Assomption*; mais ce corps est trop massif; les deux anges aussi sont trop matériels, et puis ils ont l'air gauche, et semblent ne pas toucher la Vierge; la couleur est bonne, et le dessin aussi.

Je me suis trop étendu peut-être sur toutes ces toiles; mais j'ai cru que c'était la seule manière capable de donner une idée exacte de ce *salon* et de ses tableaux religieux. Je vais passer rapidement sur différentes autres figures dites bibliques. Il y a 5 à 6 *Madelaines*, mais toutes hideuses ou manquées. Celles de M. Coignard, de M. Rioust, sont des masses de chair nues, femmes éhontées, qu'on ne voudrait recevoir ni dans une église ni dans un salon. Je ne parle pas de celle de M. Tassaert, qui est une vraie et grotesque caricature. Je ne sais pourquoi, au reste, les peintres se croient obligés d'offrir aux regards, la

Madelaine toujours à peu près nue. La tradition dit que c'est en Provence, au rocher de la Ste Beaume qu'elle fit sa célèbre pénitence; or, on peut dire que rien ne fut plus nécessaire à la sainte qu'un vêtement; la température y est très-froide, et en hiver il y neige et il y gèle. Je crois qu'il y a maintenant des trappistes qui y ont besoin de la lourde robe de laine. A Jérusalem, les femmes étaient très-modestement vêtues; c'est donc un anachronisme et une inconvenance de la peindre nue et couverte seulement de ses cheveux.

L'*Enfant prodigue* de M. Boulanger n'est pas un tableau biblique; c'est une scène de mœurs espagnoles ou italiennes, avec les costumes du 15e siècle. — Les *Vertus théologales* de M. Brune forment un joli groupe de trois femmes, bien parées, bien coquettes, mais ce n'est pas un tableau religieux; j'en donne pour preuve la sœur de charité, qui représente plutôt une soubrette de la suite de Marie d'Ecosse; mais j'aime assez son *Apocalypse*. Le cheval blanc qui dévore l'espace emportant la mort, est bien exprimé; ces hommes consternés, ce soleil rouge, ces étoiles qui se détachent du ciel; cet ange sonnant de la trompette ou répandant la coupe des vengeances divines; tout cela donne une idée passable du grand tremblement qui saisira l'humanité à son heure dernière. La forme du cadre, qui offre quelques actes de cette grande scène, est originale, et mérite des éloges à celui qui l'a sculptée.

Le *S. Etienne lapidé* de M. Mottez est le plus grand tableau religieux du salon; il fera quelqu'effet dans une église, et cependant on ne saurait lui assigner un vrai caractère biblique. Le Christ, assis dans sa gloire est trop massif; la figure de saint Etienne est trop blanche pour un homme de l'Orient; l'ensemble me semble mal disposé; la principale figure est celle, non du martyr, mais de l'homme qui lui lance la plus grosse pierre, et puis la position du corps du martyr est forcée.

Venons au *Daniel dans la fosse aux lions*, de M. Ziegler. C'est la figure que l'on a le plus louée ou critiquée; sans l'approuver en entier, je ne serai pas au nombre de ses critiques. Le lion qui est aux pieds de Daniel, et que l'ange contient d'un geste de commandement, est bien; le dessin et la couleur annoncent des études sérieuses; les traits du visage de Daniel sont, en par-

ticulier, fortement sentis et exprimés. Je ne trouve à dire qu'à la taille du prophète, dont le corps est trop raccourci, à sa robe qui n'a rien d'historique; c'est à-peu-près celle d'un Franciscain. Daniel, à cette époque, était un des trois premiers personnages de la cour de Darius le Mède, la plus brillante et la plus magnifique de l'Orient; rien n'autorise un tel costume.

Les *sept péchés capitaux* de M. Steinheil, malgré les éloges qu'ils ont reçus d'un critique que j'estime beaucoup, M. le comte de Montalembert, me semblent inintelligibles et tournant à la caricature. Je n'en veux pour preuve que cet homme en chemise, qu'on a mis là pour représenter l'*Avarice*. Il y avait cent autres manières plus nobles, plus bibliques pour représenter ce péché capital.

J'avais vu dans le livret l'annonce d'un tableau représentant la *Mort d'un enfant*, d'après la jolie romance de M. Reboul. Je le cherchai avec empressement; mais quel désappointement! Figurez-vous une femme à genoux, tenant une main raide et tendue sur le corps d'un enfant, dont le corps rebondi semble enflé ou hydropique : c'est la mère. Puis un ange habillé comme un arlequin, sans intelligence, tient dans ses bras un petit corps tout rouge, tordu, les jambes retirées, véritable paquet; c'est l'emblème de l'âme. Je détournai la tête, et fatigué de tant d'œuvres sans âme, sans intelligence, sans cœur, sans foi, sans amour, je me mis à lire l'ode de Reboul, dont j'avais une copie dans mon portefeuille. Je la transcris ici, parce qu'elle est fort belle, et parce qu'elle dédommagera vos lecteurs de cette longue liste de noms, sèche et décharnée.

MORT DE L'ENFANT.

Un Ange au radieux visage,
Penché sur le bord d'un berceau,
Semblait contempler son image
Comme dans l'onde d'un ruisseau.

« Charmant enfant qui me ressemble,
» Disait-il, oh! viens avec moi;
» Viens nous serons heureux ensemble;
» La terre est indigne de toi.

» Là, jamais entière allégresse,
» L'âme y souffre de ses plaisirs;

» Les cris de joie ont leur tristesse,
» Et les voluptés leurs soupirs.

» La crainte est de toutes les fêtes ;
» Jamais un jour calme et serein,
» Du choc ténébreux des tempêtes
» N'a garanti le lendemain.

» Eh! quoi, les chagrins, les alarmes
» Viendraient troubler ce front si pur!
» Et par l'amertume des larmes,
» Se terniraient ces yeux d'azur!

» Non, non, dans les champs de l'espace
» Avec moi tu vas t'envoler;
» La Providence te fait grâce
» Des jours que tu devais couler.

» Que personne dans ta demeure,
» N'obscurcisse ses vêtemens ;
» Qu'on accueille ta dernière heure
» Ainsi que tes premiers momens.

» Que les fronts y soient sans nuage,
» Que rien n'y révèle un tombeau ;
» Quand on est pur comme à ton âge,
» Le dernier jour est le plus beau!!!... »

Et secouant ses blanches ailes,
L'Ange à ces mots prit son essor
Vers les demeures éternelles.....
Pauvre mère, ton fils est mort!

IDEE, SCHIZZI PER VARJ IDILLJ PITTORICHI SACRI OFFERTI ALL' AGNELLO DIVINO ED ALL' IMMOCOLATA SUA MADRE, DA UN POVERO FIGLIUOLO INFERMO.

Placeant virgineis oculis tuis hæc infirmitatis nostræ
Munuscula, « ô totius elegantiæ totiusque sanctimoniæ fœmina. »
(Blosius).

Ainsi vous voyez, M. le directeur, que, malgré ma paresse, je me suis exécuté de bonne grâce; mais ce n'est pas tout, puisque vous avez voulu que je vous dise ce que je pensais du *salon de* 1838, je veux, à mon tour, que vous me permettiez de parler du bel *album* dont je viens de transcrire le titre, et qui vous a été donné par l'auteur lors de son départ pour Rome. Plusieurs raisons me donnent le droit, je dirai même m'impo-

sent le devoir de parler de ces dessins. D'abord, ils sont fort beaux; ils annoncent un talent grand déjà par lui-même, et qui ne peut que mûrir encore sous le soleil de l'Italie; en outre, ils promettent un artiste véritablement chrétien, qui, comme Fiésole, aime d'amour cet *agneau divin* et sa *mère immaculée*, qu'il s'est plu à reproduire sous toutes les formes. Mais ce n'est pas tout, j'ai une raison toute personnelle qui me pousse à vous parler de ces jolis dessins et de son auteur.

Les lecteurs des *Annales* se souviennent peut-être de quelques idées que je vous communiquai pour répondre à un article *sur l'art payen*, qu'un auteur anonyme, M. L. H., vous avait envoyé, et que vous voulûtes insérer sous le titre de *L'art chrétien et l'art payen* [1]. Quand j'écrivais cet article, je ne savais pas que moi, ignorant amateur, je luttais contre un artiste qui sait admirablement unir la pratique à la théorie. Sa théorie consistait à soutenir que les artistes modernes doivent, s'ils veulent véritablement faire avancer l'art, joindre, à la mystique du moyen-âge, les belles formes naturelles de l'art grec. J'étais jusqu'à un certain point de son avis; seulement, je soutenais que ce n'était pas encore par la méthode toute matérielle, toute naturelle, actuelle, que l'on arriverait à ce résultat. M. Hallez (car vous m'avez permis ici de révélér son nom), dans ses esquisses, a essayé de réaliser sa théorie. C'est donc avec une curiosité mêlée de joie que j'ai ouvert votre *album*. Permettez-moi d'abord de parcourir rapidement les principaux sujets qui le remplissent, et puis je reviendrai à formuler mon opinion sur l'artiste.

Il faut prévenir d'abord que ce ne sont ici que des esquisses incomplètes que l'auteur a jetées sur le papier, et qui devaient être accompagnées d'épigraphes, de distiques destinés à en expliquer le sens; car, comme Girodet et Michel-Ange, M. Hallez est poète, comme on va le voir.

Le premier dessin que je remarque est le n° 2; c'est un groupe représentant la *Vierge, l'enfant Jésus et S.-Jean*. Du coin du tableau, un serpent s'élance, dardant son aiguillon; saint Jean effrayé se réfugie dans le sein de la Vierge, et s'attache à

[1] Voir l'article inséré dans le N° 74, t. XIII, p. 130 et 142.

l'enfant Jésus, qui lui-même est entre les bras de sa mère, mais celui-ci, armé de sa croix, se retourne et repousse le serpent. La Vierge, à genoux, les mains étendues vers le serpent, semble encourager son fils. La courbure de son corps, son voile, sa ceinture qui flotte sur ses épaules sont parfaits; les bras seulement sont visiblement trop longs.

L'auteur y a mis pour épigraphe ces vers latins que je vous laisse traduire et pour cause :

His te crede, puer, serpens dum sibilat, ulnis,
Virgineumque priùs, fili, ne desere portum,
Quàm tandem æthereo potiaris littore, sospes [1].

Le n° 5 nous offre encore un groupe charmant; *La Vierge, couronnée d'étoiles*, est assise sur un rocher; elle tourne sa tête à droite vers saint Jean, qui est penché vers elle et semble l'écouter, et de sa main gauche elle tient l'enfant Jésus; le serpent profitant de cette distraction, relance ses plis et menace l'enfant Jésus; mais celui-ci lève sa croix, terminée en dard aigu, contre le serpent qui recule. Ce groupe est délicieux par la figure douce, placide, virginale de la Vierge, l'attention soumise de saint Jean, et le geste ferme et viril de l'enfant Jésus.

Le même sujet est répété sous le n° 9; c'est encore l'enfant Jésus qui menace le serpent de sa croix; mais le serpent se tient au loin et n'ose approcher; et la Vierge, qui le regarde, est tranquillement assise, bien assurée de sa victoire. Les n°s 10 et 11 présentent aussi des sujets semblables, mais avec des physionomies différentes. L'enfant Jésus, ayant une croix dans une main, repose sur le sein de la Vierge; celle-ci est triste; l'enfant est rempli de force et de confiance, et de sa main libre, il ferme les lèvres de sa mère, comme pour empêcher les plaintes d'en sortir. Les deux figures de la mère et de l'enfant qui se regardent, sont délicieuses.

Dans le n° 15, la *Vierge est seule*; sous la forme de l'espérance, elle est assise sur un rocher élevé, le visage inspiré et tourné vers le ciel. Un peu plus loin est l'enfant Jésus qui, un genou en terre et à demi penché sur un abîme, tend d'un manière gracieuse

[1] Enfant, lorsque tu entendras les sifflemens du serpent, jette-toi dans le sein de cette mère, et n'abandonne pas ce port virginal, avant que tu ne sois reposé en sûreté sur le rivage du ciel.

et son corps et sa main, pour recevoir une fleur qu'un oiseau vient lui apporter.

La fig. 16 porte pour épigraphe *Silenzio e pace*; ce sont deux pensées complètes et délicieusement exécutées. La Vierge est à genoux, le corps à moitié ployé en arrière, la tête penchée sur le sein, les deux bras pendants et distendus, et considérant l'enfant Jésus, lequel, à moitié couché sur les genoux de sa mère, lève vers elle un regard tranquille.

Il y a là tout un poëme de pensées graves et résignées; je dis résignées, car la croix est devant eux élevée et décorée d'un voile qui s'étale au vent en oriflamme. Rien de plus riche, de plus ample, de plus abondant que les draperies qui couvrent la Vierge; aucune statue grecque, aucune statue romaine n'a un pareil luxe de plis et de draperies.

Dans la figure n° 20, l'on voit une jolie scène : *la Vierge et l'enfant Jésus sont assis sur un roc*, qui s'élève au-dessus d'une mer tranquille. A leurs pieds est saint Jean qui tire un filet de la mer, et présente à l'enfant Jésus les poissons qu'il a pris. Au-dessous, le poète a ajouté ces vers :

Credite, pisciculi, piscator amabilis, ille est,
Cujus non fallunt, nec perdunt retia captos [1].

La pose de la Vierge et celle du petit saint Jean sont parfaites, le torse de l'enfant Jésus ne me paraît pas assez bien. J'aurais préféré que ce fût lui et non la Vierge qui tendît la main pour recevoir le poisson.

L'enfant Jésus, du n° 21, *endormi sur le sein de la Vierge*, la tête appuyée sur sa main, et tout recueilli sur sa mère, me paraît bien mieux trouvé. La Vierge le tient serré, et semble dire, en contemplant, ce que l'auteur a mis pour épigraphe :

Qui creavit me requievit in tabernaculo meo [2].

Sine macula; tel est le titre du n° 22. La Vierge est assise sur un rocher, sa figure est effrayée, sa main élevée conjure le danger; car au pied du rocher et du milieu des fleuves, sort le dragon vomissant des flammes. Mais sur le bord du rocher, d'une main rassurant sa mère, de l'autre menaçant le serpent

[1] Croyez-le, petits poissons; c'est un bien aimable pêcheur, que celui dont les filets ne trompent ni ne perdent les captifs qu'ils ont pris.

[2] Celui qui m'a créé s'est reposé sous ma tente.

de la croix, est Jésus avec une figure calme et sereine, le pied ferme et le port assuré. A sa vue on peut dire avec le poëte :

Ne timeas... invenisti gratiam... Dominus tecum [1].

Le n° 24 nous offre une délicieuse figure de Vierge ; l'enfant Jésus est assis sur ses genoux, se retournant vers sa mère, qui, tranquille, semble se nourrir en silence de son bonheur. Dix colombes, entrelacées gracieusement, lui font une couronne de candeur et d'innocence.

Le *non prævalebunt*, du n° 25, est une image parfaite de la force et de la victoire. La Vierge entourée de son voile, comme d'une auréole, a sa droite étendue, et, à ce geste, les traits de l'ennemi tombent brisés ou impuissans ; de sa gauche, elle menace le serpent qui recule dans ses replis. L'Enfant-Dieu, debout sur la gauche, la main droite sur sa mère, et de la gauche portant l'oriflamme de la croix, semble le hérault de la victoire.

La *Ruth céleste* du n° 26, avec son Jésus armé de la faucille, avec sa gerbe dans les bras de la Vierge, sa couronne d'étoiles et ses riches draperies, est aussi un bien délicieux dessin ; mais le n° 27 est sans aucun doute celui qui mérite la palme sur tous les autres ; il porte cette jolie épigraphe :

Virginalium animarum sponsus, regina, patroni ;
Jesus, Maria, Joseph, Joannes, Philomena, Gregorius Nazianzenus [2].

et sa composition y répond parfaitement. Deux groupes partagent le tableau ; la Vierge assise sur le premier plan, belle de majesté, voilée et drapée à la romaine ; auprès d'elle S. Joseph, qui tient sur ses genoux l'enfant Jésus, lequel offre un bouquet de lys à une jeune fille, debout, mais qui se penche gracieusement pour le recevoir : à côté de la jeune fille est S. Jean avec une belle figure de jeune homme, et derrière une majestueuse tête de vieillard, celle de S. Grégoire. On le voit ; tous les âges, toutes les chastetés, divines et humaines, sont réunis là, et forment une scène parfaite, que le S. Esprit qui la couvre de ses ailes, semble animer de son amour divin. Un pareil dessin vaut un tableau, et c'est curieux à voir.

[1] Ne crains rien... tu as trouvé grâce... le Seigneur est avec toi.

[2] L'époux, la reine, le protecteur des âmes vierges ; Jésus, Marie, Joseph, Jean, Philomène, Grégoire de Nazianze.

Ainsi donc que M. Hallez continue, il est dans la bonne voie, et cependant qu'il prenne garde à une chose; je conviens que toutes ses figures sont d'une mystique rare; quelques-unes de ses Vierges pourraient lutter avec celles de Fiesole, et la naïveté de la composition rappelle tout ce que l'on conçoit de plus gracieux; mais je l'ai dit, qu'il prenne garde à une chose, c'est de ne pas prendre l'ornement pour la beauté, et la beauté par la majesté; surtout qu'il évite cette fausse grandeur, que je reprochais aux Grecs et aux Romains d'avoir mis sur la figure de tous leurs grands hommes; ainsi, pour en citer un exemple très-sensible, je lui dirai que la Vierge de ce dernier dessin est trop *belle* et trop *fière personne*; la manière surtout dont elle relève son voile du bras droit, nu et arrondi, ne saurait convenir à Marie; c'est un geste de reine, de déesse, d'une Cléopâtre, d'une Junon, mais non de Marie, fille de Joachim, mère de ce Jésus qui faisait des charrues avec son père Joseph. C'est ce qu'il y a de plus à craindre pour lui; je veux bien qu'il dessine, qu'il modèle purement ses figures, puis qu'il les habille richement d'après la tradition et l'histoire; mais qu'il prenne garde de les parer. Nos saintes se sont quelquefois habillées richement, mais elles n'ont jamais mis de *parure*, elles n'ont jamais posé, elles n'ont jamais eu ni orgueil ni vanité. Voilà ce que je recommande à M. Hallez, il me comprendra à coup sûr; et maintenant qu'il me permette de répéter avec lui la belle dédicace qu'il a mise en tête de ses esquisses. Oh! oui, vous êtes poète, jeune homme, poète de cœur et de foi :

A L'AGNEAU DIVIN ET A LA MÈRE IMMACULÉE.

Très-douce Vierge, aurore sans nuage,
Beauté sans ombre, étoile du matin,
A vous remets ma vie et mon jeune âge;
A vous remets mon cœur et mon destin.
Vous êtes mère; et moi, foible, volage,
Bien ai besoin que me tendiez la main,
Et me gardiez de tempête et d'orage,
Emmi les rocs qui bordent le rivage,
Vers où devrai diriger mon chemin.

O soyez-vous ma plus ferme assurance,
Soyez toujours, soyez mon espérance,
Et jusqu'au jour où verrai le bonheur,

Où bénirai sans fin votre assistance,
Pour seule vous, prenez mon pauvre cœur;
Vous aimera, point ne sera menteur;
Gros de soupirs, il vous quiert souvenance.

O si vouliez, bien aurois un désir,
Que, dans ma simple et tendre confiance
Bien soumettrois à votre bon plaisir :
Tout près de vous, chacun jour de ma vie
Travaillerois pour Jésus et pour vous;
Le faire aimer est ma plus chère envie,
Vous faire aimer est mon vœu le plus doux.

De vous, adonc, dans un tendre délire,
Je recevrois mes pinceaux et ma lyre;
Puis sous vos yeux, d'une timide main,
Laissant mon cœur toute l'œuvre conduire,
Je tracerois votre portrait divin,
Votre beauté, votre tant doux sourire,
Qui fait pâlir les astres du matin,
Et soumettrois à votre aimable empire
Tout esprit droit, tout cœur non inhumain !

Combien alors, attentifs à vos charmes,
Mes yeux iroient versant de douces larmes;
Et vous, sensible à ma tendre ferveur,
Vous, quelquefois, si mes pinceaux fidèles
Avaient su plaire à votre aimable cœur,
Inclineriez vos lèvres maternelles
Vers un enfant qui vous aima toujours,
Qui de vous seule attendit son secours,
Et n'espéra qu'à l'ombre de vos ailes.

Ce doux projet auquel tant il aspire,
A mon esprit sourit plein de douceur,
Si donc vouliez,... si daigniez y souscrire!...
O douce mère! en ce vallon de pleurs,
(Si jeune encor, déjà trop le puis dire)
Las! ai compté bien des jours de douleurs!
Mais si vouliez.... si daigniez y souscrire,
Plus ne verrois que des jours enchanteurs.

Si couleroient, formés d'instans flatteurs,
Les ans tardifs de mon pélérinage,
Si fournirois ma course sans orage,
Si bénirois tous les jours vos faveurs,
Et lorsque enfin finirois mon voyage,
Tout bellement irois à votre cœur,
Où dans vos bras, à jamais, sans nuage,
Verrois briller le beau jour du bonheur.

Oh oui, ces vers sont beaux, sont inspirés par une âme chrétienne! et l'âme du poète et de l'artiste est précisément une de celles que, nous tous, nous cherchons dans ce siècle d'isolement et d'égoïsme; et aussi combien je désirerais pouvoir répondre, oh! jeune poète, à la demande que je sais que vous avez faite si souvent, et encore dans votre dernière lettre de Rome, pour savoir quel est celui qui, ailleurs, a été votre antagoniste, et qui ici vient vous féliciter, et se hasarde même à vous donner quelques timides conseils; mais je ne puis; seulement, sachez que j'accepte votre amitié, et par-dessus les Appennins et les Alpes, ô mon frère, je serre la main que vous me tendez, et dans ces étoiles où plane votre esprit, je vous donne le saint baiser des agapes, comme les frères et les sœurs des premiers jours. Bien plus, si dans un de ces songes, au milieu desquels vous apparaissent si souvent la Mère immaculée et le divin Enfant, il se présente à vous quelque figure inconnue, qui sincèrement vous félicite, applaudit à vos efforts, vous montre la route ouverte, et relevant votre courage parfois abattu, vous exhorte à continuer votre route, c'est moi; soyez-en assuré, c'est mon âme, paresseuse, besogneuse, indolente, incapable dans le bien, mais remplie d'impatiens désirs pour tout ce qui est bien, et s'identifiant avec amour à tout le progrès qui s'annonce, et aussi prenant quelquefois la tâche facile de montrer du doigt le chemin qui est à faire, et l'espace à parcourir.

****.

Économie sociale.

DES HOSPICES D'ENFANS TROUVÉS EN EUROPE,

ET PRINCIPALEMENT EN FRANCE;

Par M. Remacle, ouvrage couronné par les académies du Gard et de Mâcon, et par la société des établissemens charitables de Paris [1].

Dès les premiers siècles l'Eglise prit soin des enfans trouvés.—Le Frère Guy au 12e siècle. — Saint Vincent de Paul. — Raison en faveur de la suppression des tours. — Résumé de l'ouvrage.

Le réparateur divin de la société humaine, en prêchant la charité, en établissant l'amour pour base de sa religion, avait préparé cette grande révolution des idées qui amena l'abolition de l'esclavage; en déclarant que la femme était la compagne de l'homme, en élevant le mariage à la dignité de sacrement, il avait réhabilité cette moitié de l'espèce humaine qui, en dehors du Christianisme, subit d'une manière si rigoureuse toutes les conséquences du châtiment primitif: « tu seras » sous la puissance de l'homme, et il aura autorité sur toi [2]. » Lui aussi, il avait dans son passage sur la terre, caressé et béni les enfans, il leur avait ouvert ses bras, il avait dit à ses disciples qui voulaient les écarter: « Laissez les petits enfans venir à moi »; et cette parole fécondée par l'inspiration céleste au cœur de Vincent de Paule, a fait surgir des palais destinés à recueillir l'enfance souffrante et délaissée.

Mais ce serait une erreur que, grâce aux recherches déposées dans l'ouvrage de M. Remacle, nous avons hâte de rectifier dans les esprits qui en seraient imbus, de croire que l'E-

[1] 1 vol. in-8°, se vend à Paris, chez Treuttel et Würtz, rue de Lille, n° 17.

[2] *Genèse*, ch. III, v. 16.

glise avait attendu seize siècles pour recueillir dans son sein ces *petits enfans* que son maître lui avait recommandés.

Dès les premiers siècles, l'esprit du Christianisme pénétrant ces mœurs païennes pour lesquelles jusqu'à ce moment, l'avortement, l'exposition étaient des actions communes et toutes simples, la législation commençait à condamner ces crimes; l'Eglise recueillait les enfans délaissés; la maison où l'on nourrissait ceux qui étaient encore à la mamelle, nous dit Fleury, s'appelait *Brephotrophium*; sous Justinien, ces établissemens prirent un caractère public.

Nous voudrions pouvoir suivre l'auteur du livre *sur les hospices d'enfans trouvés*, dans les détails si pleins d'intérêt, où il entre pour représenter d'abord l'état des mœurs de la Grèce et de Rome en ce qui touche l'exposition des enfans, puis le développement successif de la charité chrétienne qui les attire à elle; les constitutions des princes chrétiens, les avertissemens, les injonctions des conciles, et les temples chrétiens offrant bientôt appendue à ses murs une crèche de marbre destinée uniquement à recevoir ces précieux dépôts. On verrait que l'idée première des tours, qui préoccupe si vivement les esprits depuis quelques années, et qui fournit à M. Remacle matière à de longues et savantes discussions n'est pas moderne; cette circonstance n'est point un argument que nous pensions réellement faire valoir en faveur de l'une ou de l'autre des deux opinions qui se combattent sur ce point; c'est un simple fait que nous signalons en passant.

L'oublieuse histoire laisse quelquefois s'effacer de ses pages les noms les plus capables de les ennoblir: il faut quelque circonstance particulière pour les raviver et les offrir de nouveau à l'amour et à la vénération du monde; le nom du frère Guy devrait désormais se placer toujours à côté de celui de saint Vincent de Paule, qui l'aurait certes volontiers avoué pour son modèle dans la carrière où il l'avait précédé. Au douzième siècle, cet homme, vrai Vincent de Paule du moyen-âge, mais que nous ne connaissons que par son nom et par ses œuvres immenses, avait fondé à Montpellier, sous l'invocation du Saint-Esprit, un hospice où il recevait les enfans exposés. Un siècle à peine après la fondation de leur ordre, les enfans de

maître Guy, les frères hospitaliers du S.-Esprit, remplissaient l'Europe; l'Italie, la Sicile, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Espagne avaient vu surgir ces établissemens de charité ouverts aux enfans exposés; et pendant trois siècles les mains de ces saints religieux recueillirent ces innocentes victimes.

La tempête des guerres religieuses du 16e siècle les enleva aux malheureux; mais Dieu avait réservé Vincent de Paule pour recueillir leur héritage et les faire revivre de leurs cendres. Combien d'entre nous connaissent le modeste bienfaiteur de l'humanité, ce frère Guy, que M. Remacle présente avec tant de raison à nos hommages, en le plaignant de l'oubli de l'ingrate histoire. Il travailla pour Dieu, le souvenir du monde lui importait fort peu sans doute, mais à nous il importe beaucoup.

Quand parut Vincent de Paule, la législation était contrainte de s'avouer impuissante pour arrêter les infanticides et les expositions; elle ne pouvait suppléer la charité. On frémit au récit des crimes dont les rues de Paris étaient journellement le théâtre, et les enfans délaissés les tristes victimes. On sait les miracles de la charité du saint apôtre, de Mme Legras et de ces filles admirables dont elle fonda l'institution.

La révolution de 93 détruisit l'œuvre admirable de S. Vincent de Paule; elle prétendait la remplacer par une série de décrets et de lois auxquels manquait tout principe vital. Napoléon le comprit, il rappela la religion, et rendit aux filles de S. Vincent, ces enfans d'adoption qui avaient tant souffert de leur exil, et qui les rappelaient de tous leurs cris de détresse. Le décret du 19 janvier 1811 est la base de l'organisation actuelle des hospices des enfans trouvés; mais nous nous arrêterons avec l'auteur à en examiner l'esprit et les dispositions, avant de le suivre dans l'examen de quelques-unes des questions les plus importantes sur ce sujet si digne d'attention.

Beaucoup de personnes s'imaginent que les tours d'exposition sont une création de S. Vincent de Paule, alors qu'il fondait ses hospices d'enfans trouvés; c'est là une erreur grave que M. Remacle rectifie; mais cette institution, de quelque manière qu'on veuille la juger, ne peut revendiquer pour elle,

l'autorité de ce grand nom. Avant 93, les enfans étaient présentés et admis avec la formalité d'un procès-verbal constatant toutes les circonstances relatives à leur présentation ; c'est en ce point, surtout, que le régime établi pour l'admission par le décret de 1811, diffère de l'ancien système ; les réglemens modernes ordonnent qu'à la porte « des hospices d'enfans trou» vés, sera placé un tour ; celui qui se détermine à abandon» ner un enfant à la charité publique, le dépose dans ce tour » et sonne ; une sœur hospitalière, chargée spécialement de ce » service vient aussitôt, et ramasse l'enfant sans pouvoir même » apercevoir la personne qui l'a apporté. »

Depuis l'établissement des tours, le nombre des enfans délaissés a augmenté dans une progression énorme, ainsi qu'on peut le voir établi par le calcul de M. Remacle. Il serait peut-être trop absolu de conclure de ce fait, que les tours favorisent ce délaissement, lorsque tant d'autres causes peuvent y avoir une part plus ou moins grande, et que dans le tableau qui nous est offert, une proportion croissante, déjà fort sensible, se fait remarquer dans les années antérieures à l'organisation due au décret de 1811.

Quoi qu'il en soit, le consciencieux auteur de l'ouvrage que nous avons sous les yeux, pénétré du désir d'arriver à la vérité sur toutes les questions, palpitantes aujourd'hui, qui ressortent de celles des enfans trouvés, ne néglige aucune des sources où il peut espérer de découvrir quelques documens ; c'est pour cela qu'avant d'aborder de face les diverses propositions qu'il a le projet d'examiner, il cherche la solution qu'ont reçue chez les différentes nations de l'Europe, les théories dont l'application y a été tentée, pour de là, tirer ensuite des argumens qui, ayant leur base dans des faits, sont par là même moins susceptibles d'égarer, si l'on a surtout soin de faire la part des circonstances toutes particulières, capables d'influer sur les résultats.

Quand il entre, après ces données générales, dans l'examen des questions d'économie sociale que soulève son livre, M. Remacle s'adresse celle-ci comme l'une des plus importantes par ses conséquences : *faut-il supprimer les tours d'exposition? l'existence de ces tours est-elle un moyen de prévenir les infanticides?...*

puis, il s'arrête sur le seuil comme effrayé. On aime à voir en lui cette sorte d'irrésolution, alors même qu'il a acquis à force de travaux, de méditations et d'études, une conviction entière. « Comme tous les hommes qui auront un avis à émettre sur ce » sujet, dit-il, nous avons passé par toutes les angoisses du » doute avant de nous arrêter à une opinion; notre conviction » était déjà formée par une masse de preuves que nous nous la » reprochions encore comme pouvant être dans l'avenir l'occa- » sion et comme la cause d'un meurtre; et aujourd'hui même, » en exprimant par devoir ce que nous croyons être la vérité, » nous ne pouvons pas nous défendre d'une certaine émotion. »

Ces sentimens font honneur à leur auteur : plus celui qui les exprime donne de preuves d'une capacité remarquable (et on ne peut nier que cet ouvrage ne porte le signe d'un vrai talent), plus ils sont honorables... Nous avouons même que cette candeur, cette ingénuité portent avec elles la marque d'une bonne foi qui provoque l'assentiment, lors même que la force seule des raisons ne le déterminerait pas entièrement; c'est, pour notre part, ce que nous éprouvons après avoir lu ces pages.

M. Remacle établit, par des raisons puissamment déduites, mais que nous n'essaierons pas de reproduire ici, dans la crainte de les affaiblir, ces trois propositions : 1° il n'est pas vrai que les tours d'exposition aient mis un terme aux infanticides; 2° il n'est pas prouvé qu'ils en aient diminué le nombre; 3° il est prouvé, au contraire, que l'augmentation ou la diminution du nombre des tours, a été sans influence sur celui des infanticides.

D'une autre part, l'auteur résume en ces termes tous les inconvéniens résultant du système actuel : « L'abus principal, » l'abus générateur, c'est le tour. Il nuit à l'enfant, à la société, à » la famille même auteur de l'exposition; il contrarie tous les » principes, renverse toutes les notions, sanctionne tous les » désordres; et le secret qu'il assure aux mères coupables, seul » motif de son existence, ce secret pourrait être garanti, dans » le cas où il est réellement nécessaire, par des moyens aussi sûrs » et moins dangereux.

» De cet abus naît la progression croissante du nombre des
» enfans trouvés.

» De cette progression, l'énormité de la dépense ; de l'énormité
» de la dépense, le peu de soins apportés à l'éducation des enfans,
» et leur délaissement à cet âge où ils auraient le plus besoin de
» direction.

» De telle sorte qu'il est possible de frapper tous les abus en
» un seul, et qu'avec les tours d'exposition tombent les griefs
» principaux de l'économie politique moderne contre les hos-
» pices des enfans trouvés. »

Quant au système d'éducation suivi pour les enfans trouvés, M. Remacle demande qu'il soit modifié dans tous ses élémens, afin d'assurer des résultats vraiment désirables pour payer la société de ses sacrifices. Nous embrassons avec empressement ce vœu et les idées pleines de justesse développées par l'auteur. Il veut que la société se substitue véritablement à la famille, vis-à-vis de ces pauvres enfans qu'elle a adoptés, et qui peuvent dire avec l'orphelin de l'Ecriture sainte : *Pater meus et mater mea dereliquerunt me !*... Il veut que la société soit vraiment père et mère, comme ces titres lui en imposent le devoir. Que l'intelligence de ces enfans ne s'ouvre donc qu'à la vérité, leur cœur qu'aux émotions vertueuses ; qu'à l'enseignement industriel se joigne surtout l'enseignement religieux.

Puis il résume ainsi l'expression de ses vues, pour l'amélioration de l'institution des enfans trouvés :

« Admission pour tous à bureau ouvert et avec déclaration.

» Maisons d'instruction et de travail. Nouvelle répartition des dépenses.

» Telles sont les réformes que nous proposons à la législation
» qui régit les hospices. Elles feront tout le bien que des réformes
» de ce genre puissent faire. Ce sera au gouvernement et à la
» religion à faire le reste : le premier, en diminuant la détresse
» des classes pauvres, par une administration éclairée et miséri-
» cordieuse ; la seconde, en combattant les mauvaises mœurs
» par son action continue et toute puissante, et en propageant
» l'esprit de charité par ses divins exemples. Il y aurait erreur et
» folie à prétendre guérir, par des moyens purement administra-
» tifs, une plaie qui est surtout morale. Que l'amour de l'ordre

» prenne la place de cet esprit de vertige, dont le moindre danger » est de jeter la perturbation dans les états ; que les doctrines » religieuses pénètrent la société du sommet à la base ; que l'ins- » truction publique soit chrétienne, et l'on verra les liens de » famille se resserrer, et avec les bonnes mœurs, viendra l'ai- » sance leur compagne ordinaire ; le libertinage cachera ses » désordres avec d'autant plus de soins qu'il sera plus rare, et » le fléau des expositions et abandons d'enfans, qui malheu- » reusement ne disparaît jamais entièrement chez un peuple, » n'existera plus que comme une menace devant laquelle les » gouvernemens éclairés ne pourront pas s'endormir.

» Ce tems est-il près de nous? nous n'osons l'espérer. Ouvrier » obscur et inconnu, nous apportons notre pierre à l'édifice qui » doit un jour abriter nos neveux, en laissant, à de plus habiles, » le soin de la mettre en œuvre. Dussent nos efforts être dédai- » gnés, nous nous en consolerions en pensant que notre exemple » au moins n'aura pas été inutile. »

Est-il nécessaire, après tout ceci, que M. Remacle proteste de ses intentions, et de l'esprit qui l'a inspiré; qu'il nous dise que l'intérêt des pauvres enfans l'a toujours guidé, et que des vues si pures ne sauraient tomber sous le coup de la menace, par laquelle le pape Vigile protégeait, en 542, l'hôtel-Dieu de Lyon, objet de sa plus tendre sollicitude, comme vicaire de celui qui a dit : Ce n'est pas la volonté de mon père, qui est dans les cieux, qu'il périsse un seul de ces petits enfans....

Non, quel que soit le parti qu'on embrasse après avoir assisté à cette espèce de lutte que se livrent, dans l'ouvrage dont nous rendons compte, les diverses opinions sur la question des enfans trouvés, on ne peut se dispenser d'applaudir aux motifs qui ont inspiré à l'auteur ses études, ses recherches, et la consignation, dans ces pages, des résultats par lui obtenus.

Le travail tout entier porte l'empreinte d'une ame essentiellement religieuse, d'un cœur pénétré de l'amour du bien ; mais dont la sensibilité ne réagit pas comme il arrive trop souvent, sur la justesse de l'esprit et la rectitude du jugement ; le mérite d'un style constamment approprié à la nature du sujet, grave et digne sans être sec ni raide, animé et brillant quand les circonstances le comportent, mais toujours correct, vient servir

comme d'encadrement et d'ornement au mérite plus solide du fond de l'ouvrage. Des suffrages nombreux sont venus d'ailleurs prévenir notre jugement, et les palmes cueillies par l'auteur dans divers concours, et en dernier lieu dans celui ouvert par la société des établissemens charitables de Paris, nous rassurent contre le scrupule d'avoir été influencé dans ce compte rendu, par de vives sympathies et le souvenir d'anciennes relations trop promptement interrompues.

Nous le disons donc à M. Remacle : continuez à suivre la carrière dans laquelle vous avez débuté avec bonheur; vous y trouverez encore le moyen d'être utile à l'humanité et à votre pays, et vous satisferez ainsi au besoin de votre cœur. Nous le lui disons sans flatterie et sans arrière pensée; car il faut qu'il sache bien qu'en cette occasion la critique n'a sacrifié à l'amitié aucun des droits de sa liberté et de son indépendance [1].

JULES JACQUEMET,
Avocat à la cour royale de Paris.

[1] Voir en outre ce que nous avons dit sur cette question, en rendant compte de l'ouvrage de M. l'abbé Guillard, dans le tome XV, page 95.

Nécrologie des auteurs morts pendant le semestre.

Boucheron (le chev. Ch. Emm.). 16 mars. — 64 ans.

De Turin, littérateur, professeur de langue latine à Turin, a laissé : *Biographies du comte Damien Priocca*; — *De l'abbé Thomas Valpeya Caluzo*; — *Du Vernazza*; — Différentes *Inscriptions funéraires* publiées à Turin par le professeur Vallumy; — *Des Préfaces* à la collection des *Classiques latins* de Pomba.

Beaufort d'Hautpoul (la comtesse de). — 74 ans.

Littératrice, a laissé : *Recueil de poésies*; — *Manuel de littérature*; — Une *édition* des œuvres de son oncle Marsolier des Vivetières.

De Bovet (Mgr. François), 6 avril. — 93 ans.

De Grenoble; le dernier des évêques sacrés avant la révolution; a été successivement grand-vicaire de Saint-Omer et d'Arras; prévôt de la cathédrale de cette dernière ville; en 1781 abbé de Bonlieu; membre de l'assemblée du clergé en 1785 et 1786; évêque de Sisteron en 1789; émigré en Suisse, en Italie, en Allemagne, en Angleterre; rentré en France à la restauration; archevêque nommé de Toulouse en 1817, et installé par procuration en 1819; démissionnaire de cet archevêché en 1820 pour des raisons de santé; nommé alors chanoine de Saint-Denis. Il a laissé : *Mémoire sur le concours pour les cures* dans le procès-verbal de l'assemblée de 1785. — *Réclamation contre la suppression de l'évêché de Sisteron*; lettres du 24 novembre et du 12 décembre 1790 au chapitre de sa cathédrale, à ses curés et à ses vicaires; du 14 mars et du 18 juillet 1791. — *Réflexions sur le nouveau serment prescrit en France et sur les motifs par lesquels on croit pouvoir le justifier*. Ferrare, 1793. — *Réflexions sur un mandement de J.-B. Villeneuve*, évêque constitutionnel, aux fidèles des Basses-Alpes. 1795. — *Réflexions sur un prétendu bref du 5 juillet* 1796. Ferrare, 1797. — *Consolations de la foi sur les malheurs de l'Eglise*, in-12; 1797; réimprimé à Toulouse en 1819. — *Instructions sur les atteintes portées à la religion*; 1798; en Allemagne; réimprimées à Besançon en 1819. — *Signataire des réclamations des évêques non démissionnaires au souverain pontife.* — *Instruction à son clergé*, 1801. — *Lettre en* 1802 *pour annoncer qu'il laissait son troupeau entre les mains du pape.* — *Lettres de démission en* 1812. — *Observations sur les différends de Louis XIV avec la cour de Rome*, dans *l'Ami de la religion*, N° 754, octobre 1822. — Des *Dynasties égyptiennes suivant Manethon, considérées en elles-mêmes et sous le rapport de la chronologie et de l'histoire*. Paris, 1829. — Avignon, 1836. — *Histoire des derniers Pharaons et des derniers rois de Perse, selon Hérodote, tirée des livres prophétiques et du livre d'Esther*. 2 vol. in-8°, Avignon, 1836.

Cacclanino (Antoine), février. — 69 ans.

De Milan, mathématicien, a laissé en italien : *Exposition d'un principe géométrique sur le système différentiel.* Milan, 1815. — *Méditation sur le calcul différentiel.* 1833. — Manuscrit sur l'*impossibilité de la résolution des équations au-dessus du 4e degré.*

Castellan (Ant.-Laur.), avril.—66 ans.

De Montpellier, peintre et littérateur. On a de lui : *Lettres sur l'Italie, la Grèce, la Morée, l'Hellespont et Constantinople* ; long-tems rédacteur de l'article *Beaux-arts* dans le *Moniteur*.—Collaborateur du *Dictionnaire des beaux-arts.*

Colas de la Noue (Gustave), 20 février. — 26 ans.

D'Orléans, jeune littérateur plein d'espérance et de mérite, collaborateur de la plupart des journaux catholiques de Paris, auteur d'*Enosh*, poëme qui qui n'était que le *prologue* d'un grand poëme biblique, dont il avait le plan tout formé ;—De plusieurs *articles* insérés dans la *Revue européenne*, la *France catholique*, l'*Université catholique*. Après une vie remplie de foi, mort très chrétiennement d'une maladie de langueur, causée peut-être par l'ardeur d'une imagination toute de feu.

Fabré-Palaprat (Bernard-Raymond), janvier.

Du diocèse de Cahors, ordonné prêtre par les constitutionnels, au commencement de la révolution, entré dans l'ordre des Templiers, sacré évêque sous le rit joannite par Arnal, puis sous le rit romain par l'évêque Mauviel, grand-maître de l'ordre en 1804, exerça obscurément la médecine jusqu'en 1832, où il ouvrit une espèce d'église de Templiers; puis il est rentré dans son obscurité, et est mort dans les Pyrénées. On a prétendu que c'était lui qui avait sacré l'abbé Chatel, évêque primat des Gaules ; mais nous avons entre les mains une lettre originale signée de lui, où il nie ce fait, et assure que *M. Chatel a été sacré selon le rit de l'Eglise chrétienne primitive, par M. Jean de Jutland, qui l'a interdit depuis, pour des motifs graves.* Fabré Palaprat a laissé : le *Levitikon*, et différentes lettres à *Mgr. l'archevêque de Paris*, — aux *Etudes religieuses*, à l'*Univers*, etc.

Gazzera (le commandeur Joseph), le 2 avril. — 79 ans.

De Mondovi, a laissé : *S. Augustin, le Retour en Afrique*, ou *les Veilles pendant un trajet d'Italie à Carthage*, traduit de l'italien ; in-8° ; Paris, 1826.

Gironi (l'abbé Robustiano), 1er avril. — 69 ans.

Né à Gongangola près de Milan, bibliothécaire de Brera, littérateur et antiquaire : collaborateur de Jules Ferrario dans les *Costumes anciens et modernes*, 15 vol. Milan, 1829.—*Della pinacoteca del palazzo delle scienze e arti di Michele Bizi*, 1 vol. in-fol.; Milan, 1812.—*Le Nozze dei Greci*, 1 vol. in-4°; Milan. 1819.—*Saggio intorno alla musica dei Greci*, in-4° ; Milan, 1822.—*Elementi dei doveri dell'uomo*, in-8°, 1813. — *Dissertation sur le véritable auteur de l'Imitation de J.-C.*, 1834. Directeur de la *Biblioteca italiana.*

Grimod de la Reynière, décembre 1837. — 79 ans.

Littérateur, poète, et auteur de l'*Almanach des gourmands*, 1803. — *Réflexions philosophiques sur le plaisir.* — Coopérateur du *journal de Neufchatel.*

Konigsfelden (François-Louis-Haller de), 19 avril. — 82 ans.

Historien et numismate; auteur de l'*histoire de l'Helvétie sous la domination romaine.*

Poggio (Jean-Antoine), 14 janvier. — 68 ans.

De Verceil en Lombardie, peintre, poète et littérateur, a laissé : *Traduction* des vers de Delisle sur l'*immortalité de l'âme*, 1812. — *L'Imaginazione.* 1817.

Porticelli (Louis), 30 janvier. — 64 ans.

De Lenata Pozzolo, dans le Milanais, professeur d'éloquence, a laissé : *Traité sur les règles poétiques.* — Auteur de *Notes savantes sur le Dante.* — *Sannazzaro e Lippi.*

Reuss (Jérémie-David), 15 décembre 1837. — 87 ans.

Né dans le duché de Schleswig en 1750, le doyen des bibliothécaires d'Allemagne, a laissé : *Repertorium commentationum à societatibus litterarum editarum.* Gœttingue, 1801—1820; 20 vol. in-4°, ouvrage d'une haute importance.—*L'Angleterre savante*, de 1770 à 1790; Berlin, 1791, 10 vol. in-8°; continuée, *ibid.* 1804, 6 vol. in-8°. — *Descriptions des manuscrits et livres remarquables de l'Université de Tubingue*, etc.

Ronchetti (l'abbé Joseph), février. — 80 ans.

De Bergame, historien et littérateur, a laissé : *Memorie storiche della città e chiesa Bergamesca.* — Il prit part à la publication du *Codex diplomaticus* de Ch. Lupi.

Trouvé (Jacques-Athanase), 26 mars. — 58 ans.

De Caen, a laissé : *Notice historique sur l'hôtel-Dieu de Caen.* — *Mémoire sur la population du Calvados.* — *Manuel des bains de mer.* — En manuscrit. *Essai sur la jalousie chez les enfans.*

Salvolini (François), février. — 29 ans.

De Faenza, dans l'Etat de l'Eglise, égyptologue distingué, qu'une maladie de poitrine compliquée d'une paralysie du côté droit, qui s'était déclarée au mois d'octobre dernier, vient d'enlever à la science égyptienne, à laquelle, presque seul, il était uniquement consacré. Il a laissé dans sa courte carrière : *Des principales expressions qui servent à la notation des dates sur les monumens de l'ancienne Egypte, d'après l'inscription de Rosette*; première lettre à M. l'abbé Costanzo Gazzera; Paris, 1832. — 2ᵉ *Lettre* sur le même sujet, à M. l'abbé Costanzo Gazzera, *ibid.*, 1833. — *Campagne de Rhamsès-le-Grand* (Sésostris) *contre les Schéta et leurs alliés*; manuscrit hiératique égyptien appartenant à M. Sallier, à Aix en Provence; *notice sur ce manuscrit*; Paris, in-8°, 1835, sur le *Dict. de la langue copte* de M. Amédée Peyron, dans le *journal de l'Instruction publique*, tome v. — *Specimen de quelques corrections à l'édition de différens textes hyéroglyphiques qui ont paru dans la 1ʳᵉ livraison de l'ouvrage :* les monumens de l'Egypte et de la Nubie, d'après les dessins exécutés sur les lieux sous la direction de M. Champollion le jeune, etc., Paris, in-4°, 1835. — *Analyse grammaticale raisonnée de différens textes anciens égyptiens*; ouvrage dédié à S. M. le roi de Sardaigne, 1ᵉʳ vol. contenant le texte hiéroglyphique et démotique de la pierre de Rosette, avec 1 vol.

de planches; *inachevé*; Paris, in-4°, 1836.—*Traduction et analyse grammaticale des inscriptions sculptées sur l'obélisque égyptien de Paris*, suivie d'une notice relative à la lecture des noms des rois qui y sont mentionnés; Paris, in-4°, avec quatre planches, 1837.

Nous nous proposions de mettre ici la nécrologie et la longue bibliographie de M. Silvestre de Sacy; mais nous les renvoyons au Numéro prochain, parce que nous espérons les compléter par la communication que nous a promise M. le baron de Slane, de tous les *ouvrages restés manuscrits* de l'illustre savant, manuscrits dont M. de Slane a été chargé de faire le relevé.

Bibliographie.

DÉMONSTRATION EUCHARISTIQUE, où l'on fait sentir enfin à tous les hommes la magnificence et l'infaillibilité de l'Eglise romaine, par le seul *éclat* du plus profond de ses *Mystères*; où l'on fait voir *toutes* les vérités, et, par conséquent, toutes les sciences, toutes les vertus, toutes les supériorités, dans *Une*; et où le plus simple fidèle est mis à même de défier et de confondre le plus savant incrédule; par M. Madrolle.

Nouvelle édition, double de la précédente, augmentée d'une *Démonstration ecclésiastique*, in-8°, compact, papier des Vosges; chez Périsse. 2 fr. 50 c., au profit d'une œuvre recommandée par Mgr. l'archevêque.

La *Démonstration Eucharistique* est de l'auteur du *Prêtre devant le siècle* (in-8°. 1 fr. 25 c.), qui a obtenu un succès si extraordinaire, et dont la première édition a mérité un bref de Rome. Composée pour un prince sur le désir de son ancien gouverneur, déjà connue dans le monde savant et humblement soumise à la plus haute autorité, *la Démonstration eucharistique* a été imprimée à la prière et aux frais d'un célèbre indifférent en matière de religion, qu'elle a ramené et convaincu.

Voici le jugement que vient de porter sur ce remarquable ouvrage, M. l'abbé le Courtier, dont les instructions éloquentes ont attiré tant de monde dans le carême aux missions étrangères de Paris :

« Je vous assure avoir lu la *Démonstration eucharistique* avec bonheur de foi et de croyance. Il y a une profondeur de science et de vérité saisie par l'analyse qui fait un grand bien à un cœur catholique et qui m'a vivement pénétré. On ne saurait trop féliciter l'auteur dont les veilles sont si noblement employées. Il fait ce que disait Saint-Thomas d'Aquin au lit de la mort et au seuil de la vie : *Ego de sanctissimo corpore domini nostri Jesu-Christi, multa docui, multa scripsi*, etc. etc. »

OUVRAGES PUBLIÉS PAR M. L'ABBÉ DE GENOUDE,

Se trouvant à la librairie de la Gazette de France, rue du Doyenné, 12, et rue de Sèvres, 18.

I. *La Raison du Christianisme*, ou Preuves de la vérité de la religion, tirées des écrits des plus grands hommes de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne; nouvelle édition, augmentée de plusieurs articles importans. 3 vol. in-4°, sur 2 colonnes, prix, 39 fr. (La première édit. formait 12 vol. in-8°.)

II. *Les Pères des trois premiers siècles de l'Eglise.* 12 vol in-8°, sur beau papier cavalier, prix, 7 fr. le vol. Les trois premiers sont en vente; le quatrième est sous presse.

III. *La Sainte Bible.* 3 vol. in-8°, prix 18 fr.

IV. *De la vérité Universelle* pour servir d'introduction à la philosophie du verbe, par M. de Lourdoueix. 1 vol. in-8°, prix, 7 fr.

V. *Mallebranche*, publié par MM. de Genoude et de Lourdoueix. 2 gros vol. in-4°, prix, 20 fr.

V. *Discours sur les rapports* entre la science et la religion révélée, prononcés à Rome par Nicolas Wiseman, docteur en théologie, principal du collége anglais et professeur de l'université de Rome, pour faire suite à la *Raison du Christianisme.* 2 vol. in-8°, prix, 14 fr.

ANNALI DELLE SCIENZE RELIGIOSE compilati dall' Ab. Ant. de-Luca à Rome, via delle Covertite al corso, n° 20. 13 *paoli* pour 6 mois.

N° 17. *Mars et avril.*

I. Huitième conférence de Mgr. Wiseman, *sur l'Histoire primitive.* Deuxième partie : les Egyptiens, leurs monumens historiques et astronomiques.

II. Examen du célèbre ouvrage du docteur Buckland, professeur anglican, intitulé : *De la géologie et de la minéralogie considérées dans leurs rapports avec la théologie naturelle.*

Cet ouvrage vient d'être traduit en français, et nous aurons bientôt occasion d'en entretenir nos lecteurs, quoique nous n'approuvions guère la principale idée du docteur anglais, qui est de prouver qu'il faut prendre à la lettre le mot *jour* de la Genèse.

III. Examen du premier mémoire de M. Raoul-Rochette, sur les *Antiquités chrétiennes.*

IV. Des théories de Fichte sur la liberté humaine, par L. Bonelli, professeur de philosophie.

V. *Prælectiones historiæ ecclesiasticæ, quas in collegio de Propagandâ fide habuit Joh. B. Palma, sacerdos romanus.—D. Pauli del Signore can. Reg. lat. Institutiones historiæ ecclesiasticæ Novi T.*; article du R. P. Bini, procureur-général des bénédictins.

Dissertation lue à l'Académie des Arcades, le 23 janvier 1838, par Mgr. Grassellini, sur la *présence des vestiges de la tradition primitive* dans la poésie et la littérature latines.

Préface latine de la nouvelle *Grammaire égyptienne*, du professeur Rosellini;

(Rome, 1837), par le R. P. Ungarelli, assistant-général des clercs réguliers de Saint-Paul.

Bibliographie catholique de l'Allemagne, de la Belgique et de la Hollande.

N° 18. *Mai et juin.*

I. Neuvième conférence de Mgr. Wiseman, sur l'*Archéologie* et les secours qu'elle fournit aux démonstrations religieuses.

Nous offrons à nos lecteurs, dans le présent N°, une analyse et de longs extraits de cette conférence.

II. Sur la théologie naturelle du docteur Chalmers, professeur à l'université d'Edimbourg; article de M. l'abbé de Luca.

III. Sur l'histoire des pontifes romains, de Ranke (second article).

(L'auteur de ce travail, tout en critiquant sévèrement plusieurs parties de ce célèbre ouvrage, reconnaît que sa publication a rendu un véritable service au catholicisme.)

IV. Examen des théories de Scelling et Hégel, par M. Bonnelli.

Suite de la dissertation de Mgr. Grassellini sur la *présence des vestiges de la tradition primitive* dans la poésie et la littérature latines.

Nécrologie de Mgr. de Pradt.

Bibliographie catholique de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, des Etats-Unis, du Portugal, du Brésil, du Pérou, de la république Argentine, de l'Australasie.

N° 19. *Juillet et août.*

I. X° Conférence de Mgr. Wiseman ; sur ses études orientales, 1re partie, sur la littérature sacrée.

II. Sur les *acta hermesiana*, composés par le docteur Elvenich, pour expliquer les écrits d'Hermes, et rétablir la paix entre les différens partis qui disputent sur la doctrine, par le P. Perrone, de la compagnie de Jésus.

III. Lettre écrite par les Drs. Braun et Elvenich à S.E. le cardinal Lambruschini, et réponse de son Eminence.

IV. Documens, lois et décrets du nouveau royaume de la Grèce, publiés (en allemand) par G.-L. de Maurer, par l'abbé An. de Luca.

V. Sur le christianisme progressif, d'après l'*Encyclopédie nouvelle*, article extrait de l'*Univers*.

Appendice. Décrets de la congrégation de l'Index. — Séances de l'académie catholique de Rome. — Origine juive des Indiens de l'Amérique-Septentrionale. — Sur les poëtes latins, chrétiens. — Nécrologie du chanoine Louis Nardi. — Bibliographie.

Les *Annales* de Rome réjouissent le cœur des catholiques, en leur apprenant que dans les royaumes de l'Amérique si misérablement déchirés, il existe un clergé et des hommes qui défendent le pur catholicisme. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant le titre de ces ouvrages.

AU BRÉSIL. *Réflexions impartiales sur le discours du trône, et sur la réponse de la chambre législative de* 1836, en ce qui regarde l'évêque du dio-

cèse de Rio-Janeiro élu par la régence, et auquel le Saint-Siége refuse l'institution canonique. Rio-Janeiro, 1837, in-8° de 78 pages.

Réponse du provincial des Franciscains de Rio-Janeiro sur les questions qui sont traitées dans le mémoire qui lui fut adressé par le gouvernement, pour lui en donner son opinion. Rio-Janeiro, in-8° de 16 pages.

Mémoire sur le droit de primauté du souverain pontife romain en ce qui concerne la confirmation et l'institution canonique de tous les évêques; traduit du français en portugais. Rio-Janeiro, 1837, in-8°, de 65 pages.

Selecta Catholica; c'est le titre d'un journal qui a été fondé au Brésil en 1837, pour défendre la doctrine de l'église catholique.

AU PÉROU. *Essai sur la primauté du pape*, particulièrement en ce qui concerne l'institution des évêques, par D. Joseph Ign. Moreno, archidiacre de la sainte Eglise métropolitaine de Lima, auteur des *Lettres péruviennes*. A Lima, in-8° de 485 pages.

Excellent et précieux ouvrage, et pour la forme et pour le fond.

Dans la RÉPUBLIQUE ARGENTINE. *Panégyrique de sainte Catherine de Sienne*, prononcé dans le monastère des Dominicains de Cordoue, par le R. D. Michel Calliste de Corro. *Buenos-Ayres*, 1837.

L'éditeur de ce panégyrique est le P. de Pierre Ignace de Castro-y-Barros, chapelain du susdit monastère, lequel « a eu principalement pour objet, » comme il le dit lui-même, de donner par cette lecture une haine mortelle » contre le monstre du schisme, et de convaincre chacun de la nécessité de l'obéissance au pontife romain. »

COLONIES ANGLAISES, NOUVEAU PAYS DE GALLES. *Relation contenant la lettre pastorale de Mgr. Polding* (évêque catholique de Sydney), et les résolutions prises par les catholiques du nouveau pays de Galles, rassemblés dans l'Eglise cathédrale de Sainte-Marie à Sydney, le dimanche 3 juillet 1836.

Cette réunion eut principalement pour but de pourvoir aux moyens d'achever la construction de l'église, et à cet effet, fut établie une société que l'on nomme la *société catholique de l'Australasie*, chargée spécialement de pourvoir à tous les besoins de la mission.

Lettre adressée à l'éditeur du journal le COLON par le R. Jean Mac-Encroe. Sydney 1836. — Réponse à quelques attaques de ce journal protestant.

Les cérémonies de la bénédiction et de la pose de la première pierre d'une église, traduites en anglais du pontifical romain, précédées d'une *instruction préliminaire*, par le R. G.-B. Ullathorne, vic. général. à Sydney, 1636.

Observations sur l'usage et l'abus de la sainte Ecriture, comme le prouve la discipline et la pratique des communions protestantes et catholiques, par le R. G.-B. Ullathorne, vic. gén. Sydney, 1836.—Ecrit dirigé contre la prétention de la société des écoles britanniques d'introduire dans l'île la coutume de mettre entre les mains des enfans l'Ecriture-Sainte sans aucun commentaire.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 98. — 31 Août 1838.

Histoire Religieuse.

L'HERMÉSIANISME,

SON ORIGINE, SES PROGRÈS, SA CONDAMNATION ET SON ÉTAT ACTUEL EN ALLEMAGNE.

Hermès; sa vie; ses études. — Fait prêtre. — Professeur à l'université de Munster. — Reproches faits à son enseignement. — Publication de son livre. — Analyse et danger de son système. — Progrès de ses doctrines. — Université de Bonn. — Efforts du roi de Prusse pour se rendre maître de l'enseignement catholique. — Mort d'Hermès. — Continuation de sa doctrine. — Bref qui la condamne. — Résistance des Hermésiens. — Détresse de l'Eglise d'Allemagne. — M. de Droste élu archevêque de Cologne. — Son zèle pour extirper l'hermésianisme. — Opposition des professeurs et du gouvernement. — Fermeté de l'archevêque. — Il est enlevé et mis en prison. — Les Hermésiens à Rome. — Vains efforts pour faire révoquer le bref. — Soumission de quelques professeurs. — Etat actuel.

Il est peu de nos lecteurs qui n'aient entendu parler d'Hermès, et du retentissement que la condamnation de sa doctrine a eu en Allemagne; mais peu connaissent ce que c'est que cette doctrine, et surtout quelle malheureuse influence elle pouvait avoir pour la pureté de la foi. Nous avons donc cru faire une chose utile, en traçant sur des documens authentiques, une histoire détaillée de ces erreurs. On verra qu'il en était peu qui méritassent plus de réveiller la sollicitude pastorale du souverain pontife, et dont les conséquences pussent être plus funestes à la religion. De plus, cette histoire servira à faire connaître le

triste état de l'Eglise catholique d'Allemagne, et ce qu'elle doit à un de ses derniers confesseurs, Mgr. Clément-Auguste Droste de Vischering, archevêque de Cologne, en ce moment emprisonné pour la défense des droits de l'Eglise.

Détails sur la vie d'Hermès.

George Hermès naquit, en 1775, à Dregelwald, ville de la principauté de Munster, en Westphalie. Dans sa jeunesse, il fréquenta l'école des pères Franciscains, auxquels appartenait le collége ou gymnase de *Rheines*, et il y demeura 7 ans, de l'an 1785 jusqu'à la fin de 1792. Il se rendit alors, à l'âge de 17 ans, à Munster pour y commencer son cours de philosophie. Il y avait alors pour professeurs à cette université, le P. *Ueberwasser*, pour la philosophie théorique; *Kremeling*, pour la philosophie morale; *Gers*, pour les mathématiques; *Baltzer*, pour la physique; et *Kistemawen*, pour la philologie. En 1794, Hermès commença son cours de théologie, où il eut pour professeurs le P. *For-Kembeck*, qui enseignait l'introduction à la théologie et à la dogmatique; *Schnoesemberg*, qui professait la théologie morale et quelques points de la dogmatique; *Buentgens*, qui faisait un cours d'histoire ecclésiastique; *Albers*, un de théologie pastorale; *Gorken* et puis *Kistenmasker* qui enseignaient l'exégèse.

Vers la fin de ses études de théologie, Hermès, comme il nous l'apprend lui-même [1], conçut en son esprit quelques doutes sur *Dieu*, la *révélation* et la *vie éternelle*. Il nous assure avoir découvert la fausseté de l'argument ontologique, pour démontrer l'existence de Dieu, dans les écrits philosophiques et théologiques de Benoît *Stattler*, dont la plupart des œuvres ont été mises à l'*index* des livres prohibés. Puis il *connut*, comme il le dit lui-même, que les anciens dans leur ontologie *avaient tiré leurs conclusions de sources fort incertaines et fort impures*.

C'est dans ces dispositions que, dans l'automne de 1798, il fut nommé professeur au gymnase de Munster, ce qui ne l'empêcha pas de poursuivre ses études théologiques et philosophiques. Il professait, à cette époque, une grande estime pour

[1] Préface de son *Introduction philosophique à la théologie chrétienne catholique*, page x.

Kant, lequel avait, d'après lui, clairement démontré que la métaphysique des anciens manquait d'un fondement solide; et c'est pour cela qu'il proclamait le philosophe de Kœnisberg le premier de ceux qui, en Allemagne, avaient fondé le véritable esprit du *Criticisme philosophique*. Il l'appelait un *chercheur original*, et le glorifiait surtout pour avoir sacrifié toute sa vie à *une seule idée*. Cependant Hermès prétendait avoir trouvé l'erreur fondamentale de Kant sur les formes subjectives; et il louait, d'autre part, *Fichte* qui avait, disait-il, démontré radicalement que *la philosophie de Kant ne pouvait se soutenir*. Aussi recommandait-il ses écrits à ses élèves, et, en particulier, celui qui a pour titre *De la fin de l'homme*, comme un vrai modèle de recherche et d'exposition philosophique.

Sur ces entrefaites, le 22 décembre de cette année 1798, Hermès reçut la tonsure, les ordres mineurs et le sous-diaconat; et, le 16 février 1799, il reçut la prêtrise de l'évêque *in-partibus* alors administrateur et depuis évêque de Munster, Mgr. Gaspard-Maximilien, baron Droste de Vischering, frère de l'archevêque actuel de Cologne.

Le 29 mars 1807, Hermès, âgé de 32 ans, fut nommé professeur ordinaire de dogmatique à l'université de Munster, poste qu'il conserva jusqu'en 1819, où il passa à l'université de Bonn. Pendant son professorat de Munster il eut quelques démêlés avec l'archevêque actuel de Cologne, alors administrateur capitulaire de ce diocèse. M. Droste remarquait avec peine, que dans ses leçons le professeur fît usage de la langue allemande, et surtout qu'il citât à ses élèves avec une prédilection particulière les écrits de Stattler, suspects à bon droit; il trouvait en outre qu'en se servant de la langue allemande, il altérait le sens rigoureux des expressions consacrées parmi les théologiens en parlant des dogmes et des mystères.

C'est en sa qualité de professeur qu'Hermès eut alors à donner son avis sur la version de l'écriture faite par *Van-Ess*, et sur une autre question qui fit plus de bruit, celle qui s'était élevée entre le chapitre de la cathédrale de Munster, et son vicaire capitulaire.

Or, comme la part que prit Hermès à cette question nous fait connaître ses sentimens à l'égard du S.-Siége, et nous dé-

couvre la cause de la faveur dont il jouit toujours auprès de Mgr. Spiegel, archevêque de Cologne, il sera utile de l'exposer en peu de mots.

Lors de l'invasion de la Westphalie par les Français, Munster fut incorporé à l'empire. Napoléon à cette époque supprima les corporations religieuses et les chapitres de Munster, à l'exception du chapitre de la cathédrale, qu'il conserva; seulement il le réduisit de 31 membres à 11, avec la condition que ce nombre serait formé de 5 des anciens chanoines, et de 6 nouveaux. A cette époque, le siége épiscopal était vacant et, l'ancienne constitution de l'évêché ayant été abolie, le nouveau chapitre ne pouvait élire l'évêque comme auparavant. Napoléon nomma pour évêque, le 11 avril 1813, le baron de Spiegel, doyen de l'ancien chapitre; mais auparavant l'ancien chapitre avait élu pour administrateur le baron Clément-Auguste Droste de Vischering. Le gouvernement français insistait auprès du nouveau chapitre pour qu'il choisît pour administrateur l'évêque-nommé, baron de Spiegel. Alors M. Droste, par amour de la paix, consentit à s'adjoindre le baron de Spiegel en qualité de second administrateur.

Mais sur la fin de 1813, Munster tomba au pouvoir du roi de Prusse; et peu après Pie VII, fut rétabli dans ses états. M. Droste informa d'abord le S.-Siége de ce qui s'était passé, puis se rendit lui-même à Rome, où au mois de septembre il fut admis auprès de Pie VII, qui le reçut bien, mais lui fit quelques reproches débonnaires sur la concession qu'il avait faite : « Nous » avons compris, lui dit-il, que vous avez succombé à la com» mune faiblesse, dont nous sommes entourés; » puis le S.-Père lui prescrivit de faire une rétractation publique, et de reprendre seul l'administration du diocèse. M. Droste étant retourné à Munster en mars 1815, communiqua à M. de Spiegel son acte de rétractation, et adressa à ses diocésains une circulaire pour leur apprendre qu'il reprenait seul l'administration du diocèse ; M. de Spiegel se retira de l'administration, et tout semblait sans secousse devoir prendre l'ancienne marche, lorsque s'éleva tout-à-coup un nouveau sujet de discorde.

Un membre du nouveau chapitre annonça à ses collègues une réunion pour le 3 avril 1815. M. de Droste informé de cette

démarche, dressa une protestation par laquelle il déclarait en son nom et en celui du doyen, M. de Spiegel, qu'ils ne reconnaissaient pour légitime que l'ancien chapitre, et que par conséquent ils rejettaient comme illégale toute détermination prise par le nouveau. Les chanoines irrités de cet acte, proposèrent quatre questions à un certain nombre d'ecclésiastiques, au nombre desquels se trouvait Hermès, pour les examiner et leur en dire leur avis. Les quatre questions se réduisaient à savoir si l'élection faite auparavant par le nouveau chapitre du baron de Spiegel, évêque nommé de Napoléon, pour vicaire capitulaire, était légitime ou non. Hermès composa à cette occasion un écrit intitulé : *Opinion sur la controverse entre le chapitre de Munster, et le vicaire capitulaire*, qu'il fit paraître à Munster, en 1815.

Dans cet écrit, le professeur soutenait que le nouveau chapitre devait se regarder comme légitime, que l'élection de l'évêque, nommé vicaire capitulaire, était valable, et qu'en conséquence l'acte émané de la part de M. de Droste, comme administrateur, était nul. On voit combien le professeur se mettait ici en opposition avec le sentiment bien connu et même l'ordre exprès du souverain pontife Pie VII. C'est pour ce fait que le baron de Spiegel conserva pour Hermès une affection particulière, dont il lui donna d'abondantes preuves lorsqu'il fut promu, en 1824, à l'archevêché de Cologne.

Vers la fin de 1818, Hermès fut invité à occuper la chaire de théologie que l'on venait de créer à l'université de Bonn ; mais il refusa pour ce moment, et préféra garder la chaire de Munster. C'est en cette année 1819 qu'il fit paraître le premier volume de l'ouvrage, condamné depuis, ayant pour titre :

Introduction à la théologie chrétienne catholique, par George Hermès, professeur de théologie dogmatique à l'université de Munster ; 1re *partie, contenant l'introduction philosophique* [1].

Le second volume parut en 1829 avec ce titre : *Introduction à la théologie chrétienne catholique*, par George Hermès, docteur en théologie et en philosophie, et professeur de théologie à

[1] *Einleitung in die Christkatholische theologie*, von Georg Hermes, professor der dogmatischen theologie an der Universitat zu Munster. Erster theil philosophische einleitung. Munster in der Coppenrathschen Buch und Kuntshandlung, 1819.

l'université de Frédéric-Guillaume de Bonn, chanoine de l'église métropolitaine de Cologne ; *IIe partie, contenant l'introduction positive*[1].

Le troisième volume parut en 1834, après sa mort, avec ce titre :

Dogmatique chrétienne catholique, par G. Hermès, docteur, etc....., publiée, après sa mort, par M. J. H. Achterfeldt, professeur ordinaire de théologie à l'université, et inspecteur de la pédagogie théologique catholique de Bonn ; *Ire partie*, Munster 1834[2].

Nous ferons connaître, plus tard, en quels termes et par quelles qualifications ces trois ouvrages furent condamnés par le Saint-Père, mais dès à présent, pour que nos lecteurs puissent comprendre quelle devait être l'influence de l'enseignement d'Hermès, nous allons dire quelques mots sur la forme et la matière de ces volumes.

Et d'abord nous devons faire observer, comme un acte de justice, que les intentions directes d'Hermès et de ses disciples étaient bonnes et louables ; ils voulaient défendre la croyance catholique contre les attaques et les reproches de la nouvelle philosophie allemande. Voyant que la nouvelle terminologie philosophique demandait des réponses nouvelles, de la part des catholiques, ils essayèrent de créer une nouvelle philosophie catholique, qu'ils crurent appelée à remplacer la philosophie scholastique. Malheureusement ils ne furent pas assez sur leurs gardes, et ne s'aperçurent pas qu'en croyant seulement changer la forme et les termes, ils changeaient aussi le fonds. Ainsi, un

[1] *Einleitung in die Christkatholische theologie* von Georg Hermes, doctor der theologie und philosophie, professor der theologie an der Rheinischen Friedrich Wilhelms-Universitat Bonn, und Domkapitular der Metropolitankirch zu Kolln. Zweiter theil. Positive Einleitung. Erste abtheilung. Munster in der Coppenrathschen Buch-und Kunsthandlung, 1829.

[2] *Christkatholisch Dogmatik*, von Georg Hermes, doctor der theologie und philosophie, professor der theologie an der Rheinischen Friedrich Wilhelms-Universitat Bonn, und Domkapitular der Metropolitankirch zu Kolln. *Nach dessen Tode herausgegeben* von Dr. J. H. Achterfeldt, ordentl. professor der theologie an der Universitat, und inspector des Katholisch theologischen convictoriums zu Bonn, Erster theil. Munster, in der Coppenrathschen Buch-und Kunsthandlung. 1834.

essai infructueux de défense de la religion, trop de concessions accordées à l'autorité temporelle sur l'enseignement catholique, une soumission pas assez prompte, tels sont les griefs que nous croyons pouvoir reprocher à nos frères catholiques des provinces Rhénanes.

Hermès donc, voulant concilier les devoirs de la foi catholique avec ce qu'il appelait les intérêts de la pensée humaine, se dévoua à créer un système qui répondît à la fois aux exigences de la pensée la plus sévère et à celles de la plus pure orthodoxie, en créant une démonstration rigoureusement philosophique du catholicisme. Dans toutes les philosophies, jusqu'à lui tacitement ou ouvertement, on supposait toujours que le christianisme était une vérité, puis on essayait de l'appuyer par des démonstrations philosophiques; c'est ce qu'on a appelé du nom de *doute méthodique*, de *doute négatif*, lequel retenu dans ses bornes n'est pas un véritable doute. Hermès, au contraire, fit *positivement* abstraction de tout ce qu'il croyait, de tout ce qu'il savait; supposa qu'il n'y avait rien de certain et de vrai dans le monde, non-seulement la religion catholique, mais encore toute autre vérité telle que l'existence de Dieu, celle du monde, etc., et c'est ce qu'on appelle le *doute positif*. Prenant donc pour point de départ le doute positif, il entreprit de vaincre ce doute par les seules forces et les seules lumières de la pensée, et de trouver un premier principe de cognition sur lequel il pourrait solidement élever successivement et par un enseignement rigoureux, la vérité simple, la vérité religieuse, la vérité chrétienne, la vérité catholique, de telle sorte qu'il pût être autorisé à poser à tout homme ce dilemne : ou il n'y a point de vérité, ou la vérité c'est le catholicisme.

On voit déjà par quels points Hermès touche ou se sépare de la philosophie de Descartes, et de celle qui est enseignée dans nos écoles.

Ainsi donc dans les deux premiers ouvrages, dont nous avons cité le titre, Hermès ne s'occupe pas positivement des dogmes du catholicisme. Il y traite des principes généraux de la connaissance humaine et de leur connexion réciproque. Dans *l'introduction philosophique*, il recherche successivement le premier fondement de toute connaissance, qu'il croit être la pensée

De là il déduit le monde intérieur et extérieur, Dieu, ses qualités, la nécessité d'une révélation, la possibilité de la connaître. Dans *l'introduction positive*, Hermès, partant du point où il vient de s'arrêter, recherche quelles sont les sources de la révélation divine immédiate, et les trouve dans les livres saints, dans la tradition et dans le ministère apostolique résidant dans l'Eglise.

On voit que ce sont à-peu-près les questions traitées dans la plupart des livres de philosophie; mais ce qui était propre à Hermès et ce qui constituait le fonds de son système, c'est qu'il appliquait à chacune des vérités qu'il voulait établir, la méthode de démonstration *extérieure* et *intérieure*, *théorique* et *pratique*; et, pour faire mieux comprendre combien cette méthode est obscure, arbitraire, insuffisante, nous allons l'appliquer à un seul fait, la résurrection de Jésus-Christ. Les Hermésiens admettent d'abord le *doute positif* sur cette vérité, et pour en sortir, ils ont recours d'abord à *la raison théorique*.

« Selon eux, la *force de la raison théorique* consiste en ce que » d'abord elle établisse, comme *une chose nécessaire*, *une cause suffisante de chaque fait*; ensuite qu'elle ne soit obligée d'établir » cette cause lorsqu'il lui est démontré qu'*il est impossible d'en » établir aucune autre*, de telle manière qu'il lui faudrait renoncer » à tout autre cause, ce qui répugne à la raison, si on n'établissait » pas celle-là [1]. »

On voit déjà que pour savoir qu'*il est impossible d'établir aucune autre cause*, il faudrait connaître toutes les forces de la nature; alors seulement on aurait cette *connaissance intime*, *intrinsèque*, *pleine et parfaite*, *et absolument requise*, d'après Hermès. Aussi les hermésiens avouent-ils qu'il arrive peu souvent que l'on puisse avoir la démonstration théorique d'une vérité, et alors, pour suppléer au défaut de la raison théorique, ils ont recours à la raison pratique, laquelle ne pouvant donner une certitude théorique qui rende l'assentiment *physiquement nécessaire*, donnera une *certitude morale*. Or quelle est cette certitude?

[1] *Theoreticæ rationis vis* in eo cernitur *primum* ut uniuscujusque eventûs *causam sufficientem*, *necessario statuat*, *deinde* ut hanc causam statuere tum demum cogatur ubi demonstratum est *non posse aliam ullam statui*, ita quidem ut omnis causa tollenda sit, quod repugnat rationi, nisi hæc illa statuatur. *Acta hermesiana*, pag. 42.

« La *certitude morale* ne peut être autre que celle qui naît » d'un *assentiment moralement nécessaire*, et qui lui est intimement unie [1].

Eclaircissons cela par un exemple donné par les Hermésiens mêmes, et que l'on peut appliquer à Jésus-Christ mort.

Supposez un corps pâle, livide, inanimé, même fétide et tombant en dissolution. Il faut d'abord avoir un *doute positif* si c'est un cadavre ou un corps vivant, pour sortir de ce doute recourons d'abord à la *raison théorique*; elle sera impuissante, parce que, pour savoir que c'est un vrai cadavre, il faudrait qu'elle connût toutes les forces de la nature, et, en particulier, s'il ne pourrait pas exister quelque parcelle de vie dans quelque partie du corps. Il faut donc avoir recours à la *raison pratique*, et chercher si elle ne peut pas nous donner une *certitude morale* que le corps est un cadavre. Cette certitude, on la trouvera dans le *devoir moral* d'ensevelir le cadavre. De là découle naturellement la *nécessité morale* d'affirmer que le corps est mort.

Qu'il nous suffise d'avoir donné ici cet échantillon du système d'Hermès, et de ses abstraites et inadmissibles conséquences. Il est facile de voir combien cette méthode devait jeter le trouble dans toute l'économie de la doctrine catholique. Quelles étaient ces conséquences; c'est ce que l'on verra avec certitude dans le bref de condamnation, et dans la thèse que Mgr. l'archevêque de Cologne proposa de signer aux Hermésiens [2]. Maintenant poursuivons l'exposé de la vie d'Hermès et des progrès de sa doctrine.

Progrès des doctrines d'Hermès. — Université de Bonn.

Peu après la publication de la 1re partie de son ouvrage, Hermès fut reçu docteur en théologie à l'université de Breslau, et nommé professeur de théologie à l'université de Bonn. Nous avons essayé de faire voir quelle funeste influence devait avoir pour la pureté du dogme les principes d'Hermès; il ne faut pas séparer cette tendance des attaques directes contre la hiérarchie

[1] Moralis certitudo non potest alia esse præterquam illa quæ nascitur ex assensione *moraliter necessaria*, cum eâque connexa et copulata. *Id.* p. 43,

[2] Voir ci-après pag. 98 et 105.



ecclésiastique qu'offrait l'existence même de l'université de Bonn, et les prétentions du gouvernement prussien, que soutenaient imprudemment les professeurs catholiques de théologie. Voici en peu de mots la gravité de cette situation.

Tenir en leurs mains la direction de l'enseignement catholique, tel a toujours été la tendance des rois protestans, et malheureusement on peut faire le même reproche à bon nombre de gouvernemens qui se disent catholiques; mais c'étaient surtout le désir et l'ambition du roi de Prusse, renommé par son prosélytisme religieux. Pour y parvenir plus sûrement, il créa, en 1818, une université à Bonn, où, à côté d'une faculté de théologie *évangélique*, il plaça, de son autorité privée et sans aucune intervention du souverain pontife, une faculté de théologie *catholique*, dont il nomma tous les professeurs, ayant soin de choisir ceux qui pourraient le plus se prêter à ses desseins. Ces professeurs furent Gunther, que l'on fut obligé de suspendre de ses fonctions; Scholz, savant helléniste, recommandable par les voyages qu'il avait faits en Orient à la recherche des nouveaux manuscrits du Nouveau-Testament, mais auquel on peut reprocher une hardiesse de critique devant laquelle avaient reculé plusieurs auteurs protestans; Seber, qui bientôt après se brouilla avec Hermès, et, ayant été obligé de quitter Bonn, alla diriger le *collége philosophique* de Louvain, création protestante du roi Guillaume; Ritter, qui s'attira aussi des censures; et enfin Hermès, dont on connaissait l'enseignement rationaliste à Munster.

Mais comme cette institution pouvait paraître un peu étrange et alarmer les catholiques, le gouvernement prussien résolut de la faire approuver solennellement par les professeurs eux-mêmes. Les ayant donc réunis en conférence, il leur donna à discuter les relations qui devaient exister entre la faculté de théologie et l'Eglise. Voici quelles en furent les conclusions que le gouvernement regarda comme l'acte constitutif de la faculté :

1° Les professeurs sont élus et installés par le gouvernement; l'archevêque a seulement le droit de lui adresser des réclamations, pour lui faire connaître que tel professeur ne jouit pas de sa confiance.

2° Afin que la Faculté de théologie ne soit pas inférieure aux autres Fa-

cultés de l'Allemagne, les ouvrages qui seront publiés par ses professeurs ne seront point soumis à la censure archiépiscopale.

3° Si quelque professeur vient à être accusé d'hérésie, on établira une commission dont les membres seront nommés en nombre égal par l'archevêque et par l'accusé. Le résultat de leur examen sera envoyé au gouvernement, afin qu'il prononce une sentence définitive sur l'accusé.

4° L'université est un établissement du gouvernement, parce que c'est au gouvernement et non au pape qu'est dévolu le droit de conférer à la faculté de théologie le pouvoir de donner des grades académiques.

Toutes ces propositions reçurent l'approbation de tous les professeurs, excepté de Seber, qui aussi fut obligé de quitter l'université; bien plus, elles reçurent une sorte d'approbation canonique, lorsqu'en 1824 le baron de Spiegel fut fait archevêque de Cologne. Car il ne fut pas plutôt arrivé dans son diocèse, qu'il supprima, probablement d'après les promesses qu'il en avait faites au roi, l'enseignement de son séminaire diocésain, et il envoya tous ses élèves faire leur éducation à la faculté de théologie de Bonn, avec les leçons d'Hermès et de ses collègues, car depuis le départ de Seber, Hermès dominait seul dans l'université, dont toutes les chaires furent occupées par ses disciples; aussi, à dater de ce moment, tous ceux qui aspiraient aux grades ou voulaient passer des examens, durent, sous peine d'échouer, embrasser ses doctrines et jurer en ses paroles.

Une autre chose manquait au roi, à l'archevêque, aux professeurs; jusqu'à cette époque ils n'avaient pas osé conférer les grades académiques; mais ils trouvèrent bientôt le moyen de s'attribuer encore ce droit. Pour répondre à quelques plaintes élevées contre l'enseignement des professeurs, Mgr. de Spiegel adressa au pape une longue apologie de leur doctrine, et se rendit garant de leur orthodoxie, et en particulier de celle d'Hermès; le S.-Père lui ayant répondu en 1832 qu'il se réjouissait de cette nouvelle, tout en lui recommandant une sévère attention; l'archevêque et le roi transformèrent cette réponse en approbation formelle, et un arrêté du gouvernement déclara conférer à l'université le droit de nommer des docteurs en théologie et en droit canon. L'archevêque, dans une circulaire adressée à son clergé, se félicita de cet état de choses, et en fit part à ses collègues dans l'épiscopat. Et ainsi se trouva

établi et scellé l'esclavage de l'enseignement catholique en Allemagne. Or, comme d'autre part, dans la fameuse convention de Berlin, les évêques, contre le texte précis du bref de Pie VIII, dans la question des mariages mixtes, avaient consenti à ce que les enfans issus de mères catholiques fussent élevés dans le protestantisme, le roi de Prusse pouvait se vanter de posséder en ses mains le sort du catholicisme, qu'il sappait d'un côté par l'enseignement, et qu'il extirpait radicalement, toutes les années par coupes réglées, en diminuant toutes les années, le nombre des familles catholiques.

Cependant Hermès, après avoir établi sa doctrine dans les universités de Bonn, de Munster, de Breslau, et dans presque toute l'Allemagne, peuplé toutes les chaires et les principales cures de ses disciples, comblé de faveur par son archevêque qui l'avait créé chanoine de son église métropolitaine de Cologne, était à Bonn le 26 mai 1831, âgé de cinquante-six ans; mais sa doctrine fut loin de mourir avec lui : des disciples aussi fervens que le maître furent chargés de la propager.

Sort de l'Hermésianisme après la mort d'Hermès.

Cependant, quelle que fût l'habilité d'Hermès et de ses disciples pour pallier les graves défauts de sa doctrine, elle ne laissa pas que d'éveiller l'attention; déjà les professeurs Klee et Windischmann avaient cru devoir déclarer qu'ils n'en approuvaient nullement les principes. Dans les universités et dans le public les esprits étaient divisés en deux partis. Les uns accusaient Hermès de nouveautés pernicieuses menant au scepticisme et au renversement des principes catholiques; les autres, au contraire, soutenaient que sa doctrine était souverainement orthodoxe, et le plus ferme soutien de la vraie foi et de l'enseignement catholique contre le protestantisme et le rationalisme. Comme la lutte prenait de jour en jour plus de force et d'extension, le bruit en parvint à Rome. Le saint-siége chargea le nonce qui résidait en Bavière de prendre des informations sur cette affaire, et c'est par ce rapport que Rome connut pour la première fois les disputes qui agitaient les diverses provinces de la Prusse, et principalement la Westphalie, sur la doctrine d'Hermès.

Cependant l'archevêque de Cologne, Mgr. de Spiegel, dé-

fendait de toutes ses forces le professeur, et assurant dans toutes ses lettres que sa doctrine était tout-à-fait orthodoxe, et que ceux qui l'accusaient ne savaient pas la comprendre. C'est pourquoi Rome ne crut pas d'abord devoir pousser plus loin cette affaire.

Mais les accusations et les plaintes devenant de jour en jour plus nombreuses, le S.-Siége se décida à prendre cette affaire en sérieuse considération, et vers la fin de 1833, il ordonna l'examen des écrits du docteur Hermès. Ce fut précisément le moment où le baron de Spiegel, protecteur d'Hermès, descendit dans la tombe avec la grave responsabilité d'avoir livré à un Roi protestant le troupeau que le souverain pasteur des âmes lui avait donné à garder et à défendre.

Or voici comment fut fait cet examen; nous allons emprunter les paroles mêmes du bref de condamnation. Après avoir déploré la funeste multiplicité de ces hommes qui veulent détourner à leur sens l'enseignement catholique, le S.-Père continue:

« Or, entre ces maîtres de l'erreur, on compte généralement » et constamment en Allemagne *George Hermès*, qui s'écartant » témérairement de la voie royale, que la Tradition universelle et » les Saints-Pères ont tracée en exposant et en défendant ces » vérités de la foi, la méprisant même et la condamnant orgueil» leusement, ouvre un chemin ténébreux vers toutes sortes d'er» reurs, en établissant le *doute positif*, comme la base de toute » recherche théologique, et en posant comme principe que *la » raison est la règle principale et l'unique moyen que l'homme possède de » parvenir à la connaissance des vérités surnaturelles*. Ces choses étant » parvenues à nos oreilles par les dénonciations, les réclamations » et les plaintes de plusieurs théologiens d'Allemagne et pasteurs » de l'Eglise, nous avons d'abord eu soin, pour ne point manquer » au devoir de l'apostolat qui nous a été confié et à l'obligation » de garder le dépôt sacré de la foi, que les ouvrages d'Hermès » fussent envoyés au S.-Siége pour être examinés, ce qui a été » fait. »

[1] Tenebrosam ad errorum omnigenum viam moliatur in *Dubio positivo* tamquam Basi omnis theologicæ inquisitionis, et in principio quod statuit, *rationem principem normam, ac unicum medium esse, quo homo assequi possit supernaturalium veritatum cognitionem.*

Après en avoir cité le titre que nous avons donné précédemment, le S.-Père continue :

« Ces livres donc, nous les avons donnés à examiner soi-»gneusement et à fond, à des théologiens très-versés dans la »langue allemande, leur ordonnant d'en extraire les passages les »plus dignes d'être notés, et de les copier même au besoin, tout »au long, selon que l'enchaînement du sens et des mots sem-»blerait l'exiger, de les traduire en latin et d'y joindre les remar-»ques nécessaires. Ce travail a été fait avec soin et avec beaucoup d'attention, et ces théologiens se sont trouvés parfaitement »d'accord avec l'opinion qu'on s'était généralement formée de »ces ouvrages. De plus les passages extraits avec les remarques »critiques des susdits théologiens ont été remis à d'autres doc-»teurs en théologie, pour être de nouveau pesés dans la balance »catholique, et tous ces théologiens sans exception sont convenus »que ces passages contiennent des doctrines qui ne s'accordent »point avec les principes des vérités catholiques; qu'il s'y trouve »beaucoup de points *mal raisonnés*, beaucoup de points *traités* »*d'une manière ambigue*, beaucoup de choses à *divers sens et obs-*»*cures*, *arrangées avec art et à propos*, *pour embarrasser et vicier l'in-*»*telligence des dogmes catholiques*, et généralement *empruntées des* »*inventions et des erreurs* des acatholiques. Enfin nous avons donné »de nouveau le tout à discuter et à examiner à nos vénérables »frères les cardinaux de la sainte Église Romaine, inquisiteurs »généraux pour toute la chrétienté.

»Ceux-ci donc examinant avec soin, comme la gravité de la »chose l'exigeait, toutes ces opinions dans leur ensemble et cha-»cune d'elles en particulier, ont jugé, après une discussion mûre, »qui a eu lieu dans une congrégation en notre présence, que »l'auteur se perdait dans ses idées, et qu'il avançait dans ses »ouvrages beaucoup de choses absurdes et étrangères à la doc-»trine de l'église catholique, surtout touchant la *nature de la foi* »*et la règle à observer pour les points à croire*; touchant les *Saintes* »*Écritures*, la *tradition*, la *révélation*, et la *primauté dans l'Eglise*; »touchant les *motifs de crédibilité*; touchant les *argumens qui ser-*»*vent d'ordinaire à prouver et à confirmer l'existence de Dieu*; tou-»chant l'*essence de Dieu même*, sa *sainteté*, sa *justice*, sa *liberté*, et »la *fin qu'il se propose dans ses œuvres*, choses que les théologiens »appellent *ad extra*; touchant la *nécessité* et la *distribution de la*

» *grâce et des dons*, la *rétribution des récompenses* et l'*application des* » *peines ;* touchant l'*état de nos premiers parens*, le *péché originel* et » les *forces de l'homme déchu*.

» Ils ont jugé que ces mêmes ouvrages doivent être prohibés » et condamnés comme contenant des doctrines, des propositions » respectivement *fausses*, *téméraires*, *captieuses*, menant au *scepti-* » *cisme* et à l'*indifférentisme*, *erronées*, *scandaleuses*, *injurieuses pour* » *les écoles catholiques*, *destructives de la foi divine*, *sentant l'hérésie*, » et déjà condamnées en d'autres circonstances par l'Église... »

Puis viennent la condamnation de ces livres et la défense ordinaire de les lire.

Ce décret, daté du 26 septembre 1835, ne fut pas envoyé à Berlin, mais fut adressé directement à Cologne, par les légations de Munich, de Lucerne et de Bruxelles, et jeta la consternation parmi les Hermésiens. L'archidiocèse, vacant par la mort de Mgr. de Spiegel était alors administré par M. de Husgen, tout rempli de bonnes dispositions à l'égard du gouvernement et des professeurs Hermésiens. Ne pouvant garder le silence sur une pièce qui lui avait été envoyée directement et qui avait été insérée dans la plupart des journaux, il publia le 29 octobre 1835, la circulaire suivante, qu'on pourrait appeler plutôt une protestation contre le bref, puisqu'elle fournit à ses adversaires des motifs de ne pas s'y soumettre.

« .... Comme il est du devoir de tout catholique de se soumettre au jugement du S.-Siége dans toutes les questions qui ont pour objet la doctrine de l'Église, nous *croyons avoir lieu d'attendre* cette soumission dans le cas présent, de chacun des fidèles de ce diocèse, s'il *arrive que la prohibition dont nous venons de parler soit un jour promulguée*.

Néanmoins il est à craindre, à raison de la diversité d'opinions, qu'on ne dispute pour et contre, dans les assemblées et réunions officielles, ce qui a rarement lieu sans que l'union et la charité chrétienne en souffrent ; pour cette raison nous imposons à tous les ecclésiastiques, le plus *rigoureux silence* sur ce sujet, et nous défendons de parler de ces questions, ou d'y faire aucune allusion dans leurs exhortations, sermons et cathéchismes.

Si des fidèles inquiétés *par les imprudentes communications* des journaux priaient les curés de les instruire sur ce point, ceux-ci seront à même de calmer les âmes troublées, en se conformant aux règles de la prudence pastorale, etc., etc....

Ainsi, *espoir* que les Hermésiens se soumettraient, si le bref *venait d être publié*; silence imposé aux adversaires d'Hermès, car les professeurs étant toujours dans leurs chaires, enseignaient les mêmes erreurs; plaintes contre les journaux qui avaient fait connaître la condamnation; voilà de quelle manière le chef du diocèse reçut la condamnation des doctrines hermésiennes.

Aussi, malgré le bref, les mêmes erreurs et les mêmes doctrines continuèrent à être enseignées dans les chaires occupées par les professeurs hermésiens. Or ces professeurs embrassaient presque toute l'Allemagne.

1° Tous ceux de l'université de Bonn, à l'exception de MM. Klee, Windischman et d'un répétiteur; [1] 2° les directeurs de la pédagogie de Bonn, le président, M. Achterfeldt, à la tête; 3° tous les répétiteurs ou professeurs de Cologne, le président compris; 4° tous les professeurs du séminaire de Trèves; 5° la plus grande partie de ceux du séminaire de Munster; 6° tous ceux de celui Breslau; 7° enfin plusieurs de celui de Vienne [2], et en particulier M. Papst, qui écrivit une lettre injurieuse contre la bulle.

Les prétextes allégués par les hermésiens étaient: 1° que la bulle n'avait pas été promulguée, comme l'avait insinué M. Husgen, et comme le déclarait expressément M. Achterfeldt, professeur à Bonn, éditeur de la troisième partie de l'ouvrage condamné; 2° qu'ils réprouvaient les erreurs condamnées par le bref, mais qu'elles n'avaient pas été soutenues par Hermès, comme le disait M. Elvenich, professeur à Breslau, dans ses *acta hermesiana*; 3° Ils appelaient du pape mal informé au pape mieux informé, comme le disait M. Biunde, professeur de l'université de Trèves, dans une lettre au cardinal Lambruschini.

[1] M. Scholz, dans un article inséré dans l'*Ami de la Religion*, 10 mai 1838, proteste contre la qualification d'Hermésien, et se dit tout-à fait étranger à ces discussions; mais toujours a-t-il signé la déclaration des professeurs sur l'indépendance de l'université à l'égard de l'autorité spirituelle, et sa dépendance du pouvoir civil.

[2] Dans le *Journal théologique* de Vienne (faci. 6 1837) M. Pletz, curé de la cour a réclamé contre cette qualification, en son nom et en celui des professeurs de théologie de l'université. Il paraît aussi que M. Papst ne fait pas partie de l'université.

On voit dans quel triste état était réduite cette malheureuse Eglise d'Allemagne ; longtems l'erreur l'avait abreuvée avec l'approbation de ses pasteurs immédiats ; la chaire de Pierre instruite si tard, avait élevé la voix, mais aucun pasteur fidèle, qui, docile à cette voix, voulût la communiquer aux pasteurs inférieurs et aux fidèles. Seulement quelques prêtres isolés, quelques laïques remplis de zèle, gémissaient, se plaignaient ; mais leur voix était étouffée, et leur zèle enchaîné ; un évêque seul, animé de l'esprit qui avait soufflé sur les apôtres, pouvait sauver cette Eglise en détresse, et aussi, Dieu qui ne manque jamais à sa promesse, l'avait déjà choisi et désigné : c'était M. Clément-Auguste Baron Droste de Wischering.

Zèle de M. Droste de Wischering, archevêque de Cologne, pour faire exécuter le bref du pape.

Nous avons déjà parlé de ce prélat, de la désapprobation dont il avait frappé les doctrines naissantes d'Hermès, et de son zèle pour l'intégrité de la foi et le maintien de la hiérarchie ecclésiastique, pendant le tems qu'il était administrateur de l'évêché de Munster. Le gouvernement le connaissait bien, car déjà, dès le 21 mars 1820, il reclamait en ces termes la liberté religieuse pour les catholiques, et en particulier pour les évêques dans l'enseignement des séminaires et des universités, dans une lettre adressée au gouvernement prussien.

.....Si on continue à marcher comme on l'a fait jusqu'à présent, je ne saurais m'empêcher de dire que l'Eglise catholique est menacée des plus grands malheurs, c'est-à-dire du renversement de sa base et de ses fondemens. Cette phrase, *comme la Faculté de théologie et de philosophie n'est point soumise au vicariat général, et comme elle a dans la personne du président en chef son* curatorium *officiel et particulier, il n'est pas permis de donner à son insu, et sans son consentement, un ordre immédiatement au doyen ou même aux élèves* ; cette phrase veut dire en d'autres termes que la partie la plus essentielle du pouvoir ecclésiastique, savoir, la surveillance de l'enseignement des dogmes et de la morale catholique, a passé des mains de l'évêque entre celles d'un *curatorium* protestant, et par là on a enlevé aux catholiques de ce diocèse l'assurance de conserver la pureté de leur doctrine, laquelle assurance l'Homme-Dieu a placée dans l'autorité épiscopale.

Si Votre Excellence daigne faire attention à tous ces points, elle reconnaîtra elle-même l'obligation imposée à un supérieur ecclésiastique de

redoubler de vigilance et de fermeté, pour conserver la liberté de l'Église, la pureté et l'intégrité de sa doctrine, et particulièrement de surveiller ceux qui sont chargés d'instruire les autres par leurs paroles et par leurs exemples. Votre Excellence ne méconnaîtra pas, que c'est par ordre de l'Esprit saint que je dois remplir ce devoir, et que par conséquent je ne puis m'exposer au danger de me laisser empêcher de l'accomplir..... Votre Excellence peut en même tems conclure de ce que je viens de dire, que je suis obligé, par devoir et par conscience, de faire exécuter mon ordonnance, et qu'il m'est impossible de révoquer la réponse négative donnée à quelques théologiens qui voulaient aller faire leurs études à Bonn.—Finalement Votre Excellence sera convaincue par ce qui s'est passé antérieurement, que nulle menace n'est capable de me faire abandonner la route de mes devoirs; et quant aux suites, ce n'est pas moi qui en serai responsable, puisque je ne sais qu'obéir à la voix du devoir et de la conscience.

Cette lettre est curieuse en ce qu'elle peut servir de programme à la conduite qu'a tenue M. Droste lorsqu'il a été archevêque, en sorte que l'on peut dire avec vérité, que le gouvernement prussien avait été prévenu de ce qu'il devait en attendre; mais il comptait trop sur l'infaillibilité des moyens pris pour enchaîner le catholicisme. Pour cette affaire en particulier, il comptait que jamais le bref ne serait mis à exécution sans sa permission, et que les professeurs hermésiens mis par les quatre articles et par des ordonnances royales, en dehors de l'autorité de l'archevêque, seraient toujours maîtres de se conduire comme ils le voudraient. Aussi pour toute précaution, il demanda à M. Droste qu'il exécutât les articles dressés par Mgr. Spiegel, et déjà exécutés par les autres évêques catholiques, articles dressés, était-il dit, *en conformité avec le bref de 1830 du pape Pie VIII*, ce que M. Droste ne pouvait refuser; et après les formalités d'usage, Mgr. Droste fut reconnu et intronisé archevêque de Cologne.

Disons-le à sa louange, un habile général, appelé à la tête d'une armée, placée par l'impéritie des chefs dans une position presque désespérée, ne mit jamais plus de vigueur à profiter de toutes les ressources qui restaient pour la délivrer, que n'en mit Mgr. Droste à briser les chaînes qui tenaient captive la malheureuse Eglise d'Allemagne.

1° Dès son arrivée, voulant ôter à la faculté de théologie de Bonn l'espèce d'autorisation dont elle se prévalait à cause de

la tolérance du précédent archevêque, il fit prévenir les professeurs qui la composaient, qu'il les dispensait d'assister à son intronisation.

2° Voulant couper au vif le prétexte allégué par le vicaire capitulaire pour ne pas se soumettre au bref, et en même tems les prétentions du gouvernement, qu'aucun ordre du pape ne pouvait être valable s'il n'était publié avec sa permission, Mgr. Droste, sans parler de publication, supposa le bref suffisamment promulgué et autorisé, et se mit à le faire exécuter. A la vérité, il ne pouvait ni destituer les professeurs de Bonn, ni même les répétiteurs de son propre séminaire, nommés par le gouvernement, mais il les atteignit par d'autres moyens. Pour céla,

3° En renouvelant la permission de lire les ouvrages défendus, ou en en accordant de nouvelles, il excepta les écrits d'Hermès et de ceux qui soutenaient son système.

4° Il publia l'instruction suivante à suivre par tous les confesseurs de Bonn et des environs;

« Ayant entendu que quelques confesseurs sont en doute sur la réponse, lorsqu'on leur demande dans le confessionnal ou ailleurs, s'il est permis de lire les écrits de feu le professeur Hermès, et si on peut assister aux leçons dans lesquelles on avance des assertions contenues dans ces écrits, je vous ordonne de faire savoir aux confesseurs, en mon nom, et de la manière qui vous semblera la meilleure et la plus convenable pour les circonstances :

» 1° Que personne ne peut lire les écrits d'Hermès, ni ceux qui ont paru après sa mort, ni ceux qui ont été publiés pour la défense de ces écrits, ni des cahiers manuscrits composés dans le sens de ces écrits;

» 2° Qu'aucun théologien ne peut assister aux leçons où l'on traite des matières d'après les susdits écrits;

» 3° Quant à la déclaration connue du Souverain Pontife contre les écrits d'Hermès, je vous prie de faire observer à ceux qui doutent, ou qui, s'écartant, d'après la méthode d'Hermès, du droit chemin, tâchent de cacher leur désobéissance, en alléguant vainement que la déclaration papale n'a pas été publiée, et par conséquent qu'elle n'oblige pas, 1° que la publication ne peut avoir d'autre but que de faire connaître la déclaration; 2° qu'il conste par les écrits des Hermésiens, qu'ils connaissent suffisamment la déclaration; 3° que si cette excuse devait être admise, la puissance civile serait en état d'empêcher l'action du centre de

l'unité établi par Jésus-Christ; ce qui serait sans doute très-agréable à tous les Hermésiens comme aux hérétiques, qui ne peuvent se soutenir qu'au moyen de la puissance civile, laquelle ne peut jamais être juge dans des affaires de ce genre, et qui, dès qu'elle s'arroge ce droit, n'est plus que parti ou faction.

» Cologne, le 12 janvier 1837.

CLÉMENT-AUGUSTE, Arch. Col. »

5° Pour mieux assurer l'exécution de ces ordres, il ôta à tous les prêtres du décanat de Bonn, le pouvoir d'absoudre ceux qui auraient lu les écrits d'Hermès ou de ses partisans, et se réserva ces cas à lui-même.

6° Les professeurs Hermésiens ayant refusé de souscrire à ses injonctions, et le chef de la pédagogie ayant protesté, il les suspendit du soin des âmes.

7° Quand le programme des sémestres d'été de 1837 fut soumis à son approbation, il ne voulut permettre que les leçons de M. Klee, de M. Walter (*jus canonicum*), et de M. Braun (*explication de Justin*), à condition qu'il se bornerait à la simple exposition.

8° Pour être assuré que ses intentions seraient remplies, il exigea que tous les élèves consigneraient par écrit les leçons des professeurs, et se réserva le droit de les examiner soigneusement, et de plus, il permit à chacun d'eux de correspondre directement avec lui par écrit ou de vive voix, toutes les fois que quelque scrupule pourrait le troubler sur l'orthodoxie de la doctrine.

9° Il n'accorda aucune place, aucune faveur quelconque à tous ceux qui ne lui donnaient pas des preuves suffisantes de la pureté de leur orthodoxie. Ne pouvant déplacer M. Husgen, son grand-vicaire, il ne lui en laissa que le titre, mais il ne lui donna rien à faire, rien à décider; son avis même n'était plus demandé.

10° Enfin, pour extirper jusqu'à la racine toutes les erreurs qui se trouvaient dans les écrits d'Hermès ou de ses disciples, il ordonna que tous les professeurs, tous les ordinans et les prêtres chargés du soin des âmes, signeraient les dix-huit propositions suivantes :

LES DIX-HUIT PROPOSITIONS DONNÉES A SIGNER AUX HERMÉSIENS.

I. Je crois et je confesse que c'est une erreur condamnable, que de chercher à établir le *doute positif* comme la *base* de toute recherche théologique, parce que c'est là une voie ténébreuse, conduisant à toutes sortes d'erreurs, et qui s'écarte du chemin royal, suivi par la tradition et par tous les Saints-Pères, dans l'exposition et la défense des vérités de la foi.

II. Je crois et je confesse que c'est une tentative condamnable, que de s'efforcer de rejeter la grâce de la foi, dans laquelle nous sommes nés par la miséricorde de Dieu, de la rejeter, dis-je, dans le but, en partant du *doute positif* et avec le secours de *la raison* toute seule, de rechercher la foi, de telle manière qu'on puisse tout-à-fait la rejeter, si la raison ne trouve pas la foi ou la nécessité de la foi.

III. Je crois et je confesse que la foi est *un don de Dieu* et une *lumière*, dont étant *éclairé*, l'homme donne un *assentiment ferme* et une adhésion entière aux choses qui ont été divinement révélées, et sont proposées par l'Eglise à notre croyance.

IV. Je rejette totalement, et je condamne cette erreur, qui établit que la raison est *la règle principale et l'unique moyen* que l'homme possède, de parvenir à la *connaissance* des vérités surnaturelles.

V. Je crois et je confesse que c'est une opinion erronée que celle qui donne à la raison humaine, une souveraine autorité pour enseigner et *juger* les choses de la foi ; mais que c'est plutôt la foi qui est *la porte de notre salut*, sans laquelle personne en cette vie ne peut *trouver Dieu*, ni l'invoquer, ni le servir, ni lui plaire, et que c'est là surtout le propre de la foi, de réduire toute intelligence en *servitude pour l'obéissance au Christ*.

VI. Quant à ce qui concerne la nature de la foi et la règle des choses à croire, les saintes écritures, la révélation et l'enseignement de l'Eglise, les motifs de crédibilité, les croyances qui servent d'ordinaire *à prouver et à confirmer* l'existence de Dieu, son essence, sa sainteté, sa justice, sa liberté, et la fin qu'il se propose dans ses œuvres, que les théologiens appellent *ad extra*, la nécessité et la *distribution de sa grâce*, la rétribution des récompenses et l'application des peines, l'état de nos premiers parens, le péché originel et les forces de l'homme déchu, je m'engage à ne rien tenir et enseigner que ce que l'Eglise tient et enseigne.

VII. Je crois et je confesse que tous les hommes, par leur seule génération de la race d'Adam, naissent sous le joug du péché originel, comprenant *l'offense et la peine du péché* ; et que ce péché, qui est un dans sa source, et qui, étant transmis à tous par la génération et non par imitation, devient propre à chacun, et qu'outre ce péché originel, unie à

lui, et venant de lui, la concupiscence, effet du péché et inclinant au péché, s'est répandue dans tous les hommes.

VIII. Cependant en ce qui touche à la conception de la bienheureuse immaculée Vierge Marie, mère de Dieu, je me conformerai à ce qui a été établi par le décret *Sanctissimus* du pape Grégoire XV, de l'an 1622, et par la bulle *Sollicitudo* d'Alexandre VII, qui permettent d'enseigner en public et en particulier, que la Vierge Marie a été conçue sans la tache originelle : et qui défendent, sous peine d'excommunication encourue par le seul fait de soutenir le sentiment contraire, c'est-à-dire *d'enseigner* ou de *prétendre* en public ou en particulier, que la bienheureuse Vierge Marie a été conçue avec le péché originel ; outre cela, je tiendrai ce que tient l'Eglise, à savoir, que la bienheureuse Vierge Marie a été exempte, durant tout le tems de sa vie, de tout péché, même véniel, et je promets de n'enseigner jamais rien ni en public ni en particulier, sur ce qui regarde la perpétuelle virginité de la bienheureuse Vierge Marie, si ce n'est que le Christ Seigneur est né sans *aucune* diminution de sa maternelle virginité, et que Jésus-Christ est sorti du sein maternel sans aucun détriment de sa maternité virginale, ce qui a été fait par la vertu du S.-Esprit, lequel a assisté à la conception du fils et à l'enfantement de la mère, pour lui donner la fécondité et lui conserver une perpétuelle virginité.

IX. Je crois et je confesse que sans l'inspiration prévenante du Saint-Esprit, et sans son assistance, l'homme ne peut croire, espérer, aimer ou se repentir, comme il le faut pour que la grâce de sa justification lui soit conférée. Je crois également et je confesse, que la grâce divine est donnée par Jésus-Christ, non pas seulement afin que l'homme puisse *plus facilement* vivre selon la justice et mériter la vie éternelle, comme si par le libre arbitre et sans la grâce, il pouvait faire l'un et l'autre, quoique pourtant avec peine et difficulté.

X. Je crois et je confesse que chacun reçoit la grâce, selon la mesure que l'Esprit Saint répartit à un chacun, *comme il le veut*, et selon la propre disposition et coopération de chacun ; et que la prière non-seulement prépare l'esprit à recevoir les dons de Dieu, mais est le moyen recommandé par le Seigneur Christ, pour que Dieu soit porté à accorder ce que nous demandons, pourvu que ce que nous demandons ne soit pas opposé à notre salut.

XI. Je crois et je confesse que nous sommes justifiés par la *justice de Dieu*, inhérente en nous, laquelle est répandue en nous par les mérites du Christ.

XII. Je condamne et j'anathématise, comme une grande erreur, toute personne qui dit que les hommes sont justifiés, ou par la seule imputation des mérites du Christ, ou par la seule rémission des péchés, en ex-

cluant la grâce et la charité, que le Saint-Esprit répand dans les cœurs et qui leur est inhérente, ou même que la grâce qui nous justifie n'est autre chose que la *faveur* de Dieu.

XIII. Je crois et je confesse que la prédestination est un mystère digne de notre admiration et de notre vénération, qu'il faut croire pieusement et dévotement et non point pénétrer trop curieusement avec sa raison, et sur lequel il ne faut disputer qu'avec circonspection et devant des personnes d'un âge mûr. Egalement je crois et je confesse que les bienheureux doivent leur salut à la miséricorde de Dieu, et que pourtant les bonnes œuvres qu'ils ont faites sur la terre, par la grâce de Dieu et les mérites de Jésus-Christ, dont ils ont été les membres vivans, ne sont pas tellement les dons de Dieu, qu'on ne puisse aussi les appeler leurs mérites ; et de plus que les réprouvés ne peuvent accuser personne qu'eux-mêmes de leur perte.

XIV. Je crois et je confesse que Dieu a fait toutes choses *pour lui-même*, et l'impie aussi pour le jour mauvais [1], et que la cause finale de notre justification est la *gloire* du Christ et la vie éternelle.

XV. Je crois et je confesse, que selon l'esprit de l'Eglise, la satisfaction est imposée dans la confession, non-seulement comme une garde pour une vie nouvelle, et comme un remède pour notre infirmité, mais encore comme une punition et une peine pour les péchés passés.

XVI. Je crois et je confesse que Dieu punit les méchans de peines éternelles, d'après la justice que l'on appelle vindicative, *à cause de la malice interne du péché.*

XVII. Je déclare et je promets vouloir observer dans le sens le plus strict le décret du concile de Trente, ayant pour but de réprimer la trop grande pétulance de certains esprits, et lequel est conçu en ces termes : « Que personne se confiant en son propre jugement n'ait l'audace de » tirer l'écriture sainte à son sens particulier, ni de lui donner des inter» prétations ou contraires à celles que lui donne et lui a données la sainte » mère l'Eglise, à qui il appartient de juger du véritable sens et de la » véritable interprétation des Saintes Ecritures, ou opposées aux senti» mens unanimes des Pères, encore que ces interprétations ne dussent ja» mais être publiées. »

XVIII. Je promets à mon archevêque respect et obéissance, sans aucune restriction mentale, dans *toutes les choses* qui ont rapport à la *doctrine* ou à la *discipline* : et je confesse que je ne puis ni ne dois appeler du jugement de mon archevêque, à personne autre, selon l'ordre de la hiérarchie catholique, si ce n'est au pape, chef de toute l'Eglise. Je confesse

[1] *Proverbes*, ch. XVI.

que le pontife romain tient la primauté d'ordre et de juridiction sur toute l'Eglise ; qu'il est le successeur de saint Pierre, prince des apôtres, le véritable vicaire du Christ, le chef de toute l'Eglise, le centre de l'unité, le pasteur des pasteurs, le père et le *docteur* de tous les fidèles du Christ, et je tiendrai toujours dans mon esprit, et je prouverai par mes paroles et par mes œuvres, que c'est à lui, dans la personne de Pierre, que le Christ a donné plein pouvoir de paître les agneaux et les brebis, de diriger et de gouverner l'Eglise universelle; et dans l'espèce je fais profession et promesse que je veux obéir aux *décrets* du souverain pontife dans les *choses de la foi* et des mœurs.

Toutes ces mesures si vigoureuses jetèrent la consternation parmi les Hermésiens, et déroutèrent tous les plans du gouvernement prussien. Les Hermésiens cherchèrent des prétextes pour se soumettre, appelèrent de l'autorité de leur archevêque au pape, et toutes les fois qu'ils le purent à celle du gouvernement; finalement, écrivirent contre le bref et surtout contre les dix-huit articles.

Parmi les opposans, il faut citer en première ligne M. *Achterfeldt*, président de la pédagogie de Bonn, et éditeur du 3e volume d'Hermès. L'archevêque l'ayant chargé de veiller à ce que les élèves catholiques ne fréquentassent pas les cours des professeurs protestans, surtout ceux du droit canon, et ne se servissent plus des livres d'Hermès, M. Achterfeldt répondit qu'il n'avait d'ordres à recevoir de lui que par le canal du gouvernement, et que jusqu'alors il devait les regarder comme non-avenus; et M. *Braun*, qui fit le voyage de Rome et qui publia une brochure où il prétendait que ses principes n'étaient autres que ceux de Mgr. l'évêque de Strasbourg, des jésuites de Rome, de la censure de l'épiscopat français contre M. l'abbé de La Mennais [1]. Quand l'archevêque refusa d'approuver les cours hermésiens de l'université, les professeurs en appelèrent encore au ministre de l'instruction publique, et le programme des chaires fut publié avec les cours prohibés. L'archevêque ayant refusé d'autoriser la publication des livres hermésiens, les

[1] *La doctrine du prétendu Hermésianisme sur les rapports de la raison et de la révélation, approuvées, et les opinions contraires rejetées comme fausses et dangereuses, par l'évêque de Strasbourg, M. Lepappe de Trevern*, avec un bref de sa sainteté Grégoire XVI.

professeurs obtinrent du gouvernement un rescrit du 13 septembre 1836, qui déclarait qu'il n'y avait que les *livres de prières et les catéchismes qui dussent être soumis à l'approbation archiépiscopale*, et aussitôt ils firent paraître le *Journal hermésien*, et M. Hilgers son *Histoire des hérésies*. L'archevêque les menaça des censures ecclésiastiques, et défendit à l'imprimeur de leur prêter son ministère; celui-ci obéit, mais les professeurs protestèrent et trouvèrent la malheureuse facilité de faire approuver leurs écrits dans le diocèse de Trèves, où ils les firent imprimer par un protestant.

A Breslau, M. *Elvenich*, docteur en philosophie, professeur à l'université, et directeur du gymnase Léopoldin, publia un ouvrage [1], où il se posait comme conciliateur entre les deux partis, mais où il prétendait prouver que les propositions condamnées par le bref, et dignes en effet de censure, ne contiennent pas la doctrine d'Hermès. Mais lui-même en défendant son maître, émettait des propositions d'une hardiesse extrême, et même complètement hétérodoxes.

A Trèves, le professeur, M. *Biunde*, publia diverses brochures [2], où il accuse l'archevêque d'*artifice*, met en doute si l'on est obligé d'obéir au S. Siége pour *les livres condamnés*, s'appuie d'un exemple mal choisi de saint Augustin, pour dire que si le S. Siége condamnait les Hermésiens, ils ne devaient pas s'en *inquiéter*, que les livres d'Hermès ent été *diffamés* à Rome, et que d'ailleurs il n'est pas de foi que le S. Père *soit infaillible*, même pour les *dogmes*, *mais seulement l'Eglise universelle*.

Les Hermésiens publièrent en outre une foule d'ouvrages

[1] *Acta hermesiana, quæ compluribus G. Hermesii libris à Gregorio XVI S. P. per litteras apostolicas damnatis ad doctrinam Hermesii, hujusque in Germaniâ adversariorum accuratiùs explicandam et ad pacem inter contrarias partes, Deo juvante, restituendam scripsit P. I. Elvenich*, phi. doct., etc. 1836.

[2] *Enarratio et refutatio incriminationum quibus et rem et disciplinam Hermesianam nuper prosecuti sunt Leodiensium auctores ephemeridum quæ inscribuntur.* Journal historique et littéraire; *auctore Fr. Xa. Biunde*, phil. doct. et prof. in seminario episcopali Trevirensi. Cum documentis quibusdam authenticis, Treviris, 1837, in-8°; et quelques autres brochures écrites en allemands.

anonymes, dans lesquels ils soutenaient, que l'Eglise n'a rien défini sur la *virginité de la mère de Dieu*, et qu'elle n'est demeurée vierge que de *propos* et de *volonté*; que par le péché originel, il faut entendre une *situation de l'homme*, moins avantagée depuis sa chûte qu'auparavant; ils lui appliquent bien le mot *péché* du Concile de Trente, mais repoussent la *culpabilité* ou *reatus peccati*. Ailleurs ils disent que le prince a nécessairement le *droit de surveiller et d'inspecter l'Eglise*, parce que *l'État a plus à craindre de l'Eglise, que l'Eglise de l'Etat;* ailleurs encore, ils proclament que maintenant que *la plénitude scientifique des tems est arrivée*, les Conciles ne peuvent plus rien *pour le bien de l'Eglise*.

Cependant les Hermésiens, ayant vu qu'aucune de leurs raisons ne produisait d'effet, et pressés par la conduite rigoureuse de l'archevêque, résolurent d'aller demander justice et explication à Rome même, où nous examinerons bientôt ce qu'ils y firent et ce qu'ils y gagnèrent; mais voyons avant ce que fit le gouvernement pour neutraliser les mesures de l'archevêque.

Il faut le dire, le gouvernement fut visiblement et véritablement dérouté et vaincu; d'abord il se borna à soutenir, comme nous l'avons vu, les Hermésiens contre l'archevêque; dès que la déclaration en 18 articles eut paru, il fit demander un *avis doctrinal* sur cette pièce à deux professeurs Hermésiens de Breslau, MM. Balzer et Ritter, et fit répandre avec profusion à Bonn et dans les provinces rhénanes, cette pièce vieux réchauffé des erreurs jansénistes; il laissa circuler d'autres libelles imprimés à Francfort, et injurieux à l'archevêque; il exempta de la censure archiépiscopale les écrits Hermésiens, n'eut aucun égard à la suppression que l'archevêque avait faite des cours de l'université, et voulut forcer les élèves à y assister; mais tout cela n'ayant pas produit l'effet qu'il désirait, et d'autre part voulant gagner l'archevêque sur la question des mariages mixtes, tout-à-coup il parut céder. En conséquence, M. de Rehfues conseiller secret et commissaire royal auprès de l'université de Bonn, réunit, le 21 avril 1837, tous les professeurs, et leur lut le rescrit suivant :

« 1° Le bref qui condamne Hermès, quoique non communiqué d'une manière officielle au gouvernement, a déjà produit une si grande sensation dans

les esprits, que le gouvernement défend toute dispute pour et contre Hermès, soit en chaire, soit dans des écrits, soit d'une autre manière ; 2° Les écrits d'Hermès doivent être abandonnés, son système ne peut plus être enseigné, etc ; 3° En signe d'obéissance, les professeurs sont obligés de signer de leur propre main la présente déclaration, et en cas de refus, ils seront suspendus de leurs fonctions.»

Ainsi donc un des buts qui étaient dans l'intention de Mgr. l'archevêque, se trouvait déjà atteint. Le bref était reconnu valable, même par le gouvernement, quoique celui-ci n'en eût pas permis la publication, et le prétexte de M. Husgen était abandonné par l'autorité civile elle-même. Mais il y avait encore dans l'acte que nous venons de citer une prétention à régler l'enseignement catholique que le prélat ne pouvait légitimement admettre. D'ailleurs, il n'était que trop visible que ce n'était là qu'une concession forcée, et seulement pour la forme. Pourtant les Hermésiens, mis en demeure d'opter entre leurs places et leurs soumissions, signèrent tous au nombre de six ; MM. *Achterfeldt*, *Scholz*, *Braun*, *Vogelsang*, *Hilgers* et *Weiler* ; mais ils savaient bien qu'ils ne risquaient rien, et que le ministère ne leur ferait pas un crime de transgresser un ordre qu'il n'avait donné qu'à contre-cœur. C'est ce qui parut clairement lorsqu'à l'ouverture des classes le président M. Achterfeldt, ayant été chargé de prescrire les cours que les élèves devaient fréquenter, leur imposa tous ceux qui avaient été réprouvés par l'archevêque. Mais ici encore les jeunes gens donnèrent le plus bel exemple ; quoique la plupart fussent élevés avec le secours de bourses données par le gouvernement, ils refusèrent d'assister à ces leçons, et préférèrent compromettre leur existence présente et leur avenir, que de transgresser les ordres de l'archevêque. *Quarante* environ de ces généreux étudians se laissèrent expulser de l'école ; les élèves en théologie firent de même. Honneur à ces jeunes chrétiens ! leur fermeté, leur courage et leur foi ont été d'un grand poids pour la solution de la question, qui s'agite, savoir : qui doit nous donner l'instruction et la doctrine, du pouvoir spirituel ou du pouvoir temporel.

Cependant à l'ouverture des cours de 1837 à 1838, la faculté de théologie était presque déserte, et malgré tout ce qu'avait pu faire le pouvoir, les mesures prises par l'archevêque avaient

produit leur effet. Alors le gouvernement, avant d'avoir recours à la violence, lui offrit encore une espèce de transaction. Dans l'*ultimatum* qu'il lui signifia, le 24 octobre 1837, il lui disait :

« C'est avec un étonnement extraordinaire que S. M. a appris, par les rapports de M. le comte de Stolberg, que la conduite et la manière d'agir de Votre Grandeur, sont aussi contraires aux promesses faites par elle antérieurement, qu'aux règles prescrites par les lois actuelles du royaume. Dans les affaires de l'Hermésianisme, vous avez osé adopter plusieurs mesures, au mépris de la législation en vigueur et des formalités prescrites; et il paraît que dans ce moment vous reconnaissez vous-même l'illégalité et l'inconvenance de cette conduite.

» *Supposons que S. M. voulût bien fermer les yeux là-dessus*, il est un autre point au sujet duquel les susdits rapports vous accusent, et qu'on ne peut passer sans vous donner une réprimande sévère. Non seulement vous n'avez pas été fidèle à la promesse que vous avez faite, « de faire » exécuter en esprit de charité et de paix l'instruction donnée par les (quatre) » évêques à leurs vicariats, avant votre élection ; » mais vous avez été plus loin, vous avez trompé la confiance de l'autorité de telle manière, que vous ne permettez de donner la bénédiction nuptiale que dans le cas où les deux époux se sont engagés formellement et directement à élever tous leurs enfans dans la foi catholique.

» Si vous hésitez à donner sur-le-champ une déclaration favorable et suffisante relativement à ces affaires, et si vous tardez à promettre de vouloir exécuter à l'avenir ladite instruction, on ne manquera pas de prendre sur-le-champ des mesures qui auront pour suite immédiate de vous empêcher d'exercer toutes vos fonctions épiscopales.

» Que des scrupules de conscience vous arrêtent, on peut vous le pardonner; mais ces scrupules ne sont pas un motif suffisant pour vous dispenser d'obéir aux lois de l'état. *Cependant S. M. a daigné vous permettre de vous démettre de l'administration du diocèse*; et si cette proposition est acceptée, aucune recherche ne sera faite sur le passé.

» Enfin on vous exhorte vivement à répondre sans tarder à cette communication, et à donner à votre lettre un sens et une forme tels qu'elle puisse être jugée digne d'être présentée à S. M.

» Berlin, le 24 octobre 1837. »

ALTENSTEIN, Min. des aff. ecclésiast.

Mgr. Droste répondit sur-le-champ la lettre suivante, que nous transcrivons en entier, parce qu'elle est un vrai modèle de fermeté, de retenue et de dignité épiscopale.

« Je prends la liberté de répondre à la lettre de Votre Excellence en

date du 24 de ce mois, que je ne me souviens en aucune manière d'avoir donné lieu de croire, que je reconnaîtrais moi-même l'illégalité des mesures adoptées par moi dans les affaires de l'Hermésianisme. Ces affaires sont purement ecclésiastiques, puisqu'il n'y est question que de la doctrine.

» Pour ce qui concerne les mariages mixtes, je répète, et je le dis parfaitement d'accord avec la déclaration confidentielle que j'ai envoyée à Votre Excellence, avant mon élection :

» Que dans les mariages mixtes, j'agirai toujours d'après le bref du Saint-Père et d'après l'instruction donnée de la part des (quatre) évêques aux vicariats, en sorte que je les suivrai tous deux autant que possible ; mais dans le cas où il y aura de l'opposition entre les deux pièces, c'est d'après le bref seul que j'agirai.

» Cependant qu'il me soit permis de faire observer que, dans la susdite déclaration, envoyée à V. E. avant mon élection, il n'était point question de l'instruction donnée aux vicariats, et qu'il ne pouvait en être question, puisque V. E. elle-même n'en avait pas fait mention. De plus je dois faire remarquer que cette déclaration n'était point dictée par des scrupules de conscience, mais écrite avec la pleine conviction qu'un évêque ne pouvait donner une déclaration contraire à la mienne.

» Enfin je ne puis omettre de réclamer pour moi la liberté de conscience, et le pouvoir de conserver les droits de l'Eglise et le libre exercice de la juridiction épiscopale. De plus, je dois faire observer très-humblement, que mon devoir envers le diocèse et envers toute l'Eglise catholique, me défend de cesser mes fonctions et de déposer ma charge.

» En toute affaire temporelle, j'obéis à S. M., comme doit le faire tout sujet fidèle.

» Cologne, le 31 octobre 1837.

CLÉMENT-AUGUSTE, Arch. de Col. »

On sait ce qui s'en suivit : le 20 novembre, vers 7 heures du soir, une chaise de poste, escortée de gendarmes et de dragons, transportait l'archevêque de Cologne dans la forteresse de Minden.

Dans le long *memorandum* qui parut le lendemain, le gouvernement fait connaître combien les mesures prises par l'archevêque, contre les Hermésiens, lui avaient déplu. Tout en disant qu'il était disposé à lui céder sur ce point, il lui reproche sa circulaire aux confesseurs, qu'il appelle *un abus du confessionnal*; d'avoir mis hors d'activité tous les fauteurs de l'Hermésianisme

sans *l'en prévenir par le moindre mot*; d'avoir dépeuplé la pédagogie, et par là d'avoir préparé la ruine des universités de l'Allemagne; d'avoir agi contre M. Achterfeldt, *qui ne voulait pas sortir des bornes de la légalité*; la nouvelle direction qu'il a donnée aux études de son séminaire, et la défense faite aux élèves de fréquenter l'université contre *l'ordre établi par son prédécesseur, d'un commun accord avec le gouvernement*; d'avoir fait exécuter les brefs du pape, *sans en avoir obtenu l'agrément* du gouvernement; d'avoir fait signer les 18 articles qu'il appelle une *ordonnance qui ne peut se passer de l'approbation du gouvernement*; enfin, d'avoir émis le principe que *des brefs de nature dogmatique n'ont nullement besoin de l'approbation du gouvernement, et que la publication dûment faite à Rome suffit pour les rendre partout obligatoires*, ce que M. d'Altenstein regarde comme une énorme hérésie politique.

Dans son allocution du 10 décembre 1837, sur l'enlèvement de l'archevêque, le Saint Père ne parle pas de l'Hermésianisme; mais le ministre prussien, dans la réponse qu'il lui fit sous la forme de *circulaire adressée à M. Bodchschwing*, revient encore sur cette question, et allègue les mesures de l'archevêque comme une des *causes de son enlèvement*.

Telles sont les raisons par lesquelles le gouvernement a répondu à toutes les plaintes, à toutes les demandes, à tous les droits de l'archevêque et du Souverain Pontife. Nous nous trompons, il en a fait intervenir une autre : l'enlèvement et la séquestration de l'archevêque; l'avenir prouvera si ce moyen lui était non pas permis, mais avantageux. Avant de revenir aux Hermésiens, citons-lui le jugement porté sur sa conduite, par une feuille qu'il n'accusera pas de partialité pour l'Eglise catholique; c'est le journal protestant de Paris, *le Semeur*.

La fréquentation des facultés de théologie est obligatoire en Prusse pour les aspirans au sacerdoce, et c'est le gouvernement qui nomme les professeurs. Il est clair que cet état des choses ne saurait porter atteinte au droit qui appartient à l'Eglise catholique comme à toute autre, de maintenir la pureté de la doctrine et d'exercer dans ce but son autorité disciplinaire. Le pape avait condamné *l'Hermésianisme*; évidemment, ou bien, il n'est pas vrai que l'Eglise catholique ait le droit d'exister dans les états prussiens, ou bien, elle devait pouvoir se servir des moyens qui lui sont propres, pour garantir les fidèles et particulièrement les futurs ministres,

des atteintes d'une doctrine réprouvée par le chef qu'elle regarde comme infaillible en matière de foi. La question est de savoir si M. de Droste s'est tenu dans les limites de son droit, et nous n'hésitons pas à nous prononcer pour l'affirmative, en ce qui touche la circulaire aux confesseurs et les 18 thèses : des mesures de ce genre sont purement spirituelles ; elles rentrent parfaitement dans les attributions d'un prince de l'Eglise romaine, et le pouvoir temporel ne saurait vouloir y mettre obstacle sans s'attaquer à la vie même de l'autorité qu'il prétend reconnaître et protéger... La tendance générale de l'archevêque de Cologne, dans cette affaire de l'Hermésianisme, nous semble dans sa position, parfaitement naturelle et légitime [1].

Suivons maintenant le sort de l'Hermésianisme à Rome, où il avait envoyé des défenseurs.

Les professeurs Hermésiens à Rome.

Les députés de l'Hermésianisme furent MM. Braun de Bonn et Elvenick de Breslau ; arrivés à Rome en juin 1837, ils furent bien reçus par le Saint Père qui leur dit cependant : « J'espère » que vous n'êtes pas venus ici pour instruire le S.-Siége, mais » pour en recevoir votre instruction. » Dans leurs visites aux différens cardinaux, ils se plaignirent de leurs archevêques, eurent quelques conversations avec plusieurs jésuites auxquels ils dirent : *vous êtes contre les doctrines de M. l'abbé de La Mennais, vous devez donc être pour nous* [2]; parlèrent d'une nouvelle traduction d'Hermès, mais qu'ils n'avaient pas eu le tems de finir, et offrirent de proposer une profession de foi au Saint-Siége.

Il ne fut pas difficile aux théologiens romains, de s'apercevoir que sous tous ces prétextes, ils visaient à obtenir une nouvelle révision des doctrines d'Hermès, ce qui impliquait que le bref de comdamnation était nul. En effet dans une lettre au cardinal Lambruschini, du 24 juillet 1837, ils insinuèrent l'espérance de voir modifier le jugement sur Hermès, ou au moins qu'on distinguerait les doctrines d'Hermès de l'enseignement de ses disciples ; et c'est pour cela qu'ils offraient de recevoir une profession de foi. Le cardinal leur répondit le 5 août, que leur lettre avait profondément affligé Sa Sainteté, qu'elle regardait

[1] *Le Semeur* du 4 avril 1838.

[2] D'autre part ils reprochaient au P. Perrone, jésuite, d'avoir été la cause de la condamnation d'Hermès, parce qu'il avait montré dans ses *prælectiones theologicæ* (note p. 239), le danger de la méthode d'Hermès.

leur demandé comme une injure, que la profession de foi était inutile, vu qu'il n'y avait qu'à accepter le bref, et retourner en Allemagne.

Les professeurs repoussés de ce côté, tentèrent une autre voie pour arriver à leurs fins; ils composèrent un petit écrit qu'ils intitulèrent *Meletemata theologica*, où ils exposaient leur doctrine; et l'ayant adressé au maître du sacré palais, ils lui demandèrent l'autorisation de l'imprimer à Rome. Le 24 février 1838, on leur répondit qu'on ne voulait rien décider sur le contenu de cet écrit, et d'autre part, par des motifs extérieurs et fondés, on ne pouvait leur en permettre l'impression. Les professeurs, dans une lettre de remercîment adressée le 5 mars à Sa Sainteté, voulurent faire passer ce refus comme une approbation. Son Excellence le cardinal Lambruschini leur répliqua, le 11 mars, qu'il était surpris qu'ils n'eussent pas envoyé leur soumission au bref, et qu'un refus d'imprimer pût être regardé comme une approbation. Sur cela MM. Braun et Elvenik, envoyèrent le 4 avril, une dernière lettre, où ils découvraient toute leur pensée, distinguaient le *droit* qu'avait le pape de condamner les erreurs, du *fait* qu'elles se trouvassent dans les livres d'Hermès, ce qui était la pure doctrine janséniste : voici leurs propres paroles :

« Quant aux deux propositions condamnées en termes exprès » dans le bref, nous ne les avons jamais entendues de sa bouche » et nous ne les avons jamais aperçues dans ses ouvrages, malgré » que nous les ayons lus plusieurs fois et avec la plus grande at- » tention ; que si nous disions une autre chose, ouvertement ou » tacitement, nous nous rendrions coupables d'un honteux » mensonge. La voix de notre conscience nous avertit de ne rien » faire de tel, et nous supporterons plutôt, s'il le faut, toutes » sortes de peines et de malheurs. »

Le cardinal leur répondit le surlendemain qu'il voyait avec peine qu'ils étaient entrés tout-à-fait dans la voie de l'erreur, et qu'il était inutile qu'ils lui écrivissent de nouveau sur cette affaire.

C'est ainsi que ces Messieurs sont partis de Rome. Nous ne savons jusqu'à quel point ce voyage leur aura été profitable, car on n'a plus eu de leurs nouvelles. Cependant il paraît que plusieurs de leurs collègues d'Allemagne se sont décidés à se soumettre.

Nous allons les citer sommairement, et c'est par là que nous finirons ce long article.

Soumission de quelques professeurs Hermésiens.

Quand l'archevêque de Cologne fut arraché à son diocèse, on sait que le chapitre, usurpant un droit qu'il n'avait pas, se réunit dès le lendemain pour nommer un administrateur, comme si le siége était vacant. M. Husgen fut désigné; c'était une chose arrangée d'avance avec le gouvernement. Le nouvel élu, contre le droit et son devoir, changea tout ce qu'avait fait l'archevêque. Les Hermésiens furent rétablis dans leurs places; la signature des 18 articles abolie; les examinateurs, choisis par l'archevêque pour la charge des âmes, supprimés; un élève du séminaire chassé pour avoir conservé une copie des 18 thèses. Cependant, pour la forme, à l'ouverture du cours de 1838, les professeurs de l'université assurèrent qu'ils acceptaient *la bulle comme ils l'avaient déjà acceptée*; et à la pédagogie, qui se trouvait réduite à 15 élèves, le président, M. Achterfeldt, lut la déclaration suivante :

« Par rapport à la condamnation des écrits d'Hermès, nous » déclarons que nous nous soumettons à la décision de Rome, » *comme nous l'avons fait toujours.* »

Puis lecture fut faite de l'autorisation de M. Husgen.

« Puisque vous vous êtes soumis à la décision du Saint-Siége, » je vous concède, par *mandat du chapitre métropolitain*, la per» mission de commencer vos leçons. »

Le Saint-Père instruit seulement alors de ce qui avait été fait, par sa lettre du 9 mai, permet à M. Husgen de continuer à administrer comme *vicaire de l'archevêque*, mais lui reproche les changemens qu'il a faits dans l'administration, et surtout d'avoir changé les examinateurs nommés par l'archevêque, et d'avoir donné des cures à des hommes suspects. De plus, il lui impose l'obligation de lui prouver sa soumission au décret sur Hermès et sa vigilance à le faire exécuter. Nous ne savons si la soumission de M. Husgen est sincère, et s'il obéira à son chef spirituel mais quelques universités paraissent l'avoir fait.

Dans celle de Trèves, le 14 juin 1838, MM. Biunde et Rosembaun ont envoyé à l'administrateur de ce diocèse, M. Gunther,

une lettre dans laquelle ils déclarent que d'après la lettre du 4 avril du cardinal Lambruschini, comme il conste, qu'après *avoir examiné de nouveau l'affaire* (iterùm excussâ), la condamnation subsiste, ils se *soumettent au jugement du S.-Siége avec l'obéissance requise.*

Cette lettre en contenait une autre du 8 juin, adressée au S.-Père, dans laquelle ils lui faisaient connaître qu'ils adhéraient à la doctrine du Saint-Siége, purement, simplement, sans aucune condition et sans aucune restriction mentale, qu'ils n'avaient différé cette démarche, que parce qu'il avait permis à MM. Braun et Elvenik de demander quelques explications. A l'ouverture du cours, le 12 juillet dernier, M. Biunde a renouvelé, en son nom et en celui de ses collègues, la déclaration qu'ils *regardent l'affaire de l'hermésianisme comme finie.*

M. Gunther voulut se conformer à la *légalité*, et faire passer les deux lettres par l'entremise du gouvernement; mais elles lui furent renvoyées, avec la réponse que les *lettres étaient inutiles.*

Tel est l'état actuel de l'Hermésianisme, nous tiendrons nos lecteurs au courant des actes et décisions qui pourraient le concerner; en attendant, on voit que ce n'est pas sans raison que le Saint-Siége l'a proscrit de l'enseignement catholique, et combien l'Église est redevable au zèle et à la fermeté inébranlable de Mgr. Clément-Auguste Droste de Wischering, archevêque de Cologne, dans la lutte qu'il a soutenue glorieusement contre les prétentions de l'autorité temporelle. Ce souvenir, l'assentiment des catholiques, l'approbation du chef de l'Église, doivent le consoler dans sa solitude de la forteresse de Minden.

A. B.

Histoire ecclésiastique.

SUR L'INTRODUCTION DU CHRISTIANISME DANS LES GAULES.

Deuxième Article [1].

Mission de S. Denis à Paris.—Des sept évêques envoyés dans les Gaules. Objections faites contre Grégoire de Tours, par D. Ruinart. — De Trophyme, évêque d'Arles.—De S. Denis, évêque de Paris.—Lettre de S. Cyprien sur l'affaire de Trophyme et de Marcien.—Persécution de Valérien.—Nouveaux évêques pour les Gaules.

VI. Après la mort de l'empereur Sévère, l'Eglise de Rome resta paisible jusqu'à l'an 250 de notre ère. Cette année, l'empereur Décius, étant venu à Rome au commencement de son règne, publia contre les Chrétiens un édit sanglant qu'il envoya à tous les gouverneurs des provinces. Cet édit fut exécuté à la rigueur. Tous les magistrats n'étaient occupés qu'à chercher les Chrétiens et à les punir. Aux menaces, ils joignaient un appareil épouvantable de toutes sortes de supplices : des épées, des feux, des bêtes cruelles, des chaînes de fer ardent, des chevalets pour étendre les corps et les déchirer avec des ongles de fer. Chacun s'étudiait à découvrir quelque nouvelle torture. Les uns dénonçaient, les autres cherchaient ceux qui étaient cachés, d'autres s'emparaient de leurs biens. Les supplices étaient longs, pour tromper la cruelle espérance de la mort et tourmenter jusqu'à la fin ; on voulait ainsi faire manquer le courage [2], si cela eût été possible. On peut se faire une idée de ces souffrances et de la constance que témoignaient alors les Chrétiens,

[1] Voir le 1er article, dans le N° 97, ci-dessus, p. 7.
[2] *Histoire ecclésiastique* de Fleury, livre VI, chap. 23.

en lisant la belle tragédie de *Polyeucte* [1] dont le martyre eut lieu à cette époque.

Pendant cette horrible persécution, dont le pape saint Fabien fut l'une des premières victimes [2], l'Eglise chrétienne resta sans chef. Pour élire à sa place un autre évêque de Rome, les fidèles attendirent que la rigueur de la persécution fût apaisée; car dans ces commencemens, une partie du clergé de Rome et des évêques voisins étaient prisonniers, ou dispersés ou cachés. Ainsi le S.-Siége vaqua près d'un an et demi; le clergé inférieur prit soin du gouvernement de l'Eglise [3]. Décius aurait plutôt souffert qu'un rival se révoltât contre lui, pour lui disputer l'empire, que de voir élire un évêque de Rome qui pût soutenir la religion chrétienne contre le dessein que cet insensé avait de la ruiner [4].

Le clergé de Rome, c'est-à-dire les prêtres et les diacres, crurent que, dans ces fâcheuses circonstances, ils devaient nécessairement charger du soin de l'Eglise romaine ceux que leur dignité inférieure mettait moins en vue, c'est-à-dire les diacres. Ils s'en acquittèrent avec toute la vigilance possible, méprisant les dangers de la persécution à laquelle ils s'exposaient, la redoutant bien moins que les supplices éternels, et surmontant la crainte des hommes par celle de Dieu. Ils n'abandonnèrent point leurs frères, et les exhortèrent à demeurer invincibles dans leur foi, ils firent même revenir quelques personnes qui allaient sacrifier aux idoles. Par ce moyen, l'Eglise chrétienne conserva sa force et son honneur, à l'exception de quelques hommes faibles que leur timidité fit céder à la crainte du pouvoir, ou que leur situation élevée dans la société exposait davantage à la persécution. Ce sont ceux auxquels on donna le nom de *tombés* [5].

Rome avait alors des communications faciles avec Carthage. Saint Cyprien, évêque de cette ville, envoya un de ses sous-

[1] Par Pierre Corneille.

[2] *Hist. Ecclésiastique* de Fleury, liv VI, ch. 24.

[3] *Idem.* ch. 27.

[4] *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique*, par Tillemont. Paris, 1701, III, 428.

[5] *Idem*, p. 428 et 429.

diacres appelé Clément [1], qui vint à Rome vers Pâques de l'an 250, c'est-à-dire vers le 7 avril, et qui y représenta ainsi le prélat le plus célèbre de cette époque. C'est donc lui qui présida dans ces tems difficiles le clergé de la capitale du monde chrétien [2]. Ce fut sous cette présidence que des hommes d'une naissance distinguée, pénétrés d'un grand zèle pour la religion, se vouèrent à une mission apostolique. Voyant qu'en Italie la persécution était portée à son comble, que les Chrétiens ne pouvaient jouir d'aucun repos, qu'ils étaient traînés au supplice aussitôt que reconnus, remarquant, comme par une inspiration de la grâce divine, qu'il y avait hors de l'Italie une abondante moisson à recueillir, ils résolurent de fuir la présence du tyran, et d'aller dans les Gaules pour, ce qu'ils regardaient comme la plus grande gloire de Dieu, enseigner à tous l'Evangile suivant le commandement de Jésus-Christ. Ils étaient bien persuadés que les persécuteurs ne leur manqueraient pas long-tems, et que la palme du martyre serait aussi leur partage. Ce n'était pas la mort qu'ils voulaient éviter; mais ils espéraient que leur vie serait utile [3].

Grégoire de Tours dit formellement [4] que sous le consulat de Décius et de Gratus, c'est-à-dire l'an 250 de notre ère, sept missionnaires vinrent de Rome dans les Gaules pour y prêcher l'évangile: l'évêque *Gatien* fut envoyé à Tours, l'évêque *Trophyme* à Arles, l'évêque *Paul* à Narbonne, l'évêque *Saturnin* à Toulouse, l'évêque *Denis* à Paris, l'évêque *Austremoine* à Clermont, l'évêque *Martial* à Bourges.

Notre ancien historien parle ici d'un événement très-important pour l'histoire ecclésiastique de France, de laquelle il s'occupait principalement. Le fait était peu antérieur à lui; il n'a pu qu'en être bien instruit, et l'on voit avec peine que le bénédictin, dom Ruinart, son éditeur, a voulu le combattre. «Gré-

[1] *Histoire ecclésiastique* de Fleury, liv. VI, ch. 36.

[2] Venance Fortunat lui donne le titre de *Præsul* dans une *ode* que j'ai rapportée (*Annales du Hainaut*, XVI, 450).

[3] Jacques de Guise dans les *Annales du Hainaut*, t. V, p. 137.

[4] *Hist. des Francs*, liv. I, ch. 28, p. 61 de l'édition publiée par la société de l'Histoire de France.

» goire de Tours, dit-il [1], rapporte ce que lui apprenait une » tradition vulgaire, qui n'est pas confirmée par les actes de » saint Saturnin. » — « Ces actes [2] font connaître l'époque de la » mission de l'évêque de Toulouse; mais ils ne contiennent rien » de relatif aux autres évêques cités ici, et dont l'arrivée dans les » Gaules paraît à dom Ruinart avoir eu lieu en différens tems. » Grégoire de Tours, qui les croyait tous arrivés ensemble, a » conclu à tort, toujours selon dom Ruinart, de la date certaine » indiquée dans les actes de saint Saturnin, la date de l'arrivée » des six autres évêques. »

Telle est l'objection que l'abbé Fleury répète sans la résoudre [3], et à laquelle j'ai cru devoir répondre. Je ne crois pas que cette discussion puisse paraître trop longue à ceux qui voudront bien observer la difficulté qu'il y avait à l'éclaircir. En effet les traités ne nous manquent pas sur cette matière [4]. J'ai déjà essayé dans un autre ouvrage d'écarter tous les nuages, et de venger la mémoire de Grégoire de Tours, abandonné même par son meilleur éditeur [5]. J'ai résumé cette défense dans la dernière édition, que la *société de l'histoire de France* a tâché de rendre supérieure à celle de dom Ruinart, et qui est accompagnée d'une traduction francaise [6]. Je reproduis ici ce résumé avec quelques additions.

Des sept évêques envoyés dans les Gaules l'an 250.

Le premier des évêques nommés par Grégoire de Tours, est saint Gatien son prédécesseur, sur lequel cet historien ne pouvait se tromper; aussi n'y a-t-il aucune difficulté à ce sujet, et l'on s'accorde à le placer sous l'an 250 [7].

[1] Note rapportée à la page 61 de cette édition.

[2] Note *T* puisée dans dom Ruinart, page 361 du même volume.

[3] *Histoire ecclésiastique*, livre VI, chap. 49.

[4] Voyez dom Denis de sainte Marthe : *Gallia christiana nova*, tome I, page 520, etc.

[5] Voyez les *Annales de Hainaut*, tome XIX, page 411 et suiv.

[6] Elle est publiée chez Jules Renouard, libraire de la Société, en quatre volumes in-8°. On y trouvera cette note à la page 337 du tome IV.

[7] Voyez la *Gallia christiana*, ainsi que *Baillet* et *Godescard*, sous le 18 décembre.

Le second est Trophyme, évêque d'Arles, sur lequel il y a des difficultés que je crois avoir surmontées par la lecture attentive et la publication des œuvres d'un écrivain contemporain, certainement très-respectable, puisque c'est saint Cyprien. Le chanoine Saxi, qui s'est occupé des anciens évêques d'Arles [1], n'a pas connu ce Trophyme, et en voici la raison : c'est que cet évêque avait été rayé des diptiques. En effet saint Cyprien parle d'un évêque, appelé Trophyme, qui avait eu le malheur de se trouver au nombre des Tombés [2]. Il avait quitté l'Eglise en offrant de l'encens aux idoles, comme saint Cyprien le marque assez nettement, et il avait entraîné avec lui la plus grande partie de son peuple, ce qu'Eudémon avait tâché de faire à Smyrne dans la même persécution de Décius, et ce que Réposte, évêque d'Afrique, avait fait effectivement. Mais l'erreur ne fut pas longue dans le diocèse d'Arles. Le peuple et le clergé, justement mécontens de la conduite de leur pasteur, lui nommèrent un successeur, appelé *Marcien*, inscrit sur la liste des évêques [3]. Trophyme, rentré en lui-même, avoua sa faute, et demanda pardon avec toute l'humilité et toutes les œuvres de satisfaction et de pénitence que l'on pouvait désirer. Ce qui contribua le plus à le faire admettre à la communion, ce fut que tout son peuple revint avec lui, et ce peuple ne serait revenu aussi complètement qu'avec lui. Le pape Corneille, nommé enfin le 4 juin 251, crut que le retour de tant de personnes, était une assez ample compensation de la faute de Trophyme, et une cause suffisante pour ne pas suivre rigoureusement l'exemple que lui avaient donné ses prédécesseurs en de semblables occasions. Ainsi après qu'il eut examiné cette affaire avec beaucoup d'autres évêques, et peut-être dans le Concile tenu à Rome l'an 251, il admit Trophyme à la communion, mais seulement comme laïque, quoique les partisans du schismatique Novatien prétendissent qu'il était rentré dans la dignité ecclésiastique [4]. Marcien, qui avait été substitué à Trophyme, con-

[1] *Annales de Hainaut*, XVI, 481, où je cite le *Pontificium arelatense* de Saxi, *Aquissextiis*, 1620, page 7.

[2] *Mémoires de Tillemont*, III, 447.

[3] *Annales de Hainaut*, XVII, 97.

[4] *Id.* page 76.

tinua d'exercer les fonctions épiscopales. Mais Grégoire de Tours n'en a pas moins eu raison de dire que l'évêque repentant vécut dans une éminente sainteté, acquérant des peuples à l'Eglise, et répandant partout la foi du Christ. L'exemple d'un repentir sincère est souvent plus efficace pour rappeler à la vertu, qu'une piété soutenue et toujours constante [1].

Il y a donc eu un Trophyme évêque d'Arles, l'an 250, mais rien n'empêche, si l'on veut, d'admettre la tradition reçue dans cette ville (*art. II*), que dès l'an 58 de notre ère, un autre Trophyme, disciple de saint Paul, ait le premier porté la foi dans ce diocèse [2].

Le troisième apôtre des Gaules est saint *Paul*, évêque de Narbonne, et il n'y a nulle difficulté sur ce sujet [3].

Quant au quatrième, qui est *Saturnin*, évêque de Toulouse, il est bien démontré que sa mission a eu lieu l'an 250, et dom Ruinart lui-même a imprimé les *actes de son martyre*, dont il garantit l'authenticité [4]. Je les ai réimprimés d'après lui.

Le cinquième apôtre des Gaules est saint *Denis*, évêque de Paris, que les Bénédictins ont voulu confondre avec Denis l'Aréopagite, qui avait souffert le martyre l'an 95 de notre ère [5], tandis que saint Denis, évêque de Paris, organisa la mission de saint Piat et de ses compagnons dans le nord de la Gaule au 3e siècle de notre ère, comme Jacques de Guise le rapporte fort au long [6]. Ces deux Saints ne doivent donc pas être confondus, et Grégoire de Tours ne peut être soupçonné d'un pareil anachronisme. L'esprit de corps, ordinairement si aveugle, peut seul faire comprendre ici l'obstination de cet ordre d'ailleurs si savant. C'est ainsi que les Carmes voulaient absolument que le prophète Elie eût fondé leur ordre sur le mont Carmel.

Personne n'a osé contredire Grégoire de Tours sur le tems

[1] *Id.* page 96.
[2] *Id.* Tome XVI, page 466.
[3] Voyez les *Vies des Saints*, par Godescard; sous le 22 mars.
[4] *Annales de Hainaut*, XVI, 424.
[5] *Id.* XVI, 320.
[6] *Id.* V, 139.

auquel il place saint *Austremoine*, premier évêque de Clermont, où notre historien était né [1].

Il en est de même du septième et dernier apôtre des Gaules, saint *Martial*, évêque de Limoges [2].

Quelle raison y a-t-il donc de faire à Grégoire de Tours, le reproche que lui adresse dom Ruinart, d'avoir ignoré une époque de laquelle il était si voisin? d'avoir mal connu un événement qui lui était si facile d'éclaircir, et qui était son objet principal? d'avoir confondu des noms qui devaient lui être si familiers, et qui devaient être le sujet de deux offices différens dans son diocèse, comme ils le sont encore aujourd'hui [3], puisque l'un est célébré le 3 et l'autre le 9 octobre? L'existence de l'Aréopagite Denis lui était enseignée dans les *actes des Apôtres* de la manière la plus claire. Si ce Denis était venu prêcher le Christianisme dans les Gaules, comment n'aurait-il pas fait mention d'un événement qui, de son tems, aurait sans doute laissé des traces à Paris? c'est ce qui ne peut être supposé. Ici l'argument négatif est en quelque sorte sans réplique, que les Bénédictins et les Parisiens se contentent donc de leur véritable Apôtre dont la gloire doit leur suffire, et qu'ils ne violent pas toutes les lois de l'histoire pour établir un fait dont les plus savans d'entr'eux ont eux-mêmes reconnu la fausseté! Mais comme dom Tassin, dans son excellent *traité de diplomatique* [4] qui est encore aujourd'hui classique dans son genre, semble défendre cette fausse mais ancienne tradition, j'ai cru nécessaire de la réfuter par une exposition des faits entièrement neuve. Personne, avant moi, n'y avait employé les œuvres de saint Cyprien, auteur contemporain, pour expliquer le mot *præsul* dans l'ode célèbre de Fortunat, et pour découvrir un évêque d'Arles du nom de Trophyme l'an 250. J'ai donc rendu service à l'histoire

[1] Voyez les *Vies des Saints*, par *Baillet* ou par *Godescard*, le 1[er] nov.

[2] *Id.* Sous le 30 juin. Voyez la *Gallia christiana nova*, tome II, p. 499 et 553. Voyez aussi *l'histoire de l'Eglise Gallicane*, par les pères Longueval, etc. Paris, 1825 : I. *Dissertation préliminaire*, page LXXVI. Le père Longueval n'a pu justifier Grégoire de Tours, au sujet de Trophyme, il n'a pas consulté saint Cyprien sur ce sujet.

[3] *Vies des Saints*, par *Godescard*.

[4] *Nouveau traité de diplomatique*. Paris, 1750, préface, page XI.

ecclésiastique et à la mémoire de notre premier historien, et j'ai quelque droit de m'en féliciter.

A la vérité saint Cyprien ne dit pas formellement quel a été l'évêché de Trophyme ; mais ce qui le fait bien comprendre, c'est que Marcien, qui a certainement succédé à cet évêché [1], craignant vraisemblablement que Trophyme ne fût rappelé, embrassa l'hérésie de Novatien, qui ne voulait point que l'on pardonnât aux *tombés*. C'est ce que nous apprenons par la lettre suivante que saint Cyprien, évêque de Carthage, écrivit au pape Etienne, l'an 254 [2].

Cyprien à Etienne son frère [3].

VIII. « Faustin, évêque de Lyon, m'a écrit deux fois, mon très-» cher frère, pour m'avertir d'une chose que je sais que lui et nos » collègues qui sont dans la même province vous ont fait savoir : » c'est que Marcien, évêque d'Arles, s'est joint à Novatien ; il s'est » séparé de l'Eglise catholique et de notre corps pour embrasser » les maximes inhumaines d'une hérésie orgueilleuse, qui ferme » la porte de la clémence et de la miséricorde de Dieu à ceux qui y » frappent par leurs larmes et leurs gémissemens ; sans se mettre » en peine de guérir leurs blessures, il leur ôte toute espérance de » pouvoir être admis à la paix et à la communion, les abandonnant » en proie à la rage des loups et à celle du diable [4]. C'est à nous, » mon très-cher frère, à pourvoir à un si grand mal, à nous, » dis-je, qui ayant devant les yeux la bonté divine, et tenant en » main la balance pour gouverner l'Eglise avec un juste tempé-» rament, conservons tellement la vigueur de la discipline en-» vers les pécheurs que, pour les relever de leur chute et pour » les guérir, nous ne leur refusons pas le pardon qu'ils deman-» dent. C'est pourquoi il faut que vous écriviez de longues lettres » à nos collègues les évêques qui sont dans les Gaules, afin qu'ils » ne souffrent plus que Marcien, qui est un homme superbe et

[1] *Abrégé chronologique de l'histoire d'Arles*, par Lalauzière. Arles, 1808, page 35.

[2] Et non 253 comme le dit Fleury, livre VII ; chap. 24. Voyez les *Annales de Hainaut*. Paris, 1836. XVIII, 148.

[3] *Id*, page 149.

[4] *Ad luporum rapinam et prædam diaboli.*

» présomptueux, l'ennemi de la bonté de Dieu et du salut de
» nos frères, insulte davantage à notre collége [1], sous prétexte
» que nous ne l'avons pas encore excommunié ; ni qu'il se vante,
» comme il le fait, de s'être séparé de nous pour suivre Novatien.
» Car il y a long-tems que Novatien lui-même a été excommunié
» et déclaré ennemi de l'Eglise [2], de sorte que nous ayant en-
» voyé quelques députés pour être admis à notre communion,
» plusieurs évêques qui étions assemblés lui fîmes cette réponse,
» que nul de nous ne pourrait communiquer avec lui parce qu'il
» s'était retiré de l'Eglise, et qu'après que Corneille avait été or-
» donné évêque de Rome par le jugement de Dieu, et par les
» suffrages du clergé et du peuple, il avait entrepris d'élever un
» autel profane, d'établir une chaire adultère, et d'offrir des
» sacrifices sacriléges [3], à la place du véritable évêque seul qui
» en pouvait offrir de saints et légitimes ; qu'ainsi, pour se faire
» reconnaître et suivre des conseils plus sages et plus modérés,
» il devait faire pénitence et retourner humblement à l'Eglise.

» N'est-ce donc pas une chose honteuse, mon très-cher frère,
» que Novatien ayant été naguère chassé, rejeté et excommunié
» par les évêques de toute la terre [4], nous souffrions que ses par-
» tisans se moquent encore de nous, et se constituent les juges
» de l'Eglise ? Envoyez donc des lettres à la province et au peuple
» d'Arles, par lesquelles excommuniant Marcien, un autre soit
» élu en sa place ; afin que le troupeau de Jésus-Christ, qui a
» été dissipé et laissé par lui à l'abandon jusqu'à cette heure, soit
» recueilli et rassemblé. Qu'il nous suffise que plusieurs de nos
» frères soient morts ces années passées sans recevoir la paix ;
» tâchons de secourir ceux qui restent, qui gémissent jour et
» nuit, qui implorent sans relâche la miséricorde de Dieu, et
» demandent notre assistance.

» Car c'est pour cela, mon très-cher frère, que le corps des
» évêques est grand, et que toutes ses parties sont extrêmement
» liées et unies ensemble, afin que si quelqu'un de notre société

[1] Au collége des évêques qui avaient pardonné à Trophyme.

[2] Au Concile de Rome, tenu l'an 251 par le pape Corneille.

[3] *Sacrilega... sacrificia.*

[4] Voici un exemple remarquable de ces mots : *toute la terre*, appliqués non à la terre entière, mais à celle dont la surface était habitée alors par les chrétiens et qui n'étaient pas novatiens.

» vient à faire une hérésie et ravage le troupeau de Jésus-Christ, » les autres s'empressent de le secourir, et, comme de bons et » charitables pasteurs, rassemblent ses brebis dispersées, dans une » même bergerie. Car ne voyons-nous pas que lorsqu'un port de » mer est rompu et dangereux pour les vaisseaux, les navigateurs » abordent ailleurs? et que, lorsqu'il y a sur une route quelque » hôtellerie pleine de voleurs, on l'évite et l'on va se loger ail- » leurs? Nous devons faire la même chose à l'égard de nos frères » qui, après avoir évité les écueils de Marcien, cherchent le port » salutaire de l'Eglise. Il faut les recevoir avec charité et avec » joie; il faut les retirer dans une hôtellerie semblable à celle » de l'évangile [1], où ceux qui ont été blessés par les voleurs » puissent être traités et assistés comme il faut par le maître de » l'hôtellerie. Car à quoi les pasteurs doivent veiller davan- » tage, qu'à guérir et à conserver les brebis qui leur ont eté » confiées, puisque Dieu dit :

« Vous n'avez point fortifié les brebis faibles, ni guéri les » malades; vous ne pansiez pas les blessées; vous n'avez point » relevé celles qui étaient tombées, et vous n'avez point cherché » celles qui s'étaient perdues...., et mes brebis ont été dispersées, » parce qu'elles n'avaient point de pasteurs; et elles sont devenues » la proie de toutes les bêtes farouches...., et nul ne les cherchait; » nul, dis-je, n'était qui les rassemblât...., c'est pourquoi...., » voici ce que dit le Seigneur Dieu : — Je viens moi, à ces pas- » teurs; je redemanderai mon troupeau à leurs mains, et j'empê- » cherai qu'ils ne paissent mon troupeau, et que ces pasteurs » ne se paissent eux-mêmes; et j'arracherai mon troupeau à » leur bouche, et désormais il ne sera plus leur pâture.... Je les » conduirai moi-même avec discernement [2].

» Ainsi, puisque notre Seigneur menace de la sorte les pas- » teurs qui négligent et laissent périr ses brebis, ne faut-il pas, » mon très-cher frère, que nous prenions tout le soin possible » pour les rallier et pour les guérir? vu que, comme Jésus-Christ, » le dit lui-même dans l'Evangile :

» Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de » médecin, mais les malades [3].

[1] Evangile de *S.-Luc*. x, 33.
[2] *Ezéch*. xxxiv, 4,—16.
[3] Evangile de *S.-Math*. ix, 12.

» Car, quoique nous soyons plusieurs pasteurs, nous ne pais-
» sons tous néanmoins qu'un même troupeau; nous sommes
» obligés de rassembler et de secourir toutes les brebis que J.-C.
» a acquises par son sang et par sa mort, sans permettre qu'on
» méprise cruellement les larmes et les soumissions de nos frè-
» res, et que quelques-uns les foulent aux pieds par une présomp-
» tion superbe, puisqu'il est écrit :

» Un homme orgueilleux et présomptueux ne fera jamais rien,
» parce qu'il ne met point de bornes à son ambition [1].

» Notre Seigneur, dans son évangile, condamne aussi ces
» sortes de personnes, lorsqu'il dit :

» Etes-vous de ceux qui veulent paraître justes devant les
» hommes? Mais Dieu connaît vos cœurs; car ce qui est grand
» devant les hommes est abominable devant Dieu [2].

» Il dit qu'il a en exécration ceux qui se complaisent en eux-
» mêmes, et qui sont superbes et arrogans : comme donc Mar-
» cien s'est mis de ce nombre-là en se joignant à Novatien et en
» déclarant la guerre à la clémence, qu'il ne prononce pas contre
» les autres une sentence de condamnation, mais que lui-même
» soit condamné, et qu'il ne s'établisse pas juge des évêques
» après que tous les évêques l'ont jugé; car il faut que nous con-
» servions inviolable la gloire de nos prédécesseurs les bienheu-
» reux martyrs Corneille et Lucius [3], obligation qui vous regarde
» encore plus que nous, mon très-cher frère; vous devez hono-
» rer leur mémoire et défendre leur conduite, puisque vous leur
» avez succédé. Or ces grands personnages, pleins de l'esprit de
» Dieu et qui ont glorieusement souffert le martyre, ont cru
» qu'il fallait donner la paix à ceux qui sont tombés; ils ont
» déclaré par leurs lettres qu'après que les pécheurs avaient fait
» pénitence, il ne fallait point leur refuser la communion; c'est
» aussi ce que nous avons tous ordonné, car nous ne pouvons
» pas être d'un avis différent les uns des autres, puisque nous

[1] *Habacuc*, II, 5.
[2] *Evang. de S.-Luc*. XVI, 15.
[3] Le pape Lucius, successeur de saint Corneille, avait reçu la couronne du martyre le 4 ou le 5 de mars 253, après avoir gouverné l'Eglise de Rome cinq mois et quelques jours. Etienne, son principal diacre fut, élu après lui au mois de mars de la même année.



»sommes tous animés d'un même esprit, et c'est ce qui fait »voir que ce n'est pas le Saint-Esprit qui fait agir en cette oc»casion ceux dont le sentiment est contraire. Ecrivez-nous donc, »s'il vous plaît, qui aura été mis en place de Marcien, afin que »nous sachions à qui nous devons écrire et nous adresser.

»Je souhaite, mon très-cher frère, que vous vous portiez »toujours bien.»

Persécution de Valérien.

IX. Il n'est pas prouvé que le pape Etienne ait adhéré à la demande faite avec tant d'autorité par saint Cyprien [1]. Il paraît au contraire que Marcien continua de gouverner l'Eglise d'Arles, et Saxi prolonge le pontificat de cet évêque jusqu'à l'an 300 [2]. La paix qui avait régné dans l'Eglise chrétienne sous l'empereur Valérien, d'abord favorable à cette Eglise, fut troublée subitement par la guerre faite aux Chrétiens, au mois de juillet 257. Alors commença la perséeution qui est comptée pour la neuvième, en distinguant celle de Gallus de celle de Décius qui est comptée pour la septième. Celle de Valérien fut encore favorable à l'accroissement du Christianisme dans les Gaules. Exercée avec violence en Italie et en Afrique, elle ne pénétra point dans les Gaules, où Posthume, qui s'y était rendu indépendant, refusa d'obéir aux ordres de Valérien. Ce fut alors que des hommes d'une naissance distinguée, à Rome, quittèrent cette capitale pour venir joindre leurs travaux à ceux de saint Denis. Saint *Luce*, surnommé *Lucien*, saint *Quentin*, sénateur, et d'autres saints personnages comme *Fuscien*, *Victoric*, *Crépin*, *Crépinien*, *Rufin*, *Valère*, *Régule* et *Eugène*, voyant que la persécution était portée à son comble, que les Chrétiens ne pouvaient jouir d'aucun repos en Italie, et qu'ils étaient traînés au supplice aussitôt qu'on les avait reconnus; remarquant enfin que le repos dont jouissait la Gaule sous la domination de Pos-

[1] *Gallia christiana nova*, Lutetiæ 1715. I, 522.

[2] *Pontificium arelatense*, *Aquissextiis*, 1629, page 8; ce pontifical mérite plus de confiance que les prétendus diptiques d'Arles, rapportés par Mabillon (*Veterum analectorum tomus* III, *Lutetiæ*, 1682, page 432, et qui ne sont donnés par lui que comme une liste informe dans laquelle Marcien est entièrement omis. Ils étaient peu dignes d'être cités par le père Longueval. (*Histoire de l'Eglise Gallicane*. Paris, 1825. I, 92).

thume, leur permettait d'y venir prêcher le Christianisme, ils se réunirent au nombre de douze, sortirent de Rome, et vinrent en grande hâte à Paris, où, pratiquant le jeûne et la prière, ils supplièrent Dieu, père des lumières, de les diriger suivant sa volonté, et de leur donner la sagesse, afin qu'ils pussent annoncer dignement la parole de Dieu, et publier, dans la partie septentrionale des Gaules, la vertu et la puissance du Christ. Saint Denis était depuis sept ou huit ans à Paris, où une révélation céleste lui avait ordonné de rester pour enrichir cette ville et ses environs de la parole du Seigneur. Il consacra prêtres Lucien et Piat, afin qu'ils travaillassent dans la tâche de l'Evangile avec d'autant plus de sainteté et de vigilance à propager l'Eglise chrétienne. Le saint athlète de Jésus-Christ, Quentin, choisit Amiens, et envoya les autres prêcher, savoir : Régule à Senlis, Lucien à Beauvais, Crépin et Crépinien à Soissons, Rufin et Valère à Reims, Fuscien et Victoric à Moriane, Piat à Tournai, et Eugène où l'appellerait le Saint-Esprit. Le nombre duodénaire des apôtres, dit Jacques de Guise [1], fut renouvelé dans ces hommes sacrés qui donnèrent à l'Eglise un accroissement immense, et à la France une noblesse avant qu'elle eût pris son nom.

La persécution de Valérien consomma donc l'ouvrage commencé par celle de Dèce. C'est aux efforts que firent ces empereurs pour détruire la religion chrétienne que cette religion dut son plus grand accroissement ; car son établissement dans les Gaules fut l'appui dont Dieu se servit dans la personne de Constantin pour la placer dans le gouvernement lui-même, où elle est toujours restée depuis. Hugues-Capet, le chef de la troisième race de nos rois, n'a pris le titre de roi que lorsqu'il a été proclamé dans un concile. Napoléon ne s'est cru empereur légitime que lorsqu'il a été couronné par le pape. Le sceau de la religion a toujours été nécessaire à l'autorité qui ne s'en est jamais séparée impunément.

LE Mis DE FORTIA,
de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

[1] *Histoire de Hainaut*, Paris, 1829, v. 139, liv. VII, chap. 29.

Littérature Contemporaine.

HISTOIRE ET TABLEAU DE L'UNIVERS,

PAR M. J.-F. DANIÉLO [1].

Il a toujours passé pour constant que rien n'était plus propre à agrandir l'esprit de l'homme, à satisfaire ses diverses facultés, à élever son âme et à la rapprocher de Dieu, que le spectacle de la nature. L'antiquité païenne l'avait mille fois reconnu par la bouche de ses philosophes et de ses poëtes; il était réservé au dix-huitième siècle de nier cette vérité comme tant d'autres, et de souiller l'étude de la nature comme il avait souillé toutes les autres branches des connaissances humaines. On n'a point oublié les efforts qui furent faits pour mettre les sciences naturelles en opposition avec les enseignemens de la révélation. Les lois des corps célestes étudiées, de nouveaux systèmes cosmiques inventés, l'Orient et ses tables chronologiques, l'Egypte et ses zodiaques appelés en témoignage contre le récit de Moïse, la terre fouillée jusque dans ses profondeurs, afin d'en retirer les preuves d'une antiquité indéfinie; nulle difficulté ne parut insurmontable, nulle absurdité, nul mensonge ne fut capable de faire reculer l'esprit anti-religieux qui avait tout envahi. C'est ainsi que l'on voyait, par exemple, une certaine classe de savans naturalistes trouver assez de différence entre les diverses familles de la race humaine pour contester leur descendance d'une souche commune, tandis que d'autres notablités scientifiques, non moins célèbres, découvraient des points de resssemblance tellement frappans entre l'homme et les autres espèces animales, qu'ils n'hésitaient point à soutenir l'identité d'origine et de nature de tout ce qui a vie. La création, les

[1] Paris à la société de bibliographique, rue saint Antoine, nº 76, 1er volume; prix, 7 fr. 50 c.

communications de Dieu avec l'homme, le don de la parole, la déchéance de l'humanité en la personne de nos premiers parens, le déluge, la fondation primitive des sociétés, tous les faits en un mot, qui sont le premier fondement de la religion chrétienne, furent rangés au nombre des fables que de hardis menteurs avaient imposées à la crédulité des peuples.

On s'ingénia à expliquer l'univers sans cause première ; on vit tout dans la matière et dans ses transformations. Dieu fut banni de l'empire du monde ; et, si la plupart n'osaient point nier formellement son existence, les plus modérés toutefois et, si j'ose dire, *les plus religieux*, s'arrangeaient de manière à se passer de lui le plus possible. Ils reconnaissaient de bonne grâce la nécessité d'un être suprême, d'une première cause, ou comme ils disaient en leur langage tout matériel, d'un *premier moteur*; mais une fois la *chiquenaude* donnée, toute intervention ultérieure de sa part devenait chose superflue ; l'action providentielle tout-à-coup paralysée, perdue par je ne sais quels systèmes de forces et de lois absolues, ne laissait plus au Dieu de la création, vis-à-vis de son ouvrage, que le rôle d'une grande inutilité.

Cette entreprise sacrilége fut tentée avec tant d'audace, conduite avec tant d'astuce et de persévérance, qu'on sembla craindre un moment que la science ne se séparât à jamais de la foi; les sciences naturelles surtout tombèrent en une véritable suspicion auprès de quelques esprits sages d'ailleurs, mais trop préoccupés par la crainte de voir s'établir une scission éternelle entre la nature et son auteur. Doute horrible qui brisa plus d'une âme fidèle; mais aussi doute impie et injurieux, cruellement expié plus tard, et auquel on pourrait adresser justement le reproche du Sauveur des hommes : *foi chancelante, pourquoi as-tu douté?*

Dieu n'a point voulu permettre que ce poids affreux opprimât long-tems l'intelligence humaine. C'est ici surtout qu'il faut signaler la mission restauratrice du 19[e] siècle; car, si la tendance vers de meilleures voies peut être ailleurs sujette à contestation, elle est ici constatée par des faits si palpables et si nombreux, qu'il est impossible aux pessimistes les plus obstinés d'en connaître les heureux effets. Ceux de nos lecteurs qui ont

suivi les travaux des *Annales de philosophie chrétienne* en seront facilement convaincus, puisque le but unique de ce recueil a été, depuis l'instant de sa fondation, de leur faire connaître tout ce que les sciences humaines découvrent journellement de phénomènes et de vérités favorables au Christianisme.

Ils ont pu, tour-à-tour, voir les histoires fabuleuses des plus anciens peuples réduites à leur juste valeur, par les travaux de Klaproth, Rémusat, Saint-Martin et d'autres orientalistes distingués; les systèmes astronomiques échaffaudés, à si grands frais d'érudition, sur les zodiaques d'Egypte, s'évanouir devant les découvertes de Champollion jeune, expliqués et complétés par les travaux de M. de Paravey et de M. Letronne. En même tems, la terre interrogée par l'immortel Cuvier, répondait en étalant les alluvions de ses fleuves, les dépôts de ses neiges, la marche de ses sables, les os de ses premiers habitans, et faisait lire au fond de ses entrailles comme un infaillible augure de sa véritable origine et de son histoire primitive. Les faits recueillis, sur tous les points de la terre habitée, par M. de Humboldt et d'autres célèbres voyageurs, faits complétés et expliqués avec une profonde érudition par M. de Paravey, renversaient l'hypothèse si fort répandue d'un état de pure nature, et établissaient la commune descendance du genre humain sur le rapprochement merveilleux des monumens et des traditions de tous les peuples. MM. Balbi, Ampère fils, etc., démontraient la même vérité par la ressemblance et la conformité de toutes les langues connues; Blummenbach, Lacepède, etc., la trouvaient écrite sur la figure humaine au moyen de l'identité du type facial. Une chose qu'il ne faut point oublier, c'est que toutes ces découvertes étaient faites en général par des hommes étrangers à nos croyances, qui n'avaient d'autre but que de perfectionner la science humaine, et n'arrivaient à des conclusions favorables au dogme chrétien qu'en suivant la marche tracée par l'observation des faits et une induction rigoureuse. Et si cette dernière circonstance donnait une valeur de plus à leur témoignage, les noms de Sylvestre de Sacy, de Quatremère, de Séguin de Saint-Brisson, de Cauchy, prouvaient qu'aucune des sciences physiques n'avait à élever d'objections sérieuses contre la révélation, et que l'étendue des conceptions mathématiques, ar-

théologiques, analytiques, pouvait très-bien s'allier avec la simplicité de la foi.

Ainsi cette opposition menaçante d'une science encore au berceau, s'est échangée subitement par la force des choses, en une direction toute contraire ; il y a eu sous ce rapport *conversion réelle et manifeste*. Dès-lors l'étude de la nature, qui eût pu effaroucher certains esprits fidèles et timides, leur ouvre son vaste sein, non plus seulement comme un champ de douces émotions ou d'investigations animales, mais comme une mine inépuisable de preuves et d'admirables développemens des vérités de la religion.

Voilà ce qu'il est important de constater, de dire et de répéter, jusqu'à ce que personne n'en doute plus à l'avenir ; c'est là ce que M. Daniélo, jeune écrivain, déjà connu dans le monde savant, a eu le courage d'entreprendre, en publiant un ouvrage de longue haleine, sous le titre d'*Histoire et Tableau de l'univers*. Ce livre, dont le premier volume vient de paraître, fut d'abord annoncé comme une refonte du *Spectacle de la nature*. Regratter, restaurer, peindre à neuf le tableau de l'abbé Pluche, le mettre surtout au niveau de la science et des découvertes modernes en histoire naturelle, telle était d'abord la tâche que s'imposait M. Daniélo ; mais bientôt les objections surgirent si nombreuses, si graves, que ce premier plan dut être rejeté comme irréalisable. Il fallait en effet tout changer, tout bouleverser, le fond comme la forme, les choses et le style, tant l'ouvrage du bon et savant abbé Pluche, est déjà loin, sinon de la vérité, du moins de la science, telle qu'elle se fait et s'exprime aujourd'hui. Force fut donc de songer à faire un travail neuf, original, dont les difficultés et l'étendue avaient sans doute de quoi effrayer, mais n'offraient pas des difficultés insurmontables pour un écrivain qui réunissait une science réelle, une vive imagination, à une âme douée de force et de persévérance. L'*introduction* de M. Daniélo prouve qu'aucune de ces difficultés ne lui a échappé. Ce que nous en avons déjà cité, sous le titre de *Idée de l'ouvrage*, a montré sous quelles formes grandioses son sujet lui est apparu [1].

[1] Voir le tome XV, page 229.

On a dû y voir la course immense qu'a entrepris de fournir l'auteur de l'*Histoire et tableau de l'Univers*. Ce titre fait d'abord pressentir un double but. La nature sera envisagée sous deux aspects : le côté positif, scientifique et le côté pittoresque. Non assurément que ces deux parties soient distinctes et séparées dans l'ouvrage ; elles sont, au contraire, étroitement unies, n'iront jamais l'une sans l'autre, s'aideront et se compléteront ; répondant ainsi aux deux principales facultés de l'esprit humain qu'on se plaît trop souvent à isoler en vertu d'une abstraction purement arbitraire, au lieu de chercher à les comprendre et à les satisfaire dans leur unité universelle et indivisible.

Maintenant quelle marche prendra M. Daniélo pour remplir à la fois cette double condition ? C'est ce qu'il va nous dire lui-même [1].

Marche et méthode de l'auteur.

Mais enfin, en supposant que la chose soit possible, comment ferez-vous, me dira-t-on, pour nous donner *l'histoire et le tableau* de l'univers ? pourrez-vous tout voir, savoir tout par vous-même ?

Non sans doute, et je vous l'ai déjà dit : mais de quel historien, de quel chroniqueur, de quel biographe oseriez-vous exiger de pareilles conditions, pour qu'il lui fût permis de vous parler d'une époque, d'un fait, d'un homme, et pour qu'il eût quelque droit à votre confiance ?

L'histoire deviendrait impossible à ce titre ; et le résultat de vos trop sévères exigences serait une ignorance complète.

Que l'on veuille donc bien ne pas commencer par être trop injuste à mon égard, par la raison que ma tâche est immense, et que je l'aborde avec un courage qui mériterait au moins de l'indulgence.

Quant à la manière dont je m'y suis pris, elle est bien simple et bien naturelle.

La voici telle que je l'ai laissée pressentir et même indiquée déjà plusieurs fois

J'ai consulté tous ceux qui ont écrit et pensé avant moi sur quelques-unes des parties ou sur l'ensemble de ce vaste sujet : j'ai lu, j'ai extrait tout ce qu'en disent les anciens livres sacrés des peuples, leurs anciennes poésies, leurs anciennes philosophies physiques, si semblables, même encore chez Platon, à leurs poésies, si semblables elles-mêmes à leurs livres sacrés, et révélés, selon eux :

[1] Tome 1, p. 91.

Les uns à l'Inde par Brahma ;
Les autres à la Perse par Hom et Zoroastre :
Les autres à l'Égypte par Mercure Trismégiste [1],
Les autres au nord par Odin ;
Comme le fut la Bible à la Judée par Jéhovah lui-même.

Après une attentive étude des livres écrits, j'ai prêté une oreille non moins attentive aux traditions qui ont eu cours dans les âges et dont les échos sont parvenus jusqu'à nous.

C'est ainsi qu'appuyant ma faiblesse individuelle sur la force des grands hommes et du genre humain tout entier, ainsi qu'aidant mon ignorance de la science des siècles, j'ai pu arriver à poser hardiment devant mon lecteur cette assertion franche et positive, sinon satisfaisante :

Voilà ce que l'antiquité nous dit du monde et de ses origines ; voilà ce qu'elle en a su.

C'est ainsi également, c'est par cette excursion encyclopédique au-delà de notre ère, que je réveille la muse antique, et je ramène le style et la poésie à leurs formes natives, formes magnifiques, oubliées ensuite et défigurées par trop d'art ; c'est ainsi que je les rends à la simple, mais à la grande nature :

Aux épopées de l'origine des choses, de la lutte des élémens encore insoumis ;

Aux concerts à l'harmonie, régularisée des astres dans les cieux brillans ;

Aux grandes et pittoresques vicissitudes des âges et des saisons de la terre ;

Et enfin à ces hymnes prières, à ces élans primitifs des cœurs vierges et reconnaissans, l'essence de tout le reste, qui s'élevait comme un feu sacré, comme un saint parfum d'amour filial vers le Dieu qui créa, qui régit tous ces cieux, tous ces élémens, tous ces astres, tous ces âges et toutes ces saisons.

Mais avant les êtres finis, quelque grands et sublimes qu'ils soient, il y a un Être plus grand et plus sublime, l'Être infini, la cause première, la source de l'Être ; Dieu, de qui tout émane, à qui tout revient, qui imprime partout son image à des degrés plus ou moins parfaits, qui conserve tout, et sans lequel la nature n'est plus qu'une énigme sans mot, un assemblage inconcevable de forces sans moteur, d'effets sans cause, de termes sans rapport, de moyens sans résultat. Avant donc la création, le Créateur. M. Daniélo était trop versé dans la science des

[1] Τρισμεγιστος, trois fois le plus grand.

origines pour ignorer que c'est toujours par Dieu que commençaient tous les chants et tous les recits des races antiques.

La science de toute l'antiquité commençait par Dieu.

Dans les premiers tems de la pensée humaine, jamais un poète n'élevait la voix, jamais un historien n'entamait son récit sans commencer par ces grandes scènes de la nature naissante.

De Dieu, dit l'indien, est émané le fleuve antique de l'univers [1].

Dieu est le principe et la racine de tout [2].

Tout vient du Créateur, y subsiste, y retourne [3].

Dieu fit tout au commencement [4].

C'est lui qui est la cause productrice de toute la nature; le maître de l'univers, le Dieu des Dieux, le régulateur des mondes [5].

Mithras, c'est Dieu même, disent les Perses; de lui viennent Ormuzd et Ahrimane. La parole mystérieuse d'Ormuzd est le fondement de toute existence, la source de tout bien, de toute vie [6].

De Kneph vient l'œuf du monde, disent les Egyptiens, et de l'œuf du monde, l'univers [7].

Dieu créa le ciel et la terre, disent les Hébreux [8].

Ainsi disait aussi Tyr, Sidon et Babylone.

Jupiter est le père de tout [9], dit ensuite Sophocle, fidèle écho, comme tous les grecs ses compatriotes, des doctrines de l'orient.

Jupiter est le principe, le régulateur de tout[10], avait déjà dit Terpandre.

Muses, commencez par Jupiter et par Jupiter finissez, disaient aussi de concert Aratus, Hésiode et Théocrite[11].

Les muses chantèrent le premier Être, dit Pindare, en commençant par Jupiter[12].

[1] *Bhagavad-Gita*, leçon IIe.

[2] *Oupnekhat*, traduction de M. le comte de Lanjuinais, revue par M. Langlois, tome IV de ses *Œuvres complètes*, in-8°, pag. 269.

[3] *Idem*, *ibid.*, pag. 271.

[4] Lanjuinais, *ibid.*, pag. 272.

[5] *Bagavad-Gita*, leçon Xe.

[6] *Zendavesta*.

[7] Voir Creutzer, *Symbolique*, *Merc. trismégiste*, *Pymander*, etc.

[8] *Genèse*, chap. 1, v. 1.

[9] Απαντων Ζευς πατερ. Soph. in Trachin.

[10] Ζευς παντων αρχη, παντων αγητωρ.

[11] Εκ Διος αρχωμεστα, καὶ εις Δια ληγετε, μοισαι.

[12] Αι δε πρώτιστον μεν υμνησαν,
Εκ Διος αρχομεναι.

Voici venir maintenant la lyre latine, aussi fidèle écho de la muse grecque que celle-ci l'avait été de la grande muse orientale.

Commençons, muses, par Jupiter, car de Jupiter tout est rempli [1], dit Virgile répétant ici les trois poètes cités plus haut, et surtout Aratus qui avait dit avant lui :

Les chemins, les hameaux sont pleins de Jupiter ; les forums des cités, les abîmes et l'étendue des mers en sont pleins ; en sont pleins aussi les ports et toute chose en un mot [2].

Si vous chantez les cieux, s'écrie Calpurnius, commencez par Jupiter [3].

C'est par Jupiter, car tout lui cède, ajoute Ovide, qu'il faut commencer, ô muses, à élever nos chants [4] !

Tout ce que vous voyez, tout ce que vous remuez, dit Lucain dans un vers célèbre de la Pharsale, c'est Jupiter [5].

Le tout-puissant Jupiter, dit Apulée d'après Orphée, est à la fois le commencement et la fin [6].

Ainsi l'on voit que par Dieu tout a commencé dans le monde physique comme dans la pensée humaine.

On sait que les *Védas* et l'*Edda*, comme la Bible, ont commencé par lui ; que Job, David, Orphée, Douapayna-Vyasa y revenaient sans cesse dans leurs hymnes ; les Brahmanes, les Mages, Pythagore et Platon dans leur philosophie.

Après nous avoir dit par où commencera son ouvrage, l'auteur nous trace la marche qu'il se propose de suivre, en prenant pour guides les livres sacrés, les poètes et législateurs des plus anciens peuples, et les philosophes et savans de tous les âges.

Différentes sources où puisera l'auteur.

D'abord l'idée de Dieu, l'idée triple comme son essence, l'idée poétique, philosophique et physique.

Après ce triple portrait de Dieu, les récits divers de la création, les grandes chroniques de la terre et des cieux : et puis la description et le

[1] Ab Jove principium, musæ, Jovis omnia plena. *Virgile*, églogue III, v. 6.

[2] Πασαι τε ανθρωπων αγυραι, μεστη δε θαλασσα,
Και λιμενες παντη, εκ Διος πεπλησμενα.

[3] Ab Jove principium si quis canat æthera sumat. *Calpurnius*, egloga IV.

[4] Ab Jove musa parens, cedunt Jovis omnia regna,
Carmina nostra move. *Ovid.*

[5] Jupiter est quodcumque vides, quodcumque moveris. *Lucain*, lib. XVI.

[6] Jupiter omnipotens est primus et ultimus. *Idem*. *Orphée* dans Apulée.

tableau de cette même terre et de ces mêmes cieux, d'après les mêmes livres et d'après les mêmes hommes; c'est-à-dire d'après les livres sacrés, les prophètes et les poètes des nations antiques.

Aux peintures du globe et du firmament d'après ces prophètes, ces poètes et ces prêtres, succéderont celles que j'en ferai d'après les savans et leurs découvertes.

Ainsi, à la suite de Brahma, si c'est lui, comme le croit l'Indien, qui a révélé et composé les *Védas*;

De Vyasa qui les a réunis et disposés, dit-on, en corps d'ouvrages, et qui de plus, dit-on encore, a écrit les histoires *saintes et anciennes*, les *Pouranas* et le grand et magnifique poème, le *Mahabharata*:

De Valmiki, qu'on lui croit antérieur, et qui a chanté Rama et son armée de singes, c'est-à-dire probablement ses soldats montagnards;

De Manou, l'auteur des belles lois qui portent son nom ;

De Hom et de Zoroastre, dont la Perse se vantait de tenir le *Zend-avesta*, la *parole de vie*;

De Sanchoniathon, à qui l'on doit le fragment de la cosmogonie phénicienne, seul débris qui nous reste de la grande histoire de cette nation;

De Mercure Trismégiste, à qui l'Égypte attribuait ses quatre livres sacrés; comme le sont les quatre *Védas* dans les Indes ;

D'Orphée, qui. assure-t-on, importa dans la Grèce les doctrines et la cosmogonie de l'Égypte;

De l'auteur de l'*Edda*, qui les a importées aussi dans le nord et dans l'ouest de l'Europe;

D'Hésiode, qui a chanté spécialement le sujet qui nous occupe;

D'Homère, d'Aratus, de Lucrèce, de Virgile, d'Ovide, d'Apulée, de Manilius et des autres poètes ou littérateurs plus modestes qui lui ont consacré de belles pages ou de beaux vers ;

Enfin de Job, de Daniel, de Moïse, de Moïse surtout, que la chronologie connue met en tête de la longue liste des rois, des législateurs, des prophètes et des historiens; de Moïse, à qui on a bien pu emprunter des idées, des faits, des inspirations, mais non pas contester solidement la priorité en fait de date et d'antiquité ;

Oui, à la suite de ces génies fameux, de ces astres toujours brillans des siècles éteints, de ces dieux de la terre, marcheront les Thalès, les Zénon, les Pythagore, les Hipparque, les Eudoxe, les Ocellus-Lucanus, les Timée, les Épicure, les Aristote, les Ptolémée, les Cicéron, les Sénèque, les Pline et les Macrobe;

Les Copernic, les Galilée, les Tycho, les Kepler, les Gassendi, les Descartes, les Newton, les Cassini, les Herschell, les Lalande, les Lavoisier, les Buffon, les Laplace, les Bernardin de Saint-Pierre, les Jussieu,

les Cuvier, les Geoffroy-Saint-Hilaire, les Lamark, et tous leurs savans élèves.

Ainsi, l'on goûtera aux fruits de l'inspiration d'abord, puisqu'ils sont les premiers venus sur cette terre, et ensuite aux fruits de l'étude et de la réflexion.

De cette manière, assez peu des traits importans et des grands tableaux de l'univers, en ce qu'il a de permis à la mémoire et d'accessible à l'observation, m'auront échappé.

On pense bien qu'un livre conçu dans un esprit sincèrement chrétien, comme celui que nous analysons, ne doit pas ressembler à ces ouvrages de science anti-religieuse, où l'homme est confondu pêle-mêle avec les autres êtres animés, sans autres distinctions que celles qui tiennent à son organisation extérieure. L'homme ici remonte à son rang, et nous apparaît comme la première merveille, comme le roi de la création. M. Daniélo a consacré plusieurs chapitres de son *Introduction* à donner, d'après les lumières de la révélation, confirmées par les découvertes scientifiques, des notions vraies et positives sur l'origine de l'espèce humaine, les conditions premières de son existence, la spiritualité de l'âme, la communication du langage, l'état de la société primitive, la religion naturelle, le sentiment religieux; questions si souvent débattues, qu'une philosophie menteuse était parvenue à envelopper d'épaisses ténèbres, mais que la science moderne vient éclairer chaque jour des plus vives clartés.

C'est après avoir ainsi fait sa déclaration de principes, après avoir pris une position franche de chrétien et de catholique, que l'intrépide écrivain peut se lancer avec confiance dans l'immense carrière qui s'ouvre devant lui.

Nos lecteurs aimeront à suivre le fil directeur auquel il se confie, et à voir comment se développe à ses yeux l'imposant spectacle qu'il entreprend de nous décrire.

Raisons de l'ordre que l'on suivra dans l'ouvrage.

Peut-être eussé-je dû commencer ce recueil des récits et des opinions de l'antiquité sur la naissance et les révolutions du monde, par celui de Moïse, qui aurait servi à éclairer et à contrôler à la fois tous les autres.

L'ordre chronologique semblait d'ailleurs l'exiger, et mon intention était de me conformer à cet ordre.

Mais, comme parfois on se sert des cosmogonies païennes pour attaquer celles de la Bible, j'ai voulu, dans la persuasion qu'elle saurait triompher de cette épreuve, j'ai voulu les faire passer avant elle, afin que l'on ne puisse pas dire que je l'aie favorisée aux dépens des autres, en les plaçant à sa suite et dans son ombre; j'ai mieux aimé pécher même par l'excès contraire, et mettre Moïse à la suite et dans l'ombre de la gentilité.

Ceux qui m'en feraient un crime auraient oublié que, sur le front, il porte les rayons de l'inspiration qui savent bien dissiper les ténèbres quelque opaques qu'elles soient, se faire jour au milieu d'elles et frapper tous les yeux. Moïse n'est point né dans les tems de vérité; l'erreur, plus ou moins profondément, régnait tout autour de lui.

Pourquoi voudrait-on le placer avant l'erreur, lui qui n'est venu que pour la vaincre et la détruire? Quiconque pourrait donc craindre pour lui, et pour sa doctrine, en ce moment, serait un homme de peu de foi, il serait peu digne de naviguer dans la barque de Pierre, sur l'océan des tempêtes humaines, et d'entrer dans le repos de la terre Promise.

Ce sera donc par l'Inde que je commencerai, par l'Inde si ancienne en elle-même, et pour nous si nouvelle.

Si l'on veut d'autres raisons de cette préférence, je dirai que c'est parce que les traditions, les doctrines et les mœurs dont l'Inde conserve encore aujourd'hui les restes, me paraissent, comme à bien d'autres, malgré l'absence de chronologie qui le prouve, remonter à la plus haute antiquité et toucher même au premier berceau de l'espèce humaine;

Parce que l'Inde est une des contrées où la pensée a été poussée plus loin dans tous ses développemens, où, par ses propres forces, l'esprit de l'homme a su s'élever plus haut, et son imagination jeter plus d'éclat; où les traditions sont plus riches, plus nombreuses; la littérature plus universelle et plus variée;

Parce que l'Inde est un réceptacle, un réservoir commun presque complet, de toutes les merveilles, de toutes les vérités, de toutes les erreurs, que l'on trouve éparses sur le reste de la terre.

De l'Inde j'irai à la Chine, et dans les autres principaux pays bouddhiques, comme chez les Birmans, dans la Mongolie et le Thibet.

Des montagnes du Thibet, je passerai sur le plateau élevé, sur la terre de feu, de sel et de sable de la Perse.

De la Perse, je descendrai aux plaines plus riantes de Babylone, et aux côtes de la Phénicie.

De la Phénicie, je m'en irai en Egypte par Biblos, où je commencerai à saluer, pour la première fois, un souvenir d'Osiris,

De l'Égypte je ferai voile vers l'Asie-Mineure et la Grèce.

De la Grèce en Etrurie.

De l'Etrurie dans le nord et dans l'ouest de l'Europe, où, dans les cosmogonies américaines, et dans celle de l'Edda, je retrouverai les débris de presque toutes celles de l'Orient.

Alors enfin j'arriverai à la cosmogonie de Moïse.

A cette cosmogonie je comparerai toutes les autres, avec leurs accessoires, leurs doctrines et leurs traditions religieuses.

J'y ajouterai tout ce qu'en physique, en philosophie, en histoire, on a dit de plus important sur ces questions importantes.

On reconnaîtra, je l'ose espérer, que l'exactitude, la loyauté, la bonne foi, auront présidé à ces rapprochemens comparatifs de symboles si hostiles même, et que la vérité y conservera tous ses droits.

Mais comme nous l'avons déjà vu, à côté de l'*histoire* marchera toujours le *Tableau de l'Univers*; les recherches de l'érudition seront embellies par les charmes de la poésie. Quelques citations acheveront de faire connaître comment M. Daniélo considérera la nature sous ce nouvel aspect.

Poésie de l'étude de la nature.

Le lecteur intelligent et courageux qui m'aura suivi à travers les âges, les cieux, les astres et les airs; qui aura bravé avec moi les rayonnantes ardeurs des soleils, pourra trouver aussi dans sa course de fraîches feuillées, de rians bosquets, de doux ombrages, de verts gazons et de tendres fleurs pour y reposer son esprit et ses sens. Nous ne serons pas toujours perdus dans les livres sacrés, dans les cosmogonies, belles, poétiques, grandioses, pompeuses, mais aussi bien obscures parfois, des nations qui ne sont plus; nous ne serons pas toujours au vol dans l'espace, à la suite des comètes, ni errans toujours dans des antres souterrains, à la recherche des métaux et des couches primitives.

Le jour viendra où nos courses, sinon plus intéressantes et plus pittoresques, seront du moins plus riantes et plus faciles; où nous aussi nous irons sur l'Hymète éveiller les abeilles, et poursuivre de fleurs en fleurs les papillons dans les prés, tandis que le rossignol déroulera autour de nous les grandes harmonies de sa voix, et que le ruisseau triste et comme sanglotant dans son cours, nous enverra ses eaux, du haut de la colline, ou de l'ombre des bois, en même tems que l'aurore, ses rayons, du fond empourpré des cieux.

Quand la matinée s'avancera, quand les ombres se raccourciront, quand à la suite du soleil, la température exaltée sera montée trop haut, quand les rayons blancs et brisés du grand astre, danseront en éblouissantes marionnettes sur la plaine ardente, nous ferons comme le pâtre et son troupeau, nous nous réfugierons sous les grands arbres, près des sources,

De là, si les oiseaux se taisent en respirant, comme nous, le frais sous les feuilles, nous entendrons encore la laborieuse abeille bourdonner dans les airs, butiner dans les saules, et le ruisseau toujours fuir et toujours jeter les mêmes sons en fuyant....

Voilà une faible partie des merveilles que nous pourrons voir ; voilà quelques-uns des agrémens que nous pourrons rencontrer, dans notre périple universel.

Mais que les esprits mous et gâtés, que les intelligences impuissantes ou efféminées, auxquelles il ne faut que des phrases précieuses et mignardes, des futilités littéraires, que ceux-là se contentent de la pâture assortie qu'on ne leur jette que trop abondamment chaque jour : qu'ils ne viennent point avec nous. Nous les fatiguerions, nous les ennuierions peut-être, et à coup sûr ils nous ennuieraient, ils nous gêneraient, ils nous fatigueraient.

C'est pour des esprits curieux, bien constitués, énergiques et forts ; pour des intelligences saines, vives, agiles, et bien portantes, que je vais écrire, et que je m'engage sur une mer que jamais encore on n'avait naviguée tout entière. Que les compagnons de ma lointaine traversée ne s'effraient pas toutefois de sa longueur : nous allons à la conquête de la toison d'or, mais nous n'y rencontrerons plus le dragon antique, et nous n'en aurons pas moins Orphée et les autres dieux de la lyre, à notre bord, pour inaugurer le départ, pour charmer les ennuis de la route, pour nous montrer les étoiles, nous calmer les vents, nous conjurer les orages et nous dévoiler les destins. Nous aurons aussi dans nos eaux les dauphins brillans qui jouaient sur les flancs du vaisseau de Télémaque.

Et d'ailleurs pourquoi craindre ? En nous lançant dans l'amoureux et vaste sein de la nature, n'est-ce pas nous lancer dans le sein de notre mère, et n'y trouverons-nous pas des charmes et des douceurs toutes maternelles ? je ne m'y étais point attendu pour mon compte, et, comme tant d'autres, j'étais à cet égard, je l'avoue, fils incrédule et ingrat.

Je regardais les exclamations pathétiques et les effusions sentimentales des naturalistes à cet égard comme des momeries de bons hommes, comme du parlage d'obligation, comme des lieux communs traditionnels, où souvent le cœur et la vérité ne sont pour rien, et, qui par conséquent, ne prouvent autre chose que la bonne volonté de ceux qui parlent.

D'ailleurs, j'étais alors peu porté et peu apte à apprécier le côté doux et riant des choses.

Je n'ai jamais eu l'âme dans un état aussi amèrement triste qu'au moment où, pour la première fois, je vins frapper au sanctuaire de la nature.

J'y cherchais un refuge.

Contre quel mal? Il serait long et superflu de le dire.

Il était de ceux qui arrivent d'on ne sait où, qui s'en vont on ne sait comme, mais qui lentement s'en vont, qui heureusement laissent le cœur intact, mais qui brisent l'âme comme la trombe brise un mât, et vous laissent vivre ensuite, en quelque sorte sans vie.

Tous les autres remèdes ou asiles que j'avais cherchés m'avaient paru irritans, celui-ci me parut froid et glacial.

Tout y semblait aride et mort, tout y était dans l'ombre, dans l'ombre épaisse, rien n'y brillait, rien ne frappait.

L'imagination y était inerte, ou son énergie se portait ailleurs : les idées s'enfuyaient et s'éloignaient à sa suite ; les sens seuls y restaient, mais ne sentaient rien.

C'était comme un évanouissement de toutes les facultés.

Bientôt vint un cauchemar pénible, au milieu duquel brillaient enfin des lueurs qui ramenèrent le réveil.

Les objets s'éclairaient peu à peu, la température montait.

La lumière n'était pas encore vive, ni la chaleur ardente encore ; mais le froid et les ténèbres avaient disparu, et il en résultait une clarté douce et tiède, une sérénité suave, un bien-être pénétrant, un calme moelleux.

En un mot, c'était l'atmosphère qu'il fallait pour charmer les sens, et métamorphoser les idées ;

C'était quelque chose d'inexplicable, mais de délicieux.

On eût dit un parfum de la Thébaïde chrétienne, une paix quasi-céleste, un surnaturel quiétisme ;

Et cependant, c'était une vertu matérielle qui semblait s'élever de la nature matérielle, du souffle de cette mystérieuse Isis, toujours sous un voile et jamais entièrement révélée...

A cette chaleur si vive, à ces expansions d'une âme naïve et fortement impressionnée, on sent que l'auteur parle de ce qu'il aime ; on voit qu'il a voué à la nature un amour et un culte qui sont le plus sûr garant de la manière dont il traitera son sujet. Afin de communiquer son enthousiasme au lecteur, et de l'initier aux beautés qui vont lui être révélées, il se laisse aller à soulever quelques coins du rideau, et trace à grands traits quelques lignes principales et comme une ébauche de sa vaste peinture.

Nous citerons quelques idées remarquables sur l'identité de la nature première, et sur la substance du fluide lumineux.

De la substance du fluide lumineux.

C'est peu pour intéresser l'attention que les premiers détails de la science : c'est peu de palper un morceau de terre inerte ; c'est peu de voir une roche détachée, un rocher même assis sur sa base ; c'est peu d'en

mesurer les formes géométriques; c'est peu encore de voir une masse de granit à laquelle se superposent en étages des masses de porphyre, des masses calcaires, des bancs de coquillages, des terrains d'alluvion, des couches de craie, de sable et d'argile.

Mais quand on vient à penser que cette terre, que ces rocs, que ces couches, ne devaient être d'abord, selon toutes les apparences ou du moins toutes les inductions, que des volumes de gaz et de vapeurs épandus dans un espace bien plus grand que celui que le globe et son atmosphère occupent aujourd'hui, et que pour être amenés à l'état où ils sont, ils ont dû être condensés, et rendus solides par des explosions d'un éclat et d'une force dont il ne nous est plus donné de concevoir la violence et l'énormité;

Mais quand on vient à penser que ces masses de vapeurs et de gaz elles-mêmes n'ont commencé par n'être qu'un simple fluide lumineux [1]; mais quand on pense que ce fluide n'existait point par masse d'abord, qu'il a commencé par la simple unité de partie, par la molécule ou plutôt la monade; que cette monade se multipliant par elle-même, sous l'action des lois naturelles, que pressait la main fécondante de Dieu, a produit tout ce que nous voyons;

Quand on pense que les diverses parties de ces roches, de cette terre, sont liées et unies ensemble par cette force de tendance réciproque d'une molécule vers une autre molécule et d'un corps vers un autre corps, qui domine toute la nature, qui sous le nom d'*attraction*, gouverne aux cieux, dit-on, le mouvement des astres, et qui, sur terre ainsi que dessous, va sous le nom d'*affinité*, chercher au loin, comme un habile architecte, et choisir, entre mille, le grain de matière qu'il faut pour produire ici cette roche; ailleurs, ce métal, cette pierre précieuse, ce diamant; ailleurs encore ces plantes, ces fleurs; dans l'atmosphère enfin, et même dans notre corps, tous ces phénomènes si divers de la vie et de la mort, des orages et du beau tems, de la tempête et du calme;

Oui, quand on pense que cette énergie mystérieuse et sensible, que cette âme à moitié visible de la nature a formé cette roche et ce métal,

[1] L'auteur met ici une longue note sur la lumière, que nous regrettons de ne pouvoir citer; elle commence par la phrase suivante qui nous paraît inexacte dans l'expression. « Je croirais volontiers, quant à moi, que le fluide » lumineux *modifié par le tems* est le *principe générateur* de tous les corps, qu'il » est le premier *élément matériel* dont Dieu s'est servi pour *créer la matière*, » comme il s'est servi de la lumière immatérielle pour créer les esprits. » Nous n'élevons aucun doute sur l'orthodoxie de la pensée de M. Daniélo, qui s'explique très-clairement ailleurs sur la création. Mais il nous semble qu'on ne peut dire que lorsque Dieu *créa la matière* il se servit d'un premier *élément matériel*.

ce métal et cette terre de la même matière, de la même sorte et par la même loi qu'elle a formé des astres;

Alors ni la roche, ni le métal, ni la terre vile ne nous paraissent plus si indifférens, si dépourvus d'intérêt.

Ils ne sont plus regardés comme un produit brut du hasard.

On voit qu'un ordre intelligent, qu'un doigt qui n'est pas d'ici-bas, y a présidé, comme à tout le reste des choses, et l'on commence, si toutefois l'on sait voir et comprendre, on commence à se sentir doucement prendre de cette ineffable admiration qui ne finira plus, si la méditation persiste, et qui toujours, si on le veut, nous suivra croissant jusqu'à ce que nos yeux se ferment, et ne puissent plus lire dans le livre toujours ouvert et toujours mystérieux de cet immense univers.

M. Daniélo parcourt ensuite les trois règnes de la nature, les roches, la mer, les coquillages, les premiers végétaux, les plantes, milieu et lien du règne minéral et du règne animal; il arrive enfin à la création vivante et animée. Ici ses pinceaux trouvent de nouvelles couleurs; mais c'est surtout en parlant de l'homme qu'il se plaît à prodiguer toutes les richesses de sa brillante imagination.

Sublimité de l'homme.

Continuons de monter, et arrivons à l'homme.

L'homme lui-même. qu'est-il de si sublime quand on n'y voit qu'un bipède, qu'un mammifère qui se tient debout sur deux jambes, qui saisit avec ses mains, qui déchire avec ses dents, qui se meut et qui se repose, qui marche et qui se couche, qui mange et qui digère, qui veille et qui dort, qui vit et qui meurt?

Mais quand on va jusqu'à bien considérer son port, sa démarche et sa face;

Quand on examine la richesse et la variété de ses organes, l'arrangement et les proportions des membres de son corps;

Quand, dans ce corps, on soupçonne quelque chose qui est plus qu'un corps, comme dans les cieux, on peut soupçonner quelque chose qui est plus qu'un soleil;

Quand on se rappelle que la nature a travaillé, souffert, s'est agitée, tourmentée si long-tems pour lui; qu'elle a entassé révolutions sur révolutions, couches sur couches, ruines sur ruines, cadavres sur cadavres, afin d'avoir une terre épurée, végétale, pour avoir des plantes; d'avoir des plantes pour lui préparer les airs, lui épurer les cieux, lui raffermir la terre, la lui orner et la lui embellir; d'avoir des plantes enfin, pour avoir des animaux, et des animaux, pour le servir, le nourrir et le vêtir;

Quand on pense qu'ainsi fournie et parée, elle a longtems tourné

solitaire dans l'espace et attendu son maître qui devait la modifier, l'enrichir et l'embellir encore;

Quand on pense que si la nature est le trône extérieur de la magnificence divine, l'homme qui la domine en est le roi, et s'élève par degrés au trône intérieur de la toute-puissance; que, pour adorer le créateur, il commande à toutes les créatures; que, vassal du ciel, roi de la terre, il établit entre les êtres vivans l'ordre, la subordination, l'harmonie; qu'il embellit la nature, même après Dieu; qu'il la cultive, l'étend et la polit; qu'il en élague le chardon et la ronce; qu'il y multiplie le raisin et la rose;

Quand on pense que l'homme est entré dans un monde déjà préparé, déjà peuplé, déjà habité par les êtres dont il avait besoin, comme un roi entre à son avénement dans un palais resplendissant de richesses; qu'il fallut cependant qu'il fît la conquête de ces premiers habitans de son empire, qui, maîtres eux-mêmes jusqu'alors, remplissaient, quand il les vint détrôner, les mers, les fleuves, les ruisseaux, les forêts et les plaines; mais qu'il fut revêtu de toutes les qualités, de tous les avantages, de tous les secours nécessaires pour cette grande conquête, c'est-à-dire d'une intelligence, d'une adresse et d'une puissance presque divines; il faut déjà reconnaître que l'homme est le favori de la nature, l'enfant bien-aimé de ses antiques douleurs, et que non-seulement il occupe la première place parmi ses enfans, qu'il porte la couronne et tient le sceptre de son règne animal, mais qu'il y est nécessaire, qu'il y est en quelque sorte le délégué de Dieu, le vice-roi des choses et le second créateur sans lequel rien ne prospère, rien ne prend une pleine et véritable existence, sans lequel tout ce qui avait brillé sous ses mains fécondes, s'éclipse, et tout ce qui avait grandi s'efface, et retombe comme dans les limites d'une espèce de chaos rédivitoire.

En effet, voyez ces plages désertes, ces tristes contrées où l'homme n'a jamais résidé, couvertes ou plutôt hérissées de bois épais et noirs; dans toutes les parties élevées, des arbres sans écorce et sans cime, courbés, rompus, tombant de vétusté; d'autres, en plus grand nombre, gisant au pied des premiers, pour pourrir sur des monceaux déjà pourris, étouffent, ensevelissent les germes prêts à éclore. La nature, qui partout ailleurs brille par sa jeunesse, paraît ici dans la décrépitude : la terre, surchargée par le poids, surmontée par les débris de ses productions, n'offre, au lieu d'une verdure florissante, qu'un espace encombré, traversé de vieux arbres chargés de plantes parasites, de lichens, d'agarics, fruits impurs de la corruption. Dans toutes les parties basses, des eaux mortes et croupissantes faute d'être conduites et dirigées; des terrains fangeux qui, n'étant ni solides ni liquides, sont inabordables et demeurent également inutiles aux habitans de la terre et des eaux; des maré-

cages qui, couverts de plantes aquatiques et fétides, ne nourrissent que des insectes vénéneux et servent de repaire aux animaux immondes. Entre ces marais infects qui occupent les lieux bas, et les forêts décrépites qui couvrent les terres élevées, s'étendent des espèces de landes, des savanes qui n'ont rien de commun avec nos prairies; les mauvaises herbes y surmontent, y étouffent les bonnes: ce n'est point ce gazon fin qui semble former le duvet de la terre; ce n'est point cette pelouse émaillée qui annonce sa brillante fécondité; ce sont des végétaux agrestes, des herbes dures, épineuses, entrelacées les unes dans les autres, qui semblent tenir moins à la terre qu'elles ne tiennent entr'elles, et qui, se desséchant et se repoussant successivement les unes sur les autres, forment une bourre grossière, épaisse de plusieurs pieds. Nulle route, nulle communication, nuls vestiges d'intelligence dans ces lieux sauvages; l'homme obligé de suivre les sentiers de la bête farouche, s'il veut les parcourir, est contraint de veiller sans cesse pour éviter d'en devenir la proie. Effrayé de leurs rugissemens, saisi du silence même de ces profondes solitudes, il rebrousse chemin, et dit: La nature brute est hideuse et mourante: c'est moi, moi seul qui peux la rendre agréable et vivante: desséchons ces marais, animons ces eaux mortes en les faisant couler; formons-en des ruisseaux, des canaux; employons cet élément actif et dévorant qu'on nous avait caché, et que nous ne devons qu'à nous-mêmes; mettons le feu à cette bourre superflue, à ces vieilles forêts déjà à demi consumées; achevons de détruire avec le fer ce que le feu n'aura pu consumer: bientôt, au lieu du jonc, du nénufar, dont le crapaud composait son venin, nous verrons paraître la renoncule, le trèfle, les herbes douces et salutaires; des troupeaux d'animaux bondissans fouleront cette terre jadis impraticable; ils y trouveront une subsistance abondante, une pâture toujours renaissante: ils se multiplieront pour se multiplier encore: servons-nous de ces nouveaux aides pour achever notre ouvrage; que le bœuf, soumis au joug, emploie ses forces et le poids de sa masse à sillonner la terre; qu'elle rajeunisse par la culture; une nature nouvelle va sortir de nos mains.

Voilà donc l'homme reconnu comme le dernier né et le premier favori de la nature, comme l'image du monde ainsi que celle de Dieu, comme la réunion abrégée mais complète de tout ce qui existe dans la création, comme le *microscome*, le petit monde en un mot, et par conséquent comme l'organisation centrale et sommaire de toutes les organisations, comme le type et la réunion de tout ce qui se trouve épars dans la constitution du reste des êtres connus.

Est-ce là tout? Non, sans doute.

Car si l'homme n'était qu'une collection inerte de ce qu'il y de fondamental et d'exquis dans toutes les créatures, qu'un centre immobile où

tout convergeât sans en recevoir aucun mouvement ; s'il n'était qu'une image morte et muette de ce qui existe, tout grand qu'il serait, encore serait-ce peu de lui.

Mais quand on remarque que si, comme quelques-uns le prétendent, la création n'a pas été faite pour lui, c'est lui du moins qui a su s'en emparer, qui en jouit presque en maître absolu, qui en use en franc propriétaire; lui qui, toute modifiée, façonnée qu'il l'a trouvée, la modifie, la façonne, la retourne encore chaque jour; lui qui, comme on l'a déjà tant répété, va féconder ici des bruyères, là, changeant le désert vide en populeuses cités;

Ailleurs domptant les mers et pliant leurs flots au gré de ses voiles;

Ailleurs gravissant les montagnes, les perçant par la base, ou les coupant en deux pour y placer le double rail de son chemin de fer, sur lequel sa voiture à vapeur va s'élancer et rouler aussi vite que les sphères dans l'espace;

Ailleurs encore, pulvérisant des rochers, les faisant voler en débris fumans au-dessus de la montagne dont ils flanquaient les étages, suspendant par un fil de larges ponts sur des abîmes, et du milieu de toutes ces merveilles, devenues vulgaires pour lui, prenant les ailes de gaz de l'aréostat, bien plus puissantes que celles de l'aigle ou du condor, et s'élançant dans les cieux; dans les cieux dont il interroge l'immensité, de même qu'il avait sondé les entrailles de la terre et les creux abîmes des océans; dans les cieux dont il classe et compte les astres, dont il mesure les soleils, traçant aux planètes leurs orbites, pesant leurs masses, calculant leurs éclipses, et devinant la route des comètes, malgré les terreurs et les éblouissemens de leurs queues flamboyantes;

Ailleurs enfin, plus hardi encore par sa pensée de philosophe que par ses instrumens et ses calculs scientifiques, s'élevant d'un bond jusqu'au maître de tout, jusqu'à Dieu; lui demandant quelle est sa nature, quelles destinées doivent être celles des âmes; projetant sur l'éternité des idées gigantesques, et s'en revenant plein de la certitude de son immortalité.

Oui, disons-le tous, quand on envisage l'homme de cette manière, il est difficile de ne le pas respecter un peu, malgré ses faiblesses, et de ne pas s'écrier:

Et cependant l'homme est grand!

Et cependant, sous un autre point de vue, qu'est-ce que l'homme en face de la nature et du créateur, au milieu de l'infini qui l'entoure de toutes parts?

A quoi tient notre globule terrestre dont nous sommes si fiers, que

nous trouvons si grand et que nous n'apercevons plus au milieu de cette inénarrable universalité des mondes?

Qu'est-ce que notre vie à côté de toutes ces vivantes créations qui rayonnent là-haut, qui, sans pâlir jamais, voient passer ici-bas comme des éphémères et des secondes, les générations et les siècles?

Qu'est-ce que notre esprit? qu'est-ce que l'étincelle de notre âme en face de tous ces feux célestes? notre intelligence en face de toutes ces clartés? oui, qu'est-ce donc, qu'est-ce que l'homme mortel, infirme, au bas de cet univers, au fond de cet océan de vie?

Eh bien! l'homme c'est l'être qui conçoit cet univers, dans lequel peut-être il n'est conçu nulle part qu'au ciel et par Dieu et ses anges.

— Voilà, si l'on se rappelle notre point de départ, voilà où nous ont conduit quelques rapides observations essayées sur un grain de sable et sur un fragment de rocher.

Quelque imparfaites que soient ces esquisses, qui doivent trouver leur développement dans cet ouvrage, dont elles ne sont que le précis, et, en quelque sorte, que la table raisonnée, quelque faible surtout que soit la main qui les a tracées, elles suffisent néanmoins pour vous faire voir où peuvent mener l'observation et l'examen, même rapide, des moindres choses, et pour donner une idée de l'intérêt vif et saisissant qu'inspire l'étude de la nature, et des hautes considérations auxquelles elle élève l'esprit après quelques détails moins excitans, mais nécessaires.

Nous venons, lecteur, d'embrasser une vaste carrière, et cependant nous n'avons fait que la regarder du but, que la voir à vol d'oiseau; nous ne l'avons point parcourue. Ce sera maintenant notre tâche.

Craignant que, dès ce premier pas, le coursier ne se fatigue et que le frein ne vienne à fumer trop chaud dans sa bouche, ôtons-le un instant, et bien que l'heure n'en soit pas venue encore, reposons-nous ici [1]. Demain la journée sera grande, tout néant que nous sommes, ce sera par plus haut que les cieux, ce sera par leur gouverneur et leur maître, ce sera par Dieu que nous prendrons notre course.

Après avoir ainsi largement tracé son plan dans une *introduction* qui occupe presque tout le premier volume, M. Daniélo entre en matière. La forme qu'il a adoptée, pour son ouvrage, est celle du *dialogue;* forme flexible, élastique, commode, appropriée à la multitude et à la variété des sujets, attachante par son allure dramatique, la seule peut-être qui pût convenir aux desseins de M. Daniélo, puisqu'elle seule peut se plier avec une égale facilité aux descriptions brillantes et aux sévères dé-

[1] Sed nos immensum confecimus æquor,
Et jam tempus equûm fumantia solvere lora. *Georgiq.*, lib. II. vers 554.

monstrations, à l'exposition scientifique et aux élans de l'enthousiasme, à l'objection et à la réponse. Les personnages sont choisis de manière à entretenir l'intérêt, et offrent une heureuse diversité de langages. Un jeune homme instruit, passionné pour la science y joue le principal rôle.

Adolphe, dit M. Daniélo, représentera cette jeunesse ardente, avide, studieuse, intelligente, fière, pure, indépendante, sans emploi salarié, sans engagement politique, amie chaude et vraie de la liberté, mais noble, mais décente, mais grave, mais sensée, mais raisonnable aussi, mais aussi comprenant toutes les nécessités sociales, mais amie aussi de l'ordre, mais ne voulant le progrès que par des voies naturelles, le bien que par la justice; mais vénérant et soutenant les doctrines augustes qui forment la conscience des peuples, dirigent leur conduite et leurs mœurs, président aux destinées des états de l'humanité tout entière, ainsi que de l'homme en particulier.

On voit que c'est là le personnage favori, et dans lequel on reconnaîtra facilement plus d'un trait de l'esprit et du caractère de l'auteur. Sur le second plan, viennent un homme du monde, déjà sur l'âge qui apportera les connaissances prises dans l'habitude des affaires et le commerce de la haute société; un prêtre à qui échoit naturellement l'office de défendre la pure doctrine chrétienne, et de mettre dans tout son jour l'admirable accord des données de la science avec les enseignemens de la foi. Une jeune personne et une femme d'esprit seront chargées de répandre l'animation et la grâce sur des discours qui pourraient devenir trop sérieux, l'une par sa naïve curiosité et ses questions incessantes, l'autre par de piquantes réflexions et cet agréable bourdonnement des conversations féminines.

Deux dialogues qui terminent le volume sont destinés à nous faire faire connaissance avec les acteurs et à disposer la mise en scène. Nous attendons M. Daniélo à l'ouverture du second volume, bien disposés à le suivre dans son brillant itinéraire avec tout l'intérêt qui s'attache naturellement au sujet et à l'écrivain. En l'attendant nous l'encourageons de tous nos vœux et lui ferons une seule recommandation, celle de se défier de sa grande facilité, et de se restreindre quelquefois dans les détails d'une œuvre si belle et si originale.

Z.

Géologie.

DE LA COSMOGONIE DE MOISE,

COMPARÉE AUX FAITS GÉOLOGIQUES [1].

Par MARCEL DE SERRES, Conseiller et Professeur de minéralogie et de géologie à la Faculté des sciences de Montpellier.

Objections géologiques contre la Bible. — La science s'est chargée d'y répondre. — Du mot jour. — Différens sentimens des Pères et des Docteurs. — La Génèse est désintéressée dans cette question. — Jugement sur le livre de M. Marcel de Serres.

Le but de la révélation est essentiellement moral et pratique. Elle se propose la régénération de l'humanité; elle nous fait donc connaître notre origine, notre nature, nos devoirs sur la terre, notre destinée après cette vie; et le degré de lumière qu'elle répand sur ces sujets, suffisant sans doute pour nous diriger, ne saurait satisfaire notre curiosité. Dieu n'a point voulu nous expliquer les mystères du monde physique. Ce sont des énigmes abandonnées à l'activité de nos recherches; c'est un domaine livré à l'esprit humain; il a le droit de s'en emparer; il peut librement y créer des hypothèses, y bâtir des systèmes; mais il s'expose à voir ses hypothèses et ses systèmes, que les livres saints qualifient de *disputes*, renversés successivement les uns par les autres. L'objet des sciences naturelles et celui de la religion sont donc tout-à-fait différens; aux unes appartient le monde physique, à l'autre le monde moral; elles sont indépendantes dans leurs sphères respectives. Ainsi on méconnaît la nature des vérités révélées; on demande à la révélation ce qu'elle n'est pas destinée à nous donner, quand on veut se

[1] Paris, 1838; Lagny frères, libraires, rue Bourbon-le-Château, n° 1; in-8°; prix, 7 fr.

prévaloir de ses enseignemens dans le dessein de combattre ou de faire adopter un système physique. La Bible garde le silence sur les phénomènes naturels ; si elle en parle, ce n'est que pour établir un dogme ou pour imposer un devoir, et elle n'en dit que ce qui est indispensable à ce double but. D'ailleurs, les livres saints, pour être compris à toutes les époques et par tous les hommes, ne doivent-ils pas être écrits dans le langage ordinaire ? le récit de l'écrivain sacré aurait été infailliblement traité d'absurde, s'il avait rapporté le miracle opéré par Josué avec des termes d'une précision scientifique. L'école philosophique du dix-huitième siècle ne voulut pas tenir compte de ces considérations qui lui furent opposées ; elles suffisaient cependant pour réfuter ses objections. Au reste, la science elle-même se chargea de lui donner des démentis formels, et de la convaincre d'ignorance et de mauvaise foi. Elle a fait justice, notamment des sarcasmes lancés contre Moïse, parce qu'il avait montré la lumière existant avant le soleil. Ici une pensée se présente naturellement à l'esprit ; certes, il fallait que Moïse fût éminemment supérieur à son siècle, puisqu'il connaissait une théorie qui n'a été proclamée que tant d'années après lui. Il fallait bien aussi qu'il fût assuré d'avoir convaincu les Hébreux de la divinité de sa mission, pour oser leur révéler un fait qui devait leur paraître une absurdité.

Les traditions de l'école voltairienne sont affaiblies, mais elles n'ont pas entièrement disparu ; de nos jours encore, au nom de la science, les ennemis de nos livres saints s'efforcent de porter atteinte à la croyance qui leur est due, et c'est principalement dans les découvertes géologiques qu'ils vont puiser leurs argumens.

La tâche des défenseurs de la Bible est facile, et leur réponse est péremptoire. Il est clair que le récit de Moïse reste inébranlable, tant que les géologues n'ont pas démontré, ou que Moïse était obligé de parler des faits géologiques, ou qu'il a nié leur existence, ou bien enfin que la science s'inscrit en faux contre l'ordre dans lequel Moïse présente la formation des êtres. Or, les géologues sont dans l'impossibilité de donner cette démonstration.

Moïse n'était pas obligé de parler des débris des créations qui

ont été détruites, et que les géologues trouvent dans les entrailles de la terre. Moïse, comme l'observe St. Augustin [1], ne se proposait pas de faire des Hébreux un peuple de *physiciens*; il voulait les prémunir contre l'idolâtrie et le polythéisme; dès-lors, il suffisait de leur apprendre ou de leur rappeler que le monde n'est pas éternel, qu'*en Dieu seul résident la puissance et la fécondité absolue*, et que tout ce qui existe, depuis le soleil jusqu'au brin d'herbe, est l'ouvrage de ses mains.

Moïse ne conteste nulle part l'existence des faits géologiques. On défie les géologues d'établir le contraire, et la science, loin de combattre, confirme l'ordre de la formation des êtres constaté dans le récit de la Genèse.

Des amis de la religion et de la science n'ont pas voulu se borner à cette réponse; ils se sont efforcés d'assigner la place qui, dans le récit de l'écrivain sacré, pouvait être réservée aux faits géologiques. Parmi ces savans, les uns les placent dans la période indéterminée qui s'est écoulée, selon eux, depuis le *commencement des tems* ou création de la matière, jusqu'au premier jour de la création de Moïse. Les autres supposent que les cinq jours qui précèdent la formation de l'homme, rappellent l'existence des créations qui ont été détruites. Dans la première hypothèse, le mot *jour* employé par Moïse est pris dans le sens littéral et marque un jour de vingt-quatre heures; dans la seconde, ce mot désigne une époque d'une longueur indéterminée. MM. Desdouits, Buckland [2], etc., soutiennent le premier système; parmi les partisans du second figurent Deluc, Cuvier, M. Marcel de Serres, dont l'ouvrage est l'occasion de cet article.

Les savans ont droit de choisir entre ces deux opinions L'Eglise n'a rien décidé sur cette matière, et ses docteurs sont divisés. S. Ambroise [3], Théodoret [4], S. Grégoire-le-Grand [5], ont

[1] *Enchirid.*, c. IX.

[2] La *géologie et la minéralogie* considérées dans leurs rapports avec la théologie naturelle. M. Joly, professeur d'histoire naturelle au collége royal de Montpellier, a fait paraître un excellent *abrégé* de cet ouvrage.

[3] *Hexam.* l, I, c. VII, *sq.*

[4] *Quest. in Genes. Interr.* c. V. *sqq.*

[5] *Moral. in Job*, l. XXXII, c. IX.

cru que les jours de la Genèse étaient des jours naturels; mais Origène [1], S. Athanase [2], S. Augustin [3], sont d'un avis contraire; S. Basile penche vers l'opinion de ces derniers [4]; l'évêque d'Hippone déclare qu'il est *très-difficile, impossible même de concevoir par la pensée, et encore plus d'exprimer par la parole, la nature des des jours de la création* [5]. « Si quelqu'un, dit-il, croit pouvoir » donner quelque explication pour la faire comprendre, qu'il » n'ait pas la témérité de présenter son sentiment comme si » l'on ne pouvait rien trouver de plus probable [6]. » S. Augustin se plaît à interpréter dans un sens allégorique les six jours dont parle Moïse. Une fois il enseigne que Dieu créa le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment, dans l'espace de six jours, quoiqu'il pût tout faire en un seul moment [7]. Mais plus tard, dans la *Cité de Dieu*, il revient à l'interprétation allégorique [8]. Si le saint docteur pense que l'on ne peut connaître ce que sont les six jours de la création, il croit que l'on ne peut assurer ce qu'ils ne sont pas; il déclare positivement dans le n° 44 du IVe livre de l'ouvrage intitulé : *De Genesi ad litteram*, qu'il est *hors de doute que les jours de la création n'étaient pas semblables aux jours ordinaires, qu'ils en étaient bien différens* (*ut non eos illis similes, sed multùm impares minimè dubitemus*). L'illustre auteur de la *Défense du Christianisme* n'a pas rendu exactement la pensée de S. Augustin, lorsqu'il a dit que dans ce passage le saint docteur enseignait « qu'il ne faut pas se hâter d'affirmer » que les jours de la création fussent semblables à ceux dont » se compose la semaine ordinaire [9]. »

Les docteurs juifs ont été aussi divisés que les docteurs chrétiens : Josèphe adopte le sens littéral [10]; Philon se déclare pour

[1] *De principiis*, l. IV, n. 16; *contra Celsum*, l. VI, n. 50, 51.
[2] *Orat. II, contre Arian.*, n. 60.
[3] *De Genesi ad litteram*, l. II, c. XI, n. 24.
[4] *In hexamer.*, hom. I, n. 6.
[5] *De civitate Dei*, l. XI, c. VI.
[6] *De genesi ad litteram*, l. IV, n. 44.
[7] *De Catechiz. rudibus*, c. XVII.
[8] L. XI, c. VII.
[9] *Défense du Christianisme*, t. II, p. 204.
[10] *Antiq. judaic.*, l. I, c. I.

l'interprétation allégorique [1]; l'évêque d'Hermopolis ne se prononce pour aucune des deux opinions que nous venons de rapporter; nous imiterons sa sage réserve; nous dirons avec le grand Bossuet, que Dieu a voulu faire le monde *avec six différens progrès qu'il a voulu appeler six jours* [2]. Nous nous permettrons seulement d'ajouter que la lecture attentive du texte sacré semble porter à conclure que les six jours de la création sont le récit détaillé de la formation *progressive* du même monde, plutôt que l'histoire de six mondes différens, dont cinq auraient été détruits. M. Victor de Bonald, qui défend avec sévérité l'interprétation littérale, et qui est contraire à toutes les explications nouvelles, avoue que le texte sacré ne s'oppose point à ce que l'on soutienne que les mondes dont les débris sont enfouis dans la terre ont été formées avant l'ouvrage des six jours [3]. En effet, plusieurs Pères (Théodoret, S. Ambroise, S. Grégoire-le-Grand) et la plupart des commentateurs, pensent que la matière a été d'abord créée, et qu'ensuite elle a été successivement organisée. M. Desdouits, qui s'est prononcé pour l'hypothèse que M. de Bonald regarde seulement comme possible, a cru trouver dans un passage de Josèphe, que, sinon la Genèse, du moins Moïse a tranché la question dans son sens. « Au premier chapitre de son ouvrage des Antiquités judaïques, » dit M. Desdouits, après avoir cité les premiers versets de la » Genèse et les propres paroles de Moïse, Josèphe ajoute cette » phrase remarquable : Tel fut, dit-il, le premier jour; mais » Moïse ne l'exprime pas ainsi : il l'appelle seulement *un jour* » et non *le premier jour*; de quoi je pourrais rendre ici raison, » mais je me réserve de le faire dans un ouvrage spécial, où je » ferai connaître une foule de choses intéressantes. » Il est clair » qu'il s'agit ici de son *Traité des traditions judaïques*...., qui ne » nous est pas parvenu.... Nous n'avons donc pas la solution » réelle de cette énigme, mais le sens en est clair, et quelle » qu'ait pu être la théorie de Josèphe, il est certain que, sui» vant les traditions juives, Moïse n'a pas voulu appeler premier

[1] *De mundi opificio, init.*

[2] 5e *élévation.*

[3] *Moïse et les géologues*, p. 52.

» jour celui qui nous semble tel d'après le récit de la Genèse.
» Donc il n'était pas réellement le premier jour de la création ;
» *car on ne peut imaginer aucun motif vraisemblable de la réserve de*
» *Moïse, si ce n'est dans cette hypothèse* [1]. »

Nous ferons remarquer d'abord que les traditions juives sur la création du monde, n'étaient pas aussi uniformes que paraît le croire M. Desdouits, puisque deux juifs célèbres qui devaient connaître ces traditions, soutiennent deux opinions contradictoires sur les six jours de la création. Josèphe pense que le monde a été créé en six jours distincts, Philon croit qu'il a été créé dans un instant ; il ajoute que cette distinction numérique de jours a été employée par l'écrivain sacré pour marquer l'ordre qui existe entre les choses créées, et que le nombre six a été choisi à cause de ses propriétés [2]. Il n'est pas exact de conclure que le premier jour de la création ne l'est pas réellement, de ce que Moïse ne l'a pas appelé *premier* jour. « *Unus*, observe » Duguet, dans le langage hébraïque, est le même que *primus*. » *Una sabbatorum*, dans l'Evangile, au lieu de *prima sabbatorum* [3]. »

Il n'est pas exact non plus d'assurer qu'*on ne peut imaginer aucun motif vraisemblable de la réserve de Moïse, si ce n'est dans l'hypothèse que le jour qui nous semble le premier, d'après le récit de la Genèse, ne l'est réellement pas.* Dans le commentaire sur la Genèse, de Procope de Gaze, où l'opinion de Philon est suivie, on attribue la réserve de Moïse à un motif différent de celui qui, d'après M. Desdouits, est le seul qu'on puisse imaginer. « Le » nombre établit l'ordre, dit Procope ; c'est pour cela que Moïse » n'a pas dit le *premier*, mais un jour ; puisque, dans les choses » qui existent en même tems, il n'y a ni *premier* ni *second*. »

Au reste, on ne saurait trop le répéter, la religion est tout-à-fait désintéressée dans cette discussion. Que les six jours de la création soient ou ne soient pas des jours naturels, que les mondes des géologues aient été formés dans les cinq premiers jours de la Genèse, ou bien qu'on les place dans la période indéterminée que l'on suppose s'être écoulée entre la création de

[1] *Université catholique*, *juin*, 1837, p. 458, 459.
[2] Josèphe, *antiq. judaiq.*, l. 1, c. 1. Phil. lib. *de mundi opificio*, p. 2.
[3] *Explication du livre de la Genèse.*

TABLEAU DES PRINCIPALES ÉPOQUES HISTORIQUES

PREMIÈRE PÉRIODE, OU PÉRIODE ANTÉ-DILUVIENNE, c'est-à-dire, l

DÉLUGE,

D'APRÈS LA VULGATE, LE PÈRE PETAU ET LECUY.	D'APRÈS JOSÈPHE,	D'APRÈS LES SEPTANTE.	D'APRÈS LE TEXTE HÉBREU,	D'AP LES SAMA
1656	1556	2256	2348	30

Moyenne entre les sept nombres précédens....... 2168 ans.

SECONDE PÉRIODE, OU PÉRIODE POST-DILUVIENNE OU HISTORIQUE, c

PREMIÈRE ÉPOQUE. — DEPUIS LE DÉ

MONUMENS LES PLUS ANCIENS CONNUS :

1° Tour de Babel 2647 26

2° Monumens les plus anciens de l'Égypte, d'après Champollion le jeune..................

3° Pyramides d'Égypte, d'après Hérodote........ 1485 ....

HOMMES REMARQUABLES DE L'ANTIQUITÉ :

1° Abraham.. 1931 20

2° Moïse.. 1531 16

Moyenne entre ces qua

3° Engloutissement de Pharaon et de son armée.................. 1491 15

D'après Du Rozoir. D'après B

Fondation de Rome avant l'ère chrétienne..................... 551 75

Cette date, d'après Du Rozoir lui-même, peut être contestée.

Naissance d'après Rollin. Mort d'après Rollin. Mort d'après Eusèbe et le Syncelle.

Alexandre.............. 356 .... 321 323

DEUXIÈME ÉPOQUE, OU ÈRE CHRÉTIEN

4964 .... 4864 .... 5564 .... 5656 635

Moyenne entre ces huit nombres........ 5293.

ÈRE CHRÉTIENNE A

3308 .... 3208 .... 3308 3308

DATE DE L'APPARITION DE L'HOMME

D'après la Vulgate.	D'après Josèphe.	D'après les Septante.	D'après le texte hébreu.	D'après les Sa
6802	6702	7402	7494	81

Moyenne entre ces neuf nombres....... 706

Annales de Philosophie chrétienne, t. XVII, n° 98, p. 158.

QUES CALCULÉES DEPUIS L'APPARITION DE L'HOMME.

dire, l'intervalle de tems qui s'est écoulé depuis l'apparition de l'homme jusqu'au Déluge.

D'APRÈS LES SAMARITAINS.	D'APRÈS RUFFIN.	D'APRÈS MM. POIRSON ET CAIX.
3044	2656	1656

QUE, comprenant l'intervalle de tems écoulé depuis le déluge jusqu'aux tems actuels, ou 1838.

LE DÉLUGE JUSQU'A L'ÈRE CHRÉTIENNE.

D'après les modernes.

... 212 3409

.... 2200 { D'après la date à laquelle MM. Poirson et Caix rapportent la vocation de Moïse, ces monumens seraient antérieurs à ce législateur de 475 ans, et de 3838 ans avant 1838.

.... 1200 { Postérieure, d'après les modernes, de 394 ans à Moïse, et de 525 d'après MM. Poirson et Caix.

Arrivé en Égypte, d'après Champollion. D'après Lesage.

... 201 .... 1900 1996

D'après Lesage.

... 196 .... 1504 1725

ces quatre nombres..., 1594 { D'après cette moyenne. Moïse serait antérieur à 1838 de 3432 ans, ou, d'après la date admise par MM. Poirson et Caix, de 3563 ans avant la même époque 1838.

... 196

D'après Tougon. D'après Bossuet et Michelet. D'après Lenglet. D'après l'annuaire du Bureau des Longitudes.

... 751 .... 754 .... 753 752

contestée. ou 2592 ans avant 1838. ou 2590 ans avant 1838.

TIENNE APRÈS L'APPARITION DE L'HOMME.

D'après Rollin. D'après quelques modernes.

. 6352 .... 4004 .... 5767 ou 5864 4963

NE APRÈS LE DÉLUGE.

UME JUSQU'AUX TEMS ACTUELS OU 1838.

les Samaritains.	D'après Rollin.	D'après l'annuaire du Bureau des Longitudes.	D'après MM. Poirson et Caix.	D'après quelques autres modernes.
8190	5842	6550	6801	7605 ou 7705

7067.

ÉPERNAY, IMPRIM. DE A. WARIN.

la matière et le premier jour dont parle Moïse, peu importe. Dans ces diverses hypothèses, on ne peut rien inférer contre les livres saints : leur véracité demeure toujours intacte.

M. Marcel de Serres nous pardonnera les longs détails dans lesquels nous sommes entrés : ils nous ont paru nécessaires pour bien fixer l'état de la question. Il ne nous appartient point d'apprécier la *cosmogonie de Moïse* sous le rapport géologique, mais la réputation de son auteur est faite depuis lons-tems; il occupe un rang élevé parmi les géologues. M. de Serres, dans son ouvrage, ne se présente pas seulement comme géologue; il se montre encore érudit. Son livre doit plaire aux hommes instruits par les détails scientifiques qu'il renferme. Il est également propre à intéresser les gens du monde par les agrémens de l'exposition. Il sera goûté des personnes attachées au Christianisme : M. de Serres professe partout un profond respect pour la révélation. Le succès de son ouvrage ne nous paraît pas douteux, et nous avons lieu de nous en féliciter. La *cosmogonie de Moïse* est un bel hommage rendu à la religion; nous espérons que ce sera aussi un monument érigé par la science [1].

Afin de donner en finissant une idée des travaux et du système de l'auteur, nous publions ici le tableau [2] où il a résumé les *différentes époques historiques*, depuis l'apparition de l'homme sur la terre.

L'ABBÉ FLOTTES,
de la Société Asiatique de Paris.

[1] Voir dans le nº 73, t. XIII, p. 31, un article de M. Bonnetty, sur *l'interprétation donnée par les Pères et les Docteurs, aux différens mots qu'emploie Moïse pour raconter la création*, article où se trouve le texte hébreu et la traduction littérale du chapitre 1er de la *Genèse*.

[2] C'est le 17e tableau que nous donnons; le 16e, que l'on trouve t. XVI, p. 139, contient les *générations* d'Adam jusqu'à l'époque de Noé et de ses *petits fils, comparées aux premières générations chinoises*.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

FRANCE. PARIS. *Modèle d'une statistique des monumens religieux.* —Chaque jour les études historiques et archéologiques font de nouveaux progrès dans le clergé français. M. Souchet, chanoine, s'occupe d'un grand travail sur la statistique religieuse du diocèse de Saint-Brieuc; le plan en est très-bien conçu : il serait à désirer qu'il fût adopté dans les autres diocèses de la France.—Ce plan consiste, comme l'a annoncé l'auteur, dans une statistique religieuse de chaque paroisse et de chaque établissement dû à la religion, à exposer historiquement ce qu'il y a de particulier à chaque endroit; à recueillir toutes les traditions respectables. Voici l'ordre suivant lequel les recherches seront faites et rapportées.

La statistique religieuse donnera : les noms de la paroisse, de son patron, du recteur et des autres prêtres; des détails géographiques sur la position, la population, l'étendue, etc.; les productions du sol; l'industrie des habitans, leurs besoins : elle énumérera les communes dont la paroisse est composée, les variations qu'elle a subies, les pasteurs qui l'ont gouvernée, les fondations, constructions, réparations, embellissemens qui ont eu lieu; la construction de l'église actuelle, en quel tems, par qui, aux frais de qui elle a été élevée; des traditions sur cet article; ses beautés, ses défauts, ses réparations désirées ou effectuées; ses décorations; le nombre d'autels et à qui ils sont dédiés. Des détails seront encore donnés sur le clocher, sa hauteur, et sur ce qui le rend remarquable; sur les cloches, leur nombre, les inscriptions qu'elles portent, leur poids; sur les horloges; sur les tombeaux remarquables, les souterrains, le cimetière, les particularités qui le concernent, l'ossuaire, les chapelles détruites ou abandonnées, les chapelles conservées, leur patron, leur culte, leurs usages, les solennités particulières, tant à la paroisse qu'aux chapelles, l'origine et l'autorisation épiscopale de ces cérémonies; les reliques précieuses à la paroisse ou aux chapelles, etc. (*Bull. monumental*, n° 6).

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 99. — 30 Septembre 1838.

Archéologie Biblique.

NOTICE

SUR LE LIVRE D'ÉNOCH RETROUVÉ EN ABYSSINIE, ET TRADUCTION DES PREMIERS CHAPITRES.

Premier article.

Notice sur Énoch. — Ce qu'en disent les historiens sacrés, les Orientaux et les Pères. — Découverte de son livre. — Ses traducteurs. — Historique de sa découverte par M. de Sacy. — Woide. — Bruce. — Ludolph. — Traduction des premiers chapitres.

Nous avons parlé plusieurs fois du livre d'Énoch, que S. Jude et les anciens Pères ont souvent cité, que l'on croyait perdu, et que MM. Bruce et Ruppell ont retrouvé en Abyssinie et rapporté en Europe; c'est là que l'on voit écrit que les anges s'unirent aux filles des hommes et procréèrent des géans. L'usage qu'a fait M. de Lamartine de cette fable nous a rappelé le *livre d'Enoch*, que nous allons faire connaître à nos lecteurs.

C'est au savant et regrettable M. Silvestre de Sacy que nous emprunterons la notice du livre, et c'est d'après la traduction latine qu'il a donnée des premiers chapitres que nous ferons notre traduction française. Mais auparavant, nous croyons devoir donner quelques renseignemens sur Énoch lui-même.

Énoch, d'après la Genèse, était fils de Jared et père de Mathusalem. Il naquit l'an du monde 622 (3378 avant J.-C.).

Le texte sacré, après avoir dit qu'à l'âge de 65 ans il engendra Mathusalem, ajoute qu'*il marcha devant Dieu pendant trois cents ans*; et puis, sans parler de sa mort, il se sert de cette expression : *il ne parut plus, parce que le Seigneur l'enleva du monde*[1].

S. Paul, dans son *épître aux Hébreux*, explique ce passage en ces termes : « C'est par la foi qu'Énoch fut enlevé, afin qu'il ne » vît point la mort ; et on ne le vit plus, parce que le Seigneur » le transporta ailleurs[2]. » L'*Ecclésiastique* dit qu'il fut transporté au *paradis*[3]. S. Jérôme l'entend du ciel, où il dit qu'il fut ravi comme Élie *en corps et en âme*[4].

Les Rabbins croient qu'Énoch ayant été transporté au ciel, fut reçu au nombre des anges, et que c'est lui qui est connu sous le nom de *Métatron*, ou de *Michel*, l'un des premiers princes du ciel, et que sa fonction est de tenir note des mérites et des péchés des Israélites[5].

Eupolème, d'après Alexandre Polyhistor[6], dit « que les » Babyloniens reconnaissent Énoch, et non les Égyptiens, comme » premier inventeur de l'astrologie ; qu'à la vérité les Grecs » attribuaient cette invention à Atlas, mais qu'Atlas n'est autre » chose qu'Énoch. »

Étienne le géographe le nomme *Anacus*, et assure qu'il habita la ville d'Iconium en Phrygie. Il ajoute qu'un oracle avait prédit que tout le monde périrait après la mort d'*Anacus*. Celui-ci étant mort, après avoir vécu plus de 300 ans, les habitans en furent si affligés et le pleurèrent si long-tems, que ce deuil était passé en proverbe, et que l'on disait *pleurer Anacus* pour exprimer une grande douleur. Il ajoute qu'en effet le déluge de Deucalion suivit de près sa mort.

Énoch, que les historiens musulmans appellent *celui que Dieu a enlevé*, a toujours été en grande faveur parmi eux. Ils lui attri-

[1] *Genèse*, ch. v, v. 18 et 19.

[2] *Aux Hébreux*, ch. xi, v. 5.

[3] Ch. xliv, v. 16, d'après la Vulgate; car le grec ne parle pas du *paradis*.

[4] *In Amos*, ch. viii.

[5] Voir Fabricius, *Codex apocryphus Vet. Test.*

[6] Dans Eusèbe, *Préparat. évang.*, l. ix, ch. 17.

buent une foule de découvertes, telles que celles de l'écriture, de la couture, de l'arithmétique et de l'astrologie. De même que les chrétiens d'Orient, ils le confondent assez souvent avec l'*Orus* et l'*Hermès* des Égyptiens. Ils assurent que ce dernier a été roi, sacrificateur et docteur, et qu'il a ainsi mérité le surnom de *Trimégiste* (trois fois grand) que les Grecs lui avaient donné.

Abulfarage, dans son *Abrégé des Dynasties*, dit qu'il y a trois *Hermès*, dont le premier est *Edris* ou *Enoch*.

Une tradition musulmane, rapportée par d'Herbelot [1], cite à l'appui de cet axiome, *la sagesse est préférable aux richesses*, l'exemple d'Énoch et de Coré. Dieu avait accordé au premier la science et au second d'immenses richesses; mais l'un fut élevé au ciel et l'autre englouti par la terre.

Les Arabes attribuent à Énoch un livre d'astronomie relatif à l'étoile nommée Sirius par les Grecs et par les Latins : il fait partie du cabinet des manuscrits orientaux de la bibliothèque du roi.

Il est rapporté dans le *Kaherman Nameh* que plusieurs savans ayant consulté tous les livres d'astronomie et d'astrologie pour tirer l'horoscope de Nériman, firent enfin apporter les ouvrages d'Énoch, non pas ceux qui lui avaient été envoyés de Dieu en qualité de prophète, mais ceux qu'il avait composés sur les sciences les plus secrètes. Ces ouvrages d'Énoch ont toujours joui d'une haute réputation chez les Orientaux. Le plus fameux de tous est assurément celui que les Éthiopiens prétendent avoir conservé.

Nos lecteurs savent que, d'après M. de Paravey, les Chinois ont fait d'Énoch leur roi *Kiao-nieou* ou *Ty-lay* (*le seigneur arrivé*) [2].

Plusieurs Pères ont cité le *livre d'Enoch;* S. Justin, Athénagore, S. Irénée, S. Clément d'Alexandrie, Lactance, y ont puisé la croyance que les anges s'allièrent aux filles des hommes et en eurent des enfans. Tertullien [3] parle de cet ouvrage en plusieurs

[1] *Bibliothèque orientale,* au mot *Moussa.*

[2] Voir le nº 92, tom. XVI, p. 120, et le *tableau* III.

[3] Tertullien, *de Cultu fœmineo*, l. I, 2; II, 10. — *De Idololat.*, ch. IV et XV. — *Apologet.*, ch. XXII.

endroits. Il pensait que Noé l'avait conservé dans l'arche. Mais plusieurs autres Pères, Origène [1], S. Jérôme [2], S. Augustin [3], le regardent comme apocryphe, et c'est aussi le sentiment de l'Église, comme c'était celui de la Synagogue, qui ne l'avait pas mis dans son canon.

Nous avons déjà dit que ce livre, cru long-tems perdu, avait été rapporté par Bruce, et plus récemment par M. Ruppell, de l'Abyssinie. Le manuscrit qui existait à la Bibliothèque royale copié d'abord par Woide, y fut oublié jusqu'en 1801, où M. de Sacy fit la notice et la traduction que nous allons reproduire [4]. Le docteur Gessenius, professeur de l'Université de Hall, a depuis pris une copie du manuscrit de Paris, qu'il se propose de publier en éthiopien et en latin; enfin le docteur Richard Laurence, professeur d'hébreu à l'Université d'Oxford, en a publié une traduction anglaise en 1821 [5]. Comme nous voulons donner une idée suffisante de l'ouvrage, et que nous croyons devoir pour cela, non l'analyser, mais le reproduire dans quelques-unes de ses parties, nous allons, 1° citer la notice que M. de Sacy a composée sur le manuscrit même; 2° traduire en français les chapitres qu'il a traduits en latin, et dans l'un desquels se trouve le passage de S. Jude.

M. de Sacy commence par parler de l'édition des lettres de Michaëlis, que M. Buhle, professeur à l'Université de Gœttingue, publia en cette ville de 1794 à 1796, et de la plupart des savans avec lesquels il entretenait correspondance. Parmi ces derniers se trouve une lettre de M. Woide, qui parle du livre d'Énoch. M. de Sacy en prend occasion de faire connaître Woide, et de faire l'historique de la connaissance du livre d'Énoch en Europe. Voici un extrait de cet article :

« Charles Godefroy Woide, connu par ses travaux sur la langue et les livres coptes, et à qui nous devons l'édition du *dictionnaire* et de la *grammaire* de cette langue, publiés à Oxford en 1775 et 1778, vint à Paris à la fin de 1773 pour examiner les manuscrits

[1] *Homili.* XXVIII *In Numer.* — *Contrà Celsum*, l. v. et ailleurs.
[2] *De Script. eccl.* ch. IV. — In *epist. ad Titum.* — etc.
[3] *De Civit. Dei*, l. xv, ch. 23. l. XVIII, ch. 38.
[4] Elle fut insérée dans le *Magasin encyc'op.*, 6e année, t. 1, p. 309.
[5] Nous l'examinerons d'après M. de Sacy, dans le second article.

coptes et surtout les manuscrits en dialecte du Saïd, qui se trouvaient dans cette ville. Dans deux lettres écrites à Michaëlis et datées l'une de Paris, le 30 janvier 1774, l'autre de Londres, le 8 avril suivant, après son retour de Paris, il lui rend compte de ses recherches littéraires et des manuscrits qu'il a trouvés tant dans la bibliothèque du roi que dans celle de S.-Germain-des-Prés. Je remarque en passant que cette dernière était riche en manuscrits coptes et en possédait plus de vingt, quoique M. Woide dans ses lettres n'en cite que deux, dont l'un contient *Daniel et les petits Prophètes*, et l'autre un *Office de la semaine sainte*. Le voyage de M. Woide avait encore un autre objet.

«Le chevalier Bruce, revenu tout récemment de l'Abyssinie, en avait rapporté trois exemplaires du *livre d'Enoch*. Il en avait offert un au roi de France, et les deux autres, destinés pour sa patrie, n'y étaient point encore parvenus. L'empressement des savans d'Angleterre pour connaître ce livre si fameux dans l'antiquité, fut vraisemblablement un des motifs qui déterminèrent le voyage de Woide ; du moins est-ce ce que dit le chevalier Bruce dans la relation de son voyage. « Je me rappelle, dit-il, que quand » on sut en Angleterre que j'avais donné ce livre à la biblio- » thèque du roi de France, nos savans compatriotes ne me don- » nèrent pas le tems d'arriver à Londres, où ils auraient pu tout » à loisir parcourir une autre copie de ce livre ; mais le docteur » Woide partit pour Paris, muni de lettres du secrétaire d'état » pour lord Stormont, ambassadeur à la cour de France, dans » lesquelles on le priait d'aider le docteur à se procurer l'exa- » men du présent que j'avais fait à S. M. le Roi. M. Woide obtint » facilement ce qu'il demandait, et une traduction de l'ouvrage » fut rapportée à Londres. Mais je ne sais pas pourquoi elle n'a » point encore été publiée ; j'imagine que la conduite des géans » n'a pas plus contenté le docteur Woide que moi [1]. » On verra par la suite de cette notice à quoi M. Bruce fait ici allusion. M. Bruce se trompe vraisemblablement lorsqu'il dit que Woide remporta en Angleterre une traduction du livre d'Énoch. Il y a lieu de croire qu'il se contenta d'en emporter une copie.

»Dans la première de ses lettres à Michaëlis, Woide s'exprime

[1] *Voyage en Nubie et en Abyssinie*, etc. ; par J. Bruce, t. II, p. 419.

ainsi : « Vous aurez reçu de moi, par Londres, une petite notice » du livre d'Énoch. Je crois que ce manuscrit contient effectivement le livre apocryphe dont les Pères ont parlé. Celse s'est » beaucoup arrêté sur ce livre ; et on trouve dans celui-ci des » passages pareils à ceux qu'il alléguait. On y trouve aussi ces » mots : *Voici que le Seigneur vient avec ses myriades pour exercer son jugement*, etc. Il y a dans cet ouvrage beaucoup de mots » qui ne se trouvent pas dans le dictionnaire de Ludolf : néanmoins, j'entends tout ce qu'il y a d'essentiel. Il faudra que » j'examine de plus près ce livre à Londres. Je me suis contenté » pour le moment d'en donner une courte notice à M. Capperonnier... Il présume presque que quelques étrangers copieront » cette notice à la bibliothèque, et lui donneront plus de publicité. Elle a été faite à la hâte. »

» Dans la seconde lettre, Woide donne quelques détails sur le matériel du manuscrit, et il joint à sa lettre la copie de la notice du *livre d'Enoch*, qu'il avait faite lui-même, et celle d'un petit mémoire sur le même livre, que le chevalier Bruce avait présenté au roi avec le manuscrit.

» Il y joint pareillement une notice des manuscrits coptes et saïdiques qu'il avait examinés à Paris, et à la fin de cette notice il dit : « M. de Guignes et l'abbé Barthélemy, que j'estime tous les » deux beaucoup, souhaitent que l'on cherche la liaison qui doit » se trouver entre l'égyptien et l'éthiopien : j'y ai donc donné un » coup d'œil. On a quelques manuscrits éthiopiens à la bibliothèque du roi, mais plusieurs à celle de S.-Germain-des-Prés. » Le temps ne m'a permis que d'en copier un seul, le fameux » *livre d'Enoch*, dont M. Bruce a fait présent au roi de France [1]. » Il est bien surprenant que M. Woide, s'il s'était tant soit peu appliqué précédemment à l'étude de l'éthiopien, n'ait pas répondu qu'on ne remarquait aucune analogie entre ces deux langues.

» Dans le mémoire du chevalier Bruce, je remarque plusieurs inexactitudes que je passe sous silence, parce qu'on peut les ré-

[1] M. Woide s'exprime de même dans son *Mémoire sur la littérature copte*, inséré dans le *Journal des savans* de l'année 1774, mois de juin, p. 342.

former en consultant la *Vie de Peiresc*, l'*Histoire d'Ethiopie* de Ludolf avec le *commentaire* du même auteur, les passages des anciens auteurs ecclésiastiques, rapportés par Fabricius et d'autres écrivains exacts qui ont parlé de ce livre. Mais je remarquerai que Bruce y suppose, je ne sais sur quel fondement, que le *livre d'Enoch*, cité dans l'*Epître de S. Jude*, est différent de celui qu'il a trouvé en Abyssinie. Cela est d'autant plus singulier que l'on ne trouve rien de semblable dans la relation de son voyage, dans laquelle il en parle en général d'une manière plus exacte. M. Bruce ajoute que les Juifs même d'Abyssinie regardent ce livre comme canonique. J'ai peine à me persuader que les Juifs admettent en quelque lieu que ce soit, dans le canon des Écritures, un livre qu'ils ne possèdent point écrit en hébreu. Quoi qu'il en soit, revenons à M. Woide.

» La notice qu'il avait remise au garde de la bibliothèque, et dont il envoyait une copie à Michaëlis, se trouve encore aujourd'hui avec le mémoire du chevalier Bruce, dans notre manuscrit du livre d'Énoch. Je l'avais lue, il y a long-tems, sans savoir avec certitude quel en était l'auteur, attendu qu'elle n'est pas signée, et elle avait fait naître en moi des soupçons qu'un examen plus attentif a changés en certitude....»

M. de Sacy critique ici quelques passages de la traduction de Woide, puis il continue :

« Pour ne point donner à ce morceau plus d'étendue qu'il ne convient, je me bornerai à rappeler que Peiresc, ayant appris par un missionnaire capucin, le P. Gilles de Loche, que les Abyssins possédaient un livre sous le nom de *livre d'Enoch*, et qu'ils le mettaient dans le canon des livres saints, ne négligea rien pour se le procurer; qu'il obtint effectivement un livre éthiopien qu'on fit passer pour être celui qu'il désirait [1]; que Ludolf, le père de la littérature éthiopienne, s'étant d'abord procuré une copie du commencement de ce livre, et ayant ensuite fait le voyage de Paris pour le voir par lui-même, à une époque où il avait successivement passé de la bibliothèque de Peiresc dans celle du cardinal Mazarin et dans celle du roi, reconnut l'imposture, et convainquit tous les gens de lettres que ce livre, rempli

[1] Gassend. *vita Peiresc. ad an.* 1633.

de contes absurdes, ne portait pas même le nom d'Enoch, et qu'il contenait les visions d'un moine nommé *Abba Behaila Michaël*. Ludolf poussa cependant les conséquences trop loin, en niant l'existence d'un livre d'Énoch chez les Abyssins [1]; ce qui prouve seulement que le moine abyssin Grégoire, de qui il avait reçu tant de lumières sur tout ce qui concerne l'Abyssinie, ne lui avait point parlé de ce livre, comme le chevalier Bruce le dit, je ne sais sur quel fondement, dans son mémoire imprimé avec les lettres de Woide. Peut-être Grégoire, qui ne pouvait ignorer que les Abyssins comptaient le livre d'Enoch au nombre des livres de l'Écriture, ne voulut-il pas en faire l'aveu à Ludolf.

» L'opinion de Ludolf devait être adoptée par tous les savants, elle le fut, et on ne pensa plus au livre d'Enoch.

» Cependant le voyage du chevalier Bruce a justifié pleinement l'assertion du P. Gilles de Loches, qui avait excité les recherches de Peiresc.

« A mon arrivée en Abyssinie, dit-il dans le mémoire déjà cité, » en 1769, je trouvai le livre d'Enoch dans le canon de l'Écriture-» Sainte, placé immédiatement après le livre de Job [2]. »

» Outre l'exemplaire que nous avons, M. Bruce en a rapporté

[1] Illud autem prorsùs vanum est, quod Ægidius Lochensis capucinus, ampl. viro Peireskio de prophetiâ Enochi retulit, quasi illa Æthiopicè adhuc exstaret in libro *Mashafa Henoch*, *liber Enochi* dicto. *Hist. æthiop*. l. III, c. IV.

[2] Voici, d'après Bruce, les livres que l'on trouve encore en Abyssinie: 1° *l'Ancien* et le *Nouveau Testament*, en livres séparés, que l'on ne voit guère réunis, entre lesquels celui qui tient le premier rang est l'*Apocalypse*, qu'ils appellent *la vision de Jean Abou Kalamsis*, ce qui lui semble une corruption d'*apocalypsis*. 2° Les Actes des Apôtres, qu'ils appellent *synnodos*, servant de loi écrite pour le pays. 3° Le livre de *Haimanout Abou*, collection des ouvrages des Pères grecs, traitant ou expliquant certains articles de foi. 4° Des traductions des ouvrages de *S. Athanase*, de *S. Bazile*, de *S. Jean Chrysostome* et de *S. Cyrille*. Il est à présumer qu'il y a des discours ou des œuvres qui nous sont inconnus. 5° Le *Synaxar*, ou la *Fleur des saints*, en 4 énormes volumes in-fol. Nous recommandons cette indication aux nouveaux *bollandistes*. 6° L'*Organon Denghel*, ou *Instrument musical de la vierge Marie*. 7° Enfin le *livre d'Enoch*, dont on parle dans cet article. Voir Bruce, tom. II, p. 405. (Note du directeur).

deux autres; l'un se trouve dans le corps des livres de l'Écriture en langue éthiopienne qu'il a porté avec lui en Angleterre; il suit, dit M. Bruce, immédiatement le livre de Job, suivant l'ordre établi par l'église d'Abyssinie. Ce voyageur a fait remettre le troisième à la bibliothèque d'Oxford par le docteur Douglas, évêque de Carlisle.

» Je transcrirai ici le jugement que le chevalier Bruce porte de ce livre dans la relation de son voyage.

« Tout ce qu'il y a d'important à dire sur ce livre d'Enoch » (ce sont ses propres paroles), c'est que c'est un livre gnostique, » contenant l'âge des *Emims*, des *Anakims* et des *Egrégores*, qui » sont appelés les enfans de Dieu, qui conçurent de l'amour pour » les filles des hommes et qui en eurent des fils qui étaient des » géans. Ces géans..... commencèrent à dévorer tous les animaux » terrestres; ensuite ils se jetèrent sur les oiseaux et les poissons » qu'ils avalèrent aussi. Leur faim n'étant point satisfaite, ils con- » sommèrent tout le grain, toutes les récoltes que les hommes » avaient préparées, puis tous les arbres, tous les buissons; enfin » ils tombèrent sur les hommes eux-mêmes pour les manger..... » A la fin les hommes se plaignirent à Dieu de la voracité de ces » injustes géans, et Dieu envoya un déluge qui noya les géans et » les hommes.... Je crois que ceci remplit les quatre ou cinq pre- » miers chapitres. Ce n'est pas un quart de l'ouvrage, mais ma » curiosité ne me conduisit pas plus loin. La catastrophe des » géans et l'équité qui avait accompagné cette catastrophe m'a- » vaient pleinement satisfait. »

»Dans son mémoire, il dit que ce livre, quant à ce qu'il contient, ressemble fort à l'apocalypse; qu'il est écrit en pure langue *éthiopienne* ou *ghéez;* qu'il ne s'y trouve pas d'un bout à l'autre un seul mot amharique (ce qu'il tenait sans doute de quelque Abyssin, n'ayant lu lui-même que les premiers chapitres), en un mot que c'est le livre le plus classique des Abyssins.

»Voyons aussi le jugement que Woide a porté de ce livre, quoiqu'il n'en ait eu certainement qu'une connaissance bien imparfaite.

« Les Abyssins, dit-il, prennent ce livre pour un monument « antédiluvien et pour canonique: c'est trop; mais il est très pro-

» bable que c'est le même livre d'Enoch qui a été cité par les
» Pères de l'Eglise comme un livre apocryphe. Je n'en puis pas
» développer toutes les preuves, mais il suffit d'en alléguer quel-
» ques-unes.

« Dans le livre d'Enoch que les Pères connaissaient, il est dit
» qu'Enoch avait appris des anges tout ce qu'il savait. Ici, au
» commencement du premier chapitre, il est dit que les anges
» ont montré à Enoch tout ce qu'il a vu, et qu'il a entendu des
» anges tout ce qu'il disait. Celse, en son tems, prit occasion du
» livre d'Enoch pour faire des reproches à la religion chrétienne;
» dans ce manuscrit, il y a des passages et plusieurs visions que
» l'on ne pourrait justifier qu'en disant ce qu'Origène répondait
» à Celse : *Ce livre n'est pas dans le canon.*

« Il parle beaucoup des anges, d'Uriel, de Gabriel et des autres :
» il parle des divisions des jours et des tems, ce qui se trouvait
» aussi dans le livre apocryphe d'Enoch, que les Pères avaient.

« J'ignore encore si tous les passages que les Pères ont cités du
» livre d'Enoch se trouvent dans le manuscrit mot à mot; mais
» on y trouve une imitation assez exacte du passage de l'épître de
» S. Jude. »

» Les lecteurs ne seront pas fâchés sans doute que je leur donne quelques échantillons de ce livre fameux. En les comparant avec les passages que les anciens ont cités du livre d'Enoch, ils se convaincront que ce livre est indubitablement le même que nous possédons aujourd'hui, et ils jugeront de l'opinion que l'on doit en avoir. Les morceaux que je donnerai sont tous tirés des douze premiers feuillets du manuscrit : je les ai traduits, il y a plusieurs années, et je n'ai pas eu le courage de pousser plus loin un travail aussi dégoûtant que pénible par la multitude des fautes dont fourmille le manuscrit. Je me suis quelquefois aidé des passages rapportés en grec par les anciens écrivains ecclésiastiques, pour corriger les fautes du copiste éthiopien; dans d'autres endroits j'ai eu recours à des conjectures. Certains passages ont été traduits mot à mot, sans qu'il en résulte aucun sens satisfaisant; et c'est principalement pour cette raison et afin de pouvoir rendre le texte plus littéralement que je donne ma traduction en latin. Je donne cette traduction telle qu'elle est, mes autres occupations ne me permettant pas en ce moment de la pousser plus loin. On

jugera peut-être, après avoir lu ces extraits, que l'ouvrage ne vaut pas la peine que l'on s'occupe de le traduire. Je ne pense pas absolument de même. L'antiquité de cet ouvrage, l'usage qu'en ont fait des écrivains respectables, l'autorité dont il a joui, les discussions auxquelles il a donné lieu, sont un motif assez puissant pour que le public éclairé en accueille avec reconnaissance une traduction complète, et même pour faire désirer l'édition du texte éthiopien, accompagné d'une version et de notes critiques. Ce n'est qu'en le lisant et en l'examinant en entier qu'on pourra former des conjectures solides sur la langue dans laquelle il a été originairement écrit, sur l'époque à laquelle il appartient, sur ses auteurs et les écrivains plus anciens qu'ils ont copiés ou imités.

» J'ai lu quelque part, ou seulement ouï dire, qu'il avait été traduit en Angleterre par M. Wilkins, le même je pense auquel nous devons la traduction du *Bhaguat-Geeta* et du *Heetopades;* mais je n'ai pas connaissance qu'il en ait été rien publié et je ne sais même si le fait est vrai. »

Voici maintenant la traduction du texte latin de M. de Sacy. On a vu qu'il s'excuse de ne l'avoir pas traduit en français, par la difficulté de se tenir assez près du texte en cette langue. Nous avons donc besoin de nous excuser pour avoir tenté ce que M. de Sacy n'avait pas cru devoir faire. Nous avons tâché de traduire le latin le plus littéralement possible, pour donner une idée plus juste du texte même [1].

[1] M. Pichart, de la société asiatique, a traduit une partie de la traduction latine dans l'*introduction* du livre de *l'Amitié*, traduit de l'hébreu, d'*Hénoch*, rabbin du XII[e] siècle. Mais il a visé plus à l'élégance qu'à la simple reproduction des idées et des mots, et surtout il n'a traduit que les traits principaux; notre traduction est littérale et complète.

(N. du directeur.

LE LIVRE DE LA VISION D'ÉNOCH.

Paroles d'Enoch. — Prophétie du déluge. — Science des anges. — Complot des anges pour épouser les filles des hommes. — Naissance des géans. — Les anges enseignent le mal. — Détresse des hommes. — Plaintes adressées au ciel. — Les bons anges intercèdent pour les hommes. — Jugement porté sur les mauvais anges. — Enoch leur signifie leur jugement. — Ils le supplient d'intercéder pour eux. — Sa supplique à Dieu. — Vision du ciel. — La prière des anges est rejetée. — L'ame d'Abel. — L'arbre de la science du bien et du mal.

CHAP. Ier [1]. — Livre de la bénédiction d'Énoch ; comment il bénit les élus et les justes qui seront dans le jour de l'affliction, lorsque tout méchant et tout impie sera expulsé. Voici comment parla Énoch, homme juste, qui (vient) du Seigneur, au tems où ses yeux furent ouverts, et où il vit la vision du Saint qui est dans le ciel, que les anges me montrèrent ; et j'appris d'eux toutes choses ; et je connais ce que je vis ; et cela ne doit point arriver dans cette génération, à cause des élus, mais dans la génération future des (hommes) fort séparés (de Dieu).

C'est pour eux que j'ai parlé avec le Saint et le Grand qui sortira [2] de son tabernacle, le Dieu du monde. Il marchera sur le mont Sina, et on le verra dans sa tente, et il sera manifesté par la vertu de sa puissance du haut du ciel. Et tous les hommes seront frappés d'effroi ; et les *Vigilans* [3] en seront émus, la crainte et l'effroi s'empareront d'eux sur toute la terre ; et les hautes montagnes seront ébranlées, les collines élevées seront abaissées, et elles se dissoudront [4] comme un rayon de miel exposé au soleil ; la terre sera submergée, et tout ce qui l'habite périra ; et il y aura jugement sur tous, et sur les justes.

Quant aux justes, il leur donnera la paix ; il conservera ses

[1] *Manuscrit*, fol. 3, recto.

[2] *Mysla zayywatsa*. Si on lisait *Mysâla*, on pourrait traduire *parabolam* (*illam*) *quod*, etc.

[3] C'est le nom que M. de Sacy a traduit par *vigiles*, qui peut aussi signifier les *éveillés*, les *courageux*. M. Pichart l'a traduit par *gardiens*.

[4] *Yytmaschawou*. Je lis *yytmahawou*, que le sens exige.

élus; sa clémence s'étendra sur eux; ils seront tous de Dieu[1]; et ils seront dans le bonheur et la bénédiction; car la splendeur de Dieu reluira sur eux.

Il viendra avec des myriades de saints, pour juger tous les hommes, perdre tous les impies, et pour convaincre tous les (hommes) de chair et tous les pécheurs et les impies, de toutes les œuvres d'iniquités qu'ils ont commises, et opérées contre lui[2]..

Ch. II, *fol.* 3, *verso.* — Tous ceux qui sont dans les cieux connaissent les œuvres qui s'y font; comment les luminaires qui y sont attachés ne changent pas leurs voies; comment chacun d'eux se lève et se couche régulièrement, chacun en son tems, et ne s'écarte en rien du commandement qui lui a été prescrit. Ils voient la terre, et ils comprennent les lois qui la dirigent et la dirigeront jusqu'à la fin; comment elle ne change en rien son œuvre devant Dieu, quand elle paraît (c'est-à-dire quand le tems de se montrer est venu, à chaque époque de l'année, à celle de la germinaison, de la floraison, etc.); ils connaissent l'été et l'hiver, et comment les jours des eaux, les nuages de rosée et les pluies reposent sur toute la terre (*peut-être*, réparent toute la terre).

Ch. VI, *fol.* 4, *verso.* — Or il arriva, lorsque les fils des

[1] *Yyscherhou.* Ce mot, qui devrait être écrit par un *saut* (s) et un *harm* (h), est écrit par un *schat* (sch) et un *haut* (h). Il y a de semblables fautes d'orthographe presque à chaque ligne.

[2] C'est le fameux passage cité dans l'*Épître de S. Jude*, v. 14 et 15: Ἰδοὺ ἦλθε κύριος ἐν μυριάσιν ἁγίαις (al. ἁγίαις ἀγγέλων vel ἁγίων ἀγγέλων) αὐτοῦ, ποιῆσαι κρίσιν κατὰ πάντων, καὶ ἐξελέγξαι πάντας τοὺς ἀσεβεῖς αὐτῶν περὶ πάντων τῶν ἔργων ἀσεβείας αὐτῶν ὧν ἠσέβησαν, καὶ περὶ πάντων τῶν σκληρῶν ὧν ἐλάλησαν κατ' αὐτοῦ, ἁμαρτωλοὶ ἀσεβεῖς. Plusieurs écrivains anciens et modernes ont tiré, de cette citation, des conséquences contre l'authenticité de l'*Épître de S. Jude.* Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans l'examen de cette discussion. On peut seulement remarquer que ce reproche, s'il était fondé, serait commun à plusieurs autres lettres des Apôtres; car Origène et S. Jérôme ont observé, avec raison, que l'on trouve dans les écrits des Apôtres plusieurs passages tirés de divers livres apocryphes. *Voy.* J.-E. Grabe, *præfat. ad testam.* 12 *patriarch.* dans le *Codex pseudepig. veter. test. de Fabricius.* Au reste, on pourrait supposer que l'auteur du livre d'Enoch aurait emprunté ce passage de S. Jude.

hommes se furent multipliés en ces jours, qu'il leur naquit des filles belles et agréables. Les anges fils des cieux les virent, en furent épris, et se dirent entre eux : « Venez, choisissons-nous » des épouses parmi les filles des hommes, et engendrons des » fils. »

Alors *Samyasa*, qui était leur prince, leur dit : « Je crains que » vous ne vouliez pas accomplir votre projet, et que je ne me » trouve seul obligé de subir la peine de ce péché. »

Ils lui répondirent : « Jurons tous, et lions-nous par un mu- » tuel anathème, que nous accomplirons notre résolution. »

Ils jurèrent donc tous et se lièrent par un mutuel anathème. Ils étaient au nombre de deux cents, et ils descendirent sur l'*Ardis*, qui est le sommet du mont *Armon*. Or ils l'appelèrent de ce nom, à cause du serment et de l'anathème auquel ils venaient de se dévouer [1].

Voici le nom des principaux d'entre eux : *Samyasa*, leur chef, *Ourracabarameel*, *Akibeel*, *Tamiel*, *Ramouel*, *Danyel*, *Azkeel*, *Sarakouyal*, *Azael*, *Armoris*, *Batraal*, *Ananyou*, *Zawebe*, *Samsaweel*, *Irtael*, *Touryel*, *Yomyael*, *Arazyal*. C'était là le nom des chefs des deux cents anges, et tous les autres étaient avec eux [2].

Ch. VII. — Ils prirent donc des épouses... Et s'étant approchés d'elles, ils leur apprirent la magie et d'autres sciences secrètes, la manière de préparer les simples et de tailler les arbres.

[1] Le nom de *Hermon* s'écrit en hébreu par un *heth*, et il vient de la racine *haram* qui signifie *dévouer*, *consacrer à Dieu par une sorte d'anathème*. Dans l'éthiopien, la lettre aspirée, qui devrait commencer ce mot, est omise; ce qui prouve que ce livre a été traduit en éthiopien d'après un original grec, et non sur un texte hébreu. Dans la chronique syriaque de Grégoire Bar-Hebræus (p. 3), on lit : *Tempore Sethi*, *quandò filii ejus beatam vitam paradisi recordati sunt*; *in montem Hermôn secesserunt*, *et vivebant moribus* (et non *in deserto*, comme on lit dans la traduction imprimée) *puris et sanctis à matrimoniis abstinentes*, *undè vocati sunt vigiles et filii Dei*. Cette tradition semble être due aussi à l'interprétation du mot *hermon*, dérivé de *haram*, *mettre hors de l'usage commun*, *consacrer*. Peut-être *haram* est-il l'origine du mot grec ἔρημος.

[2] Dans le fragment conservé par le Syncelle, ces mots appartiennent à la phrase suivante : οὗτοι καὶ οἱ λοιποὶ πάντες..... ἔλαβον ἑαυτοῖς γυναῖκας.

Ces femmes donnèrent le jour à des géans dont la taille était de 300 coudées. Ces géans dévorèrent tout le fruit du travail des hommes, de telle sorte que ceux-ci ne trouvèrent plus de nourriture. Les géans se tournèrent contre les hommes, ils les dévorèrent, ainsi que les oiseaux, les bêtes sauvages, les reptiles et les poissons, et finirent par se dévorer entre eux et boire leur sang.

Alors la terre porta plainte contre les Injustes.

Ch. VIII. Cependant *Azazyel*, un des chefs des anges, apprit aux hommes à forger des glaives, des poignards, des boucliers et des cuirasses; il leur enseigna le moyen de voir ce qui était derrière eux (il leur montra l'art de faire des miroirs); avec son aide ils fabriquèrent des bracelets et d'autres ornemens; ils apprirent à se servir de fard pour parer leur visage, à ajouter de la grâce aux sourcils, à faire toutes sortes de teintures, et à tailler toutes sortes de pierres précieuses. Alors le monde fut tout changé, l'impiété s'accrut, la fornication se multiplia, tous les hommes s'abandonnèrent à l'erreur et corrompirent leurs voies.

Amazarak instruisit les magiciens et ceux qui préparent les simples.

Armaros apprit à rompre les charmes; *Barkayal* à observer les astres (pour y lire l'avenir); *Kobabyel* à tracer les caractères (magiques)[1]; *Tamiel* l'astronomie; *Asaradyel* à observer les mouvemens de la lune[2].

Les hommes voyant leur perte assurée, poussèrent des gémissemens et leur voix parvint jusqu'au ciel.

Ch. IX. Alors *Michael*, *Gabryel*, *Rafael*, *Souryan* et *Ouryan* regardèrent du haut du ciel, et virent des fleuves de sang qui coulaient sur la terre, et toutes les iniquités dont elle était couverte, et se dirent entr'eux : « Les cris de la terre sont parvenus » jusqu'à la porte du ciel, et maintenant, ô saints des cieux, les » âmes des hommes se plaignent vers vous, disant ; Faites-nous » rendre justice auprès du Très-Haut. »

[1] Ou *signa*. On lit dans le grec : τὰ σημεῖα τῆς γῆς... τὰ σημεῖα τοῦ ἡλίου. Ceci paraît avoir été abrégé par le traducteur éthiopien.

[2] On lit ici dans le grec une ou deux phrases qui semblent nécessaires pour lier ce qui suit avec le récit précédent. Μετὰ δὲ ταῦτα ἤρξαντο οἱ γίγαντες κατεσθίειν τὰς σάρκας τῶν ἀνθρώπων, καὶ ἤρξαντο οἱ ἄνθρωποι ἐλαττοῦσθαι ἐπὶ τῆς γῆς...

Et les anges dirent au Seigneur leur roi :

« Vous êtes le Seigneur des seigneurs, le Dieu des dieux, le Roi » des rois ; le trône de votre gloire est dans toute la génération du » siècle, et votre nom est haut et glorieux dans toutes les généra- » tions du siècle. Vous, Bénit et Glorieux, avez fait toute chose, » votre pouvoir s'étend sur toute chose, et tout est ouvert et ma- » nifeste devant vous ; vous voyez toute chose, et rien ne peut se » cacher à vos regards ; vous avez vu ce qu'a fait *Azazyel*, com- » ment il a enseigné toute iniquité sur la terre, et comment il a » mis à découvert tous les secrets du monde qui sont dans les » cieux. *Samyasa*, à qui vous avez donné le droit de commander » à ceux qui sont avec lui, leur a appris le secret de la magie ; ils » se sont choisi des femmes parmi les filles des hommes, ils se » sont souillés avec elles, et ils leur ont appris tous les péchés. » Ces femmes ont enfanté des géans, et c'est par là que la terre a » été couverte de sang et de crimes.

» Et maintenant voilà que les âmes de ceux qui ont péri crient, » et leurs plaintes se sont élevées jusqu'aux portes du ciel, et leurs » gémissemens redoublent, et ne peuvent cesser[1], en vue de l'in- « justice qui a lieu sur la terre. Vous connaissez toutes choses avant » qu'elles arrivent et vous ne nous dites rien. Que faut-il que » nous fassions dans cette circonstance ?

Ch. X. Alors le Haut, Grand et Saint, parla et envoya *Arsayalalyor* au fils de Lamech (à Noé) avec ces paroles :

« Dis-lui en mon nom : « Couvre ta tête ; » et alors annonce-lui la » fin qui doit arriver. Toute la terre périra ; les eaux du déluge » se répandront sur toute la terre, et tout ce qui est en elle périra. » Et puis annonce-lui comment il pourra se sauver et comment » sa race s'établira sur toute la terre. »

Le Seigneur dit encore à *Raphael* :

« Attache les mains et les pieds à *Azaziel*, et lance-le dans les » ténèbres. Ouvre le désert qui est dans *Dondael*, jette-le en cet » endroit ; jette sur lui des cailloux aigus et raboteux ; couvre-le » de ténèbres, il y demeurera jusqu'au siècle ; cache sa face, afin

[1] Dans le grec on lit : καὶ οὐ δύναται (ὁ στεναγμὸς αὐτῶν) ἐξελθεῖν ἀπὸ προσώπου τῶν ἐπὶ τῆς γῆς γινομένων ἀδικημάτων. Je crois donc qu'il faut substituer *potest* à *possunt*.

» qu'il ne voie pas la lumière ; il sera au jour du grand jugement » pour être envoyé dans le feu.

» Purifie la terre que les anges ont corrompue ; annonce-lui la » vie ; afin que les hommes ne périssent pas à cause des mystères » que les Vigilans ont dévoilés [1], et dont ils ont instruit leurs » fils ; toute la terre a été corrompue par les œuvres de la » science [2] d'*Azaziel* ; mets sur son compte tout ce péché. »

Puis le Seigneur dit à *Gabriel* :

« Vas vers les trompeurs et vers les réprouvés, et vers les » fils de fornication, et fais disparaître les fils de fornication, les » fils des vigilans du milieu des hommes. Qu'ils sortent et qu'ils » combattent les uns contre les autres ; qu'ils périssent massacrés ; » l'éternité des jours ne luira point pour eux ; ils t'adresseront » leurs prières, mais pour eux, on n'accordera pas même à leurs » pères, qui espèrent la vie éternelle, au lieu de la vie éter- » nelle, chacun 500 ans. »

Puis le Seigneur dit à *Michel* :

« Annonce à *Samyasa* et à ses compagnons, qui se sont unis » avec des femmes pour se plonger avec elles dans toutes les im- » puretés : lorsqu'ils auront vu tous leurs fils égorgés, et ceux » qu'ils aiment dévoués à la perdition, attache-les pour 70 géné- » rations sous les collines de la terre, jusqu'au jour de leur juge- » ment et de leur perte, jusqu'à ce que le jugement qui est pour » les siècles des siècles soit consommé.

» En ces jours ils seront conduits aux lieux les plus profonds » du feu, pour y être tourmentés et enfermés pour les siècles » des siècles.

» Et *Samyasa* et ses compagnons seront consumés par le feu et » périront jusqu'à la consommation des générations.

» Fais périr toute âme livrée à la joie, et tous les fils des vigi-

[1] Il y a dans l'éthiopien *katalou*, *occiderunt*. C'est visiblement une faute, peut-être faut-il lire *bahalou*, *dixerunt*. J'ai suivi le grec où on lit : εἶπον.

[2] *In doctrinâ operis* ou plutòt *in operibus doctrinæ*, comme on lit dans le grec : ἐν τοῖς ἔργοις τῆς διδασκαλείας Ἀζαὴλ.

[3] Il y a dans le grec ἐρώτησις.

» lans qui ont opprimé les hommes. Que tout oppresseur dis-» paraisse de la surface de la terre, que toute œuvre mauvaise soit » détruite, que la plante de la justice et de la droiture apparaisse, » et que le fruit de justice et de droiture soit en bénédiction.

» Elles seront plantées dans le siècle avec délices.

» Et alors tous les saints confesseront (mon nom) et ils seront » remplis de vie, jusqu'à ce qu'ils aient engendré mille (fils); et » les jours de leur jeunesse et de leurs fêtes se passeront en paix.

» En ces jours tous les ouvrages de la terre seront faits en jus-» tice; elle sera toute couverte d'arbres et remplie de bénédic-» tion. Tout arbre de délice et de joie sera planté dans son sein; » la vigne y sera semée, et cette vigne produira des fruits à sa-» tiété. Toute semence confiée à la terre produira mille mesures » pour une, et une mesure d'olives[1] produira dix mesures d'huile.

» Ainsi donc purifie la terre de toute oppression, de toute in-» justice, de tout péché, de toute impiété, de toute souillure; fais-» les disparaître de la terre; et tous les hommes seront justes, et » ils me reconnaîtront pour leur Dieu, et béniront mon nom; ils » m'adoreront tous, et la terre sera purifiée de toute corruption, » de tout péché, de tout châtiment, de toute douleur, et je ne » leur enverrai plus de déluge à jamais dans toutes les géné-» rations. »

Ch. XI. « En ces jours j'ouvrirai les trésors de bénédiction qui » sont dans le ciel, et je les répandrai sur la terre et sur les œu-» vres et sur les travaux des hommes. La paix et l'équité seront » les compagnes des fils des hommes dans tous les jours et dans » toutes les générations. »

Ch. XII, sec. III. Mais avant toutes ces choses, Enoch avait été caché, et aucun homme ne savait ce qu'il était devenu ni où il était, et toute sa vie s'était passée avec les saints et les vigilans. Moi, Enoch, je bénissais le Seigneur, Grand et Roi du siècle, et les Vigilans m'appelaient Enoch *le scribe*, et le Seigneur me dit :

« Enoch, scribe de justice, vas, et annonce aux vigilans du » ciel qui l'ont abandonné, ainsi que la demeure sainte qui est » pour les siècles, qui se sont souillés avec des femmes, et ont fait » comme les fils des hommes, se sont choisi des épouses, et se sont

[1] On lit dans l'éthiopien *elyas ;* c'est un mot grec.

» livrés sur la terre à toutes sortes de corruption, que jamais sur
» la terre ils n'auront ni paix, ni rémission pour leurs péchés, car
» ils ne se réjouiront point dans leurs fils; ils verront le massacre
» de tous ceux qui leur étaient chers; ils gémiront sur la perte
» de leurs fils; ils feront entendre leurs prières, et on ne leur ac-
» cordera ni miséricorde ni paix. »

Ch. XIII. Énoch donc dit à *Azazyèl* :

« Tu n'auras point de paix; un jugement solennel a été pro-
» noncé contre toi. Il t'enveloppera; il n'y aura pour toi ni ré-
» mission, ni prière, ni miséricorde, parce que tu as enseigné
» l'oppression, et à cause de toutes les œuvres de blasphème,
» d'oppression et de péché que tu as enseignées aux hommes. »

Alors me dirigeant vers eux, je leur dis ces paroles à tous, et ils furent tous saisis de crainte, et ils me prièrent de dresser le mémorial de leur demande, d'écrire en leur faveur pour que miséricorde leur fût faite, et de faire parvenir le mémorial de leur prière au Seigneur du ciel, parce qu'il ne leur était plus permis de parler, ni même de lever les yeux vers le ciel, à cause de la confusion qui les couvrait, pour le péché dont ils avaient été reconnus coupables.

Alors j'écrivis le mémorial de leur prière et de leur supplication, c'est-à-dire la demande de la paix et du repos pour leur esprit et pour chacune de leurs œuvres.

Et m'avançant, je m'arrêtai auprès des eaux de *Dan*, *Dan* qui est à droite du couchant d'*Hermon*, lisant le mémorial de leur prière, jusqu'à ce que je m'endormis.

Et voilà que dans mon sommeil, des visions se présentèrent à moi : je tombai (le visage contre terre), et je vis la vision de la plaie, pour que je la racontasse aux fils des cieux, et que je leur adressasse des paroles de reproche.

M'étant éveillé, je vins à eux : ils s'étaient tous assemblés, livrés à la plus profonde tristesse et la face couverte, à *Oubibsalayel*, lieu situé entre le *Liban* et *Seneser*. Je leur racontai toutes les visions que j'avais eues, et tout ce que j'avais appris dans mon sommeil. Je commençai donc à adresser ces paroles de justice et de reproche aux vigilans du ciel.

Ch. XIV « Voici le livre des discours de justice, et les reproches

à adresser aux vigilans qui appartiennent aux siècles, selon que me l'a prescrit le Saint et le Grand dans cette vision.

J'ai vu dans mon sommeil que je parlais en mon esprit et avec ma langue et ma poitrine de chair, que le Haut a données aux hommes pour qu'ils pussent converser avec lui et le comprendre. De même qu'il a créé les hommes pour qu'ils comprissent les paroles de l'intelligence, ainsi il m'a donné d'instruire et de blamer par mes paroles les Vigilans fils du ciel.

J'ai écrit votre demande, et dans ma vision il m'a paru que ce que vous demandez ne vous sera jamais accordé dans les jours des siècles; le jugement a été confirmé sur vous : votre demande ne vous sera pas accordée; dès ce jour, vous ne monterez plus au ciel, et il a donné ordre à la terre afin que vous soyez liés dans tous les siècles des siècles.

Mais, auparavant, vous verrez la mort de vos fils chéris; vous ne pourrez en jouir; ils tomberont devant vous, frappés du glaive, et votre prière ne servira ni pour eux ni pour vous : vos gémissemens et vos supplications ne seront pas exaucées. Telles sont les paroles du livre que j'ai écrit.

Mais voici la vision qui m'est apparue : Les nuées me tenaient embrassé, et un nuage plus léger me poussait; le cours des étoiles et la lueur des éclairs me pressaient en avant, tandis que les esprits [1] m'emportaient dans leur vol, tout tremblant : ils me transportaient en haut dans le ciel, jusqu'au pied d'un mur, bâti de pierres de grêle (de cristal), et entouré d'une langue de feu; mes craintes augmentèrent; cependant, je traverse la langue de feu, et je m'approche d'un grand palais qui était bâti de pierres de grêle; les lambris et le sol étaient de pierres de glace aussi; le toit était formé d'étoiles errantes et d'éclairs, entre lesquels on voyait des *chérubins* [2] de feu [3]; autour des murs brillait un feu ardent, et la porte en était enflammée.

J'entrai dans cette demeure, qui était brûlante comme le feu et froide comme la glace; on n'y peut goûter aucune douceur ni aucune vie. La crainte s'empara de moi; ému et tremblant, je tombai la face contre terre.

[1] C'est-à-dire *venti vehementes*, c'est un hébraïsme.

[2] Il y a dans le texte *kiroubel*.

[3] Il y a ici *quorum cœlum erat aqua*, que nous avons passé.

Je vis alors en vision un palais beaucoup plus vaste, dont toutes les portes étaient ouvertes devant moi, et qui était bâti au milieu d'une flamme vibrante. Tout s'y trouvait en abondance, gloire, magnificence, grandeur, à un point qu'il est impossible de dire. Le sol est de feu; les étoiles et les éclairs l'entoureut, et le toit est aussi de feu.

Au milieu, je vis un trône élevé, semblable aux charbons ardents; et plus éclatant que le soleil. On entendait les voix des chérubins, et des fleuves de flamme s'échappaient de ce trône, sur lequel les regards ne peuvent se fixer.

Le Grand y siégeait dans sa gloire; son manteau brillait plus que le soleil, et était plus blanc que la neige, et aucun ange ne pouvait entrer et arrêter ses yeux sur sa face, la face du Magnifique et du Rempli de gloire. Aucun œil charnel ne pouvait le voir. Des fournaises de feu empêchaient qu'on n'approchât du lieu où le Grand se tenait sur son trône, ayant un feu allumé devant lui; aucun de ceux qui étaient autour de lui, ne pouvaient l'approcher; des myriades de myriades (d'anges) étaient devant lui.... Les saints qui l'entouraient, ne s'éloignaient ni le jour ni la nuit.

Il me fut donné de m'approcher jusqu'à lui, la face couverte d'un voile, et tremblant de frayeur.

Le Seigneur m'appela et me dit : « Approche, Enoch, et sois » attentif à ma voix. » Et il m'enleva et me fit arriver jusqu'à sa porte : mon visage était détourné vers la terre.

Ch. XV. Et m'adressant la parole, il me dit : «Ecoute, ne crains » rien, Enoch, homme juste, et scribe de justice; approche avec » confiance, et sois attentif à ma voix. Vas et dis aux vigilans » qui t'ont envoyé, pour intercéder pour eux: c'était à vous à » prier pour les hommes, et non aux hommes à prier pour vous. » Pourquoi avez-vous abandonné le Ciel élevé et saint, qui est » depuis les siècles, et pourquoi vous êtes-vous souillés avec les » femmes, filles des hommes? pourquoi avez-vous pris des » épouses, comme le font les fils de la terre, pour en avoir des » fils qui sont devenus des géans?

« Vous, spirituels, saints, vivant de la vie des siècles, vous » vous êtes souillés avec les femmes, et vous avez commis les » mêmes souillures, les mêmes crimes que les hommes, qui sont

» chair et sang. Eux, sont mortels, et c'est pour cela que je leur
» ai donné des femmes, afin qu'ils en aient des enfans, sur toute
» la terre. Mais vous, vous avez été créés dès le commencement,
» spirituels, vivant de la vie des siècles, et ne devant jamais
» mourir! C'est pourquoi je ne vous ai point donné d'épouses,
» puisque vous étiez spirituels, et habitant le ciel.

» Maintenant les géans qui sont nés de l'esprit et de la chair,
» seront appelés les *mauvais esprits* sur la terre, et ils y feront
» leur séjour. Les mauvais esprits sont sortis de leur chair; ils ont
» été créés d'en haut; leur commencement et leur source vien-
» nent des saints vigilans.

» Ils seront l'esprit mauvais sur la terre, et on les appellera les
» esprits des mauvais; les esprits du ciel habiteront le ciel; les
» esprits de la terre, qui ont pris naissance sur la terre, y ha-
» biteront.

» Les esprits des géans seront comme des nuées, qui opprime-
» ront, corrompront, tomberont, combattront, briseront tout
» sur la terre, et la couvriront de deuil. Ils ne pourront manger
» du froment, et ils auront soif; ils se tiendront cachés, et les
» esprits ne s'élèveront pas [1] contre les fils des hommes et contre
» les femmes, parce qu'ils viennent (d'eux) [2].

Ch. XVI. [3] « Ils périront tous jusqu'au jour du grand juge-
» ment qui sera consommé sur les vigilans et les impies. Main-
» tenant va dire aux vigilans qui t'ont envoyé pour intercéder
» pour eux, créés depuis le commencement:

» Vous avez été dans le ciel, mais ses secrets ne vous seront
» plus dévoilés; vous avez connu de vils mystères, et dans la per-
» versité de votre cœur, vous l'avez révélé aux femmes, et c'est
» par ces mystères que les hommes et les femmes ont commis
» toutes sortes de maux sur la terre. — Dis-leur: c'est pour cela
» qu'il n'y aura pas de paix pour vous. »

[1] Cette négation est vraisemblablement de trop. Elle ne se lit point dans le grec. En général, la fin de ce chapitre et le chapitre suivant sont remplis de fautes et peu intelligibles.

[2] Je supplée ces mots d'après le grec : ὅτι ἐξ αὐτῶν ἐξεληλύθασι. Mais le traducteur éthiopien a lié le mot *venerunt* avec les mots *à diebus*, comme le prouve la division du chapitre.

[3] Je passe ici une ou deux lignes dont on ne peut tirer aucun sens.

Sect. v, ch. xii ou plutôt xxii.......! Je vis les âmes des fils des hommes qui étaient morts, et leur voix arrivait jusqu'au ciel en forme de plainte. Alors m'adressant à l'ange *Raphaël*, qui était avec moi, je lui dis : « Quelle est cette âme dont j'entends la voix et qui se plaint? » — Il me répondit : « c'est l'âme qui sor- » tit d'*Abel* quand son frère *Caïn* le tua, et elle se plaint de lui » jusqu'à ce que sa race soit effacée de la terre, et périsse du » milieu des hommes.....»

Ch. XVII. ou plutôt xxxi. Après cela je tournai mes yeux vers l'aquilon, et je les fixai sur les montagnes. Je vis sept monts couverts de nard, de purs aromates, d'arbres odoriférans, de cinnamomon et de papyrus. De là, je regardai par-dessus les sommités des monts qui sont au loin vers l'orient, et je passai au-dessus de la mer *Erythrée* [1], fort loin au-delà, et je dépassai l'ange *Zétiel*; j'arrivai dans le *jardin de la Justice*, et je distinguai dans les forêts qui y étaient plantées de grands et beaux arbres, admirables à la vue, et dont le parfum d'agréable odeur se répandait au loin.

Il y avait l'*arbre de la science*, dont le fruit donne une grande science à celui qui le mange. Cet arbre est semblable à une fève grecque (*faba Græcæ*) [2], et son fruit, excellent au goût, ressemble à une grappe de vigne. Le parfum qui sortait de cet arbre se répandait au loin, et je m'écriai : « Oh! le bel arbre, et combien sa vue est agréable! » L'ange *Raphaël* qui était avec moi, me « dit: C'est l'arbre de la science, dont voulurent manger ton « vieux père et ta mère l'*hébraïque* [3], qui t'ont précédé. Ils « connurent la science; leurs yeux furent ouverts, ils surent « qu'ils étaient nus; et ils furent chassés du jardin. »

C'est ici que finit la traduction de M. de Sacy. Nous formons des vœux pour que quelques-uns de nos savans, sachant le Ghéez, et aidés des traductions qui existent, traduisent tout l'ouvrage en français.

A. Bonnetty.

[1] Il y a dans le texte *Erytri*.

[2] Le mot employé ici répond dans la version éthiopienne du N. T. en S. Luc, ch. xv, v. 16, au mot grec τῶν κερατίων. Ludolf dit que les Éthiopiens entendent par là une sorte de *tamarin*. *V.* le *Dict. éth.* de Ludolf, édit. de Londres, 1661, col. 28 et 435.

[3] Cette expression, dit M. de Sacy, présente un anachronisme remarquable. M. Laurence l'a traduite par *veuve*.

Littérature Contemporaine.

POÉSIES INÉDITES

DE SILVIO PELLICO ; QUELQUES DÉTAILS SUR SA VIE [1].

Trève de Chinois et d'archéologie, monsieur le Directeur; voici venir le poète de Saluce avec sa lyre chérie, que couronnent la Foi, l'Espérance et la Charité; c'est le poète que nous appelons de nos vœux, parce que ses vers ne sont pas tristes et pleureurs comme l'âme égarée, brusques et sauvages comme le doute, payens ou creux comme tout ce qui nous environne. Ce ne sont pas des formes *orientales* qu'il nous apporte, des *feuilles* que l'*automne* enlève ; que sais-je? des *chants* vagues comme le souffle du *crépuscule*, mais des pages de poésie historique, proclamant la vertu, flagellant le vice; des sentimens religieux et purement catholiques, d'ardentes prières que chanterait le lévite aux pieds des autels, de douces et simples paroles qui élèvent l'âme vers la beauté éternelle, de graves enseignemens surtout, parce que le vrai poète est aussi un envoyé de Dieu pour annoncer aux hommes les paroles de la vie.

En dehors du cercle au sein duquel repose l'idée, il n'y a plus que la phrase, des oripeaux, de spirituels mannequins, le mensonge et la faiblesse. Celui-ci fait entendre un ramage qui chatouille l'oreille et s'y arrête sans arriver à l'âme ; celui-là s'agite dans les airs en tous sens, comme un pauvre oiseau dont on aurait crevé les yeux ; l'un rase l'infime région et s'efforce de me montrer sa joie dans la boue et la fureur; l'autre gazouille dans sa volière, pleure, rit, soupire du matin jusqu'au soir sans trop savoir pourquoi ; mais les uns et les autres sont des âmes en peine ou des esprits vains, des imaginations ravies dans des chimères

[1] Poésie inédite. A Paris, chez Baudry, libraire. fort vol. in-12. Prix 5 fr.

fantastiques, ou perdues dans les profanes endroits de la vie positive. A quelques belles exceptions près, nos poètes n'ont plus de mission, ils ont les ailes clouées aux flancs, ils parlent d'eux seuls et pour eux seuls, comme l'égoïsme; aussi les hommes ne répètent-ils plus les chants des poètes; ils les laissent dire et passent, parce qu'ils veulent étancher leur soif, et que la poésie de ces hommes est une solitude aride et brûlante.

Silvio Pellico parle aussi de lui-même; partout on le retrouve dans les deux volumes qu'il vient de publier; il avoue même dans sa préface qu'il n'a pu faire autrement: *non ho saputo*. — Ses prisons le mettent partout en scène. Mais ce n'est pas pour lui qu'il écrit, il ne s'arrête pas au *moi* pour le caresser, ou le plaindre ou l'exalter; il a des intentions plus pures et plus nobles. La vanité de parler de lui-même ne lui a pas fait écrire ses immortels *Mémoires*, et ce n'est pas la gloire du poète qu'il a cherchée en donnant à sa patrie et au monde ses *Poésies inédites*. C'est un voyageur qui revient d'un pays malheureux, il a parcouru les déserts, il a bu dans le torrent, il a vu la mort et toutes ses douleurs; et quand il en parle, c'est pour consoler ceux qui souffrent, c'est pour apporter sur nos blessures le baume qui l'a sauvé; son cœur, loin de retomber sur lui-même, rayonne en tous sens et embrasse tous les hommes. Oh! qu'il nous dise long-tems encore ce qu'il a vu et senti, et ses tristesses et ses joies, et toute sa vie! Il a le droit de parler aux hommes et de leur donner de graves enseignemens; son langage a la douceur du miel, sa pensée est large et profonde, et il a beaucoup souffert dans le corps et dans l'esprit: si les souffrances donnent à l'homme de la valeur, elles augmentent aussi son autorité.

Il y eut un jour entre Dieu et le poète un sublime entretien:

Perchè data m'hai questa ineffabile
Sete di canto?
Perchè poni tu in me questi palpiti,
Ricchi d'amor? [1]

[1] Pourquoi m'as-tu donné cette ineffable
Soif de chant?
Pourquoi as-tu mis en moi ces transports,
Riches d'amour?



Et Dieu lui répondit :

Perchè vago del bello più sancto,
A tal bello tu spinga altri cor [1].

Le poète a reçu sa mission dans ces paroles ; mais il s'épouvante :

Io t'ammiro, ed ahi ! quelle mi mancano
Voci stupende,
Che dir ponno quai movi nell' anima
Alti desir [2].

Et Dieu lui répond :

Il Vangel che repisce ed accende,
Par d'ingenuo fanciullo il sospir. . . .
Del Vangel l'amantissimo spirto
Luce sia a tua ragione, a'tuoi canti, etc. [3].

Et le poète rassuré marche avec une sublime simplicité dans le chemin que le doigt de Dieu lui indique, et ses chants relèvent l'âme abattue, donnent au cœur de nobles désirs et placent l'esprit dans le paradis terrestre qui nous est ouvert, dans la paix et les délices de la foi. Pour Silvio Pellico, la poésie est donc autre chose qu'un sifflement de serin, des plus agréables, si vous voulez, mais que le vent emporte ; il ne veut pas qu'après l'avoir entendu, l'on puisse dire : D'où viens-je ? qu'ai-je entendu ? il me semble que j'ai fait un rêve ! — C'est l'effet que produit cette volée de poètes croissant et se multipliant pour la plus belle glorification de la forme. Au son de leur lyre, les fibres se dé-

[1] Pour que, épris du beau le plus saint,
Tu excites vers ce beau le cœur des autres.

[2] Je t'admire, mais hélas ! elles me manquent
Ces voix puissantes,
Qui peuvent dire quels naissent dans l'âme,
De sublimes désirs.

[3] L'Évangile qui ravit et embrâse,
Semble le soupir d'un enfant ingénu....
Que l'esprit d'amour de l'Évangile,
Soit la lumière de ta raison, de tes chants, etc.
(*Il poeta*, p. 155.)

tendent ou se crispent, ou bien l'on demande des couronnes, des parfums, on chante et puis l'on s'endort. Est-ce donc là le but de la poésie? Cette fille du ciel aurait-elle pour mission de nous bercer ici-bas dans des plaisirs d'une heure? N'a-t-elle pas d'autres inspirations à souffler à l'homme? Il n'y a de poète que celui qui aime, croit et espère, parce que l'âme et la charité ôtées, il n'y a plus de Dieu dans la poitrine.

De quoi se composent donc les deux volumes des *Poésies inédites*? L'un renferme sept *cantiche*, récits poétiques, petits poèmes dont les analogues n'existent pas en France et dont le nom ne peut pas même se traduire dans notre langue; l'autre contient quarante *odes*, dans lesquelles le poète a versé tout ce qu'il avait d'amour. Les *Mémoires* racontent sa vie de prisonnier, les dernières poésies quelques événemens de sa vie antérieure, ses impressions actuelles, et comprennent, ce me semble, deux ou trois pièces qui ont été composées dans la geôle du Spielberg.

Silvio Pellico avait eu l'intention de faire un roman dans lequel un vieux troubadour de Saluce devait réciter de tems en tems des *cantiche*, probablement liées à l'action principale comme les admirables chœurs de Manzoni tiennent au fond de ses deux tragédies. Mais il abandonna son projet, en conservant toutefois le troubadour dont nous avons déjà entendu quelques touchantes histoires. Les *cantiche* dont nous parlons aujourd'hui sont encore du même genre et ont toutes un but moral, le progrès des vertus publiques et privées; car « la poésie et la littérature, en gé- » néral, n'ont aucune valeur, dit quelque part Silvio Pellico, » si elles ne cherchent point à réveiller des sentimens de no- » blesse et d'amour, et à détourner les hommes des turpitudes » de l'incrédulité et de l'égoïsme.

A l'une de ces *cantiche*, Aroldo et Clara, se rattache une particularité honorable pour Silvio Pellico et Alexandre Volta; et cette particularité même, en nous faisant mieux connaître la beauté de leur âme, nous donne une leçon véritablement chrétienne. L'auteur composa cette *cantica* dans des jours de douleur et de colère, pour ployer son âme à la douceur et suivre le conseil de Volta qui, pour le détourner d'écrire des satires, lui avait dit un jour : — « La poésie furieuse n'a jamais rendu per- » sonne meilleur; si vous vous sentez porté à verser votre colère

» sur le papier, tremblez de devenir mauvais. Il faudrait alors » chercher à vous calmer, en exerçant votre verve sur quelque » grand exemple de charité et d'indulgence. » Sans ces deux circonstances, peut-être n'aurions-nous pas la *cantica* de Clara et Aroldo, épisode touchant des factions italiennes du moyen-âge.

On vient d'apprendre à un baron Saluçois, vieux et aveugle, que son fils a été fait prisonnier par l'ennemi de sa patrie, Manfredo, le destructeur de Saluce, le tyran de la province, le barbare usurpateur de la couronne. Aroldo prend de l'or pour racheter son fils; sa fille ne veut pas se séparer de son vieux père aveugle. Mais des bandes parcouraient le pays en tous sens; les nobles voyageurs sont pris, dépouillés de leur trésor, et leurs fidèles serviteurs égorgés dans une lutte. Les brigands traînent avec eux pendant un jour entier le vieillard et la jeune fille, qui s'échappent cependant à la faveur de la nuit. Aroldo a résolu de continuer son voyage, dans l'espérance de gagner par ses promesses le sauvage Manfredo. Le vieux guerrier s'appuie sur le bras de sa fille; ils errent pendant la nuit; la lune les éclaire, et leur montre les villages déserts et les ruines des châteaux. A l'aube se montre le camp de l'usurpateur; ils s'avancent; Clara voit deux mâts se dresser dans la campagne; elle frémit, car elle sait que les barbares soldats de Manfredo attachent leurs prisonniers à des arbres et les tuent à coups de flèches. — La jeune fille s'est évanouie à la vue des flèches qui volent, et le vieux baron aveugle, pour éviter des chevaux qu'il entendait courir devant lui, s'écarte et s'arrête, sans le savoir, au pied de l'arbre fatal. Il est entouré de soldats, il reconnait la voix de Manfredo et lui demande son fils. — « Il n'est plus tems, lui » dit le farouche capitaine; mais on va détacher le corps de ton » fils suspendu sur ta tête, et te le rendre; les corbeaux ne le » mangeront pas. » — Le barbare soldat pique des deux et disparaît avec sa troupe.

Plus tard Manfredo blessé, fugitif, vient frapper à une porte qu'il ne reconnaissait plus : c'était celle d'Aroldo. Clara recule d'horreur; mais elle voit l'image de Jésus mourant sur la croix; elle pense à son frère et se dit à elle-même :

Forse quest' atto or chiedi. Ah, virtù somma
È il perdonar [1]!

Elle n'ose avertir son père, dont l'âme est encore toute brûlante. Cependant Manfredo a reconnu le toit du baron, il se trouble. — « Il veut fuir! » s'écrie un serviteur. — « Qu'on selle mon cheval! » dit la jeune fille. Elle ouvre en même tems un vieux meuble, prend un des manteaux de son père, de l'or, et vient dire à l'assassin de son frère : — « Prends, seigneur! c'est ainsi » que se venge Aroldo : un cheval est à tes ordres; si tu en as la » force, sauve-toi, et que le ciel t'accompagne! » Manfredo pleure et disparaît.

A cette nouvelle le vieux guerrier entre en fureur; mais bientôt sa fille le calme, et le vieillard lui dit :

— Oh mia figliuola !
Ti benedico; santamente oprasti [2] !

Tel est le canevas de la belle *cantica* de Clara et d'Aroldo, dans laquelle l'histoire et la poésie se donnent la main pour nous dire avec saint Paul : « Si votre ennemi a faim, donnez-lui à man- « ger; s'il a soif, donnez-lui à boire.[3] » Et tout cela est dit avec un talent de narration que n'avaient pas, à ce degré, ce me semble, ni Foscolo, ni Monti ; avec une âme pleine de sensibilité et d'amour, qui connaît l'humanité autant qu'elle la respecte.

Le volume des *cantiche* se termine par un grand nom, celui de Dante, que les hommes qui n'ont pas le christianisme de Rome voudraient nous enlever, que la philosophie accapare et traîne sous ses enseignes, que les petits esprits regardent en tremblant; Dante, qui mourut dans l'exil en embrassant la croix; le grand homme de Florence, qu'une timidité ignorante et de mesquines considérations viennent de faire interdire de la Toscane et chasser encore une fois de son ingrate patrie. Puissent les rapports qui m'ont été faits n'être pas exacts ! A Florence, on doit savoir

[1] Peut-être demande-t-il maintenant cette action !
La vertu suprême, c'est de pardonner!... (*Aroldo e Clara*, p. 415)

[2] O ma fille! je te bénis, tu as agi saintement! (*Id*, p. 418.)

[3] *Sed si esuerit* inimicus tuus, *ciba illum*; *si sitit*, *potum da illi. Ep. ad Rom.*, ch. XII, v. 20.

la langue d'Alighieri, il est vrai; mais ce qu'on ignore peut-être, c'est le moyen-âge, c'est la nature d'un génie de feu qui aime la vertu, sa foi et son pays au milieu des vices et des persécutions. Eh! voudriez-vous qu'un esprit d'homme, un coursier fougueux, traversât, comme un être vulgaire et insensible, le cahos bouillonnant de son siècle? On feint d'ignorer que la *divine comédie* est la vigoureuse empreinte du moyen-âge, une statue moulée sur l'original et qui en porte en haut relief les vices et les vertus, la simplicité et les fureurs, l'allure indépendante et toute la foi. Genève et Londres ont senti cette conséquence en faisant l'apothéose du poète. Jeunes hommes, lisez la poésie de Dante avec la candeur qui vous caractérise; partout vous trouverez dans les traces du génie et du penseur celles de l'ennemi de l'hérésie, et la foi du catholicisme. Quand vous verrez quelques monstruosités entées sur le vers dantesque, ne vous épouvantez pas: tournez les yeux vers la haute cathédrale gothique; elle a sur ses parois extérieures des sphinx et des griffons, des animaux imaginaires aux formes sataniques et bizarrement contournées; mais n'est-elle pas catholique, et le temple du Dieu vivant est-il philosophe? La croix domine les deux immortels monumens, celui qu'on nomme église, et celui qu'on appelle *divina comedia*.

Aussi, Silvio Pellico, cette âme candide dont il faut prendre au sérieux tous les vers, le prisonnier poète, qui apprenait par cœur dans ses cachots les *terzetti* du poète exilé qui les inventa, Pellico n'a *jamais* compris ce qui, dans les œuvres de Dante, a pu engager les ennemis de la religion catholique à en faire un de leurs coryphées: *non ho mai capito*; et il a chanté dans une de ses *cantiche* la mort catholique du poète de Florence. Dans l'impossibilité d'entrer dans les détails de cette pièce empreinte de l'énergie de son héros[1], voici seulement quelques vers qui doivent demeurer dans les *Annales*:

. . . . Ed assorto
Ne' pensieri santissimi ei giaced,
Munito già del Dio che alle fedeli
Alme è quaggiù ineffabile alimento.

[1] Un jeune homme, déjà connu de la plupart de nos lecteurs, s'occupe d'un travail sur Dante. Nous pouvons sans indiscrétion leur dire qu'il sera igne de *Deux chanceliers d'Angleterre*.

Et encore :

Esparve
Il foco onde suffuse eran le gote,
E i fianchi più nol ressero, e la sacra
Testa cercò dell' origlier l'appoggio,
E la palpante man tremula corse
Al crocefisso, e lo portò alle labbra [1].

Je quitte à regret le volume des *cantiche*; car il y a de belles figures : le vénérable abbé de *Staffarde*, la douce *Rafaella Hildegarde*, qui fut honorée des suffrages de Monti et de lord *Byron;* mais il me tarde de vous parler des *odes* que, pour mon compte, je préfère à tout le reste. Non pas que je veuille établir un parallèle entre le commencement et la fin des *Poésies inédites*; mais dans les odes, je suis plus près de Silvio; je l'entends, je le vois, il me touche et me guérit.

Je commencerai par vous faire un reproche, Monsieur le directeur. En 1833, un de vos rédacteurs disait [2] que les premières années du poète de Salluce s'écoulèrent paisibles et heureuses, et qu'elles furent stériles. Non, il n'en fut pas ainsi, vient nous dire Silvio Pellico; elles se passèrent dans les pleurs et la tristesse; il fut malheureux, et cette souffrance qu'il nous révèle me fait plaisir, parce que la paix dont vous me parliez attaquait mes persuasions; c'était une anomalie que je ne m'expliquais que par beaucoup d'ignorance, ce que je ne pouvais trouver dans les ouvrages de Silvio: vous n'en serez pas fâché vous-même, j'en suis sûr; nous savons tous que la paix et le bonheur n'habitent que dans la foi; que le doute est un élément de destruction qui

[1] Il restait absorbé
Dans les plus saintes pensées,
Déjà muni du Dieu qui
Des âmes fidèles est ici-bas l'ineffable aliment...
Le feu répandu sur les joues disparut
Et les flancs ne le rendirent plus; la tête sacrée
Chercha l'appui de l'oreiller, la main tremblante s'avança rapidement
Vers le crucifix et le porta à ses lèvres.

(*La morte di Dante*, p. 448, 453.)

[2] Voir l'article sur les *mie priggioni*, dans le n° 41, t. VII, p. 375.

ronge incessamment ; c'est le vautour que la Providence pose sur la poitrine de l'homme, quand il ne croit pas. Son enfance elle-même fut triste et maladive ; la mort mit la main sur la tête de Silvio pour l'enlever, et elle le laissa par mépris. Quand il put se tenir debout, faible toujours, il ne jouait pas avec les joyeux enfans de son âge ; il se retirait pour cacher ses larmes, et ceux qui le voyaient l'accusaient de folie : *mi dicean pazzo.* Il ne trouvait de soulagement à ses douleurs que sous les voûtes de l'église de Saluce ou de Pignerol,

. . . . Ov' io
Riposai le mie inferme ossa crescenti!
Là, nelle vespertine ombre, al chiarore
Della lampada santa, io colla madre
Ed col fratel pregava la pietosa
Degli Angioli Regina e degli afflitti,
Ed in secreto a lei mi cordogliava
De' malefici influssi, onde a' miei nerbi
Strazio era dato, ed al mio cor tristezza,
Ed aïta io chiedeale, ovver la tomba [1].

Plus tard, il reçoit en viatique, au milieu de sa famille en pleurs, la sainte Eucharistie, le Dieu qui vient à nous pour nous consoler et nous accompagner, lorsque tous les secours de la terre sont inutiles, et que tout nous abandonne en présence de la mort :

E qual fu lo splendor d'un altro giorno!
Il giorno in cui di sè nutrimmi Iddio?
Ah! non in tempio di gran pompa adorno
Trarre allor mi fu dato al festin pio :
Genitori e fratei piangeanmi intorno,

[1] . . . . Où je
Reposai mes membres infirmes.
Là, dans les ombres du soir, à la clarté
De la lampe sainte, avec ma mère
Et avec mon frère, je priais la compatissante
Reine des Anges et des affligés,
Et, en secret, je me plaignais à elle
Des malfaisantes influences qui à mes nerfs
Donnaient la souffrance et à mon cœur la tristesse,
Et je lui demandais du secours, ou la tombe. (*Le chiese*, p. 30.)

E venne il Pan celeste al letto mio!
E l'accolsi agognando inclita sorte
Dopo la sovrastante ora di morte .. [1].

Silvio, déjà jeune homme, arrive à Lyon avec son cœur de jeune fille; et c'est ici que commencent les grandes douleurs de sa vie : un prêtre apostat, un Iscariote de la révolution, séduisit cette belle âme, ébranla cette foi d'ange qui lui avait fait dire à Saluce avec tant de joie : — *Io son cristiano!* — Non pas que l'enfant de Saluce ait subitement rejeté sa belle couronne, qu'il se soit attaché à la robe du moine renégat, vieux et impie; non pas qu'il se soit donné à sa philosophie, corps et âme; mais il respirait l'atmosphère du dix-huitième siècle, en France, et il en souffrait. Quand il quitta sa mère, il avait la paix de la foi; son siècle et le Judas de Lyon soufflèrent l'orage dans son esprit et dans son cœur.

Lunghe non fur tra noi le avvicendate
Confidenze ed indagini, e m'invase
Giusto corruccio, et da colui mi svelsi :
Ma le illudenti sue dottrine, a guisa
Di succhiante invisibile vampiro,
Stavan su me, riedean cacciate, e furmi
A tutti i giovenili anni tormento [2].

Il n'était donc pas heureux. C'est dans la foi, dans la foi prodigieuse du catholicisme, que l'âme boit la vie et trouve les élémens du bonheur. Par delà cette atmosphère divine, il n'y a

[1] Égale fut la splendeur d'un autre jour,
Le jour où Dieu me nourrit de lui-même!
Ah! il ne me fut pas donné d'aller dans le temple
Resplendissant de ses pompes, prendre part au banquet sacré;
Les auteurs de mes jours, et mes frères m'environnaient en versant [des larmes;
Et le Pain céleste vint à mon lit!
Je le reçus, aspirant avec ardeur au sort glorieux
Après l'heure suprême de la mort... (*Id.* p. 36)

[2] Les confidences et les questions réciproques
Ne furent pas longues entre nous; un juste courroux
S'empara de moi, et je m'éloignai de lui;
Mais ses funestes doctrines, semblables
A un vampire invisible qui succe notre sang,
S'attachaient à moi; elles se riaient de mes efforts pour les chasser,
Et elles furent le tourment de toutes les années de ma jeunesse. (*Id.*)

qu'une douloureuse spirale qui mène d'abîme en abîme jusqu'à la dernière de toutes les souffrances. Demandez à la jeunesse protestante et non catholique de nos jours ; l'une et l'autre lèvent les mains vers la croix sous laquelle l'intelligence grandit et le cœur se dilate. Et ce n'est pas seulement l'intelligence et le cœur des hommes qui ont reçu toute l'éducation du siècle : je connais des villageois sans lettres que la fidélité à la religion a élevés à une hauteur vraiment extraordinaire. Il y a chez eux une force d'âme qui étonne ; leur esprit voit loin, et leur cœur élevé à l'école du Christ sait mieux ce que c'est que la vie et ses sacrifices que les hauts personnages qui la prennent en dédain. Or c'est l'Évangile et la Foi qui produisent ces merveilles. Otez-les du milieu d'eux, ils seront, comme leurs voisins qui se multiplient, présomptueux, égoïstes, intolérans, disposés à étendre leurs mains avides vers la propriété étrangère ; ils seront cruels et dévorés par leurs passions auxquelles ils sacrifient franchement et sans remords ; ils seront l'*homme animal* dans toute l'étendue de sa signification.

Non, Silvio n'était pas heureux, et il ne pouvait pas l'être, parce que la foi nous est donnée autant pour faire la paix en nous que pour nous apprendre notre faiblesse et la grandeur de Dieu. La pensée, quand elle n'est pas ancrée dans le Ciel d'où elle comprend les choses d'ici-bas, la pensée, c'est la folle du logis qui trouble la paix que Dieu avait faite en nous. La foi étant ce qui nous rapproche le plus de Dieu, notre centre à tous, elle est la condition essentielle du bonheur, l'*yogha* de la philosophie indienne, lequel délivre l'âme des angoisses, de l'isolement et des travaux de la vie. David sentait profondément ce qu'il disait, en s'écriant : — « Auprès de vous, Seigneur, est la fontaine de » vie, et c'est dans votre lumière que nous verrons la lumière[1] ».

Je voudrais maintenant pouvoir vous citer toute l'admirable prière que Silvio adresse à Dieu :

Et anima mea illi vivit.
Ps. XXI.

D'uopo ho d'amarti, et d'uopo ho che tu m'ami,
O tu che per amar mi desti un cuore !
Son mal fermi quaggiù tutti i legami,
Tu sei solo immutabile, o Signore !...
Amar vogl'io, di quell' amor che avvampa

[1] *Apud te fons vitæ, et in lumine tuo videbimus lumen* (Psal. XXXVI, 10).

In te, e ne' tuoi più nobili viventi,
Di quell' amor che da' rei lacci scampa,
Di quell' amor che regge infra i tormenti,
Di quell' amor che all' universo è lampa
Nella chiesa infallibil de' redenti,
Di quell' amor sì pio, sì ver, sì forte,
Che abbella e vita, e gioie, e strazi, e morte [1] !

Il ne faut donc pas dire que les premières années de la vie de Silvio furent *stériles*; la tristesse et les déchiremens de son âme sont une grande leçon que les individus donnent d'abord, et que les sociétés répètent ensuite : ce sont les signes précurseurs de l'avénement de Jésus-Christ.

Gardons-nous pourtant de croire qu'avant les douleurs de ses *Prisons*, il fut un de ces philosophes qui renversent la croix et se liguent pour déchirer l'humanité; on a confondu trop souvent le poète de Saluce avec ces larrons qui veillent sur les avenues des capitales et de Rome surtout, pour fondre, comme un vautour, sur le chef de la religion et les couronnes terrestres. Silvio maudit et a maudi toujours ces *carbonari* dans les loges desquels on a souvent placé sa belle âme. Il a toujours aimé la *Croix*, la religion et ses cérémonies ; il a toujours vénéré les esprits religieux ; il revenait sans cesse s'agenouiller au pied de l'autel ; et il s'y rappelait son ancienne ferveur, la paix de son âme et les conseils maternels ; et il pleurait, et il priait :

Sempre la croce occultamente amai.....
Ed il maggior mio gaudio era allorquando
In una chiesa io stava, ... ;

[1] J'ai besoin de t'aimer et j'ai besoin que tu m'aimes,
O toi qui pour aimer me donnas un cœur !
Tous les liens sont mal fermes ici-bas,
Toi seul es immuable, ô Seigneur!
. . . .
Je veux aimer de cet amour qui brûle
En toi, et dans les plus nobles créatures,
De cet amour qui délivre des liens coupables,
De cet amour qui soutient dans les tourmens,
De cet amour qui de l'univers est le flambeau,
Dans l'Église infaillible des rachetés,
Cet amour, si saint, si vrai, si puissant,
Qui embellit et la vie et la joie, et la souffrance et la mort. (*A Dio*. p. 7, 9.)

Io dentro al cor portava l'Evangelo,
Nè bestemmie contr'esso unqua avventai [1].

Lisez toute la pièce intitulée : *La Croix* [2]; entendez tout ce qui retentissait au fond du cœur de Silvio; voyez-le rejetant les livres impies, fuyant les sociétés irréligieuses et allant chercher un asile sous les arches grandioses de la vieille basilique de Lyon; voyez-le, les deux genoux en terre, sur la place publique, au moment où les églises, rendues au culte, versaient pour la première fois dans les rues de la ville les flots des fidèles dans de longues processions :

. . . . Stava fra i mille
Colà prostrato un giovine infelice,
Ch'empio non era stato. . . . . . [3]

Voyez-le monter l'escalier du dôme de Milan, incliner sa tête devant la Vierge, puis descendre dans la chapelle de Saint-Charles, et prier son âme bienheureuse. Est-ce ainsi que l'on est impie? Les fumées du doute, l'orgueil de la jeunesse, les faits de l'époque, le bruit qui retentissait dans le monde et ces vapeurs infernales qui tuaient les esprits, atteignirent S. Pellico; un nuage monta devant ses yeux, comme devant ceux de la plupart de nos pères; il se sentait poussé, entraîné sur la pente où glissèrent et se perdirent tant d'hommes; mais il ne tomba pas dans le gouffre, il cria sur le bord, et s'y attacha en appelant le Dieu de sa mère; il souffrait du siècle, mais le siècle ne put l'asphyxier. Quand les serres impériales l'emportèrent sur un rocher de la Moravie, elles l'ôtèrent du milieu de l'atmosphère ténébreuse, bruyante et empestée; et, rendu à lui-même, malgré les douleurs il vit la lumière dans toute sa pureté, et la paix entra dans son cœur, et il vécut.

[1] Toujours j'aimai en secret la croix,
Et ma plus grande joie était alors que
Je me trouvais dans une église. . . .
Je portais dans mon cœur l'Évangile,
Et jamais je ne proférai contre lui de blasphèmes. (*La Croce*, p. 30.)

[2] Nous l'avons déjà publiée en italien et en français dans notre n° 73, tom. XIII, p. 62.

[3] Là, au milieu de la foule,
Se tenait prosterné un malheureux jeune homme
Qui n'avait jamais été impie. (*Le processioni*, p. 61)

Dans les *Poésies inédites*, on voit surgir de tems en tems un autre poète qui fut comme Silvio, et plus que lui, enveloppé dans les liens puissans de son siècle. Il avait l'âme fière comme son épée. Foscolo, lui, ne fut pas ôté du milieu de la puissance philosophique et anti-religieuse ; il demeura non-seulement sous l'influence dont il était victime, mais il se jeta tout meurtri entre les bras des protestans anglais, dont les doctrines achevèrent de le tuer. Il y aurait ici de profondes réflexions à inscrire pour l'apologie des doctrines religieuses ; mais nous ne ferons qu'une seule question : — Lequel est le plus courageux de Jacopo Ortis qui se suicide sous le toit de l'hospitalité, ou du prisonnier du Spielberg, qui triomphe des maux et vit dans les cachots en bénissant l'humanité ? Le héros n'est pas du côté de la philosophie ; l'un n'est plus, l'autre existe encore faisant le bien et le chantant sur la lyre divine, que Dieu lui a conservée par les douleurs, comme il le dit lui-même :

Face di poesia ! senza una chiesa,
No, non saresti in me rimasta accesa [1] !

Foscolo, comme l'ami qui le pleure et prie pour lui, Foscolo, tout philosophe qu'il était dans ses livres et ses discours publics, gardait au fond de son cœur une pensée secrète qui jaillissait parfois dans les confidences de l'amitié, et cette pensée était religieuse. Nous la recueillons ; les *Annales* doivent la mettre à côté de celle de J. J. Rousseau, répondant : « *Tant pis* » à ce père qui se vantait d'avoir imité *Émile ;* — à côté de celle de lord Byron, faisant élever sa fille dans la religion catholique ; — à côté de tous les aveux spontanés des philosophes qui nous disent ainsi que leurs persuasions sont factices et leur tranquillité mensongère.

Un jour Silvio se promenait au bois avec Borsieri ; Foscolo, qui en avait cherché la solitude pour faire une lecture, les aperçut et courut à eux en criant : — « Voici le livre des vérités éternelles ! » — C'était l'*Évangile !* — « Baise-le ! continua Foscolo, il contient les enseignemens d'un Dieu ! [2] » Aussi admirait-il franchement le bel ensemble de la religion, l'antique siége de saint Pierre, les saints qui ont brillé parmi les hommes, Manzoni,

[1] Flambeau de poésie ! sans une église,
Non, tu ne serais point resté allumé en moi.

[2] Poésie inédite, p. 133.

qui les regardait comme des modèles, Manzoni dont il prenait la tendre piété sous sa protection contre les sarcasmes de l'impie.

Une autre fois, Foscolo disait à Giovio, son vénérable ami : — « Et moi aussi j'ai goûté des jours heureux sur la terre, lorsque » mon âme encore brûlante d'amour voyait ce Dieu qui brille » à tes yeux. » Et il soupirait tristement, et il ajoutait avec une douleur profonde : « Je n'ose espérer d'atteindre jamais le rivage » de cet immense Océan ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que » je n'ai plus de repos, depuis que le doute m'a fait violence. Je » désire avoir un jour la tranquille certitude dont tu jouis ; » j'honore et j'aime le mystère de la croix. » Plusieurs fois S. Pellico le vit en secret gémir ; ses larmes coulaient au souvenir de ses années chrétiennes : « Je suis frappé, s'écria-t-il, par » un Dieu terrible que je ne voudrais pas offenser et que j'offense » certainement ! » — Il reconnaissait dans la Bible des traces divines et avouait que dans ses heures de tristesse il n'y avait que ce grand livre qui pût consoler son cœur, et il le baisait. Un jeune homme venait-il, les lettres de Jacopo Ortis à la main, lui conter ses folles amours et lui demander le poignard de Werther : — « tu es un lâche, lui disait-il, va, reprends courage sous le fardeau » de la douleur ; tu dois vivre. » Foscolo avait le sentiment de l'immortalité : — *No, quest'alma forte*, disait-il, *Mai non potrà vil posto esser di morte!* Il faut lire tout ce que Silvio Pellico nous a laissé sur son malheureux ami ; ce sont, à mon sens, de précieux documens ; car quoi de plus énergique pour nos petits philosophes que des paroles, des larmes, des faits émanant d'un de leurs maîtres, d'un homme qu'ils prônent et portent aux cieux ! Ils ne savent pas qu'il aimait la croix, l'Évangile, la bible, les saints, les églises, la prière du soir, les vêpres de la Vierge, et qu'il y pleurait.

E l' amato mio Foscolo infelice,
Sebben lui fede ancor non consolasse,
Talor volea con umile cervice
Mescersi all' alme per cordoglio lasse,
Che la bella de' cieli Imperadrice
Imploravan che a lor grazia impetrasse;
E quando al tempio a sera ei mi seguiva,
Indi commosso e pensieroso usciva.

Oh quante volte insiem quella scalea
Ascendemmo del duomo inosservati!

Quante volte in quegli archi ei mi traea,
E là susurravam detti pacati
Sul beneficio d'ogni eccelsa idea,
Sui vantaggi dell' are all' uom recati,
Sulla filosofia maravigliosa
Che della Chiesa in ogni rito è ascosa [1].

Les *Annales* ont donné quelque part la profession de foi du grand physicien Alexandre Volta [2]. Je voudrais qu'il me fût possible de vous la transcrire ici telle que Silvio Pellico la recueillit des lèvres de cet homme illustre, qui ne craignait pas son siècle ni ses sarcasmes, qui s'humiliait dans la foule et adorait la croix, sa seule espérance, qui lisait dans l'Évangile comme dans le grand livre de la création, et qui disait au jeune Silvio : « Ose » résister aux audacieux qui dans l'orgueil de leur réputation » croient la religion chose vile ! En vain se parent-ils des dehors » de la science, d'une science qu'ils croient plus grande que les » lumières des autels ; et moi aussi, j'ai étudié ; je les ai suivis » pas à pas dans leurs excursions.....; » mais il faudrait copier tous les beaux *terzetti* que lui consacre S. Pellico ; il est tems de nous arrêter. Cependant pour qu'on ne nous accuse pas de n'avoir donné que de la philosophie en annonçant des *poésies inédites*, voici un acte de foi du prisonnier après avoir reçu la com-

[1] Et mon cher et infortuné Foscolo,
Quoique la foi ne l'eût pas encore consolé,
Quelquefois voulait, avec un front humilié,
Se mêler aux âmes accablées par la douleur,
Qui imploraient la belle souveraine des cieux
Pour qu'elle intercédât en leur faveur;
Et quand au temple le soir il me suivait,
Il en sortait ému et pensif.
Oh! que de fois ensemble ces marches
Du dôme nous montâmes inaperçus?
Que de fois il m'entraîna sous ces voûtes,
Et là, nous murmurions calmes paroles
Sur le bienfait de toute idée élevée,
Sur les avantages de l'autel accordés à l'homme,
Sur la merveilleuse philosophie
Qui dans chaque rite de l'Église est cachée ! (*Le Chiese*, p. 41.)

[2] Voir le n° 76, t. XIII, p. 307.

munion ; je ne vous le traduirai pas ; c'est quelque chose de trop simple et de trop beau tout à la fois.

Amo, e sovra il cor mio palpitò il core
Del mio Diletto, ed era — ah! la tremante
Lingua osa dirlo appena — era il Signore!
Il Signor che di gloria sfavillante
Regna ne' cieli, e sua delizia è pure
Il picciol uomo in questa valle errante!
Ed attonite il mirano le pure
Intelligenze scendere ammantato
A questo erede di colpe e sciagure,
Ed il povero verme lacerato
Sanar colle sue mani, e a tutti i mondi
Ridir sua gioia, se da tale è amato.
Io lo vidi per baratri profondi
Movermi incontro, e gridar dolcemente :
« Perchè cotanto al mio desío t'ascondi? »
E più e più appressavasi, e ridente
Più e più del suo viso era il fulgore
E n'arsi ed arderonne eternamente.
Amo, e sovra il cor mio palpitò il core
Del mio Diletto, ed era — ah si! il proclamo
All' universo in faccia — era il Signore!
Io lo vidi, il conobbi, ei m'ama, io l'amo[1]!

ROSSIGNOL.

[1] J'aime, et sur mon cœur a palpité le cœur
De mon Bien-Aimé, et c'était — ah! la langue
Tremblante ose le dire à peine — c'était le Seigneur!
Le Seigneur resplendissant de gloire,
Qui règne dans les cieux, et cependant fait la félicité
De l'homme chétif errant dans cette vallée de misère!
Et remplies d'étonnement les pures
Intelligences le contemplent descendre voilé
Vers cet héritier du péché et du malheur,
Et vers ce pauvre vermisseau déchiré,
Pour le guérir de ses mains; et vers tous les mondes
Pour rendre la joie, il se donne avec son amour.
Je le vis dans les gouffres profonds,
Venir vers moi, en s'écriant d'une voix douce :
« Pourquoi te cacher ainsi à mon désir? »
Et plus il s'approchait, plus riante
De son visage était la splendeur;
J'en brûlai et j'en brûlerai éternellement.
J'aime, et sur mon cœur a palpité le cœur
De mon Bien-Aimé, et c'était — ah! oui, je le proclame
A la face de l'univers — c'était le Seigneur!
Je le vis, je le connus, il m'aima, je l'aime! (*Dio amore*, p. 10.)

Archéologie Chrétienne[1].

GLOSSAIRE LITURGIQUE

DES ÉGLISES GRECQUE ET LATINE.

Quatrième Article[1].

I

IDIOMÈLES (les), nom donné aux cantiques propres ou particuliers à une fête, de ἴδιον et de μήλος. On en attribue chez les Grecs l'invention à un archevêque de Candie, nommé communément André de Crête ou le Jérosolymitain, parce qu'il se retira dans un couvent de Jérusalem, où il a composé plusieurs ouvrages vers le 8e siècle [2].

INDICTIO, *indiction*, terme de chronologie ecclésiastique, emprunté par l'Église aux usages romains. Voir ce mot dans le *Diction. de Diplomatique* que nous publions.

INSTRUMENTA CHRISTI ou *Festum instrumentorum Christi*; c'est ainsi qu'on désigne dans les anciennes liturgies la fête de l'invention ou commémoration des divers instrumens de la passion, tels que la croix, la sainte couronne d'épines, les cloux, etc.[3]

L'Église n'a conservé de ces solennités que celles de *l'invention de la sainte croix* et de la *couronne d'épines* parce que depuis longtems elle ne regarde que ces deux objets comme authentiquement reconnus; les autres sont laissés à la piété des fidèles. Nous nous étonnons que l'historien de la Ste-Chapelle, Morand, ait publié dans son ouvrage un inventaire de reliques qui ne peu-

[1] Voir le 3e article, N° 91, tome XVI, p. 29

[2] Combefis, *edit. Andreæ cretens.* — Allatius, *in Dissertat.* I. *in lib. Liturg. græc.* dit: idiomelon seu prosomion, *est canticum vagum*...

[3] Voir au sujet de ces fêtes et des choses pieuses qui en sont l'objet le *Traité des fêtes mobiles*, tom. I, p. 488.

vent que prêter au ridicule, en donnant à croire aux esprits prévenus que l'Église reçoit comme de vraies reliques, certains objets que la crédulité a pu seule faire recueillir. Encore une fois l'Église ne reconnaît comme authentiques, que les reliques dont elle a consacré les fêtes, et nous ne voyons de ce nombre que la croix et la sainte couronne d'épines, tout le reste elle l'abandonne aux idées des particuliers.

J

JEUDI IN ALBIS, ou le *Jeudi blanc*, le *grand Jeudi* ou enfin le *Jeudi saint*, nommé ainsi à cause des pains blancs qui se distribuaient aux pauvres, dans tous les couvens, les communautés, les chapitres de chanoines, les maisons épiscopales, et généralement partout où le christianisme avait établi des maisons régulières. Nous ne saurions passer sous silence les aumônes abondantes et presque quotidiennes qui sortaient de ces asiles de la retraite pour soulager la misère des peuples. Là tout était oublié : le monde et ses joies fausses, les honneurs et l'ambition, tout, excepté la charité.

K

KALENDÆ ou **DIES KALENDARUM**, le *jour des Calendes*. C'est ainsi que les Romains nommaient le premier jour du mois. Ce mot vient du latin *calare*[1], parce que le jour des calendes le pontife publiait à haute voix le jour de la nouvelle lune et aussi des fêtes qui devaient être observées dans le courant du mois[2]. On peut encore le tirer du mot grec *καλέω appeler*, lequel est venu probablement lui-même de l'hébreu קול *koul*, *voix*, d'où l'arabe *kâla*, *parler*.

La vulgate se sert quelquefois du mot *calendes* pour désigner le premier jour du mois judaique. Mais ce terme n'était pas usité chez les Hébreux. Ils appelaient le 1er de leur mois חדש *hedxch*, c'est-à-dire *renouvellement*; ce que les Grecs ont aussi appelé νουμενία, *nouveau mois*.

Les premiers chrétiens conservèrent la manière de compter

[1] Voir le *Dic. latin* de Robert Etienne, au mot *Kalendæ*.

[2] *Macrobe*, L. I. ch. 15 et 16.

des Romains ; seulement ils substituèrent les lettres nommées depuis *dominicales* aux lettres *nundinales* [1]. Nous avons déjà dit qu'à la chancellerie romaine, les bulles sont toujours datées par les Kalendes, au lieu que pour les brefs, on se sert de la supputation usitée dans le civil [2].

KALENDARUM FESTUM. On donnait ce nom à l'espèce d'orgie qui fut si long-tems en vogue au moyen-âge, plus connue sous le nom de *fête des fous* ou *fatuorum* [3].

L

LAVATORIUM, *lavatoire*. C'était une pierre longue de 7 à 8 pieds, creuse environ de 6 à 7 pouces de profondeur, avec un oreiller de pierre d'une même pièce que l'auge, et percée d'un trou du côté des pieds. Elle servait à laver les corps morts dans quelques couvents et dans quelques cathédrales, à Cluny, à Lyon, à Rouen, aux Chartreux, à Citeaux, dans les diocèses de Bayonne et d'Avranches [4].

LECTIONARIUM EPISTOLARUM [5], ou le *livre des épîtres* qui se lit avant l'évangile, et même les leçons des prophètes, etc.

[1] On nommait chez les Romains *nundinæ* les lieux où se rassemblait le peuple pour les jours de marchés, et les jours de marchés étaient, comme on sait, indiqués par des tableaux dont les lettres ou signes se nommaient pour cette raison *litteræ nundinales*. Les chrétiens ne pouvant tout changer à la fois et cherchant à utiliser des désignations établies, se les approprièrent en n'y faisant souvent que quelques changemens conformes à leurs usages. Voir aussi l'*Histoire du calendrier*, par Court de Gebelin, — et Scaliger *de emendatione temporum*.

[2] Voir l'article *Bulle*, dans le N° 97, ci-dessus p. 31.

[3] Voir ce mot dans les *Annales*, tom. XVI p. 34.

[4] On peut voir un *lavatorium* gravé dans les *Voyages liturgiques* du sieur de Moléon, p. 146, 1 vol. in-8°.

[5] Comme monument calligraphique, l'on cite le *lectionarium* qui existe à la bibliothèque de Cologne, dont l'écriture est du Xe siècle. On le doit aux soins de l'évêque Evergerius, qui vivait entre 985 et 997. Voir ce qu'en dit *Gercken*, t. III, p. 310, et *Jansen*. II, 23. Les lettres du manuscrit sont majuscules, vertes et rouges alternativement. *Jansen*, loc. cit.

L'usage de cette lecture remonte aux tems apostoliques; ces livres étaient spécialement destinés aux diacres, sous-diacres et lecteurs. Il y avait une sacristie tout exprès pour leur conservation. *Hic poterit residèns sacris intendere libris,* dit St.-Paulin dans sa *lettre à Sévère*. St. Ambroise, dans sa lettre 4e fait mention d'un lectionnaire de l'évangile, qui était enfermé dans une châsse ornée d'or [1].

LETANIÆ ou **LITANIÆ**, souvent confondues avec les rogations par beaucoup d'auteurs, parce qu'on chante les litanies aux processions de cette fête. Pour distinguer les litanies du jour de Saint-Marc, qui tombe le 25 avril, des litanies des rogations, on a nommé les premières *litaniæ majores* ou *litaniæ romanæ*, parce qu'elles ont été instituées à Rome par saint Grégoire le Grand; les secondes *litaniæ gallicanæ*, parce qu'elles ont été instituées en France par saint Mamert, évêque de Vienne en Dauphiné, d'où elles ont passé dans les autres églises de France, avant d'être reçues dans les pays étrangers et surtout dans l'église de Rome.

LETTRES DOMINICALES. C'est la lettre écrite en encre rouge qui, sur les anciens almanachs ou calendriers, indique le dimanche. Ces lettres doivent leur origine à celles dont se servaient les Romains et qu'ils nommaient les *nundinales* ou des jours de marchés (*locus mercati*). Ces lettres romaines furent introduites dans le calendrier chrétien dès les premiers siècles. C'est le classement et l'ordre de ces lettres qui forment la durée du cycle solaire.

Bede nomme la réunion et combinaison de ces lettres *laterculum septizonii*... [2]

LETTRES FORMÉES. Les auteurs ecclésiastiques sont fort partagés sur l'origine et l'auteur de ces lettres. Quelques-uns [3] prétendent que le concile de Nicée a fait un décret par lequel il détermina la manière certaine et uniforme de dresser les lettres

[1] *Liturg. sacrée* de Bocquillot, in-8°, 209.

[2] Vid. *Canones isagogicos* Scaligeri, p. 181.

[3] Cujacius, Savaro, Priorius *in Litter. Canon*, Labbe, Schottus, etc.

de ce nom [1]. C'était une sorte de lettres mystérieuses en usage parmi les chrétiens pour se reconnaître au milieu des hérétiques, et surtout pendant les tems de persécution. Saint Basile en parle comme d'un usage déjà ancien [2]. Celles qu'on attribue à saint Atticus, évêque de Constantinople en 404, diffèrent de celles dont parle saint Basile. Quelques auteurs ecclésiastiques suspectent l'authenticité de ces pièces [3].

LIBELLI. Voir *Tabulæ votivæ*.

LIBELLUM PENITENTIÆ. On trouve cette expression citée plusieurs fois dans la Vie des Papes et entr'autres dans celles de Félix II, de S. Gélase et d'Hormisdas, du catalogue du pape Libere. Ducange, qui la cite, ne l'explique pas. D'après quelques annotateurs on voit que c'était un billet que donnaient ou recevaient ceux qui avaient apostasié dans la persécution et que l'on nommait *lapsi;* la présentation de cet écrit était exigée pour obtenir leur réconciliation avec l'Église.

LIMINA MARTYRIS ou **MARTYRUM**, nom donné à quelques églises et surtout à celles qui étaient consacrées sous le vocable de quelques martyrs. Divers auteurs ecclésiastiques donnent ce nom à des églises dédiées à saint Etienne [4].

Les portes de l'église étaient quelquefois nommées *limina martyrum* lorsqu'elles étaient ornées de reliques. Un capitulaire de Charlemagne fait mention de ce pieux usage : *de atrio ecclesiæ cujus porta reliquiis sanctorum consecrata est*, etc. [5]. Ce seul exemple pourrait suffire à nous faire comprendre la vivacité et la grandeur de la foi qui distingue ces tems que nous qualifions si légèrement de siècles de barbarie.

LUCERNARIUM ou **LUCERNALIS HORA**, nommé chez les Grecs ἐλλύχνιον. C'était dans les anciennes liturgies le nom de la

[1] Quelques auteurs, tels que Sirmond et Godefroy, pensent qu'elles étaient appelées lettres formées, *à sigilli forma qua muniebantur*, ainsi qu'on le trouve expliqué dans les manuscrits du Vatican... *quæ formatam epistol. sigillatam interpretantur*.

[2] Epist. 177.

[3] Voir à ce sujet l'*Histoire des canons du concile de Nicée*, p. 286, et l'*Histoire des conciles généraux*, in-4°, 4 ou 6 vol., Amsterdam.

[4] Thomassin (*Traité des fêtes*), p. 270.

[5] Lib. IV, cap. 14.

partie des vêpres du Jeudi saint qui contient la bénédiction du feu ou de la lumière qui, dans l'office actuel, se fait le Samedi saint. Le bréviaire mozarabique attribué à S. Isidore et rapporté par Garsias[1], contient une description très détaillée de cette cérémonie et des prières qui s'y récitaient. Etherius et Beatus écrivant contre Elipand, archevêque de Tolède, vers le VIIIe siècle, en parlent aussi, ainsi que le concile de Mérida, en 666. Une hymne de Prudence, à ce sujet, commence ainsi : *O res digna, Deus, quam tibi roscidæ noctis*, etc. Anne Comnene[2] et Pachimere[3] en font mention comme d'un usage pratiqué dans l'église grecque à leur époque, au XIVe siècle.

M

MARTYRIARII, nom donné dans les anciens liturgistes aux gardiens ou préposés d'une église et spécialement du lieu où reposent les reliques des martyrs, comme *cryptes*, *confessions*, *catacombes*[4].

MARTYRION ou **MARTYR**, nom donné aux oratoires, aux chapelles élevées sur les tombeaux des martyrs, dans les premiers siècles de l'Église, ainsi que le prouvent quelques passages de S. Jérôme. Ce nom est donné quelquefois au saint sépulcre et se confond avec celui d'*anastasis*. Valois a fait un traité fort savant sur cette matière, sur laquelle il donne des détails très minutieux. Nous ne pouvons ici qu'indiquer l'auteur et l'ouvrage à la curiosité des lecteurs[5].

MARTYRIUM, autrement nommé *confessio*, nom donné par divers liturgistes à la partie de l'autel et surtout du maître-autel

[1] Jurisconsulte du XIIIe siècle, dans son *Commentarium in decretal.* — Voir aussi Bingham, de *Originibus ecclesiasticis*, t. II, IV et V, 301, qui cite un concile de Laodicée, où il est question de l'office dit *lucernarium*.

[2] *In Alexiadem*, p. 342.

[3] Lib. X, p. 25.

[4] Bingham, *Origin. eccl.*, t. 8, p. 268, cite ce mot et en donne la définition.

[5] Voir aussi l'*Hiero-Lexicon* de Macri, et Eusèbe, *Histor. eccles.*, p. 305.

d'une église où reposaient les reliques des martyrs. Un des plus beaux monumens de ce genre est la *confessio* de S. Jean de Latran [1] et celle de S. Pierre de Rome, que tout le monde connaît; ce célèbre monument est gravé dans une foule d'ouvrages. On trouve dans les anciens rituels, et surtout dans le cérémonial romain et dans Eusèbe, des détails très curieux sur les cérémonies pratiquées pour la déposition des reliques des martyrs sous les autels, et leur enchâssement dans les autels (Voir *Tabulæ itinerariæ*). Dans quelques églises, le *martyrium* est placé dans les constructions souterraines, et c'est ce qu'on nomme alors *cryptes*. Celles de S. Médard de Soissons, en France, étaient célèbres. Les églises d'Angleterre en offrent aussi de très belles publiées dans diverses collections. On peut avoir une idée exacte de ces sortes de constructions par celle de l'église de Modène, publiée par d'Agincourt [2], celle de l'église cathédrale de Milan [3], celle de l'église d'Andlau (Bas-Rhin) [4], celle de S. Irénée, dans l'église S. Jean de Lyon [5].

MARSACHE, nom barbare de la fête l'*Annonciation* dans quelques anciens auteurs français, parce qu'elle tombe au mois de mars.

MATHEMA, nom donné au *symbole* dans les anciens historiens de l'église grecque (d'un mot qui signifie *lectio*) et que les catéchumènes devaient réciter par cœur. Leontius de Byzance cite cette expression comme existant dans les canons d'un concile de Chalcédoine (art. VI). Quelques auteurs pensent que ce mot peut s'entendre de quelques leçons des écritures; *Sed de lectione symboli intelligamus*, dit Bingham. Valois le prouve par deux leçons manuscrites [6].

[1] D'Agincourt, sect. *Sculpture*, pl. XXXVI.

[2] Pl. 73, n° 40 de son *Hist. de l'art au moyen-âge*, section *Architecture*.

[3] Ib., pl. 41, n° 15.

[4] *Antiquités de l'Alsace*, pl. 8.

[5] *Antiquités de Lyon*, etc.

[6] Voir aussi l'historien Socrate, lib. III, cap. 25, ainsi qu'Usserius *in Symbolis*, p. 20, et une loi du code Justinien (*tit. de Summa Trinit. et fide cath.*), et une *lettre* de cet empereur au patriarche Epiphanes.

MATRICULA, nom d'un livre dans lequel on inscrivait les noms des clercs, des lecteurs, des chanoines, des ecclésiastiques des divers degrés [1]; on le nommait aussi *album* suivant Sidoine Apollinaire [2]. S. Augustin [3] le nomme *tabulam clericorum;* on en rayait ceux qui se rendaient indignes de leur ministère, car le même saint dit : *delebo eum de tabulâ clericorum.*

MEDIANE (la), ou le *dimanche de la médiane*, était chez les Grecs le 5e *du carême* et même la *semaine de ce dimanche;* il correspondait, à ce qu'on croit, à ce que nous appelons maintenant *la Mi-Carême*. Dès le Ve siècle, le samedi de cette semaine était consacré aux ordinations dans l'église romaine, comme il paraît par une lettre du pape Gélase Ier, et cet usage subsistait encore au IXe siècle, puisque Suger, dans la *Vie de Louis-le-Gros*, dit qu'il fut fait prêtre le samedi de la *médiane* [4].

MEMORIÆ. On désigne souvent par ce nom, dans les premiers siècles de l'Église, des oratoires élevés en l'honneur de quelques martyrs [5].

MENÉES (les). L'on nomme ainsi chez les Grecs ce que l'on nomme chez les Latins, les *bréviaires*, les *sacramentaires*, les *antiphonies*. On reproche aux auteurs des *Menées* d'avoir recueilli les abrégés de la vie des saints d'après des sources peu exactes. Les actes originaux y sont corrompus et l'on ne peut se fier à eux lorsqu'il n'existe pas ailleurs de pièces authentiques qui confirment leurs récits; on distingue les *grands* et les *petits menées*. Les grands ont été imprimés à Venise en 1525 et 1639, 6 vol. in-fol., sous le titre de *Viridarium sanctorum ex menæis*. Le cardinal Sirlet a laissé en manuscrit un Ménologe grec, extrait des Menées. Ce travail a fait faire des méprises à Baronius, qui s'est trop fié à la compilation

[1] *Concil. Agathens.*, cap. II, p. 1383. *Rescripti in matriculâ graduum suorum dignitatem suscipiant.*

[2] Lib. VI, epist. 8.

[3] Homel. 50 *de Divers.*, tom. X, p. 525.

[4] Mabillon, *Comment. in ord. Roman.* et *musæum Italic.*, *præf.* n° 2, Ducange, *Glossar.*, verb. *Mediana.*

[5] S. Augustin, de *civit. Dei*, liv. 22, cap. 8, et le *Traité des fêtes*, p. 290, en font mention en parlant du culte rendu à S. Etienne premier martyr.

de son collègue [1]. Jean de Damas, qui vivait au VIII[e] siècle, passe pour le premier qui ait écrit des abrégés de la vie des saints chez les Grecs [2]. On a lieu de douter même si du tems de Simon le Métaphraste, qui mourut dans le X[e] siècle, les Ménologes qui sont plus anciens existaient primitivement dans la forme où nous les voyons.

MENOLOGIUM. Nous avons dit déjà quelques mots à ce sujet au tome XI, p. 52, mais nous n'en parlions alors que comme monument de la calligraphie grecque. Comme livre de liturgie, l'on en attribue l'origine à l'empereur Basile, que les uns nomment Basile I[er] le Macédonien, mort en 886, auteur de quelques ouvrages politiques. D'autres, et avec plus de raison, disent que c'est Basile le Jeune, dit le Porphyrogénète, mort en 1025. Les Bollandistes disent que ce recueil est fait d'après de mauvaises sources : Néron y est désigné sous le nom de *Saint César*, ce qui peut faire juger du reste. Les actes originaux y sont dénaturés [3]. Dire qu'elle fut composée après le schisme de l'église grecque, c'est donner la valeur de cette liturgie.

MENSIS EXIENS, STANS, RESTANS, les quinze derniers jours du mois. On comptait ceux-ci en rétrogradant ; ainsi on disait : *Actum tertia die exeunte, astante, stante, restante mense septembris*, ou bien, *actum tertia die exitûs mensis septembris*, pour marquer le 27 septembre, en commençant à compter par la fin de ce mois et en rétrogradant, *un* le 30, *deux* le 29, *trois* le 27, *quatre* le 26, etc. On voit grand nombre d'exemples de cette manière de compter dans le Glossaire de Ducange, et elle doit être remarquée pour ne pas s'y tromper [4].

MENSIS PURGATORIUS, nom du mois de *février* dans quelques liturgies, à cause de la fête dite de la *purification* de la S[te]. Vierge, célébrée le 2 de ce mois. Quelques auteurs expliquent cette désignation en disant que ce mois se nommait ainsi parce

[1] Papebroch et Henschenius sur les *Annales de Baronius*. Janning, *in Vit. sanct.*, tom. I, Mens. jun., p. 385.

[2] Allatius *de libror. eccles. græcor. dissert.* I, p. 84.

[3] Tillemont, *Mémoires ecclés.* I, p. 603, III, p. 395. L'abbé Ughelli, *Italia sacra*, traduction latine de Pierre Arcadius ; Génébrard, *sur la Vie des saints*.

[4] Extrait de l'art de *vérifier les dates*.



que les Romains avaient coutume, à cette époque, d'offrir pour les morts des sacrifices d'expiation qu'ils appelaient *februa* d'un vieux mot sabin qui veut dire *purgamentum*; et les chrétiens, tout en conservant les désignations consacrées, trouvèrent moyen, en instituant cette fête à cette époque, de sanctifier une dénomination dont l'origine était toute païenne [1].

MENSIS INTRANS ou *introiens*. On désigne ainsi, dans d'anciens calendriers, les 16 premiers jours des mois qui ont 31 jours, et les 15 premiers des mois qui ont 30 jours. Les jours se comptaient par un, deux, trois, en y ajoutant le mot *intrans*....; ainsi, par exemple, *die* XIV° *maio intrante* pour le 14 de mai.

MESO-NESTIME, mot composé de μέσος *medius*, et de Νηστεία *jejunium*. Le calendrier des fêtes chrétiennes, dressé par les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, l'indique ainsi et dit qu'il est employé dans les liturgies grecques pour signifier le *jeudi de la Mi-Carême*. On trouve ce mot cité dans une constitution de l'empereur Manuel-Comnène, au XIIe siècle, qui ordonne de célébrer la Meso-Nestime sur le même pied que la Pentecôte et l'Ascension. Cette constitution est rapportée par Balsamon (Théodore), garde des chartes de l'église de Constantinople, dans le *Nomo-canon* de Photius [2].

MESO-PENTECOSTES ou la *My-Pentecoste* chez les Grecs. On pense que ce fut vers le Xe siècle, au concile d'Ingelheim tenu en 948, que la fête de la Pentecôte a été réduite à moitié pour les jours d'office. La fête du mercredi, long-tems chômée, fut retranchée en 1524 par Etienne Poncher, archevêque de Sens. Le cardinal Gallon essaya, sous Philippe-Auguste, de retrancher celle du mardi, mais elle fut rétablie malgré l'ordonnance du parlement et chômée de nouveau en 1673.

METATORIUM. Les écrivains ecclésiastiques ne sont pas d'accord sur la véritable signification de ce mot. Théodore Anagnostes, ou le Lecteur, qui vivait au VIe siècle [3], a beaucoup écrit à ce sujet, mais ne dit rien de satisfaisant. Jac-

[1] *Traité des fêtes* de Thomassin, p. 292.

[2] Pag 81, édit. d'Oxford, in-fol. 1672. — Theophilact. archiepis. Bulgar. *Liturg. præsanct.*, *verbo* ΜΕΣΟΝΗΣΤΙΜΟΣ.

[3] On a de cet écrivain, oublié par Fleury, deux livres d'histoire ecclé-

ques Goar, dans ses annotations sur l'*Euchologe*, croît que c'est un lieu où venaient se reposer non loin de l'autel et se rafraîchir les chantres, qui à cette époque étaient une dignité. Ducange pense que c'était un lieu de repos, une espèce de station ou auberge où l'on recevait les pèlerins, mais sur la voie publique. Grégoire de Tours veut que l'on entende par là un lieu où les clercs pouvaient se livrer à quelques exercices de récréation [1]. Anastase le bibliothécaire dit que c'était un lieu de repos où les papes venaient se délasser après les offices (*pro quiete*); il pense même que ce pouvait être comme un oratoire particulier. Grégoire IV fit faire quelques peintures dans celui qui lui servait près de sa chapelle. Enfin Bingham pense que c'était une espèce de vestiaire destiné aux diacres [2].

MISSA ou **MISSIO** : c'est la liturgie par excellence. Tous nos lecteurs savent ce que c'est que la *messe*, mais quelques-uns ignorent peut-être les sentimens des divers auteurs sur l'étymologie de ce mot, et combien de noms cette auguste institution a portés dans les premiers siècles. L'Église, avant de se fixer, en a donné plusieurs soit pour bien expliquer tout ce que renferme ce mystère, soit pour en cacher le vrai nom aux persécuteurs. On l'a nommée *liturgie*, *synaxe* ou la *collecte*, les *solennels*, le *service*, l'*oblation*, les *mystères*, la *supplication*, etc. [3], et enfin *missa*; les auteurs sacrés sont loin d'être d'accord sur sa véritable signification. *Fit missa catechumenis manebunt fideles*, dit S. Augustin [4], ainsi qu'Isidore de Séville, vers le VIII[e] siècle... Florus de Lyon, Remi d'Auxerre, au IX[e] siècle, sont de ce sentiment. Cassien, qui écrivait vers le V[e] siècle, dit que le mot *missa* fut donné aussi bien aux offices du jour que de la nuit, mais que vers l'an 500 l'on se servit de *missarum solemnia* pour exprimer le saint sacrifice. S. Césaire d'Arles dit : *tunc fiunt missæ... quando corpus et sanguis Domini offeruntur* [5]; quelques autres cités par Baronius,

siastique intitulés *Collectanea historiæ eccles.* On en garde le manuscrit à Venise, à la bibliothèque S. Marc, suivant Possevin et Moreri.

[1] Lib. v, hist. cap. 7.

[2] *Origin. ecclesiast.* III, 266 et suiv.

[3] Casalius les cite tous p. 79 *de Ritibus christianorum*.

[4] *Sermon* 49.

[5] *Sermon* 81.

(anno 34,) veulent que *missa* vienne de *transmissa*, parce que le peuple met le prêtre en sa place pour présenter ses prières à Dieu, ou de ce que le prêtre présente, offre et envoie pour ainsi dire à Dieu les prières du peuple, *orationem populi sacerdos transmittat ad Deum*... Bona, d'après Etienne d'Autun, et quelques savans hébraïsans tels que Munster, Reuschlin et Génébrard, voulurent trouver l'origine du nom de la messe dans celui de *missach*, qui, dans le Deutéronome, veut dire *oblation volontaire*, et cherchèrent à établir que c'était le motif qui avait déterminé les premiers chrétiens à choisir ce mot; mais il ne se trouve dans aucun des écrits qui soient sûrement des trois premiers siècles. L'explication donnée par S. Augustin et S. Isidore a prévalu depuis long-tems, et il serait difficile, dit le père Lebrun [1], de trouver un mot qui marquât plus sagement ce que l'Église voulait faire entendre en l'adoptant, à savoir qu'elle ne pouvait admettre au saint sacrifice, au moment de la consécration, que ceux qui avaient conservé ou du moins étaient censés avoir conservé la grâce de leur baptême. Les catéchumènes qui ne l'avaient pas encore reçu et les pécheurs publics ou reconnus par l'Église devaient donc être renvoyés; aussi le diacre criait-il alors *sancta sanctis*, et la *missio* ou *renvoi* avait alors lieu [2].

Ce n'est que depuis environ l'an 1200 que l'on a commencé à distinguer les messes en solennelles ou grand'-messes et en messes basses ou privées, suivant qu'on les célébrait dans une grande église ou dans un oratoire. Cependant un concile de Vaison tenu en 529 ordonne que le *sanctus* sera chanté aux messes des morts aussi bien qu'aux messes publiques [3].

MYSTAGOGIE, ou *action secrète*, ou encore *introduction au sacré mystère*. On donnait ce nom aux cinq livres des Catéchèses

[1] Explication littérale, historique et dogmatique des prières et des cérémonies de la messe, suivant les anciens auteurs et les monumens sacrés, etc. 1 vol. in-8°, Paris, 1786. Voir aussi Gavantus, Bona et autres.

[2] Voir aussi sur les noms donnés au saint sacrifice les *Annales* t. XIV, p. 183, note 5.

[3] Claude d'Espence, *de missa publica et privata*; Lotichius, *de missa publica proroganda* (1536). Ce savant fut quelque tems séduit par les erreurs de Luther, mais il l'abandonna aussitôt qu'il fut mieux instruit des intentions de ce novateur.

de S. Cyrille de Jérusalem, dans lesquels il traite de la grandeur du sacrifice de la messe. On le trouve aussi employé par S. Jean Damascène sous le nom d'*oratio pro defunctis.*

N

NARTHEX, nom du vestibule des anciennes basiliques que l'on trouve ainsi désigné dans quelques auteurs. Eusèbe le cite dans sa description de l'église bâtie par S. Paulin [1].

NATAL (le) des saints, ou le *jour de la mort* des saints, et principalement des martyrs, regardé par l'Église comme le véritable jour de la *naissance* des bienheureux. *Pro natalis annuâ die facimus,* dit Tertullien [2]. S. Paulin de Nole, dans son 13e poème des Natales de S. Félix, publiées à Milan en 1701, dit :

Et merito sanctis iste natalis dies....
Benedictus iste sit natalis et mihi,
Quo mihi patronus natus in cœlestibus.

S. Eucher de Lyon et S. Césaire d'Arles, disent aussi (*homelie* 50): *Beatorum martyrum passiones natales vocamus dies...* [3]

NATALICE (le). On trouve dans un concile de Laodicée tenu sous l'empereur Constance, un canon qui défend de célébrer les *natalices* ou jours de la naissance, au tems du carême. Ce fut à l'occasion de son *natalice* que S. Augustin composa son livre de *la Vie heureuse.* On trouve dans l'ancien sacramentaire romain attribué au pape Gélase, une messe pour la célébration du natalice [4]. Les anciens calendriers font aussi mention du natalice de Ste Agnès. Le sacramentaire de S. Grégoire, publié par Ménard, marque le jour de cette fête; mais l'Église l'a remplacée par celle de son martyre, qui du reste est regardée, comme nous l'avons dit, comme le jour de la véritable naissance d'un saint [5].

NATATORIA, nom donné par divers liturgistes aux espèces

[1] Lib. x, cap. 14, *in vit. Constantin.*, lib. III, cap. 35.

[2] *De Coron. martyr.*

[3] Voir sur cette matière *Front. nativ. fest.-Marsham.-Censorin*, cap. III. — M. de Roa *de die natal.*, liv. I, cap. 13.

[4] Thomassin, *Traité des fêtes,* et le *Codex sacramentor.* t. I, p. 223.

[5] Voir, outre les ouvrages cités, le discours sur la vie des saints par Baillet, in-8°.

de bassins ou piscines placés près des anciennes églises, et qui servaient aux usages des fidèles ou des ecclésiastiques [1]. Procope et Théophanes, tous deux historiens ecclésiastiques, en parlent dans la Vie de Théodore le Jeune, mais sans préciser l'usage de ces bassins. Suidas veut que ce soit la *table* même de communion ou l'*autel*, mais il est évident que ce critique a été dans l'erreur. Bingham, dans ses *Origines ecclesiasticæ*, est entré dans des détails très curieux, mais sans décider la question. Enfin quelques auteurs, tels que Zénon dans ses *Miscellanea*, veulent que le *natatorium* ou *natatoria* soit les fonds de baptême : *In natatorio sancti martyris Barlaæ*.

NOTITIÆ ECCLESIÆ. On nomme ainsi des états, des catalogues sur lesquels étaient inscrits les grandes dignités de l'église, les patriarchats, les évêchés, archevêchés, etc. Le premier ouvrage de ce genre que l'on connaisse est de Leonclavius, connu sous le nom de Léon dit *le Sage*, qui écrivait au XVI[e] siècle ; sa notice se trouve dans son traité *de Jure Græco-Romano* [2]. L'on cite après, celui de Charles de S. Paul dans sa *Géographie sacrée*, mais il n'est fait que pour les six premiers siècles. Jacques Goar a ajouté des supplémens d'après les propres paroles de Charles de S. Paul. Ce travail a été publié par Codin dans son traité *De officiis Constantinopol.* [3], qui fait partie des auteurs de la *Byzantine*. Enfin Schelestrate a publié de nouveau ce travail avec des notes et des augmentations dans sa *Dissertation sur le concile d'Antioche* [4].

NULLATENSES. On désigne sous ce nom, dans les écrivains ecclésiastiques, les prélats qui n'ont pas de siége où ils exercent, quel qu'en soit le motif, ce qui est très rare, remarque Bingham, dans la primitive église [5]. C'est sans doute ce que l'on nomme dans l'église actuelle les évêques *in partibus*. GUENEBAULT.

[1] Sidonius Apollinaris, lib. 2, epist. 2.

[2] Tom. II, 88.

[3] P. 337 (1648).

[4] Tom. IV, cap. 13, p. 435. — Bingham a donné ces différentes notices ecclésiastiques tom. III de ses *Origines ecclesiasticæ*, p. 566 à 589.

[5] *Origin. eccl.* II, 170.

Revue de livres nouveaux.

DESCRIPTION DE LA CATHÉDRALE DE SÉVILLE.

Séville. — La cathédrale. — Description de l'intérieur et de la nef. — Le sentiment religieux seul peut accomplir de telles entreprises. — Le culte religieux. — Hiérarchie ecclésiastique conservée dans le chapitre de Séville. — L'archevêque, les chanoines. — Frais du culte. — Rapport de ce temple avec celui des Juifs. — Chapelles latérales. — Chapelle des rois. — Tombeau de Christophe Colomb. — Bibliothèque de livres de plain-chant. — Magnificence des miniatures. — Impossibilité de tout décrire. — Magnificence des couvens. — Monastère de S.-Paul. — D'où est venue à l'homme l'idée de la vie monastique. — But et signification d'une institution si contraire aux lois communes.

Au moment où la malheureuse Espagne, déchirée par les discordes civiles, voit disparaître chaque jour, mutilés sous le marteau de ses démolisseurs, ou enlevés par l'or de l'étranger, ou, ce qui est plus pénible, mis à l'encan par un gouvernement sans religion et sans argent, la plupart des chefs-d'œuvre qu'avait enfantés en si grand nombre la foi de ses pères, il n'est pas sans intérêt et sans utilité de connaître quelques-uns de ces chefs-d'œuvre, et surtout de voir comment les cérémonies du culte sont pratiquées, et comment les populations y participent. C'est pourquoi nous espérons que nos lecteurs liront avec plaisir les deux extraits suivans d'un *voyage* [1] que vient de faire paraître M. le marquis de Custine.

« La cathédrale de Séville est dans le style des derniers édi-

[1] *L'Espagne sous Ferdinand VII*, 4 vol. in-8°. A Paris, chez les marchands de nouveautés; prix 20 fr.

fices gothiques. L'extérieur de l'église n'a rien d'extraordinaire, si ce n'est vu de loin, du milieu de la promenade plantée sur le bord du Guadalquivir; les innombrables pyramides qui dominent les toits et terminent les pignons de cette cathédrale, ressemblent à une forêt de pins plantée sur une chaîne de collines aux cimes aiguës. Ce n'est peut-être pas très beau comme art : c'est étonnant, c'est imposant. Mais l'intérieur de ce monument, qu'on peut appeler moderne, puisqu'il n'a été terminé qu'au quinzième siècle, me paraît un prodige. L'édifice entier est dû au chapitre de Séville, espèce d'état-major ecclésiastique aussi riche que puissant.

» A la fin du moyen-âge, ces chanoines souverains voulurent créer un monument sans pareil, sans modèle ; ils réussirent, et, de plus, ils ont fait un chef-d'œuvre. On travailla pendant plusieurs règnes; au bout de quatre-vingt-dix ans l'Espagne et le monde eurent un édifice aussi étonnant que Saint-Pierre de Rome, plus pur de style que le dôme de Milan, plus complet que la cathédrale de Cologne.

» L'intérieur de cette église est composé de cinq nefs du plus beau gothique. Celle du milieu est d'une épouvantable élévation. On est sous une montagne creuse. Tout ce qui décore, on peut même dire ce qui obstrue ce temple, produit sur l'âme une impression irrésistible de respect et de recueillement. Après tant d'années de voyages, tant d'habitude de la surprise, je ne me serais pas cru susceptible d'une émotion aussi vive que celle que j'ai éprouvée en entrant sous cette voûte vraiment chrétienne, quoique assez moderne. Figurez-vous une vallée renversée, et dont la profondeur forme une nef soutenue par les troncs des vieux arbres qui seraient restés debout pendant ce bouleversement des lois de la nature. Là tout est grand, sévère, étonnant, sublime, comme le Dieu qu'on adore.

» C'est surtout dans ce sanctuaire qu'on reconnaît combien la créature profite de ce qu'elle doit au Créateur : Dieu n'a nul besoin des chefs-d'œuvre de nos arts. Mais l'homme a besoin de la foi pour faire des prodiges, ses efforts manifestent la ferveur de son amour pour son maître ; en produisant ce que le monde appellera une merveille, il rend à Dieu une partie de ce qu'il lui doit ; il tire un abîme de pierres des entrailles de la terre ; il dé-

pense sa vie, son génie, ses richesses, mais rien ne lui coûte; ce n'est pas pour lui qu'il travaille!! Qu'importe le tems qu'on met à semer quand c'est dans l'éternité qu'on moissonnera?

» Sans cette idée vivifiante du souverain Seigneur qui dispense la vie aux âmes, selon la mesure de leurs désirs et de leurs œuvres, l'homme, fier de se reposer sur lui-même, ne s'élèverait jamais au-dessus du rang du plus ingénieux des animaux. L'architecte qui ne bâtit pas pour le ciel n'est guère supérieur au castor, à la fourmi; et je connais tel nid d'oiseau qui le dispute en *comfort* à nos cases les mieux ornées.

» L'homme n'a pas toujours eu besoin d'être chrétien pour devenir sublime, mais dès qu'il s'est élevé au-dessus de l'abeille, il a toujours été religieux.

» Les païens avaient pour la nature plus de vénération que notre mesquine philosophie, perdue dans le doute où elle se complaît, ne nous permet d'exprimer de respect envers le roi de cette nature. Hâtons-nous de souffler sur les misérables essais du scepticisme dont notre tems est encore trop fier; chassons, chassons devant nous les œuvres de la destruction; éloignons l'esprit qui tue, appelons l'esprit qui vivifie!!! Nous sommes à la fin des démolitions, il ne nous reste plus qu'à expulser les démolisseurs pour faire place à l'architecte qui viendra bâtir un nouveau temple en l'honneur de l'antique Dieu de nos pères : car ce Dieu ne change pas comme les murs de l'église, comme les décorations de l'autel.

» J'ai cru sentir que l'esprit divin habite la cathédrale de Séville. Nulle part, pas même à Rome, le culte catholique ne m'a paru aussi majestueux que dans ce sanctuaire vraiment chrétien. J'y suis entré pour la première fois un dimanche. Un régiment tout entier assistait à la messe, et ce grand nombre d'hommes se perdait comme un cortége de fourmis sous les voûtes surnaturelles. Une partie de la population de Séville disparaissait également dans ce gigantesque monument de la piété chrétienne... Là, rien n'est proportionné aux habitudes, aux besoins de la terre; la seule pensée du ciel explique une création si extraordinaire; l'idée de l'immensité vient de Dieu; l'art humain à lui seul ne s'élèverait pas jusque là.

» Le prêtre qui officiait, assisté des diacres et des sous-diacres,

était devant le maître-autel, comme posé sur le haut d'une montagne, et quand il s'agenouillait, il se perdait presque entièrement dans l'obscurité sublime du tabernacle. Cette partie de l'église est reculée et fort élevée ; on n'y parvient qu'en montant un grand nombre de degrés. L'imagination espagnole a rendu le culte catholique aussi pittoresque qu'il était saint. Les prières de ce vieillard presque invisible, et les voix de ses jeunes acolytes, me paraissaient tomber du ciel sur la tête des fidèles, séparés du sanctuaire par un perron énorme, par un jubé et par une forte et haute grille de fer doré d'un travail massif, mais très beau.

» Dans les principales églises d'Espagne, j'ai toujours trouvé que le chœur n'était pas confondu, comme chez nous, avec la nef ; le prêtre officiant reste sur un pallier soutenu par de nombreuses marches ; cette espèce de montagne sainte, bâtie sous des voûtes, produit un effet pittoresque qui rappelle les pompes de la nature, et ce souvenir du monde extérieur ajoute à la solennité des cérémonies du culte le plus intérieur, le plus mystique, le plus spirituel, le plus surnaturel : du culte catholique, culte qui ne vit que de symboles. Il me semble que dans la cathédrale de Séville l'office divin produit sur l'âme une impression analogue à celle des vers d'Athalie, pourvu qu'ils soient lus et ne soient pas joués... Si les traditions du rite catholique, étaient oubliées du reste de la terre, on les retrouverait en vigueur dans ce pays des cérémonies...

» L'archevêque de Séville a environ huit cent mille livres de rente : ce siége fut érigé du tems des Goths. La cathédrale a quatre cent vingt pieds de longueur, sa largeur est de deux cent soixante-trois, et la hauteur de la nef principale est hors de toute proportion avec ce qu'on voit ailleurs. Quatre-vingts fenêtres d'une prodigieuse élévation éclairent l'édifice entier. Ces fenêtres sont en vitraux coloriés, d'un prix inestimable, puisqu'ils ont été peints par Arnold de Flandre.

» On dit cinq cents messes par jour aux quatre-vingt-deux autels que contient cette église ; ce qu'on y consomme de cire, de vin, d'huile est fabuleux ; un clergé considérable, assisté de beaucoup de personnes subalternes, est employé au service de Dieu dans cette république religieuse. Jamais je n'ai senti si clairement que des pierres posées les unes sur les autres pou-

vaient former pour l'homme une patrie... On compte parmi la nation de lévites attachés à ce temple merveilleux, onze dignitaires portant la mitre, quarante chanoines supérieurs, vingt autres chanoines d'un rang inférieur, vingt chanoines et trois assistans, deux bedeaux, un maître des cérémonies, un aide, trois sous-aides, trente-six enfans de chœur et leurs recteurs, sous-recteurs, ainsi que leurs maîtres de chapelle, dix-neuf chapelains, quatre curés, quatre confesseurs, vingt-trois musiciens et quatre surnuméraires : d'après tout cela, ne vous étonnez pas si la messe m'a paru pompeuse. C'est un peuple entier qui sert Dieu dans cette enceinte vraiment digne de devenir le sanctuaire de l'esprit créateur; il faut joindre à la liste que je viens de vous donner, une légion de prêtres séculiers, qui, chaque jour, disent la messe à quelque autel de l'église métropolitaine; je vous le répète, rien ne m'a rappelé Athalie, le temple de Salomon et la libéralité des Juifs envers leur Dieu, comme cette ville sainte qu'on appelle l'église de Séville... Ce n'est que là que j'ai compris toute l'étendue de la puissance catholique : ce monument, et le troisième livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, embrassent à eux seuls toutes les destinées du genre humain. Le livre indique la voie aux âmes privilégiées; le temple ouvre un passage à la foule. Ne vous inquiétez de rien, ne regrettez rien, ne pleurez sur rien, le remède existe, et Dieu ne tardera pas à manifester de nouveau la supériorité de son esprit sur la sagesse du monde : la religion est toujours vivante, et elle a toujours la puissance des miracles! Tel est mon espoir quand je parcours la cathédrale de Séville; c'est comme si je lisais un chant des Martyrs... [1]

» L'orgue de Séville est un des plus fameux, des plus grands et des plus sonores de l'Europe; il a des soufflets qui ressemblent à des machines à vapeur.

» Outre les cinq nefs dont j'ai parlé, une multitude de chapelles ont été accolées intérieurement aux murs de l'édifice. Ces retraites pieuses sont comme autant de petites églises renfermées dans l'enceinte principale. Le dimanche au matin, elles étaient remplies de groupes de femmes prosternées sur le pavé; ces

[1] Ce chapitre est adressé par l'auteur à M. de Châteaubriand (Note du D.).

femmes répondaient par leurs prières aux voix d'une phalange sacrée, d'une armée de lévites occupés à sanctifier leurs enfans spirituels ; la double population chrétienne des prêtres et des disciples ne se laissait pas un moment distraire de ses pieuses fonctions par notre présence.

» La chapelle des rois renferme plusieurs tombeaux remarquables, entre autres celui de Ferdinand III, dit le Saint, qui reprit Séville contre les Maures en 1248, l'année même de la mort de saint Louis. L'Espagne et la France avaient l'une et l'autre, à cette époque, un roi qui fut canonisé. J'ai visité aussi le tombeau d'Alphonse X, surnommé le Sage, fils de saint Ferdinand. Près de là se trouve celui de Christophe Colomb, avec cette inscription unique dans l'histoire des mausolées et des épitaphes :

A Castilla y a Leon,
Mundo nuevo diò Colon.

A la Castille et à Léon, Colomb donna un monde nouveau.

» Le fils de ce grand homme est enterré sous une des chapelles latérales de l'église. La pensée qui a conçu cette cathédrale ne peut tarir, elle nous promet bien d'autres merveilles. On croit à tout ce qu'il y a de surnaturel devant un édifice qui est comme un monde placé entre la terre et le ciel. Les noms les plus glorieux de l'histoire sont gravés sur le parvis de cette cathédrale, qu'on devrait surnommer le panthéon de la chevalerie. Il est impossible à la première vue de se faire l'idée de tout ce que renferme ce dépôt des arts et des grandeurs de l'Espagne entière. Jamais je n'ai passé sous de plus nobles murailles. »

L'auteur, dans le chapitre suivant, termine ainsi la description de ce merveilleux monument.

« On n'a jamais fini de voir la cathédrale de Séville ; c'est un royaume tout entier avec son gouvernement, avec son peuple ; on y trouve jusqu'à des chancelleries, espèces de palais habités par une foule de commis en costume de chanoines. Ces employés sont chargés de tenir les registres des diverses comptabilités nécessaires à la direction de l'église. Il y a des salles retirées où l'étranger pénètre par hasard, car dans ce labyrinthe sacré, on ne trouve de guide sûr que soi-même ; on arrive à ces salles en traversant les chapelles latérales et les innombrables sacristies at-

tenantes au corps principal de l'édifice ; là, on découvre comme en dépôt des ouvrages d'un art merveilleux, ou tout au moins des richesses extraordinaires ; c'est un luxe de boiseries, d'étoffes, c'est une profusion d'objets précieux ; là, tout vous paraît digne d'attirer votre attention, jusqu'aux portes des armoires, qui renferment des trésors et qui sont elles-mêmes des chefs-d'œuvre, soit par la rareté de la matière, soit par la finesse du travail.

» Les crédences qu'on a ouvertes devant moi contenaient, entre autres choses de prix, des saints d'argent massif, un soleil de quinze pieds de diamètre, un cierge de trois pieds de circonférence, des tabernacles d'argent de douze à quinze pieds de haut; enfin, des monceaux d'étoffes brodées en or, des tapisseries, des décorations, des brocards d'or et d'argent. Ne croyez-vous pas lire un conte de fée ? Étourdi de tant de magnificence, on sort d'une salle pour passer dans des galeries brillantes de dorures, et dont les voûtes sont ciselées avec un soin merveilleux. On est ébloui de l'éclat des marbres, des peintures ; on se fait ouvrir une bibliothèque remplie de livres de plain-chant, tous d'un travail précieux, et dont quelques-uns sont d'une haute antiquité. Ils contiennent des miniatures sur parchemin, dont chacune mériterait à elle seule un quart d'heure d'examen ; mais des rayons entiers sont remplis de ces livres, remarquables par leur ancienneté et par la beauté des peintures qu'ils renferment. Voilà de quoi décourager la curiosité la plus robuste. Quelque actif qu'il puisse être, le voyageur, étonné de tant de richesse, s'effraie de sa charge et sent l'insuffisance de son zèle, pour faire ne fût-ce que l'inventaire des raretés qu'on lui montre. Il erre à l'aventure, il parcourt d'un œil inquiet le vaste champ ouvert à ses recherches, il s'effraie de sa tâche, il se dépite contre sa faiblesse, contre la brièveté de la journée, contre le désordre de ses idées, contre la confusion de ses souvenirs.

» Nous avons fini notre course par une station dans l'église de Saint-Paul, qui appartient aux dominicains. Elle renferme de belles peintures à fresque; on n'a pu me nommer l'auteur de ces tableaux. Le couvent est un vaste monument; il y a un beau jardin qui l'environne ; et ce couvent, tout magnifique qu'il m'a paru, n'est pourtant pas un des plus fameux monastères de Sé-

ville. La ville en contient, je crois, quatre-vingts, dont un grand nombre sont plus opulens que celui-ci.

» La personne à laquelle j'avais été recommandé et qui me servait de guide dans Séville, se récriait sur le malheur de voir tant de richesses enfouies chez des hommes inutiles à la société. J'ai laissé passer sans réponse les exclamations du philantrope andaloux. Je ne parle pas assez bien l'espagnol pour attaquer la manie de mon siècle jusque dans cette langue.

» Mais je me disais tout bas : est-ce donc ne rien faire pour les hommes que de leur conserver les modèles et le sentiment du beau idéal, le goût du grand dans les arts? Puis si l'on s'élève au-dessus de ces considérations secondaires, combien ne s'étonnera-t-on pas de voir tant d'esprits à vues courtes condamner d'un trait de plume des institutions inhérentes au système de civilisation qui a fait le monde moderne? Le sacrifice de la vie sensuelle est une idée qui paraît sans application possible : avoir conçu cette pensée était un effort d'imagination, l'avoir réalisée par toute la terre me semble un prodige de volonté. Des hommes dont l'existence entière se recueille au profit d'une seule vérité, méritent du moins d'être entendus avant qu'on les condamne; et quels sont les juges de ces martyrs de la méditation et du recueillement? Leurs juges sont des hommes dont le moindre tort est de gaspiller leur tems, leur force, et de donner à leur égoïsme mondain un masque de philosophie. Hommes des sens, hommes de l'argent, hommes de chiffres qui ne jugent de ce qui est utile que d'après le calcul de la production matérielle appliqué à la société qu'ils dissèquent toute vivante, comme on laboure une terre pour la mettre en rapport : ils ne pensent pas que la vraie association humaine est esprit et corps, et que par une loi de la nature, l'esprit se dégrade aussitôt qu'on l'emploie uniquement à poursuivre un but fini. Si vous n'imitez plus les moines, respe tez-les comme les plus graves logiciens de la terre. L'esprit vaut mieux que la matière, disent-ils, ne vivons que pour l'esprit. — C'est un but que vous ne pourrez atteindre, leur répond le monde. parce que vous êtes des hommes. — Si Dieu le veut, nous serons des anges, répliquent les pauvres moines, et leur vie humble et sublime est quelquefois la preuve de leur croyance, la justifica-

tion de leur espérance. La règle qu'ils s'imposent est instituée pour favoriser le triomphe des idées sur les choses; essayer de se conformer à cette règle, c'est déjà rendre hommage à ce qu'il y a de plus élevé dans la nature de l'homme; réussir dans cet essai, ce serait devenir égal aux êtres surnaturels; ce serait prouver ce que le monde nie depuis que le monde existe. Ce n'est point par des paroles, c'est par des actes qu'on décide les questions discutées et non résolues.

» La vie monacale est une exception; mais par là même, elle est la seule qui convienne à certains caractères poussés hors des limites du monde par un besoin de retraite impossible à satisfaire dans la société du grand nombre. Cette vie d'exception, rendue possible à force de prières, prouve sans réplique la toute-puissance de l'esprit. L'homme peut être heureux sans rien accorder aux appétits du corps; il ne peut l'être en leur cédant tout: voilà ce qu'on dit même dans le monde, quand on est raisonnable et un peu philosophe; mais nul ne pourrait croire à l'application possible de ces spéculations de la sagesse, si nous n'avions sous les yeux l'exemple des premiers chrétiens renouvelé par leurs rigides successeurs, les moines. Le moindre inconvénient des passions, c'est le mécontentement qu'elles laissent dans l'âme qui leur a demandé la félicité. Voilà ce que nous disent les moralistes sans nous le prouver, et ce que les moines nous prouvent sans nous le dire.

» Je sais qu'en Espagne on abuse des vertus religieuses, qui deviennent un masque à l'usage des ambitieux, comme parmi nous on abuse des talens qui passent aujourd'hui pour sacrés, parce que les sociétés même les plus impies ne peuvent subsister sans une ombre de religion : l'homme qui n'adore pas ne vit qu'à demi. Si donc, dans un moment de délire, il s'efforce d'humilier la divinité par ses blasphèmes, il déifie en même tems l'humanité par un genre de superstition qui survit à toute religion, parce que cette superstition est fondée sur l'orgueil et sur l'égoïsme : tant il est vrai que le culte des passions hérite de tout ce qu'on ôte au culte des sacrifices! »

MARQUIS DE CUSTINE.

Archéologie.

DES COUTUMES ET DES ARTS

CHEZ LES ANCIENS ÉGYPTIENS.

Croyances égyptiennes. — Immortalité de l'âme. — Arts domestiques. — Arts d'agrémens. — Musique. — Banquets. — Jeu des femmes. — Combats de taureaux.

Les monumens de l'Égypte, avec les sculptures et les peintures qu'ils renferment, se présentent sous un triple point de vue. On peut les considérer comme ouvrages d'art, comme documens historiques ou comme témoignages, pour confirmer ou réfuter les notions que nous fournissent sans les prouver, les Hébreux, les Grecs ou les Romains, ou finalement comme des moyens de déterminer l'état de la civilisation à l'époque de l'érection de ces monumens. Sous le premier rapport, il y a peu de chose à dire ; le caractère de l'art égyptien était véritablement stéréotypé, car il était sujet au contrôle de la caste sacerdotale, et toute déviation des formes établies était prohibée. Sous le point de vue historique, ces monumens présentent nécessairement de grandes lacunes, car tous les rois n'aimaient pas à bâtir ; leur valeur historique est cependant considérable comme explication subsidiaire des documens écrits ; et notamment le Pentateuque en reçoit des éclaircissemens qui dissipent merveilleusement l'obscurité de certains passages.

Quant à l'état de la civilisation, des découvertes récentes nous ont fourni les moyens de déterminer l'état social de l'ancienne Égypte ; nous avons des peintures de leur vie publique et de leurs mœurs domestiques ; ces peuples nous ont légué tous les détails de leur manière de vivre depuis le conseil du roi jusqu'au berceau de l'enfant, non point décrit en termes vagues,

mais leur pensée ayant pris corps par les formes de la peinture et de la sculpture, n'exigeant aucune étude préliminaire pour être comprises, ni une science bien profonde pour être interprétées.

Il y a peu de nations dont les formes extérieures de la civilisation aient aussi clairement révélé l'opinion intime sur laquelle elles étaient basées, comme les anciens Égyptiens. Il est impossible de contempler quelque grande collection de leurs antiquités, sans apercevoir que la pensée la plus influente, dans leurs opinions religieuses et sociales, était la croyance d'une continuation de l'être après la mort [1]. Mais cette croyance était grossière et sensuelle : c'est pourquoi ils mettaient tant d'importance à la conservation des corps. L'ancienne Égypte comme la Chine moderne était spécialement gouvernée par le bâton. Les Musulmans qui connaissent bien son efficacité ont un proverbe favori : « Le » bâton est descendu du ciel, c'est un bienfait de Dieu. » Les maîtres de l'Égypte, dans tous les siècles, se sont évertués à faire jouir les peuples de ce bienfait. Ammien Marcellin dit que, de son tems, on se faisait un point d'honneur de supporter la bastonnade pour éluder le paiement des impôts. La même chose a encore lieu de nos jours.

M. Wilkinson, qui a passé plusieurs années dans les tombeaux de Thèbes et de Memphis pour dessiner les peintures qu'ils renferment, nous a transmis de curieux détails sur les arts de l'époque la plus reculée. Ainsi, dans le tombeau de Thothmosis III, contemporain de Moïse, et probablement le Pharaon de l'Écriture, on voit un cordonnier armé de l'alène et du tranchet de la même forme que ceux dont nous nous servons, et faisant usage du tire-pied retenu par son orteil. Dans le même tableau, on voit un ébéniste incrustant un morceau de bois rouge dans une planche de sycomore jaune ; à côté de lui est un petit coffre marqueté de bois de diverses couleurs. Un autre ouvrier prépare de la colle que son camarade applique à deux pièces de bois pour les réunir, et cette peinture a au moins 3,300 ans ! L'habileté des Égyptiens pour allier et travailler les métaux est suffisamment prouvée par les nombreuses pièces dont fourmillent les musées

[1] Nous avons décrit dans le tome v des *Annales*, page 260, une peinture égyptienne qui atteste cette croyance.

de l'Europe. Ils avaient surtout le secret de donner aux lames de bronze un certain degré d'élasticité, comme on peut le voir dans le poignard du musée de Berlin, ce qui probablement dépendait de la manière de forger le métal, et dans les justes proportions de l'alliage. Certaines habitudes parmi les hommes de la même profession se retrouvent quelquefois dans des contrées très éloignées; et dans les tableaux en question, on voit souvent le scribe avec sa plume de roseau derrière l'oreille pendant qu'il parle à quelqu'un, comme nous le voyons tous les jours dans nos maisons de commerce.

Le soufflet, comme on l'emploie encore dans quelques provinces du Midi, était connu des Égyptiens. C'est un sac de cuir avec une douille, sur lequel un homme presse avec le pied; une ficelle qu'il tient à la main sert à relever la peau pour faire rentrer l'air. Dans la tombe d'Amunoph II, 1450 ans avant J.-C., on voit un Égyptien qui se sert d'un siphon pour vider un vase qu'on ne peut pas remuer. Il n'est pas improbable que cette invention soit due à la nécessité de laisser déposer l'eau bourbeuse du Nil.

D'après la fréquente répétition de banquets et de festins que l'on voit sur les monumens, il est évident que les Égyptiens étaient un peuple très sociable; ils n'ont rien négligé de ce qui pouvait provoquer ou augmenter la gaîté; la musique, les chansons, la danse et même des sauteurs. Des jeux de hasard occupaient le tems entre l'arrivée des conviés et le commencement de la fête. Les personnes de haut rang venaient en palanquin et en charriots, et escortées par une nombreuse suite; on voit même des coureurs, comme c'était encore la mode chez nous dans le dernier siècle. Dans la première pièce on trouvait de l'eau pour se laver les mains et les pieds; l'absence de gants et les sandales ouvertes rendaient cette pratique générale parmi les anciens. Dans quelques occasions on offrait des vêtemens aux convives, et négliger de s'en revêtir était manquer de respect au maître de la maison. Ceci explique une des paraboles de Jésus, qu'un convive fut ignominieusement expulsé parce qu'il n'était pas revêtu de l'habit de fête, circonstance qui a tant excité les clameurs des philosophes du XVIII$_e$ siècle, parce qu'ils ignoraient cette particularité des habits fournis aux convives par le maître du festin.

Ensuite on répandait des parfums précieux sur les invités, coutume que les Juifs avaient empruntée des Égyptiens, et qui se pratiquait encore en Palestine du tems de N. S. [1]. Les reproches que le prophète Amos [2] adresse aux Juifs sur leur luxe de table ne sont que la description d'un banquet égyptien.

Une troupe de danseurs de profession se composait d'hommes et de femmes; les hommes faisaient aussi des tours de force, des sauts périlleux, ou marchaient la tête en bas, etc. Parmi les jeux, on voit le jeu d'échecs et la *mora* des Italiens. Plusieurs des peintres égyptiens montrent beaucoup de talent pour la caricature. Il y a un tableau, au Muséum britannique, où des dames, dans une réunion, sont représentées disputant sur la beauté de leurs boucles d'oreilles et l'arrangement des tresses de leurs chevelures avec une vivacité, un esprit de rivalité tout-à-fait caractéristiques. Dans une ou deux occasions l'artiste, peu galant, a peint des dames que le plaisir de boire avait entraînées trop loin, et qui ne peuvent plus dissimuler leur indiscrétion.

Les dames jouaient à la balle; elles étaient assises sur le dos de celles qui avaient manqué, et lorsqu'une joueuse manquait à son tour, elle servait de siége à une nouvelle. Cette manière était connue des Grecques, qui appelaient les vaincues des *ânes*, parce qu'elles étaient obligées d'obéir à celles qui avaient gagné. Les escamoteurs se trouvent aussi dans les fêtes; le professeur Rosellini a publié une gravure dans laquelle on voit quatre coupes renversées, et sous une d'elles une balle est cachée par le charlatan, dont le coup d'œil rusé, et le regard plein d'intelligence malicieuse, le rendraient digne de figurer parmi les plus habiles de nos jours; on y voit même le *niais* qui se présente pour deviner sous quelle coupe est la balle. Il serait difficile de trouver dans nos tems modernes quelque coutume ou quelque amusement qui ne se retrouveraient pas chez les Égyptiens du tems des Pharaons. Ainsi on voit un singe, un petit chien ou une gazelle près de la maîtresse de la maison, tandis que les convives viennent la saluer à mesure qu'ils arrivent; les jouets d'enfant sont aussi variés que chez nous, même y compris les *pousas*; les

[1] *S. Matt.*, XXVI, ver. 6, 7.
[2] VI, 4, 6.

nains, que nous avons vus à la cour de nos rois il y a deux siècles, étaient aussi à la cour des grands en Égypte, et quelquefois aussi par superstition ils prenaient auprès d'eux des créatures difformes, ou qui avaient quelque ressemblance avec l'aspect d'un de leurs principaux dieux, *Phtah-Sokary-Osiris*, la divinité informe de Memphis. Il est assez singulier que les Égyptiens aient eu, il y a 3500 ans, les mêmes goûts qu'on a revus depuis à Rome et dans l'Europe moderne.

Les combats de taureaux n'étaient pas oubliés, et *les torréadores* étaient plus intrépides que ceux d'Espagne, car ils attaquaient l'animal n'ayant qu'une main de libre, et se faisaient lier l'autre pour montrer leur courage et leur dextérité. L'espace ne nous permet pas de présenter tous les rapprochemens que les coutumes de ces anciens peuples offrent avec les nôtres, et surtout avec celles du peuple Juif, dont les livres sacrés se trouvent ainsi expliqués de la manière la plus évidente; car la véracité historique de Moïse ne peut plus, d'après cela, donner lieu au plus léger doute. Mais nous trouverons encore de nouveaux documens dans le grand ouvrage que prépare le professeur Rosellini, le digne successeur de Champollion.

J.-G.

Histoire ecclésiastique.

DES RAPPORTS NATURELS ENTRE LES DEUX PUISSANCES,

D'APRÈS LA TRADITION UNIVERSELLE, PAR M. L'ABBÉ ROHRBACHER, DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS, ETC., ETC. [1]

Difficulté de la question. — Raisons de l'opposition entre les deux puissances. — Analyse du livre. — Droits de l'Église. — Son action sur les peuples. — Conclusion.

Un des plus grands châtimens infligés à la raison humaine est l'impossibilité où elle se trouve de délier seule les questions les plus importantes à l'existence morale des sociétés. Dieu, en répandant la lumière de la révélation sur tout ce qui touche immédiatement au bonheur éternel de l'homme, a voulu couvrir d'ombres et de ténèbres mille problèmes que s'efforce vainement de résoudre notre insatiable curiosité. Quelquefois, il est vrai, le jour se fait, et les nuages se dissipent. Alors la vérité fille du tems se montre ; mais ces manifestations, qui ont lieu à certaines époques marquées par la Providence, sont le prix de combats longs et coûteux. Il faut en quelque sorte que l'erreur, par ses envahissemens, oblige Dieu à l'éblouir par un des rayons de l'éternelle lumière.

Parmi les points contestés jusqu'à ce jour, et qui ont occasionné le plus de recherches, soulevé le plus de querelles, on doit mettre en première ligne l'appréciation des rapports qui subsistent entre les deux puissances. Toutefois, tant de déplorables bouleversemens politiques s'étaient mêlés aux luttes des théologiens et des légistes, de la cour de Rome et des parlemens, que la ques-

[1] 2 vol. in-8°, prix 12 fr. A Besançon, chez Outhevin-Calendre, éditeur, et à Paris, même maison, rue Gît-le-Cœur n° 4.

tion semblait impossible à résoudre. Cependant, c'est ce qu'a voulu tenter l'auteur du traité que nous analysons en ce moment : pour notre part, nous refusons d'entrer dans le fond de la question ; nous n'examinerons pas même s'il était bien opportun de discuter en ce moment les droits respectifs des deux puissances. Nous nous bornerons à analyser l'ouvrage de manière à donner le désir de le lire, toutes les fois que l'on voudra connaître les principaux faits de cette grande lutte.

Il est cependant nécessaire d'expliquer pourquoi les limites qui devraient déterminer les rapports des deux puissances n'ont pas encore été posées, et ne le seront peut-être jamais.

Nous indiquerons deux causes principales : la première résulte de la nécessité même de ces rapports, la seconde des variations que subit sans cesse l'un des deux élémens que l'on veut mettre en contact.

En effet, si l'homme pouvait vivre à la fois dans deux mondes divers, on conçoit que brisant tous les liens qui unissent la religion et l'état, on fit de lui deux êtres à part, et conduits par des principes entièrement opposés sans que son intelligence fût choquée des perpétuelles contradictions, conséquence de principes contraires. Mais il faut qu'il soit chrétien, turc, juif, déiste ou athée, en même tems que citoyen ; que dans le même individu l'élément religieux se combine sur une foule de points avec l'élément social. D'autre part, l'influence des doctrines religieuses sur les sociétés est un fait trop évident pour que l'on songe à le mettre en discussion. Mais si les doctrines ont de l'influence, ceux qui les propagent en acquièrent par elles comme ils leur en donnent à leur tour. Un simple moine avec la doctrine du libre examen mettra le feu aux quatre coins de l'Europe, tandis qu'un monarque voluptueux et cruel jouera la foi de tout son peuple contre une princesse à renvoyer chez elle, et la tête d'une de ses maîtresses. Si des doctrines absurdes soutenues par des bataillons, si des hommes sans force par eux-mêmes, mais soutenus par la popularité de leurs enseignemens, ont amené les plus étonnans résultats, comprend-on l'influence que peut acquérir sur les sociétés une doctrine qui, malgré six mille ans d'épreuves, plonge encore ses racines aux sources mêmes de tous les mystères de la nature, de la science et de la société, et présente aux hommes ses

branches séculaires chargées des fruits les plus variés? Comprend-on quelle puissance cette doctrine prêtera à ceux qui sont chargés de la distribuer aux intelligences quand ses dépositaires forment à leur tour un corps hiérarchiquement constitué, où par les combinaisons les plus merveilleuses de la liberté et de l'obéissance chaque membre peut arriver à son légitime développement, tandis que le tout lié par une chaîne divine présente aux mêmes hommes tout ce que donne de plus éclatant le génie, le dévouement, la science et la charité? Or, ce corps, c'est le clergé catholique, dont le chef, dépositaire de la puissance spirituelle, dit aux hommes du pouvoir temporel : Pouvez-vous vivre sans aucune vérité? Non, répondent ceux-ci. Eh bien, poursuit-il, rejetez-nous, si vous le pouvez, et avant un demi siècle la notion même du vrai sera effacée du souvenir de vos sujets.

Un état ne peut vivre sans morale, mais la morale n'est que la conséquence de la doctrine, et ceux qui donnent les fruits de l'arbre de la science donnent par cela même et nécessairement les fruits de l'arbre de vie. La connexion se fait ici encore plus sentir quand on considère le corps chargé d'enseigner, chargé en même tems d'expliquer les conséquences pratiques des principes qu'il enseigne; dès lors il s'empare, quoiqu'on fasse, et de la pensée et de l'action des membres de la société; et l'on prétendra qu'il n'a aucune influence sur son ensemble!

Remarquez enfin que le pouvoir temporel lui-même repose sur la notion des droits et des devoirs, idée toute intellectuelle; qu'il va donc prendre racine dans le monde des intelligences; que dès lors, quels que soient les rapports qui l'uniront avec le pouvoir qui régit les intelligences, il faut nécessairement que ces rapports subsistent.

On ne peut donc évidemment supposer un état dans lequel aucun point de contact n'aurait lieu entre les deux puissances, où comme dans un divorce légal chacun se retirerait de son côté emportant ce qui lui appartient. La vérité, la pensée ne se divisent pas quand une fois elles ont été mises en commun, il faut que de part et d'autre il en reste toujours quelque chose.

Mais comment fixer des rapports permanens entre le pouvoir et les sociétés, dont les perpétuelles fluctuations indiquent trop et l'instabilité des vagues qui les supportent et les tempêtes qui

les submergent? Au commencement, l'Église ne put manifester son pouvoir envers une société païenne ; au moyen-âge, quand les lois se furent imprégnées de christianisme, la puissance spirituelle fit sentir son action. Mais aujourd'hui, que sont les sociétés ? Qui pourrait me réciter leur symbole?

Ainsi, nécessité des rapports entre les deux puissances, impossibilité de les fixer d'une manière précise, voilà ce qui nous est bien évident. Mais si nous ne pouvons savoir ce qui devrait être, il peut être curieux de rechercher ce qui a été. Tel est le but que se propose l'auteur, M. Rohrbacher, et ce n'a été ni l'érudition, ni la puissance du raisonnement, qui lui ont manqué pour l'atteindre.

Jetant un coup d'œil sur le monde ancien, l'auteur commence par faire observer que partout la religion est non-seulement la base, mais encore le lien de la société ; que partout les législateurs ont donné à leurs institutions une sanction divine, et que les lois étaient en quelque sorte un corollaire de la doctrine religieuse.

La philosophie antique, appelée en témoignage, confirme le même fait, et laisse entrevoir dans l'avenir l'attente d'un état social plus parfait, établi par un messager divin.

Là où l'élément théocratique a prévalu, c'est assurément chez les Hébreux; mais quelle influence n'exercèrent-ils pas en Égypte, où ils laissèrent de si profonds souvenirs ; en Asie, où les populations se mêlèrent avec eux, soit dans la guerre, soit par le commerce ; en Grèce, où les Spartiates se reconnaissaient issus d'Abraham ; en Italie même, chez les Sabins, colonie de Spartiates!

L'action théocratique étant incontestablement reconnue comme un fait dans l'antiquité, l'auteur pose les principes suivans, qu'il confirme par des textes de l'Écriture.

Dieu seul est proprement souverain.

Le fils de Dieu fait homme, le Christ ou Messie a été investi par son Père de cette puissance souveraine.

Parmi les hommes il n'y a de puissance ou de droit de commander, si ce n'est de Dieu ou par son Verbe.

La puissance est de Dieu, mais non pas toujours l'homme qui l'exerce et l'usage qu'il en fait.

Et la souveraineté, et le souverain, et l'usage qu'il fait de sa

puissance, et les hommes sur lesquels il l'exerce sont également subordonnés à la loi de Dieu.

Dieu ayant créé le monde, lui donne des lois qui sont le reflet de la loi éternelle, qui est son verbe et sa sagesse, et que doit reproduire jusqu'à un certain degré la loi d'un état sous peine de perdre les conditions de la vie qui lui est propre. Et dans ce sens, toute loi politique n'est que l'écoulement d'une loi divine supérieure; et, comme dans certains cas la loi politique est obscure, on ne peut l'expliquer que par la loi divine ; mais le dépôt de cette loi divine a été confié à l'Église, qui est en même tems chargée de l'interpréter ; car c'est au chef de l'Église qu'il a été dit : Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié au ciel.

Donc l'Église a le droit de montrer aux hommes ce qui est vrai et ce qui est faux, ce qui est bon et ce qui est mauvais dans les ordres des princes ; donc la sanction la plus forte des lois sociales c'est la sanction de l'Église. Dès lors point de milieu, ou la société temporelle est nulle de droit, ou bien elle est subordonnée à l'Église.

Ce que l'âme est au corps, l'Église l'est à l'état ; c'est ce qu'enseignent d'une voix unanime tous les Pères de la primitive Église, tous les théologiens du moyen-âge, tous les papes, depuis Gélase jusqu'à Pie VII.

Le pouvoir de l'Église est le même que celui de J.-C.; mais ce pouvoir, toujours le même en soi, se manifeste diversement, selon les époques : le grain de sénevé n'est pas encore l'arbre, le gland n'est pas le chêne. Lorsque dans le monde il n'y avait encore que des individus chrétiens, l'Église ne pouvait commander à une société païenne. Plus tard, quand les états sortis de la barbarie se furent placés sous l'influence de la croix, l'action de l'Église se fit sentir sur les sociétés d'une manière forte, puissante et salutaire « Ni l'enfance, ni l'adolescence de l'Église ne sont la me-
» sure de sa virilité. Les protestans reprochent à l'Église virile
» comme des abus tout ce qu'ils ne lui ont pas vu faire naissante ;
» les gallicans, tout ce qu'ils ne lui voient pas faire adolescente ;
» c'est blâmer un homme fait de ne plus mettre ses habits de
» douze ans, ou même de n'être plus au maillot. »

Il nous est impossible de suivre pas à pas l'auteur dans la carrière qui s'ouvre devant lui. S'emparant de l'histoire de l'Église, il attaque toutes les objections faites contre le pouvoir des papes; examine tous les faits qui ont pu contribuer au développement de leur puissance; accuse à son tour d'ignorance ceux qui avaient présenté la puissance papale bâtie sur l'ignorance et les ténèbres; dévoile les effets de cette puissance sur l'Europe, sur la formation des états, sur la force des lois, sur le bonheur des peuples; venge, à l'aide des auteurs protestans eux-mêmes, la mémoire de S. Grégoire VII; jette un jour tout nouveau sur les démêlés de Philippe-le-Bel et de Boniface VIII; présente le protestantisme comme une conséquence rigoureuse de l'insubordination envers le pouvoir pontifical: arrive à la controverse des quatre articles et se prend corps à corps avec Bossuet. L'adversaire était redoutable. A qui des deux appartient la victoire? Comme pour la plupart du tems celui à qui elle doit finir par rester est désigné d'avance dans l'esprit de l'impartial lecteur, nous nous abstiendrons d'émettre une opinion qui ne pourrait être que très-personnelle: nous renvoyons à l'ouvrage.

L'auteur termine par un coup-d'œil général sur les conséquences politiques que, selon lui, le philosophisme moderne a tirées des principes gallicans; il y voit la cause de tant de subversions récentes; et tant de catastrophes sociales sont à ses yeux une nouvelle preuve de la nécessité d'un pouvoir modérateur placé au-dessus des constitutions purement humaines.

Parlerons-nous de la forme de l'ouvrage? Nous eussions désiré quelquefois que l'auteur se fût souvenu que son manuscrit datait de neuf ans, peut-être eût-il retranché quelques passages un peu trop durs. Ainsi, après avoir cité un grand nombre de théologiens, même français, qui ont considéré comme suspects d'hérésie ceux qui ne croyaient pas au pouvoir indirect des papes sur le temporel des rois, il ajoute: « Que les gallicans de nos » jours ne sachent pas cela, et qu'en conséquence ils disent des » injures à un écrivain pour avoir prétendu, non pas encore » comme les anciens évêques de Meaux et d'Autun, que les gal- » licans doivent être appelés hérétiques, mais seulement que leurs » principes, suivis dans la rigueur des conséquences, mènent à » l'hérésie: cela se conçoit. Depuis assez longtems une des li-

» bertés gallicanes a réglé, à ce qu'il paraît, que le savant Bos-
» suet est chargé d'avoir de la science et le judicieux Fleury est
» chargé d'avoir du jugement pour tout le monde, et que par
» conséquent nul n'est obligé d'en avoir pour lui-même. Mais
» que le grand Bossuet, le plus savant de nos évêques gallicans,
» ne sache pas ou feigne de ne pas savoir ce qui se trouve dans
» les docteurs les plus célèbres de l'École; qu'il ne sache pas ce
» que dit un de ses prédécesseurs dans le siége de Meaux; qu'il
» ne sache pas l'ancienne doctrine de sa propre église, voilà ce
» qui est plus difficile à concevoir. Pour moi j'aime à supposer
» que la défense de la déclaration n'est pas sortie de sa main, ou
» du moins qu'elle ne serait pas sortie telle que nous l'avons. »

Cette forme nous paraît trop acerbe. Que tout ce que dit l'auteur soit vrai, ce n'est pas là la question; mais encore faut-il savoir que la vérité n'entre jamais par force.

Et maintenant si nous cherchons à apprécier la nature de l'action de l'Église pendant dix-huit siècles, nous nous verrons amenés à ces deux grands faits : le premier, que l'Église possédant le pouvoir le plus parfait, le plus haut et le plus fort, doit nécessairement être l'amie des puissances; mais que commandant avant tout aux intelligences et l'intelligence ne subsistant pas sans la liberté, l'Église tend également sans cesse à affranchir les peuples en les appelant au triomphe de l'esprit sur la matière, de l'âme, sur les passions qui asservissent les sociétés comme les individus. A elle donc est confiée essentiellement la conservation des deux élémens sociaux : le pouvoir et la liberté. Que si on la voit, au milieu des fluctuations politiques, paraître favoriser tantôt les gouvernemens, tantôt les peuples, qu'on y fasse attention, elle vient toujours en aide au plus faible, à l'opprimé. Dès lors elle combat toujours les passions, et voilà pourquoi les passions entravées par elle l'ont méconnue, voilà l'explication de son impopularité, alors qu'elle sauvait les états comme malgré eux; voilà pourquoi quand le tems ramène le calme et l'impartialité, on lui rend une justice tardive sur son action dans les siècles passés. Pour elle, ce ne sont pas les applaudissemens des hommes qu'elle veut, c'est leur bonheur. Voyant la balance des destinées sociales entraînée tantôt vers le despotisme et tantôt vers l'anarchie, elle pose son puissant contre-poids dans le bassin le plus

léger, et rétablit ainsi les notions éternelles du droit et des devoirs.

L'auteur nous a dit ce qu'elle a fait pour le passé ; mais quelle sera son action dans l'avenir? Le tems refuse de soulever ses voiles. Ce que nous savons, c'est que le Christ a recommandé à son troupeau de ne craindre jamais, quelque petit qu'il fût, parce que la main de Dieu sera toujours sur lui.

E.

ERRATA.

Nous ne voulons pas différer d'insérer la note suivante qui a été oubliée dans le Numéro précédent, à la fin de l'article sur l'Hermésianisme.

Nous nous sommes aidés, pour la composition de cet article, 1° d'un excellent article sur les *acta hermesiana*, composé par M. Perrone, jésuite de Rome, et inséré dans le N° 19 des *Annali delle scienze religiose* de Rome; 2° de plusieurs articles insérés dans le *Journal historique de Liége*; 3° des différens journaux qui ont publié des articles ou des pièces authentiques sur l'Hermésianisme.

Corrigez : page 96, l. 16, *était à Bonn*, *lisez :* était mort à Bonn.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

FRANCE, PARIS. *Création d'un évêché à Alger.* — Enfin voilà que la religion catholique va se poser encore d'une manière stable sur la côte d'Afrique. Par une bulle datée du 4, avant les ides d'août (le 10 août), le Saint-Père a érigé Alger en siége épiscopal, qui comprendra sous sa juridiction toute l'ancienne Régence de ce nom. Nous croyons devoir consigner ici la partie suivante de cette bulle, qui présente une analyse succincte des différens états où s'est trouvée la religion à Alger.

« *Julia Cæsarea*, vulgairement appelée *Alger*, que les uns supposent avoir été l'ancienne Ruscurium, d'autres Icosium, doit être considérée comme la plus importante des villes d'Afrique, soit par l'antiquité de son origine, soit par ses richesses et le nombre de ses habitans. Cette ville célèbre, qui a donné son nom à tout l'empire d'Alger, a étendu sa domination sur de très-vastes pays formés de l'ancienne Numidie et Mauritanie. Mais plus la puissance d'Alger sous les Sarrasins et les Turcs étendait son empire, plus était dure et déplorable, dans ces contrées, la condition des chrétiens. Bien qu'en effet les pontifes romains, dont la suprême puissance et la paternelle sollicitude pour toutes les Églises ne sont circonscrites par aucune limite, aient consacré les soins les plus assidus aux chrétiens établis dans ces contrées et se soient appliqués à ramener vers la vérité et la lumière de l'Église catholique ceux qui marchaient dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, on peut néanmoins aisément comprendre combien d'obstacles arrêtaient le sacré ministère sous le gouvernement farouche et superstitieux des infidèles, et quels faibles fruits pouvaient recueillir de leurs travaux les prêtres de l'Évangile envoyés dans ces lieux par notre congrégation de *la Propagande*.

» Mais enfin a brillé cet heureux jour, objet des vœux de tous les gens de bien, où les troupes intrépides de la France ont soumis Alger à leur puissance, où la religion catholique a paru remporter le plus brillant triomphe sur les ennemis du nom chrétien. La face des choses a été tout-à-fait changée. Il a été permis de prêcher le Christ crucifié; un libre et sûr accès a été ouvert aux ouvriers de l'Évangile; il a été donné à chacun d'avouer la religion chrétienne et de la professer librement en présence de tous. Et pour augmenter et combler la joie de notre âme, un grand temple d'Alger, qui pendant long-tems avait vu célébrer les rites profanes et monstrueux de l'Alcoran, purifié par les saintes

cérémonies de l'Église, consacré par le signe salutaire de notre religion et par l'image de la Vierge, mère de Dieu, exposée à la vénération des fidèles, est réservé désormais à leurs réunions sacrées.

» Secondant ainsi avec un grand empressement les vœux et les demandes déjà énoncées du roi très-chrétien des Français, ayant concerté avec lui toutes choses, et après une mûre délibération, pour la gloire de Dieu et de Jésus-Christ, son Fils, notre Sauveur, dont, malgré notre indignité, nous tenons la place sur la terre, pour l'exaltation de l'Église militante, de notre certaine science, de notre propre mouvement, dans la plénitude de notre pouvoir apostolique, nous exemptons et délivrons à perpétuité de la juridiction ordinaire de tout pouvoir ecclésiastique supérieur *Julia Cæsarea* et tout le territoire dont se composait autrefois l'État appelé vulgairement *Régence d'Alger*, ainsi que toutes les églises particulières, les couvens de religieux et les pieuses congrégations, s'il en existe quelques-unes, tous les habitans de l'un et de l'autre sexe, tant clercs que laïques, enfin les prêtres de tout grade, ordre, état et condition.

Suit la création de l'évêché d'Alger, qui est rendu suffragant de l'archevêché d'Aix.

— M. l'abbé Dupuch, chanoine de Bordeaux, a été nommé premier évêque d'Alger.

— *Rapport du ministre de l'instruction publique sur l'étude de la théologie en France*. Dans ce rapport, qui a paru dans le *Moniteur* du 30 août dernier, M. Salvandy expose que par le décret du 17 mars 1808, qui organise l'Université, dans chaque académie, fut créée une faculté de théologie, dont les professeurs devaient être nommés au concours; mais que cette clause ne put être remplie parce qu'il n'y avait alors ni concurrens ni juges, et qu'on en ajourna l'exécution au 1er janvier 1815. Mais alors le même inconvénient se représenta, car il n'y avait encore ni concurrens ni juges. « Les vingt dernières années, continue le mi- » nistre, loin de changer cette situation, l'ont aggravée en laissant » presque entièrement périr les facultés. Les difficultés sont donc aussi » réelles et de même nature qu'en 1809. Nulle faculté n'est pourvue de » tous ses professeurs, et les professeurs peuvent seuls, aux termes des » décrets, former un jury de concours. De plus, les concurrens doivent » être docteurs, et se présenter au nombre de trois. Or à peine existe- » t-il trois docteurs dans le royaume, et il importe d'autant plus de » sortir de cet état de choses, qu'une ardeur récente, mais réelle, et » qu'on ne peut trop encourager, se manifeste dans le clergé pour obte- » nir ses grades, et il n'y a pas d'autorité instituée pour les conférer. »

Le moyen que M. le Ministre suggère pour sortir de cet état, est d'ajourner le concours jusqu'en 1850, et de continuer à nommer lui-

même les professeurs. En outre, une chaire nouvelle, de *droit ecclésiastique*, est créée dans chacune des facultés, qui déjà avaient des chaires de *dogme*, de *morale*, d'*écriture sainte*, d'*histoire*, de *discipline ecclésiastique*, d'*hébreu* et d'*éloquence sacrée*. Cette chaire de *droit ecclésiastique* aura pour objet « le *droit commun* de l'Église et le *droit spé-» cial* qui sans préjudice de l'unité de l'Eglise catholique régit les *églises » de France,* d'Allemagne, et des *autres nations chrétiennes*. »

Nous formons les vœux les plus ardens et les plus sincères pour le rétablissement des bonnes et fortes études théologiques en France, mais nous doutons que l'Université puisse jamais satisfaire en cela les désirs des catholiques. « Je suis assez heureux, dit M. le Ministre, pour pouvoir dé-» clarer qu'aujourd'hui l'épiscopat s'unit d'intention aux vœux si sou-» vent exprimés au sein des grands pouvoirs de l'état. Les chefs du sa-» cerdoce savent et proclament que les bonnes et fortes études lui sont » nécessaires pour remplir toute sa mission. » Ceci est vrai, mais nous doutons de ce que le M. ministre ajoute, que les chefs du sacerdoce savent et proclament *que l'Université, par la surveillance qu'elle exerce, comme par les grades qu'elle confère, peut seule rendre de l'éclat et de l'autorité au haut enseignement ecclésiastique*. Nous doutons que les évêques qui proclament cela soient nombreux. L'enseignement théologique ne doit être donné que par les évêques et les pasteurs catholiques, ne peut être surveillé que par eux. Quoi qu'il en soit, nous répétons encore que nous formons des vœux pour voir créer en France des facultés de hautes études théologiques, mais ces facultés ne doivent ressembler ni à celles de l'université actuelle, ni en bien des points à celles de l'université ancienne.

— *État de l'affaire de M. l'abbé Bautain.* Nos lecteurs se souviennent peut-être de la lettre que M. l'abbé *Bautain adressa à Mgr l'évêque de Strasbourg* (tome xv, p. 354), et comme cette réponse ne fut pas jugée suffisante, de la promesse que nous fîmes de les tenir au courant de cette affaire, lorsqu'il paraîtrait quelque chose d'authentique sur cette question. Nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs une série de faits que nous puisons dans une lettre de M. Bautain, datée de Strasbourg, le 5 août dernier.

MM. Bautain et de Bonnechose ayant appris en février dernier qu'on travaillait à faire mettre à l'*index*, à Rome, leur ouvrage intitulé *Philosophie du christianisme*, se décidèrent à se rendre dans cette ville. Là ils déférèrent au jugement du Saint-Siége tout ce qu'ils avaient écrit. Ce fut Son Exc. le cardinal Mezzofanti qui fut désigné pour examinateur. Mais une maladie et d'autres causes ayant fait traîner cet examen en longueur, ces messieurs signèrent le 17 mai une déclaration par laquelle ils s'engagèrent d'avance à adhérer au jugement du souverain pontife quel qu'il

fût, à faire tout ce qu'il ordonnerait à ce sujet ; et, en attendant, à ne rien enseigner de vive voix ou par écrit qui semblât s'éloigner de la doctrine des auteurs approuvés, ou avoir l'apparence d'une nouveauté dangereuse.

Sa Sainteté Grégoire XVI a reçu avec joie cette déclaration, leur a donné une lettre confidentielle pour leur ménager un accueil favorable de la part de leur évêque, et de plus une attestation qui prouve qu'ils sont en union avec le Saint-Siége, et qu'ils ont mérité sa satisfaction par leur soumission filiale. Aussi, arrivés à Strasbourg, ils ont été accueillis avec bonté par leur évêque. — L'on ne peut que louer la conduite de MM. Bautain et de Bonnechose; ils ont fait ce que permettait monseigneur l'archevèque de Cologne à ses prêtres dans le XVIII[e] article de la déclaration qu'il exigeait d'eux (V. le no 97 ci-dessus, p. 107), à savoir qu'ils *n'appelleraient du jugement de leur évêque à personne autre qu'au chef de toute l'Église.*

Bibliographie.

Nous croyons devoir particulièrement recommander à nos lecteurs la traduction de l'HISTOIRE DU PAPE INNOCENT III, publiée par M. Alex. de Saint-Cheron. Cette traduction a le grand avantage d'être la seule complète, enrichie de notes, de rectifications, de communications *inédites*, fournies par l'auteur. L'introduction de M. de Saint-Cheron est un curieux résumé de toutes les opinions exprimées, depuis trois siècles, sur Innocent III, par les principaux historiens de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre. Une biographie de l'auteur, dont celui-ci a garanti l'exactitude, mérite d'être lue avec attention.

Enfin, ce qui est plus important encore, M. de Saint-Cheron a reçu de M. Hurter une lettre par lequelle celui-ci déclare publiquement, qu'après avoir *collationné cette traduction sur l'original, il l'a trouvée de la plus rigoureuse fidélité, et qu'elle a vaincu avec habileté toutes les difficultés du texte. M. Hurter ajoute que l'édition francaise de M. de Saint-Cheron, est supérieure même à l'édition allemande, grâce aux rectifications et communications* inédites *qu'il a données. En conséquence, M. Hurter n'approuve et ne reconnaît que la traduction publiée par M. de Saint-Chéron, et proteste contre toute autre qui ne peut être présentée avec les mêmes garanties d'exactitude, et comme étant aussi complète.*

M. de Saint-Cheron a publié, en tête de son second volume, le texte de cette lettre, à laquelle se trouve jointe la légalisation, revêtue du sceau de la chancellerie d'état du canton de Schaffouse.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 100. — 31 Octobre 1838.

Traditions juives.

DOCTRINE DE LA SYNAGOGUE,

SUR L'INVOCATION DES SAINTS, ET SUR LA FOI AU RÉDEMPTEUR PROMIS.

Troisième Article.

CHAPITRE II. — MOYEN DE SALUT DANS L'ANCIENNE SYNAGOGUE.

Foi au Messie à venir. — La circoncision n'a jamais été le remède du péché originel. — Sentimens des Pères à ce sujet. — Opinion de quelques rabbins. — Effet rétroactif du mérite des souffrances du Messie. — Beau dialogue entre le Messie et le Père.

Dans le précédent chapitre [1], nous avons exposé tout ce que nous avons pu recueillir des traditions de la synagogue au sujet du péché originel. Mais quel remède la fille de Sion connaissait-elle alors à une plaie si grande, *immense comme la mer* [2] ?

Je l'ai déjà dit. Si l'Eglise nous apprend que les fidèles de l'Ancien-Testament se sauvaient par leur foi vive dans le Messie à venir, nous voyons également, par les traditions hébraïques, que la Synagogue a toujours reconnu la *rétroactivité* du mérite des *souffrances volontaires du Christ* [3], *en faveur de tous les hommes depuis Adam, sans excepter les enfans, fussent-ils nés avant terme*. Car la synagogue n'a jamais mis en question le salut des enfans. Et

[1] Voir le 2e article dans le N° 91, t. XVI, p. 7.

[2] *Lament.* II, 13.

[3] Oblatus est quia *ipse voluit. Isaïe*, LIII, 7.

il est bon de faire remarquer que pour la foi dans le Messie à venir, il suffisait qu'elle fût implicite.

Anciennement la synagogue, de même qu'à présent l'Eglise, était une mère pleine de sollicitude. C'était elle qui, en qualité de *tutrice*, si je puis m'exprimer ainsi, suppléait à la faiblesse des petits enfans [1], afin qu'ils ne fussent pas repoussés du sein d'Abraham. Depuis que l'*expectation du Messie*, c'est-à-dire la foi dans le Sauveur futur, a été remplacée par un sacrement formel, le baptême, et la synagogue par l'Eglise, celle-ci a pareillement pris sous sa *tutelle* les petits enfans. Il est vrai que le baptême peut les justifier par sa propre vertu sans leur concours, ou, comme dit le saint concile de Trente, *ex opere operato*; mais il est vrai aussi que comme ce sacrement nous rend membres de l'Eglise, celle-ci a le droit de prescrire des conditions à ceux qui se présentent pour entrer dans sa communion. En effet, elle exige du récipiendaire ces *engagemens solennels* que nous appelons les *vœux* ou *promesses* du baptême. Or que fait cette tendre mère quand il s'agit de purifier de la tache originelle un de ces petits, que le Sauveur aime tant à rapprocher de son divin cœur [2]? Elle donne à l'enfant des parrains qui le représentent, et font en son nom des promesses qui deviennent obligatoires pour lui.

Quant à la *circoncision*, elle n'a jamais été considérée dans la synagogue comme un moyen de délivrer les hommes de la *souillure* et du *venin de l'ancien serpent* [3]. Elle était simplement un

[1] On trouve également dans les Docteurs de l'Eglise un indice de cette manière de suppléer à l'incapacité du premier âge. — S. Grégoire-le-Grand dit : « Quod verò apud nos valet aqua Baptismatis, hoc egit apud veteres, vel *pro parvulis sola fides*, vel, etc. » *Moral.* l. IV, p. 102, t. I, des Bénéd. — S. Thomas : *Sola fides parvulos justificabat*, et non circumcisio. *Sum.* 3, p. q. 70, art. 4, ad 1. — Il est clair que des personnes en âge de raison devaient *prêter* leur foi vive à ces *parvuli*.

[2] Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis illos. *S. Math.* X, 14.

[3] Voyez *Genèse* XVII, 2, 4, 7, 9, 10, 11, 13, 14. — Le grand Docteur des Nations, avec sa logique toujours si serrée, prouve parfaitement que la circoncision était un simple signe et non le moyen de justification. Abraham encore *incirconcis* était déjà justifié (*Gen.* XV, 6.) Et qu'est-ce qui lui valut sa justification? Sa foi vive. « *Credidit Abraham Deo et reputatum est*

signe de l'alliance de Dieu avec la postérité *Isaacite* d'Abraham. Car, s'il en était autrement, comment auraient été justifiés

illi ad justitiam. » C'est ce qui fait dire à S. Paul dans la suite de ce beau chapitre : (*ad Rom.*, ch. IV, v. 3, 10) « Quomodo ergo reputata est (sc. » fides Abrahæ ad justitiam)? in circumcisione, an in præputio ? Non in » circumcisione, sed in præputio. Et signum accepit circumcisionis, *sig-* » *naculum* JUSTITIÆ FIDEI quæ est in præputio. »

S. Jérôme (*in Jer.* IX, 25.) s'exprime ainsi : « Non gloriari debet » Juda eo quod præputium non habeat, sed ex lege Dei circumcisus sit. » Nec prodest circumcisio, *quæ in signum data est.* » — Le même saint Docteur, qu'on ne saurait trop citer à cause de son excellent jugement et de sa profonde érudition, s'exprime de la manière suivante dans son *commentaire sur l'Epître aux Galates*, III, 7. « Virtutes Abraham in quibus » ante circumcisionem Deo placuit, diligens lector enumera, et quoscum- » que in simili opere repereris, dicito filios esse Abraham justificati in » præputio, qui circumcisionem non ob meritum operum, sed *in signum* » *fidei* prioris accepit. »

Et S. Thomas, cet Hercule du 13e siècle, si *puissant en Dieu* par ses écrits, s'exprime dans le même sens. « Circumcisio, sicut et alia sacramenta Ve- » teris legis, erat *solum signum fidei justificationis.* » (*Sum.* q. 62. a. 6. ad 3.) « Circumcisio ex opere operato non habet virtutem effectivam, neque » quantum ad remotionem culpæ, neque quantum ad operationem justi- » tiæ, sed *erat solum injustitiæ signum.* » (*Com. in ep.* ad R. c. IV, lectio. 2.) Ajoutez le passage du Saint, que j'ai cité dans la note 1 de la page précédente.

Je pourrais encore citer à l'appui de cette doctrine un grand nombre de Pères latins et grecs qui ne voient dans la circoncision qu'un *signe* distinctif du peuple Hébreu, *figurant* le sacrement de baptême, mais ne lui attribuent aucune vertu surnaturelle pour la sanctification ou la purification de l'âme. S. Justin martyr (*dial. cum Tryph.*), S. Irénée (l. IV, c. 3.), S. Jean Chrys. (*in Gen. hom.* 39. et in *Epist, ad Rom.*), S. Epiphane, (*hæres* 30.), S. Jean de Damas (*de Fide Orthod.* l. IV, c. 25), Tertullien qui dit (*cont. Jud.*) : « Accepit (sc. Abraham) quidem circumcisionem, » sed quæ esset in signum illius temporis *non in salutis prærogativam* », et tant d'autres dont je pourrais grossir ma liste. Enfin le Concile de Florence en parlant des sacremens de l'ancienne loi (in *Decr. Eug. ad Arm.*) dit expressément : « Hæc enim *non causabant gratiam*, sed solum per pas- » sionem Christi dandam figurabant. »

St. Augustin fut le premier à relever les effets de la circoncision, et à enseigner qu'elle remettait le péché originel, et *conférait la grâce justi-*

Abel le *juste* [1], *Hénoch*, et tant d'autres morts avant son institution [2]? Et Dieu n'aurait point pourvu au salut des milliers d'Hébreux qui, nés après la sortie d'Egypte, moururent avant la circoncision générale de Galgala [3].

Quelques rabbins modernes, en très-petit nombre, ont voulu soutenir l'opinion contraire, car quelle est l'opinion, pour extravagante qu'elle soit, qui ne trouve pas quelques fauteurs? Mais leur sentiment a été hautement réprouvé par la raison que tout un sexe serait resté sous le poids du premier péché; cependant, ainsi que nous verrons plus bas, la synagogue n'a pas moins de confiance en ses *saintes* qu'en ses *saints*, et ne refuse pas ses prières aux âmes des personnes du sexe mortes dans sa communion [4].

Tous les monumens de l'ancienne synagogue attestent que

fiante. « Certè, dit-il, antiquus populus Dei *circumcisionem pro baptismo* habebat (*C. Epist, Petil.* l. II. c. 72. tom. 9. p. 689 des Benéd.) » Et ailleurs: « Jam circumcisus erat (sc. David) quod patres nostri *pro baptismo* » habebant. (*Sermo* 351. c. v. tom. 5. p. 1362 des Bénéd.) »

Mais je ferai observer d'abord que comme je ne disserte que d'après l'ancienne tradition de la synagogue, dont l'enseignement resta fixé dans la première moitié du second siècle du Christianisme, faute de docteurs accrédités (סמוכים), nous nous trouvons à une époque où les Pères de l'Eglise regardaient la circoncision avec assez d'indifférence. Estius, (sur l'*Ep. aux Rom.* IV, 11.) après avoir rapporté de solides raisons, et de nombreuses et graves autorités contre l'opinion de S. Augustin, ajoute : « Nec facilè quempiam reperias Augustino priorem, qui in signaculo circumcisionis virtutem agnoscat animas à peccato mundandi. » Ensuite, le raisonnement sur lequel s'appuie S. Augustin, porte entièrement à faux, ainsi qu'on peut le voir développé au long dans la dissertation *sur les effets de la circoncision*, insérée dans le t. xv de mon édition de la *Bible de Vence*, et tome VI des *dissertations* dans la traduction italienne de Milan.

[1] S. *Matth.* XXIII, 35. A sanguine Abel *justi*. Nous avons vu dans le précédent article, t. XVI, p. 22, que les rabbins mettent Abel du *côté pur et saint*.

[2] Elle fut instituée dans la 99 année d'Abraham. *Gen.* XVII, 24.

[3] *Jos.* v, 2 seqq.

[4] Nous en parlerons dans la section IV, où nous traiterons des *prières pour les morts*.

les Hébreux ne voyaient de remède contre la *souillure du serpent* que dans le Messie.

La paraphrase syro-jérusalémite de *Jonathan ben-Huziel*, qui est ordinairement le fidèle écho de l'antique tradition [1], rend ainsi le verset 15 du ch. III de la *Genèse*, où le Seigneur prononce la sentence du serpent :

« Et je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre la » postérité de ta géniture et les enfans de sa race... Mais à la vé» rité à eux sera un remède, et à toi ne sera pas un remède ; et » dans un tems à venir [2], eux feront l'écrasement [3] (t'écraseront), » *à la fin dans les jours du Roi-Messie* [4]. »

[1] Il faut dire cependant que, malheureusement, déjà dans cette paraphrase la tradition se trouve entremêlée de quelques rêveries rabbiniques. Mais on y distingue facilement ce qui est altéré par l'*alliage* des docteurs pharisiens.

[2] Le texte porte : *futuri sunt ut...*

[3] Dans la polyglotte de Walton למעבד שפיותא (facere *contritionem*) est traduit fautivement : *medicinam* adhibebunt. Le terme chaldaïque שפיותא n'a jamais signifié *remède*. Voyez le *Meturgheman*, lexicon chaldaïque, de *Elie Hallévi*, art. שף. La même version rend בעיקבא (*in fine*, *in extremitate*) par *calcaneo*. Cette erreur est d'autant moins excusable que la variante du *thargum* jérusalémite, placée en regard, explique le sens de ce terme ; בעקבא (בעקבא בסוף עקב יומיא quod est, *in fine extremitatis dierum*.) Il est rare qu'en ouvrant cette polyglotte on ne tombe pas sur quelque faute grossière. Mais la plus curieuse que j'aie encore rencontrée, c'est *Genèse* XV, 4, XVII, 6. où l'auteur de la version latine du texte syriaque fait sortir Isaac *du dos* d'Abraham ; comme il fait sortir des rois par la même voie.

Filius tuus qui egredietur e *dorso tuo*.
Et reges e *dorso tuo* prodibunt.

Le traducteur ignorant le mot syriaque, a probablement cherché dans le lexicon le mot qui signifie : *Dorsum, Lumbus*. En écolier très-maladroit, il s'en est tenu à la première explication, sans peut-être même regarder la seconde. Et maintenant, Protestans ! targuez-vous de votre *supériorité* dans les langues orientales !

[4] ודבבו אישוי בינך ובין אתתא בין זרעיית בנך ובין זרעיית בנהא... ברם להון יהא אסו ולך לא יהא אסו ועתידין אינון למעבד שפיותא בעיקבא ביומי מלכא משיחא :

Dans mes *deux dernières lettres aux Israélites* [1], j'ai rapporté plusieurs autorités qui prouvent que d'après la croyance de la synagogue, dans les tems les plus reculés, la cessation de la souillure, ou tache originelle, ne devait avoir lieu qu'à l'avènement du Messie; ce qui veut dire que le *Christ du Seigneur* devait extirper ce venin [2].

Maintenant, pour ce qui regarde l'effet rétroactif du mérite infini des souffrances du fils de David, *interrogeons les anciens, et ils nous diront* [3].

Médrasch-Yalkut [4], traitant du chap. LX d'Isaïe, s'exprime ainsi :

« Satan dit devant le Très-Saint (béni soit-il), Maître de » l'univers, à qui est cette clarté qui se trouve sur ton trône » glorieux? — Dieu lui répondit : A celui qui un jour te fera re» tourner en arrière et couvrira ta face de confusion.—Il (Satan) » lui dit : Maître de l'univers, fais-le moi voir. — Dieu lui ré» pondit : Viens et vois-le. — Aussitôt qu'il le vit, il fut secoué » d'un grand tremblement, et il tomba sur sa face en prononçant » ces mots : Certainement ceci est le Messie qui un jour me pré» cipitera dans la géhenne avec toutes les nations infidèles !

» Alors le Très-Saint (béni soit-il), commença à faire ses con» ditions avec le Messie, lui disant : *Ceux qui sont refugiés auprès* » *de toi* [5], leurs péchés te soumettront un jour à un joug de fer » et te feront devenir comme un veau dont les yeux se ternissent, » et ils seront cause qu'on t'oppressera l'âme par ce joug ; et » par suite des péchés de ceux-ci ta langue un jour restera atta» chée à ton palais [6]. Consens-tu à cela ?

» Alors le Messie dit devant le Très-Saint (béni soit-il) : Maître » de l'univers, peut-être ce tourment durera-t-il plusieurs an-

[1] Voyez surtout, *deux. lettre*, page 5, note *b*.

[2] On peut ajouter à ces autorités le grand *Yalkut-Réubéni* fol. 16, col. 1.

[3] *Deut.*, XXXII, 7.

[4] Seconde partie, n. 359.

[5] Ceci désigne visiblement les Patriarches et autres Justes de l'ancien testament.

[6] *Ps.* XXI, (heb. XXII.) 16. Et lingua mea adhæsit faucibus meis. Le Médrasch-Yalkut déclare quelques lignes plus bas que ce psaume *décrit les souffrances du Messie.*

» nées ? — Le Très-Saint (béni soit-il), lui répondit : Par ta vie » et par la vie de ta tête, j'ai prononcé sur toi une semaine [1]. Si » ton âme s'en afflige, je les [2] rejette dès ce moment. — Et il dit » devant lui : Maître de l'univers, c'est avec la joie de mon cœur » et avec l'allégresse de mon cœur que j'accepte tout, à condi- » tion que pas un seul d'Israël ne se perdra [3]. Et non-seulement » les vivans devront être sauvés dans mes jours, mais aussi ceux » qui seront déposés dans la terre. Et non-seulement les morts » seront sauvés dans mes jours [4], mais aussi tous ceux qui sont » morts depuis les jours d'Adam, le premier homme. Et non-seu- » lement ceux-ci, mais aussi les avortons seront sauvés dans mes » jours. Voilà ce à quoi je consens, voilà ce que j'accepte. »

« Les docteurs enseignent : la semaine [5] de l'avènement du fils de David [6], on apportera des poutres de fer et on les lui chargera sur le cou jusqu'à ce que sa taille se pliera en deux, et il jettera des cris, et il pleurera si fort que sa voix montera jusqu'au ciel [7]. Il dira devant Dieu : « Maître de l'univers, jusqu'où » y pourront tenir mes membres ? Ne suis-je pas de chair et de » sang [8] ?

» C'est cette heure-là qui faisait pleurer David, et lui arrachait cette plainte [9] : « Ma vigueur s'est desséchée comme un vieux » tesson. »

« A ce moment, le Très-Saint (béni soit-il) lui répond :

[1] *Daniel*, IX, v. dernier.

[2] Ceux que tu dois sauver.

[3] Il est bien entendu que dans ce nombre ne peuvent pas être compris ceux qui repoussent volontairement le bénéfice de la Rédemption. « Quos » dedisti mihi, dit le Messie à son Père, *custodivi* ; *et nemo ex illis periit*, » nisi filius perditionis. *S. Jean*, XVII ; 2. » Judas était devenu *fils de la perdition*, non ex defectu custodiæ Christi, sed ex propriâ malitiâ suâ, comme dit Lyran.

[4] Ceux dont les restes subsisteront encore.

[5] Voy. plus haut, note 1.

[6] Du Messie.

[7] Jesus autem iterum clamans *voce magnâ*. *Math*. XXVII, 50.

[8] Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me.

[9] *Ps*., XXII, 16, heb.

Ephraïm, mon Messie de justice [1], déjà depuis les six jours de la création tu t'es soumis à cette condition [2]. »

Le Chev. DRACH.
Bibliothécaire de la Propagande à Rome.

[1] J'ai déjà fait voir dans la première note de ma *deuxième lettre aux Israélites*, p. 258 et suiv., que les anciennes traditions, les paraphrases chaldaïques, le talmud, et les différens médraschim, nomment un seul et même Messie, tantôt *fils de David*, tantôt *fils de Joseph*. Nous en voyons encore un exemple dans le présent passage. Ce sont les rabbins qui, pour échapper aux argumens pressans des chrétiens, ont imaginé deux Messies différens sous ces deux noms. Voyez la note entière de mon dit ouvrage.

[2] אמר שטן לפני הקב"ה רבונו של עולם אור שנגנז תחת כסא הכבוד שלך למי א"ל למי שהוא עתיד להחזירך ולהכלימך בבושת פנים א"ל רבונו של עולם הראהו לי א"ל בוא וראה אותו וכיון שראה אותו נזדעזע ונפל על פניו אמר בודאי זהו משיח שעתיד להפיל לי ולכל האומות בגיהנם התחיל הקדוש ברוך הוא מתנה עמו א"ל הללו שגנוזים אצלך עונותיהם עתידים להכניסך בעול ברזל ועושים אותך כעגל הזה שכהו עיניו ומשנקין את רוחך בעול ובעונותיהם של אלו עתיד לשונך להדבק בחכך רצונך בכך אמר משיח לפני הקדוש ברוך הוא רבונו של עולם שמא אותו צער שנות רבות הם א"ל הקב"ה חייך וחיי ראשך שבוע גזרתי עליך אם נפשך עצבה אני טורדן מעכשיו אמר לפניו רבונו של עולם בגילת לבי ובשמחת לבי אני מקבל עלי ע"מ שלא יאבד אחד מישראל ולא חיים בלבד יושעו אלא אף אותם שגנוזים בעפר ולא מתים בלבד יושעו בימי אלא אף אותם מתים שמתו מימות אדם הראשון עד עכשיו ולא אלו בלבד אלא אף נפלים יושעו בימי כך אני רוצה בכך אני מקבל אמרו שבוע שבן דוד בא בו מביאין קורות של ברזל ונותנים לו על צוארו עד שנכפף קומתו והוא צועק ובוכה ועולה קולו למרום אמר לפניו רבונו של עולם כמה יהא כחי כמה יהא רוחי וכמה יהא נשמתי וכמה יהא איברי לא בשר ודם אני על אותה שעה היה דוד בוכה ואומר יבש כחרש כחי באותה שעה אמר לו הקב"ה אפרים משיח צדקי כבר קבלת עליך מששת ימי בראשית :

Histoire.

HISTOIRE DE LA PAPAUTÉ,

PENDANT LES XVI ET XVII[e] SIÈCLES;

Par M. LÉOPOLD RANKE, Professeur à l'Université de Berlin, traduite de l'allemand, par M. J. B. Haiber, publiée et précédée d'une introduction, par M. Alexandre de St.-Chéron.

Importance de l'histoire de la Papauté de Ranke. — Cause de l'influence politique de la Papauté. — Cause de la réforme. — Son origine doit être recherchée dans les enseignemens de l'Ecole. — Jugement sur l'ouvrage de Ranke. — De son catholicisme. — Conseils aux traducteurs catholiques.

[1] Ceci est tout simplement un épisode d'un grand ouvrage entrepris par M. Léopold Ranke, sous le titre suivant: *Les Princes et les Peuples de l'Europe méridionale, au 16[e] et au 17[e] siècle.* Un épisode en quatre volumes! On peut se figurer d'après cela toute l'importance de l'ouvrage lui-même. Il est vrai que sans l'épisode l'ouvrage ne pourrait exister. Le fait dominant de l'histoire européenne, au 16[e] siècle, c'est la réforme. C'est dans cet événement capital, c'est dans la lutte du pouvoir spirituel et des nouvelles doctrines, qu'il faut chercher, pendant cette période si bien remplie, le germe des événemens politiques, dont l'influence a remué l'Europe tout entière. Ainsi point d'histoire possible à cette époque si la papauté n'y trouve une large place; et en remontant l'échelle des siècles, nous trouverions qu'il en a toujours été de même depuis l'instant où, dans le vaste naufrage de l'empire d'Occident, la barque de Pierre fut reçue au milieu des conquérans barbares qui aidèrent ainsi à la régénération du monde. Dès ce moment, l'Eglise joua le prin-

[1] Paris, Debécourt, 1838, 4 vol. in-8°, prix, 28 fr.

cipal rôle dans l'histoire, et nous osons dire que ce ne fut au détriment ni des rois ni des peuples! Le siége de Rome fut comme un centre lumineux d'où s'élancèrent, comme autant de rayons fertiles et générateurs, une foule d'apôtres, qui portèrent le flambeau de l'évangile et de la civilisation de la Tamise au Danube, et des rives du Tage aux bords de la Baltique. Aussi quel grand et bel ouvrage qu'une bonne histoire générale de la papauté! Ce serait une histoire universelle de l'Europe pendant dix-huit siècles, avec de curieuses et intéressantes digressions dans les annales des autres parties du globe. Ce bel édifice ne devait pas être construit d'un seul jet. Des savans de tous les pays semblent s'être partagé la besogne, et, il faut le dire à notre confusion, la France paraît décidée à se laisser enlever par des nations voisines toute la gloire de ce beau monument. C'est à des étrangers, à des protestans, que nous devons encore les meilleurs ouvrages publiés sur la papauté : l'*Histoire de la vie et du pontificat de Léon X*, par William Roscoe ; la *vie de Grégoire VII*, par M. Voigt ; l'*Histoire d'Innocent III et de ses contemporains*, par M. Hurter ; etc., etc.

Le livre de M. Ranke est à coup sûr un des plus attachans et des plus instructifs qui aient encore été publiés sur cette belle partie des annales de l'humanité. L'auteur ne s'est pas contenté des matériaux que la presse avait mis jusqu'à ce jour à la portée de tous ; il a fouillé les archives inexplorées de Berlin, de Vienne et de Venise. De là il est parti pour Rome; il a voulu étudier, sur le théâtre même de son ancienne splendeur, cette puissance jadis si formidable et si vaste, réduite maintenant à n'être plus que l'ombre de ce qu'elle a été. Les portes du Vatican ne se sont pas ouvertes devant le docte professeur ; mais il a obtenu l'accès de ces riches archives privées, où la haute aristocratie romaine conserve les souvenirs de tous les événemens dans lesquels ses membres ont autrefois joué leur rôle. Cent soixante-cinq manuscrits, dont on peut voir la désignation à la fin du quatrième volume, ont fourni à M. Ranke une foule de détails jusqu'alors inconnus, sur la période qu'embrasse son histoire. C'est surtout le secours de ces riches matériaux qui l'a déterminé à faire, d'un épisode de son grand travail, un ouvrage complet par lui-même, et capable à lui seul de

fonder, s'il en était besoin, la gloire scientifique et littéraire de l'auteur.

M. Ranke ne veut, dit-il [1], s'occuper que du *pouvoir temporel* de la papauté et de son développement : les faits ecclésiastiques et purement canoniques ne sont rien pour lui, la puissance papale n'exerçant plus aucune influence sur les destinées spirituelles des hommes du nord, pour qui surtout M. Ranke écrit son livre. En ceci, l'historien s'est fait illusion à lui-même, s'il a cru de prime-abord scinder la puissance papale en deux parties distinctes, s'occuper de l'une exclusivement à l'autre, mener à bout son entreprise en ne tenant perpétuellement compte que d'une seule donnée, et en ne considérant les questions que sous une seule face. Aussi qu'on ne se laisse point prendre à cette trompeuse annonce. Les chapitres, consacrés uniquement à l'administration temporelle du pouvoir papal, sont extrêmement rares dans l'ouvrage. Partout l'autorité spirituelle se montre tellement liée à la puissance temporelle, que l'auteur a dû renoncer à les diviser. Bien plus, la plupart des péripéties, qui jettent un si grand intérêt dans l'histoire politique des 16e et 17e siècles, ont leur ressort caché dans les intérêts spirituels de l'époque. Ce qui rend si attachante la lecture du livre de M. Ranke, c'est peut-être cette sagacité avec laquelle il démêle dans la lutte prolongée de deux principes religieux, le secret des révolutions qui, pendant deux siècles, ont mis en mouvement presque tous les états européens. Du reste, il ne faut pas croire que, en zélé protestant, M. Ranke fasse péser sur l'Eglise romaine toute la responsabilité des troubles religieux; rarement l'esprit de parti le fait transiger avec la justice et la vérité. S'il se trompe, c'est de bonne foi ; et même lorsqu'il accuse, il règne dans ses paroles une mesure et un sentiment de convenance qui, même de nos jours, pourraient servir de modèle.

On n'attend pas de nous sans doute une analyse détaillée de l'ouvrage de M. Ranke ; une semblable tâche exigerait de longs et nombreux articles. D'abord, il faudrait esquisser l'état de l'Eglise au commencement du 16e siècle. A cette époque on avait reconnu, un orateur avait même annoncé au concile de

[1] Tom. I, p. 11.

Bâle cette maxime, que la vertu sans le pouvoir est ridicule, que le pape romain, sans le patrimoine de l'Eglise, ne représentait qu'un serviteur des rois et des princes. Le même orateur trouvait bon qu'un pape eût une famille puissante capable de lui prêter main-forte contre les tyrans. Une doctrine aussi nouvelle, émise en plein concile, n'était pas, on le pense bien, l'expression d'une simple opinion individuelle. C'était la manifestation d'une idée qui commençait à se traduire en faits positifs. Les états européens cherchaient, sans aucun motif de justice, à dépouiller le pape de ses possessions. Le souverain pontife dut se souvenir qu'il était non-seulement évêque, mais encore prince temporel; il était donc tout simple qu'il cherchât un appui dans les membres laïques de sa famille. De là cette direction de l'activité papale qu'on a désignée sous le nom de népotisme, et qui, fondée par Sixte IV, fut développée avec énergie et bonheur par Alexandre VI, et produisit, sous Jules II, des résultats tout-à-fait inattendus. Malheureusement ce rôle nouveau fit trop souvent oublier aux souverains pontifes leur caractère principal, et la religion eut beaucoup à souffrir de son alliance avec des intérêts terrestres. Quand la dignité suprême eut pris une physionomie temporelle, les autres dignités ecclésiastiques ne tardèrent pas à subir une semblable métamorphose, et les bénéfices, regardés comme de simples propriétés, devinrent presque un objet de trafic et de revenu. Bientôt la puissance des dogmes elle-même, la foi, cette grande base de la religion chrétienne, fut violemment ébranlée, au milieu de l'admiration fanatique dont l'Italie fut tout d'un coup saisie pour l'antiquité païenne, sous le règne brillant de Léon X, et il se répandit, dans les écoles chrétiennes et même à Rome, un scepticisme dont l'influence ne tarda pas à se faire sentir au dehors.

Au milieu de cette déplorable désorganisation, quelques germes de réforme s'étaient développés avec assez de vigueur au sein de la communauté catholique; mais le besoin d'une régénération spirituelle n'avait pas encore frappé tous les yeux, que déjà un hardi novateur avait jeté, en dehors de l'Eglise, les bases de cette régénération. A dater de ce moment, l'histoire peut se diviser en deux périodes principales se rattachant à deux

grandes idées, qui ont successivement dirigé la politique des papes : d'abord, tentative de réconciliation avec la réforme, histoire du concile de Trente; plus tard, lutte avec la réforme, histoire de la fondation et des développemens de la société de Jésus. Autour de ces deux grands faits viennent se grouper une foule d'événemens secondaires, qui amènent souvent les contrastes les plus frappans, les péripéties les plus inattendues. Par exemple, la direction de l'activité des papes ne s'est point tournée brusquement de l'une à l'autre des deux idées capitales que nous avons indiquées plus haut. Il y a eu, entre les deux systèmes, une époque de transition remplie par des faits d'un autre ordre.

A la mort de Jules III, toute réconciliation avec les réformés était reconnue impossible : le concile n'avait eu aucun résultat; les protestans, relevés de leurs défaites antérieures, étaient plus forts que jamais. Le parti religieux, défenseur de la rigidité des mœurs, prévalut dans l'élection du nouveau pape, et Marcel II, homme, dit M. Ranke, d'une activité et d'une vertu irréprochables, fut porté au trône pontifical.

On ne peut prévoir ce qui serait advenu, si ce prélat aux mœurs austères avait conservé plus long-tems la tiare; mais il mourut au bout de 21 jours, et fut remplacé par le fameux Caraffa, le fondateur des Théatins et de l'inquisition, vieillard ambitieux, ardent, inflexible, dont la tête, dit Muratori, était, en raccourci, une image du Vésuve [1]. Il fut redevable de son élection à la vie exemplaire qu'il avait menée jusqu'alors, à son immense savoir, au zèle avec lequel il avait défendu la pureté du dogme au sein du concile. Un homme de ce caractère devait poursuivre ardemment le projet de combattre par une régénération légale au sein de l'Eglise, la réforme arbitraire qui se développait au dehors. Il se mit donc à l'œuvre avec un zèle qui faisait présager des résultats prochains; mais sa haîne violente pour l'Espagne vint bientôt changer le cours de ses idées, et reporter vers un but d'indépendance politique la dévorante activité de son esprit.

Le premier résultat de ce revirement fut un retour décidé au népotisme contre lequel Paul IV, étant encore simple cardinal, s'était vivement prononcé, et que son prédécesseur, Marcel II,

[1] Il prit le nom de Paul IV.

semblait avoir entièrement détruit en défendant même à ses neveux de venir à Rome. La direction des affaires temporelles fut entièrement abandonnée à Charles Caraffa, neveu du pape, et la guerre commença contre l'empereur; mais quelle guerre! D'un côté, le duc d'Albe, en bon catholique, combattait le pape avec une sorte de respect, ménageait Rome qu'il aurait pu prendre sans beaucoup de difficulté, et ne visait qu'à désarmer le souverain pontife. D'un autre côté, Paul IV, après un triste essai de la valeur des soldats romains, avait eu recours à Pierre Strozzi, qui lui amena les troupes avec lesquelles il avait ravagé la Toscane pendant la guerre de Sienne, troupes presqu'entièrement composées de protestans allemands. S'il est un fait qui prouve combien les haînes personnelles de Paul IV avaient changé les tendances de la papauté, c'est à coup sûr cette triste campagne qui ne devait avoir aucun résultat. Le pape, en hostilité ouverte avec une armée catholique, soutenu par des troupes protestantes, et même, il faut bien le dire, sollicitant du Grand-Seigneur une diversion dans la Sicile, tout cela dénote évidemment une lutte purement politique dans laquelle les intérêts religieux ne jouent absolument aucun rôle. Paul IV laissa venir les choses jusqu'à la dernière extrémité; il ne voulut se prêter à la paix que lorsqu'il vit ses projets entièrement ruinés, ses alliés battus, son état envahi, sa capitale sérieusement menacée.

Mais alors sa politique prit une nouvelle direction. La nécessité de se soumettre à l'Espagne fit décliner rapidement le crédit des neveux dont on n'avait plus besoin. Les anciens projets de réforme religieuse furent repris avec ardeur, et dès cet instant la papauté se lança franchement dans cette carrière de lutte permanente avec les réformes calviniste et luthérienne, lutte où le zèle ardent des jésuites, la rigidité de Pie V, et le génie despotique de Sixte V, valurent à l'Eglise romaine de si grands et de si beaux triomphes.

La méthode de M. Ranke consiste dans l'observation exacte des faits, dans l'appréciation impartiale et le développement logique de leurs conséquences. On sera peut-être bien aise de savoir comment ce judicieux auteur a compris et exposé les causes de la réforme. Il faudrait être aujourd'hui bien ignorant

en histoire pour admettre, comme cause déterminante, une ridicule jalousie contre l'ordre de saint Dominique chargé de prêcher les indulgences, au détriment des moines Augustins dont Luther faisait partie. Et cependant on ne peut nier que la publication des indulgences ne soit entrée, sinon comme un motif vrai, du moins comme un prétexte plausible dans la formation et le développement des doctrines de Luther. Mais la cause première de cette émancipation intellectuelle, il faut la chercher, comme l'a très-bien prouvé M. Guizot, dans ce besoin d'indépendance qui depuis deux siècles tourmentait intérieurement la raison humaine. Ce germe d'insubordination fut puissamment fomenté en Europe par la renaissance des lettres, et il est curieux de suivre, avec l'historien de Berlin, les effets divers que produisit, des deux côtés des Alpes, ce retour subit à l'étude de l'antiquité.

Les Italiens, passionnés surtout pour les beautés de la forme, imitèrent d'abord les auteurs anciens, et s'élevèrent ensuite jusqu'à la création d'une littérature nationale ; ce fut une régénération purement littéraire. S'ils empruntèrent aux philosophes de la Grèce et de Rome l'indépendance de leurs pensées, ils ne franchirent point de ce côté les limites d'une simple théorie ; façonnés depuis long-tems au joug salutaire de l'autorité ecclésiastique, ils voilèrent un scepticisme désordonné, sous le masque d'une orthodoxie d'habitude.

En Allemagne, il en fut autrement : la nature même des esprits les poussa vers des conséquences tout-à-fait différentes. Ils s'adonnèrent à l'étude de la littérature antique, mais seulement pour mieux pénétrer dans les profondeurs de la philosophie des anciens. Livrés avec ardeur aux méditations religieuses, ils y apportèrent ces idées d'indépendance qu'ils puisaient aux sources de la sagesse profane. Le frein de l'autorité devint impuissant contre les écarts d'une logique inflexible. La souveraineté de la raison humaine fut proclamée, et le pouvoir spirituel, auquel on reprochait des torts réels ou prétendus, mais en tout cas fort excusables, perdit toute espèce de crédit.

Certes, nous ne prétendons pas que M. Ranke, dans l'appréciation d'un fait aussi capital, soit parvenu à se dépouiller entièrement de toute prévention. Ce serait un vrai miracle qu'un

lecteur de bon sens n'oserait exiger comme condition essentielle d'une bonne histoire; mais nous le répétons, l'historien allemand se laisse rarement entraîner par ses préjugés religieux. Il tient ordinairement la balance d'une main impartiale, et même, lorsque la force de ses convictions l'entraîne à des accusations bien ou mal fondées, il garde toujours envers l'Eglise romaine et ses chefs spirituels une sage mesure dont nous devons lui exprimer toute notre reconnaissance.

Est-ce à dire pour cela que M. Ranke ait des tendances catholiques, et sommes-nous fondés à voir dans son livre une victoire remportée par la vraie religion, sur les doctrines dissidentes? Non-seulement nous ne pensons pas ainsi, mais nous osons blâmer sévèrement ces insinuations hasardées dont l'influence n'a pas atteint seulement M. Ranke, mais encore tous les écrivains protestans qui ont traité le Catholicisme avec tout le respect dû à une institution divine. Quoi! parce que des historiens allemands, des écrivains pleins de réserve et de gravité n'affectent pas envers notre sainte religion, le mépris insultant d'une cynique philosophie; parce qu'ils dédaignent les armes grossières dont ne rougissaient pas de faire usage les incrédules du 18e siècle, est-ce à dire pour cela qu'ils ont reconnu leurs erreurs, et qu'un méticuleux respect humain les retient seul hors de la bonne voie? non c'est trop présumer de leur sagesse et mal reconnaître la nature du Catholicisme. Disons plutôt à la gloire de notre religion, que pour en sentir la beauté il n'est pas nécessaire d'être né dans son sein, et que sa grandeur toute divine en impose même à ceux qui n'y croient pas.

Acceptons donc pour ce qu'on nous les donne, les livres de MM. Ranke, Voigt, Hurter et autres, et n'y cherchons pas des intentions cachées qui existent peut-être, mais que dans tous les cas ce n'est point à nous de signaler. Il faut les laisser mûrir en silence et ne point en faire un trophée gênant pour l'auteur, et pouvant par conséquent empêcher la réalisation des espérances qu'il a pu faire concevoir.

Nous avons ici à dire un mot sur un reproche fait à la traduction de M. de S. Chéron; quelques journaux, et M. Ranke lui-même, l'ont accusée de n'être pas fidèle, et ont fait beaucoup de bruit comme si elle avait changé complètement le sens de

l'ouvrage primitif. Certes, nous ne voulons pas excuser une traduction infidèle, et en rendant compte de la traduction de Grégoire VII, les *Annales*, avant même qu'il fût question de la traduction de *l'histoire de la papauté*, ont reproché à M. Jager, d'avoir changé quelquefois le sens de l'auteur; mais il ne faut pas cependant laisser croire que l'ouvrage de Ranke a été défiguré : avec une bonne foi qu'il faut louer, M. de S. Chéron est convenu du fait, et a joint à son édition un appendice où il rectifie les erreurs qui étaient échappées à la plume de M. Haiber le traducteur. Les voici :

Au lieu de : Luther arriva à la *fatale* doctrine de réconciliation par le Christ, appuyant sa dangereuse erreur de paroles de l'Ecriture-Sainte, bien mal comprises par lui, et trop vivement adoptées par les mauvaises passions, T. 1, p. 249. *Lisez :* Luther arriva à la doctrine de la réconciliation par le Christ sans les œuvres; c'est de ce point de vue qu'il comprit d'abord l'écriture sur laquelle il s'appuyait avec force.

Au lieu de : quelle admirable opposition, *lisez :* quelle opposition (id. p 262).

Au lieu de : le pape temporisait toujours et avec raison, *lisez*, le pape temporisait toujours (id. 268).

Après ces mots nouvel ordre de choses, *ajoutez* et dont la production blesse notre manière de voir (t. II, p. 340).

Nous le répétons, nous n'approuvons pas ces additions ni ces retranchemens, mais il serait injuste de vouloir en prendre occasion d'accuser tout l'ouvrage de mauvaise foi. En attendant, nous recommandons de nouveau aux traducteurs catholiques d'être très-rigides sur ce point ; il faut absolument que nous sachions quel est la propre pensée et le vrai jugement de l'auteur protestant, afin que nous puissions nous servir avec confiance et avec profit de son autorité. Un seul droit reste aux traducteurs catholiques, c'est de rectifier dans les *notes* les erreurs de l'original.

Le besoin de pareilles notes se fait particulièrement sentir dans la traduction du livre de M. Ranke, et ici nous aurions quelques reproches à adresser à M. de S. Chéron, qui était très-capable de les donner. On ne peut trop s'étonner d'y lire, sans

aucun avertissement ni commentaire, le pompeux éloge du protestantisme, qui termine le premier livre du professeur allemand; éloge dans lequel on attribue à l'Allemagne le mérite *immortel* d'avoir *rétabli le Christianisme* dans *sa forme la plus pure* depuis les premiers siècles, et d'avoir découvert de nouveau la vraie religion [1]. Ailleurs ce sont des accusations contre le clergé romain qu'on reproduit sans même prendre la peine de remarquer qu'elles ne sont appuyées sur aucune preuve [2]. Plus loin, l'écrivain protestant dénaturant le sens d'une constitution des Jésuites, en tire une conséquence si extraordinaire qu'il termine sa note erronée en s'écriant; *on en croit à peine ses yeux quand on lit de pareilles choses*! et le traducteur n'avait d'abord fait aucune remarque sur ce passage, qui est expliqué et réfuté seulement dans l'appendice publié après coup!

C'est avec regret que nous avons vu aussi un ouvrage si intéressant, si instructif, écrit dans un style qui révèle chez M. Haiber un homme malheureusement trop étranger aux formes et aux règles grammaticales de notre langue. Nous n'insisterons pas sur les noms propres méconnaissables, tels que *Livius* [3], *Thuanus*, sous lesquels, en France, peu d'hommes du monde reconnaîtront certainement *Tite-Live* et de *Thou*. Nous passerons si l'on veut sur les épithètes barbares comme la puissance *borgienne* pour la puissance des *Borgia*; mais nous ne pouvons ne pas signaler l'emploi de certaines constructions qui peuvent être dans le génie du langage allemand, mais qui répugnent invinciblement à nos formes grammaticales. Ainsi nous trouvons : *Je ne puis pas me persuader que jamais le concile aurait eu lieu sous lui. — Toute grande pensée, si elle ne réussit pas, elle peut ne plus vivre. — On ne peut nier que les villes lui facilitaient grandement cette extension d'autorité*, etc.; ajoutez à cette négligence de style une grande incorrection, surtout dans la reproduction des textes latins, italiens et espagnols cités en note par l'auteur;

[1] Tom. 1, p. 176.

[2] *Id.* p. 111.

[3] Celui-ci d'autant moins excusable qu'il est dans le texte français et non dans une note.

mais ici le traducteur peut donner pour excuse que Ranke lui-même a cité et copié ses textes avec une extrême négligence.

Si le zèle de MM. Haiber et de Saint-Chéron avait dû se borner à la traduction de l'Histoire de la papauté, nous nous serions abstenu de ces observations. Mais l'*Histoire d'Innocent III*, qui vient de paraître sous leur nom, nous prouve qu'ils ne s'arrêteront dans cette belle et louable carrière, que lorsque les bons livres à traduire manqueront entièrement à leur activité; dès-lors nous avons dû leur signaler quelques défauts qui déparent trop leur dernier ouvrage, pour qu'ils ne se fassent pas une loi de les éviter soigneusement dans leurs futures publications.

H. G.

Accord de la Religion et des Sciences.

S'IL EST VRAI QUE LE CHRISTIANISME AIT NUI AU DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES HUMAINES,

OU DU MOINS A CERTAINES SCIENCES.

Premier Article.

De l'histoire des sciences mathématiques en Italie, de M. Libri. — De la *cosmographie* de M. Letronne. — Du sens littéral de la Bible. — Les Saints Pères ont-ils puisé leurs opinions cosmographiques dans la Genèse? — De la structure du firmament. — De la pluralité des cieux. — De la configuration de la terre et des cieux. — Les erreurs cosmographiques des Pères ne peuvent être attribuées à la Bible. — Contradictions de M. Letronne. — Les Pères n'ont point de cosmographie propre. — Conclusion.

En lisant le mois passé l'ouvrage que M. Libri vient de faire paraître sous le titre d'*Histoire des sciences mathématiques en Italie*, et où la religion est considérée généralement par l'auteur, comme fatale aux études, j'ai trouvé dès les premières pages, le titre d'un mémoire publié par M. Letronne, sur la *Cosmographie des pères de l'Eglise*. J'avouerai ingénuement qu'assez peu curieux de journaux, j'avais à peine entendu parler dans le tems de ce procès intenté aux premiers docteurs chrétiens; et supposant qu'il ne s'agissait là que d'une des échappées théologiques de nos cours supérieurs, j'avais alors laissé passer la nouvelle sans plus m'en soucier. Mais trouvant dans un ouvrage grave, tel que celui de M. Libri, qu'on y renvoyait comme à la chose jugée, et que la pièce en question existait dans la *Revue des deux mondes* (15 mars 1834), je cédai à la curiosité de connaître cet article indiqué comme *très-intéressant* par mon auteur. Passant donc pour le moment du membre de l'académie des sciences à l'académicien des

inscriptions, je me mis à lire la *Revue des deux mondes*. J'eus lieu de reconnaître tout d'abord, aux nombreuses citations d'auteurs ecclésiastiques et d'écrivains allemands, que le directeur de la bibliothèque du roi n'avait point dérogé, et qu'on avait fait aux Saints-Pères, l'honneur de les enterrer avec quelque appareil. Toutefois ayant bien, moi aussi, une certaine teinture de ces auteurs, et de plusieurs moyens appelés en aide par ce savant antiquaire, je ne me tins point pour dit tout ce qu'avait dit l'auteur aux abonnés de la *Revue*. Seulement mon examen de *l'Histoire des sciences mathématiques en Italie* se trouvait ajourné par cet examen nouveau, et je savais d'ailleurs qu'il avait été répondu à M. Letronne, par M. l'abbé Delalle. Aussi n'aurais-je pas manqué de revenir à M. Libri, si son collègue de l'institut n'eût été présenté par lui comme un important auxiliaire, dont l'appréciation, par conséquent, ne me détournait point de mon but; et s'il ne m'eût paru qu'on pouvait dire quelque chose après les lettres du théologien qui avait remarqué l'article de la *Revue* dès son apparition.

Celui-ci, en homme entendu, avait compris que le titre donné par M. Letronne à son article, ne désignait pas précisément le but de l'écrivain, mais que l'attaque couvrait une feinte plus ou moins reconnue par l'auteur; qu'au fond, c'était la *Genèse* qu'on attaquait sous le nom des Pères, puisqu'après avoir bien poussé ceux-ci, on leur tend définitivemant la main, en disant qu'ils étaient franchement plus à plaindre qu'à censurer, n'ayant fait réellement que de commenter Moïse et l'interpréter du mieux qu'ils le pouvaient en leur âme et conscience. Répondant donc à l'intention beaucoup plus qu'aux paroles de l'académicien, M. Delalle s'occupait surtout à venger l'Ecriture Sainte [1]. Mais, tout en reconnaissant la sagacité de cette polémique, un certain faible pour l'érudition, ne me permettait pas de voir sans quelque chagrin, tant de citations et de notes bibliographiques franchies comme d'un pas dans la réponse, de manière à faire croire que M. Letronne y avait perdu son la-

[1] Aussi, laissant le mot de *cosmographie* employé par M. Letronne, la réponse annonce par son titre qu'elle est surtout dirigée vers la *cosmogonie*, ce qui n'est point mon but.



tin (pour ne rien dire du grec et de l'allemand). Or, quel amateur de recherches, n'éprouverait pas un certain dépit à voir les recherches, même d'un adversaire, écartées presque sans coup férir, fût-ce du meilleur droit du monde [1] ?

C'est ce qui m'a fait commencer ma réponse à M. Libri par une discussion du témoignage qu'il invoque, afin de laisser aux laïques qui se donneront la distraction de traiter des matières de théologie (bien que M. Guizot ne le leur conseille point, ni moi non plus, à vrai dire), la consolation de penser qu'il pourra leur être répondu précisément sur le terrain où ils ont eu la complaisance de s'engager. Aussi répondant encore plus aux paroles du savant antiquaire, qu'à ses vues, je m'attacherai à peu près uniquement à ce qu'il y avait de positif, comme on dit, dans son article. Après quoi, j'en viendrai à *l'Histoire des sciences mathématiques en Italie*, si rien n'y met obstacle.

Voici, ou je me trompe fort, le fond de l'article publié dans la *Revue*; et pour qu'on puisse me rectifier ou me suivre, je noterai les pages où se trouvent les assertions que j'extrais.

« Les Saints-Pères n'ont voulu admettre dans l'exposition des » passages de l'Ecriture qui ont rapport à la *cosmologie*, que l'in- » terprétation littérale; si bien que toute interprétation prise » d'un autre point de vue, était dissimulée plus ou moins par ses » auteurs, et écartée par les théologiens [2]. »

« Cette interprétation emporte nécessairement des consé- » quences absurdes [3]. »

« Cette interprétation néanmoins est la seule *orthodoxe*; en » ce sens du moins, que seule elle répond à la doctrine de l'ins-

[1] Pendant que j'écrivais ceci, on m'a fait connaître une autre réponse, insérée par M. Foisset dans les *Annales de Philosophie chrétienne*. T. VIII, p. 210 : article écrit avec beaucoup de mesure et de sens, mais auquel il m'a semblé qu'on pouvait ajouter quelque chose sur la question principale et sur la manière dont elle avait été traitée par la *Revue*, attendu que M. Foisset se place surtout au point de vue historique, qui ne lui permettait point ces détails. Cet article servira donc de complément à celui qui a déjà été inséré dans les *Annales*.

[2] P. 602-605. 612, 616, etc.

[3] P. 602-605, 611, 631, etc.

»piration absolue de Moïse [1]. Mais au fond, on ne peut voir dans »la *cosmologie* de l'Ecriture, sous peine d'absurdité, que l'expres-»sion d'idées populaires [2]. » D'où il résulte, je crois, en bonne forme, qu'il n'y aurait d'interprétation orthodoxe de la cosmologie biblique, qu'une interprétation absurde ; mais il n'importe.

« Les pères étaient sous l'empire des opinions cosmologiques »populaires, et des doctrines adoptées par les écoles philosophi-»ques de la Grèce [3]. »

«Cosmas a construit le monde d'une façon fort divertissante [4], »et ce système est une conséquence de plusieurs textes de la »Bible [5]. »

Le reste appartient de près ou de loin à ces divers chefs, que je traiterai sans trop de méthode, pour ne pas affecter un appareil didactique.

Je demanderai d'abord ce que c'est que *l'interprétation littérale* ou *verbale* d'un texte. Y a-t-il, peut-il y avoir une explication littérale absolue d'un texte donné ? Je ne dirai rien de nouveau si j'affirme qu'au moins souvent la chose est inadmissible, dès qu'il s'agit d'un texte écrit loin de nous, soit dans l'espace, soit dans le tems [6].

Quel homme ayant une idée de l'herméneutique, s'imaginera qu'il suffise d'avoir un texte sous les yeux pour en déterminer le sens assuré, au moyen du seul texte ? Tout ce que nous apprenons dans une expression quelconque, ne se dévoile à notre intelligence qu'en vertu même des connaissances antérieures que nous apportons à l'examen ; en sorte que la probabilité de comprendre un passage est en raison de ce que nous savions déjà sur l'objet dont il y est traité, et de l'analogie de l'emploi qu'y reçoivent les expressions avec celui qui leur est attribué dans des passages connus. Si l'objet est inconnu et étrange, si

[1] P. 603, 604.
[2] P. 604, 605.
[3] P. 605,—607, 612, 613, 617, 619, 620, 628, 631.
[4] 606,—611 et au-delà.
[5] P. 611, etc.
[6] Voyez v. 9. Fülleborn, *Encycl. philolog.*, edent. Kaulfuss, p. 48, etc.

le discours, avec cela, se met peu en peine du développement des idées et de la propriété stricte des expressions, l'interprète n'a point de prise, le texte est entre ses mains une énigme. Nous le voyons même dans les auteurs grecs ou latins qui nous sont les plus familiers, et où quantité de passages échappent aux plus habiles [1]. On les torture parfois, on a recours à des leçons plus ou moins forcées jusqu'à l'instant où la découverte d'un monument qui les éclaire, vient faire voir aux érudits qu'il n'y avait nul changement à y introduire, et qu'il n'y manquait jusque là qu'une chose seulement, la connaissance du fait même, pour le pouvoir lire dans son exposition. Que de textes des écrivains les plus étudiés ont reçu et reçoivent chaque jour une interprétation nouvelle par les progrès de l'archéologie, sans que le texte lui-même ait reçu ou perdu une lettre! Ceux qui avaient voulu traduire, et ceux qui avaient condamné les copistes ou l'auteur avant l'étude ou l'apparition des monumens, s'étaient trop pressés, et les versions antérieures, pour littérales qu'elles se prétendissent, et peut-être à cause de cela même, se sont trouvées fausses par défaut de connaissances subsidiaires [2]. Cependant l'auteur attendait en paix que le progrès de l'étude vînt confondre ses obscurs blasphémateurs [3]. Et jusque là, où était la version littérale? Il n'y en avait point,

[1] Fülleborn, op. cit., p. 57. Ceux qui ne sont point étrangers aux études philosophiques de l'Allemagne, ou même qui ont eu sous les yeux un catalogue de dissertations publiées en ce pays, savent combien de débats s'y élèvent pour deux ou trois mots d'un classique.

[2] Cela est si vrai, que dans tout nouveau projet d'explication pour un texte, c'est la grammaire qui joue le moindre rôle; on en appelle toujours, et presque *uniquement*, aux lumières acquises d'ailleurs sur le fait qu'on propose d'y lire.

[3] La chose est trop fréquente pour qu'il soit nécessaire d'en citer des exemples. Ce n'est pas d'ailleurs à un archéologue qu'il faut prouver de pareils faits; M. Letronne croirait à bon droit que je me moque, si je le renvoyais à ce qu'il ne peut ignorer; aux ouvrages des Heyne, des Bœttiger, des Boekh, etc., pour ne parler que des travaux récens, et des allemands que mon auteur paraît affectionner. Autrement il faudrait faire la liste de presque tout ce qu'il y a jamais eu de philologues habiles et de scholiastes distingués.

par ce que sans le contexte et le sens du texte entier, les mots ont quantité de valeurs possibles et pas une réelle.

Mais malheureusement pour beaucoup d'hommes instruits, ce qui est palpable dans un auteur classique ne l'est plus dans le grand livre du chrétien ; et tel qui écrirait des pages sur une ligne de Cornélius Nepos, ou au moins d'Hérodote [1], a son parti pris antérieurement à toute étude sur des chapitres entiers de Moïse.

Où est le *sens littéral* du début de la *Genèse*, et qui peut se flatter de le voir? L'Église, qui certes s'en occupe depuis longtems avec quelque sérieux, ne nous a point fixés là-dessus, nous autres; et la *Revue des deux mondes* prétend en déterminer le *sens orthodoxe!* Les saints Pères, quels hommes! n'auraient fait que tâtonner dans une pareille question, et c'est Heyne ou M. Pott [2], qui viennent en lever définitivement le voile! C'est à la fois bien du respect pour les docteurs de Goettingue ou d'Helmstadt, et bien peu pour le maître du peuple de Dieu. Or que Pott ait tranché la question dans un opuscule du siècle dernier, je l'admire plus que je ne m'y rends. Prenons de là néanmoins l'occasion de faire savoir à nos professeurs que tout le monde ne plie point pour avoir entendu citer un nom allemand, pas plus dans un article de *Revue*, qu'en Sorbonne ou au collége de France [3]. Autrement j'aurais eu bientôt fini de

[1] Par exemple M. Letronne, dans le XII[e] tome des *Mémoires de l'Académie*, entre autres.

[2] Article de la *Revue*. p. 605.

[3] Par exemple cette année à la faculté des lettres, on s'appuyait encore d'un nom allemand pour expliquer le sacrifice d'Abraham d'une manière tout-à-fait *mythique*, c'est-à-dire illusoire. Mais si les noms allemands ont un si grand poids, on pouvait en citer un autre beaucoup plus récent à l'appui du contraire. Voyez une dissertation publiée à Trèves cette année-ci même, je crois, où l'interprétation préconisée en Sorbonne est formellement réfutée. Je sais bien qu'à la manière dont s'élaborent aujourd'hui beaucoup des ouvrages scientifiques français, ceux qui en connaissent le mystère peuvent être tentés de chercher hors de chez eux des garanties d'érudition véritable et des conclusions toutes formulées. Mais je sais aussi que plusieurs travaux d'outre-Rhin ressemblent aux nôtres, et que plus d'une réputation germanique perdrait aussi à être

nommer Botsacc, Krag, Werchau, Engestroem, Rambach, Kirchmaier, Sennert, Kromayer, Gramme, Meisner, Rottenbeck, Weissenbach, etc., etc., auxquels la cosmologie biblique n'a pas semblé inextricable. Mais enfin, ce qu'il y a de vrais savans (et je ne dispute point du tout à l'Allemagne sa véritable gloire en ce genre) ne peuvent méconnaître que le poids de leur nom équivaut dans une question au poids de leurs raisons, ni plus ni moins; et qu'une fois la raison trouvée, ce qui n'appartient pas à tout le monde, l'appréciation de cette raison appartient à tout homme de sens.

Quoi qu'il en soit, quel est donc le sens littéral du début de la *Genèse* ? pourrait me demander M. Letronne. Et qui m'empêcherait de répondre sans la moindre hétérodoxie, que jusqu'à présent il n'y en a pas ? que nous attendons pour interpréter le texte que les abords en aient été déblayés. Et par qui déblayés ? De la main de M. Letronne si vous voulez, et par tout autre savant, mais savant véritable, non pas seulement archéologue, mais naturaliste, physicien, géologue; nous les appelons, nous les invitons, nous leur disons comme autrefois l'Ecriture : *assemblez-vous, évertuez-vous et faites-vous battre* [1]. Compulsez, analysez, comparez, même plus sérieusement que vous ne faites jusqu'ici, c'est nous qui vous en prions; et quand vous aurez chacun dans votre sphère poussé vos théories, les uns jusqu'à l'absurde, les autres jusqu'à l'évidence, un théologien qui ne vous vaudra pas, ni en archéologie, ni en sciences naturelles, ni en physique générale, viendra, la Bible en main, expliquer au plus simple, la profondeur et la haute portée de ce que vous jugiez pitoyable, de ce que vous déclariez enfanté par l'ignorance populaire d'une nation à peine civilisée [2]. Quand les neptuniens et les vulcanistes auront terminé leurs débats; quand le soulèvement des montagnes aura été jugé sans appel; quand on saura si M. Poisson a dit vrai en terminant l'atmosphère par une couche d'eau qui lui serve de limite, etc.,

fondée. Ceci soit dit seulement en passant; dans l'occasion je pourrais en donner des preuves.

[1] Congregamini,.. et vincimini;... confortamini, et vincimini; accingite vos, et vincimini. *Isaie*, VIII. 9.

[2] Article de la *Revue*, p. 605.

etc..; nous arriverons avec des textes clairs comme le jour, pour montrer au monde, non pas que nous savions tout cela, mais que tout cela était déposé sous le sceau, entre nos mains, pour apprendre par un moyen nouveau à l'incrédulité des derniers âges, que *Dieu est le maître des sciences* [1]. Nous expliquerons en ouvrant la *Genèse*, sur les monceaux de vos volumes réduits désormais à leur juste valeur, l'énigme divine du passé; comme le missionnaire assis sur les ruines de Tyr, contemplait dans Isaïe la ponctualité de cette histoire de l'avenir. Voilà sur quoi nous comptons, ce dont nous nous flattons; et ce qui fait que nous vous pressons de pousser vigoureusement vos travaux préparatoires, car ils ne sont que cela. Nous savons déjà quel verset de Moïse ou des Saints Pères il nous faudrait prendre [2] pour justifier la foi en adaptant vos sciences à la parole qui ne passera pas; si ce n'était là faire trop d'honneur à des sciences d'un jour, à des connaissances qui ne sont que des hypothèses, lorsqu'elles ne sont pas des assertions plus ou moins gratuites.

Cependant, s'il était vrai qu'aujourd'hui même le sens littéral des premiers chapitres de la *Genèse*, pût bien n'être pas assignable encore, comment se ferait-il que les Saints Pères eussent précisé ce sens? C'est ce dont il s'agit, et ce que nous allons voir. Y a-t-il une doctrine cosmologique commune, sinon à la totalité, du moins à la généralité des Saints Pères? on doit voir que cette question revient tout-à-fait à cette autre : y a-t-il une interprétation de la cosmologie biblique qui ait reçu la sanction d'orthodoxie? par décision ou par consentement commun, il n'importe. Car on imagine aisément que les Pères de l'Eglise tenaient à l'orthodoxie et à l'Ecriture Sainte avant tout. M. Letronne répond à cette question affirmativement, et

[1] I Reg. II. 3. — Ps. 93, 10.

[2] Quelqu'un veut-il, par manière de distraction, savoir à qui l'on pourra, dans une nouvelle édition de Dutems (*Origine des découvertes attribuées aux modernes*) faire honneur de la théorie des soulèvemens? Je lui propose Rupert, un abbé du 12e siècle (*in Genes.* I. 34, etc.) ou au moins Cornélius Vandensteen, célèbre commentateur de la *Bible* au 16e siècle. « Tertio mundi die fecit Deus terram partim subsidere, partim assurgere; unde facti sunt montes et valles. » Et ils avaient vu cela dans la *Genèse* et dans les *Psaumes*. *Ps.* 103.—*Gen.* I.

moi négativement. Reste à peser les preuves : voici les miennes. Et comme tout le monde ne peut pas avoir entre les mains la *Revue des deux mondes*, j'en citerai souvent les expressions.

Structure du firmament.

Selon M. Letronne, « le plus grand nombre des Pères crut » que les eaux célestes étaient soutenues par le firmament, qui » avait des portes et des fenêtres, car c'est ainsi que l'on inter- » préta les termes de *cataractes* ou de fenêtres du ciel, qui se trou- » vent dans la *Genèse*. »

Ce n'est pas qu'il soit précisément question de fenêtres du ciel dans la *Genèse*, ni même à ma connaissance dans aucun livre de l'Ecriture Sainte [1] ; mais enfin comme les psaumes parlent des portes du ciel, on a pu se croire autorisé à en compléter l'architecture par induction. Quant à l'opinion indiquée comme appartenant au plus grand nombre des Pères, il serait absolument possible que l'idée en eût été puisée par le critique, chez saint Basile, à la manière dont les théologiens novices prennent quelquefois dans la Somme de saint Thomas, les objections pour la doctrine elle-même ; car saint-Basile rapporte à la vérité cette description d'un ciel percé à jour [2], mais il termine par la traiter d'*enfantillage* et de *simplicité*, παιδικης... και απλης διανοιας. Du moins saint Chrysostome ne connaissait point cette doctrine pour orthodoxe et obligatoire, lorsqu'il affirmait [3] que personne ne saurait décider si le mot *ciel*, dans la Genèse, indique une voûte solide, ou des nuages épais, ou un air plus dense que le nôtre ; et franchement, un peu plus de lecture des Pères, eût montré qu'ils ne façonnaient point le firmament en une manière de toit à lucarnes, puisque les uns [4] en font une sorte de sphère enflammée, d'autres [5], une voûte aérienne purement et simple-

[1] On a déjà fait remarquer (*Annales de philos. chrét.* t. VIII. p. 218) pour un autre texte, que M. Letronne, qui a certainement lu avant de citer, paraît avoir fait usage d'un exemplaire de la *Bible* qui est peu connu.

[2] Basil. *Hexaem.* 3.

[3] Chrysost. in *Genes. hom.* 4. — *De incompr. Dei naturâ.* 2.

[4] Greg. Nyss. *Hexaem.* — August. De *Genes. ad litt.* lib. 2. cap. 3.

[5] Ambr. *Hexaem.*—Basil. *Hexaem.*

ment : à l'appui de quoi saint Ambroise [1], Olympiodore [2], saint Basile [3], et d'autres encore, citent Isaïe : *formavit cœlum sicut fumum*, ce qui n'est point la leçon de la Vulgate, mais ce qui ne prouve pas moins leur manière de penser. D'autres [4], n'y voient qu'une zone de nuages. Saint Augustin [5] permet de n'y reconnaître que la région supérieure aux tempêtes ; auquel cas, son nom *firmamentum* lui serait donné par opposition aux agitations de la région inférieure ; et il loue [6] l'idée de ceux qui n'entendaient par ciel, rien autre chose que les nues et l'air qui les supporte; tout comme, c'est lui qui parle, nous disons les *oiseaux du ciel* pour les oiseaux de l'air.

Henri de Malines [7], élève d'Albert-le-grand, Guillaume d'Auvergne, et le cardinal Pierre d'Ailly [8] après eux, expliquent les *cataractes* du ciel, si lourdement interprétées ici, par l'influence de certaines constellations sur les pluies. Et S. Chysostome [9] avait dit positivement que les cataractes du ciel ne sont qu'une expression figurée ; Saint Thomas qui n'était pas un théologien du tiers parti, à coup sûr, et qui n'entendait point raillerie sur les sentimens de la majorité des Pères ou sur l'interprétation orthodoxe de la Bible, décharge de tout scrupule celui pour qui le firmament ne serait que la partie de l'atmosphère occupée par les nuages [10], ou encore tout l'espace compris entre la terre et les astres [11].

[1] Ambr. *Hexaem.* 1. 6. — Joann. Damasc. *Orthod. fid.* lib. 2. cap. 6. — Severianus de Gabala. *de Creat.* 2. — etc., etc.

[2] Olymp. ap. Nicetam, *Catena in Job.* ad cap. 38.

[3] Basil. *Hexaem.* 3 et 6. — Hilar. *in ps.* 135.

[4] Theodoret *in Genes. Quæst.* 11. 14. — Anastas. sinaït. *Hexaem.* — Cyrill. hierosol. *Catech.* 9.

[5] August. *lib. Imperf. de Genes.* cap. 8.

[6] August. *Genes. ad litt.* lib. 2. cap. 4 : — Id. *in ps.* 101. serm. 2.

[7] *Comment. Abulmasar.*

[8] Petr. de Alliac. passim. Vide Sixt. senens. Bibl. t. 2.

[9] Chrysost. *in Genes.* hom. 25.

[10] S. Thom. *Quæst.* 68, a. 1. « Potest intelligi per firmamentum... illa » pars aeris in quâ condensantur nubes.... secundum hanc opinionem » nihil sequitur repugnans cuicumque opinioni. » It. a. 2.

[11] S. Thomas. *Quæst* 68. a. 1, 2. et quæst. 70. a. 1.

S. Augustin [1], S. Chrysostome encore [2], et après lui Michel Glycas [3] et Bède [4], doutent s'il faut voir dans la création du firmament autre chose que le rassemblement des vapeurs. S. Basile [5] et Olympiodore [6], dont il a déjà été dit un mot, confondent le firmament avec l'air ; et de fait, l'Ecriture ne parle-t-elle pas de *la route de l'aigle dans le ciel*, etc., aussi-bien que des *oiseaux du ciel*. S. Ambroise [7] fait venir le nom du firmament, de ce que Dieu l'a établi, quel qu'il soit, d'une manière durable ; en sorte qu'il ne tient pas à lui que vous n'y voyez une loi du monde et rien de plus. Car, lorsqu'il explique à sa manière, comment les eaux peuvent être tenues en suspens sur le firmament, il termine ainsi [8] : « Ce que j'en dis, n'est que pour » montrer qu'à ce qu'on nous oppose nous avons des hypothèses » tout aussi probables à opposer nous-mêmes, etc. [9] » Et il a si peu besoin d'un toit qui divise les eaux supérieures d'avec celles de la terre, que pour expliquer leur suspension, il se contenterait volontiers d'un ordre de Dieu comme celui qui sépara les eaux du Jourdain devant le peuple Hébreu. S. Jean de Damas [10] cite quatre ou cinq opinions sur la nature du firmament, sans se

[1] August. *Conf.* lib. 13. cap. 32. etc.

[2] Chrysost. *in Genes.* hom. 4.

[3] Glyc. *Annal. in principio.*

[4] Bed. *Hexaem.*

[5] Basil. *Hom.* 3.

[6] Olymp. op. cit. loc. cit.

[7] Ambr. *Hexaem.* — Severianus de Gabala parle à peu près de même. *De creat.* or. 3.

[8] Ambr. ibid.

[9] Ajoutons ces autres paroles plus générales de S. Augustin, pour ceux qui croiraient que S. Ambroise a eu peu d'imitateurs dans ces concessions : « Libri Geneseos multipliciter quantum potui enucleavi pro- » tulique sententias, de verbis ad exercitationem nostram obscure po- » sitis ; non aliquid unum temerè affirmans cum præjudicio alterius ex- » positionis fortassè melioris, ut pro suo modulo eligat quisque quod » capere possit : ubi autem intelligere non potest, scripturæ Dei det » honorem, sibi timorem. » Aug. de *Genes. ad. litt.* lib. 1. cap. 20. Et cela n'est rien pourtant, au prix de ce qu'il dit sur l'interprétation de l'Ecriture dans le livre *De doctrinâ christianâ.*

[10] Damasc. *Orthod. fid.* n. 6.

prononcer ni pour ni contre aucune d'elles; persuadé sans doute, comme S. Chrysostome [1], qu'il était téméraire de vouloir préciser ce que l'Ecriture entendait par là.

Rupert [2] proposant son explication du mot *firmamentum*, oppose la densité des nuages à la subtilité de l'air. D'autres pensent que ce pourrait bien n'être qu'une désignation de l'atmosphère elle-même, par opposition aux régions éthérées; mais que de fois a-t-il été répété par les écrivains ecclésiastiques, que le mot hébreu rendu par *firmamentum* ou *στερεωμα*, correspond à *expansion* et non à *solidité*.

C'est assez de témoignages, ce semble, pour une seule question; et je ne m'arrête que pour n'avoir pas l'air de les entasser. On peut voir du reste, entre autres, S. Eucher (*in Genes.*), S. Jérome (*passim*). Et cependant je n'ai rien dit de ceux qui se fondant sur plusieurs textes, et particulièrement d'après ce passage de l'Apocalypse [3] : « les grandes eaux, ce sont des peu- » ples nombreux, » ont vu dans les eaux supérieures la multitude des anges [4]. Or, quand saint Augustin qui a cru pouvoir le dire après d'autres, semble revenir sur ce qu'il avait avancé à ce sujet, il dit uniquement [5] que *la chose est fort obscure*. Du reste, il reconnaît fort bien le droit d'entendre ce texte autrement que lui, et approuve, comme nous l'avons indiqué, l'interprétation de ceux pour qui le firmament couvert par les eaux n'est que les nuages flottant dans l'air [6].

Que veut donc dire M. Letronne, lorsque, décrivant son toit percé de fenêtres, il affirme si nettement que *cette disposition fut regardée comme la condition indispensable de toute cosmologie prétendue orthodoxe*? Il ne dissimule pas à la vérité, un passage de Bergier [7], où ce théologien déclare aux incrédules que l'idée de transformer le ciel en une voûte solide, recouverte d'une couche d'eau,

[1] Chrys. *in Genes.* hom. 4.

[2] Rupert. *in Genes.* I. 22. — Greg. nyss. *Hexaem.*

[3] *Apoc.* XVIII.

[4] August. *Confess.* XIII. 15 et 32. — Origène cité par S. Epiphane, et par S. Ambr. *Hexaem* S. Greg. nyss. *Hexaem.* etc., etc.

[5] August. *Retract.* II. 6. « Res in abdito est valde. »

[6] August., *Genes. ad litt.* II, 4.

[7] *Dict. de théologie.*, art. *ciel* et *eaux*, cité par la *Revue.*

et percée de trous, est une invention qui leur appartient, et non pas à Moïse; mais Bergier plaisante évidemment, aussi ne fait-on mention de cette réponse du savant théologien, que pour y ajouter avec une assurance piquante, que le docteur de Sorbonne *range d'un trait de plume, sans y songer, presque tous les Pères de l'Eglise parmi les incrédules.* Un sorboniste relevé en fait de patristique par un archéologue du 19e siècle! il faut convenir que la mystification est divertissante.

Pluralité des cieux.

« L'idée d'un double ciel qui divise le monde en deux com-»partimens, » dit notre auteur, « n'est que la conséquence de »plusieurs textes de la Bible entendus à la lettre..... La plu-»part des docteurs chrétiens expliquant littéralement les ex-»pressions de cieux, de ciel des cieux, dans plusieurs passages »des livres saints.... crurent à l'existence de plusieurs cieux. » Et ailleurs : « La division du monde en deux compartimens »ou deux étages,... paraît [1] avoir été adoptée assez générale-»ment. » A quoi on ajoute que les Pères ne se sont pas bornés au nombre de deux; ce qui pourrait déjà faire préjuger, à celui dont le parti ne serait pas pris d'avance, que la Bible n'était pas pour les écrivains ecclésiastiques, l'unique source du système cosmographique, ni responsable par conséquent de toutes leurs doctrines cosmologiques. D'autant que M. Letronne nous fait voir peu après, que la pluralité des cieux et leur distribution est due à Philolaüs. Ajoutez que (toujours, d'après M. Letronne) le sens littéral paraîtrait n'avoir été obligatoire que dans les livres de l'Ancien-Testament, puisque le troisième ciel dont parle S.Paul, ne contraint point S.Augustin [2] à admettre un troisième compartiment. S. Augustin cependant avait

[1] *Paraît;* quelle modestie après tant de recherches! mais aussi quelle condescendance après une affirmation pure et simple! Toutefois j'oserai dire, et mes lecteurs diront, je pense, avec moi, que cela ne *paraît* pas, au moins, comme conséquence de l'Ecriture.

[2] Saint Augustin cité dans ce même article de la *Revue*, et à ce propos, p. 614. Les bénédictins font la même remarque pour saint Chrysostome, *in Genes. hom. 4.*

été cité [1] comme un rigide partisan de l'interprétation littérale en dépit de la raison. Mais en admettant même trois cieux, les saints Pères eussent marché à la suite de Pythagore [2] autant que sur les pas de Moïse.

Du reste, les Saints Pères [3], et S. Jérome par exemple, savaient fort bien que le mot hébreu qui désigne le ciel ou les cieux, si l'on veut, n'a point de singulier, et peut signifier entre autres choses : *les eaux supérieures*, comme qui dirait *la région des nuages*. Mais il y a mieux, c'est que l'idée d'un double ciel est exclue en propres termes par S.Chrysostome [4] et par saint Grégoire de Nysse [5], lequel même regarde le firmament (le *plafond* de M. Letronne [6]) comme étant tout uniment une désignation du point où la matière atteignant son plus haut point de raréfaction, cesse d'occuper l'espace, et il qualifie toute autre opinion de *philosophie étrangère* [7]. De même, pour Procope de Gaza [8]. S.Chrysostome est si loin de lire dans l'Écriture la pluralité des cieux, qu'il reproche [9] à ceux qui l'affirment, de construire le monde à leur fantaisie. Selon S.Justin martyr [10], « *Moïse ne parle ni d'un, ni de deux, ni de plusieurs cieux.* »

Je suis bien trompé si ces manières de s'exprimer de la part de S. Chrysostome, de S. Grégoire de Nysse, etc., ne prouvent pas à elles seules que la pluralité des cieux n'était point enseignée par la plupart des docteurs chrétiens. D'ailleurs, à défaut même de la valeur que j'attribue à ces témoignages, on comprend aisément que tous ceux dont j'ai rapporté la façon de penser au sujet du firmament, ne réclament point le *plafond* que leur construit M. Letronne, et ne tiendraient tout au plus qu'à un *toit*, c'est-à-dire, pas plus d'un ciel, pour mettre les choses au

[1] Art. de la *Revue*, p. 604, 605. Il en sera parlé plus bas.
[2] Photius, *Bibl.* C. 249.
[3] S. Chrysost. *in Genes. hom.* 4. —Théodoret, *in Genes, quæst.* 11.
[4] Chrysost. *in Genes.* 4.
[5] Greg. Nyss. *Contra Eunomium*, or. 12, etc., etc.
[6] Pag. 615.
[7] Greg. Nyss. *Hexaem.*
[8] Procop. Gaz, *in Genes.*
[9] Chrysost. *in Genes.* 3.
[10] Justin, *Quæst. ad orthodoxos.* qu. 57.

pire [1]. Quant à ceux qui auraient enseigné la pluralité des cieux, S. Grégoire de Nysse [2] et d'autres avec lui, les expliquent d'une manière qui n'est point ridicule du tout, en disant que le mot *ciel*, dans l'Ecriture, indique une région distincte (et non pas un plancher), c'est-à-dire, le théâtre d'un ordre de faits physiques spéciaux, en sorte que les cieux distincts seraient autant de sections idéales du monde, correspondant chacune à des séries de phénomènes *sui generis*.

Pour établir ce qu'il attribue à la plupart des Pères, au sujet de la pluralité des cieux, l'article de la *Revue* citait Raban Maur et le vénérable Bède, lesquels ne reparaissent plus après cette mise en cause. Mais puisque Bède trouvait place dans cet exposé de la *cosmologia orthodoxe*, pourquoi ne lui accorder qu'une place si étroite, et ne parler nullement de son véritable mérite scientifique? Il n'eût pas été hors de propos, dans l'analyse de la cosmographie adoptée par les docteurs chrétiens, de nous apprendre, que selon les élémens de philosophie qui portent le nom de Bède, le passage de la Genèse où il est question des eaux que Dieu suspend au-dessus de la terre, est expliqué par l'évaporation qui forme les nuages dans l'atmosphère; que le docteur de la Grande-Bretagne enseignait la sphéricité de la terre, et paraît avoir soupçonné l'influence de la lune sur les marées [3]. Si je signale cette omission, c'est que le choix des

[1] Comme ceux qui n'ont point vu l'article de M. Letronne imagineraient difficilement ce que vient faire ici un *plafond*, quoique nous ayons vu déjà établir un *toit à lucarnes*, je leur rapporterai l'exposé, attribué aux Pères dans le nº de la *Revue* que j'examine. « *Severianus de Gabala* » (nous verrons plus tard ce que c'était que ce saint père)..... *compare le* » *monde à une maison à double étage, dont la terre serait le rez-de-chaussée;* » *le ciel inférieur.... le plafond et le ciel supérieur le toit*. *Revue*, pag. 615. Cela étant, qui oserait se plaindre de ce qu'on a percé des fenêtres dans ce toit? Aussi bien on les retrouverait peut-être dans quelque docteur aussi imposant que Sévérianus.

[2] Greg. Nyss. *Hexaem.*

[3] Lingard. *Antiquities of the Anglo-Saxon church*. Chapt. X. J'aime mieux renvoyer à l'édition anglaise, ayant remarqué plus d'une fois quelques suppressions et des inexactitudes dans la traduction française. Voici le passage de Bède sur les marées : *Tamquam lunæ quibusdam aspirationibus invitus protrahatur* (Oceanus), *et iterum ejusdem vi cessante in propriam mensuram refundatur*.

passages empruntés aux Pères [1], par M. Letronne, me paraît fait à *charge*, sans mention de ce qui pourrait être à *décharge*; d'où il résulte une espèce de factum contre les Pères, bien plus qu'un tableau de leurs opinions cosmographiques.

III. Configuration de la terre et du ciel.

Ce que j'ai dit de Bède, et le plan du monde attribué aux Saints Pères, me conduit à l'idée que les docteurs ecclésiastiques ont adoptée sur la forme de la terre et des cieux. La connexion de ces opinions ne permet pas qu'on les sépare: si pour ces écrivains le ciel était un toit, et la terre un rez-de-chaussée, le ciel n'avait à faire que de le couvrir et à représenter tout-à-fait une toiture. En effet, « *ils concevaient les cieux comme des hémis-* »*phères concentriques qui venaient s'appuyer sur la terre.* » La note ici nous cite pour autorité « *les Manichéens* » (sic). Je ne crois pas que M. Letronne compte les Manichéens parmi les Saints Pères. Que veut donc dire cette note? Pour moi j'avoue qu'elle m'a confondu. Mais nous pourrons reparler des autorités invoquées par notre auteur. Ce qu'il y a de clair, au moins dans le texte, c'est que les Pères n'ont point voulu d'un ciel qui fût autre chose qu'un hémisphère, ou quelque chose comme cela. Quant à la terre, c'est une base, un plan; hors de là point de salut. Je n'attribue point à l'écrivain ce qu'il n'a pas dit; voici ses paroles: «*Ces étranges hypothèses se réunissaient toutes dans l'exclusion for-* »*melle de la rondeur de la terre. Saint Augustin, Lactance, saint* »*Basile, saint Ambroise, saint Justin martyr, saint Jean-Chrysos-* »*tome, saint Césaire, Procope de Gaza, Severianus de Gabala, Dio-* »*dore de Tharse, etc., ne permettent pas que le vrai chrétien conserve* »*là-dessus le moindre doute.*»

Mais saint Jean de Damas le permet [2] et avec lui bon nombre d'autres encore. Et quand saint Augustin semble repousser cette doctrine, il déclare qu'à son avis [3], l'Écriture ne se prononce

[1] En les tenant tous pour valables; car je ne me suis point occupé à les rechercher, de peur de paraître disputer sur des mots.

[2] Il appelle le ciel en toutes lettres une *Sphère. De orthodox. fid.* II. 6, et plus bas: *Spheroïde*; plus bas encore: *de figure sphérique*. Et il rapporte tout cela comme doctrine reçue; tandis qu'au sujet des partisans de l'hémisphéricité, il a dit: *d'autres ont imaginé que le ciel n'était qu'une voûte.*

[3] August. *Genes. ad litt.* II. 9. le chapitre tout entier.

point là-dessus. Où donc aurait-il pris l'idée d'exiger une profession de foi à ce sujet ? Saint Jérôme taxe d'ineptie [1] l'interprétation de ceux qui prétendent fonder sur l'Ecriture Sainte l'hémisphéricité du ciel, en le réduisant à n'être qu'une voûte (le toit soi-disant orthodoxe) de la partie que nous habitons. Saint Jean de Damas, comme je l'ai fait remarquer, paraît faire très-peu de cas de la doctrine *orthodoxe* dans son livre *de la foi orthodoxe*. Saint Ambroise n'est pas aussi exclusif qu'on le dit; il se contente de citer quelques textes de l'Écriture, et ajoute que le reste n'a que faire dans l'enseignement ecclésiastique. Saint Justin [2] donne de son opinion de fort mauvaises raisons, où l'Écriture n'entre pour rien absolument. St. Basile [3] fait allusion au système de Ptolémée sans l'anathématiser aucunement; si bien qu'il y accommode l'interprétation d'un passage de la Bible. Et puis fiez-vous aux citations ! S. Anselme [4] dit en propres termes que le ciel est sphérique; et s'il eût voulu s'appuyer pour cela sur les Pères et les docteurs qui l'avaient précédé, il eût pu citer saint Clément pape [5], saint Grégoire de Nazianze, saint Hilaire [6], saint Ambroise [7] qu'on nous oppose, saint Jérôme [8], saint Augustin [9] qu'on nous représentait encore comme intraitable en ce point; Bède [10], etc., etc. Je crois que cela peut suffire [11].

Riccioli, auquel on ne contestera pas, certes, une connais-

[1] Hieronym. *in Isai.* lib. XI, cap. 40.

[2] Justin *Quæst.* 58. *ad Orthodox.*

[3] Basil. *Comment. in Isai.* 13.

[4] Anselm. *de im. Mund.*

[5] Clem. Rom. *Recognit.*

[6] Hilar. *in ps.* 135.

[7] Ambros. *in ps.* 118. 12.

[8] Hieronym. *in Isai.* libr. XI, cap. 40. — *In epist. ad Ephes.* lib. 2 cap. 3. etc.

[9] August. *in ps.* 103. — *De Genes. ad litt.* lib. I, cap. 20. — lib. 2, cap. 9.

[10] Bed. *De Creat.* 6 dier. — *De naturâ rerum.* — *De temporum ratione.* « Orbem terræ dicimus, non quod absolute orbis sit forma in tanta montium camporumque disparitate; sed cujus amplexus, si cuncta linearum » comprehendantur ambitu, figuram absoluti orbis efficiat. » Ap. Lingard, loc. cit.

[11] Je trouverais peut-être bien à citer S. Césaire, indiqué comme formellement contraire, mais je n'ai point ses œuvres sous la main.

sance très-passable de la cosmographie des Pères, n'y avait point trouvé de consentement unanime sur *l'exclusion formelle de la rondeur de la terre;* car voici ce qu'il en rapporte [1] : « *Le nombre des Pères qui ont admis la sphéricité du ciel et de la terre, est de beaucoup le plus grand.* » Et, sur l'existence des antipodes, il ajoute plus bas que les Saints Pères ne sont point d'accord pour la nier [2], et que ceux qui la nient, n'empruntent point à l'Écriture leurs moyens de preuve [3]; Dracontius [4], poète chrétien du 7e siècle, qui se proposait pour thème de ses vers le récit de la création dans la Genèse, croyait-il la terre plate, quand il a écrit :

> Eruitur terra........
> « Et solidante Globo, gravior per *inane* pependit. »

Or l'ouvrage de ce poète, loin d'encourir l'animadversion des théologiens, fut publié par un évêque de Tolède.

Je pense avoir traité les principaux griefs cosmographiques de M. Letronne contre les Pères. Pour la forme un peu légère de son relevé, elle ne fait pas plus l'objet de ma critique que, par exemple, la discussion sur la localité occupée par les anges; attendu qu'aucun *cosmologiste* ne sera gêné, je crois, pour leur placement, et que, d'après le savant académicien [5], ce qu'il en rapporte n'est autorisé par aucun texte de l'Ecriture. L'unique chose qui importe désormais à la question, c'est de savoir jusqu'à quel point les erreurs plus ou moins nombreuses des Pères sur la cosmographie, peuvent les charger en tant que docteurs ecclésiastiques. M. Letronne l'a bien senti quand il s'est tant efforcé de ramener leurs erreurs à n'être qu'une interprétation de l'Ecriture. C'est que dans le fait parler d'une cosmographie des docteurs chrétiens, sans le soin de montrer que leur doctrine physique ait été la conséquence de leur doctrine religieuse, serait tout aussi ridicule que le projet d'incriminer, par exem-

[1] Ricciol. *Almagest.* libr. IX. sect. 4. cap. 38. ss. 7. « Multo plures sunt » patres qui cœli ac terræ rotunditatem agnoverunt. »

[2] Voyez, v. g. Greg. Nyss. *in Cantic. or.* 10.

[3] Voyez aussi la lettre de S. Clément, publiée à Rome en 1832, par l'abbé Graziani, note 121.

[4] Dracont. *Hexaemeron* éd. Carpzov.

[5] Article de la *Revue*, p. 619.

ple, le corps des médecins pour les bévues historiques ou philologiques échappées à ceux de leurs confrères qui se sont occupés d'histoire ou de philologie [1]. Notre auteur n'est point si mal avisé ; il va droit au fond, et son but est bien ce qu'il devait être pour sauver son titre du ridicule ou de la niaiserie, savoir : de montrer que les erreurs des théologiens en cosmographie sont nées de la théologie. Seulement qu'il se soit proposé de le prouver et qu'il l'ait prouvé réellement, ce sont deux choses, et nous allons chercher s'il a réussi. Discussion dont il pourrait bien arriver pour conséquence qu'au lieu qu'il fallût interdire la cosmologie aux théologiens, il fallût plutôt interdire la théologie aux antiquaires.

Supposons que je n'aie rien prouvé jusqu'à présent contre M. Letronne, il en résulterait tout au plus que la majorité des SS. Pères s'est tristement égarée dans les questions de cosmologie. Je n'en conviens pas, comme on le voit, et je ne pense pas qu'il n'y ait pas lieu d'en douter pour le moins, après ce que j'en ai dit. Mais, enfin, admettons qu'il n'y ait rien de fait, s'ensuivrait-il quelque chose contre la théologie ou l'orthodoxie telles qu'ils l'entendaient [2] ? je n'en crois rien. Comment cela ? M. Letronne ne dit-il pas que tous ces bizarres systèmes avaient leur source dans l'opiniâtreté à suivre Moïse ? « Tout cela tirait » sa force principale de l'autorité des SS. Pères, qui se persua» dèrent que la seule cosmographie possible était celle qu'ils » trouvaient exposée dans la Bible.... » « Il faut convenir que si » les phénomènes naturels n'étaient pas là pour contredire le

[1] Figurez-vous l'effet que produirait un article intitulé : *sur les opinions philologiques*, ou *historiques des médecins*; philosophiques, à la bonne heure ! parce que les recherches médicales peuvent donner occasion de raisonner, et partant, de déraisonner sur la philosophie. Mais tout ce qui n'est point lié aux études de la profession, ne peut retomber que sur l'individu qui s'y fourvoie, et non sur la profession qu'il exerce. Je ne me suis étendu sur cette remarque que pour faire comprendre comment un tableau qui semblait n'appartenir qu'à l'histoire littéraire, est nécessairement devenu une question d'exégèse, sans qu'il faille, pour s'en rendre compte, supposer dans son auteur un parti pris d'hostilité contre l'Eglise. Les questions ont une force logique qui leur est intrinsèque, et qui conduit les hommes, fût-ce à leur insu.

[2] Et je déclare que je tiens beaucoup à l'entendre comme eux.

»texte.. l'explication que les Pères donnent de la Bible, et »les conséquences qu'ils en tirent, seraient également incon»testables, etc., etc [1]. »

Je conviens que la *Revue* dit cela, mais elle dit aussi le contraire. J'ai même à choisir entre plusieurs réponses qu'elle m'offre. Commençant donc par profiter du secours qu'elle me prête, j'indiquerai d'abord quelques-unes seulement des réfutations qu'elle me fournit.

I° Les Pères établissaient absolument la non-sphéricité de la terre [2].—D'autres pourtant (quoiqu'on ait dit que « *les hypothèses* »*se réunissaient toutes dans l'exclusion formelle de la rondeur de la* »*terre* ») souffraient que la terre fût ronde, pourvu qu'il n'y eût point d'antipodes [3]. — Selon quelques-uns, « *la forme de l'univers* »*doit être celle d'une grande caisse une fois plus longue que large* [4]. » « *Une sorte de grand coffre oblong* [5]. » — Selon d'autres, c'était « *celle d'un œuf coupé par moitié, perpendiculairement à son grand* »*axe* [6], » etc., etc.

Tout cela découle-t-il de l'interprétation littérale, et Moïse doit-il être chargé de ces cosmologies si discordantes ? Notez que je m'en réfère uniquement ici à mon auteur ; car si je voulais tenir compte de ce que j'ai rapporté, il en résulterait que (toujours d'après Moïse, puisque les SS. Pères n'ont eu garde de s'en départir, nous dit-on) la terre est une sphère, et elle est un plan ; les cieux sont solides, et ils ne le sont point ; ils sont au nombre de neuf, et il n'y en a que trois, ou même deux, et enfin jusqu'à un seul, etc.

[1] Pag. 604. — [2] Pag. 604.—[3] Pag. 602.

4 Vous remarquerez que, d'après la *Revue* (p. 604), on ne souffrait pas que le fidèle se permît de soupçonner que la terre pût être sphérique; et que (*ibid*) à prendre la Bible pour autorité, il n'était pas possible de rien répliquer dans le fait. Cependant remarquez encore ceci (p. 626) : *Ceux des chrétiens qui persistaient à croire que l'écriture n'était point contraire au système de Ptolémée, expliquaient avec facilité dans leur sens les textes de l'écriture.... Ils y voyaient la suspension de la terre... c'est-à-dire, l'immobilité d'une sphère également sollicitée de toutes parts.* J'ai pu, comme on voit, me contenter d'une vingtaine de textes, puisque M. Letronne est si traitable.

[5] Pag. 608. — [6] Pag. 609. — [7] Pag. 625.

IIe et IIIe. Quantités d'opinions cosmologiques des Pères avaient leur source dans l'interprétation allégorique, et toutes étaient d'ailleurs d'origine grecque, sans en excepter une seule. Je rapporterai quelques-unes des phrases de M. Letronne, pour ne pas être incroyable. ..... « Ces auteurs ne le cédaient pas »beaucoup sur l'article des allégories à d'autres docteurs qui »en avaient puisé le goût chez les Alexandrins [1]. » — Plusieurs »Pères refusèrent de s'attacher à la lettre de ces textes [2]. » » — « Cette manie d'interprétation symbolique gagna les théo- »logiens du moyen-âge [3], etc...... » Voilà pour l'interprétation allégorique; voici maintenant d'autres passages qu'il s'agirait de concilier avec ceux-là. « Les Pères, forcés tout à la fois »par le sens de certain des mots, et l'ascendant d'une convic- »tion profonde, croyaient ne pouvoir hésiter sur les consé- »quences de l'interprétation littérale; ils fermaient les yeux »sur leur absurdité; ce qui était écrit devait être vrai; tant pis »pour la raison humaine [4]. » — « Saint Augustin [5] ne se dis- »simulait pas combien cette disposition était contraire aux »plus simples notions du bon sens, mais comme elle était »appuyée par des textes dont le sens littéral lui paraissait le »seul admissible, etc....; car, ajoute-t-il, toute la capacité de »l'esprit humain doit céder à l'autorité de l'Ecriture. Ce seul »mot explique et excuse tant d'aberrations », etc., etc.

Le moyen d'arranger tout cela, il faut opter entre des imputations contradictoires; si la majorité des théologiens s'en tint toujours à l'interprétation littérale (ce que je n'examine point, mais ce que l'on affirme [4]), faut-il les faire responsables d'une

[1] Pag. 609. — [2] Pag. 616. — [3] Pag. 609. — [4] Pag. 605.

[5] Il faut avouer que M. Letronne joue de malheur dans ses citations. Leurré ici par une petite phrase, il s'empare de S. Augustin; et c'était précisément S. Augustin dont il ne fallait pas prononcer le nom dans cette cause malencontreuse. Car est-il si mince commençant en théologie qui ne sache qu'un texte de l'écriture devient entre les mains de ce docteur, ce qu'on n'eût jamais songé à y voir. S. Augustin transformé en un rigide partisan de l'interprétation littérale! vraiment, on ne pouvait pas mieux tomber pour nous faire voir ce qu'est un savant quand il sort de sa sphère.

[3] Pag. 618. — 4 P. 602, 603, 604, 605, etc.

cosmographie basée sur l'interprétation allégorique à laquelle on consacre une si grande partie de l'article? que si l'interprétation allégorique a dominé [1], ou au moins si c'est elle qui a causé les plus grandes absurdités, ou des absurdités quelconques, faut-il s'en prendre à la Bible de ce qu'ont dit ceux qui s'en écartaient à leur gré?

IV°. Même difficulté pour accorder ce que l'on avance sur les sources où étaient puisées les idées cosmologiques des théologiens. Dans les premières pages, la faute en était au parti pris de trouver la science toute faite dans la Genèse; puis, comme pour enlever aux Pères de l'Église le mérite de l'invention, on montre leur cosmographie en entier dans les enseignemens des vieilles écoles grecques. Le lecteur dira si j'y mets du mien. « Il fut un tems..... où toutes les sciences devaient » prendre leur origine dans la Bible. C'était la base unique sur » laquelle on leur permettait de s'élever.... Les sciences avaient » leur point de départ fixé et déterminé, et l'on traçait autour » de chacune d'elles un cercle d'où il leur était interdit de sortir, » sous peine de tomber à l'instant sous la redoutable censure » des théologiens, qui avaient toujours au service de leur opi» nion, bonne ou mauvaise, trois argumens irrésistibles, la » persécution, la prison ou le bûcher. Ces obstacles que l'es» prit scientifique rencontra dans tout le moyen-âge, et qui » retardèrent si long-tems les progrès des sciences d'observation, » tiraient leur force principale de l'autorité des SS. Pères. Ceux» ci s'étaient persuadés que la seule cosmographie possible était » celle qu'ils trouvaient exposée dans la Bible, et que.. toutes » les paroles de Moïse, inspirées par l'Esprit divin, devaient » offrir le reflet de l'éternelle sagesse [2]. » — « Ce n'est vraiment » qu'à l'aide des interprétations les plus forcées qu'on peut voir » dans le texte de la Bible autre chose que ce qu'y ont vu les » Pères [3], » etc. J'ai déjà rapporté précédemment, et j'aurais pu

[1] Au fond, il n'est pas douteux que les SS. Pères et les interprètes orthodoxes de la *Bible* s'accordent généralement à préférer l'interprétation la plus simple, mais à condition qu'il n'y ait point de raison pour s'en départir, et que le texte offre réellement un sens clair. Est-ce le cas pour le premier chapitre de la *Genèse*?

[2] Pag. 601, 602.—[3] Pag. 604.

ajouter encore plusieurs passages qui répètent la même assertion avec un ton d'affirmation que l'on appréciera quand on aura vu la contre-partie dans l'auteur lui-même.

« Les Pères étaient presque à leur insu [1] sous l'influence des » opinions populaires qui dominaient encore les esprits même » assez éclairés, et de celles qui avaient été soutenues dans les » écoles philosophiques des païens..... La plus étrange de leurs » explications (de la Bible) a sa racine dans quelque opinion de » ces philosophes païens dont ils méprisaient beaucoup la mo» rale, mais dont ils estimaient fort le savoir, et *qu'ils aimaient* » *toujours à citer* à l'appui de leurs propres opinions. C'est ainsi » que les idées cosmographiques auxquelles l'autorité des SS. » Pères donna tant de crédit, *remontent presque toutes aux écoles* » *philosophiques de la Grèce* [2]. » — « Les argumens de Cosmas » datent de loin, et en tout tems ils ont été trouvés fort bons. » Plutarque les met déjà dans la bouche d'un de ses interlocu» teurs, grand ennemi de la sphéricité de la terre et des anti» podes [3]. » — « Il est curieux de voir après tant de siècles, » reparaître une des notions favorites de la cosmographie des » poètes Grecs [4]. » — En foi de quoi sont appelés pour témoins, Pisandre, Mimnerme, Eschyle, Antimaque, Phérécyde [5]. — « La théorie de Cosmas, qui nous paraît si extravagante, tire » encore son origine de la philosophie grecque : il s'appuie lui» même de l'autorité de Xénophane et d'Ephore.... Il pouvait y » ajouter Anaximène [6]. » On peut voir encore p. 631 entre autres.

Tout cela est-il clair ? mais aussi tout cela est-il associable ? Ici donc encore, choisissons entre des assertions opposées. La faute en est-elle aux interprétations soit littérales, soit allégoriques ? Que nous importent alors Plotin, Plutarque, Philolaüs,

[1] *Presque*, n'est pas le mot ; car à quelques lignes de là, M. Letronne vous dira que c'était comme un plan adopté, une espèce de tactique convenue, que de s'appuyer sur la science païenne.

[2] Pag. 605 et 606. — [3] Pag. 607. — [4] Pag. 627.

[5] *Revue*, *ibid.*— Il faut avoir de l'érudition de reste pour la prodiguer à propos de Cosmas et de ses consorts ; mais il paraît qu'il était impossible aux plus tristes écrivains des premiers siècles de l'Eglise, d'imaginer une niaiserie.

[6] Pag. 628.

Homère, Parménide, etc., etc.? Ces cosmographies, au contraire, se réclament-elles des philosophes grecs de l'antiquité? Ne vous en prenez dont point à la Bible et aux partisans du sens verbal ou symbolique. Mieux eût valu un peu moins d'érudition et un peu plus d'ensemble, ou au moins de franchise; car que résult-il de toutes ces citations réunies par M. Letronne? Que les docteurs chrétiens n'étaient point au niveau de la science telle qu'elle existait de leur tems? mais on dit que leurs opinions cosmographiques étaient celles d'hommes même assez éclairés d'alors, chose en vérité fort pardonnable; et qu'ils s'appuyaient toujours du savoir païen. — Que s'ensuit-il donc? que les Pères de l'Eglise n'ont point été coperniciens? on nous l'eût persuadé à moins de frais. — Que le système cosmographique de Ptolémée même, a trouvé chez eux peu de faveur? quand cela serait, cela constituerait-il contre eux une charge bien grave? Je ne pense pas que pour avoir adopté les doctrines du cosmologiste alexandrin les docteurs ecclésiastiques s'en fussent mieux trouvés au 19e siècle. Si cela pouvait du reste leur être de quelque avantage, nous rappellerions à M. Letronne ses propres paroles [1], que « *des Docteurs recommandables par leur savoir osèrent* » *prendre ouvertement la défense des idées grecques, et se proposèrent de* » *prouver que rien dans la Sainte-Ecriture ne s'oppose réellement au* » *système de Ptolémée* [2]. » Il pouvait ajouter que Synesius appelle l'école d'Alexandrie *une école divine*.

Mais on songeait à conclure de tout cela ce que ne disait pas précisément le titre, savoir que toutes les erreurs cosmologiques honnies ici, étaient puisées dans le texte de l'Écriture. Ce but indiqué simplement çà et là dans le courant de l'article, se montre enfin nettement dans un appendice qu'on a eu la bonne idée de désigner par le titre : *Conclusion*, en grandes lettres. Le lecteur dira s'il eût imaginé, sans cette ressource typographique, que ce fût là une conclusion de ce qui avait été dit; abstraction faite même des passages par où je me suis

[1] Pag. 603.

[2] Pourquoi tant de sobriété tout-à-coup dans l'érudition, dès que les citations ne conduiraient plus qu'à montrer la science des docteurs chrétiens égale pour le moins à celle de leur tems?

permis de reprendre en sous-œuvre l'érudition de mon auteur. « Telles sont les principales idées cosmographiques que les Pères » de l'Eglise ont tirées de l'interprétation littérale de la Bible. » CE QU'IL FALLAIT DÉMONTRER. Ce n'est pas qu'on ne nous ait dit dans le même page qu'il les avaient tirées de Xénophane, d'Ephore, et autres; mais enfin telle est la conclusion, ce n'est pas moi qui lui ai donné ce nom. Et l'on ajoute : « La terre plate, » le ciel formant une voûte solide au-dessus de laquelle est la » couche des eaux célestes [1], voilà les notions fondamentales de » la cosmologie biblique, et celles que les Saints-Pères y ont vues, » parce qu'elles y sont réellement [2]... Tous ces vieux préjugés, » tous ces vains systèmes.... reparurent avec bien plus de force, » à l'abri de l'autorité des Saints-Pères; ils firent une nouvelle » invasion, et se répandirent partout à la suite du christianisme; » ils régnèrent pendant tout le moyen-âge, etc. »

Le moyen-âge, ici condamné en masse sans avoir été ouï, et englobé dans la cause d'autrui comme par complicité, nous l'abandonnons pour le moment à son malheureux sort, afin de ne point quitter la question, qui est la cosmologie des Pères. Pourtant nous pensons avoir plus cité de témoignages contre ce que dit M. Letronne sur cette époque, qu'il n'en a lui-même apporté pour appuyer son accusation [3]. Mais ne nous écartons point.

Définitivement, y a-t-il une cosmologie des Pères, et une cosmologie dont la Bible soit responsable ? Et s'il y en a une, est-elle absurde ? Voilà sur quoi on eût aimé à trouver des dé-

[1] Si l'on voulait absolument voir dans la *Genèse* d'autres eaux célestes que les nuages, les cosmologistes actuels seraient autorisés à se dispenser de vérifier leur existence aujourd'hui. Voir S. Augustin, *De Genesi, ad litt.* III. 1, d'après la 2e épitre de S. Pierre. III. 5, 6.

[2] C'est toujours l'*interprétation littérale, quand même*; il y a là idée fixe évidemment.

[3] M. Letronne qui porte tant d'intérêt à l'introduction des sciences physiques et mathématiques d'Alexandrie, dans l'Eglise, eût vu Ptolémée, par exemple, en possession dans quantité d'écoles au moyen-âge. Contentons-nous de lui rappeler l'ouvrage de Théodore, grand sacellaire et archidiacre de Constantinople au 14e siècle, lequel vante si fort Ptolémée, Théon et Pappus. Voir Fabricius, *Bibl. Græca*, éd. Harles. t. x.

tails plus concluans. Occupons-nous-en donc sans M. Letronne, puisqu'il est si malaisé de décider quelque chose avec les matériaux qu'il nous a choisis.

Je crois avoir montré que l'unanimité des Pères, en fait de cosmologie, n'est pas bien établie, principalement en fait d'absurdités. M. Letronne, après s'être chargé de montrer que ces absurdités ont été prises ailleurs que dans la Bible, a fait plus encore pour avancer ma tâche, en choisissant (et il le fallait bien) ses plus absurdes cosmologistes parmi les plus insignifians des écrivains ecclésiastiques. Car, de bonne foi, que sont Cosmas indicopleustes, Sévérianus de Gabala, Théodore de Mopsueste, Diodore de Tarse? Et quel théologien a jamais songé à jurer par ces noms-là? Ce sont cependant là les hommes dont la cosmologie est présentée comme type, et développée avec un détail dont la diffusion tranche sur le reste de l'article d'une manière choquante.

Cosmas, un marchand devenu moine, qui se donne lui-même pour illétré, dont Photius même a ignoré le nom, et qui ne nous est peut-être connu que par une espèce de sobriquet [1]; dont le livre, d'après Photius [2], annoncerait par la forme *un homme au-dessous du vulgaire*, et par le fonds *un faiseur de contes.*

Sévérianus de Gabala, orateur assez habile, mais à qui sa jalousie et son inimitié contre saint Chrysostome n'ont pas procuré un rang fort avantageux, ni un suffrage bien influent parmi les SS. Pères. Interprète d'ailleurs de la Genèse, qui s'annonce lui-même [3] comme visant à dire des choses nouvelles et différentes de ce qu'ont dit les Pères; hardiesse dont il a bien quelque peine à s'excuser; mais enfin il passe outre, en priant ses auditeurs, quels juges! d'examiner le mérite et non l'âge de sa doctrine.

Théodore de Mopsueste, homme d'une orthodoxie pour le moins problématique, et dont plusieurs ouvrages montrent que ses idées propres étaient souvent l'unique guide qu'il suivait dans l'interprétation de l'Ecriture.

[1] Fabricii *Biblioth. Græca*, éd. Harles, t. IV. c. 25.
[2] Photius, *Bibl.* c. 36.
[3] Severian. *De Creatione*, or. 1.

Diodore de Tarse, désigné, par saint Cyrille et par Photius [1], comme le précurseur de Nestorius, et qui paraît avoir poussé la passion de l'interprétation littérale jusqu'à nier les prophéties de l'Ancien-Testament sur J.-C., ce qui n'était pas fait pour lui mériter une place parmi les interprètes *orthodoxes* [2]; et quand Photius parle de ce Diodore qui veut établir sa cosmographie sur l'Ecriture, il dit qu'il n'est ni clair ni exact [3], que ses citations n'ont nulle valeur [4]; qu'il est aussi pauvre par la logique que pieux par les intentions [5].

Voilà, voilà les Dieux! et nous les adorons!

Non, ce n'est point là du tout ce que nous appelons les SS. Pères. Libre à qui voudra de décrier ces hommes à son aise; nous ne tenons nullement à leur réputation, et nous ne verrons même pas, sans quelque plaisir, ruiner le crédit de pareils docteurs. Aussi ne prendrai-je même pas la peine de vérifier s'ils ont dit tout de bon ce qu'on leur attribue.

Cependant pourquoi ne citerait-on pas ces auteurs, tout insignifians qu'ils sont par eux-mêmes, si leur doctrine physique a été jugée admissible, ou s'ils n'étaient en cela qu'organes des idées communes? Passe, s'il en était ainsi, mais il en va tout autrement. Cosmas ne s'appuie assurément pas de l'enseignement commun, quand il nous annonce, avec une emphase pleine de bonhommie, qu'il est redevable de sa science aux leçons du grand Patrice, chaldéen, qui promenait cette doctrine par le monde [6]. Sans cet aveu désintéressé, Cosmas courait risque de passer pour l'inventeur de la *pieuse doctrine*, tant elle était peu connue; mais il s'en défend avec modestie [7], ce qui montre qu'au 6e siècle la *topographie chrétienne* était encore une merveille dont lui, Cosmas, était un des dépositaires privilégiés.

[1] Photius, *Bibl.* c. 102.

[2] L'interprétation *orthodoxe*, la cosmologie *orthodoxe* sont du style de M. Letronne, qui a par momens un langage extraordinairement édifiant; comme quand il parle de l'*an de grâce* 1820. Je lui devais ce témoignage.

[3] Photius, *Biblioth.* c. 223, au début de son analyse.

[4] Photius. *loc. cit. ad* libr. III.

[5] Photius. *ib.* à la fin du même paragraphe.

[6] C'est encore M. Letronne qui se charge de nous citer cela, p. 611.

[7] Toujours l'obligeant M. Letronne, *ibid.*

Pour Diodore de Tarse, on souligne ce qu'en dit Photius [1], que ses idées « ont bien quelque connexion avec les livres » saints » : mais on ne souligne pas cette autre phrase qui suit : « on lui accordera difficilement qu'il ait fait preuve de sens » dans sa prétention de s'attribuer l'appui de l'Ecriture [2] » ; ni cette autre expression, « qu'il se figure avoir l'Ecriture pour » lui. »

Les idées attribuées à ces écrivains et à Sévérianus de Gabala, ainsi qu'à Théodore de Mopsueste, sur la forme du monde et le mouvement des astres, sont désignées par Philoponus [3] comme *opinions de certaines gens*, *prétentions de quelques auteurs* ; expressions qui sont loin de les signaler comme un enseignement commun.

Que si l'on demande comment il se faisait que l'Ecriture fût alléguée par ces songe-creux et même par des hommes moins nuls, pour des systèmes de même force, nous demanderons à notre tour comment il se fait que chaque jour dans les tribunaux ou dans les chambres législatives, ou dans les écrits politiques, le code et la charte soient allégués dans des sens tout opposés. Ne sait-on pas que, quand un suffrage est important, c'est à qui se le revendiquera? L'Ecriture étant une autorité si imposante dans des tems où la foi était forte et générale, chacun prétendait y rattacher ses doctrines, et les y adaptait de son mieux pour les ériger par là s'il se pouvait en vérités incontestables. La Bible, avec Virgile, Homère et la Mythologie, n'étaient-elles point les pièces généalogiques du moyen-âge, soit pour les nations, soit pour les familles [4] ? Et l'on ne copiait assurément point ces systèmes dans ces sources, pour les y avoir réellement trouvés, mais on les y rattachait pour donner crédit à ses inventions, ou bien on les y voyait parce qu'on

[1] Article de la *Revue*. p. 624.

[2] Photius, *Biblioth.* c. 223. *ad* libr. 3 et 8.

[3] Encore l'article de la *Revue*, p. 625, 627. Car c'est plaisir de rencontrer un adversaire aussi franc.

[4] Voyez par exemple Samuel de Bochat : *Mém. sur l'hist. ancienne de la Suisse.* — Ferrario : *Storia de' romanzi.* — Le baron de Reden : *Tableaux généalogiques de l'empire britannique.* — La série des rois primitifs d'Espagne chez les chroniqueurs insérés dans l'*Hispania illustrata*, etc.

avait pris le parti de les y voir. Tout comme tant de docteurs luthériens et calvinistes ont lu et lisent peut-être encore dans la Bible que Rome chrétienne est la grande prostituée, la Babylone anathématisée par l'Esprit saint, et même qu'elle croulerait à telles et telles années bien précises, qui ont passé depuis sans encombre [1]. Toutes choses qui, pour être tirées soi-disant de l'Ecriture-Sainte, ne laissent pas moins le texte sacré fort innocent de ce qu'on lui prête.

Les véritables Saints-Pères et Docteurs de l'Eglise, et même les Ecrivains ecclésiastiques distingués, qui ne méritent pourtant point d'être comptés dans les deux premières classes, ces grands hommes, dis-je, s'y prennent différemment. Ils avaient prévenu ce que M. Letronne dit de vrai et de juste dans la *Revue*; et, plus étudiés ou mieux compris, ils lui eussent épargné par leurs avis ce qu'il dit de faux et de hasardé.

Ainsi Théodoret [2] dit quelque part : « Je n'affirme point, et » il serait téméraire d'affirmer, quand l'Ecriture n'offre point un » sens clair. Que quelqu'un dise, s'il veut, le contraire de ce » que j'expose, je ne saurais le condamner. »

Ainsi Photius [3] vante surtout Théodoret pour n'avoir point tranché les questions qui étaient douteuses. Ailleurs il nous avertit [4] que Moïse avait une mission plus haute que celle d'enseigner aux hommes les sciences physiques ; ce qui ne veut point dire qu'il leur ait fait des contes sur ce sujet, mais ce qui montre que Photius ne se tenait pas pour enfermé, quant à ces sciences, dans *un cercle tracé par la Genèse*.

Ainsi les Saints Pères proprement dits, et les Docteurs, ne

[1] Par exemple l'opuscule intitulé : *Romæ ruina finalis A. D.* 1666, *mundique finis sub 45um post annum; sive litteræ ad anglos Romæ versantes datæ, quibus... Babylonis in apocalypsi nomine Romam pontificiam designari, papamque romanum ipsissimum esse antichristum scripturis prædictum, et Bestiam derelinquere et Babylone, urbe nempe Româ, anno jam dicto MDCLXVI, excidio et incendio delendâ atque funditus evertendâ, confestim exire admonentur.* Londres 1665, in-4°, avec une érudition patristique et biblique quasi cyclopéenne.

[2] Theodoret. *in Genes. Quæst.* 4.

[3] Photius. *Biblioth.* c. 203.

[4] Photius. *Bibl.* c. 222. §. 19.

sont point si décisifs sur l'Ecriture, qu'on voudrait nous le faire croire. J'ai montré qu'ils interprétaient la Genèse avec une grande latitude; on peut s'en assurer davantage dans les ouvrages qui réunissent sur divers points leurs différentes manières de voir [1]. Or cette latitude qu'ils se donnaient, ils la laissaient aux autres. Je pourrais donner en preuve de cette largeur d'idées, des textes même d'où M. Letronne conclut tout le contraire; par exemple celui de saint Augustin par où mon auteur termine une tirade si tranchante contre l'étroitesse de l'interprétation littérale [2] chez les Pères. « Ils fermaient les yeux sur » l'absurdité des conséquences;... tant pis pour la raison hu» maine.... car, comme dit saint Augustin : *Major est scripturæ » auctoritas quam omnis humani ingenii capacitas.* » Un peu moins d'empressement eût permis de lire le passage entier, que je rétablis, et où saint Augustin exige tout simplement que parmi toutes les hypothèses laissées à la raison, chacun conserve au fond du cœur la soumission convenable pour le véritable sens de l'Ecriture, tout en se donnant libre carrière tant que l'autorité n'a point prononcé. Il s'agissait là des opinions si divergentes sur la façon d'entendre les *eaux supérieures*. Le Saint en propose et en loue même plusieurs toutes différentes; après quoi il termine par ces mots : « Quoi qu'il en soit, et de quel» que manière qu'on veuille entendre ces mots, il existe une » réalité correspondante à l'expression. L'Ecriture, garant plus » solide que toutes nos imaginations, est là pour nous en répon» dre [3]. »

Si quelqu'un doutait encore du véritable sens de ce passage, il s'en convaincra par d'autres du même docteur dont je choisirai exprès les témoignages préférablement à d'autres, pour

[1] *Conf.* v. g. Suicer. *Thesaur. ecclesiastic.* — Petau, Tanner, Molina *de op.* 6. *dier.*

[2] Article de la *Revue*, p. 603.—605.

[3] August. *De Genes. ad litt.* n. 5. « Quoquo modo autem et qualeslibet aquæ ibi sint, esse eas minimè dubitemus; major est quippe scripturæ hujus auctoritas, quam omnis humani ingenii capacitas. » On se rappellera que ces eaux supérieures avaient donné lieu à des hypothèses bien distantes les unes des autres, depuis les nuages et les couches d'eau, jusqu'aux anges.

faire voir ce qu'était l'inflexibilité de celui que nous cite M. Letronne comme le plus intraitable des Pères sur le sens verbal.

« Imaginer, dit M. Letronne, que Moïse a pu n'être pas ins-» piré en tout ce qu'il a écrit; distinguer, comme l'ont fait quel-» ques modernes, ce qui est de foi et ce qui est de science, c'est » là ce qui ne vint pas et ne pouvait venir dans la pensée des » Pères... » Les Saints Pères, il est vrai ne paraissent pas avoir imaginé que Moïse ne fût point inspiré en tout ce qu'il a écrit; mais distinguer dans l'Écriture-Sainte *ce qui est de foi et ce qui est de science*, ils l'ont fait, ainsi qu'on peut le voir dans saint Augustin : « Dieu en parlant aux hommes, proportionne ses paro-» les à leur intelligence [1]. » — « Disons en deux mots, pour ce » qui est de la configuration du ciel, que les auteurs sacrés, tout » en la connaissant fort bien, inspirés qu'ils étaient par l'Esprit » de Dieu, n'ont point voulu enseigner aux hommes ce qui ne » pouvait procurer en rien leur salut [2]. » C'était s'exprimer, non seulement comme Tycho-Brahé [3], mais même comme Keppler [4]. Cette idée, au fond, n'est pas une merveille parmi les anciens Docteurs. Saint Augustin dit encore [5] : « Il n'est point » dit dans l'Evangile : Je vous envoie l'Esprit-Saint pour vous » enseigner le cours des astres ; c'était des chrétiens qu'il s'agis-» sait de faire, non des cosmologistes. »

Voici qui est encore plus formel, ce me semble, et c'est toujours S. Augustin. Qu'on dise s'il faisait abstraction de la science, même profane, même païenne, pour l'interprétation de l'Écriture, lorsqu'il blâme si hautement ceux qui prétendent

[1] August. *in Genes.* I. 39. More humano in scripturis Deus ad homines loquitur.

[2] August. *De Genes. ad litt.* II. 9. « Breviter dicendum est de figurâ » cœli, hoc scisse auctores nostros quod veritas habet; sed spiritum Dei » qui per ipsos loquebatur, noluisse ista docere homines, nullius saluti » profutura. »

[3] Tycho. *apud Riccioli. Almagest.* lib. IX. sect. 4. §. 10.

[4] Keppler. *not. ad cap.* 1. *Mysterii cosmographici*, — et *Epitome astronomiæ.*

[5] August. *contra Felic. Manich.* I. 10. « Non legitur in evangelio Dominum dixisse : mitto vobis paracletum qui vos doceat de cursu solis » et lunæ; christianos enim volebat facere, non mathematicos. »

trouver dans les livres saints *un sens certain* (comme celui de M. Letronne), contraire aux démonstrations scientifiques, précisément en fait de cosmographie et de connaissances physiques [1]. « Souvent des hommes non chrétiens doivent à l'expérience et à des études solides, la connaissance incontestable des faits physiques; et c'est chose déplorable, qu'entendant là-dessus déraisonner des chrétiens qui prétendent s'appuyer de l'Ecriture dans leurs assertions, ils prennent en pitié, non pas seulement les fidèles, ce qui serait tolérable, mais l'Ecriture-Sainte, au détriment de leurs âmes, dont l'intérêt nous est cher. Comment, en effet, assurés qu'ils sont des résultats de leurs observations, se soumettraient-ils pour les vérités éternelles à un livre qu'ils jugent en défaut dans ce qui est

[1] August. *De Genes. ad litt.* 1. 19. « Plerumque accidit ut aliquid de terrâ, de cœlo, de cæteris hujus modi elementis, de motu et conversione, vel etiam magnitutidine et intervallis siderum, de certis defectibus solis et lunæ, de circuitibus annorum et temporum, de naturis animalium, fructicum, lapidum, atque hujusmodi cæteris, etiam non christianus ita noverit, ut certissimâ ratione vel experientiâ teneat. Turpe autem est nimis et perniciosum, ac maxime cavendum, ut christianum de his rebus quasi secundum christianas litteras loquentem, ita delirare quilibet infidelis audiat, ut toto cœlo errare conspiciens, risum tenere vix possit. Et non tam molestum quod errans homo deridetur, sed quod auctores nostri ab iis qui foris sunt talia sensisse creduntur; et cum magno eorum exitio de quorum salute satagimus, tamquam indocti reprehenduntur atque respuuntur. Quum enim quemquam de numero christianorum in eâ re quam optime norunt errare deprehenderint, et vanam sententiam suam de nostris libris asserere, quo pacto illis libris credituri sunt de resurrectione mortuorum et de spe vitæ æternæ regnoque cœlorum! quando de iis rebus quas jam experiri, vel indubitatis numeris percipere potuerunt, fallaciter putaverint esse conscriptos. Quid enim molestiæ tristitiæque ingerant prudentibus fratribus temerarii præsumtores, satis dici non potest; quum si quando de pravâ et falsâ opinione suâ reprehendi et convinci cœperint ab iis qui nostrorum librorum auctoritate non tenentur, ad defendendum id quod levissimâ temeritate et apertissimâ falsitate dixerunt, eosdem libros sanctos unde id probent proferre conantur, etc. » Je suis honteux de citer quelques lambeaux d'un si grand auteur pour lui revendiquer une doctrine dont toutes ses pages sont empreintes.

» de leur ressort à eux! Tout ce qu'il y a de sage parmi nous, » gémit plus amèrement qu'on ne saurait dire, sur la présomp- » tion de ceux qui compromettent ainsi les intérêts de notre » foi, en attribuant aux auteurs sacrés, par une témérité cou- » pable, ce qu'il leur a plu y lire, ou ce qu'ils y cherchent » pour couvrir des assertions hasardées. »

Née de cette école si large, la théologie du moyen-âge n'avait point forligné, quand elle disait au 13e siècle, par la bouche de S. Thomas [1] : « Celui qui interprète ces sortes de passages » dans l'Ecriture, doit bien se rappeler, d'abord la véracité du » texte, que rien se saurait ébranler, puis que le sens qu'il » renferme ne saurait être en contradiction avec une certitude » obtenue par d'autres voies que celle de l'interprétation. Car, » le cas échéant, s'obstiner à une explication différente, serait » entêtement et manque de respect pour l'écrivain inspiré. » Et Melchior Cano, un dominicain espagnol du 16e siècle, est bien plus explicite encore quand il formule ce principe avec tant de netteté [2] : *Tous les saints ensemble ne seraient point recevables dans les questions qui n'appartiennent point à la foi.* En quoi on peut voir si la condamnation de Galilée, dont parle M. Letronne, l'eût beaucoup embarrassé [3].

[1] S. Thomas. *Qu.* 68. a. 1. « In hujusmodi quæstionibus duo sunt ob- » servanda. Primo quidem ut veritas scripturæ inconcussè teneatur. » Secundo, quum scriptura divina multipliciter exponi possit, quod » nulli expositioni aliquis ita præcisè inhæreat, ut si certà ratione cons- » titerit hoc esse falsum quod aliquis sensum scripturæ esse credebat, id » nihilominus asserere præsumat; ne scriptura ex hoc ab infidelibus » derideatur, et ne eis via credendi prohibeatur. » Ce n'est là que la doctrine exprimée cent fois par S. Augustin. *Conf.* August. epist. 143. *ad Marcellin.—Imperf. de Genes.* 8.— *De Genes. ad litt.* I. 8, 19, 20. et II. 9. Ce dernier chapitre suffirait à lui tout seul.

[2] Canus. *L. Th.* VII. cap. 3. concl. 4. « Omnium etiam sanctorum » auctoritas in eo genere quæstionum quas ad fidem diximus minime per- » tinere, fidem non facit. »

[3] Gassendi, huit ans après le décret de l'inquisition que nous rappelle M. Letronne, appelle la doctrine des inquisiteurs une opinion (*placitum*) tout uniment; et ajoute en propres termes, tout en professant son respect pour ce qu'elle exprime, qu'il ne la tient nullement pour article de foi, te n'a pas ouï dire qu'on ait jamais prétendu la qualifier ainsi dans l'E-

Mais enfin, que répondre aux quelques textes des véritables SS. Pères qui resteraient intacts dans l'article de la *Revue?* Nous répondrons que nous les admettons sans chercher à les vérifier trop minutieusement, et que nous les recueillons même soigneusement, comme un témoignage de l'esprit qui a guidé ces grands maîtres et qui doit nous guider nous-mêmes. Voici en quoi : c'est qu'ils nous apprennent que l'élément de liberté représenté par un grand nombre des premiers docteurs [1], n'a jamais été poussé jusqu'à se jouer du texte sacré. Toujours a prévalu l'élément principal, celui de la foi et de la soumission profonde à la parole divine qui ne saurait errer. Respect que quelques-uns ont pu porter jusqu'à l'excès, en croyant pouvoir construire la science de la matière, la science de curiosité, sur ce qui était destiné à fonder la science intellectuelle et morale par excellence, la science de devoir; mais respect dont nous prions Dieu de nous faire les héritiers, en nous rappelant que la condescendance pour l'aveuglement de cœur où vivent bien des hommes à esprit éclairé, ne doit jamais aller jusqu'à nous faire souscrire aucune altération, aucune modification, aucune composition dans le texte inspiré. Souvenons-nous que tout ce qui ressemble à de tels accommodemens, ne doit être entrepris qu'aux risques et périls de celui qui condescend à ces éclaircissemens, sans qu'il puisse rien en résulter contre la

glise (*Epist. ad Petr. Put. apud Riccioli* : *Almagest* lib. IX. sect. 4, cap. 38). Quoi qu'il en soit du reste, de Galilée, puisqu'on le faisait apparaître ici, on ne devait pas franchir si rapidement l'espace qui le séparait des Pères et du moyen-âge ; il ne fallait pas dissimuler, ou bien il aurait été opportun de savoir que Copernic était chanoine, qu'il avait dédié son ouvrage au pape Paul III, et l'avait publié surtout d'après les instances du cardinal de Schonberg et de l'archevêque de Culm ; que ses doctrines trouvèrent des partisans parmi les théologiens (par exemple Didacus Stunica, Foscarini et Clavius même, quoiqu'en mots un peu couverts), en même tems que des adversaires parmi les savans ; enfin, que l'inquisition elle-même, qui s'effraya plus tard du ton affirmatif de Galilée, n'avait marqué pour l'ouvrage de Copernic que des suppressions extrêmement légères, auxquelles on ne se fût assurément pas borné si on l'eût considéré comme une doctrine vraiment théologique.

[1] On sait que nul Père ne représente à lui seul la doctrine de l'Eglise ; c'est leur nombre et leur accord qui est quelque chose.

Genèse elle-même, que nul n'a le droit de livrer au bras séculier [1]. Engageons d'abord les géologues et autres savans qui

[1] Sans vouloir, ni relever toutes les inexactitudes de M. Letronne, ni préjuger sur les résultats de la science qui n'est pas faite encore, ni adopter exclusivement aucune interprétation du premier chapitre de la *Genèse*, je ne puis m'empêcher de signaler l'intrépidité d'assertion avec laquelle l'article de la *Revue* se prononce sur la manière d'entendre les jours de la création. « Ce n'est vraiment, nous dit il, qu'en changeant » le sens naturel des mots, en bouleversant la suite des idées, que les géo- » logues bibliques, depuis Burnet et Wisthon jusqu'à Kirwan et Deluc, » ont pu réussir à faire accorder la *Genèse* avec leurs idées. Telle est par » exemple leur explication du mot jour dans le récit de la création. Selon » eux, ce n'est pas un espace de vingt-quatre heures, c'est un intervalle » de tems indéterminé..., Mais c'est acheter bien cher l'avantage de faire » de Moïse un géologue, car cette fameuse interprétation, contraire à » l'ensemble du texte, le rend complètement inintelligible...... Elle ne » donne à Moïse l'apparence du savoir géologique, qu'en lui ôtant jusqu'à » l'ombre du sens commun (*sic*). Ce récit demeure véritablement inexpli- » cable lorsqu'on part du point de vue scientifique, etc. » p. 604.

Burnet et Wisthon n'avaient que faire avec les Pères de l'Eglise, et ne sont point considérés du tout comme interprètes orthodoxes. Aussi leur apparition ne saurait-elle s'expliquer que par l'idée qui perçait dans tout cet article, celle d'opposer à l'Ecriture sainte une *fin de non recevoir* dans toute question scientifique. Mais puisqu'il s'agit de la cosmographie des Pères, et par incidence de leur cosmogonie, les études faites par M. Letronne sur cette partie, auraient dû lui faire découvrir que l'idée d'une semblable explication remonte plus haut que Burnet et Wisthon. Car il ne peut manquer de l'avoir aperçue dans S. Athanase (*or. contr. Arianos*, 3), dans Photius (*Biblioth*. c. 222. §. 26), dans S. Augustin (*De civit. Dei*, XI. 30. — *Imperf. de Genesi*. 7. 9. — *De Genes. ad litt*. IV. 22, etc.) dans Procope (*in Genes.*), etc. Comme aussi dans Philon (*de mundi opificio*. éd. Pfeiffer, 1785, p. 42. —*Allegor*. I. *ibid*. p. 122, 124), pour ne rien dire d'Origène.

Voilà pour la question d'érudition; quant à celle de la cosmogonie biblique, qui, si elle était justiciable d'un tribunal humain, ressortirait bien plutôt à l'académie des sciences qu'à celle des inscriptions, je me contenterai de citer à M. Letronne deux hommes qui devaient s'y connaître : le religieux et savant André-Marie Ampère, qui se plaisait à faire remarquer l'accord de la science avec la *Genèse*; et le célèbre Georges Cuvier, qui pour s'être parfois affranchi du joug de l'Ecriture, n'en

se portent pour tels, à s'entendre entre eux avant d'appeler la Genèse à leur tribunal, et tenons-nous-en à ce fait, que plusieurs d'entre eux expriment parfois avec un air de candeur dont je ne veux point percer l'écorce, savoir : qu'une vérité ne saurait nuire à la vérité. La vérité, nous l'avons, nous, dans l'Ecriture; que ces messieurs cherchent la portion de vérité qui appartient à leurs études, et quand ils auront bien trouvé, ils admireront combien était avisé notre acquiescement paisible aux oracles éternels. C'est l'homme qui court après la fortune, et l'homme qui l'attend dans son lit.

Terminons : il résultera je pense, de tout ceci :

1° Que les erreurs cosmographiques attribuées aux Pères, n'étaient pas aussi générales qu'on le dit.

2° Que le fussent-elles autant, et plus encore, l'Ecriture Sainte n'a rien à souffrir de ce qu'il y aurait d'erroné dans les opinions cosmographiques enseignées par plusieurs d'entre eux. J'aurais pu montrer que les SS. Pères au contraire, doivent à l'Ecriture des aperçus extraordinaires, cosmologiquement parlant; mais ce n'est pas le lieu, et notre science n'est pas assez avancée pour rendre ce triomphe suffisamment éclatant.

3° Que l'Ecriture Sainte reste intacte au milieu des ténèbres quelconques des premiers siècles de l'Eglise et des lumières quelconques du nôtre.

4° Que les plus habiles gens peuvent s'égarer beaucoup quand ils veulent traiter en passant ce qui mérite et exige des études sérieuses.

Cette dernière conclusion a plus d'étendue que les autres, au moins pour la pratique ; et celui qui voudrait l'appliquer à

a pas moins écrit ceci entre autres choses : *Moïse nous a laissé une cosmogonie dont l'exactitude se vérifie chaque jour d'une manière admirable.* (Disc. sur les révol. du globe). Or j'avoue que je ne suis pas assez au fait des progrès de la science, pour m'expliquer comment elle aurait si fort débordé Cuvier depuis lors, qu'il ait pu être mis au vieux papier dès le 15 mars 1834. Mais S. Augustin nous avait prévenu d'avance de ces différences produites par la lecture des livres saints, quand il écrivait (*De Genes. ad litt.* v. 3,) que « l'Ecriture a des profondeurs qui se » jouent des esprits dédaigneux, en même tems qu'une hauteur qui con- » quiert les âmes élevées. »

tous les écarts théologiques de ceux qui occupent nos chaires publiques à titre d'enseignement profane, trouveraient peut-être tant de faits à glaner en ce genre, qu'ils renonceraient bientôt à en faire le relevé. C'est là sans doute ce qui a fait qu'on s'en occupât si peu jusqu'à présent. Cependant, ne fût-ce que pour empêcher la prescription, il pourrait n'être pas inutile d'en signaler une çà et là. Aussi ne veux-je point répondre que moi ou d'autres n'en prennent la peine quelque jour, ou du moins quelquefois en passant. Cela pourra former une série d'articles qu'on intitulerait, à l'imitation de M. Letronne : *De quelques opinions théologiques, etc., des hommes chargés d'enseigner la jeunesse de France au 19e siècle.*

C. Acheri.

Affaire de Cologne.

ATHANASE,

PAR J. GOERRES, PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE MUNICH.[1]

But de l'écrit. — Les mariages mixtes. — Bref de Pie VIII. —Empiètement du roi de Prusse. — Faiblesse des évêques. — Convention de Berlin. — Clément-Auguste, archevêque de Cologne. — Explication de sa conduite. — Service qu'il a rendu à l'Eglise. — Conclusion.

« L'arrestation de l'archevêque de Cologne n'a nullement surpris ceux qui, sans se laisser abuser par une apparente tranquillité, ont depuis vingt ans suivi la marche des choses au-delà du Rhin; mais l'explosion a été si subite qu'elle a paru plus qu'étrange à ceux qui ne s'y attendaient pas, et qu'elle a, comme de raison, fixé à l'instant l'attention de tout le monde catholique.

» Le premier prélat de la Basse-Allemagne, selon l'ancienne hiérarchie ecclésiastique, homme connu d'ailleurs comme un prêtre pieux, consciencieux, irréprochable, est tout-à-coup, mèche allumée, arrêté au milieu de son palais archiépiscopal et conduit au loin dans une citadelle; ses papiers sont mis sous le scellé, et de griêves accusations publiées contre lui à la face de l'Allemagne. C'est plus qu'il n'en faut pour justifier la vive sympathie du parti religieux que frappent ces mesures. Pareille à l'éclair, cette sympathie a éclaté dans toutes les directions. C'est donc là une affaire grave, qui commande une parole grave, et nous voulons que telle soit la nôtre dans ces feuilles.

» Cet écrit ne cherche pas à soulever des passions, son seul but est d'examiner consciencieusement et *à fond* tout ce qui s'est

[1] Traduit de l'allemand d'après la 3e édition, par M. Albert de Ressegner; vol. in-8°, prix, 2 fr. 50 c.; à Paris, chez Debécourt.

passé. L'auteur veut le droit et la justice, sans pourtant manquer à aucune convenance. Nulle part il ne peut blesser par la forme, bien qu'il puisse le faire en Prusse par le fond; mais il n'était pas au pouvoir de l'auteur que des faits accomplis ne fussent pas accomplis. Cette brochure ne passionnera donc personne, car la vérité ne passionne pas; tout au contraire, elle calme, parce qu'en donnant droit à qui a droit, elle accorde un commencement de satisfaction. Ce qui irrite et passionne, c'est l'opiniâtreté dans le mal, c'est cet endurcissement dans l'injustice qui, cherche de tous côtés quelque palliatif sophistique pour refuser satisfaction, et par là enflamme en le blessant de plus en plus le sentiment du droit. »

A ces austères paroles, le lecteur a déjà senti qu'il ne s'agit point ici d'une production subalterne.

Gœrres s'empare de l'appel fait à l'opinion par le gouvernement prussien. Il voit là une provocation directe aux catholiques de descendre à leur tour dans la lice, et il va au fait sans plus tarder.

Dès le pontificat de Léon XII, les évêques de la Prusse-Rhénane (Cologne, Trèves, Münster et Paderborn) sollicitèrent de Rome, à la demande instante du roi, une décision plus douce sur la question des mariages mixtes. On sait avec quelle douleur l'Eglise a toujours vu ces sortes d'union, dont la conséquence immédiate est d'affaiblir le sentiment catholique en celui des époux qui est né dans l'orthodoxie, avec péril imminent d'indifférence ou même d'apostasie ultérieure. Dans sa condescendance maternelle, l'Eglise n'a point cru devoir toutefois prohiber ces mariages d'une manière absolue; mais elle ne les tolère qu'autant que, par des promesses catégoriques, elle est assurée (autant qu'elle peut l'être) de l'éducation catholique des enfans. Or, sans égard pour la foi religieuse des cinq douzièmes de ses sujets, il a plu au contraire au roi de Prusse, de statuer que les enfans seraient *toujours* élevés dans la religion du père, et que tout engagement en sens inverse était nul devant la loi civile. C'était porter à la communion catholique en Prusse, le coup le plus habile et le plus sûr; il suffisait au roi de disposer des emplois à exercer dans les provinces catholiques en faveur de protestans la plupart célibataires, pour multiplier avec le tems les alliances

mixtes, et par conséquent accroître la population et l'influence protestante. Tel fut en effet le plan de la politique prussienne sur les bords du Rhin comme sur ceux de l'Oder et de la Vistule. Les garnisons placées dans les villes catholiques furent invariablement sous les ordres d'officiers protestans. Les fonctionnaires de l'ordre civil étaient presque tous choisis sous la même inspiration, et le petit nombre de catholiques qui avaient trouvé grâce devant l'ilotisme infligé *in petto* à leurs coreligionnaires se trouvaient plus généralement relégués au milieu de populations toutes protestantes. Jamais la haine de la vraie religion ne fut plus froide, plus savante, plus avisée. La sagesse du gouvernement prussien (cette phrase était devenue proverbiale) laissait bien loin derrière elle la sagesse du Pharaon dont parle l'Exode : *opprimamus Israel* sapienter [1].

La mort empêcha Léon XII de répondre aux quatre évêques. Mais Pie VIII, son successeur, vivement sollicité par le résident prussien, donna, le 21 mars 1830, un bref par lequel, poussant la condescendance aux dernières limites, il tolérait jusqu'à un certain point les mariages mixtes *en toute hypothèse*, allant même jusqu'à suspendre implicitement en leur faveur un canon d'un Concile général (le Concile de Trente), qui déclare nul le mariage contracté hors de la présence du curé catholique. Le pontife déclarait ces unions coupables, mais valides; seulement il refusait au conjoint rebelle à l'Eglise la bénédiction qu'elle accorde au conjoint fidèle à ses lois; il prescrivait même l'assistance *passive* du prêtre à de tels mariages, toutes les fois qu'elle serait réclamée, mais en interdisant à ce témoin passif tout ce qui pourrait être interprété comme une approbation quelconque d'une alliance accomplie au mépris de la loi catholique.

Chose prodigieuse! ces concessions ne satisfirent pas le roi de Prusse. Il ne permit point la publication du bref. Bien plus, il conçut la pensée d'en fausser l'application, *à l'insu du Pape et des populations tout ensemble*. Ce n'était pas assez que le prêtre catholique assistât à des apostasies matrimoniales, il fallait qu'il étendît la main pour les bénir, qu'il concourût ouvertement ainsi à séduire les peuples, à persuader aux familles que l'Eglise

[1] Exod. I. 10.

voit du même œil le mariage qui doit lui donner des enfans de plus et celui qui ne peut devenir fécond que pour l'erreur.

Pour consommer cette énormité, que fallait-il au roi? Quatre hommes d'un caractère faible ayant sur le front l'auréole épiscopale. Sa politique y avait pourvu depuis long-tems.

C'est trop souvent le crime des gouvernemens qui ont l'initiative ou le *veto* sur le choix des évêques, de ne considérer cette dignité toute spirituelle que sous un point de vue égoïste et misérable, sous le point de vue du parti que le pouvoir civil en pourra tirer dans telle ou telle circonstance. Ainsi, quand le gouvernement est habile, comme ils disent (en Prusse, par exemple), il ne laissera tomber la mitre que sur des prêtres d'une vie régulière, mais à condition d'exploiter cette régularité de mœurs et de s'en faire un instrument pour tromper la vigilance du S. Siége et suspendre la confiance des peuples. L'esprit de l'Eglise est d'appeler partout le plus digne; la pente du pouvoir civil est en général d'inaugurer le plus commode. Aux hommes capables, les gouvernemens préfèrent volontiers les hommes traitables, surtout quand il s'agit de l'épiscopat, de toutes les dignités la plus indépendante en soi, puisqu'elle se meut dans une sphère supérieure, dans une sphère toute morale où la force matérielle n'a point de prise.

Emu d'une terreur secrète par la conscience intime de cette indépendance de l'épiscopat catholique, le gouvernement prussien avait rempli les quatre siéges dont se compose la province ecclésiastique du Rhin par des hommes de sang noble, tous ou la plupart du moins irréprochables, mais, par-dessus tout, hommes pacifiques, faciles à gagner par un vain simulacre de concorde, plus faciles à effrayer par la menace de maux près de fondre sur l'Eglise. Deux ans avaient suffi pour renouveler entièrement le personnel des évêchés rhénans, et les secours pécuniaires accordés pour des reconstructions d'églises, joints à d'autres faveurs purement extérieures, contribuaient à endormir de plus en plus la vigilance épiscopale sur les arrière-pensées du gouvernement prussien.

Dix années s'étaient écoulées dans ce calme trompeur, lorsque le 19 juin 1834, le roi de Prusse *en personne*, le défunt archevêque de Cologne (comte de Spiegel), un des *évêques noirs*

de Napoléon, et M. Bunsen, ambassadeur de Prusse à Rome, sans consulter aucun évêque, arrêtèrent une convention pour terminer au gré du roi l'affaire des mariages mixtes. Cette convention certes était rédigée par le machiavélisme le plus subtil. Non content d'en avoir imposé au S. Siége en déclarant que sa cour était satisfaite du bref de Pie VIII, M. Bunsen s'emparait de quelques expressions de ce bref, les isolait avec soin du corps de l'acte pontifical, et les tournait si bien contre l'esprit général de cet acte, que, dans la pratique, le cas auquel l'assistance passive du prêtre était prescrite devait paraître un cas vraiment chimérique, de telle sorte que la bénédiction de l'Eglise ne devait manquer, de fait, à aucun mariage, quelle que dût être l'éducation des enfans à naître. Cette convention demeura un secret d'état; on ignore même jusqu'à quel point elle fut connue des ministres du roi. M. de Spiegel se chargea d'obtenir l'adhésion de ses collègues dans l'épiscopat. Il vit successivement et séparément chacun d'eux, sans leur donner le tems d'en réfléchir et d'en conférer, obtint leurs signatures une à une, et leur fit adopter une instruction qui, sous prétexte d'interpréter le bref (dont le texte n'était nullement rendu public), en paralysait tout-à-fait l'exécution sur les points les plus essentiels.

Tout allait bien jusque-là pour la politique prussienne. Mais, quelques vingt mois après, la convention du 19 juin 1834 commence à transpirer. Le chef suprême de l'Eglise demande des explications. M. Bunsen nie effrontément que la convention existe. Le Saint-Siége insiste; le gouvernement prussien, fort de la faiblesse des évêques et de la fausse position qu'ils se sont faite, obtient de trois d'entr'eux l'attestation que cette convention n'existe pas. Un des trois, toutefois, se rétracte sur son lit de mort; le 10 novembre 1836, l'évêque de Trèves adresse à Rome l'original de la transaction conclue à Berlin par l'archevêque Spiegel.

Par un aveuglement providentiel du gouvernement prussien, M. de Spiegel, mort dans l'intervalle, avait eu pour successeur à Cologne un évêque digne des plus hauts siècles de l'Eglise. C'est celui que Gœrres et toute l'Allemagne ont salué du nom d'*Athanase*, Clément-Auguste de Droste, de Vischering. Issu d'une des plus nobles familles catholiques de la Westphalie, le plus

jeune des frères Droste avait administré sous Napoléon, comme vicaire-général capitulaire, le diocèse de Munster. Eloigné de ce poste, à raison de son attachement à Pie VII captif, il y fut naturellement rappelé en 1814, et réclama, en cette qualité, contre l'institution d'un consistoire mixte chargé de surveiller le culte et l'instruction publique dans cette province, contre la déclaration royale relative aux mariages mixtes, contre la création de l'université de Bonn, la plus perfide de toutes les combinaisons imaginées par le ministère prussien pour inoculer sans bruit le protestantisme à l'élite de chaque génération. Un évêque fut nommé à Munster, en 1821. A partir de cette époque, Clément-Auguste se retira des affaires, fonda un hôpital, et ne chercha plus qu'à s'enfoncer chaque jour plus avant dans une retraite sanctifiée par toutes les vertus sacerdotales. Sa profonde obscurité désarma insensiblement les préventions du roi de Prusse. Le monarque avait eu bon marché, à ce qu'il croyait d'ailleurs, du frère aîné de Clément-Auguste, illustré comme ce dernier par sa résistance à Napoléon, enlacé depuis des piéges diplomatiques de l'archevêque Spiegel, dont il s'est noblement dégagé par une manifestation récente. Tout était consommé, si le moderne Athanase consentait, lui aussi, à couvrir du manteau archiépiscopal et de tout l'éclat de ses vertus privées le travail souterrain de la sape luthérienne. Un si éblouissant espoir fit pleine illusion à la clairvoyance vantée du ministre de l'instruction publique et des cultes, M. d'Altenstein : *infatuatum est consilium Achitophel*. Cet homme public se persuada que le laps de tems, la contagion de l'exemple, l'affaiblissement de l'âge, avaient modifié les convictions de Clément-Auguste. Désigné aux suffrages du chapitre de Cologne comme le candidat du gouvernement, celui-ci fut élu archevêque et préconisé à Rome le 1er février 1836.

Là se présente une accusation grave, qui balance encore dans beaucoup d'esprits le sentiment d'indignation que ne pouvait manquer de soulever la violence faite en dernier lieu à l'archevêque. M. d'Altenstein accuse le prélat d'avoir, avant son élection, accepté par écrit la convention conclue par M. de Spiegel, et d'avoir ensuite violé sa parole en résolvant en secret, dans un sens contraire à cette convention et aux lois du royaume, toutes

les questions que faisaient naître les mariages mixtes, tout en confirmant, par sa correspondance, le gouvernement dans la pensée que lui Clément-Auguste se considérait comme lié par la promesse à laquelle il avait dû sa promotion à l'archiépiscopat. Laissons la réponse à Gœrres.

« Sur ces entrefaites, l'archevêque de Cologne (comte de Spiegel) fut appelé devant le tribunal de Dieu, et il fallut lui trouver un successeur. Mais, si ce successeur ne suivait pas la même ligne que son devancier, toute la peine, tous les soins qu'on avait pris étaient en pure perte. Non-seulement l'archevêché reprenait l'ancienne observance sur les mariages mixtes, mais encore il la communiquait, par le droit de censure, aux trois autres diocèses de la province du Rhin. Il fallait donc s'assurer à l'avance des sentimens du candidat, et faire de l'acceptation la condition de son investiture. On avait jeté les yeux sur le baron de Droste Vischering; il dut subir l'épreuve. En conséquence, le ministre lui fit demander par une tierce personne s'il serait disposé et décidé, non-seulement à ne pas attaquer, mais encore à maintenir et à exécuter, suivant l'esprit de conciliation qui l'avait dictée, la convention conclue le 19 juin 1834 *et conforme au bref du pape*. On suppose donc qu'il connaît déjà cette convention; et, comme c'est une interpellation verbale qu'on lui adresse, c'est une déclaration verbale aussi qu'on lui demande, et non une réponse écrite, comme on l'a exigée des autres évêques. On ne veut lui imposer aucune obligation légale, car on sait qu'elle serait nulle dans tous les cas; on ne sollicite de lui qu'un engagement moral.

» Le baron de Droste répond que depuis long-tems il désire qu'on puisse trouver un moyen d'accommodement, dans cette question difficile; qu'il *apprend* avec joie que son désir est rempli; qu'il se gardera bien de ne pas maintenir cet accord qu'on lui annonce avoir été conclu *conformément au bref* et déjà en exécution dans les quatre diocèses, et qu'il l'exécutera lui-même en esprit de charité et de paix. — C'est sur cette réponse que se fonde l'accusation de parjure; sur cette réponse seulement, car nous ne sachions pas qu'il se soit rien passé de plus entre les parties.

» Si l'archevêque a connu toute la transaction de 1834, et

toutes les conséquences qu'on en a déduites; si elle était réellement, *et dans cette intention*, exécutée dans les quatre diocèses, et particulièrement dans celui auquel il appartenait; s'il a jugé d'abord qu'elle était conciliable avec les devoirs que lui imposait l'épiscopat; si, par suite de cette conviction (fondée sur un examen profond ou non, il n'importe), il a fait la déclaration dont il s'agit dans le sens que le gouvernement lui prête; alors, sans contredit, il a, en le faisant, contracté une obligation morale dont il devait s'acquitter, mais jusqu'à quand! Jusqu'à ce qu'un autre examen plus profond encore de l'état de la question provoquât un combat dans sa conscience. Il eût été, sous ce rapport, dans le même cas que les autres évêques, *s'étant engagé comme eux à une chose que son devoir lui défendait d'accomplir*, et l'évêque de Trèves lui avait montré la route à suivre : confesser son erreur et se soumettre à la censure du Chef de l'Eglise.

»Mais si au contraire il n'a pas connu ces transactions, s'il ne les a acceptées que sur la parole qu'on lui donnait qu'elles avaient été dressées *conformément au bref du pape*; si dans le diocèse auquel il appartenait elles n'étaient point passées en pratique de manière à ce qu'il pût se convaincre du contraire, alors il n'a pas reçu sa charge à une condition inadmissible; et comme il ne pouvait ainsi être tenu à l'accomplissement d'un accord incompatible avec le bref, il ne devait pas non plus par ces motifs se démettre de la dignité dont il était revêtu.

»On a pu d'abord hésiter entre ces deux suppositions; mais l'exposé officiel du gouvernement prussien a démontré clairement que la seconde était la vérité. Cet exposé accorde en effet que l'archevêque n'a connu ni convention ni instruction; seulement il reproche au prélat de n'avoir pas interpellé le gouvernement sur la teneur de ces actes. Mais il s'agit ici d'une transaction d'un sujet avec son roi. L'archevêque connaissait le bref; on lui fait savoir que le gouvernement et les évêques ont fait un arrangement amiable sur son exécution; il doit naturellement présumer que tout a été réglé avec bonne foi et loyauté, *en se conformant*, comme on l'affirmait, à l'esprit et à la lettre du bref. *Supposer le contraire, eût été également injurieux pour le roi et pour les évêques*, et le baron de Droste ne pouvait guère se hasarder à exprimer un tel soupçon. Si donc il consentait à

observer tout ce qui a été conclu *conformément au bref*, il se plaçait par là sur un terrain parfaitement sûr; car il obtenait ainsi la garantie formelle que le gouvernement n'exigerait rien de lui qui n'y fût conforme, et cette garantie lui suffisait. »

Bien loin donc que l'Athanase allemand ait manqué de sincérité envers le ministère prussien, c'est M. d'Altenstein au contraire qui a joué au plus fin avec Clément-Auguste; car si l'archevêque ne voulait rien du gouvernement, le gouvernenement voulait quelque chose de l'archevêque. C'était donc de la part d'un ministère loyal une précaution nécessaire que de communiquer tous les documens de l'affaire à M. de Droste, afin que les devoirs qu'on voulait lui imposer fussent clairement établis. Mais loin de là, le gouvernement a voulu tendre un piége au baron de Droste, le placer à son insu dans une situation équivoque et fausse. C'est au ministre à s'imputer de n'avoir point posé la question plus franchement; il est juste qu'il porte la peine de sa réticence calculée. C'est une des règles générales du droit : *in stipulationibus, verba contrà stipulatorem interpretenda sunt*. Et ailleurs : *veteribus placuit pactionem obscuram vel ambiguam iis nocere in quorum potestate fuit legem apertiùs conscribere* [1].

« Quant à l'appel du ministre à la pratique des diocèses, il n'est pas valable non plus; car, poursuit Gœrres (et nous insistons sur l'autorité d'un tel témoignage), *cette pratique n'avait encore*, EN AUCUNE FAÇON, *été reçue*, A CETTE ÉPOQUE, *dans le diocèse du signataire*. En effet, les auteurs de la transaction n'avaient aucune hâte d'exposer à la clarté du jour ce qui avait été ourdi dans le mystère, pour ne s'infiltrer qu'insensiblement dans la pratique. Aussi, n'est-ce que peu-à-peu, et par fragmens qu'on l'a publié, et ne l'a-t-on communiqué au clergé que sous la condition expresse de n'en point donner connaissance aux laïques. A cette époque encore, la chose était donc secrète à Münster comme dans les autres diocèses, et l'archevêque a protesté à plusieurs reprises qu'elle avait été également secrète pour lui. Il faut ajouter foi à un homme véridique, jusqu'à ce que des preuves évidentes nous aient donné le droit de lui retirer notre confiance.—*Nous savons de plus, de bonne part*, que ce

[1] L. 39. ff. *de pactis*.

n'est qu'après son arrivée à Cologne, que Clément-Auguste a été, par son chapelain Michaëlis, instruit de la teneur de la transaction, et que, le premier mouvement de stupéfaction passé, *son premier mot a été une exclamation de douleur de ce que son frère avait donné son assentiment à une telle convention.* — Clément-Auguste, d'ailleurs, menait à Münster une vie si retirée, si notoirement éloignée de toutes les affaires, qu'il n'avait pas été difficile de lui cacher tout ce qui s'était passé en 1834. En toute simplicité de cœur, il a donc pu, il a dû même faire en 1835 la déclaration que sollicitait de lui le ministère prussien. C'est ainsi que la Providence confond la prudence des hommes quand elle la rencontre sur leurs chemins tortueux. »

Franchement, nous ne voyons pas ce que laisse à désirer une justification aussi complète. M. d'Altenstein a-t-il donc au reste oublié l'axiome le plus élémentaire du droit : *nemo tenetur pactis inhonestis?* L'archevêque eût-il promis, il ne serait point tenu. S. Thomas de Cantorbéry avait juré les fameux articles de Clarendon; dès qu'il sut que le pape les réprouvait, il cessa de se croire lié par un serment contraire à son devoir d'évêque et de chrétien. Le 19ᵉ siècle, par la voix de MM. Augustin Thierry et Michelet, ne l'a-t-il point relevé de ce serment injuste? ne l'a-t-il point loué de sa résistance intrépide à l'oppression normande? — Mais pourquoi raisonner dans une supposition démentie pas les faits? Plus encore que le saint martyr de Cantorbéry, le confesseur de Cologne n'a rien promis qu'il n'ait pu tenir et qu'il n'ait tenu. Disons-le avec Gœrres, « la conduite de Clément-Auguste a été d'un homme d'honneur, et, » comme elle est sans tache, elle doit être aussi sans reproche. »

» Puis, ajoute excellemment le professeur de Munich, ce n'est ici que la question secondaire.

» Choisi comme instrument par le Très-Haut, qui s'est si bien servi de lui pour rendre sa cause victorieuse, il eût été douloureux que Clément-Auguste eût trempé seulement du bout du doigt dans cette dégoûtante affaire. *Mais que ferait cela encore à la question principale?* Cette question ne vit pas, ne meurt pas avec la personnalité de tel ou tel archevêque. Au fond, il importe peu que celui de Cologne ait résisté ou succombé à la tentation : la question principale, en effet, est celle-

ci : D'où peut venir le droit à un gouvernement protestant de pénétrer dans le domaine de la liberté solennellement garantie à une autre communion, pour présenter aux évêques, avant leur entrée en charge, une tentation semblable ? D'où lui vient le droit de leur imposer comme condition de leur dignité un engagement pareil, et partant une faute si flagrante ? Est-ce donc respecter la religion que d'entreprendre ainsi d'obliger ses dignitaires à des capitulations aussi subversives de l'orthodoxie et de la discipline, et dont le refus doit inévitablement les brouiller avec le gouvernement, l'acceptation, avec leur conscience ? Est-il concevable qu'un gouvernement chrétien suive une conduite qui exclut nécessairement tous les prêtres vraiment religieux et consciencieux des dignités supérieures, qu'il jette comme une proie aux gens sans conscience et aux hypocrites ?

En effet, si M. d'Altenstein ne se fût pas publiquement vanté de ces marchés, de ces achats de consciences, le croirait-on ? Et qu'est-ce donc que la raison d'Etat, si elle peut à ce point pervertir ou oblitérer le sens moral en des hommes estimables par ailleurs, et qui ne croient par là que servir honorablement leur prince et la communion dominante ?

« Si l'on souffrait cette pernicieuse influence, s'écrie Gœrres, combien d'années encore la province ecclésiastique rhénane pourrait-elle y résister ? Ces hommes iniquement entrés en possession de leur charge, se verront contraints de la remplir plus iniquement encore, et après avoir fait valoir et augmenté ce fonds d'iniquité, ils le transmettront à leur successeur, qui à son tour l'augmentera et le fera valoir pendant sa gestion. Aujourd'hui ce sont les mariages mixtes pour lesquels on veut extorquer à l'Eglise une sanction de telle ou telle sorte ; ce point une fois gagné et passé dans la pratique, on ne tarderait pas, certes, à aller plus loin. On n'a déjà pas craint de nous dire que le repos et l'ordre de l'Etat, la sûreté du trône ne doivent pas être abandonnés au caprice du premier fanatique qui voudra s'emparer du confessionnal. On reconnaît ainsi clairement de quel côté sera dirigée la prochaine attaque. Passant ainsi de sacrement en sacrement, de dogme en dogme, d'une institution religieuse à une autre, on verra se consommer rapidement

l'œuvre de destruction. C'est là le jugement que porte le peuple, et que peut-on lui répondre en présence des faits?

» Mais ce n'est pas encore là le dernier anneau de cette longue chaîne d'iniquités.

» L'archevêque, à qui la main secourable de la Providence a fait traverser la tentation, *sans qu'il l'ait seulement aperçue*, l'archevêque entre dans l'exercice des fonctions de sa charge; il apprend bientôt ce qui s'est passé, et après avoir long-tems combattu avec lui-même, il prend pour règle de conduite, non pas les parties de la transaction qui ne sont point conformes au bref, mais seulement celles qui sont en harmonie avec cet acte, mettant de côté tout le reste, comme contraire à sa conscience. — Cela déplut; on s'en plaignit amèrement. Des négociations s'engagent, et ici les fils du nœud s'embrouillent aussi merveilleusement, aussi providentiellement qu'ils s'étaient noués d'abord. — Vous avez violé votre parole, lui dit-on. — Je n'ai rien promis, répond-il; je ne pouvais rien promettre que de me conformer à ce que le chef suprême de l'Eglise a permis et défendu [1]. — Au lieu de trouver dans le ton et dans la teneur de ces paroles l'empreinte d'une conviction calme, tranquille, sûre d'elle-même, on n'y voit que le faux-fuyant d'un caractère malveillant, fourbe et perfide, qui, maintenant qu'il faut accomplir ses promesses, cherche à force de ruses et de détours à se soustraire à ses obligations. Oubliant quelle réputation, quelle célébrité même lui ont acquises sa conduite et sa vie, on se tient pour dupé par sa dissimulation et par sa malice, et l'irritation qu'éveille cette pensée, rend impossible tout examen calme et réfléchi. En vain le prélat rappellera-t-il que déjà un des évêques signataires de la convention de 1834 a quitté ce monde, en proie aux amers reproches de sa conscience; en vain réclamera-t-il pour lui et pour l'Eglise la liberté de conscience solennellement garantie : on lui répondra : « nous respectons » tes scrupules, mais ils ne peuvent en aucun cas te dispenser » d'obéir aux lois. »

» Il est impossible que ceux qui ont prononcé ces paroles en aient bien compris toute l'atrocité. Non-seulement ils élèvent

[1] Voir la lettre de reproche de M. d'Altenstein et la ferme réponse de l'archevêque, dans notre N° 98, ci-dessus, p. 112.

une loi conventionnelle faite pour les hommes, au-dessus de cette loi éternelle et innée que Dieu lui-même a gravée dans nos âmes (*non scripta, sed nata lex.* CICÉR.), comme au-dessus de celle que la parole divine nous dicte; mais encore à une loi toute partiale, à une loi qui est contre le droit, qui viole toute espèce de droits, moralement nulle par conséquent, nulle quant à la forme, nulle quant au fonds, nulle devant le droit et devant Dieu, ils donnent une force obligatoire absolue, exigeant une soumission aveugle de la conscience qui se révolte dans ce qu'elle a de plus intime et de plus sacré. Ah! si une pareille tyrannie doit triompher, si, pesant déjà sur le monde d'aujourd'hui comme un cauchemar effroyable, qui, à chaque mouvement extérieur que nous essayons de faire, nous arrête, nous presse, nous oppresse, nous tenaille, nous étreint, cette bureaucratie prétend encore pénétrer dans le sanctuaire de notre foi pour y trancher du maître, là aussi, avec sa force brutale,.... alors sans doute les choses en viendront à un état désespéré, et cette attaque insensée, dirigée contre les fondemens les plus profonds de la nature morale, provoquera et justifiera la plus vive des réactions.......

» En présence de pareils principes, l'archevêque ne voulait, ni ne pouvait céder. Aussi la catastrophe ne pouvait-elle longtems se faire attendre. La ruse étant à bout de voie, la violence est venue. Ici encore on a fait une fausse application de cet axiome de géométrie, la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre. Or, *dans les choses morales, la voie la plus courte, ce n'est pas toujours la ligne droite;* MAIS C'EST LA LIGNE DU DROIT. C'est au reste un spectacle qui se reproduit sans cesse dans toute l'histoire. Quand les hommes ont épuisé toutes les courbes possibles pour atteindre un but coupable, ils tentent enfin ce dernier élan en ligne droite, qui met fin pour cette fois à tous leurs efforts. »

En effet l'enlèvement de l'archevêque Clément-Auguste a été le salut de l'Eglise dans toute l'Allemagne. On connaît l'éloquente et majestueuse protestation de Grégoire XVI contre cette inexcusable brutalité [1]. Des questionneurs ne manqueront point

[1] Elle a été insérée dans notre N° 92, t. XVI, p. 139.

pour demander à quoi bon ce manifeste. — A quoi bon ? Eh ! quand la voix du vicaire de Jésus-Christ aurait dû se perdre en vains sons dans les airs, il eût été digne encore du représentant de celui qui juge les justices de se tenir debout en face de la tyrannie triomphante et de l'appeler tout haut par son nom. Mais les accens du Chef de l'Eglise n'ont point été sans retentissement et sans puissance. Que dis-je ? Il a suffi de ces quelques paroles échappées des lèvres d'un vieillard, pour éveiller toute l'Allemagne comme en sursaut. Un seul évêque était resté ferme et pur dans toute la monarchie prussienne, et à l'heure où j'écris, un seul au contraire n'a pas rejeté loin de lui la chaîne dorée qui lui liait les mains. Toutes les populations catholiques se sont émues ; à Cologne, le jeudi saint, les fidèles tombaient à genoux par centaines en passant devant le palais désert de l'archevêque. Le roi de Prusse lui-même s'est troublé et s'est hâté de protester qu'il n'entendait nullement imposer au clergé la bénédiction des mariages mixtes. Athanase est captif encore sans doute, peut-être mourra-t-il dans ses fers, qu'importe ? Il y aura un martyr de plus dans le ciel. Et sur la terre, la foi que ce martyr a confessée, les principes pour lesquels il a souffert, auront triomphé par sa prison même. Ceux qui ne voient que le côté matériel des choses ne comprendront rien à nos paroles. Mais ceux qui vont au fond des faits savent que dès à-présent le principe est sauf, l'indépendance religieuse de l'épiscopat en Prusse assurée pour long-tems, et la victoire remportée en plein par l'Eglise. Ils savent que l'Eglise n'a pas la prétention de régner sur des bayonnettes, mais sur des consciences. Partout donc où les consciences se déclarent pour elle, il est bien clair que l'Eglise a vaincu ; car ce sont là ses champs de bataille à elle, je devrais dire ses champs de victoire. — Est-il vrai, oui ou non, qu'il ne se fasse plus de mariages mixtes sur les bords du Rhin ? Est-il vrai, oui ou non, que le cabinet prussien ait ostensiblement reculé sur cette question ? Est-il vrai qu'il ait moralement perdu un terrain immense, et que les catholiques l'aient gagné ; que la popularité, la force morale aient en grande partie passé du côté de ces derniers ? En eût-il été ainsi, je le demande, si le Pape s'était tû ? la question est là, il faut répondre.

Assurément tout n'est pas fait encore, la lutte sera longue

sans doute et mêlée de tristes vicissitudes. Ce n'est point en vain que l'Eglise ici-bas s'est elle-même appelée du nom de militante. Mais elle a des promesses qui ne passeront pas; elle sait qui est avec elle jusqu'à la consommation des siècles, et c'est à ses enfans qu'il a été dit : *confidite, ego vici mundum.*

En attendant, remercions Dieu du Chef, du Père qu'il nous a donné. Remercions-le de ce qu'il a en même tems suscité dans la Prusse rhénane un homme digne d'adresser à Frédéric-Guillaume III les paroles de S. Basile-le-Grand à l'empereur Valens: *numquàm forsan in Episcopum incidisti!* Remercions-le d'avoir permis que, sur tous les points de l'Europe, des voix puissantes s'élevassent pour venger l'attentat commis en la personne de Clément-Auguste, contre ce que Tacite appelait si bien *la conscience du genre humain.*

Entre tous ces champions d'une noble cause, nul n'a mieux mérité que Gœrres de la dignité humaine et de la Religion. *Athanase* est un opuscule de peu d'étendue, mais l'auteur a su y jeter des considérations de la plus haute portée sur la nature de l'action du christianisme dans le monde, sur l'union de l'Eglise et de l'Etat au moyen-âge et depuis, sur le système qui veut la séparation de ces deux choses, sur l'état intérieur de la société allemande et sur les partis qui s'agitent dans son sein. Nous aurions souhaité dans le traducteur une plume plus ferme et plus exercée, dans l'auteur un tour de pensée moins profondément germanique. Mais *Athanase* n'en est pas moins le livre le plus instructif, le plus éloquent et le plus complet qui soit sorti de la guerre si glorieusement soutenue par l'Eglise par de-là le Rhin [1].

TH. FOISSET,
Juge au tribunal de Beaune (Côte-d'Or)
Docteur en Droit.

[1] Voir dans l'article sur l'*Histoire de l'Hermésianisme*, inséré dans le N° 98 ci-dessus, p. 85, le complément de la vie de l'archevêque de Cologne et des services qu'il a rendus à l'Eglise.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

FRANCE. PARIS. — *Progrès de l'étude de la langue chinoise. — Arrivée à Paris de deux corps complets de caractères chinois mobiles.—Projet d'édition des livres sacrés chinois.* — Dans la séance du 16 du mois de juillet, M. Julien, professeur de chinois, a fait part à l'Académie de l'arrivée en France de deux corps de types mobiles de caractères chinois, au nombre de 85 mille.

Voici, sur ces caractères, quelques détails authentiques qui n'ont été donnés par aucun autre journal.

La principale difficulté qui s'oppose à l'étude de la langue chinoise, provient, non pas tant de la difficulté d'apprendre la langue elle-même, que de celle de se procurer des livres élémentaires. D'abord ces livres sont en bien petit nombre, et puis ils sont ici d'un prix très-élevé et hors de la portée des étudians. La cherté de ces ouvrages est causée par le manque de caractères nécessaires pour les imprimer. Il n'existait en France, à l'imprimerie royale, que deux corps en bois qui ont servi à imprimer le grand *Dictionnaire chinois*, dit de M. de Guignes; or ces caractères sont trop gros et ne pouvaient servir pour la publication d'ouvrages élémentaires.

Il est vrai qu'un habile graveur, M. Marcellin-Legrand, avait depuis plusieurs années commencé à graver un corps de caractères chinois, dont nos lecteurs connaissent les beaux échantillons que nous avons souvent donnés dans nos *Annales*; mais il y avait encore ici plusieurs difficultés; d'abord, toutes les fois que l'on avait besoin d'un caractère, il fallait le faire graver, ces caractères coûtaient très-cher. Il fallait encore un long espace de tems avant que l'on en eût assez pour imprimer un ouvrage de longue haleine; et puis, comme il n'y avait qu'un seul corps, on ne pouvait assez faire la différence du texte et des notes.

M. Julien, voyant toutes ces difficultés, et désirant doter la France d'une imprimerie chinoise qui n'existe en aucun autre pays, imagina de faire graver à ses frais en Chine même deux corps complets de caractères. Mais ici nouvelle difficulté : les Chinois ne se servent pas de carac-

tères mobiles comme nous ; ils gravent toutes les pages de leurs livres sur des planches de bois, et en tirent des exemplaires à-peu-près comme nous faisons pour nos gravures, ou nos volumes stéréotypés, et ensuite il est défendu par le gouvernement chinois de graver des caractères mobiles pour les Européens : mais cette difficulté ne l'arrêta pas, parce qu'il savait qu'il aurait, pour le seconder, d'habiles et de zélés auxiliaires.

En effet, il fit part de son projet à M. Voisin, directeur au séminaire des missions étrangères, et le pria d'écrire à ses confrères de la Chine pour les engager à prendre tous les moyens pour procurer à la France ces caractères, si la chose était possible.

Cette proposition a été acceptée avec l'empressement que mettent ces honorables prêtres à tout ce qui peut contribuer à la gloire de la France, et au progrès des sciences, qu'ils savent faire tourner à la gloire et au progrès du christianisme. Les instructions de M. Julien ont été envoyées à M. Legrégeois, procureur des missions étrangères à Macao. M. Le Grégeois chargea alors de ce soin un Français qui habite le *Su-tchuen*, M. Jac. Léonard Perrochot, sacré à Paris évêque de Maxula et coadjuteur du *Su-tchuen*. C'est ce saint prêtre qui, au milieu des soins qu'il donne aux Chrétiens qui sont dispersés dans son vaste diocèse, a trouvé le moyen de faire graver les 85,000 caractères qu'on lui demandait, de les dérober à la surveillance des agens du gouvernement, de les soustraire, ce qui était bien plus difficile, à la vue des nombreuse lignes de douane qu'il a fallu traverser, et de les faire arriver à Maçao, d'où ils ont été adressés en France par Bordeaux.

Le prix des 85,000 caractères, qui en France auraient coûté près de 30,000 francs ne s'est élevé qu'à une somme minime.

M. Julien s'est empressé de les céder au prix coûtant à l'Imprimerie Royale, où l'on s'occupe en ce moment à les mettre en ordre, et à les disposer à entrer en service. Pour cela voici ce que l'on fait.

Ces caractères sont en bois ; on commence par les tremper dans un enduit chimique qui les préserve de l'action immédiate de la chaleur, puis on les enfonce dans du plomb préparé et fondu exprès, où chaque type laisse son empreinte exacte ; cette empreinte sert de matrice pour fondre le nombre de types qui est nécessaire, comme on le fait pour les types ordinaires. Nous espérons pouvoir un jour en offrir des modèles à nos abonnés.

Maintenant voici l'usage que M. Julien se propose de faire de ces types. D'abord il a l'intention de publier un *Dictionnaire* plus usuel, plus commode, plus complet, que celui de M. de Guignes. 2° Une *Grammaire* plus accessible que celle de M. Abel Remusat, ou plutôt du Père Prémare. 3° Il donnera successivement une traduction de tous les livres

classiques et canoniques chinois. Ces livres, pour la commodité des étudians, seront accompagnés des textes; pour cela c'est en chinois encore qu'il fera faire une édition de ces textes, lesquels arrivés à Paris, coûteront moins cher que les volumes français, et correspondront page par page à la traduction française. Cette traduction sera faite d'après un procédé tout nouveau. Il y aura, 1° la traduction de chaque caractère chinois sans liaison, ni tems, ni cas, etc., comme est le chinois même. 2° Une traduction avec les liaisons de la syntaxe française, accompagnée des commentaires qui autorisent ces liaisons. On comprend combien une pareille méthode sera utile à ceux qui étudient la langue, et qui veulent s'en former une idée. Alors seulement nous connaîtrons au juste le sens des livres chinois.

C'est par le *Chi-king* que M. Julien commencera cette publication. Nous ne doutons nullement que le gouvernement ne lui fournisse les moyens de la mettre à exécution, mais ce que nous demandons surtout, c'est que ce soit une *édition in* 8° *à bon marché*, et non point un format in-4° ou in fol., comme sont faites la plupart des éditions des ouvrages orientaux, qui ainsi restent hors de la portée des bourses ordinaires, et sont ensevelis dans les bibliothèques.

Puisque nous avons parlé du zèle de nos missionnaires pour le progrès des sciences, qu'il nous soit permis de mentionner ici le projet qu'ils ont formé d'établir dans leur maison de Paris un *musée chinois et indien*, et ce projet a déjà reçu un commencement d'exécution. Pour la Chine on voit un grand nombre de *livres* imprimés et manuscrits. Nous y avons déjà vu des habillemens complets *civils* rapportés par M. Voisin; puis quelques objets de costumes de femmes, entre autres des souliers où entrerait à peine une main fermée, des étoffes, deux grandes pièces de *toile d'amianthe*, un *tam-tam* magnifique, un grand bouclier en osier, un sabre à double lame, etc. Pour l'Inde, des livres, des objets d'habillement, quelques-uns de ces souliers en bois qui se portent au moyen d'une cheville entre quatre doigts du pied, etc.

Nous espérons que le gouvernement trouvera quelque moyen pour reconnaître le service que les missionnaires ont rendu à la science. Voici d'ailleurs une occasion bien propice. Nous savons qu'ils sont persécutés à Macao par le gouvernement portugais, qui veut leur faire quitter cette ville. Que notre gouvernement n'oublie pas de les appuyer auprès de son alliée et de sa protégée la reine du Portugal.

Découverte de livres de la Bible en langue égyptienne. — « M. le docteur Dujardin, envoyé en Egypte par M. le ministre de l'instruction publique pour recueillir des manuscrits cophtes, a écrit du Caire, en date du 3

juillet, pour annoncer les résultats qu'il avait obtenus déjà, en moins d'un mois de séjour dans cette ville. Il avait recueilli chez divers particuliers une trentaine de manuscrits manquant tous à la bibliothèque royale, et dont quelques-uns sont en dialecte memphitique et les autres en dialecte saïdique. Parmi ces manuscrits, dont les copies vont être envoyées au ministre, se trouvent : le *prophète Isaïe*, le *prophète Jérémie* (y compris les *Lamentations*), *Baruch* et la lettre aux Juifs emmenés captifs à Babylone, le *livre de Job*, les quatorze premiers chapitres des *Proverbes*, et des fragmens des livres des *Rois*, de la *Sagesse* de Salomon, de l'*Ecclésiaste*, etc., en dialecte *memphitique*.

» Les manuscrits en dialecte *saïdique* ont été découverts par hasard dans une liasse de vieux parchemins. Ce sont les deux premiers livres des *Rois*, une partie des *Psaumes*, de *Jérémie*, des *Evangiles* de saint Marc et de saint Luc, l'*Epître aux Galates*, les *Actes de saint André*, de saint *Georges*, de saint *Ptelème*, la *Vie de sainte Hilarie*, fille de l'empereur Zénon, le *Panégyrique des quarante martyrs*, des fragmens de *saint Athanase*, de saint *Jean-Chrysostome*, de saint *Basile*, etc.

» M. Dujardin était occupé à copier ces manuscrits chez les Cordeliers du couvent de Terre-Sainte, quand a eu lieu l'incendie terrible qui a dévoré 417 maisons autour du couvent, resté seul debout au milieu des ruines. Il espère augmenter encore considérablement, pendant son séjour en Egypte, la masse des matériaux qu'on possédait déjà pour arriver à la connaissance parfaite de la langue égyptienne. »

C'est là ce que des journaux ont raconté ; nous avons, nous, à ajouter une bien triste nouvelle ; c'est que M. Dujardin vient de mourir au Caire au milieu de ses travaux, après quelques jours de maladie.

IRLANDE. DUBLIN. *Lecture des inscriptions étrusques des tables eugubiennes avec le secours de la langue irlandaise.— Découverte des Iles Britanniques par les Etrusques.— Usage de la boussole avant la fondation de Rome.*—A Gubbio, ville épiscopale des États du Pape, on conserve des inscriptions connues dans le monde savant sous le nom d'*inscriptions eugubiennes*; elles sont gravées sur sept tables de bronze découvertes en excavant les cryptes d'un ancien temple en 1444. Cinq de ces inscriptions sont écrites dans l'ancien caractère *étrusque*, *écrites de droite à gauche*, *comme l'hébreu* et les autres langues sémitiques; deux autres, la 6e et la 7e sont gravées en *langue étrusque*, avec le caractère qu'on appelle maintenant *romain*, et écrites de *gauche à droite*. Deux autres tables, trouvées en même tems, furent envoyées à Venise en 1505, mais n'en sont plus revenues.

Dans la séance de l'*Académie royale irlandaise* du 22 janvier dernier, sir *William Betham* a lu une note dans le but de prouver que l'ancienne langue *étrusque* était identique avec l'*ibernoceltique*, et que la langue *irlan-*

daise telle qu'on la parle aujourd'hui dans le pays, offre le vrai moyen d'interpréter ces inscriptions, qui ont rendu vains les efforts de tant de savans. L'auteur a lu à l'Académie sa traduction des 6e et 7e tables, qu'il a choisies comme contenant les matières les plus intéressantes. C'est un récit de la découverte des Iles Britanniques par les anciens Étrusques, et de l'usage de l'aiguille aimantée dans la navigation. La 6e table est un vrai prospectus, et qui pourrait servir de modèle à nos fondateurs de modernes colonies; elle commence par une invitation aux gens de se partager ou d'affermer les terres de l'ouest, où il y a trois îles d'un sol riche et productif, avec des bœufs et des moutons en abondance, et de grands daims noirs.

Le pays contient des mines avec de jolis cours d'eau, et tout ce qui peut rendre une résidence agréable. On y lit ensuite : «que les navires qui » avaient été préparés pour transporter les colons, avaient des magasins » de vivres et des provisions en abondance pour le voyage, et de *l'eau dans » des peaux* (des outres) pour l'usage journalier; que la science et l'habileté » nautique des capitaines et des équipages garantissait le succès de la na- » vigation, et qu'on pouvait en toute sûreté et avec toute confiance s'aven- » turer sur le désert inconnu de la mer. »

Puis on décrit le misérable système de la navigation le long des côtes, qui confinait le navigateur au rivage, parmi les bas-fonds, les rochers, les ressacs et d'autres dangers imminens.

Tous ces accidens étaient évités par la découverte du *petit pointeur* (PIAC LU), par le moyen duquel on pouvait traverser d'un côté à l'autre, en suivant toujours le même trajet, établi d'une manière certaine; et la haute mer que le marin contemplait avec épouvante, quand il perdait la côte de vue, pouvait être maintenant traversée avec certitude en évitant tous les dangers. «La mer est devenue la plaine du commerce, un noble » espace, un facile espace, un espace raccourci, un espace que l'on par- » court, le propre espace de l'homme, le moyen du progrès du com- » merce, le trésor de l'homme, la source de l'augmentation de la richesse. » La navigation est devenue sûre et agréable au moyen des vivres emma- » gasinés et du *petit pointeur*. »

Ce passage est répété plusieurs fois dans l'inscription. Le *petit pointeur* et les vivres conservés sont indiqués comme les moyens par lesquels on a découvert les trois îles de l'ouest. Les événemens des premiers voyages sont décrits avec beaucoup d'emphase : dans une occasion, il paraît que les navires avaient été tellement au nord, que l'eau avait gelé dans les outres, qui s'étaient rompues, ils arrivèrent sur un point qu'ils croyaient être la terre; mais après examen, ils virent, à leur grande consternation, que c'était seulement de la glace. Ils continuèrent leur route dans

l'anxiété, se guidant sur le soleil dans le jour, et par les *sept* (la grande Ourse) pendant la nuit. Enfin ils arrivèrent aux trois îles, sur la première desquelles ils virent des moutons.

Le passage qui termine l'inscription de la 7e table rappelle aux *Phéniciens* (car bien que ces peuples résidassent certainement en Italie, on les appelait partout PUNI) que les îles que l'on venait de découvrir, pouvaient former un beau pays pour le commerce, protégé par la mer contre toute agression hostile, et pourrait par la suite devenir un asile, en cas que leur propre pays fût envahi et conquis par un ennemi; ils pourraient alors se retirer dans leurs navires et aller rejoindre leurs amis déjà établis dans la colonie. Dans le dernier paragraphe nous voyons que l'inscription a été écrite *trois cents ans après le grand bruit souterrain et la commotion qui l'accompagna* (tremblement de terre).

ASIE.

Nivellement entre la Méditerranée et l'Euphrate. Géologie de la Syrie septentrionale.—Les travaux pour la navigation de l'Euphrate se continuent. Voici une des études qui ont été faites pendant l'expédition du colonel Chesney dont nous avons déjà parlé. Pendant que ce voyageur descendait le fleuve, M. Thompson entreprit un nivellement du pays situé entre la Méditerranée et ce fleuve à travers la *Syrie septentrionale*, dans le but de connaître la possibilité d'établir une ligne de communication par des routes, des canaux ou des chemins de fer. Le principal résultat de ce grand travail a été de déterminer que le lit de l'Euphrate est élevé de 628 pieds anglais (191m 4) au-dessus du niveau de la Méditerranée.

Tout le pays sur lequel la ligne de nivellement a été menée peut se diviser naturellement en quatre régions caractérisées chacune par son élévation relative, par sa structure géologique, par sa végétation et par les mœurs de ses habitans.

La première région, en partant de l'Euphrate, présente un terrain de craie supérieure qui atteint une élévation de 1300 pieds (395 mètres) et n'est que faiblement ondulé. Le sol en est léger, un peu pierreux, peu profond et très-fertile en grains et en coton, les hauteurs sont habitées par des Turcomans sédentaires et par des Arabes qui sont une race mixte de Fellahs. Les grandes plaines de cette région sont parsemées dans toutes les directions de monticules nombreux d'une forme plus ou moins circulaire, en partie naturels, en partie artificiels. Un village se trouve au pied de la plupart de ces monticules.

La seconde région comprend le pays du calcaire à ostracites et des ro-

ches feldspathiques et pyroxéniques dans la vallée de *Chuideries*, ayant une élévation moyenne de 450 pieds. Ce district est extrêmement fertile, et, pour la plus grande partie, habité par des Kurdes cultivateurs.

La troisième région est la plaine lacustre de *Kouk*, élevée d'environ 305 pieds au-dessus de la Méditerranée, et couverte en majeure partie de plantes graminées servant de nourriture aux troupeaux des Turcomans pasteurs et nomades.

La quatrième région, formée par la *vallée d'Antioche*, est rocheuse, irrégulière et d'une hauteur qui varie de 220 à 440 pieds. Elle comprend aussi les plaines alluviales de l'Oronte qui s'abaissent graduellement jusqu'au niveau de la Méditerranée. Cette région est couverte de broussailles et d'arbustes toujours verts, et habitée par quelques familles de Syriens qui, dans ces solitudes pittoresques, suivent une religion mixte.

—*Adoration des idoles imposée dans l'Inde par la compagnie de marchands qui y domine.* Voici ce que nous lisons dans un journal anglais, le *Times*. Il paraît que les directeurs de la compagnie des Indes-Orientales montrent des prétentions tout-à-fait extraordinaires à dominer les consciences de leurs subordonnés, si l'on en juge par la lettre suivante adressée par Robert Nelson, à la date du 19 mars 1838, au secrétaire de la cour des directeurs.

« Les instructions de Notre Seigneur J.-C. portent que je dois me tenir » éloigné du culte des idoles et m'abstenir de tout acte d'idolâtrie. La » compagnie des Indes-Orientales exige au contraire que j'adore les idoles » et que je m'associe à leur culte. Les commandemens de ces deux maîtres » sont en opposition directe; et j'ai à choisir entre les deux, ne pouvant » faire acte d'obéissance à chacun d'eux simultanément. Comme je pré» fère suivre les préceptes de Notre Seigneur J.-C., je renonce à servir » la compagnie des Indes-Orientales. Ainsi veuillez me faire rayer de la » liste des fonctionnaires civils de l'établissement de Madras; je renonce » à tous les priviléges attachés à ces fonctions. »

Il est remarquable que les directeurs ont mis une opiniâtreté sans exemple à vouloir perpétuer les abus. Le sacrifice affreux des suttees aurait continué d'être en vigueur sans les réclamations des propriétaires, qui ont enfin arraché l'abolition de cette odieuse pratique aux répugnances des directeurs de la compagnie.



Bibliographie.

ÉTUDES MORALES ET RELIGIEUSES; SOUVENIRS ET MÉDITATIONS, avec cette épigraphe : *Dieu a moins d'égard à ce que l'on fait, qu'au désir et à l'amour avec lesquels on le fait.* (Imitation). Un volume in 8°, à Paris, chez Débécourt libraire; prix, 5 fr.

Voici un de ces livres, si rares aujourd'hui, d'une lecture agréable et utile en même tems. On y trouve réunies sur la plupart des positions de la vie, une suite de pensées justes, religieuses et délicates. Voici quelques extraits du chapitre VI, sur l'amitié et l'amour. Il n'est pas besoin de dire que l'auteur est une femme.

« Il n'est pas mal que deux amis aient des caractères un peu différens ; le même courant ne les emporte pas. Placés à quelque distance, l'un saisit ce qui échappe à l'autre ; on aperçoit mieux ses défauts réciproques, et l'on est plus apte à se servir mutuellement.

Quand les amis cessent de s'entendre, *l'orgueil en est presque toujours la cause* ; c'est encore la tour de Babel.

Les grands et les riches sont condamnés à ne voir souvent autour d'eux que des amis de leur fortune, des courtisans de leur grandeur. Quelquefois pourtant ils peuvent rencontrer, des amis véritables, qui bravent la prospérité apparente, pour se dévouer aux misères cachées sous la pourpre, qui consentent à être confondus dans l'opinion publique avec les faux amis. C'est là une des sublimités de l'amitié.

N'attendez pas que votre ami dise : je m'en vais ; prévenez plutôt son désir, dites-lui : il est tems de vous en aller. N'attendez pas non plus qu'il vous dise : partez ; dites : je pars.

Que l'amitié et l'amour se montrent parés de tous les charmes les plus purs, force sera toujours de donner la préférence à l'amitié. L'amour aussi bien que l'espérance finit par s'éteindre à une époque plus ou moins rapprochée. L'amitié subsiste dans tous les âges de la vie, comme la charité survivra même par de là les tems.

Apprécier dans une âme ce qu'elle a de beau, de grand, d'aimable, sans retour sur le bien que nous pouvons en retirer, voilà le véritable amour. Aimer de la sorte c'est noblesse et désintéressement.

Les sacrifices et la contrainte sont des gages de durée pour l'amour, qui se fortifie par la contrainte et s'ennoblit par les sacrifices.

Le respect, considéré souvent comme le frein de l'amour, en est aussi l'auxiliaire ; par lui le sentiment conserve ce qu'il y a de plus pur et de plus délicieux.

Si l'amour ne finit point par se transformer en une amitié délicieuse, ce n'était point un amour véritable.

Aux élans vifs et impétueux de l'amour, substituer l'allure sage de l'amitié, tâche noble et même facile pour la femme, si elle est tout à-la-fois vertueuse et spirituelle. Hélas! la vanité y vient trop souvent mettre obstacle.

L'amour ennoblirait l'esclavage si l'on pouvait, si l'on savait surtout bien choisir son maître ; mais hélas ! il en est rarement ainsi.

De tous les sentimens, le plus parfait et le plus doux c'est celui qui tient tout à-la-fois de l'amour et de l'amitié : enthousiasme et solidité, préoccupation et sagesse, vivacité et constance : voilà le beau idéal d'une affection humaine. Femme chrétienne, c'est à vous qu'il appartient de le réaliser ; de tels prodiges vous sont réservés.

Quand on aime fortement, on songe peu à plaire. Le cœur d'une femme coquette est comme frappé d'interdit ; il est inhabile à aimer.

L'homme délicat ne devrait pas révéler son amour à celle qui l'inspire ; veut-il que son sourire ne brille plus qu'à travers les pleurs? oui.... il le veut... et trop souvent elle le lui pardonne. »

CHRONIQUE D'EINSIDLEN (Notre-Dame des Ermites, canton de Schwitz en Suisse), par Joseph Régnier, ouvrage publié par les ordres de Monseigneur dom Célestin I, abbé actuellement régnant, et revêtu de l'approbation de Monseigneur l'évêque de Largren. Vol. in-8°, à Paris.

La lettre suivante du vénérable abbé d'Einsidlen, fera connaître et le but de l'ouvrage et les moyens employés par l'auteur pour le remplir parfaitement.

« Le besoin d'une nouvelle *notice historique* sur Notre-Dame des Ermites, déjà senti depuis bien des années, n'avait jusqu'ici engendré que des vœux stériles. En vain d'illustres voyageurs et de pieux pélerins français nous demandaient-ils un récit plus étendu sur le célèbre sanctuaire de la mère de Dieu. Un petit résumé de ce qu'il y a de plus remarquable dans la fondation et la conservation du monastère et quelques détails très imparfaits sur le pélerinage, étaient tout ce qu'on pouvait leur offrir pour satisfaire leur pieuse curiosité; il n'existait plus des anciennes chroniques que de rares exemplaires : ces ouvrages, d'ailleurs précieux par les documens historiques, ne pouvaient plus convenir à notre époque par leurs formes et leur style. Il fallait qu'une plume exercée en retouchât l'ensemble et les détails, et y en ajoutât d'autres pour sortir ce genre d'ouvrage, en même tems historique et théologique, de la défaveur où sont tombés, par la faute des auteurs, les livres communs de dévotion.

» Un jeune catholique de France, M. Joseph Régnier, ayant bien voulu s'imposer cette tâche, et se disant même fort honoré d'avoir à secouer la poussière des œuvres publiées à la louange de la Vierge sainte, nous l'avons autorisé de tout notre pouvoir, et nous l'avons fait avec autant plus d'empressement que nous connaissions déjà de lui un livre sur cette ville de Rome, vers laquelle se portent nos affections et nos respects. En conséquence nous avons ouvert à l'auteur de la nouvelle chronique d'Einsidlen nos bibliothèques et archives, lui avons fait donner par nos capitulaires tous les renseignemens qu'il pouvait exiger. Espérant que ses efforts ne seront pas sans succès, et que bien des personnes en seront édifiées, nous laissons aux autorités ecclésiastiques le soin d'approuver ou de désapprouver selon l'Esprit Saint qui les anime. En foi de quoi nous avons délivré la présente autorisation.

De notre abbaïe d'Einsidlen, août, 1836.

CÉLESTIN, abbé.

Nous n'ajouterons qu'une chose, c'est que M. Joseph Régnier a été doublement fidèle au *mandement* : il a fait à la fois une bonne action et un bon livre; un de ces livres, *rares*, *vogant sur la mer profonde* de la littérature, et qui joignent tout l'intérêt du roman à toute la dignité de l'histoire. Nous le recommandons à tous les amis des bonnes et belles lettres, et surtout à tous les amis de la religion.

ELOGE HISTORIQUE de Saint-Bernard, présenté à l'Académie des Jeux floraux, (concours de 1837) par M. Dessalte-Régis, à Paris, chez Ebrard, libraire-éditeur, rue des Mathurins, n° 24, 1837. Brochure de 60 pages.

A part quelque passages sur les croisades et les mœurs du clergé, c'est un ouvrage louable que celui de M. Dessalle-Régis. Il y a des recherches, du discernement dans le choix des autorités et de la profondeur dans le jugement. L'auteur s'il continue ses travaux historiques appartiendra à cette école qui en France travaille à réformer les jugemens portés par le philosophisme contre l'Eglise catholique.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 101. — 30 Novembre 1838.

Voyages.

VOYAGE EN ABYSSINIE

EN 1835-1837, DANS LE PAYS DES GALLAS, DE CHOA ET D'IFAT,

Précédé d'une excursion dans l'Arabie-Heureuse, et accompagné d'une carte de ces diverses contrées; par M. Ed. COMBES et M. TAMISIER [1].

Origine du nom de l'Abyssinie. — Célébration de la Pâque. — Costume des jeunes filles. — Un meurtrier. — Cour du roi Oubi. — Costumes et coutumes des Abyssiniens. — Axoum et ses monumens. — Fuite. — Juifs Abyssiniens. — Chef des Gallas. — Danger de mort. — Arrivée dans le pays de Choa.

En faisant l'histoire du Saint-Simonisme, nous avons raconté comment quelques-uns de ces généreux jeunes gens, qui s'étaient épris d'un bel amour pour l'apostolat, voyant leur œuvre stérile et *incomprise* en France, passèrent en Egypte pour y trouver la *femme libre*, cette MÈRE, qui devait donner une révélation nouvelle. Nous avons dit aussi comment, après y avoir fait quelques travaux sur le Nil ou dans le désert, la plupart revinrent en France, où ils ont repris une conduite et des idées un peu plus sages [2]. Deux de ces apôtres, MM. Combes et

[1] 4 vol. in-8°, avec cartes; prix, 32 fr., et 36 fr. par la poste. A Paris, chez Desessart, éditeur; rue des Beaux-Arts, n° 15.

[2] Voir le dernier article sur le Saint-Simonisme, t. XII, p. 85. — Nous donnerons à nos lecteurs, à cette occasion, des nouvelles du célèbre *père* Enfantin, et nous leur apprendrons qu'il est en ce moment *maître de poste* sur la route de Lyon.

Tamisier, ayant à peine un peu plus de vingt ans, conçurent le projet aventureux d'aller visiter l'Abyssinie, et en effet ils ont mis ce projet à exécution; et ils viennent de nous donner le résultat de leur voyage en quatre beaux vol. in-8°. Quoique leur jeunesse, le peu de secours qu'ils ont pu retirer de leur propre science, les idées qui dominaient alors leur intelligence, les aient empêchés de rendre leur voyage aussi utile qu'il eût pu l'être, cependant il sera intéressant, nous en sommes assurés, pour nos lecteurs, de suivre dans l'Ethiopie les pas de nos aventureux jeunes gens.

L'Abyssinie est cette contrée de l'Afrique située au midi de la Nubie, le long des côtes de la mer Rouge, peuplée d'abord par les fils de *Cusch*, fils de *Cham;* ses premiers habitans furent des *troglodites*, c'est-à-dire habitant des cavernes creusées dans les flancs des montagnes; des Juifs vinrent s'y fixer du tems de Nabuchodonosor; puis des Egyptiens, des Ethiopiens, des Arabes s'étant répandus dans ces contrées en fuyant l'aridité des sables et des déserts de la Nubie, les Orientaux donnèrent à cette contrée le nom de *Habesch*, c'est-à-dire *peuple mélangé*, d'où nous avons fait le nom d'*Abyssinie*, que ces peuples au reste repoussent; ils se nomment eux-mêmes *Amharites* ou *Tigréens*, d'après leurs provinces, ou plus généralement *Caschtans*, c'est-à-dire *chrétiens*; dans leurs livres ils sont appellés *Ethiopiens*; mot dont se sert Homère, les Romains les nommèrent *Axumites*, du nom de leur capitale.

Leurs annales remontent jusqu'à *Maqueda*[1], qui est cette reine de Saba qui vint à Jérusalem pour admirer la puissance et la gloire de Salomon. Elle en eut un fils nommé *Menilek*, qui fut leur premier roi après *Maqueda*, et dont M. Bruce nous a donné l'histoire.

Nous avons déjà longuement parlé de l'histoire ancienne de ce pays, de ses croyances, de la colonie juive qui y pénétra à la suite de l'invasion de Nabuchodonosor en Judée, des bibles hébraïques que l'on y a trouvées; enfin de toutes les traditions bibliques ou évangéliques qui y ont été conservées[2]; aujour-

[1] Nommée aussi *Belkis* par les écrivains arabes.

[2] Voir les t. IV, p. 119, t. VI, p. 261, et le t. IX, p. 45 des *Annales*.

d'hui nous allons suivre rapidement les deux voyageurs français, citer quelques-unes des pittoresques descriptions qu'ils ont faites de ce curieux pays, et quelques-unes des esquisses qu'ils ont tracées des mœurs actuelles des habitants.

C'est un singulier spectacle que celui de deux jeunes gens, à peine âgés de 21 ans, qui, sans être poussés par l'amour du gain, ou le zèle religieux, forment le projet de pénétrer dans le sein de l'Afrique, et de visiter des peuples sauvages et inhospitaliers, poussés par le seul désir d'augmenter la masse des connaissances acquises, et par cette curiosité et cette inquiétude insatiable de l'esprit qui tourmente la génération actuelle! honneur à eux! car c'est à eux que nous devons déjà beaucoup, et que nous devrons avant peu d'années encore davantage.

MM. Combes et Tamisier nous transportent au commencement de leur voyage, à *Djedda* ou *Jedda* dans l'Arabie-Heureuse, où ils étaient arrivés en janvier 1835.

A l'occasion du *Ramadan* ou *carême* des Musulmans, ils eurent lieu de remarquer que la proximité de la ville sacrée ou de la *Mecke*, n'a pu soustraire la religion musulmane à cette dissolution qui la menace de toutes parts. Le voisinage des Européens, et surtout les fréquens rapports avec les Anglais, effacent tous les jours les vieilles mœurs et les vieux préjugés des Turcs. Maintenant les Européens chrétiens peuvent sortir sans courir aucun risque; ils peuvent même pénétrer jusqu'à la *Mecke*, sans être obligés, comme Burckhard, de se déguiser en Musulmans, et on les voit ayant chez eux des femmes musulmanes sans courir l'alternative de se faire circoncire ou de subir le supplice du pal.

Munis d'un firman de *Méhemet-Ali*, pacha d'Egypte, les voyageurs partirent de *Djedda*, le 11 février, visitèrent le littoral de l'*Yemen* jusqu'à *Moka* où ils s'embarquèrent, et arrivèrent le 4 avril à *Massaouah* ou *Port des Pasteurs*, petite île dans la mer Rouge, en face d'*Arkeko*, village d'Abyssinie, qui n'est séparé de Massaouah que par un canal d'à-peu-près une lieue de large.

Abdoullah-Aga, gouverneur par interim de Massaouah, reçut avec vénération le firman du vice-roi d'Egypte, promit de pro-

téger les voyageurs, qui font observer que Bruce et Salt avaient trop gâté ces gouverneurs par les riches présens qu'ils leur firent. Maintenant il suffit, pour les rendre traitables, de leur faire voir qu'on n'a pas besoin d'eux. C'est ce que firent nos voyageurs à Massaouah et à Arkeko, où ils eurent un peu plus à lutter pour se tirer des mains rapaces du *naïb*, et d'où ils partirent le 17, au matin, fournis de mules et de chameaux, et n'ayant pour tout instrument qu'une boussole et une montre.

Le pays qu'ils allaient parcourir était la province du *Tigré*, pays de vallées et de hautes montagnes d'un accès difficile, d'une physionomie pittoresque et d'une végétation vive et luxuriante. C'est au milieu d'une de ces vallées, nommée *Manta-Sagla* (ou des Deux-Arbres), qu'ils célébrèrent, à la manière du pays, la Pâque de cette année 1835. Voici les cérémonies pratiquées par les Abyssiniens chrétiens et par les Musulmans qui étaient à leur suite :

Désirant en cet endroit célébrer la Pâque que les fidèles d'Abyssinie attendaient avec impatience, nous livrâmes l'un de nos moutons aux musulmans et l'autre aux chrétiens, et nous nous réservâmes une légère portion de chacune des victimes. On procéda sur-le-champ au sacrifice : les musulmans tournèrent la tête de l'animal vers la Mecke, les chrétiens vers Jérusalem : les deux bouchers firent une courte prière, et les moutons furent immolés : on les dépouilla aussitôt ; on dressa les bûchers que l'on couvrit de pierres plates, la flamme s'éleva, et, lorsque le bois fut consumé, on plaça la chair des victimes sur ces pierres rougies, qu'on avait soigneusement balayées, et dans un instant la viande fut rôtie : les chrétiens d'un côté, et les musulmans de l'autre, se rassasièrent en manifestant une joie qui prouvait que ni les uns ni les autres n'étaient guère habitués à de semblables festins. Nous mangeâmes les premiers, et l'on nous donna une singulière représentation. La superstition de ce qu'on appelle le *mauvais œil* est universellement répandue en Orient : tout le tems de notre repas, deux Abyssiniens déployèrent devant nous une toile en guise de rideau, afin, disaient-ils, de nous préserver de tout regard satanique ; et, malgré nos rires et nos plaisanteries, ils ne voulurent l'enlever que lorsque nous eûmes fini de manger [1].

Arrivés peu après au joli village d'*Halaï*, ils y sont reçus patriarchalement pour le *choum* ou chef, dont les filles leur ver-

[1] Tome I, p. 141.

sèrent de l'eau sur les mains; ils prennent de là occasion de décrire leur costume, que voici :

Leur costume, que nous pûmes alors examiner à notre aise, nous frappa singulièrement : elles portaient un tablier court en cuir de bœuf à peu près semblable à celui de nos sapeurs : sur leurs épaules était jetée avec négligence, mais avec grâce, une peau de mouton noire, ornée de coquillages blancs : elles étaient parées de bracelets en verroterie blanche, et un collier à plusieurs tours de même couleur entourait leur cou noir. Leur chevelure était douce et leur physionomie agréable : lorsque, pour les remercier de leurs bons offices, nous voulûmes leur sourire, elles reculèrent effrayées et n'osèrent plus se rapprocher [1].

A *Emni-Harmas* (la Pierre-de-l'Eléphant), ils firent la rencontre de MM. *Isemberg* et *Gobat*, missionnaires protestans qui leur rendirent toutes sortes de services, et qui voyageaient avec leurs femmes, dont l'une, madame Gobat, suissesse d'origine, avait dans ses meubles un fort joli piano qu'elle faisait résonner au milieu de ces montagnes pour en adoucir les habitans et charmer les fatigues apostoliques de son époux.

Le 2 mai, les voyageurs arrivèrent à *Adoua*, capitale de la province, ville de 3,000 habitans, où ils visitèrent trois églises dédiées à *Mariam* (Marie), à l'archange Gabriel et à *Medinaalem* (Magdeleine). Celle-ci, bâtie par Saba-Gadis, dernier roi du Tigré, n'est pas achevée; celle de *Godus Michael* (S. Michel), bâtie non loin d'Adoua, est ornée en dedans de fresques grossières qu'ils ne décrivent pas. Ils y trouvèrent trois blancs, un arménien, *Joannes*, armurier, qui espérait y faire fortune; *Bethleem*, natif de Tiflis, bon homme venu riche de Java, avec l'intention de se faire ordonner prêtre à Jérusalem, et qui, marié à une grisette d'Adoua, y avait mangé toute sa fortune; enfin *Gorgorios*, cosmopolite ruiné, rêvant de venir à Paris établir un commerce de peaux de tigres.

Dejay (le général) *Oubi*, roi du Tigré, n'était pas alors à Adoua; il était à *Faarsara*, occupé de poursuivre les fils de l'ancien roi *Saba Gadis*, qui s'y défendaient dans des rochers inaccessibles et ravageaient le pays. Les voyageurs voulurent aller lui rendre visite; ils se réunirent donc à une troupe de soldats qui,

[1] Tome 1, p. 157.

pêle-mêle avec leurs femmes, couraient, pillaient et brûlaient le pays. Comme ils étaient campés à *Iaha*, ils y furent frappés d'une singulière coutume concernant les meurtriers.

Pendant que nous étions campés dans ce lieu, un Tigréen enchaîné et conduit par un soldat vint mendier à l'entrée de notre tente : étonnés d'une semblable bizarrerie, nous en demandâmes l'explication, et nous apprîmes que le prisonnier mendiant avait assassiné le frère du soldat qui l'accompagnait; et, comme il ne se trouvait pas assez riche pour payer le prix du sang qu'il avait répandu, il était à la disposition des parens de la victime, qui le faisaient aller de porte en porte pour solliciter la pitié des gens qui, dans ces circonstances, se montrent toujours généreux. Tout ce que le meurtrier amassait dans ses courses appartenait à la famille du mort, qui devait perdre ses droits sur l'assassin, dès que celui-ci aurait payé la somme exigée en pareil cas. Nous lui donnâmes une toile d'Adoua, et il se retira satisfait. On nous dit, en même tems, que les homicides qui avaient le tems de se réfugier dans ces asiles inviolables répandus en Abyssinie, se hâtaient de sonner la cloche dès qu'ils étaient sauvés, pour annoncer qu'ils étaient entrés dans ces lieux sacrés, comme meurtriers et non comme voleurs. Ils s'appliquent eux-mêmes la peine d'une réclusion perpétuelle, et les prêtres sont chargés de pourvoir à la nourriture des assassins qui n'ont pas de famille. L'église d'Axoum et celle de la Madeleine, à Adoua, sont des refuges pour les coupables[1].

Le 15, enfin, ils arrivèrent au village de *Farsara*, aux alentours duquel le roi du Samen, *Oubi*, avait dressé les tentes de son camp. On sera curieux sans doute de connaître la cour de ce successeur du fils de Salomon.

Le jour de notre arrivée à Farsara, nous fûmes présentés à Oubi : il était sous une grande tente divisée en deux compartimens dont l'un servait de chambre à coucher et l'autre de salle de réception. Le prince, à demi renversé sur un sarir recouvert d'un tapis de satin, reposait sa tête sur un énorme coussin d'une étoffe d'un rouge éclatant. Ses pieds retombaient sur les genoux de l'un de ses ministres assis sur les joncs qui tapissaient le sol. Derrière lui, à l'un des bambous qui soutenaient sa tente, on remarquait un gracieux faisceau composé de sa belle lance, de son sabre, de cette peau de mouton que portent tous les soldats abyssiniens, et de son bouclier orné, par dessus, de plaques d'argent et doublé, en dedans, de velours rouge. Quelques personnages importans formaient un groupe séparé, et quelques jeunes garçons, dont l'emploi est

[1] Tome 1, p. 213.

analogue à celui des pages des cours d'Europe, étaient rangés près du siége du roi, prêts à obéir à ses moindres volontés.

La physionomie d'Oubi n'a du type abyssinien que sa roide chevelure; il ressemble parfaitement à un chérif arabe : son aspect physique est rabougri, et sa figure annonce un profond et rusé politique. Il nous reçut avec les plus grands égards; il se souleva dès que nous parûmes, et nous présenta sa main; il nous fit asseoir à ses côtés, et, après avoir échangé quelques paroles de politesse, nous lui offrîmes notre tente qu'on déploya aussitôt devant lui, et il l'accepta avec une joie qu'il ne put dissimuler; il causa familièrement avec nous jusqu'à l'heure du dîner; lorsqu'on servit, nous nous levâmes pour nous retirer, mais il ne voulut pas y consentir, et nous fit même promettre de venir tous les jours manger à sa table. Nous nous assîmes à une place d'honneur; on introduisit plusieurs grands personnages, et nous fûmes bien agréablement surpris en voyant paraître les princesses suivies de quelques courtisanes d'une beauté merveilleuse : nous admirâmes la majesté de leur port et la finesse de leur physionomie; nous avions vu de jolies femmes depuis notre entrée en Abyssinie, mais celles-ci étaient belles. Leur costume se composait d'une chemise de toile de coton brodée en soie au collet et au bas des manches et d'une grande toile blanche, avec une bordure rouge, qui les enveloppait entièrement. Elles portaient des bracelets en argent, avaient aux jambes de grands anneaux du même métal, et leurs mains étaient ornées de bagues qui ne dépassaient pas la seconde phalange des doigts; avant d'entrer, elles déposèrent leurs souliers à la porte. Oubi était lui-même nu-pieds; son costume ne se composait que d'un caleçon très-court, d'une ceinture d'une longueur démesurée et d'une toile très-fine sortie des ateliers de Gondar. Il ne portait rien à la tête. Les courtisanes étaient accompagnées de leurs soubrettes qui se tinrent debout derrière elles tout le tems du repas.

Dès que tous ceux qui devaient participer au festin furent introduits et que chacun eut pris sa place, on apporta le pain dans de grandes corbeilles; on servit plusieurs plats composés de farine de fèves ou de pois chiches et de pimens broyés ou délayés dans de l'eau; ce mets, qu'on appelait *cheuro*, et que les Abyssiniens trouvaient délicieux, nous brûlait le palais de la bouche. Bientôt on nous arma de grands couteaux et on nous présenta une énorme portion de bœuf cru que nous mangeâmes comme les autres et qui nous parut bien meilleur que nous ne l'avions supposé d'abord. Oubi, qui savait que les Européens ne mangent pas de *broundou*, avait eu l'attention de nous faire présenter des côtelettes noircies à une flamme ardente et qu'on disait être rôties; il avait sans cesse les yeux sur nous et nous excitait souvent à manger : il nous prépara

lui-même quelques bouchées qu'il nous offrit de sa propre main; c'était, nous dit-on, une faveur insigne. La table était servie par les principaux courtisans.

Quand tout le monde fut rassasié, on enleva les débris, et alors seulement on commença à boire. L'hydromel, le vin et l'eau-de-vie furent généreusement distribués. A l'exception des prêtres qui se servaient de grandes cornes dans la forme de nos verres ordinaires, tous les convives buvaient dans des breullis au ventre arrondi et au long cou. Nous étions arrivés fatigués, poudreux, et nous nous étions immédiatement présentés chez le roi; nous avions besoin de repos et nous nous retirâmes d'assez bonne heure. Oubi nous répéta qu'il comptait nous voir tous les jours, et il chargea, en outre, un de ses hommes de nous envoyer, chaque matin, dix pains et deux chèvres ou un bœuf; ses ordres furent ponctuellement exécutés [1].

Bien accueillis par le roi Oubi, MM. Combes et Tamisier vécurent au milieu de son camp, prirent part à ses festins de chair crue; puis, lorsque le prince vint prendre ses quartiers d'hiver, ils se décidèrent à l'accompagner à Adoua. C'est ici qu'ils donnent encore quelques détails sur le costume et les usages abyssiniens.

Avant de revenir sur nos pas, nous allons parler encore du costume des Abyssiniens et de quelques usages de leur pays; le vêtement des hommes se compose d'un caleçon collant qui ne dépasse jamais le genou; d'une ceinture et d'une toile dont ils se drapent à la romaine et qui diffère de finesse et de beauté, selon l'importance ou la fortune des individus. Il est, en Abyssinie, trois classes d'hommes: les soldats, les agriculteurs et les commerçans; leur costume est le même; les gens de guerre seulement jettent sur leurs épaules la peau de mouton dont nous avons parlé. Les grandes dames, les musulmans et quelques prêtres portent des souliers, le reste de la population va nu-pieds; tout le monde a la tête découverte, excepté les musulmans et les prêtres chrétiens, qui s'affublent d'un turban d'un goût ridicule; la toile des moines est ordinairement jaune, et ils ajoutent une tunique au costume déjà décrit: une toile et une chemise composent le vêtement des femmes: en voyage, les dames de condition portent un long caleçon avec des broderies en soie rouge et bleue. Celles qui sont obligées d'aller à pied font de leurs toiles une espèce de jupon court à plis flottans et retenu à la taille par une ceinture blanche. Les princesses et quelques courtisanes se couvrent de manteaux de drap ornés de riches broderies; ils ont la forme des ca-

[1] Tome 1, p. 234.

pes dont nos prêtres se revêtent dans les grandes cérémonies. Lorsque ces femmes sont obligées de paraître en public, elles sont voilées jusqu'aux yeux et elles ont le front ceint d'une bandelette en dentelle; elles ne se cachent ainsi que dans la crainte du *mauvais œil*. Pour rendre leurs cheveux plus moelleux, les hommes et les femmes se couvrent la tête de beurre frais, ils en répandent aussi sur leur corps pour adoucir la peau et l'empêcher de se rider : quand la civilisation aura pénétré dans ces contrées lointaines, on y fera une immense consommation de pommades et d'huiles parfumées.

Les Abyssiniens prisent beaucoup, et petits et grands se mouchent avec les doigts : les dames se servent quelquefois des toiles de leurs soubrettes ou de leurs domestiques comme de mouchoir, et ceux-ci, loin d'en être fâchés, en paraissent au contraire très-flattés. On fume le *matetcha*, espèce de narghilé grossier qu'on trouve aussi dans l'Arabie. Le toumbac d'Abyssinie est excessivement fort. Les princes demandaient souvent du tabac à notre interprète, qui en réclamait d'eux à son tour lorsqu'il les voyait priser ou fumer.

Lorsqu'on reçoit une personne, on est libre de la congédier sous un prétexte quelconque, sans qu'elle ait le droit de s'en formaliser, et ce n'est pas une raison pour l'empêcher de revenir. Les visiteurs ne se retirent jamais sans en avoir demandé la permission, qu'on leur accorde toujours sans chercher à les retenir. Lorsqu'un inférieur se présente devant son supérieur, il découvre ses épaules en signe de respect. Les Abyssiniens qui se revoient après une absence se baisent à la bouche. La coutume si répandue et si ancienne de saluer quand on éternue se retrouve encore chez ce peuple. Lorsque les Abyssiniens vous demandent une grâce, une faveur, ou vous font une invitation, c'est toujours au nom de Marie; ce mot est continuellement dans leur bouche.

Les Abyssiniens disent que la race blanche est supérieure à la race noire : les chefs eux-mêmes croient que leur couleur est celle des esclaves. « Nous sommes noires, » nous répétaient souvent les femmes; « que votre peau blanche est belle! » Et assis un jour à côté de nous, dans la tente d'Oubi, le grand-prêtre de Sémen nous disait : « Nous autres, Africains, nous sommes pétris de terre : mais vous, blancs, vous êtes formés » d'une matière particulière; où trouver un limon assez pur pour faire une » aussi belle chair. »

Il a déjà été question de la superstition du mauvais œil; mais nous ajouterons que nulle part elle ne nous a paru si exagérée que dans le camp d'Oubi. Comme on suppose que c'est surtout lorsqu'on agit qu'on attire les regards de ceux qui vous entourent, le prince ne pouvait pas faire un mouvement qu'on ne s'empressât de le cacher à tous les yeux;

qu'il bût, qu'il mangeât, ou seulement qu'il crachât, on l'enveloppait aussitôt d'un voile, et le gombo lui-même, dans lequel on puisait son hydromel, était couvert d'une toile, comme si quelque malin regard eût été capable d'empoisonner cette boisson.

Les Abyssiniens aiment beaucoup les choses irritantes, leurs plats sont toujours poivrés et épicés, et ils ne mangent rien de fade ni de doux; ce goût s'explique facilement dans un pays chaud, où le corps, affaibli par les transpirations continuelles, a besoin d'une nourriture excitante pour ne pas trop perdre de sa vigueur [1].

C'est le 11 juin, qu'ils arrivèrent à Adoua avec le roi Oubi, au milieu d'une armée dont les soldats mourant de faim criaient *Sghio* (Dieu); ils y allèrent visiter la ville d'Axum, si célèbre dans les annales abyssiniennes, et dont ils font une description qui nous paraît beaucoup trop courte, mais sur laquelle, il est vrai, il y avait peu à dire après les pages de Bruce et de Salt [2]. Voici au reste dans quel état elle se trouve d'après nos voyageurs.

Axoum est la plus jolie ville du Tigré : son enceinte sacrée est délicieuse de fraîcheur et d'ombre; au centre s'élève son église, la plus remarquable de l'Abyssinie, quoiqu'elle soit même inférieure à nos greniers ordinaires. La description qu'en a donnée Salt dans sa relation est fort exagérée, et Bruce nous a paru beaucoup plus exact. Cet édifice est dominé par d'énormes sabines et de grands oliviers, assemblage le plus heureux que la nature ait pu fournir au christianisme; toute l'enceinte est couverte de ces arbres qui soutiennent des treilles. Les maisons d'Axoum ont la forme d'un cylindre surmonté d'un cône; cette ville couchée au pied d'une montagne qui l'abrite, semble se reposer dans un calme profond, depuis que les rois ont cessé d'en faire leur capitale. A l'est de l'église, on aperçoit, auprès d'un arbre immense et bien vert, un obélisque élancé et hardi, haut squelette contrastant admirablement avec la fraîcheur de cet arbre massif. Quelques piliers, qui n'ont rien d'intéressant, et deux autres obélisques pareils à celui qui se tient encore debout, gisent brisés sur le sol. C'est tout ce qu'Axoum possède encore de remarquable comme antiquités. Les tables et les débris du trône dont parlent les autres voyageurs n'offrent rien de curieux. La plupart des maisons renferment des puits.

Nous reçûmes dans cette ville une hospitalité brillante, que nous ne dûmes peut-être qu'au voisinage du prince, dont on nous disait les amis,

[1] Tome I, p. 240.

[2] Voir ce qu'en ont dit ces voyageurs dans notre tome VI.

Nous fûmes souvent visités par des prêtres dont l'ignorance et l'orgueil nous donnèrent une triste idée du clergé abyssinien. Leur supérieur, qui avait la prétention de descendre de l'un des principaux Israélites qui accompagnèrent Ménilek à son retour de Jérusalem, ne justifiait, en aucune manière, son titre de chef dont il faisait parade. Pour utiliser notre séjour à Axoum, nous accablâmes de questions toutes les personnes qui nous approchèrent : les prêtres nous parlèrent beaucoup de leur séminaire, qui renferme une cinquantaine de jeunes gens de la ville et des environs, et dont les études consistent à apprendre à lire les livres saints qu'ils possèdent en langue éthiopique. Tous ces enfans sont destinés au sacerdoce ou à d'autres fonctions subalternes, mais d'église : on nous vanta beaucoup l'importance de ce collége ; mais ceux qui le dirigeaient nous parurent si incapables, que nous ne pûmes en concevoir une haute opinion. Ce que nous recueillîmes de plus précieux à Axoum fut les renseignemens historiques que nous donna un *deftéra* [1] qui ne nous quittait presque jamais ; il possédait une grande quantité de manuscrits, et connaissait toutes les traditions de son pays : il se montra avec nous d'une complaisance et d'un désintéressement rares, et c'est à lui que nous devons, en grande partie, ce que nous avons écrit sur l'histoire d'Ethiopie [2].

Mais le roi Oubi avait formé le projet de retenir près de lui les deux jeunes français; aussi fallut-il avoir recours à la ruse pour lui échapper. Après avoir feint d'être malades, le 30 juin, ils partent tout-à-coup, suivis d'un interprète et de deux domestiques, et ont le bonheur de mettre le *Tacazé* (ancien *Astaboras*, aujourd'hui le *Tannack - Abhai* ou Petit-Nil) entre eux et le roi du Samen. De la vallée du *Tacazé*, avec des fortunes diverses, ils suivent une compagnie de soldats indisciplinés qui se retirent par bandes, volant et pillant les malheureux habitans. Ayant rencontré dans ces montagnes quelques jeunes filles gallas esclaves, ils s'aperçoivent qu'ils excitent leur frayeur d'une manière extraordinaire ; et comme ils en demandent la raison, ils en reçoivent l'agréable réponse que ces peuples regardent les *blancs* comme des anthropophages qui se nourrissent de la chair des jeunes filles. C'est là qu'ils retrouvèrent ces *felashas* ou *fallachas* dont nous avons parlé dans les *Annales* (tomes IV et VI) comme possédant des Bibles du tems de Salomon. Voici leur état actuel d'après nos voyageurs.

[1] Le mot *deftéra* correspond au *mahlem* arabe.

[2] Tome I, p. 267.

La plupart des montagnes du Sémen étaient autrefois habitées, en grande partie, par des Juifs, que les Abyssiniens appellent *Fallacha*; mais leur nombre diminue tous les jours, et, selon toutes probabilités, ils ne tarderont pas à disparaître entièrement en se confondant soit avec les chrétiens, soit avec les musulmans, qui tous les jours en attirent quelques-uns dans leurs rangs. Quoique dans leurs actions, les Abyssiniens fassent preuve d'une tolérance admirable, ils haïssent les Juifs par habitude; et ces derniers, en butte à des tracasseries continuelles, sont assez disposés à abandonner leur foi, dont rien n'alimente la ferveur, et à s'affilier aux croyances encore vivantes dans le pays. Si presque tous les musulmans sont commerçans, les Fallachas exercent le monopole de l'industrie: ils sont agriculteurs, charpentiers, tisserands, maçons, potiers et forgerons, et les ouvrages qui sortent de leurs mains sont, en général, supérieurs à ceux que confectionnent les autres Abyssiniens: ce peuple superstitieux, qui ne peut concevoir qu'une race que Dieu repousse se montre si habile, n'explique sa supériorité qu'en l'accusant de sorcellerie. Tant que les Juifs ont été assez puissans et assez nombreux pour former entre eux des corporations, ils ont vécu isolés des autres habitans, et leurs villages étaient toujours situés sur des hauteurs et éloignés des routes ordinaires, pour éviter, autant que possible, d'entrer en communication avec personne [1].

Le 22 sept. nos voyageurs échappent par la fuite au Ras Ali, et seuls, sans domestique, sans interprète, n'ayant qu'une mule pour porter leurs bagages, ils se disposent à entrer dans le royaume de Choa; mais avant d'y arriver il fallait passer par le pays des terribles Gallas. Arrivés à Gouël, le roi Hassan Doullo les fait arrêter et leur reproche d'être des idolâtres, c'est-à-dire de ne pas croire au Dieu de Mahomet; ils répondent qu'ils croient à Dieu et à son Prophète, qui a donné la connaissance de Dieu aux nations plongées dans l'idolâtrie. Mais le roi qui espérait retirer d'eux une riche rançon, les dépouille de tout ce qu'ils possèdent et les fait enfermer dans une cabane. Bientôt ils apprennent qu'ils sont condamnés à mort, et il paraît qu'ils auraient subi leur triste sort, si la reine Zaliah, jeune femme de 15 ans, n'avait intercédé pour eux et ne les avait fait mettre en liberté.

Partis de Gouël sans armes, sans effets, mais ayant encore conservé par bonheur leur montre et leur boussole, ils arrivent

[1] Tome 1, p. 349.

à Déit où ils trouvent Abbié, dernier chef des Gallas, dont voici le portrait :

La physionomie de ce chef, tout son aspect physique, sans doute en rapport avec son moral, n'étaient pas faits pour inspirer la confiance. Son visage était empreint de cette férocité naturelle qui devait caractériser les hommes de l'époque primitive ; les tresses de sa chevelure crépue se redressaient sur sa tête, comme les serpens de la Gorgone ; l'expression de son œil était farouche ; le son de sa voix était gras et sombre, son corps était pesant et compacte. Il était assis sur une grande peau de bœuf, à l'ombre d'une verte mimosa, qui s'élevait vers le centre d'une cour spacieuse. Près de lui on remarquait ses deux enfans, espèce de jeunes monstres que le père caressait et semblait couvrir de cet amour protecteur de l'ours pour ses petits. Une haie de guerriers moins sévères que lui l'entourait : ils se tenaient debout, armés de leurs lances et de leurs boucliers : c'était un spectacle digne du pinceau d'un artiste. Jamais tableau n'avait si vivement frappé notre imagination ; il nous semblait que nous assistions à l'une de ces assemblées de sauvages tenant conseil pour décider du supplice de quelques malheureuses victimes. Placé, par le hasard de la naissance, à la frontière des Gallas, Abbié nous parut digne d'être leur geolier [1].

Après avoir passé par la province de Guéché où ils trouvèrent des chrétiens, charmés en les recevant de voir *des hommes de Jérusalem*, ils arrivèrent à Dher, chez les Chao, où ils trouvèrent *Sammou-Nougous*, vaillant guerrier, la terreur des Gallas, qui reçut nos voyageurs avec toute l'effusion de l'hospitalité antique, leur donna des habits et les protégea de tout son pouvoir.

Le 28 novembre, ils quittent Dher pour aller visiter le roi Sahlé-Sellassi, tenant sa cour à Angolala, dans le royaume d'Ifat. Sur leur route ils font rencontre d'un prêtre, dont la conversation leur donna une bonne idée de l'intelligence du clergé de Choa. Enfin le 1er novembre ils arrivent au château d'Angolala, après avoir traversé un pays bien cultivé, au milieu d'une population qu'ils décrivent. Ici finit le 2e volume du voyage de MM. Combes et Tamisier. Nous les retrouverons aux deux volumes suivans, dans lesquels ils font l'histoire de l'Abyssinie, et tracent plus en détail l'état des mœurs et de la religion en ce pays.

A. B.

[1] Tome II, p. 278.

Archéologie

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,
OU
COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE
D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES.

Onzième Article [1].

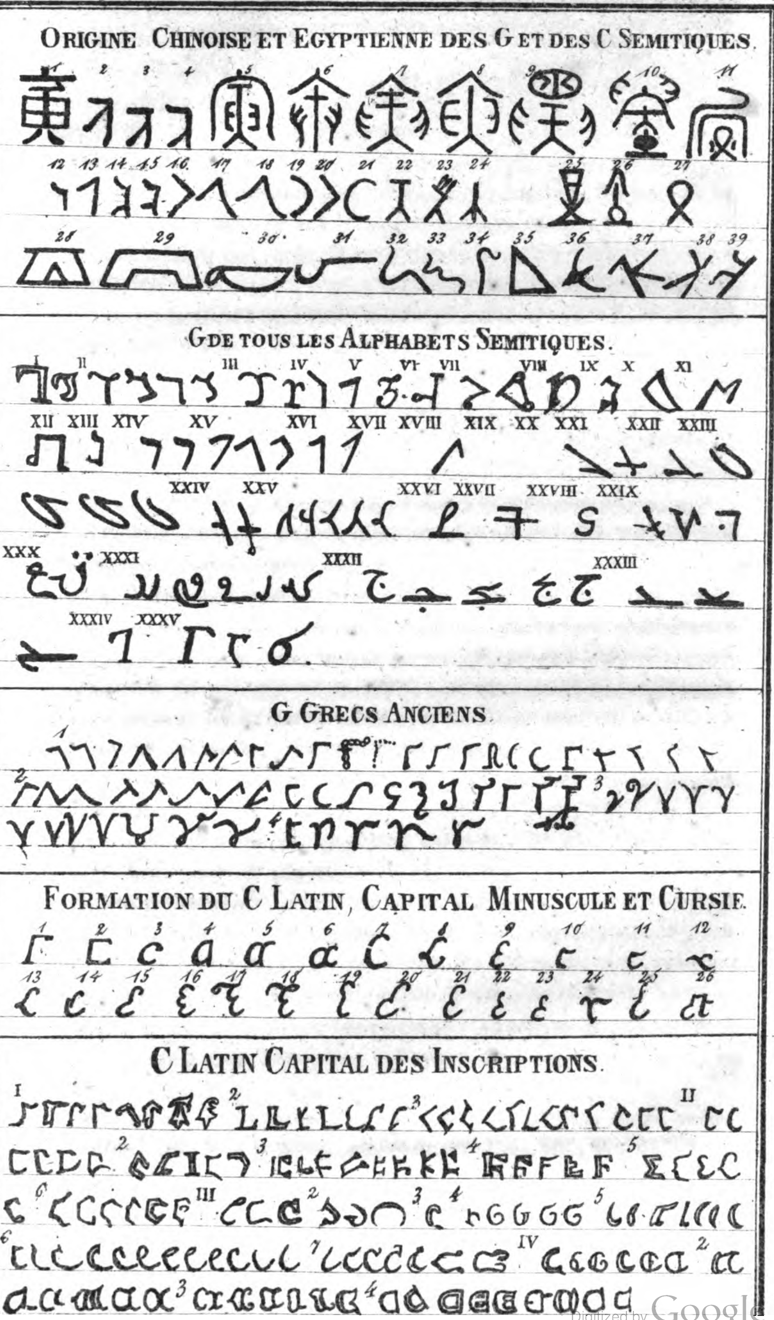
DU C.

En commençant à parler de la lettre C, la première chose que nous ferons observer c'est le changement qu'a subi l'alphabet latin : tandis que tous les alphabets sémitiques et le grec ont pour 3e lettre le G, le latin met à cette place le C et renvoie le G à la 7e place, après la lettre F. Nous expliquerons l'origine et les causes de ce changement, mais auparavant, comme nous l'avons fait pour les A et pour les B, examinons jusqu'à quel point il est probable que la 3e lettre sémitique tire son origine des écritures hiéroglyphiques, c'est-à-dire du chinois et de l'égyptien.

Origine chinoise et égyptienne du G et du C sémitiques (Pl. VII).

La 3e heure, exprimée en lettres sémitiques et grecques par le G, comprend, chez les Chinois, de 3 à 5 heures du matin de nos heures, et est représentée par le *caractère* 1 de la *planche* VII, et par les variétés 2, 3, 4. Ce caractère se prononce *yn* ou *ing* en chinois, *ny* en japonais qui ont lu de gauche à droite, *gand* ou *dan* en cochinchinois. Il signifie *adorer*, *prier*, *assemblée*, ce qui avait lieu au lever du jour. On voit, en effet que le caractère est composé du *grand comble* ou *toit* représentant le *ciel*, et par extension *Dieu*; il signifie de plus *vase* et *trépied*, dont on

[1] Voir le 10e art. dans le 97, ci-dessus, p. 18.


ORIGINE CHINOISE ET EGYPTIENNE DES G ET DES C SEMITIQUES.
G DE TOUS LES ALPHABETS SEMITIQUES.
G GRECS ANCIENS.
FORMATION DU C LATIN, CAPITAL MINUSCULE ET CURSIF.
C LATIN CAPITAL DES INSCRIPTIONS.

se servait pour brûler de l'encens et faire des sacrifices. Il prend sa place sous la clef des *voûtes*. Or, bien que sa forme moderne n'offre qu'imparfaitement la forme de ces divers objets, on la retrouve plus distinctement dans les formes antiques de *Tseugoey* et de Morisson, notamment dans les figures 5, 6, 7, 8, 9.

Il n'est pas besoin de faire remarquer que le *son* de *ing* lu *sémitiquement*, c'est-à-dire à rebours, a pu donner naissance au son du *g*, ainsi que le son *gand* des cochinchinois.

Quant à la *forme*, il est bien évident que les figures 2, 3, 4 ont pu donner naissance aux nombreux caractères sémitiques exprimant le G, et qui tous sont formés par une *ligne droite*, *recourbée par le haut*, notamment le G des alphabets I, II, IV, IX, XIII, XIV, XV, XVI, XXXIV et XXXV de la planche que nous donnons ici, et dont nous citons plus particulièrement, pour exemple les fig. 12, 13, 14 et 15. Nous retrouverons en outre le *toit*, ou *comble*, ou *ciel* dans l'hébreu des médailles, fig. 20, et dans le grec ancien, fig. 17 et 18, dans l'étrusque, 19, et dans notre C, 21. De plus nous retrouvons encore le *trépied* dans le chaldaïque, fig. 22 et 23, et dans le runique 24, qui ont pu être formés par les figures chinoises 7, 8 et 9. Enfin nous voyons la *croix* simple et double des formes chinoises 6 et 7, dans les alphabets sémitiques XXII et XXVII.

Quant à la *signification*, nous trouvons celle de *voûte*, de *pointe*, de *dos*, de *bosse*, de *ghibbe*, dans les mots hébreux גב *gab* ou *ghib*; et même celle de *vase* et *gobelet*, dans גבע *gabah* et *ghibha*; le nom de la 3ᵉ lettre, *ghimel*, signifie *chameau* à cause de la *bosse de son dos*.

En outre, comme le caractère chinois, la lettre hébraïque ג, signifie 3 ou la 3ᵉ place.

Quant à l'*égyptien*, nous trouvons d'abord que le G y est représenté comme en chinois par des *vases* ou des *trépieds*, fig. 25, 26, 28, 29 et 30 [1], et de plus par des *vases* ou *trépieds* avec un *comble*, *toit* ou *couverture*, comme dans la fig. 26, qu'il est difficile de ne pas trouver ressemblant aux figures chinoises 10 et 11, et en particulier pour la forme égyptienne 27, que l'on

[1] Voir l'*Analyse grammmaticale raisonnée* de différens textes anciens égyptiens, par F. Salvolini, *alphabets* nᵒˢ 226, 227, 67, 84, 69 et le vase fig. 111.

croirait copiée de la figure 11, qui, comme l'égyptien, ressemble à une sorte de nœud ou plutôt de *trépied*.

Quant à la *ressemblance* de l'égyptien et de l'hébreu, M. Salvolini fait observer avec raison que la forme 30 ou le *vase* devenu en *hiératique* 3, a formé le *nestorien* 32 et le *hiérosolymitain* 33. De plus, nous retrouvons encore ici dans l'égyptien, pour signifier le G, la *ligne droite recourbée par le haut*, dans le *pédum*, ou *sceptre*, ou *crosse* fig. 34. Il y a encore d'autres formes dont nous parlerons à l'H aspirée, au K et au Q, toutes lettres du même organe, de la même valeur, et qui souvent ont été prises les unes pour les autres. Nous nous bornons ici à les signaler dans les fig. 35, 36, 37, 38 et 39, que tout le monde reconnaîtra pour des K.

D'après toutes ces similitudes de forme, de son et de signification, il nous paraît difficile de nier l'étroite liaison qui lie les langues anciennes, et leur filiation de l'une à l'autre.

Changement du G en C dans le Latin.

Puisque les Latins tirent leur alphabet et leur langue du grec, la troisième lettre de leur alphabet a du être primitivement un G. Or, c'est ce que nous apprennent les débris de l'ancienne langue latine, et les auteurs qui se sont occupés de l'origine des lettres latines.

En effet, dans les fragmens des lois de Numa, conservés par Festus, nous voyons qu'on écrivait *Cenua* pour *Genua* et *Tancitor* pour *Tangitor;* et dans l'inscription de la colonne rostrale élevée à Duillius Nepos, l'an 494 de Rome, nous trouvons encore *exfociont* pour *effugiunt*. Cette similitude de prononciation du C et du G s'est conservée dans la langue latine formée, où l'on écrivait et l'on prononçait *Gneius* pour *Cneius*, *Gaius* pour *Caius*, dans les composés de *centum*, où l'on trouve *vigesimus* pour *vicesimus*,[1] etc. [2], et dans les composés de quelques verbes comme *ago*, qui fait à son prétérit *actus* (pour *agtus*,) *rego* qui fait *rexi* (pour *regsi*). D'ailleurs les auteurs latins nous le disent expressément : Ausonne s'exprime ainsi :

Prevaluit postquam Gamma, vice functâ priùs C.

[1] Festus, au mot *Ercisus* et Schœl. *Hist. de la Litt. lat.*, tome I, p. 43.
[2] *Id.*, p. 48.
[3] Ausonne *de litteris*. — Pierius, *hierogly.*, liv. VII, ch. 23. — Vossius, *de Gramm.*

Festus dit plus explicitement : *G olim quod nunc C;* et Quintilien avertit que *comme il n'y avait pas anciennement de C ni de T, ils étaient adoucis en G et en D* [1].

Plutarque dit que ce fut Spurius Carvilius qui, après la première guerre punique fut inventeur de la forme actuelle du G latin, et probablement lui assigna la place qu'il occupe en ce moment, dans l'alphabet, tandis qu'auparavant il était confondu avec le C [2]; mais nous renvoyons au G et au K pour d'autres détails [3].

G des alphabets des langues sémitiques, d'après la division du *tableau ethnographique* de Balbi.

I. LANGUE HÉBRAÏQUE, divisée

En *hébreu ancien* ou *hébreu pur*, lequel comprend :

Le Ier alphabet, le *samaritain* [4].

Le 2e *id.* publié par *Édouard Bernard*.

Le IIIe par l'*Encyclopédie*.

Le IVe, celui des *médailles*, donné par M. Mionnet.

Le Ve, publié par *Duret*.

Le VIe, l'alphabet d'*Abraham*.

Le VIIe, l'aphabet de *Salomon*.

Le VIIIe, d'*Apollonius de Thyane*.

2° En chaldéen ou *hébreu carré*, lequel comprend :

Le IXe, celui qui est usité aujourd'hui dans les livres imprimés.

Le Xe, dit *judaïque*.

[1] Quintilien : et cum C ac similiter T non valuerunt, in G ac D molliuntur. Voir *Victorinus* au liv. 1er *de orthograp.*

[2] Voir sur tous les changemens subis par les lettres grecques et latines; un excellent ouvrage de M. l'abbé Bondit, intitulé : *Introduction à la langue latine au moyen de l'étude de ses racines et de ses rapports avec le français*, in-8°, p. 238. Paris, chez Hachette et Chamerot : prix, 6 francs.

[3] Voir, de plus, ci-après, comment dom de Vaines explique la formation du C latin.

[4] Nous ne croyons pas devoir répéter ici quels sont les ouvrages ou les auteurs qui nous ont fourni ces divers alphabets ; ceux qui voudront les connaître, pourront recourir à l'article où nous avons traité des A, t. XIV, p. 273.

Le XIe, usité en *Perse* et en *Médie*.

Le XIIe, usité en *Babylonie*.

3° En hébreu *rabbinique*, lequel comprend :

Le XIIIe le *chaldéen cursif*.

Une deuxième division de la *langue hébraïque* comprend le *phénicien* qui est écrit avec les trois alphabets suivans :

Le XIVe, d'après *Édouard Bernard*.

Le XVe, d'après le même auteur, et qui ressemble tout-à-fait au *lituus* ou *crochet* égyptien.

Le XVe, d'après l'*Encyclopédie*.

Une troisième division comprend la langue *punique*, *karchédonique* ou *carthaginoise*, laquelle était écrite avec

Le XVIIe, d'après *Hamaker*, n'a point encore de C.

Le XVIIIe, dit *Zeugitain*.

Le XIXe, dit *Melitain*, n'a point encore de C.

Le XXe n'a point encore de C.

II. La langue SYRIAQUE ou ARAMÉENNE, laquelle comprend :

Le XXIe, l'*Estranghelo*.

Le XXIIe, le *Nestorien*.

Le XXIIIe, le *Syriaque ordinaire*, dit aussi *Maronite*.

Le XXIVe, le *Syrien des chrétiens de saint Thomas*.

Le XXVe, le *Palmyrénien*.

Le XXVIe, le *Sabéen*, *Mendaïte* ou *Mendéen*.

Le XXVIIe et le XXVIIIe, dits *Maronites*.

Le XXIXe le Syriaque *majuscule*, et *cursif*.

III. La langue MÉDIQUE, laquelle était écrite avec

Le XXXe, le *Pehlvi*, lequel est dérivé,

Du XXXIe, le *Zend*.

IV. La langue ARABIQUE, laquelle est écrite avec

Le XXXIIe, dit l'*Arabe littéral*, et

Le XXXIIIe, dit le *Couphique*.

V. La langue ABYSSINIQUE ou ETHIOPIQUE, laquelle comprend,

1° l'*Axumite* ou *Gheez ancien* ; 2° le *Tigré* ou *Gheez moderne* ;
3° l'*Ahmarique*, lesquelles langues s'écrivent toutes avec

Le XXXIVe alphabet, l'*Abyssinique*, *Ethiopique*, *Gheez*.

Enfin vient le *Copte*, que Balbi ne fait pas entrer dans les

langues sémitiques, mais qui cependant doit y trouver place, et qui est écrit avec

Le XXXVe, alphabet, le *Copte*.

G grecs anciens.

Nous ferons peu de remarques sur les G grecs anciens. Il suffit, en effet, de jeter les yeux sur les différentes séries de G sémitiques pour voir que les G grecs sont, ou exactement semblables, eu seulement *retournés*. La ressemblance des G latins et des G grecs est également frappante.

Quant à leur âge, les G composant la division n° I, comprennent les tems les plus anciens de la Grèce jusqu'à Alexandre; le n° 2, ceux depuis Alexandre jusqu'à Constantin; le n° 3, depuis Constantin jusqu'à la ruine de Constantinople; le 4e quelques G cursifs d'une charte du 6e siècle, ce qui prouve qu'ils remontent au-delà.

Formation du C latin capital, minuscule et cursif. Planche VII.

Presque toutes les plus anciennes écritures de l'Europe, dit Dom de Vaines, ont un troisième élément qui approche du Gamma des Grecs, *fig.* 1, et du C carré, *fig.* 2, ou rond, *fig.* 3, des Latins.

Le C carré, *fig.* 2, bien plus rare que l'autre, se voit cependant plusieurs fois avant et surtout depuis l'ère chrétienne : on le trouve souvent aux 6e et 7e siècles sur les médailles de nos Rois [1]. Vers le 11e siècle, il était assez fréquent dans les inscriptions, mais plus élancé.

L'usage de retrancher le bout des lettres majuscules, comme on l'a observé à l'article B, fit du *c* naturel un *c* fermé comme un *q*, mais sans queue, *fig.* 4, et qu'on appelle C gothique des bas tems; cela forma, depuis, le C double en arrondissant le haut et le bas de la figure à la jonction des deux caractères, *fig.* 5 et 6.

Le C majuscule et minuscule brisé à deux traits, *fig.* 7, fut reçu très-favorablement aux 6e et 7e siècles. De cette brisure vint, dans le même tems, le C *fig.* 8, qui n'est pas rare dans les monumens lapidaires de ces mêmes siècles, et qui se rencontre même dans certains manuscrits. De ce dernier, dont la forme

[1] Le Blanc, *Traité des Monnaies*, p. 44, 46.

approchait beaucoup d'un double C, vint réellement un C composé de deux l'un sur l'autre, *fig.* 9, dans le goût de nos grands E cursifs. Il fut très-ordinaire dans les écritures cursives romaines, franco-galliques et carolines, quelquefois dans la cursive visigothique, mais jamais dans la saxonne. Le C de cette dernière forme varia dans ses grandeurs ; au 7e siècle il s'éleva quelquefois au-dessus de la ligne ; au 8e, cette élévation devint fréquente et ordinaire au 9e. Quoique fort haute, elle n'égala pourtant jamais celle des lettres à montans, dont nous avons parlé à l'article B.

c *minuscule.*

Le *c* minuscule des manuscrits de plus de mille ans, ressemble assez à l'*e* de notre italique, à cela près que l'extrémité supérieure en rentrant dans la panse ne la touche pas tout-à-fait : il fut très-arrondi en proportion de sa petitesse ; mais son élévation successive lui fit perdre de sa rondeur. Au 12e siècle sa hauteur est très-sensible, après il commença à se hérisser de pointes et d'angles qui nous annoncent le règne du gothique.

Le *c* minuscule dont la tête est relevée pas un trait courbe, *fig.* 10, parait, surtout au 9e siècle, dans nombre de manuscrits. Le petit *c* de même forme, *fig.* 11, employé dans les chartes ne devient un peu constant qu'aux 12e et 13e siècles.

c cursif.

Les *c* cursifs ont d'autres caractères. Ceux de la romaine du 6e siècle sont parfaitement arrondis par le haut et par le dos qu'ils ont un peu allongé. Le *c* cursif est antérieur au 13e siècle, lorsque, composé de deux pièces, il ressemble à-peu-près à nos *x* dont la partie gauche inférieure manque, et dont la partie gauche supérieure est liée avec la lettre précédente, comme la *fig.* 12.

Le *c* cursif en forme d'*e*, tel qu'on le voit *fig.* 9, est Mérovingien : il est la base d'une infinité de variantes, dont il est cependant aisé de voir l'origine. Les *figures* 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, qu'on peut voir également dans la planche de l'E, en descendent assez naturellement : tel fut l'état du *c* cursif Franco-Gallique. Sous la seconde race les cursifs parurent

moins inconstans dans leurs figures : sur un simple petit c s'en élevait un oblong sans rondeur inférieure, qui ressemblait quelquefois à une *l* fermée par le haut, *figures* 20, 21 et 22. Voilà l'idée des *c* cursifs sous Charlemagne. Sous Louis-le-Débonnaire et sous Charles-le-Chauve, ils ne différèrent pas de beaucoup. Sous le roi Eudes, dans le tems de l'écriture allongée, la partie inférieure fut deux fois aussi haute que la supérieure. Ce n'est qu'en 1108 que le *c* surmonté d'une espèce d'*e* tronqué, *fig.* 23, semble disparaître.

Une boucle ou frisure au haut du *c*, de l'*e*, de l'*s* et de l'*f*, caractérisent très-bien le 10ᵉ siècle, même la fin du 9ᵉ. Cette forme s'abolit au 11ᵉ, excepté en Allemagne où on la conserva jusqu'au douzième.

Le petit *c* purement minuscule s'établit dans la cursive au 9ᵉ siècle ; il s'y multiplia dans le 10ᵉ : il s'écrasa un peu, et dès 931 il prenait même en Allemagne la figure d'un *r* minuscule, *fig.* 24.

En général le *c* ancien éprouva en France des variations continuelles : celui de l'écriture allongée y fut encore plus sujet. Vers le milieu du 11ᵉ siècle le petit *c* chassait des diplomes le *c* cursif pour se mettre à la place. Plus de trente ans avant la fin de ce siècle, à peine restait-il quelque trace de l'ancien E bouclé, *fig.* 25, si l'on en excepte la liaison du *c* et du *t*, *fig.* 26. Il est fort douteux que le 12ᵉ siècle puisse fournir quelque exemple du C antique. En Allemagne il n'était déjà plus connu à la fin du 10ᵉ et au commencement du 11ᵉ, ou dès l'an 1030, même dans l'écriture allongée.

Jusque vers le milieu du 12ᵉ siècle, le *c*, quel qu'il pût être, était toujours trémblant dans l'écriture allongée : dans ce siècle les traits gothiques et bizarres pour former le *c* se multiplièrent en France.

Il n'est pas hors de propos d'observer que le *c* et le *t* des chartes et des manuscrits se confondirent depuis le 13ᵉ siècle.

A la tête des diplomes des empereurs d'Allemagne du moyen âge, on trouve un grand C majuscule ; cette lettre, qui a été énigmatique pour bien des auteurs qui n'ont pas réussi dans leurs conjectures, est un reste de l'invocation en sigles I. C. N. *in Christi nomine*. Le monogramme de cette invocation se rap-

procha toujours de plus en plus, dès les commencemens, de la figure du C. Sous les Othons cette figure dominait ; et sous le troisième empereur de ce nom on n'y aperçoit plus que ce C : cette forme était ordinaire au 12e siècle, mais au 13e on commença à l'omettre.

Explication du C capital latin des inscriptions.

La Ire *division* du C capital, inscrit sur les matières dures, contient les C qui forment un angle dans leur contour, et qui sont semblables tantôt au Γ grec, tantôt à L latine, et tantôt à un angle ouvert du côté droit. Ils sont tous fort anciens, excepté les trois derniers de la 1re et de la 3e *subdivision*.

La IIe est composée de G plus ou moins carrés, dont les figures appartiennent presque toutes au moyen-âge, quelques-unes à la haute antiquité, comme plusieurs de la 2e *subdivision;* et quelques autres aux bas tems comme la dernière de la 6e.

La IIIe *division* renferme des C diversement arrondis. Les 1re, 2e, 3e, 4e subdivisions conviennent assez aux premiers siècles, quelquefois au moyen-âge, et rarement au bas tems. La 5e désigne une grande antiquité, lorsque quelques-unes de ces figures reparaissent constamment. La 6e et la 7e indiquent les quatre premiers siècles.

La IVe *division*, uniquement consacrée au gothique, ne s'élève pas au-dessus du 12e siècle, et descend presque jusqu'au nôtre.

Du C capital des manuscrits, du C minuscule et du C cursif. Planche VIII.

Pour abréger, et pour ne pas nous répéter inutilement, nous devons renvoyer, pour l'explication de cette planche, d'abord, à ce que nous venons de dire, de la *formation* du C latin capital, minuscule et cursif, et ensuite aux longs détails que nous avons donnés pour l'explication de la planche VI, celle du B [1]. Toutes les divisions, toutes les dénominations y sont expliquées et classées.

[1] Voir le N° 94, tome XVI, p. 240.

C Latin, Capital des Manuscrits

1 2 3 4 5 6 II 2 3 4

III 2 3 4 IV 3

4 V 2 3

4 5

c Minuscule Latin

1 Romain

2 Lombardique

3 Visigothique

4 Saxon

5 Gallican

6 Mérovingien

7 Allemand

8 Carlovingien

9 Capétien

10 Gothique

c Cursif des Diplomes

D'Italie V VI

VII VIII IX X XI XII XIII XIV XV

2 De France VI VII

VIII IX

X XI XII

XIII XIV XV 3 D'Allemagne IX

X XI

XII XIII

XIV XV 4 De la G^de Bretagne VII VIII IX

X XI XII XIII

XIV XV 5 D'Espagne XI

XII XIII XIV XV XVI

CAABAH, nom arabe, signifiant un *dais*, un *toit* ou maison *carrée*; c'est le nom assigné au temple de la Mecque, qui est regardé comme le *toit* ou la *maison par excellence.* On retrouve ici le *grand comble* ou *toit*, par lequel les Chinois expriment Dieu : voir, ci-dessus, la formation de la lettre G.

CABALE vient de l'hébreu קבלה, qui signifie *réception par tradition*. Ainsi, d'après son nom, la *cabale* serait le recueil des traditions juives antiques, conservé de père en fils et de génération en génération, depuis Moyse et même depuis Adam, auxquels ils croient que Dieu donna non-seulement la loi, mais encore l'explication de cette loi. Ce serait une espèce de théologie secrète, transmise de bouche en bouche, enseignant à découvrir dans l'Écriture-Sainte des sens mystiques et allégoriques. C'est de là que sont venus les Rabbins *cabalistes*, qui définissent ainsi la *cabale* : « Une science qui élève à la contemplation des choses » célestes, et au commerce avec les esprits bienheureux; elle » fait connaître les vertus et les attributs de la Divinité, les or- » dres et les fonctions des anges, le nombre des sphères, les pro- » propriétés des astres, la proportion des élémens, les vertus des » plantes et des pierres, les sympathies, l'instinct des animaux, » les pensées les plus secrètes des hommes. »

Il y a trois parties dans la cabale, la 1re appelée *Beresith* est la science des vertus occultes que le monde renferme. La 2e, nommée *Mercana*, est la science des choses surnaturelles. La 3e, tout-à-fait *superstitieuse* et méprisée des Juis mêmes, consiste à faire des conjurations ou à porter des amulettes pour se préserver de tout malheur.

Cinquante entrées différentes, d'après les Rabbins, conduisent à la connaissance générale des mystères; c'est ce qui s'appelle les 50 portes de l'intelligence [1]. Dieu en fit connaître 49 à Moyse; celui-ci renferma toute cette doctrine, toute l'étendue de la science que Dieu lui avait donnée, dans les cinq livres du Pentateuque; elle y est contenue, ou dans le sens littéral, ou dans le sens allégorique, ou dans la valeur et la combinaison arithmétiques des lettres, dans les figures géométriques des caractères, dans les consonnances harmoniques des sons. C'est

[1] Reuchlin, *de arte Cabalisticâ*, qu'il dédia au pape Léon X.

à l'y découvrir que travaillent tous ceux qui se sont occupés de la cabale. On comprend par ce court exposé que s'il est 50 portes ouvertes à l'intelligence, le nombre de celles qui sont ouvertes à l'erreur doit être infini.

On trouve des vestiges écrits de la cabale dans le *Thalmud*, compilé vers le 6e siècle, et plus particulièrement dans les écrits du rabbin *Haï-Guon*, mort l'an 1037; mais cette science remonte bien plus haut.

Quelques savans même chrétiens se sont occupés de la cabale, et ont voulu lui assigner une place dans les études sérieuses. Le fameux Pic de la Mirandole a composé un livre tout exprès pour en faire sentir l'importance [1].

Il y dit sérieusement que celui qui connaît la vertu du nombre 10, et la nature du premier nombre sphérique, qui est 5, aura le secret des 50 portes d'intelligence, du grand jubilé de 50 ans des Juifs, de la millième génération de l'apocalypse et du règne de tous les siècles dont il est parlé dans l'Evangile. Il enseignait en outre que pour son compte, il y avait trouvé toute la doctrine de Moyse, la religion chrétienne, les mystères de la Trinité et de la Rédemption, les hiérarchies des Anges, la chute des Démons, les peines de l'Enfer, etc. Toutes ces assertions forment les 72 dernières propositions des 900 qu'il soutint à Rome, avec l'admiration générale, à l'âge de 24 ans.

L'abbé Bergier croit que la *cabale* n'a commencé que vers le 10e siècle [2]; mais il est dans l'erreur. La science de la cabale, surtout dans les deux premières parties, est très-ancienne; elle se lie avec la doctrine astrologique des Chaldéens, avec la vertu des nombres et des élémens, que l'on trouve dans les plus anciens livres chinois, avec la philosophie des nombres de Pythagore et de Platon. Il nous paraît prouvé, en effet, que les anciens avaient attaché des vérités fort importantes aux nombres et aux élémens; mais la tradition et l'explication de ces vérités se sont altérées et perdues. Aucun critérium, aucune règle sûre n'existe plus pour les retrouver. Il serait cependant à souhaiter qu'un homme d'un sens droit et d'un esprit positif et

[1] Il est intitulé : *Porta lucis*.

[2] Dans son *dict. de Théologie*, au mot *Cabale*.

non systématique, voulût remuer cette masse de conceptions plus ou moins hétéroclites et les comparer ensemble. Nous sommes assurés qu'il sortirait de cet examen une connaissance curieuse et nouvelle des doctrines métaphysiques, physiques et psychologiques des anciens peuples.

Parmi les modernes, Leibnitz, Malebranche se sont occupés de la science des nombres ; plus récemment encore, MM. d'Etchegoyen et de Lourdoueix [1] ont recherché et trouvé quelques-uns de ces rapports qui forment la grande harmonie de toute la création. Mais ces travaux ont été faits en dehors des traditions juives ou grecques, et rentrent dans la classe des conceptions philosophiques.

Nous terminerons cet article par ce que dit de la cabale, M. Cahen, traducteur moderne de la bible. On sait que M. Cahen est rationaliste et ne croit pas aux traditions révélées; on verra cependant qu'il ne nie pas la réalité des traditions précieuses qui se trouvent renfermées dans l'antique recueil des traditions juives.

« La *Cabalah*, tradition mystique du Judaïsme, renferme des mystères identiques pour le fond à ceux du Christianisme, et en différant par l'énoncé. Ainsi *l'homme antérieur* (קדמון) des cabalistes n'est évidemment autre que le *Logos*, le *Verbe* incarné de l'Évangile, qui porte le nom de St. Jean. Ce qu'on lit dans le verset 3 du chapitre 1er du même Évangile, se lit également, mais en d'autres termes, dans le *Zoar*, nouveau testament de cabalistes. Des théologiens ont entrepris de nous convertir en démontrant par le *Zoar* les mystères chrétiens; le moyen est excellent auprès des Juifs qui admettent le *Zoar*. Il est même à remarquer que la secte cabalistique, qui a fait tant de bruit au dix-septième siècle, et avait pour chef le célèbre *Sabtai Sevi* (שבתי צבי), a disparu et s'est fondue presque totalement dans le Christianisme. Toutefois, il serait possible que la secte toujours subsistante et si nombreuse des *Chasidim po-*

[1] De l'*Unité*, ou aperçus philosophiques sur l'identité des principes de mathématiques, de la gramm. générale et de la religion chétienne. 2 vol. in-8°, Paris, Debécourt; prix : 12 fr.

[2] De *la Vérité universelle, pour servir d'introduction à la philosophie du Verbe*, 1 vol. in-8°, Paris, chez Sapia; prix, 7 fr. 50 c.

lonais (חסידים) fût une branche des *Sabtaiens*. La *Cabalah* a exercé une influence puissante et funeste sur la vie du Juif, depuis son entrée dans le monde jusqu'à la dernière pelletée de terre qui ferme son tombeau. Nos momeries les plus absurdes, nos superstitions les plus honteuses sont uniquement fondées sur des pratiques cabalistiques, en opposition même avec le vrai esprit du *Thalmud*. Car, quoique cette collection renferme des idées et des faits mystiques, on ne les rencontre que dans la partie dite *Hagadtha* (הגדתא), peu estimée et décriée en plusieurs endroits du *Thalmud* même, ce qui rend probable l'opinion que cette partie a été ajoutée plus tard et subrepticement. Elle ne se rattache d'ailleurs directement ni à la *Mischnah* ni à la *Guemarah* [1]. »

CALATRAVA (ordre militaire de). Un de ceux qui, au moyen-âge, défendirent le Christianisme et la civilisation contre les conquêtes du Mahométisme. La ville de Calatrava, prise sur les Maures en 1147 avait été donnée aux Templiers pour la garder; ceux-ci désespérant de la conserver la rendirent au roi Sanche III. Alors un religieux de Cîteaux D. Didace Velasquez la fit demander par son abbé D. Raimond, qui passe pour l'instituteur de l'ordre. D. Sanche accéda à sa demande en 1158. Le nouvel ordre fut d'abord composé de frères convers de Cîteaux; mais, à la mort de l'instituteur, en 1163, les chevaliers, tout en restant soumis à Cîteaux, ne voulurent plus de moines parmi eux. Les chevaliers de Calatrava rendirent de grands services et se distinguèrent dans un grand nombre de combats et de siéges jusqu'à la malheureuse bataille d'Alarcos, en 1193, où ils restèrent presque tous sur le champ de bataille. Leur ville même fut prise. Le siége fut transplanté alors à Cirvelos, et en 1198 à Salvatierra, puis à Quirita, puis retourna à Calatrava en 1212.—Le grand-maître de Calatrava était très-puissant en Espagne; c'est ce qui donna de l'ombrage au roi Ferdinand et à la reine Isabelle, qui, en 1486, firent signifier aux chevaliers, qui allaient élire un grand-maître, une bulle d'Innocent VIII, qui déclarait se réserver cette nomination.

A. Bonnetty.

[1] *La Bible*, trad. nouv. par S. Cahen, t. IX, *Isaïe*, p. 70.

Accord de la Religion et des Sciences.

S'IL EST VRAI QUE LE CHRISTIANISME AIT NUI AU DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Deuxième Article.

RÉFUTATION DES ERREURS DE M. LIBRI.

Motifs qui ont déterminé la priorité donnée au sujet du 1er article. — M. Libri : qualités qui distinguent son ouvrage. — Préjugés qui déparent et faussent souvent ses travaux historiques. — Opinion du journal de l'*Instruction publique* sur son *Histoire des Sciences mathématiques* etc. — Espèce d'examen qu'on se propose d'en faire ici.— Extraits du premier volume. — Passages sur le moyen-âge en particulier.— Morceaux qui semblaient promettre une appréciation plus juste et plus généreuse. — Un mot sur les bibliothèques ecclésiastiques des premiers siècles. — Projet d'une notice sur les bibliothèques du moyen-âge.

I. En commençant la critique de M. Libri par celle d'un opuscule de M. Letronne, je crois m'être conformé à l'ordre des tems et à celui des idées, aussi bien qu'à la marche suivie par M. Libri, qui invoque le témoignage de son savant collègue dès les premières pages de son *Histoire*. Je ne pouvais d'ailleurs, avec le but que je me propose, laisser passer une accusation d'ignorance portée si affirmativement contre les docteurs des premiers siècles chrétiens; Leibnitz n'était pas plus endurant à ce sujet, lui qui écrivait à un autre protestant [2] : « Je suis, Monsieur, de la partie » avec vous, contre ceux qui s'émancipent de maltraiter les » Pères en toute occasion.... Le mépris des Pères, poussé à » outrance, rejaillit sur la religion chrétienne, et si elle n'a

[1] Voir dans le N° précédent, l'article intitulé *Réfutation de M. Letronne*, p. 260.

[2] *Lettre à Veyssière de Lacroze*. Op., t. v, p. 481.

»jamais eu de propagateurs véritablement pieux et éclairés, »quelle opinion en doit-on avoir? »

II. Venons-en à l'ouvrage qui est l'objet direct de ces articles. Et comme il pourra nous occuper quelque tems, des éclaircissemens une fois donnés sur la nature et l'esprit de ce livre, ne seront point de trop. L'*Histoire des sciences mathématiques en Italie* s'ouvre par un discours où l'auteur se propose une œuvre assez distincte de l'ouvrage lui-même. Là, traçant d'abord le tableau des époques principales qui dominent l'histoire littéraire de tous les peuples, sous le rapport des sciences physiques et mathématiques, il élève comme le portique du temple qu'il a voué au mérite scientifique de sa patrie; et l'érudition répandue par lui sur ce sujet, suppose, j'aime à le dire, des études plus sérieuses qu'on n'a coutume d'en faire aujourd'hui. Aussi notre écrivain ne se reclame-t-il que fort peu du 19e siècle: *l'avertissement* qui précède le premier tôme, annonce un homme qui ne s'enthousiasme que tout juste pour la civilisation actuelle dont on fait parfois tant de bruit, et qui ne craint pas de porter le doigt sur plusieurs plaies de notre état social. La dessus il exprime çà et là une indignation généreuse à laquelle je m'associe de grand cœur; mais je ne saurais adhérer de même à certaines autres idées qu'il expose du reste sans fard, bien différent de certains esprits cauteleux dont le mauvais vouloir contre la religion, revêt, par respect pour une certaine opinion publique, toute faible qu'elle est en ce point, les formes qu'eût pu leur inspirer le régne absolu de l'inquisition, si une inquisition eût laissé à de pareils hommes un penser indépendant. Ames du tiers parti qu'appréciait ainsi la grande âme du Dante [1]:

. . . . Quel cattivo coro
Degli angeli che non furon ribelli
Ne pur fedeli a Dio ma per se foro.

Quant à M. Libri, il n'en est point aux expédiens pour mordre dans l'ombre, et certes, s'il est un défaut qu'on puisse lui reprocher, ce n'est pas d'avoir manqué de franchise. Il se pose à découvert comme tenant les *chrétiens* (c'est la désignation,

[1] *Inferno*. III.

également très-nette, qu'il substitue aux vieilles expressions de *cour de Rome*, *papes*, *clergé*, ou encore *hiérarchie*, comme diraient les Allemands) pour une race funeste, ennemie née de tous les progrès intellectuels [1]. Et comme il ne paraît pas homme à se plier, du moins sciemment, à des opinions d'emprunt, il expose ses idées avec la verve d'une conviction vive et profonde.

III. Tout ce que le *journal de l'Instruction publique* trouve à redire en cela, c'est un peu de dureté pour le Catholicisme, reproche même qui ne serait applicable qu'au cas où on jugerait l'ouvrage du point de vue français. Cela veut dire, comme on l'explique en effet, que l'auteur, né dans une contrée où les esprits en sont encore aux opinions qui nous dominaient en 89, ne peut pas apprécier les résultats des institutions chrétiennes avec la modération qu'y apporte un français de 1838.

Que la France actuelle apprécie à leur juste valeur les œuvres du Christianisme, ce n'est pas mon affaire, mais pour ce qui est du jugement porté sur l'historien des *sciences mathématiques en Italie*, il est à la fois faux, lorsqu'on ajoute que *son hostilité contre l'Eglise est le plus souvent justifiée par les faits*; et peu honorable à M. Libri, quand on nous le représente comme un homme qui n'avait qu'à naître quelques six degrés plus à l'ouest, sous le même parallèle, pour penser tout autrement qu'il ne le fait. Il est à déplorer que des hommes faits pour rendre contagieuse, en quelque sorte, la manière de voir qu'ils ont une fois adoptée, en prennent une fausse sur les objets les plus importans à l'humanité; mais quand de tels hommes s'égarent par le cœur, il ne faut point énerver les âmes déjà trop incapables d'efforts, en leur offrant cet exemple comme une preuve de l'empire, si exagéré des tems et des lieux, excuse des lâches et refuge de ceux qui ont peur de prendre leur point de départ dans la conscience. Il ne faut point non plus conniver à l'insouciance des

[1] Cette façon de penser avait déjà été indiquée au public par M. Libri dans un mémoire lu depuis long-tems à l'Institut, et inséré dans les *annales de physique et de chimie*, au sujet de la dispersion des académiciens *del Cimento*. Voir dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. x, p. 17. la réfutation qu'en a faite un savant compatriote de M. Libri, le P. Olivieri de Rome.

esprits pour des sujets les plus relevés, en leur donnant à croire que la mode d'un pays ou d'un siècle peut excuser l'erreur en ce genre; il faut, s'adressant franchement à celui qui s'égare ainsi de la vraie route au détriment des autres, lui montrer qu'il se fourvoie, et que son amour pour le vrai doit avant tout s'éprendre du vrai social, du vrai utile à la vie morale de l'homme et des nations. L'écrivain que je critique ici, n'est pas, je pense, jaloux d'une flatterie ni d'une excuse, et je m'assure qu'une réfutation aussi positive que son attaque lui plaira plus que des critiques doucereuses.

IV. Toutefois comme il n'est point ici question de personnes, mais de faits, je ferai le plus souvent abstraction de l'auteur, pour ne m'occuper que de ce qu'il avance, et traitant bien plus ses erreurs que son livre, je lui associerai parfois d'autres écrivains qui partagent sa manière de voir, et je montrerai qu'ils se trompent les uns et les autres; trop heureux d'éviter en des discussions si sérieuses l'apparence même d'une polémique personnelle. Je déclare avant tout, sans aucune affectation de modestie, que je suis loin de me croire comparable à M. Libri pour l'érudition : je me permettrai plus tard, peut-être, de discuter la valeur de quelques-unes de ses assertions relatives exclusivement à l'histoire littéraire, mais je ne me propose actuellement que de traiter la question religieuse. Et imitant mon auteur, qui ne résume l'expression de son animosité vigoureuse en traits fortement accentués et soutenus, qu'après quelques attaques isolées, je m'attacherai à repousser les inculpations partielles, pour n'arriver au corps de la place, qu'après avoir désemparé les ouvrages avancés. Donnons d'abord une idée de la nature de ces charges et la manière dont elles sont articulées [1].

V. « Il ne faut pas voir dans le Christianisme un fait isolé, » ni la puissance d'un seul homme. Ce fut peut-être une grande » nécessité; déjà du tems de la république, Rome avait été ébran- » lée par les associations religieuses [2]. Plus tard, lorsque des mons-

[1] L'*histoire des Sciences mathématiques* en Italie, n'étant encore qu'à son second volume, je me bornerai à-peu-près au *Dicours préliminaire* qui fait la matière du premier.

[2] Je ne pense pas que ce soit Catilina ou Spartacus, ni même les

»tres couronnés eurent répandu la désolation et l'effroi du »Tage à l'Euphrate, on embrassa avidement une religion d'éga»lité qui promettait le paradis aux malheureux et menaçait les »Césars. D'autres sectes tentèrent en vain de lutter contre le »Christianisme; ce n'était ni la subtilité grecque, ni les tours »d'Apollonius de Thyane, qui devaient accomplir la grande ré»volution. Il n'était donné qu'à des hommes non corrompus, »accoutumés par tradition au martyre, doués d'une immense »énergie et d'une imagination puissante, de pouvoir sortir d'une »écurie de Nazareth [1], pour aller s'asseoir sur le trône impérial. »Cette religion qui devait remuer si fortement le monde, fut, »dès l'origine, ennemie de la science...... La lecture même des »anciens auteurs fut défendue aux chrétiens: elle ne fut permise »qu'à ceux qui voulaient combattre le paganisme, et à ceux »qui cherchaient (chose inconcevable!) dans les écrivains grecs »et romains, des prédictions de l'arrivée du Messie. Aussi dans »les premiers siècles de l'Eglise, on ne rencontre pas un seul »chrétien qui ait laissé un nom dans les sciences [2]. »

C'est ici que vient la citation de M. Letronne, que nous avons examinée dans le numéro précédent. M. Libri continue:

« Sans l'arrivée des barbares, on ne saurait concevoir com»ment l'Europe serait sortie de l'état d'abrutissement où l'a»vait plongée la corruption des mœurs, une ignoble tyran»nie, et l'action d'une religion qui absorbait toutes les forces »sociales. La nullité des Bysantins qui, sans avoir subi aucune »invasion, et malgré les trésors littéraires hérités de leurs pères,

meurtriers de César pas plus que les partisans de Marius et de Sylla ou des triumvirs, qui aient été des mystiques.

[1] Je ne partage point la pensée de ceux qui verraient ici un retour au style voltairien pour ridiculiser le berceau du Christianisme. M. Libri me paraît trop grave pour avoir songé à s'armer d'aussi pauvres moyens: mais il est Italien, et dans sa langue maternelle le mot *stalla* signifie également *étable* et *écurie*. Quant à *Nazareth*, c'est *Bethléem* qu'il fallait dire : nouvelle preuve entre mille que les hommes les plus instruits se donnent la liberté de traiter de la religion sans avoir pris la peine d'en connaître les enseignemens les plus communs.

[2] P. 65-67.

» dégénérèrent sans cesse sous l'influence du Christianisme [1], » nous fait prévoir quel aurait été le sort de l'occident, si la sau- » vage énergie de ses nouveaux conquérans, n'y eût pas retrem- » pé le sang corrompu des Romains.... Rome n'attira plus l'am- » bition des savans, et, livrée à la toute-puissance ecclésiastique, » elle vit disparaître peu à peu ce qu'on appelait les *lettres pro- » fanes*. Une religion qui, étant encore au berceau, avait auto- » risé un autodafé littéraire [2], et qui admettait le dogme de la » dégénération morale de l'homme, ne devait ni croire aux pro- » grès de l'esprit humain, ni les encourager, elle devait au con- » traire craindre les idées nouvelles. D'ailleurs, les persécutions » dont les chrétiens avaient été si longtems l'objet, l'intolérance » même de Julien qui leur défendit l'étude des lettres, devait les » porter à haïr également les payens et leurs écrits. Les succes- » seurs du grand apostat se chargèrent d'assouvir cette haine... [3] »

« En occident, les guerres civiles..... Enfin les canons de » l'Eglise qui défendaient la lecture des livres payens; toutes » ces causes réunies préparèrent les ténèbres dans lesquelles » se trouvait plongée l'Italie lorsqu'arrivèrent les Goths, qui, » selon l'expression d'un illustre historien (Gibbon), furent

[1] M. Libri ignore peut-être que Jésus-Christ a dit : *qui non est mecum contra me est*; et comme les Byzantins furent le plus souvent séparés de l'église de J.-C., il n'y avait point lieu à les citer pour modèles de l'influence du Christianisme. Voici comme l'entendait St. Jérôme écrivant au pape St. Damase : « Quicumque tecum non colligit, spargit : hoc » est *qui Christi non est, antichristi est.* »

[2] On cite ici le fait rapporté dans les *Actes des Apôtres*, XIX. 19, où, du reste, il n'est point dit du tout que St. Paul ait conseillé l'autodafé en question, mais où la conduite de ceux qui vinrent brûler publiquement leurs livres est rapportée comme l'effet spontané d'une ferveur soudaine. Ajoutez que selon des auteurs très-graves, indiqués par M. Libri lui-même, le texte parle de livres sur la magie, et que notre auteur qui s'oppose ici (p. 269) à ce qu'on les brûle, avait indiqué plus haut (p. 65) l'étude de la magie comme funeste au recherches scientifiques dont il fait l'histoire. En sorte que l'*autodafé littéraire* d'Éphèse eût été précisément un avantage pour les sciences physiques.

[3] P. 67-69.

» moins nuisibles aux lettres que ne le fut l'établissement du
» Christianisme [1], » etc., etc.

VI. « Après la mort de Charlemagne..., les écoles furent fer-
» mées ou négligées; on oublia les sciences et la philosophie des
» anciens sans y rien substituer. L'ignorance dans les arts fut ex-
» trême: les livres devinrent de plus en plus rares; on laissa périr
» les plus importans sans les copier, et on ne s'attacha qu'à la
» conservation des ouvrages ascétiques comme le prouvent [2] les
» manuscrits de cette époque qui nous sont restés. Un problême
» remarquable, et qui mériterait toute l'attention des historiens,
» c'est celui de rechercher pourquoi les plus épaisses ténèbres n'ar-
» rivèrent pas en Europe avec la grande invasion des barbares,
» et pourquoi elles n'en furent pas la suite immédiate. Ce fut
» seulement après que Charlemagne eut dompté les Saxons, re-
» poussé les Mores d'Espagne, rendu l'éclat à l'Eglise, et rétabli
» l'empire d'occident, que l'Europe tomba dans le dernier degré
» de l'abrutissement [3]. Cette question est trop vaste pour que
» nous puissions la traiter ici; mais on doit remarquer qu'après
» Charlemagne, l'ignorance augmenta avec l'agrandissement de
» la féodalité et du pouvoir des pontifes... [4]. »

«....Les successeurs de Charlemagne essayèrent de relever
» le royaume d'Italie; mais comment rendre l'unité à cette ag-
» glomération de Francs, d'Allemands, de Goths, de Lombards,
» de Grecs et de Sarrasins, agités à la fois par les discordes civi-
» les et par l'ambition papale? Pendant que les débris de tous
» ces peuples se déchiraient entre eux, les prêtres, voulant que
» toutes les facultés de l'homme fussent exclusivement appliquées
» au triomphe de l'Eglise, s'opposaient au libre développement de
» l'intelligence. On sait que Gui d'Arrezzo fut récompensé par une

[1] P. 71-73. Voyez encore, par ex. p. 186, 187.

[2] J'espère montrer qu'ils *prouvent* tout le contraire.

[3] Ici l'auteur met une note qui semble prouver que l'abrutissement ne fut point complet du tout. Je le reconnais là seulement; il était haineux dans le texte, mais le savant se fait jour dans la note à travers ses propres préjugés.

[4] P. 90-91.

» persécution, de la découverte qui fait la base de la musique mo-» derne [1]. En ouvrant les Annales ecclésiastiques, on y voit les » maux qu'eurent à souffrir les Virgilistes [2], accusés surtout d'ê-» tre trop enthousiastes du grand poète, qui plus d'une fois porta » malheur à ses admirateurs. Il y avait sans doute au fond du » cloître des hommes qui se vouaient à l'étude; mais leur talent, » consacré à des controverses religieuses et à la lecture des » Pères de l'Eglise, était perdu pour les sciences. On formait

[1] Ceux qui savent cela ne seront pas sans doute restés en chemin, et passant outre, ils n'auront pas manqué d'apprendre aussi que, pour quelques querelles de couvent, où il se pourrait bien que sa sagacité musicale ne l'eût pas dispensé de certains travers de caractère, Gui reçut en dédommagement les bonnes grâces du Pape, à l'aide de quoi il rentra en bonne intelligence avec sa communauté.

[2] Si vous ouvrez les *Annales ecclésiastiques* à l'endroit indiqué (Baronius ed. de Lucques, t. XVI, p. 400, ad ann. 1000), vous trouverez ceci (extrait des chroniques de *Glaber*) : « Quidam Vilgardus dictus, studio » artis grammaticæ magis assiduus quam frequens, sicut Italis mos sem-» per fuit artes negligere cæteras, illam sectari; is, quum ex scientiâ suæ » artis cœpisset inflatus superbiâ stultior apparere, quâdam nocte as-» sumpsêre dæmones poetarum species, Virgilii et Horatii atque Juve-» nalis : apparentesque illi, fallaces retulerunt grates quoniam suorum » dicta voluminum chariùs amplectens exerceret ... promiserunt ei insu-» per suæ gloriæ postmodum fore participem. Hisque dæmonum fallaciis » depravatus, cœpit multa turgidè *docere fidei sacræ contraria, dictaque » poetarum per omnia esse credenda asserebat.* Ad ultimum vero hereti-» cus est repertus, atque à pontifice ipsius urbis (Ravennæ) Petro dam-» natus. » D'où il conste qu'un pauvre grammairien à qui l'opiniâtreté de l'étude avait brouillé la cervelle, se fit condamner pour avoir prétendu trouver des articles de foi dans les paroles de Virgile, d'Horace et de Juvénal. Y a-t-il là rien de concluant sur les rigueurs de l'Eglise contre les classiques? Encore ne dit-on pas s'il fut condamné à autre chose qu'aux Petites-Maisons.

Il est vrai qu'on a condamné au moyen-âge la manie de tirer la bonne aventure dans Virgile et dans Homère, coutume fort ancienne, du reste, et antérieure au Christianisme; mais on ne fit pas plus d'honneur à la Bible, puisque les conciles réprouvèrent également la pratique de chercher des pronostics dans l'Écriture-Sainte. *Con. Agat.* An 506. Ca. 42.

» des bibliothèques, il est vrai, mais elles se composaient presque » uniquement [1] de livres ascétiques [2]; » etc., etc.

VII. Vous croiriez parfois, en lisant ces tirades, avoir rencontré une de ces plumes subjuguées par des opinions d'école qu'on adopte toutes faites, pour ne se charger que d'y mettre la forme. Que vous dirai-je? j'ai lu l'ouvrage de M. Libri, et j'admire comment il a pu se faire qu'un homme vraiment instruit, qu'un homme d'un caractère indépendant, qu'un homme à pensées nobles, ait été fasciné à ce point, et comme érudit, et comme penseur, et comme appréciateur des grandes choses. Auriez-vous eu la pensée de reconnaître dans ces saillies d'humeur, l'âme qui a dicté le morceau suivant, par exemple? « Si j'ai su » rendre dans cet ouvrage les impressions que j'ai éprouvées, on » sentira que rien n'est plus injuste que ce mépris que l'on af» fecte pour la science imparfaite de nos aïeux. Sans leurs es» sais nous serions encore dans l'ignorance; et peut-être ce savoir » dont nous sommes si fiers, est-il destiné à exciter bientôt un » sourire de pitié chez une postérité injuste à son tour. Ni les » hommes, ni les nations ne sauraient mépriser leur propre en-

[1] A cet endroit une note affirme que, sauf quelques rares exceptions, les bibliothèques monastiques du moyen-âge ne contenaient que des ouvrages de dévotion. Je puis dire par anticipation que mes recherches à ce sujet ne m'ont pas conduit aux mêmes résultats. Les lecteurs en jugeront quand nous en serons venus à cet endroit. Contentons-nous pour le moment d'indiquer ce qu'en ont pensé des hommes non supects. Leibnitz écrit à Magliabecchi (tome v, ép. 14) sur le sentiment de l'abbé de Rancé, qui prétendait interdire l'étude aux moines: « Si ea invaluisset » opinio nullam hodie eruditionem haberemus. *Constat enim libros et lit»teras monasteriorum ope fuisse conservatas*... Corbeia ad Visurgim nobis » vicina, *monachis doctrinâ non minus quam pietate præstantibus* fidei lumen » per totum septentrionem sparsit. » Selon M. Ellendorf, sorte de catholique-prussien comme il y a des catholiques-français (*die Karolinger und die Hiérarchie ihrer Zeit*, t. I, c. 4), « Sans le clergé, et spécialement » sans les moines, nous n'aurions conservé ni les Pères de l'Église, *ni les » classiques; il ont d'ailleurs fait de grandes choses pour les sciences*, » etc. Voir Hurter : *Kirchliche Zustande zu Pabst Innocenz des dritten Zeiten*, tome I, livre 21, chap. 7. *Passim.*—Henry, *history of great Britain* (*passim*), écrivain que Hume n'aurait pas dû faire oublier, dit Heeren.

[2] P. 156, 160.

» fance, et il faut que les plus puissantes et les plus glorieuses n'ou» blient pas qu'elles auront aussi leur vieillesse. Tous les siècles » comme tous les peuples, contribuent aux destinées de l'huma» nité : il y en a eu de plus obscurs, de plus malheureux, mais » c'est un motif pour les plaindre, et non pas pour les mépriser.

» Et d'ailleurs, sommes-nous sûrs de valoir en tout mieux que » nos ancêtres ? on le proclame sans cesse, mais moi je n'ose» rais pas l'affirmer. Tout ce qui est nouveau n'est pas un per» fectionnement : souvent ce n'est qu'un retour vers les choses » déjà oubliées ; et puis à présent, nous changeons si vite en tout, » nous passons si brusquement d'une extrémité à l'autre, que par » cette continuelle mobilité, nous donnons un démenti continuel » à nos prétentions. Que dirait-on si l'on voyait les géomètres, » les astronomes, changer sans cesse toutes leurs méthodes, tous » leurs systêmes, et parcourir rapidement le cercle des opinions » les plus opposées ? on dirait sans doute que les sciences qu'ils » cultivent sont dans l'enfance. Que faut-il donc penser de ces » peuples qui se proclament maîtres en science sociale, et qui » changent à chaque instant de constitution et de tendance po» litique ? on flatte les nations et les siècles ; mais malheureuse» ment l'homme semble avoir toujours eu les défauts inséparables » d'une grande et rude énergie, ou les qualités qui accompagnent » des mœurs plus douces, il est vrai, mais plus molles.... D'ail» leurs, dans des circonstances analogues, les mêmes causes » produisent encore les mêmes résultats. Nous avons vu, dans » le *siècle des lumières*, au centre des villes les plus policées, le » peuple se ruer (comme au moyen-âge) sur les passans, et » les déchirer en lambeaux, leur attribuant l'apparition d'une » terrible épidémie... Dans un autre continent, des nations qui » prétendent servir de modèle à la vieille Europe, traitent leurs » semblables comme des bestiaux, et transforment en systême, » la destruction graduelle des anciens maîtres du sol. N'insultons » donc pas à la mémoire de nos ayeux ! »

».... L'histoire dira un jour qu'au foyer de la civilisation, aux » portes de nos capitales, on nous enjoignait insolemment d'em» porter d'un cimetière les ossemens de nos pères pour abréger » le chemin aux charrettes des rouliers. Elle dira aussi que dans » cette Italie qui se repose si volontiers sur d'anciens lauriers,

»et qu'on accuse d'être la terre des morts, les hommes les plus »illustres attendent encore une pierre tumulaire, tandis qu'il y »a des villes opulentes où les médailles et les statues sont pro»diguées aux chanteurs et aux danseurs. Elle dira surtout qu'a»près une lutte qui a soulevé tous les peuples de l'Europe, les »champs où gisaient nos soldats furent livrés à des compagnies »qui transformèrent en engrais animal les restes de ces vaillantes »cohortes... Le cœur bondit au souvenir de ces profanations ! »Voilà où nous mène le principe exagéré de l'utilité. Quelques »épis sacrilèges l'emportent sur le respect que l'on doit aux tré»passés; et l'on compte pour rien l'exemple et l'influence des »honneurs rendus à la mémoire des grands citoyens. Je l'ai »déjà dit: trop souvent l'homme n'est considéré que comme un »animal de rapport. Ce principe peut être favorable à la pro»duction dans les manufactures; mais si on l'adopte, il ne »faudra plus demander ni grandes pensées, ni grands senti»mens, ni grandes actions à ceux que l'on traite comme des »brutes [1], etc., etc. »

VIII. Mais je ne me suis point donné pour tâche de faire l'éloge de M. Libri; loin de là, et si je fais la part de l'éloge, c'est pour ne point comprendre tout son ouvrage dans un même blâme, ou plutôt, car je ne sais point flatter, pour prier qu'on m'explique comment il peut arriver qu'à une allure si franche en face des travers de notre époque, il associe une souplesse si docile aux préjugés atrabilaires du siècle passé; comment, si respectueux pour nos pères, il les repousse et les méconnaît dès qu'il les trouve disciples de Jésus-Christ. Quoi qu'il en soit, venons-en à l'appréciation des griefs qu'il proclame si aigrement, et pour ne point paraître éviter les engagemens sérieux, commençons par une des charges les plus chaleureusement articulées. Les autres trouveront leur place successivement, dût-il en résulter une série d'articles.

Parmi les *chrétiens*, les moines surtout, et en général tout le moyen-âge, avaient comme conspiré l'annihilation des chefs-d'œuvre de l'esprit humain; et tout ce qui tenait à l'Eglise procéda d'une manière continue à cette œuvre jusqu'au 14[e] siècle, menaçant les classiques d'une destruction totale; faits que l'on

[1] P. xjx, xxij. Cfr., p. 64, xvj, etc.

ne saurait nier, attestés qu'ils sont par d'irréfragables témoignages [1].—Sans nier ni prétendre infirmer ces témoignages, je me permettrai de nier les faits qu'on y veut trouver, et je recule si peu devant les auteurs invoqués en cet endroit particulièrement, que je me propose bien de puiser la réfutation aux mêmes sources. Disons un mot d'abord sur le soin qu'on prit dans l'Eglise, dès l'origine, pour former des bibliothèques.

Les plus anciens monumens de l'histoire ecclésiastique [2], parlent déjà de bibliothèques et de livres d'étude réunis aux églises. Ces collections renfermaient, d'abord, nécessairement les *écrits ecclésiastiques* et *liturgiques*, tels que *matricules*, *actes des martyrs*, *diptyques*, *lectionnaires*, etc. Puis les *textes* et *versions* de *l'Écriture-Sainte*, les *constitutions ecclésiastiques*, *homélies*, *catéchèses*, etc. Eusèbe et St. Jérôme qui avaient consulté entre autres les bibliothèques de Jérusalem et de Césarée, nous apprennent qu'il y en avait de fort importantes. Ces témoignages qui ne remontent guère plus haut que le 3e siècle, se multiplient à mesure que la paix accordée aux fidèles permit à l'Eglise de remplir librement sa mission. A Rome, à Constantinople, à Alexandrie, des bâtimens considérables près des basiliques furent consacrées à cet usage; celle de sainte Sophie à Constantinople, fondée par Constantin, et augmentée de beaucoup par Théodose le jeune, renfermait quelque cent mille volumes qui furent brûlés dans une sédition [3]. A Rome, S. Grégoire, consulté par Eulogius, évêque d'Alexandrie [4], lui répond que l'ouvrage demandé par lui ne se trouvait ni dans les archives de

[1] P. 160, 161, etc.

[2] EUSÈBE, *Hist. eccl.* VI. 20.—VIII. 2. —HIERONYM. adv. Rufin, lib. 3. Cfr. Scholia. *Ed. Erasm.* Francof. et Lips. 1684, tom. X, p. 90). It. catalog. Script. eccles. (*Orig.* — *Pamphil.*, etc.) — AUGUSTIN de Hæres. 80, etc., etc. Voir aussi le mot *bibliothécaire* dans le *Dictionnaire diplomatique* de nos *Annales*, t. XVI.

[3] Cfr. Augusti, Siegel, *manuels d'Archéologie ecclésiastique*. — HOSPINIANUS, de *templis* (particulièrement, *de origine et progressu bibliothecarum*). KOMEIER, de bibliothecis.—BINGHAM, de ecclesiarum scholis et bibliothecis, (tom. III.) — BEHEIM, dissertatio de archiviis, sive tabulariis veterum christianorum.—GOETZ, de chartophylacibus veteris Ecclesiæ (*Inter Miscell. Hist. crit.*)—Ebert. *Encyclop. d'Ersch et Gruber.*

[4] *Gregor.* Ep. VIII. 29.

l'Eglise Romaine (bibliothèque de Latran), ni dans les autres collections de la ville. L'Eglise de Latran avait une bibliothèque double, fondée au 5e siècle, par le Pape Hilaire [1], et il était assez ordinaire que les Eglises eussent deux bibliothèques [2] : l'une intérieure consacrée aux livres ecclésiastiques ou ascétiques, et aux archives; l'autre extérieure, où se plaçaient les ouvrages d'études profanes et de philosophie. Je ne saurais m'expliquer que par cette distinction de bibliothèques sacrées et profanes; comment un homme aussi habile que M. Libri, peut avoir cru que les catalogues des bibliothèques du moyen-âge annonçassent des collections presque exclusivement ascétiques.

S. Pamphile avait réuni à Césarée près de trente mille volumes, selon le récit de saint Isidore [3], et les écrits de saint Isidore lui-même, qui rappellent l'érudition d'un Varron, montrent qu'il avait pu disposer de bibliothèques vraiment remarquables. En Angleterre, les évêchés fondés au 7e siècle (Cantorbéry surtout), devinrent par leurs *monastères épiscopaux* (chapitres, séminaires ou maîtrises, etc.) de véritables centres littéraires, en même tems que des chaires apostoliques [4].

Dans l'empire d'Orient, quand Léon l'Arménien voulut tenter la voie scientifique, contre la doctrine catholique sur les saintes images, qui avait résisté à la violence de ses prédécesseurs, ce fut dans les Eglises et les monastères qu'il envoya faire des recherches [5] pour réunir dans les auteurs ecclésiastiques des documens dont l'hérésie pût tirer parti contre l'enseignement orthodoxe.

Le lieu où se déposaient les livres des Eglises faisait partie des bâtimens annexés à la basilique elle-même, et désignés sous le nom général de *sacrarium*, *pastophoria*, *diaconicum*, etc. La bi-

[1] ANASTAS. in vita Hilarii. Cfr. *Cancellieri*, de Secretariis : Disquisitio *de Bibliothec.*

[2] *Villoison*, Prolegomena ad Homerum, p. XL; ap. HEEREN, Gesch. der Litteratur. I. 69, 83. CANCELLIERI, op. c. syntagm., p. 3, ch. 4. — PETIT-RADEL, biblioth., p. 34.

[3] ISIDOR. Origin. VI. 65, ap. Heeren, op. c.

[4] HEEREN, op. c. I. 65. Il cite HENRY, History of Great Britain. t. 2, p. 135, etc. 152, 320, etc.

[5] HEEREN, op. c. I. 79.

bliothèque en particulier est communément indiquée par quelqu'une des expressions suivantes : *secretarium*, *chartilogium*, *chartophylacium*, *chartarium*, *chartularium*, *armarium*, *archivium*, ou *archivum*, *tabularium*, *tablinum*, *scrinium*, *librarium*, *grammatophylacium*, etc [1].

Je traiterai, Dieu aidant, des bibliothèques du moyen-âge, dans la continuation la plus prochaine de ces articles ; mais sans prétendre donner sur ce sujet autre chose qu'une ébauche. Un semblable travail exécuté tout de bon, serait assurément un important service rendu à l'histoire littéraire ; mais pour cela, il faudrait un loisir et des moyens d'étude que je ne puis avoir à ma disposition [2]. En attendant qu'un savant laborieux s'impose cette utile mais pénible tâche, ce serait chose curieuse que de réunir comme par manière de programme, les matériaux bibliographiques dont il importerait de s'entourer pour l'entreprendre avec quelque chance de succès. J'essaierai peut-être de le faire au moins sur quelques parties ; mais celui qui, pourvu des connaissances suffisantes pour tracer la route dans son entier, ferait part au public de ces indications préparatoires, aurait la consolation peut-être d'avoir frayé le chemin à un ouvrage dont les résultats ne sauraient manquer d'être glorieux pour l'Eglise.

C. Achery.

[1] Cfr. Cancellieri. Op. c. Syntagm., p. 3, ch. 4 et p. 4 ch. 10.

[2] Les *Annales de philosophie chrétienne* ont semé déjà dans leur collection d'intéressans détails sur ce sujet (voir la *table générale des douze premiers volumes*, à la fin du XII[e]) surtout en 1830 (t. I, p. 96, etc.) Mais les auteurs de ces divers articles n'ayant point en tête des adversaires aussi érudits et d'une hostilité aussi prononcée que M. Libri, n'ont pas pu se croire obligés à un système d'apologie complet. La mienne, sans l'être entièrement, présentera, si j'ai rempli mon dessein, un front plus étendu. La circonstance l'exigeait, et je tâcherai d'y satisfaire.

Philologie Biblique.

APOLOGIE DE SAINT JÉROME,

OU EXPLICATION DU MOT HÉBREU ALME, ANNONÇANT A L'AVANCE LA VIRGINITÉ DE LA MÈRE DU CHRIST.

Importance de la question. — Texte de saint Jérôme. — Passages de l'Ecriture où ce mot est cité. — Discussion du texte d'Isaïe. — Des Proverbes. — Autorité de saint Jérôme. — De Rosenmuller. — Comparaison avec les langues sémitiques. — Tradition dans l'Eglise et dans la Gentilité.

L'article que nous insérons ici a été publié en latin dans les *Annales des Sciences religieuses* de Rome, recueil précieux, auquel nous avons emprunté plusieurs articles, et qui lui-même veut bien aussi citer quelquefois les travaux de nos *Annales* avec des éloges dont nous sommes fiers et que nous nous ferons un devoir de justifier de mieux en mieux chaque jour [1]. Cette dissertation est d'un jeune ecclésiastique de Turin, l'abbé *Vercellone*, qui l'avait lue à Rome en 1834, dans une réunion de l'académie *jéromienne* [2]. Nous l'avons analysée en quelques endroits qui nous ont paru un peu longs.

« Cet essai a pour but de défendre une opinion importante de St. Jérôme contre l'interprétation des Juifs, des nouveaux hébraïsans et des Sociniens, interprétation qu'ont adoptée en Allemagne les savans que l'on nomme *philo-biblistes*. En détruisant la doctrine de St. Jérôme, ils tendent à ruiner dans ses fondemens le dogme catholique. Les difficultés qu'ils soulèvent

[1] Voir à la *bibliographie* la table des matières de la dernière livraison, qui reproduit l'article sur la *géologie* publié dans notre N° d'août dernier. — Cet article-ci est extrait du n° 8 des *Annali*, septembre 1836.

[2] L'ouvrage a été publié à part à Turin en 1836.

ne sont pas nées pour la première fois sous leur plume; mais présentées avec un art nouveau, ces questions exigent de nouvelles réponses; et nous défendons avec le sentiment du saint docteur, celui de l'Église universelle atteinte dans ses croyances les plus élevées.

Les langues orientales me seront d'un grand secours dans cette discussion, et je saisis cette occasion d'exprimer ma reconnaissance à notre Président, lorsque je dois à sa pieuse munificence d'avoir pu acquérir quelques notions de la langue sainte.

Voici les paroles de St. Jérôme à ce sujet : « Le mot hébreu » ALME (עלמה) ne se dit jamais que d'une vierge : il signifie une » jeune fille vierge qui se tient cachée [1]. »

Cette assertion est très-remarquable, en ce que, si elle est reconnue vraie, il demeure constant qu'Isaïe a prophétisé que le Christ devait naître d'une Vierge pure et immaculée; si elle est fausse, l'autorité de l'Évangile se trouve ébranlée et le dogme catholique gravement altéré.

Pour établir, autant qu'il est en moi, cette vérité, je vais parler, 1° de l'emploi de ce mot, 2° de son origine, 3° enfin de l'interprétation des anciens; c'est là, en effet, d'après tous les philologues, la seule voie à suivre pour découvrir la vraie signification d'un mot.

I. Emploi dans l'écriture du mot עלמה.

Cette expression se trouve employée seulement sept fois dans les écritures, et toujours dans le sens que lui a donné saint Jérôme. Aussi ce grand docteur s'écrie avec assurance : « Que » l'on me cite un endroit où ce nom soit donné à une femme » mariée, et je reconnaîtrai mon erreur! [2] » Les faits viennent à l'appui de son assertion. 1° Ce nom est donné à la jeune vierge Rebecca, dont l'Écriture atteste qu'elle était, à cause de sa grande chasteté, inconnue à tout homme [3]. Ce mot est em-

[1] Hebraïcum עלמה *nunquam nisi de virgine scribitur*, Quæst. Hebr in Gen. xxiv, 43; significat enim *Puellam virginem*, *absconditam*, lib. 1, adv. Jovin.; — Lib. adv. com. *in Isaïam. Helvid.* vii, 14.

[2] Ostendent mihi ubi hoc verbo appellentur et nuptæ, et imperitiam confitebor.

[3] *Incognita viro*, *Gen.*, xxiv, 16.

ployé en parlant de la jeune fille, sœur de Moysé, enfant, lorsqu'elle demeurait encore auprès de ses parens [1]. Ce mot se trouve répété deux fois dans le *Cantique des cantiques*, savoir, dans le chap. 1er, vers. 3, à propos des jeunes filles qui, selon l'usage antique, accompagnaient l'épouse, et dans le chap. VI, vers. 8, où trois classes de femmes sont clairement distinguées, les femmes mariées, les concubines et les vierges.

Le même mot se lit dans le *psaume* LXVIII, v. 26, où il ne peut s'entendre que des jeunes filles chastes et pudiques ; il s'agit, en effet, dans ce passage, des jeunes filles qui, selon la coutume des Juifs, jouaient du tympanon dans les jours de solennités. Enfin pour la 6e et 7e fois, on le rencontre dans *Isaïe*, chap. VII, v. 14, et dans les Proverbes, ch. XXX, v. 19, où nos adversaires élèvent les doutes les plus graves sur le sens qui doit y être attribué à cette expression. De leur opinion admise, il résulterait la ruine d'une vérité consacrée par l'assentiment de l'Église.

Ce que doit signifier le mot עלמה ALME dans le passage d'Isaïe nous est clairement démontré par toute la suite et l'enchaînement de son discours, ainsi que par le but qu'il se propose ; le sens que nous adoptons, bien loin de répugner au texte, s'y accorde parfaitement. Le prophète promet à Achaz, qui redoute la chûte de Jérusalem et de son trône, une délivrance assurée, et, pour rendre plus dignes de foi ses paroles, il lui fera voir tel miracle qu'il souhaitera. Celui-ci refusant par hypocrisie et ensemble par l'effet d'une mauvaise volonté, le prophète s'adresse à la maison de David et lui donne pour gage de sa promesse le prodige de la conception et de l'enfantement d'une Vierge restée pure et intègre.

Aussi, afin de conserver toute son importance au *signe miraculeux* que le prophète annonce d'un ton si solennel, sommes-nous conduits à y reconnaître la naissance de cet Emmanuel qui devait un jour sortir d'une Vierge pure et étrangère au lit nuptial. Car alors le prophète rompt son discours au roi Achaz et parle pour la race de David, à laquelle il importait tant alors de connaître l'événement qu'il va annoncer. Il serait

[1] *Exod.* II, 8.

trop long de citer ici les prédictions des autres prophètes où le même prodige est prévu et exprimé, quoiqu'avec moins de clarté et de précision. Celles-ci éclaircissent le passage d'Isaïe et en reçoivent elles-mêmes une nouvelle lumière. Ainsi toutes les ressources de l'exégèse concourent à nous démontrer qu'Isaïe s'est servi du mot עלמה dans le même sens que l'Écriture l'emploie dans les autres endroits précédemment indiqués. Ceci nous suffit, sans entrer nous-mêmes dans une explication plus étendue.

Il reste à examiner le passage des Proverbes, ch. xxx, 19, où Salomon dit : « Trois choses sont difficiles pour moi, et une quatrième que j'ignore entièrement : la voie de l'aigle dans le ciel; la voie de la couleuvre sur la pierre; la voie du navire sur les mers, et la voie de l'homme dans son adolescence.[1] » Le texte hébreu, au lieu de *in adolescentiâ*, porte בעלמה *in virgine adolescentulâ*. Cette parabole de Salomon présente une grande difficulté aux commentateurs de la Bible. Mais comme un passage obscur doit s'expliquer par un plus clair, sans réciprocité, assurément on ne peut rien conclure contre nous de cet exemple unique, qui ne peut, en aucune façon, tourner à l'avantage de l'opinion contraire. Car le sens le plus généralement admis est : « il est plus difficile encore de connaître si une fille réputée vierge עלמה ou récluse, est en effet soustraite à l'atteinte des hommes. » Pour exprimer cette idée, l'écrivain sacré s'est servi du mot עלמה qui exprime à la fois l'âge et la condition d'une vierge. Plusieurs ont pensé, dit Sixt. Amama[2] qu'il s'agit en cet endroit d'une femme dissolue qui voudrait passer pour vierge; et l'on trouve en effet fréquemment dans l'Écriture des noms qui se rapportent à l'apparence d'un objet ou à l'idée que l'on peut s'en former. D'anciens commentateurs ont donné à *viam viri* un sens analogue à l'union des sexes. La version des Septante, la version Syriaque et la

[1] Tria sunt difficilia mihi, et quartum penitus ignoro : viam aquilæ in cœlo, viam colubri super petram, viam navis in medio mari, et viam viri in adolescentiâ.

[2] In *antibarb.* adhunc l.

Vulgate, ou traduction de St. Jérôme, ont lu *in adolescentiâ*, et ont dû regarder comme fautive la leçon du mot *virgine*. Il y a aussi des interprètes, même d'une certaine autorité, qui voient dans ce passage une prophétie de l'enfantement virginal de Marie. Je ne chercherai pas ici à approfondir cette question; peut-être je pourrai un jour, dans une autre dissertation, répandre quelque lumière sur cette parabole de Salomon; quel que sens qu'on lui donne, le mot qui nous occupe aura toujours la même signification que dans les autres passages de l'Écriture. Winer lui-même n'a osé le nier [1].

Je conclus avec S. Jérôme « que le mot עלמה ALME ne s'em» ploie jamais qu'en parlant d'une vierge; que les Juifs montrent » dans les Ecritures, ce mot signifiant seulement *jeune fille* et non » *jeune vierge*, et nous leur accorderons que cette prédiction d'Isaïe: « voici *qu'une vierge concevra* et *enfantera* » ne doit pas s'entendre d'une vierge récluse, mais d'une jeune fille déjà mariée [2].

Aussi Rosenmüller dit-il avec raison : le sens dans lequel le mot עלמה est constamment employé, montre évidemment qu'il ne signifie jamais une *fille mariée* [3]. On ne doit pas même entendre seulement une jeune fille non mariée, « car cette » expression, dit saint Jérôme, me semble plus relevée et plus » glorieuse que le simple mot de *vierge*; car, selon l'apôtre, on » peut être vierge de corps et non d'esprit. Tandis que le mot » ALME (cachée), qui est la perfection de la virginité, comprend » en même tems *vierge* et *cachée* [4]. » Et dans le 1er livre contre Jovinien: « que signifie le mot עלמה? une vierge cachée, *absconditam*,

[1] Voir son à *Lexicon hebr.* ce mot.

[2] Verbum עלמה numquan nisi de virgine scribitur..; ostendant igitur Judæi in scripturis alicubi positum עלמה ubi *adolescentulam* tantum et non *virginem* sonet : et concedimus eis, illud quod in Isaïa apud nos dicitur : *Ecce virgo concipiet et pariet*, non absconditam virginem sed adolescentulam significare jam nuptam. *héb. quæst. heb. in Gen.*

[3] *Scholies sur Isaïe*, l. c. Ex solo usu loquendi evidentissimè constat עלמה nunquam de nuptâ dici.

[4] Nam עלמה majoris mihi videtur laudis esse, quam *virgo*. Virgo quippe, juxta apostolum, potest esse corpore et non spiritu, *abscondita* vero quæ est ἐπίτασις virginitatis habet, ut et virgo sit et abscondita. (*loc. cit.*)

» c'est-à-dire, non seulement une vierge, mais une vierge en » perfection; car toute vierge n'est pas cachée et à l'abri de tout » regard des hommes. » Il s'exprime de même dans le livre III, des *commentaires sur Isaie*, VII, 14, et il ajoute: « עלמה signifie une » vierge qui est jeune et dans l'âge de l'adolescence [1]. »

II. Origine du mot עלמה ALME.

Ceci suffirait pour établir sur une base incontestable, l'opinion de saint Jérôme; mais pour lever tous les doutes, recherchons l'origine de ce mot, et soumettons-le à l'analyse: l'exemple de Rosenmüller nous encourage à poursuivre cet examen; et l'étymologie du mot va nous découvrir son sens intime, sa vraie signification que dénaturent à présent les novateurs. On sait que עלמה vient de la racine עלם; or, si nous parvenons à bien préciser le sens du mot radical, nous en tirerons avec certitude celui du dérivé, car dans la langue hébraïque les dérivés d'un verbe conservent une signification analogue à leur radical. עלם est employé par les Chaldéens en *kal*, et par les Hébreux seulement en *niphal;* il signifie toujours et uniquement *il fut couvert* ou *caché*, ou *enterré*, et en *hiphil*, il a *couvert*, *caché* ou *enterré*; il se trouve quelquefois en *hitpahel*, et signifie il se *cacha*, il se *couvrit*. Je ne m'arrête pas sur ce point, puisque nos adversaires conviennent que ce mot ne se rencontre jamais dans l'Ecriture, si ce n'est dans ce sens; et que dirai-je de ces nouveaux interprètes qui veulent ajouter au mot hébreu l'acception impudique de l'arabe غلم, pour appuyer leur opinion erronée; allégation toute gratuite, puisque l'on ne trouve pas dans l'Ecriture un seul exemple à l'appui.

Je remarquerai cependant que d'après les dictionnaires de Golius et de Castel, l'hébreu עלם ALAM répond plutôt à l'arabe علم qu'à l'expression غلم, et pour la forme et pour la signification, ainsi que nous le verrons plus bas. Au reste, nous pensons qu'en ce cas, comme cela se voit souvent, le mot arabe ne répond pas exactement à la racine hébraïque; puis il n'a jamais été d'une saine critique de chercher la signification ou l'é-

[1] Dicitur ea quæ non solum virgo est, sed virgo junioris ætatis, et in annis adolescentiæ; potest enim fieri ut virgo sit vetula, ista autem virgo erat in annis puellaribus.

tymologie d'un mot sémitique, dans les dialectes dérivés, toutes les fois que la langue mère fournit cette étymologie avec certitude et clarté. « Il faut se garder de chercher aux mots dont la » signification est sûre quelque sens puisé dans les dialectes, a dit Akermann [1]; » c'est aussi le sentiment de Gaspard Unterkircher, dans son *Herméneutique de la Bible*. Ceux là donc ne méritent point d'attention, qui, en s'écartant de ce principe, cherchent dans les langues dérivées des preuves pour étayer une grossière erreur, et il ne faut pas dire que l'hébreu conserve dans les mots dérivés une signification qui s'accorde avec l'arabe; ce serait un préjugé mal fondé, comme nous le verrons bientôt, et quand cela serait vrai en partie, il ne s'ensuivrait pas que la signification primitive du mot, fut celle que lui attribuent nos adversaires.

Venons aux mots qui, dérivés de la même racine, ont tous la même signification. D'abord les Hébreux en dérivent le mot עולם AOULAM, qui signifie *tems caché*, ou *inconnu*, c'est-à-dire un tems très-éloigné du tems présent; d'où *siècle, éternité*. Comme ici les langues de la même famille, savoir: le chaldéen, le syriaque, le samaritain, l'éthiopien et le persan, offrent une déduction analogue, ainsi qu'on le voit dans le *dictionnaire* de la *Polyglotte* de Walton; qu'il en est de même de la langue rabbinique, selon le témoignage de Buxtorf; on en tire une preuve irrécusable pour confirmer la signification attribuée à la racine hébraïque. Je ferai observer en passant, ce qui n'a, je crois, été observé par aucun auteur, que telle a été proprement la signification primitive du mot dont il s'agit, puisqu'il est le seul où les dialectes qui ont de l'affinité s'accordent unanimement avec l'hébreu; surtout la racine éthiopienne ou abyssinienne qui signifie *æternavit*. Il me semble que celles qu'on retrouve dans le chaldéen et le syriaque, ont pu en découler à savoir : *roboravit*, *adolevit*; mais le samaritain a formé *connivit* de l'hébreu *latitavit*. Quant à la racine arabe علم qui signifie *scivit*, *cognovit*; elle se dit, il me semble, par antiphrase et par euphonisme. On en voit des

[1] Cavendum est, ne vocibus quarum certa est significatio quærantur notiones ex dialectis *Introd. in libr.* V. F.

exemples analogues dans l'opuscule de Kannius *de vocabulorum Enantiosemia*; cela résulte évidemment des autres dialectes et des noms dérivés qui s'accordent de nouveau avec l'hébreu : ceci soit dit, non pour infirmer, mais pour confirmer l'acception énoncée plus haut.

L'autre racine arabe غلم ne contredit nullement le sens donné au mot hébreu; car elle signifie proprement l'état de l'adolescence et ses effets. J'admets volontiers que l'hébreu a ce sens dans le mot en question, sans toutefois exclure les autres acceptions qu'il offre constamment ainsi que je l'ai démontré.

De la même source, c'est-à-dire du verbe עלם vient le nom masculin עלם qui signifie sans nul doute un *adolescent non marié* qui *ne sort pas encore de la maison*, *puerum cœlibem*, qui *n'a pas contracté d'union*, *vivant encore dans le secret de la vie privée*, qui enfin ne s'est pas encore *révélé au dehors par des actes virils*, ainsi que tous le reconnaissent d'après Buxtorf; signification en parfaite harmonie avec les expressions analogues arabe, chaldaïque, samaritaine, syriaque, enfin rendue pleinement évidente par l'emploi constant de ce mot dans les Écritures.

Du nom masculin se forme par l'addition de la lettre ה finale, le féminin qui est celui que nous étudions; ce qu'a expliqué assez bien Rabbi Kimchi par עלוה ou נעלמה, c'est-à-dire *celata, abscondita*. Car la signification d'un mot au masculin se reproduit exactement au féminin selon la logique grammaticale. Le premier exprime *hors l'état de mariage*, *extra conjugium*; donc le second le signifie également. Ainsi le mot עלמה se rapporte évidemment à *l'âge*, mais encore plus spécialement à *l'état de la femme*, et il exprime virtuellement une *vierge vivant dans la solitude*, *κατακλειστον και αποκρυφον*, *inclusam*, *conclusam*, *enclose*, *enfermée*, c'est-à-dire qui n'a pas encore paru en public, qui n'a jamais paru aux yeux des hommes, qui est non-seulement chaste de corps, mais encore est entourée de mystère et vit dans une parfaite pureté, qui, séparée de la société des hommes est gardée par ses parens avec sollicitude, ainsi que l'explique S. Jérôme. Il n'y a pas lieu de s'étonner que le mot qui signifie *vierge* indique aussi le *jeune âge*. Chez les Hébreux, les jeunes filles étaient les seules non-mariées, leur âge devant les soustraire encore à la loi du mariage, de sorte que, comme le re-

marque St. Jérôme [1] dans l'Écriture ces noms : *puella, adolescentula* נערה s'entendent toujours d'une *vierge* בתולה [2]. Puis enfin les Latins eux-mêmes donnaient ce nom de vierge aux filles à la fleur de l'âge, ainsi que l'observe Isidore [3] et les Allemands disent aussi *Jungfrau*, c'est-à-dire, *Juvenis-femina*. Joignez à ce témoignage l'autorité d'un dialecte : dans la langue punique qui, selon St. Jérôme, était dérivée de l'hébreu, une *vierge* était nommée *Alma* [4], et il ajoute qu'*Alma*, en latin, s'emploie pour *Sancta* et *Virgo*. Je rappelle aussi l'opinion de Martorelli [5], qui pense que le grec αγαλμα a la même origine; de sorte que par quelque vue mystérieuse de la Providence, la pureté virginale de la mère du Rédempteur se trouverait ainsi exprimée par le concert de toutes les langues.

Je pourrais parler aussi de cet instrument de musique des hébreux, appelé עלמות ALMOUTH qui tire son nom de notre mot עלמה. On l'appelait ainsi parce que les vierges seules s'en servaient ou parce que, selon une autre opinion, il rendait un son qui ressemblait à la voix des jeunes filles; comme les Latins avaient les *Tibiæ puellatoriæ*, et les Grecs leurs αυλοι παρθενιοι. On peut consulter à ce sujet les *Acta eruditorum* publiés à Leipsig.

Les Hébreux dérivent aussi du mot qui nous occupe les mots עלומים et תעלמה. Le premier signifie la *Virginité* au propre ou au figuré, en désignant cette époque de l'âge qui est encore cachée, *occulta, abscondita*, telle qu'est l'enfance. Le second signifie aussi ce qui est *secret, secretum, arcanum;* en dehors de ces significations de la racine עלם, nos adversaires en cherchent vainement d'autres dans les Écritures.

Cette signification la plus exacte du mot עלמה, non-seulement se déduit avec rectitude et correspond au terme primitif, mais se trouve corroborée de quantité de termes accessoires que je vais indiquer rapidement. Ainsi les Juifs appelaient les

[1] Comment. sur *Isaïe*, l. c.
[2] Voir la *Genèse*, 34, 12; *Deutéronom.* 22, 25; *Rois*, I. 3.
[3] Dans son *Etymologicon*, livre XI, chap. 2.
[4] Propriè virgo alma appellatur (*Jer.* lieu cité).
[5] *De thecâ calamariâ.*

vierges *occultæ* du verbe *occultare*, parce qu'elles étaient soigneusement retenues à l'intérieur, dans la demeure des parens, où elles étaient soustraites aux regards des jeunes gens de l'autre sexe, soit que l'âge le plus tendre dût être consacré aux soins de leur éducation, ou que les lois de la pudeur et de la décence ne permissent pas qu'elles parussent en public. « Les » anciens, dit Huet [1], avaient grand soin de retenir dans l'in» térieur les enfans et les jeunes gens; ils redoublaient de sur» veillance pour les jeunes filles dont l'approche était interdite » à tous les hommes. »

Le savant évêque d'Avranches, ainsi que Saubert, Grotius et Casaubon, prouvent cette coutume par une foule d'exemples et de traits empruntés à l'Histoire Sainte et à l'histoire des nations. Car ce n'était pas seulement chez les Juifs, mais chez les Grecs, les Romains et les autres nations civilisées que les vierges étaient renfermées dans des habitations séparées, que les Hébreux et les Arabes nomment ארמון ARMOUN, *conclave virginum*; les Grecs παρθενωματα (*cellæ virginales*). C'était la partie la plus secrète du gynécée. C'est de là que les Grecs appelèrent οικουροι et les Latins *Domisedæ* ou *Casariæ* les jeunes filles qui y vivaient renfermées. De là aussi cette épithète de κατακλειστοι ou αποκρυφοι constamment donnée chez les Grecs aux Vierges sages, qui exprime très-bien le sens de notre mot hébreu. Les Grecs leur donnaient aussi le nom de θαλαμευομεναι, *in thalamis educatæ*, comme ayant été élevées dans l'appartement de leurs parens. Les Latins, comme l'observe Huet [2], appelaient la jeune fille qui garde la maison et les pénates, *signatam*, c'est-à-dire *cachée*, *enclose*, *renfermée*, et en quelque sorte *scellée*. Le Thargum chaldéen exprime par une périphrase le mot hébreu זונה (ZOUNE), *scortum* : sa circonlocution נפקת ברא signifie précisément *se produisant au dehors* [3], par opposition à l'état de solitude et de réclusion ordinaire aux vierges. Il serait superflu d'ajouter à toutes les preuves que tant de savans ont recueillies; je ne puis

[1] *Démonstr. Evangél.* prop. IX, chap. 9.
[2] *Démonstr. Evangél.* prop. IX, chap. 9.
[3] *Genes.* XXXIV, 31.

toutefois quitter ce sujet sans tirer quelques conclusions résultant de l'analogie de la langue. On a souvent recherché la raison étymologique du mot hébreu עולל AOULL qui signifie *l'âge de l'enfance;* mais peut-être ne l'a-t-on pas encore trouvée : elle me semble en effet ne se retrouver que dans la racine du dialecte éthiopien ዐለለ qui signifie *il sépara;* or un *enfant, puer,* se dit en hébreu עולל, parce qu'il était renfermé dans la maison paternelle ou dans le gynecée. De même, les Hébreux appellent une vierge בתולה BETHOULE, mot dont on ne trouve point l'étymologie dans la langue sainte. Mais elle s'est conservée dans le syriaque et le dialecte arabe بتل, *il sépara, segregavit;* une vierge est caractérisée en ce qu'elle est tenue à l'écart, *segregata*, de toute société des hommes. Ces remarques jettent un nouveau jour sur le génie et le sens du mot hébreu עלמה, tel que j'ai cherché à l'établir.

On peut enfin ajouter que ce mot ne s'emploie que pour les *seules vierges*, par opposition à l'état et à la condition des *femmes mariées;* car il faut donner attention à cette simplicité propre à la langue hébraïque d'exprimer les idées opposées par les mots opposés. Ainsi, pour exemple, du verbe זכר, ZaKoR (il se souvint) *recordatus est*, est venu le nom de זכרים ZaKoRIM, les *mâles;* par contre, selon Buxtorf, le nom de la femme נשים NuCHIM a eu pour radical נשה NuCHE *oblitus est*, (*il oublia*). De même, de la racine אור AOUR, *lucescere*, *clarescere*, est dérivé le nom qui signifie l'intelligence, la connaissance; tandis que le mot חשך HESCHK, *obscuratus*, *obtenebratus est*, a fourni, selon Winer (lex. heb.) le nom de l'ignorance. Ainsi pour revenir à notre expression, il existe une belle antithèse entre עלמה ALME, *virgo abscondita* ou autrement *non cognita*, et נודעה NOUDAE, nom de la femme, *mulier cognita viro*. De même que l'état opposé à la virginité est rendu par les mots qui signifient *connaissance* et *révélation*, la virginité est parfaitement désignée par le mot contraire. Si ensuite nous considérons cette locution souvent reproduite dans l'Ecriture pour désigner une femme après son union avec l'homme, *cognita*, l'on comprend pourquoi le nom qui signifie *abscondita*, est dérivé du verbe qui affirme l'opposition à la clarté et à la manifestation; il se trouve ainsi appro-

prié à la notion des vierges *encloses*, selon la coutume hébraïque, et *non connues* des hommes. Car l'union des deux sexes est chastement exprimée par le verbe גלה GHILE, *revelavit*; et pour exprimer *non cognosci viro*, la Bible se sert du verbe *abscondi* [1]: ainsi celles dont la pudeur était restée intacte étaient parfaitement appelées par les Hébreux, עלמות ALMOUTH, *abscondita*. De là vient que cette phrase *erat* ou *non erat cognita viro* est rendue par la Vulgate d'une façon plus simple et plus claire [2]. Marie, en s'adressant à l'ange, se sert d'une expression semblable : *virum non cognosco*, c'est-à-dire *virgo abscondita sum* ; ce qui se disait en hébreu : אני עלמה [3]. En effet, la langue sainte, comme l'observe Maimonide, n'a point de mots pour exprimer une chose ou une action déshonnête. C'est pourquoi saint Paul dit aux Ephésiens (v. 3), « Qu'on n'entende pas même parler parmi vous de fornications, ni » de quelque impureté que ce soit..., comme il convient à des saints [4]. » Ce qui a donné occasion de dire : la langue hébraïque qui exprime les choses obscènes par des mots chastes, mérite bien d'être nommée la langue sainte. Enfin les écrivains grecs et romains eux-mêmes emploient souvent cette façon de parler figurée. Vous en rencontrez des exemples dans Horace, César, Plutarque, Catulle, Jamblique, Justin, Ovide, Ménandre et autres qui ont quelquefois voulu exprimer sous un voile chaste, une chose déshonnête; aussi saint Jérôme a-t-il eu raison de dire, selon l'idiome de la langue hébraïque, « celle qui est *cachée* est » essentiellement vierge [5]. »

Quelques auteurs donnent une autre origine à cette expression qui, selon eux, ferait allusion à une coutume des orientaux opposée à celle des Romains eux-mêmes. Chez les premiers,

[1] On trouve dans la *Philologie Sacrée* de Salomon Glassius, publiée par Dath, plusieurs exemples qui prouvent que des adverbes de négation joints à un verbe, s'emploient pour affirmer le contraire avec plus de force.

[2] *Nom.* 31, 18; *Jug.* 21, 12. *Levit.* 21, 3.

[3] *Luc.* 1, 34.

[4] Fornicatio et immunditia nec nominentur in vobis, sicut decet sanctos.

[5] » Quæ abscondita est, juxta idioma linguæ hebraicæ, consequenter » et virgo est.» *Lib. quæst. heb.* l. c.

les vierges se couvraient d'un voile ; de là les Hébreux les auraient nommées עלמות *absconditas*, c'est-à-dire voilées.

En résumé, si le mot עלמה ALME, ne signifiait pas *vierge parfaite*, selon l'opinion de saint Jérôme, la langue hébraïque manquerait d'un terme exact pour exprimer la virginité, ce qui ne se peut présumer dans la langue sainte. Elle a, il est vrai, נערה NARE; mais ce mot désigne une jeune fille, *puella*, vierge ou ayant perdu la virginité ; il indique l'âge, nullement les mœurs. Il en est de même du mot ילדה ILDE. L'hébreu a aussi בתולה BeTHOULE, mot qui s'emploie pour désigner une vierge; mais il n'a point la signification de עלמה ALME, puisqu'il n'exprime pas à la fois la virginité et la jeunesse, et qu'il ne désigne que l'état extérieur du corps: on sait qu'il se dit quelquefois d'une femme qui a vécu avec un homme ou d'une veuve [1]. Lorsqu'il s'agit des vierges dans les Ecritures, ces différens mots sont employés chacun dans leur acception, pour caractériser avec justesse et précision, comme dans la *Gen.*, xxiv, 16, où après ces mots נערה et בתולה, on lit de plus et *vir non cognovit eam ;* comme si ces mots ne donnaient pas une notion assez expresse de la virginité de celle dont il est parlé; de même dans le *Lévitique* xxi, 3 *; les juges* xxi, 12, et ailleurs; tandis que notre mot ne se voit nulle part accompagné d'une pareille phrase, possédant ce sens complet en lui-même. Ainsi l'unique terme par lequel la langue hébraïque désigne la virginité dans l'adolescence, dans une acception exacte et précise, est notre mot עלמה. Voilà pourquoi Isaïe, par une prévoyance de l'Esprit-Saint, s'est servi de ce terme, de préférence à tout autre, dans sa célèbre prophétie. L'usage constant et avéré de la langue hébraïque, l'analogie des dialectes issus de cette langue, la force intrinsèque, l'origine et l'acception de ce mot, attestées par la coutume antique et rendue évidente par l'examen des mots qui expriment un état opposé, tout concourt à justifier l'opinion de saint Jérôme.

On peut corroborer encore cette opinion en rappelant l'assentiment que lui ont donné les plus savans hommes des siècles

[1] Voir *Joel*, I, 8; on pourrait y ajouter *Deutéron.* xxII, 19; *Ezéchiel* xxIII, 3, 8.

passés et la sanction de plusieurs conciles œcuméniques. On pourrait citer Celse, Luther, Calvin et Mahomet lui-même, qui, en abandonnant la foi de leurs pères et en devenant ses ennemis, ont cependant, ou passé sous silence, ou défendu ouvertement cette croyance. On sait d'ailleurs, et Gasp. Unterkircher l'a fait valoir avec force contre les protestans [1], on sait quelle autorité obtient ce qu'on appelle *l'analogie de la foi* dans l'interprétation des Écritures saintes. Je pourrais citer contre la nouvelle opinion le sentiment des théologiens protestans les plus érudits des 16e et 17e siècles. Je pourrais arguer contre le sentiment de la nation juive, du concert unanime de leurs anciens qui, sur l'endroit cité d'Isaïe, ont cru généralement qu'un Dieu Sauveur, *Deus σωτηρ* devait naître d'une Vierge, de sorte que cette opinion se trouvait répandue même chez les autres nations [2].

Revenons à l'autorité des Septante, que l'on ne peut accuser sur ce point de préjugé ou de zèle partial. Leur version a été composée bien des siècles avant que cette question n'ait été soulevée. Dans cet endroit d'Isaïe, si maltraité, les Septante ont traduit *παρθενος*. Ceux qui, ainsi que Tryphon, rejettent cette version, ne méritent pas notre attention, et Justin les a blâmés avec justice, comme des hommes qui s'efforcent de pervertir les choses consacrées par leur antiquité et un mérite universellement reconnu. Interrogeons l'évangéliste St. Mathieu, qu'au moins nul homme de bon sens n'a pensé à rejeter en cette matière; parcourons les plus anciennes versions : quand le mot עלמה se rencontre dans l'hébreu, nous le voyons traduit par עלימתא mot qui, dans la langue chaldaïque, signifie une jeune vierge, *puella virgo*; mêmes preuves dans la version syriaque et arabe, et je pourrais ajouter à ces témoignages ceux des plus anciennes traductions qui aient été faites dans un si grand nombre de langues. Tant de preuves doivent bien être accueillies contre cette interprétation judaïque.

Toutefois quand nous prétendons que le mot עלמה signifie

[1] *Hermeneutique Bibl.* partie 1, à la fin.

[2] Voyez S. Jérôme contre *Jovinien*, liv. I, ch. 26, et Huet a démontré aussi ce point avec son talent ordinaire. *Demonstr. Evangel.* prop. IX, c. IX, s. 4 et *quæst. Alnet.* lib. II. c. 15.

une vierge intègre, nous ne contestons pas à ce terme son autre acception de jeune fille νεᾶνις, *adolescentula*, mais nous considérons l'acception de *puella abscondita*, comme une signification dérivée de l'usage, dans son principe, et reconnue constamment par tous les interprètes comme offrant le sens de *virgo*. Enfin, il nous est permis de ne pas adopter ce νεᾶνις, qui n'offre qu'une acception incomplète et qui peut s'entendre également d'une jeune fille pure ou ayant perdu la virginité.

Nous ne poursuivrons pas l'opinion ridicule de ceux qui prétendent qu'Isaïe n'a parlé en cet endroit du Christ que par allégorie; nous conviendrons qu'il n'y est point question de lui, s'ils peuvent citer une femme devenue mère en conservant sa virginité, autre que la Bienheureuse Marie. Aussi est-il plus sage de se confier à l'autorité universelle et de reconnaître la vérité dans l'opinion de St. Jérome, corroborée des suffrages de tant de savans hommes. Et comme le dit lui-même ce saint docteur, dans ses reproches aux Juifs[1] : « En » voyant cet assentiment du monde entier, les démons eux- » mêmes devraient croire que le Fils de Dieu est né de la Vierge » Marie. »

L'abbé VERCELLONE.

Nous ajouterons à cette dissertation que les *Annales* ont déjà recueilli de nombreuses traditions conservées chez tous les peuples sur une *femme-vierge* qui devait *enfanter* le Libérateur des nations. Voir les écrivains profanes cités dans le tome VII, page 103; de plus, les Traditions Druidiques, p. 114 et 327, et en particulier les Traditions Chinoises, tome XIV, p. 232.

[1] Livre II, *contre Rufin*, num. 4. Toto credente jam mundo puto quod et dœmones confiteantur Filium Dei natum de Mariâ Virgine.

Livres Nouveaux.

ŒUVRES PHILOSOPHIQUES

DE M. LE PRÉSIDENT RIAMBOURG;

Publiées par MM. Thomas Foisset et l'abbé S. Foisset, ancien supérieur de séminaire.

Plan d'études historiques pour une maison d'éducation.

Il n'est pas un des lecteurs des *Annales* qui ne connaisse M. Riambourg, qui ne se souvienne des articles si remarquables qu'il nous a fournis, et qui n'ait regretté que la mort soit venue le surprendre au moment même où il travaillait à compléter les travaux qu'ils avait commencés sur les traditions chinoises. Lorsque dans ce journal nous lui payâmes dans une notice très-courte un juste tribut d'hommage et de reconnaissance, nous formâmes le vœu de voir tous ses écrits, épars dans divers recueils, ou inédits encore, et restés en portefeuille, réunis dans un ensemble complet; bien assurés que tous les amis des bonnes doctrines religieuses, philosophiques et littéraires, seraient jaloux de les posséder dans leur bibliothèque. Notre vœu vient d'être réalisé : deux hommes de science et de foi, MM. Foisset frères, amis de M. Riambourg, héritiers de ses manuscrits, ont coordonné, annoté et édité tout ce que M. Riambourg a écrit, et c'est cette édition que nous venons annoncer ici.

Avec un homme tel que M. Riambourg, la tâche d'un critique est très-facile. Il n'y a pas de meilleure manière de le louer que de citer ses travaux: c'est ce que nous allons faire, d'abord; mais comme plusieurs de ces travaux ont été insérés déjà dans notre recueil, après en avoir sommairement exposé le titre, nous citerons en entier un travail inédit que M. Riambourg avait préparé sous le titre de *Plan d'un cours d'Histoire*

pour un petit séminaire. Nous sommes assurés que les nombreux professeurs d'établissemens ecclésiastiques et laïques qui reçoivent notre journal, liront avec fruit un semblable travail. L'étude de l'histoire nous paraît en effet l'objet le plus essentiel et le plus important de l'éducation actuelle, soit cléricale, soit laïque. C'est là qu'est notre force et aussi notre vie; et à ce sujet qu'il nous soit permis de nous étonner que dans quelques établissemens ecclésiastiques, cette étude soit mise au-dessous de celle des sciences *physiques* et *mathématiques*. C'est une grande erreur. Loin de nous de vouloir ralentir le zèle et l'ardeur que manifeste pour la science la portion la plus élevée et la plus instruite du clergé; mais il ne faudrait pas que ce zèle et cette ardeur tournassent en *curiosité* et en *amusement*.

Ce que nous avons de plus cher et de plus précieux, notre religion, notre foi, nous viennent par tradition. Dieu en nous créant, en nous rachetant, nous a donné des enseignemens et des préceptes, que notre intelligence doit croire et notre volonté pratiquer. Tout cela, confié à nos pères, a dû être transmis de main en main à leurs descendans. Obscurcies, égarées dans leur course parmi les nations, conservées avec intégrité dans le peuple fidèle, transmises à l'Eglise, c'est sous la conduite de cette dernière que nous devons travailler à connaître le plus que nous pourrons de ces divines paroles, étudier leur diffusion sur la terre, l'influence qu'elles y ont exercée, la vie qu'elles ont répandue partout. Voilà pourquoi l'étude de l'histoire sera toujours la plus nécessaire, la plus utile; voilà pourquoi elle entre pour une si grande part dans les travaux des *Annales*.

Donnons d'abord l'indication des travaux qui remplissent les trois volumes que nous annonçons.

Le 1er volume s'ouvre par une *vie de M. Riambourg*, par M. Th. Foisset : c'est celle qui a été insérée dans le tome XII de nos *Annales*, sauf quelques additions et quelques changemens.

Puis vient une *Introduction générale*, où les éditeurs résument très-bien quelle était la pensée et quel était le but de M. Riambourg. Tous ses travaux, qu'il a laissés imparfaits, se résument dans ces trois propositions : *la religion chrétienne est possible*, *elle est probable*, *elle est prouvée*. C'est aussi d'après cette pensée que

les éditeurs ont classé les matières qui entrent dans ces volumes.

Le premier ouvrage est l'*école d'Athènes*; c'était dans l'idée de l'auteur un chapitre d'une vaste encyclopédie des philosophies et des religions, qu'il voulait examiner et mettre en face du christianisme. Elle se compose de trois parties, le *prologue*, le *dialogue* et l'*épilogue*; dans le *dialogue* sont exposées avec justesse et clarté les différentes opinions des philosophes grecs sur les grandes questions religieuses qui ont toujours agité le monde. Dans le *prologue* et dans l'*épilogue*, l'auteur compare ces opinions avec les croyances chrétiennes, et en fait ressortir l'insuffisance et le vide.

Sous le titre d'*école de Paris* viennent ensuite différentes dissertations que M. Riambourg avait insérées dans différens journaux de province et de Paris, tels que le *Provincial* de Dijon, le *Correspondant* de Paris, et où il réfutait successivement MM. Jouffroy, Cousin, Royer-Collard, Damiron, le *Globe*. Il y traite successivement de l'*éclectisme*, de l'*école écossaise* et de l'*école progressive* ou *saint-simonienne* [1].

Dans le 2e volume on trouve des *mélanges de philosophie chrétienne*: ils comprennent, 1° le *problème insoluble* sur l'effort de l'esprit humain de conserver la croyance de Dieu, tout en éliminant les mystères [2]. 2° *Faut-il s'étonner qu'il y ait des mystères* [3]? 3° De *la certitude, à propos du système de M. de La Mennais*. 4° *Esquisse d'un cours de philosophie chrétienne* inséré dans nos *Annales*, tome XI. 5° Du *Livre d'instruction morale et religieuse* par M. Cousin, inséré dans nos *Annales*, tome IX. 6° Un *chapitre de l'Apocalypse* commenté par M. Victor Cousin, extrait du *Correspondant*, 1831. 7° *Théorie nouvelle sur l'histoire*, dirigée contre les prétentions de quelques historiens modernes de faire de l'histoire *à priori*, insérée dans nos *Annales*, tom. VII.

Sous le titre de *Fragmens* on lit ensuite, 1° *plan d'histoire pour un petit séminaire*, dont nous insérons ici la première partie. 2° Quelques idées générales sur *le beau et le goût*.

[1] *Gazette de Bourgogne* de 1832.

[2] Extrait du recueil de l'Académie de Dijon, 1826.

[3] *Idem*, 1827.

[4] Lu à l'Académie de Dijon en 1823.

Le 3e volume s'ouvre par l'important ouvrage intitulé : *Rationalisme et tradition*, dont les *Annales* ont rendu compte dans le tome x, et dont elles ont cité la *conclusion en forme d'analyse*, par M. Riambourg, dans le tome xx.

2° *Traditions chinoises rapprochées des traditions bibliques*, insérées d'abord dans les tomes xii et xiii de nos *Annales*.

3° *Traditions scandinaves rapprochées des traditions bibliques*, que nos lecteurs retrouveront dans notre tome x.

4° Enfin, pour conclusion, on lit un article intitulé : *de la direction à donner à la polémique chrétienne*, inséré dans l'*Université catholique*.

Le volume est terminé par une *table des matières* bien faite, attention qu'il faut louer dans les éditeurs, à cause des secours qu'offrent ces sortes de tables pour l'étude et pour les recherches.

Voici maintenant le programme d'un *cours d'étude pour un petit séminaire*, telles que les entendait M. Riambourg ; nous y ajouterons quelques remarques ; et pour la commodité de nos lecteurs, nous aurons soin de rappeler les volumes des *Annales* où sont cités la plupart des documens que M. Riambourg recommande à l'attention des élèves et des professeurs [1].

PLAN D'UN COURS D'HISTOIRE

POUR UN PETIT SÉMINAIRE.

Premier Article.

« La pensée de comprendre au nombre des études qu'on suit au petit séminaire, celle de l'histoire, est sous tous les points de vue saine et juste [2].

[1] Cet article sera le complément de ceux qui ont été publiés dans les *Annales* par M. l'abbé Foisset, sous le titre de l'*Education cléricale, Observations préliminaires*, t. II, p. 233, III, 388, IV, 68. *Plan sommaire et général d'études pour un petit séminaire*, p. 432. *Etude classique des Pères*, p. 443. Ces articles ont été reproduits par M. Foisset, en partie dans un journal ayant pour titre le *Correspondant des Ecoles Catholiques*, lequel a cessé de paraître. Nous avons profité des nouvelles indications qui y sont données.

[2] Nous prions le lecteur de ne pas perdre de vue que M. Riambourg traçait ce plan d'étude il y a sept ou huit ans. — S. F.

Il est toujours entré dans les principes d'une bonne éducation de mettre la jeunesse sur la voie des traditions historiques, et aujourd'hui plus que jamais, il est important de tourner ses regards vers les traditions du premier âge ; car c'est désormais sur ce terrain, vu le discrédit dans lequel les théories *à priori* tombent, que les grandes discussions s'établissent. Un jeune homme qui sortirait du petit séminaire sans être pourvu suffisamment de connaissances historiques, n'entendrait plus rien à tout ce qui se dit et s'écrit présentement [1].

On ne peut donc qu'applaudir au projet que Monseigneur a manifesté de donner à l'étude de l'histoire dans son petit séminaire, une extension qui soit en rapport avec les besoins de l'époque.

Mais dans l'exécution de ce plan, il ne faut pas perdre de vue :

1° Que se sont des enfans et non pas des hommes faits qu'on initie à la science historique.

2° Que ces mêmes enfans ont d'autres études à suivre qui ne doivent pas souffrir de la concurrence de ce nouveau travail.

Sous ce double rapport il me paraît convenable de ne pas entreprendre pendant le cours des études au petit séminaire, d'arriver jusqu'à la *philosophie de l'histoire*. L'esprit des jeunes élèves n'est point assez fort pour concevoir et saisir un système historique; d'ailleurs ce système, comme ils n'ont pas assez de données pour en faire eux-mêmes la critique, serait accepté par eux de confiance; et plus tard, il serait abandonné légèrement et échangé facilement contre un autre qui leur semblerait plus spécieux, quand la parole du maître aurait à leurs yeux perdu son autorité.

Ces systèmes aujourd'hui abondent, et pour celui qui n'a pas un bon fonds de connaissances historiques, il est difficile de distinguer où est le vrai.

Au lieu donc de préoccuper l'esprit des jeunes élèves de tel ou tel système historique, il me semble qu'il est bien mieux qu'on les mette à même de les juger tous d'après une règle qui

[1] Voir dans les *Annales*, tome XII, p. 360, un excellent article de M. Laurentie, sur l'utilité et le progrès des études historiques.

ne peut pas tromper, c'est-à-dire d'après la réalité et l'ensemble des faits.

Ainsi, il importe que leur mémoire soit bien assurée sur les faits, qu'ils en connaissent l'ensemble et la suite; en sorte que sur ces différens points on ne puisse leur faire illusion.

Il ne faut pas imaginer toutefois de donner aux études historiques du petit séminaire un trop grand développement ; l'esprit des enfans s'embarrasserait, le tems d'ailleurs manquerait.

Les faits saillans de l'histoire développés suffisamment pour laisser trace, les époques bien précisées, les lieux indiqués et reconnus sur la carte à mesure que les événemens se déroulent; voilà à quoi il faut s'attacher principalement.

J'approuve donc l'usage des extraits historiques pour former les jeunes élèves à recevoir les premiers rudimens de la science, et de tous ces extraits, c'est à ceux du Père Loriquet que je donnerais la préférence [1].

J'indiquerai tout-à-l'heure la manière dont je désirerais que l'on en fît usage.

Mais auparavant je dois vous prévenir que bien que je repousse l'idée de systématiser l'histoire dans l'enseignement qu'on suivra au petit séminaire, je n'entends pas exclure par là une instruction solide et forte; car je désirerais au contraire que les élèves en sortant de la maison, après avoir fait leur réthorique, fussent tellement affermis sur les points fondamentaux de la science historique, que tous les paradoxes et les menson-

[1] Ces abrégés, désignés par A. M. D. G., plus courts et plus clairs que la plupart des *Précis* publiés plus tard par des professeurs de l'Université, ont le mérite incontestable, tout imparfaits qu'ils soient, de s'apprendre avec facilité. Nous avons dû respecter les indications de M. Riambourg : toutefois nous recammanderons pour l'histoire sainte, celle de M. l'abbé *Didon*; pour l'histoire aucienne, l'abrégé récemment publié par M. *Lefranc*; pour l'histoire romaine et celle des empereurs les *Cahiers* de M. *Edouard Dumont*; et pour le moyen-âge le *Précis* de M. *Lefranc* ou les *Cahiers* de *Casimir Gaillardin*, ainsi que le *Manuel* que publie présentement M. *Moëller*, professeur de l'université catholique de Louvain.—S. Foisset.

Il faut y ajouter un excellent ouvrage de M. de saint Félix, intitulé : *Précis de l'histoire des peuples anciens*, 3 vol, à Paris, chez Levrault, 1838.

ges de l'école voltairienne, et de toutes celles que le même esprit dirige, ne fussent pas capables de les ébranler.

Mais ce n'est pas de prime-abord qu'on peut espérer de les amener là ; et ce n'est à vrai dire que dans la dernière année de leurs études classiques, qu'ils seront mis en possession des connaissances qui leur serviront d'antidote pendant tout le cours de leur vie, contre les doctrines fausses qu'on voudrait appuyer sur l'histoire.

Aussi les fonctions du professeur d'histoire, que je suppose devoir être un homme intelligent et laborieux, se réduiraient suivant moi, au cours de l'année correspondant à la rhétorique : de cette manière, toute son attention se concentrerait sur le travail important qui serait le complément des études historiques. Non-seulement je l'affranchirais de toute coopération aux études étrangères à l'histoire, mais je voudrais en outre qu'il n'eût point à s'occuper des premiers rudimens de cette science et qu'il ne fût mis en rapport qu'avec les élèves de la rhétorique, occupé lui-même sans cesse du soin de perfectionner l'enseignement qu'il serait chargé de leur donner.

D'après cela, voici comment je distribuerais pour les élèves et les maîtres, les études et l'enseignement de l'histoire.

EN SEPTIÈME.

Les enfans apprendront par cœur le Traité par demandes et par réponses, ayant pour titre *Histoire sainte*.

EN SIXIÈME.

Le Traité rédigé dans la même forme, intitulé *Histoire ecclésiastique*.

EN CINQUIÈME.

Les enfans apprendront encore par cœur l'Extrait de l'*Histoire ancienne*.

EN QUATRIÈME.

L'Extrait de l'*Histoire romaine*.

Tous ces petits traités du Père Loriquet étant peu volumineux, pourront être appris par cœur, sans que la mémoire des enfans soit surchargée. Le professeur pourra d'ailleurs, par des explications données verbalement, étendre le texte.

EN TROISIÈME.

L'enseignement de l'histoire qui portera sur nos propres annales, prendra une autre forme. L'élève ne doit plus apprendre par cœur, mais il doit être en état de rendre des événemens consignés dans l'Extrait de l'*Histoire de France* un compte satisfaisant; le professeur ensuite étendra par des explications la partie de l'Extrait sur laquelle les élèves auront dû se préparer; à la leçon suivante, chacun des élèves donnera sa composition qui résumera l'Extrait et les explications données.

EN SECONDE.

Même exercice que l'année précédente.

C'est pendant le cours de ces deux années, que l'Histoire de France passera sous les yeux des élèves. L'étude en sera divisée en deux parties : la première, dont les jeunes gens qui sont en troisième s'occuperont, sera conduite depuis le commencement de la monarchie jusqu'à la dernière croisade, c'est-à-dire jusqu'à la mort de saint Louis; la seconde, depuis la mort de saint Louis jusqu'à l'année 1800.

Les élèves de troisième et de seconde suivront toujours les abrégés historiques du Père Loriquet, mais les professeurs de ces deux classes, pour les explications à donner, auront à consulter quelques ouvrages où la matière est plus étendue.

Ainsi jusqu'à Charlemagne ils pourront se servir utilement des *Annales du moyen-âge, par M. Frantin*; pour la seconde race et la troisième jusqu'à Henri IV, de l'*histoire de France du Père Daniel*; pour Henri IV, de l'*histoire* que *Péréfixe* a donnée de son règne; pour Louis XIII, du *Père Griffet*, mais en le parcourant seulement; pour Louis XIV, du *Siècle de Louis XIV, par Voltaire*, en le lisant avec précaution; pour Louis XV, de *Lacretelle*, pour la révolution française, du *même*, sans adopter aveuglément ses jugemens [1]. Ces désignations, au surplus, sont

[1] Nous recommanderons encore, pour le XIe siècle, l'*histoire du pape Grégoire VII*, traduite de l'allemand de Voigt, par M. l'abbé Jager (2 in-8°, 1817) [a]; pour l'époque des croisades, l'*histoire de M. Michaud*;

[a] Voir les *Annales*, t. XV, p. 288 et XVI, p. 172.

celles qui me viennent à l'esprit présentement. Si les professeurs chargés de cette partie de l'enseignement ont quelques auteurs plus recommandables à substituer à ceux que je viens de nommer, ils feront bien d'en faire usage.

Jusqu'ici les jeunes gens n'ont reçu l'instruction historique que du professeur chargé de leur enseigner en même tems le grec et le latin, mais en rhétorique ils passent sous la direction du professeur chargé spécialement de leur donner des idées plus étendues sur la matière et de les prémunir contre les doctrines qui tendraient à fausser l'histoire. De ce moment l'enseignement prend un haut caractère; c'est une histoire universelle assise sur des fondemens solides, dont ils doivent en quittant l'établissement, emporter l'idée et recevoir l'impression, de telle sorte qu'en supposant même en eux l'affaiblissement momentané de la foi, cette impression soit ineffaçable. Ici je n'ai

pour la longue période des guerres de l'Angleterre contre la France et pour le règne si important de Louis XI, M. de Barante, *hist. des ducs de Bourgogne*; pour Charles VIII, la brillante *Monographie de M. le Comte Philippe de Ségur*; pour Louis XII, le travail de M. *Rœderer*; pour François I, l'*histoire de Charles-Quint*, par Robertson; pour les guerres de religion, M. Capefigue (*histoire de la réforme, de la ligue et du règne de Henri IV*, 8 vol. in-8°); pour Louis XIII et Louis XIV, les rapides compilations du même écrivain, où sont enregistrés nombre de faits curieux et peu connus. Ces travaux divers ne font pas tous autorité au même degré; mais le bon esprit des professeurs, hommes de foi et hommes de sens, leur fera démêler sans effort ce qui peut manquer à chacun de ces historiens. MM. Thierry, Michelet [2], Guizot, ont publié sur l'*histoire de France* des livres fort remarquables, mais, dans les deux premiers surtout, le vrai et le faux y sont mêlés avec un talent tel que l'accès de leurs ouvrages n'est pas sans danger pour quiconque n'y serait pas préparé par de fortes études préliminaires.—S. F.

[1] Nous ajouterons à cette liste, pour le 12e siècle, l'*histoire d'Innocent III, par Hurter*, traduite par M. de Saint-Cheron (3 vol. in-8°, 1838), dont nous avons rendu compte, tom. XVI, p. 278, 414, et l'*histoire de la papauté pendant les 16e et 17e siècles*, de Ranke, (4 vol. in-8°, 1838), dont nous avons rendu compte, tom. XVII, p. 249. A. B.

[2] Les *Annales* ont analysé l'*histoire de France*, de M. Michelet, dans les tomes IX, X et XI.

plus de guide à suivre et je suis obligé de tracer moi-même un plan ; car l'excellent discours de Bossuet ne peut pas me le fournir tel que je le conçois.

L'enseignement reçu par les élèves n'a porté jusqu'à présent que sur des histoires particulières et détachées.

C'est l'ensemble qu'il faut embrasser maintenant,

C'est l'histoire universelle à tracer,

C'est l'histoire du genre humain à faire, en la considérant particulièrement sous son aspect moral.

Il faut la prendre à son origine,
Il faut la conduire jusqu'aujourd'hui.

Pour peu qu'on remonte, on trouve bien des difficultés.

C'est déjà une grande affaire, même pour les siècles qui ne sont pas très-éloignés de nous, que de concilier les historiens, et de faire accorder les dates.

Que sera-ce donc pour les tems où l'histoire n'était point écrite ?

Car il fut un tems où les souvenirs historiques étaient confiés à la mémoire seulement, où les événemens principaux n'étaient constatés que par des monumens.

Il y a des nations, on pourrait citer les nations Celtiques, par exemple, qui n'ont jamais eu d'autre mode de transmission que la parole.

Les traditions primitives, de même que les grands traits de leur histoire particulière étaient conservés dans des hymnes sacrés qui se transmettaient seulement dans la classe sacerdotale.

Mais les nations civilisées ont pris soin de fixer leurs traditions.

Elles ont d'abord employé l'écriture symbolique qui peignait sous différens emblèmes les choses elles-mêmes et les idées.

Les Chinois en sont encore là [1].
Ensuite on a représenté la parole
En se servant de l'écriture symbolique,
Les monumens égyptiens en font foi.
Grâce au découvertes de M. Champollion,
La chose est constatée.

Enfin l'écriture ordinaire a remplacé l'écriture symbolique [2].

[1] Sur l'*écriture des Chinois*, voir *Annales* VII, 441, XII, 137.

[2] Sur l'*écriture symbolique des Egyptiens* et sur les travaux de Cham-

Les premiers livres qui ont été écrits, ce sont les *livres sacrés*.
On y trouvait confondus avec l'histoire des tems primitifs,
Les principes de la religion, de la morale, de la législation.
C'est qu'en effet ces principes ne sont eux-mêmes que des traditions.

Plus tard,
L'histoire s'est séparée de la religion,
Les peuples ont eu leurs *annales*.

Qui voudrait s'en tenir à ces dernières, en partant du point où elles commencent à avoir de la certitude et de la suite, ne remonterait pas bien haut.

M. Klaproth, dans un ouvrage très-estimé qui a paru depuis peu (*Asia Polyglotta*), a essayé de fixer pour l'Asie les diverses époques auxquelles les annales des peuples de cette contrée ont acquis une certitude historique [1].

Voici le résultat de ses savantes recherches :

Chinois,	9ᵉ siècle avant J.-C.
Japonais,	7ᵉ siècle *id.*
Géorgiens,	3ᵉ siècle *id.*
Arméniens,	2ᵉ siècle *id.*
Tibétains,	1ᵉʳ siècle depuis J.-C.
Persans,	3ᵉ siècle *id.*
Arabes,	5ᵉ siècle *id.*
Indous et Mongols,	12ᵉ siècle, *id.*

M. Klaproth n'a pas étendu aux peuples d'Occident son travail ; mais s'il l'eût fait, à coup sûr il n'eût point accordé l'avantage sur les Chinois, ni aux Grecs, ni aux Romains, qui sont les seuls qui puissent présenter des annales, pour les tems antérieurs à l'ère chrétienne.

Les Romains partaient de la fondation de Rome (8ᵉ siècle avant J.-C.).

Chez les Grecs, les tems historiques ne pouvaient, d'après Varron, partir que de l'ère des Olympiades 776 ans avant J-C.).

pollion, voir *Annales*, v. 185, II, 422, I, 42, III, 148. Voir en outre l'*alphabet Égyptien hiéroglyphique et démotique*, tome II, pag. 430.

[1] Les *Annales* ont publié le travail entier de M. Klaproth dans le tome IV, pag. 103.

C'est une question de savoir si les Égyptiens avaient, dans les tems anciens, d'autres annales historiques que les hiéroglyphes inscrits sur les monumens publics. Cette question est résolue négativement par M. Cuvier dans son *discours sur la théorie de la terre*, servant d'introduction aux recherches sur les ossemens fossiles[1].

Il pense aussi que les Perses et les Chaldéens en manquaient.

Dans tous les cas, leurs annales ne sont pas venues jusqu'à nous.

Si l'on dépasse les limites de l'histoire certaine pour les peuples que nous venons d'indiquer, on entre dans un système de traditions où il n'y a plus rien de suivi.

Quelques faits saillans seulement se détachent.

En avançant toujours,
On ne trouve plus que des fables.
Par delà, c'est une espèce de chaos.

Mais il est un peuple dont l'histoire remonte par un fil continu jusqu'à la création du premier homme.

C'est une suite de faits qui se lient,
De générations qui se succèdent.
C'est l'histoire de l'humanité,
A partir de son origine,
Jusqu'au siècle d'Auguste.
Elle est nourrie de détails,
Purgée de toute extravagance monstrueuse.

On conçoit très-bien que nous voulons parler de l'histoire des Hébreux.

Elle est écrite en prose,

Ce qui est particulier pour les tems antérieurs à Cyrus.

Il serait difficile de faire une distinction dans cette histoire, entre l'histoire certaine et l'histoire incertaine.

D'un bout à l'autre elle est vraisemblable,
D'un bout à l'autre elle est vraie.

A partir du 15[e] siècle, les annales du peuple Juif ont été écrites par des auteurs contemporains.

[1] Ce beau discours de M. Cuvier a été inséré en entier dans les *Annales*, t. I, 377, II, 35, III, 168, 282.
[2] *Ibid.*

Le fil est bien suivi,
Les faits très-distincts;
Une foule de détails se groupent à l'entour :
Il n'y a que très-peu de difficulté pour la chronologie.
L'histoire antérieure qui n'appartient plus au peuple Juif,
Mais qui est bien plutôt l'histoire de l'humanité,
Se trouve consignée dans le Pentateuque, le livre sacré des Hébreux.

C'est Moïse qui l'a rédigé [1].

Il a commencé de l'écrire après sa sortie d'Egypte (1491 ans avant J.-C.).

Pour la partie historique,
Il aura été guidé par la tradition,
Ou bien il aura suivi d'anciens mémoires.
Ce livre non-seulement raconte l'histoire de l'homme;
Mais en outre il décrit la création.
Nous pourrions comparer ici
La cosmogonie de Moïse,
Avec celles qui ont eu cours chez les peuples de l'antiquité.
D'un côté se serait un tableau qui se déroule magnifiquement;
De l'autre un assemblage monstrueux [2].

Nous ferions intervenir la science humaine qui reconnait de nos jours que le fluide de la lumière et les astres sont distincts, pour démontrer que Moïse n'a rien dit qui ne fût exact, quand il fait créer la lumière avant les astres destinés à la mettre en action[3].

D'un autre côté la *géologie* viendrait nous prêter son secours pour constater que la création a été successive, marquée par des époques bien distinctes, et s'est faite dans l'ordre que la Genèse indique (*Discours* de M. Cuvier déjà cité [4]).

[1] M. Cuvier n'hésite point à le reconnaître. M. Charles Lenormant à fait le même aveu dans son *cours* récent fait à la *Faculté des lettres de Paris*, et qui a été publié cette année même (1837 [a]). —L'érudition Allemande l'a également proclamé de nos jours (Voir l'*histoire universelle de l'antiquité* de Schlosser.)—S. F.

[2] *Hist. universelle* des Anglais : INTRODUCTION.

[3] Cette question est traitée dans les *Annales*, t. I, 374, v. 405. —Voir encore X, 125.

[4] Nous avons inséré dans les *Annales*, les principaux travaux géologi-

[a] Les *Annales* ont inséré la partie la plus essentielle de ce *cours* dans le t. XIII, p. 50.—Voir également la *dissertation de Janssens* sur le même sujet, t. V, 304, 370.

Mais nous ne devons pas perdre de vue que nous devons nous renfermer dans les limites de l'histoire.

Or, en considérant le Pentateuque comme un simple monument historique,

Mettant de côté son caractère de livre divinement inspiré,

C'est un monument infiniment respectable;

Il est en tout supérieur aux monumens du même genre que présentent quelques autres nations.

Car il y a d'autres livres sacrés,

Et les auteurs de ces livres ont essayé de remonter à l'origine première.

Le Zend-avesta [1], les Védas [2], les King [3], l'Edda [4], le livre de Lao-Tseu [5], le Coran [6].

ques de Cuvier, de Deluc, d'André de Gy (le P. Chrysologue). Voir les tomes I, II, III, IV, et l'article *géologie* à la *table générale* des 12 premiers volumes.

[1] Nous avons parlé du *Zend-avesta* et des *traditions* des Perses dans les tomes II, IV, XII.

[2] Sur les *Vedas* et sur la *religion et les traditions des Indous*, voir : leur antiquité jugée par Cuvier, I, 386. Leurs livres, leurs traditions, d'après la Société asiatique de Calcutta, II, 50. Leurs déluges, *ib.*, 215. Leurs différens systèmes philosophiques, par M. Cyprien Robert, 408, III. 81, IV. 218, 289. Examen de leur astronomie, par Cuvier, 174, IV. 45. Quelques-uns de leurs zodiaques comparés et expliqués, VII, 449. Unité de Dieu, trouvée dans les Vedas par le brahme Ram-Mohun-Roy, IX, 422. Extrait des *lois de Manou* sur la Création, XII, 53.

[3] Les *Annales* ont recueilli tout ce qu'il y avait de remarquable dans les *Kings*, dans les articles sur les *Chinois*. Voir dans la table générale les mots *Chinois*, *Confucius*, etc., et principalement les articles de M. Riambourg sur les *traditions chinoises mises en rapport avec celles de la Bible*, tome XII; les travaux si importans de M. de Paravey sur les *zodiaques chinois* et sur *leur histoire*, IV, XII, XVI, etc., et enfin les articles où est analysé l'ouvrage du P. Premare, intitulé : *Choix de quelques vestiges des principaux dogmes chrétiens, retrouvés dans les anciens livres chinois*, XV, XVI, XVII.

[4] Les *Annales* ont cité fort au long les traditions conservées dans l'*Edda* dans les articles ayant pour titre : *Traditions et Mythologie du Nord*, IV, 193. L'*Edda : les traditions scandinaves mises en rapport avec les traditions bibliques*, par M. Riambourg, X, 117, 267.

[5] Elles ont analysé le livre de *Lao-tseu* dans les articles : *vie et opinions de Lao-tseu*, par Abel Remusat, IV, 168. *Traditions chinoises comparées aux traditions bibliques*, par M. Riambourg, XII, 226.

[6] Elles ont analysé le *Coran* dans l'article : *histoire et exposition de la foi musulmane*, par M Eug. Boré, XII, 321.

Il faut écarter d'abord les trois derniers [1].

Comparaison des trois premiers avec le Pentateuque.

Pour les caractères extrinsèques, le Pentateuque est supérieur:

Pour les caractères intrinsèques, il est éminemment au-dessus .

Ainsi le même livre que le chrétien reçoit avec la soumission qui est due à la divine parole écrite, est placé d'autre part au-dessus de tous les monumens historiques des premiers tems par une critique judicieuse,

Comme étant le plus ancien,

Comme étant le plus authentique,

Comme étant le seul qui supporte l'examen.

Que nous dit ce livre?

Tous les hommes sont frères,

Ils sont tous issus d'un seul couple.

Les destinées de l'humanité étaient grandes.

Roi sur la terre,

Ayant l'empire sur tout ce qui a vie,

Revêtu de l'immortalité,

L'homme aurait vécu dans l'innocence et la paix.

Il en a été ainsi d'abord.

Dans l'innocence, vie heureuse.

Plus tard, infraction à la loi de Dieu;

Ses suites, — mort, — souffrance, — désordre.

L'état actuel des choses vient à l'appui de cette tradition.

Contrariétés dans la nature,

Contradictions dans l'homme:

L'ordre actuel inexplicable, si l'on n'admet pas que l'homme est déchu [3].

Le genre humain se multiplie.

Longue vie des premiers hommes.

Race de Seth.

Race de Caïn.

Mélange des deux races.

Les géants, — êtres puissans, — audacieux, — malfaisans.

[1] Voir au tome III, *Rationalisme et Tradition*, 1re partie.

[2] *Id.*, *ibid.*

[3] Voir les *Pensées de Pascal*, édition de M. Frantin.

Les hommes se pervertissent entièrement.
La terre est couverte de crimes;
Déluge universel.
La race humaine éteinte,
A l'exception de Noé et de ses enfans.

Il est resté des vestiges dans les fables du paganisme de ces faits de l'histoire primitive.

Le genre humain issu d'un seul couple.
Age d'or.
Infraction et malheur à la suite.
Puis en tête de toutes les traditions
Des hommes extraordinaires,
A formes gigantesques,
Qui vivent des siècles,
Méchans et pervers ordinairement.

Mais le fait historique qui a laissé dans les annales des anciens peuples la trace la plus profonde,

C'est le déluge.

Les circonstances mêmes, quoique altérées, ont laissé leur empreinte.

Le tems même se rapporte.

Le synchronisme des quatre grands déluges des Chinois, des Indiens, des Mexicains, des Juifs peut s'établir; et M. Cuvier, si compétent en cette matière, l'a constaté d'une manière incontestable [1].

[1] Les *Annales* ont donné sur le déluge les documens les plus complets que l'on puisse trouver dans la science actuelle, l'extrait du *Discours sur les révolutions de la surface du globe et sur les changemens qu'elles ont produit dans le règne animal*, par M. le bar. Cuvier, I, 377, et t. II, p. 35, et, de plus, sa *dissertation sur le déluge de Deucalion et d'Ogygès*, t. V, p. 46, où ce célèbre géologue prouve, par l'état actuel de la terre et par les synchronismes de la chronologie, que le déluge a réellement existé. Un travail de la Société asiatique de Calcutta qui prouve que les livres indiens en parlent dans des termes semblables à ceux de la Bible, II, 57. Les souvenirs qui en restent chez les Chinois et les Indiens, 215. En Arménie et au Tibet, par Klaproth, 216. Pour la partie *géologique*, elles ont cité ou analysé les dissertations de Cuvier, de Deluc, d'André de Gy (le P. Chrysologue) dans les volumes I, II, III, IV, V. Enfin quant aux monumens

Dans le dernier siècle on a fait des objections :

Avec des raisonnemens on a heurté de front cette tradition générale ;

Tout cela dans le seul but de contredire la Genèse.

Dans le nombre de ces objections,
Il en est de si misérables,
De si minutieuses et de si futiles,
Qu'il ne faut pas s'y arrêter.
Il en est d'autres qu'il faut examiner.
1° A en croire la Genèse,
Tous les hommes seraient issus de Noé.
Mais les Nègres?
Mais les Américains?

On ne met plus en doute que les Nègres ne soient de la même race que les blancs.

Le climat seul fait la différence [1].

On fait tous les jours des découvertes qui amènent à constater la fraternité des habitans du nouveau monde avec ceux de l'ancien [2].

curieux qui nous en restent, elles ont reproduit, 1° les deux *médailles* dites *d'Apamée*, VIII, 146; 2° les quatre époques ou bouleversemens de la nature conservées dans les traditions des Aztèques, X, 50. 3° Monument hiéroglyphique rappelant le souvenir du déluge universel et de la dispersion des peuples, conservé au Mexique, planche demi-in-folio, XV, 447. 4° Différens objets trouvés dans un vase, et ayant rapport au déluge, XVII, p. 46. 5° Concordance des traditions des différens peuples du monde sur le déluge et sur les six générations qui l'ont précédé, par M. Bonnetty, XIII, 157. Identité du déluge d'Yao et de celui de la Bible, ou le patriarche Noé retrouvé dans l'empereur chinois Ti-ko, par M. le chev. de Paravey, XV, 380, XVI, 115.

[1] Le *Annales* ont éclairci longuement cette question en citant les travaux de Leibnitz, Linné, Buffon, Kant, Hunter, Zimmermann, Meiners, Klugel, Virey, Blummembach, dans les tomes III, V, IX, XII, XV. Elles ont donné en particulier comme *monumens* à l'appui les *portraits des cinq principales variations* de l'espèce humaine, la Caucasienne, la Mongole, l'Ethiopienne, l'Américaine, et la Malaie, tom. IX, p. 448, et les *figures* servant à faire connaître l'angle facial de Camper, et celle de la configuration des crânes de Blummembach, XV, 120.

[2] Les *Annales* sont le premier journal qui ait fait sentir l'importance que

L'Amérique septentrionale du côté de l'est
Tient au Groënland.
Par ce point elle est très-rapprochée de l'Europe.
Du côté de l'ouest elle est très-voisine de l'Asie.
Elle n'en est séparée que par le détroit de Berhing,
Qui n'a pas vingt lieues de largeur [1].
Ainsi l'Amérique était accessible aux hommes du nord de l'Europe,
Aux hommes du nord de l'Asie.
Bien des circonstances d'ailleurs démontrent qu'elle a été abordée au centre par des Asiatiques et même par des Européens, avant Colomb [2].
II° Mais l'époque assignée pour le déluge est trop récente.
Avant que d'examiner cette objection
Il importe de fixer la date que la Genèse donne au déluge.
Ici se présente une difficulté :
Texte hébreu.—Texte Samaritain.—Version des Septante.
Exacte conformité des trois textes par rapport
Aux faits,

pouvaient avoir pour la religion les découvertes récentes faites en Amérique. C'est aussi dans leurs colonnes que l'on trouvera réunis les plus anciens documens sur cette importante question. Voir en particulier, 4 mémoires de M. *Maltebrun* sur les antiquités américaines, tom. I et II. La plupart des travaux de M. *de Humboldt*, dans les tom. II, III, IV, VII, IX, XI, XII.

On peut voir dans les *Annales de philosophie chrétienne* (t. IV, et sq.), les identités nombreuses que M. de Humboldt a signalées entre les traditions religieuses de l'ancien monde et celles de Toltèques des Tlastaltèques et même des Péruviens.—Six des signes du zodiaque des Mandchoux se retrouvent dans le zodiaque mexicain.—Niebühr est frappé de la conformité du cycle séculaire des Etrusques avec celui des anciens Aztèques, dont l'almanach, dit-il, était pour l'usage civil, le plus parfait qui ait été employé avant le calandrier grégorien.—TH. F.

Voir le *troisième voyage de Cook*.—A ce double itinéraire des premières colonies américaines, nous pouvons ajouter l'Océanie et ses innombrables archipels. Ainsi *ce monde éteint que nous appelons le nouveau monde* se rattache à l'ancien par mille endroits.—S. F.

[2] Voir deux preuves de ce fait dans les t. XII, 315 et XIII, 77, des *Annales*.

Aux dogmes,
A la morale.

Ils diffèrent seulement par rapport à la chronologie des premiers âges.

On doit être peu étonné de cette dissemblance
Pour des tems aussi anciens,
Quand les autres peuples n'avaient que des fables et point de chronologie.

Qui ne serait au contraire tenté d'admirer la concordance sur tout le reste,
Quand on considère que le Samaritain et l'Hébreu,
Depuis près de trois mille ans, marchent séparément;
Et qu'étant confiés depuis lors à des sectes opposées,
Ils présentent cependant les mêmes faits,
Les mêmes dogmes,
La même morale?

Rapprochement des trois textes par rapport aux deux premiers âges.

La durée du premier âge qui s'arrête au déluge, est:

De 1656 (texte Hébreu).
De 1307 (texte Samaritain).
De 2262 (version des Septante).

La dernière du second âge qui s'arrête à la vocation d'Abraham, est:

De 427 ans (texte Hébreu).
De 1077 (texte Samaritain).
De 1207 (version des Septante [1]).

Il y a beaucoup de savans qui croient devoir préférer la chronologie du Pentateuque Samaritain,
Dans l'usage ordinaire,
Sans rejeter les autres textes,
L'Eglise catholique se sert de l'Hébreu.

Au surplus, quel que soit le parti qu'on adopte, le récit de Moïse ne peut être entamé par la seconde objection,
Notre monde n'est point ancien.

[1] *Hist. universelle* des Anglais, liv. 1, ch. 1 et 2.

Preuves physiques de la nouveauté de l'état actuel du continent [1].

Preuves historiques du même fait [2].

L'antiquité de certains peuples est fabuleuse [3].

Le Zodiaque de Dendérah est récent [4].

Le déluge est un fait incontestable.
L'époque assignée par la Genèse,
Est à l'abri d'une critique importante.

Ce sont là des points que la science se charge elle-même d'établir, indépendamment de l'autorité de la révélation.

RIAMBOURG.

[1] *Discours* de M. Cuvier, cité en entier dans les *Annales*, t. II, III.

[2] *Ibid.*

[3] *Ibid.*

[4] *Annales de phil. chrét.*, t. IV, 39; VIII, 117.—Les *Annales* ont éclairci à fond la question de l'antiquité des zodiaques en publiant sur cette matière les travaux de M. Cuvier, tom. II, III, IV, VII; de Delambre, IV; de M. de Paravey, IV, V, VII. Elles ont donné comme monument la figure du *Zodiaque de Denderah*, tom. VII, p. 80.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

FRANCE. — BAYEUX. *Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Bayeux sur le besoin d'études plus fortes pour le jeune clergé. Fondation d'un cours de haute philosophie au petit séminaire de Sommervieu.* — Cette lettre datée du 9 octobre a été lue au prône dans toutes les églises du diocèse le jour de la Toussaint. Nous nous faisons un plaisir et un devoir d'en publier l'extrait suivant :

« Jusqu'à présent, les vides du sanctuaire ne permettaient guère de songer à ces utiles projets déjà heureusement exécutés dans plusieurs diocèses de France, avec l'applaudissement et le concours de tous les hommes vraiment religieux ; il fallait avant tout pourvoir aux besoins les plus pressans. Mais aujourd'hui que le nombre des prêtres se trouve à peu près suffisant, nous pouvons sans inconvénient prolonger les études de nos jeunes lévites, et ne les admettre aux saints ordres qu'après des travaux qui leur assurent des connaissances plus étendues et plus approfondies.

» Enhardi par les vœux que nous ont manifestés les personnes les plus éclairées, tant parmi le clergé que parmi les fidèles de notre diocèse ; encouragé par les offrandes de quelques mains généreuses, nous avons cru, de l'avis unanime de nos dignes conseillers, pouvoir fonder à Sommervieu *un cours de haute philosophie* qui prolongeât celui qu'on suit dans les petits séminaires, et préparât plus directement les élèves aux sciences théologiques. Cet établissement, nous l'avons déjà commencé avec l'agrément du gouvernement, et nous nous proposons de le continuer. Mais pour approprier à l'usage auquel nous le destinons, les bâtimens déjà construits, pour en élever quelques autres dont la nécessité est évidemment reconnue, nous avons besoin du concours de votre générosité ; et c'est avec une entière confiance que nous venons aujourd'hui le solliciter.

» Nous n'ignorons pas les nombreux sacrifices que vous faites chaque année pour entretenir nos petits séminaires, sans lesquels le sacerdoce serait bientôt anéanti, parce que sans eux il ne pourrait se perpétuer : et nous saisissons avec empressement cette occasion de vous en témoigner notre reconnaissance. Eh bien ! c'est sur cette même charité que nous nous appuyons ; c'est sur votre zèle à soutenir les petits séminaires

que nous fondons nos espérances pour l'établissement de Sommervieu. Oui, généreux bienfaiteurs des petits séminaires, vous voudrez nous aider à achever un établissement qui va en devenir le complément indispensable, parce qu'il est destiné à rendre les études sacerdotales plus profondes et plus multipliées, en mettant les élèves sortis des petits séminaires à même d'étudier plus long-tems les sciences mathématiques et naturelles, de se perfectionner surtout dans cette philosophie toute chrétienne qui leur fournira des armes pour combattre ces vains systèmes qu'on voudrait substituer aux inébranlables vérités de notre sainte religion. »

Le prélat recommande de la manière la plus pressante cette œuvre à la prévoyance et à la charité de ses diocésains. Les aumônes seront remises aux curés qui les transmettront à l'évêché. (*Ami de la Religion*).

PARIS. — *Médailles et monumens bactriens arrivés à Paris.*—Le général Court, français d'origine, chargé de la direction de l'artillerie dans les armées du roi de Lahore, s'occupe depuis plusieurs années, avec une louable persévérance, de recueillir tous les objets d'art qui se rencontrent dans ces contrées lointaines et si peu connues.

Dans l'une des fouilles entreprises par les ordres du général Court, on a découvert un tombeau qui renfermait quelques objets d'une haute antiquité.

Une partie de la pierre de grès qui fermait ce tombeau, et sur laquelle étaient gravés des caractères bactriens inconnus, a été transportée à Paris. Dans ce tombeau se trouvait : une boîte en bronze, fermée par un couvercle du même métal. Dans cette boîte, autour de laquelle étaient disposées circulairement plusieurs médailles, on en trouva une seconde en argent dont il ne restait que des fragmens; elle était entourée de sept médailles romaines consulaires et impériales également en argent. Cette seconde boîte en contenait une dernière en or de la dimension d'une petite montre. Dans la boîte d'or, se trouvaient quelques perles et de petites médailles en or, au type bactrien, d'une conservation parfaite.

Au moment de l'ouverture, ces divers objets étaient plongés dans une pâte liquide qui s'est complètement desséchée au contact de l'air.

Ces objets d'art sont du reste indépendans de la riche collection numismatique confiée par le général Court à son ami, et composée de quatre à cinq cent médailles diverses. C'est un événement pour le monde savant que l'arrivée de ce monument historique, soumis en ce moment à M. le ministre de l'instruction publique, qui a provoqué un rapport pour constater l'importance de cette grande collection destinée à enrichir la Bibliothèque royale. On doit savoir gré au général Court d'avoir réservé

pour la France ces antiquités que l'Angleterre fait rechercher partout avec tant de soins et de dépenses.

La collection comprend : 1° des médailles d'Alexandre-le-Grand ; 2° des rois connus de la Bactriane Euthydème ; 3° des rois Indo-Scytes ; 4° des médailles incertaines de la Bactriane ; 5° des médailles indiennes ; 6° des rois Partes Arsacides ; 7° des rois Perses Sassanides ; 8° des médailles impériales romaines ; 9° enfin des monnaies arabes, persanes et indiennes.

Bibliographie.

ANNALI DELLE SCIENZE RELIGIOSE compilati dall ab. Ant. de Luca ; à Rome, via delle convertite al Corso n° 20. — 13 paoli pour six mois.

N° 21. *Novembre et décembre.*

I. XIIe conférence de Mgr. Wiseman sur l'union de la science avec la religion révélée. Conclusion.

II. Règles pour les élèves du séminaire de Paris, publiées par S. Ém. le cardinal L. Lambruschini. — Règles de civilité et de bonne conduite par le même. — Œuvres Spirituelles, du même.

III. Sur les *prælectiones theologicæ* du P. Jean Péronne, de la société de Jésus, par G. Breschi.

IV. Sur la vie de Grégoire VII, par M. Vidaillan.

(Excellente réfutation de cette compilation indigeste et déclamatoire.)

V. De la cosmogonie de Moyse, comparée aux faits géologiques, par M. Marcel de Serres. Article de M. l'abbé Flottes.

(C'est la traduction de l'article que nous avons inséré dans le n° 95 des *Annales*, ci-dessus, p. 158).

Appendice. Allocution prononcée par Notre Saint-Père le Pape dans le consistoire secret du 13 septembre dernier. — Analyse des séances de l'académie catholique de Rome. — Nécrologies de M. Sylvestre de Sacy. — Du professeur Moehler. — Du chanoine Louis Wagner. — Du chanoine Brokmann. — *Bibliographie* de l'Italie, de la France, etc.

VOYAGE AÉRIEN dédié aux jeunes étudians ; un petit volume in-12. Chez Gaume frères, rue du Pot-de-fer-St.-Sulpice, n° 5, à Paris.

On fait beaucoup de livres en France, beaucoup trop assurément, et cependant on se plaint d'en manquer pour certaines classes de lecteurs, comme seraient les enfans par exemple. C'est que satisfaire à toutes les conditions nécessaires dans un ouvrage destiné à cet âge, est une chose rare, est un genre de mérite auquel bien peu d'auteurs peuvent atteindre, quoique les esprits superficiels s'imaginent que rien n'est plus aisé que de faire des histoires aux enfans.

Cette difficulté nous paraît vaincue dans un petit livre qui nous survient du fond d'un de nos départemens de l'ouest. Son auteur, homme estimable qui sacrifia à de respectables scrupules des fonctions de magis-

trature qu'il remplissait dans une ville importante, n'a pas cru déroger en se dévouant à cette espèce de sacerdoce que revêt tout homme qui se dévoue à l'éducation des enfans.

Son petit livre réveille une partie des merveilles de la gracieuse *féerie* qui berça notre enfance; ce n'est rien moins qu'un *voyage aérien*. Entendez-vous bien, enfans, un *voyage aérien* avec tous ses accidens, toutes les aventures qui peuvent se rencontrer en pareille promenade? On se rappelle que notre aimable Fénelon a fait aussi voyager à travers les airs ses jeunes lecteurs; mais son voyage à l'île des plaisirs n'est tout entier qu'un badinage le plus frais, le plus riant, tel que pouvait l'écrire au surplus l'auteur de *Télémaque* et d'*Aristonoüs*, avec cette plume magique qui laissait des fleurs partout où elle passait : mais dans le *voyage aérien* dont nous parlons, il y a près de la féerie et de la fiction qui doivent attacher le jeune lecteur, la morale religieuse et chrétienne qui doit l'instruire. L'opuscule est en résumé le mot d'Horace qui est d'ailleurs l'épigraphe du livre *delectando pariterque monendo:* c'est ce mot catholicisé par M. Revel dans une gracieuse application. Seulement nous reprocherons à l'auteur un peu trop d'admiration pour M. de Lamartine, si sa justification ne se trouvait dans la date même de l'ouvrage; il fut composé à une époque où la *chûte d'un ange* n'était pas encore venue affliger la religion et la morale; le poète des *méditations* et des *harmonies* n'avait point encore failli de cette chûte scandaleuse que *Jocelyn* et quelques lignes du *voyage en orient* pouvaient malheureusement faire pressentir. Nous engageons l'auteur du *voyage aérien* à modifier quelque chose à cet égard dans la nouvelle édition qu'il nous donnera sans doute; nous l'engageons à persévérer dans cet amour de l'enfance, qui reçoit de lui des leçons aussi pures que gracieuses; il aura bien mérité de la religion et de la société.

J.

LE JARDIN DES RACINES ALLEMANDES, mises en vers français, par M. Ch. Nicolas, professeur à Nancy.

On s'est demandé plus d'une fois pourquoi la langue française est généralement connue et parlée dans les classes un peu élevées de l'Allemagne, tandis que l'allemand est presque ignoré dans toute l'étendue de notre territoire. Aujourd'hui que l'étude des langues vivantes est obligatoire pour les élèves de nos colléges, il n'est peut-être pas inopportun d'agiter la même question. Prétendre trouver la solution du problème dans la différence des caractères nationaux, ce serait tomber dans une erreur grave et décourageante. Le fait doit s'expliquer par la nature même de cet idiome, dont la moindre difficulté résulte de sa construction, et qui, dans son caractère tout homogène, entièrement différent des langues néolatines, présente avec autant d'acceptions particulières une multitude d'expressions composées. Cette considération ne permet point de douter que la connaissance des mots allemands soit extrêmement difficile à acquérir, et il n'y a pas lieu d'être étonné que les uns n'osent aborder une telle difficulté, et que les autres cèdent au découragement après de longs et pénibles efforts.

On saura donc gré à M. Ch. Nicolas, professeur à Nancy, d'avoir cherché à simplifier une étude si arduë, en appliquant à la langue allemande la méthode ingénieuse qui a si puissamment contribué aux progrès des études grecques. Mais là ne s'est point bornée sa tâche, le *Jardin des racines al-*

lemandes, fruit de huit années de travaux consciencieux, n'est pas seulement une nomenclature des radicaux mis en vers français, c'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, la langue tout entière généralisée : au système de la déclinaison dont son ouvrage est précédé, se trouvent jointes des règles complètes sur la dérivation et la composition : de sorte que de la connaissance d'un nombre assez limité d'expressions simples rendues faciles par le rhythme, on arrive naturellement à celles de tous les mots qui en sont formés.

Parmi les modifications utiles que notre auteur a apportées dans le plan tracé par Lancelot, il en est une surtout dont on ne saurait méconnaître la haute importance : c'est un moyen mnémotechnique propre à faciliter l'étude jusqu'aujourd'hui si ingrate du genre des substantifs allemands. Ce moyen qui tient à la contexture du vers, est tel qu'il est impossible à l'étudiant d'apprendre la signification d'un nom sans en connaître en même temps le genre.

L'auteur n'a pas seulement travaillé pour les élèves : l'homme instruit lui-même ne dédaignera pas de consulter les notes savantes dont l'ouvrage est enrichi, et les explications étymologiques qu'il y trouvera resserrées dans un cadre fort étroit, pourront lui épargner de longues et laborieuses recherches.

M. Charles Nicolas, disons-le enfin, a rendu un service signalé à la science ; il a surtout bien mérité des élèves qui, se trouvant dans l'alternative d'apprendre l'anglais ou l'allemand, se sont déterminés pour l'idiome de nos voisins d'outre-Rhin ; et si nos prévisions ne nous trompent pas, son livre, destiné à populariser en France la langue allemande, aura dans peu rempli cette importante mission.

RÉFLEXIONS SUR LA CHUTE DE M. L'ABBÉ DE LA MENNAIS, par M. l'abbé Gerbet, vol. in-8° ; au bureau des *Annales* : prix 4 fr. et 4 fr. 50 par la poste.

Nous rendrons compte dans le prochain N° de ce volume qui est tout-à-fait de circonstance.

LETTRES A UN CURÉ SUR L'ÉDUCATION DU PEUPLE, par M. Laurentie, ancien inspecteur-général des études ; 1 vol. in-8°, prix : 1 fr. 50 c. Chez Lagny frères, libraires, rue Bourbon-le-Chateau, n° 1.

Le livre que nous annonçons aujourd'hui est le complément de ceux que l'auteur a déjà publiés sous les titres de *Lettres à un père sur l'éducation de son fils*, et *Lettres à une mère sur l'éducation de sa fille*, ouvrages dont nous avons rendu compte fort au long dans nos *Annales* (tomes x, page 299, XIII, page 379). Dans cette nouvelle production, M. Laurentie traite en maître de cette matière si délicate et si défigurée par les passions anti-religieuses et anti-monarchiques, *l'éducation du peuple.* Mais M. Laurentie a examiné la question avec les lumières que fournit le christianisme, et avec ce secours on ne court pas risque s'égarer. Que tous les curés, que toutes les personnes qui ont à cœur de renouveler la société et de l'asseoir sur ses véritables bases, lisent donc ces *lettres;* ils y verront comment on peut en même tems être sincère ami du peuple sans être révolutionnaire, et sincère ami de l'ordre et de l'Eglise sans cesser d'être dévoué à la partie souffrante et malheureuse de l'humanité.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 102. — 31 Décembre 1838.

Archéologie Biblique.

LE LIVRE DE LA VISION D'ENOCH.

Deuxième Article.

Dans notre premier article [1], après avoir donné une notice sur ce livre d'après M. de Sacy, et avoir exposé comment il avait été retrouvé en Abyssinie, nous avons publié la traduction des premiers chapitres d'après la traduction latine de M. de Sacy; mais en même tems nous avons annoncé qu'une traduction complète de tout l'ouvrage avait été publiée il y a quelques années en anglais par M. Laurence, et nous avons promis de faire connaître cette traduction. Notre ami et collaborateur, M. Daniélo, a bien voulu se charger de tenir cette promesse en traduisant de l'anglais la fin du livre d'Énoch. C'est ce travail que nous donnons ici.

Considérations préliminaires sur la mention qui y est faite des personnes de la Trinité. — Comparaison avec la cabale et les doctrines indiennes. — Vision d'Enoch; le Jugement et le Châtiment des méchans. — Séjour des anges et des âmes. — Secrets des cieux et de l'univers. — Changemens de la lune et des cieux. — L'ancien des jours et le fils de l'homme. — La fontaine de justice. — La vallée et les anges du châtiment. — Le déluge, — Repentir de l'ancien des jours. — Des saints et des élus. — Les anges mesurent la terre. — Enlèvement du prophète. — Séjour des ancêtres, des esprits et de la divinité. — Comparaison avec

[1] Voir le 1er article dans le nº 99 ci-dessus, page 161.

les traditions indiennes. — Prière d'Enoch. — Marche du soleil, de la lune, etc. — Système astronomique du monde anté-déluvien. — Vision de la destruction du monde. — Division du tems par semaines. — Allusion à la venue du Christ et à son Eglise. — Les cieux nouveaux. — Récit de la naissance de Noé. — Prodiges qui l'accompagnent. — Vision du déluge. — La science perverse des hommes en fut cause.

Le livre d'Énoch traduit par Laurence contient environ 200 pages in-8°. Après avoir lu le travail qui a déjà été inséré dans les *Annales* et celui que nous publions ici, le public pourra se flatter de le connaître en entier, car nous en mettrons la presque totalité ou du moins les passages les plus curieux et les plus importans à la portée du lecteur français; quant aux passages que nous omettons, ils sont en petit nombre et peu intéressans: cependant nous en donnons encore un précis et un résumé fidèles. Ainsi, après nous avoir lu, on pourra reconnaître que l'on vient d'acquérir quelques idées, quelques connaissances nouvelles sur les antiquités religieuses et humaines, sur les choses des tems primitifs et sur les traditions du genre humain.

J'ai lu ce livre, pour mon compte, avec une attention toute particulière, espérant y trouver des rapports avec les autres livres sacrés de la Judée, de l'Égypte, de la Perse et de l'Inde. Ce n'est pas que mon espoir ait été entièrement rempli, mais il n'a pas été entièrement trompé non plus. Pour ce qui est d'abord des rapports du livre d'Énoch avec ceux des Juifs, j'y ai trouvé un ton, une doctrine, un style même très-ressemblans et des passages entiers presque identiques. Cette traduction en donnera la preuve, et j'aurai soin d'appeler par des notes l'attention du lecteur sur les ressemblances. Quant aux rapports du livre d'Énoch avec les livres des nations payennes, ils sont moins grands et moins nombreux.

Cependant j'aurai encore occasion d'en faire remarquer quelques-uns au lecteur, et ils seront peut-être assez frappans.

On trouvera dans le livre d'Énoch des allusions claires et fréquentes au *Fils de l'homme*, à l'*Élu*, c'est-à-dire au Messie, comme on le verra ci-après dans les chap. 45, 46, 48 et 51. Dans ces deux passages, comme le dit très-bien Laurence, la préexistence du Messie est déclarée en termes qui n'admettent pas

l'ombre la plus légère d'ambiguité [1]. On peut aussi remarquer que cette préexistence attribuée au Messie est une préexistence divine. « Car, dit Énoch, avant toutes les choses son nom » était invoqué en la présence du Seigneur des Esprits, etc. »

Ce n'est pas seulement au Messie qu'Énoch fait ainsi allusion, mais encore à une autre *personne* divine ou *pouvoir* divin. Cette autre personne ou pouvoir divin, Énoch la joint au Messie sous la dénomination de *seigneurs* : ces seigneurs qui passent pour avoir été ceux qui planaient sur les eaux, c'est-à-dire, selon M. Laurence, sur la masse liquide de la matière informe aux premiers tems de la création [2]. Ce passage, selon Laurence, peut être un commentaire sur le récit de la création par Moyse, tout aussi bien que ce qu'Énoch dit ailleurs du fils de l'homme en peut être un sur ce qu'en dit aussi Daniel. Ainsi, ajoute Laurence, nous n'avons pas seulement ici la déclaration d'une *pluralité*, mais d'une *trinité* de personnes en Dieu sous la dénomination suprême de *Seigneurs* [3]. Deux d'entre ces personnes, appelées, l'une *l'Élu* et l'autre *le Pouvoir*, sont représentées comme n'étant pas moins occupées que le Dieu suprême, le *Seigneur* des esprits lui-même, dans le grand œuvre de la formation du monde, et l'on pourrait ajouter qu'une classe d'Anges leur est donnée pour aide et compagnie comme aux agens immédiats de la Création [4]. Cet argument qui prouve qu'avant la naissance du Christ les Juifs croyaient à la doctrine de la Trinité, continue Laurence, me paraît beaucoup plus important et plus concluant que celui qui a été si souvent et avec si peu d'avantage, selon moi, déduit des anciens principes philosophiques de l'ancienne cabale. La philosophie cabalistique a, je le sais, ses *aziluth* ou *émanations de la Divi-*

[1] Admits not the slightest shade of ambiguity. Laurence *préliminary Dissertation*, p. XLII.

[2] Arestated to have been on the water that is, as I conceive, over the fluid mass of unformed matterat the period of création. *Idibid.* P. XLIII.

[3] Here then we have nor merely the declaration of a *plurality*, but that is a precise and distinct *trinity* of persons under the supreme appellation of *lords. idibid.* p. XLIV.

[4] Are represented as not by engaged than the lords of spirits himself in the formation of the world. *idibid.*

nité; mais ces émanations ou aziluth, j'en suis convaincu malgré la persuasion de plusieurs chrétiens, n'ont jamais été regardées par les Juifs eux-mêmes comme des *personnnes distinctes*, mais comme des forces, comme des énergies (*Sacti* chez les Hindous) distinctes en la Divinité. Du reste, si l'argument tiré de ces *aziluth* ou *émanations* a quelque valeur, il prouve plus que ceux qui le soutiennent ne désirent; car il ne va à rien moins qu'à démontrer que les Juifs croyaient à *dix* et non à *trois* émanations personnelles de la Divinité; car *dix* est le nombre de ces *Séphiroth*, c'est-à-dire de ces émanations [1].

L'imagination est toujours prête à découvrir des ressemblances où il n'en existe réellement point. Mais un raisonnement sobre ne peut certes jamais approuver l'effort indiscret qui

[1] Les Hindous qui professent aussi la doctrine des émanations appellent ces *émanations* ou ces *énergies*, les *Sacti* ou vertus, forces de la Divinité. Il est remarquable que la doctrine cabalistique admette dix *sephiroth* ou émanations de ce genre, tandis que l'Inde admet aussi dix *avatars* principaux, qui ne sont autre chose que des *descentes* ou des émanations de la Divinité sous le nom de Vichnou; les trois premières et principales émanations de la Divinité dans l'Inde s'appellent *trimourti*, ce qui signifie *trois parties*, *trois puissances*, *trois formes*. Mais ceux qui trouvent, dit Laurence, la doctrine de la Trinité-Chrétienne dans les *sephiroth* ou *émanations* de la cabale, la renferment dans les trois premières de ces *émanations*, ne prenant pas garde que toutes les dix sont regardées par les cabalistes comme des émanations divines, et composent l'idée multiple de Dieu, manifestée à nos yeux dans ses œuvres. Avant que la plus grande cause de toutes les causes, que le plus secret des êtres secrets eût créé le monde, avant qu'il eût produit les objets de la connaissance par son intellect, avant qu'il eût produit les formes, il était lui-même, disent-ils, seul, sans figure et sans ressemblance. Mais quand la création commença, son existence ne se pouvant démontrer que par ses énergies, alors de l'immensité de sa propre essence sortit la première des divines *sephiroth* ou *énumérations* des énergies divines, communiquant par divers degrés et par un incessant effluve de la Divinité avec les neuf autres qui, combinées ensemble, nous développent la *décuple* idée de Dieu. Cependant la même union est supposée exister entre toutes les dix, aussi bien qu'entre les trois premières ou entre les sept dernières, toutes étant considérées comme séparées dans les modifications que l'action leur imprime, mais comme inséparables dans leur nature.

tendrait à représenter la vérité chrétienne comme engagée dans le fouillis impur de la cabale judaïque; ce singulier, et pour ceux qui n'en pénètrent que la surface extérieure, ce fascinateur système de subtilités allégoriques, a sans doute son côté brillant aussi bien que son côté ténébreux, ses véritables aussi bien que ses fausses allusions; mais au lieu de vouloir grouper sous l'étendard de l'Écriture ses creuses combinaisons, je suis persuadé que l'on se tromperait beaucoup moins en les rapportant à l'ancienne philosophie qui a dominé dans l'Orient, d'où elles semblent être originellement sorties, et dont elles sont inséparables comme l'ombre l'est du corps[1].

Cependant le passage en question n'est sujet à aucune objection de ce genre : il n'y a rien ici de cabalistique, il n'y a point d'allégorie, mais une pleine et claire, quoique légère allusion à une doctrine, celle de la croyance à la Trinité divine qui, si elle n'avait point fait partie de la croyance populaire de ce tems, eût été inintelligible. On y compte trois Seigneurs; le Seigneur des *Esprits*, le Seigneur l'*Élu* et le Seigneur *pouvoir* [2]. Les deux derniers sont, aussi bien que le premier, représentés comme Créateurs; cette énumération de trois Créateurs implique évidemment la connaissance de trois personnes, participant à la Divinité par leur pouvoir et leur nom [3]. Telle nous paraît donc avoir été la doctrine des Juifs sur la nature

[1] Je suis entièrement de l'avis de sir Laurence en ce point, et je puis dire que les doctrines de la cabale ont le plus grand rapport avec celles de l'Inde. Les Brahmanes comprennent Dieu par ses *émanations* dans l'univers, comme dans la note ci-dessus nous venons de voir la cabale le comprendre et l'expliquer, tandis que les doctrines de Moïse et des prophètes sont plus pures et plus simples. Il s'y trouve bien aussi quelques rapports très-frappans entre leurs doctrines et celles de l'Inde, de la cabale et de toute la philosophie orientale en un mot; il est même impossible qu'il n'y en ait pas, puisque les unes sont l'altération des autres, mais il y en a peu. On voit que l'on y a mêlé un autre système intellectuel, une autre famille de pensées.

[2] Three lords are enumerated, the Lord *of spirits*, the Lord the *Elec-tone*, et the Lord the other *Power*. *Id.* p. XLVI.

[3] Evidently implies the aknowledgmend of three distinct persons participating in the name, and in the power of the godhead. *Idibid.*

divine antérieurement à la naissance et à la promulgation du Christianisme.

« Ajoutons au raisonnement de M. Laurence, dit le docte Silvestre de Sacy, qu'on ne saurait supposer que les passages qu'il cite du livre d'Énoch à l'appui de son opinion y aient été introduits par les Chrétiens. Si ces textes avaient été des interpolations faites au profit du Christianisme, les auteurs de ces interpolations se fussent expliqués d'une manière plus claire et avec plus de développement. »

Mais il en est tems, reprenons le texte d'Énoch, et continuons chapitre par chapitre la traduction commencée dans le premier article. Voici comment le prophète continue à parler :

Le livre de la vision d'Enoch.

Chap. xxxii. « De là je me transportai vers les extrémités de la terre, et je vis de grandes bêtes différant les unes des autres, et des oiseaux de formes, de chants et de plumages divers.

» A l'Orient de ces bêtes, j'aperçus les extrémités de la terre où cessait le ciel [1]. Ses portes étaient ouvertes, et j'en vis sortir les étoiles célestes; je les comptai à mesure qu'elles sortaient de ces portes, et je pris note de chacune d'elles à mesure qu'elles passaient devant moi. Je pris note de leurs noms, de leur tems et de leurs saisons à mesure que l'ange Uriel, qui était avec moi, me les montrait; il me les montra toutes, et prit note d'elles toutes; il m'écrivit aussi leurs noms, leurs révolutions et leurs opérations.

Chapitre xxxiii. » De là je m'avançai vers le Nord jusqu'aux extrémités de la terre, et à l'extrémité de la terre je vis une grande et glorieuse merveille; j'y vis les portes célestes s'ouvrant dans les cieux; elles étaient séparées et au nombre de trois : les vents du nord sortaient par elles soufflant le froid, la glace, les frimats, la neige, la rosée et la pluie. De l'une de ces portes, ils soufflaient avec douceur; mais des deux autres, c'était avec violence. »

Dans les xxxiv[e], xxxv[e] et xxxvi[e] Chap., le prophète porte les yeux vers l'Ouest et le Sud où il voit comme ailleurs des portes ouvertes dans les cieux, et des pluies, des vents, des étoiles qui y passent.

[1] Where heaven ceased. ch. 33, p. 2.

Avec le commencement de la sixième section, Ch. xxxvii, commence une nouvelle série de visions, qui ne paraît se terminer qu'avec la fin de la douzième section. Cette nouvelle série de visions commence ainsi : « Voici la seconde vision de sagesse que vit Énoch fils de Jared, fils de Malaléel, fils de Canan (Caïnan), fils d'Énos, fils de Seth, fils d'Adam. C'est ici le commencement de la parole de sagesse que j'ai reçue pour la déclarer et l'enseigner à ceux qui habitent sur la terre. Écoute depuis le commencement et comprends jusqu'à la fin les saintes choses que je profère en la présence du Seigneur des Esprits. Ceux qui nous ont précédés ont trouvé bon de parler ; nous donc qui venons après eux ne célons pas le commencement de la sagesse. Jusqu'à l'époque actuelle, personne n'a été gratifié devant le Seigneur des Esprits de ce que j'ai reçu d'une sagesse proportionnée à la capacité de mon intelligence et au bon plaisir du Seigneur des Esprits : ce que j'ai reçu en don de lui est une portion de la vie éternelle, et était compris dans cent trois paraboles que j'ai rapportées aux habitans du monde [1]. »

Chapitre xxxviii[e].— Ce chapitre contient la première des cent trois, ou plutôt comme l'a dit M. de Sacy, des trois paraboles. — « Quand l'assemblée des Justes aura lieu, s'écrie le prophète, quand les pécheurs seront démasqués, mieux aurait valu pour ceux-ci n'être pas nés. Alors, dit-il, les secrets des Justes seront aussi révélés, alors les pécheurs seront jugés et les impies châtiés en la présence des Élus et des Justes. De ce moment, ceux qui possèdent la terre cesseront d'être puissans et superbes ; ils ne pourront même supporter la vue des Saints.

[1] Le nombre de cent trois paraboles, dit M. de Sacy, me semble une faute dans le manuscrit, et je suis tenté de croire que l'auteur avait dit *trois paraboles* ; en effet on ne trouve dans ce long morceau surchargé de fastidieuses répétitions, que trois paraboles : la première comprend les chapitres 38-44, c'est-à-dire tout le reste de la sixième section ; la deuxième commence avec le chapitre 45 et occupe toute la septième et la huitième section ; enfin la troisième commence avec la neuvième section et finit avec la onzième. La douzième section qui, est assez courte, forme la conclusion de ce long morceau. Elle a pour objet l'enlèvement d'Enoch au séjour qu'habite la Divinité, et sa présentation devant la divine majesté.

Les rois ne seront pas encore détruits, il est vrai, mais mis entre les mains des Justes et des Saints.

Chapitre xxxix. » En ces jours-là la race des Élus et des Saints descendra des cieux supérieurs, et leur semence alors sera avec les enfans des hommes. Énoch reçut les livres de l'indignation et de la colère, les livres du trouble et de l'agitation...... Un nuage m'entoura et le vent m'éleva au-dessus de la surface de la terre et me plaça à l'extrémité des cieux. Là je vis une autre vision. Je vis le lieu d'habitation et de repos des Saints. Oui, j'y vis leur habitation avec les Anges, et leur repos avec les Justes. Ils intercédaient, suppliaient et priaient pour les fils des hommes, tandis que la justice coulait vers eux comme un fleuve, et que la miséricorde était répandue sur la terre comme la rosée; et il en sera ainsi pour eux à jamais. Au même instant mes yeux virent l'habitation des Élus, de la vérité, de la foi et de la droiture. Innombrable était le nombre des Élus en la présence éternelle de Dieu. Je vis leur demeure sous les ailes du Dieu des Esprits : tous les Saints et les Élus chantaient devant lui comme des étincelles de feu. Leurs bouches étaient remplies de bénédictions et leurs lèvres glorifiaient le nom du Seigneur des Esprits. J'étais désireux de demeurer là, et mon âme soupira après ce séjour; car c'était là mon ancien héritage. Long-tems mes yeux restèrent en contemplation de ce lieu ; je bénis Dieu et je dis : Béni soit-il depuis le commencement jusqu'à la fin. Dans le principe, et avant que le monde fût, la science était, et elle n'aura jamais de fin. Qu'est-ce que le monde? De toutes les générations, celles-là te béniront qui ne dorment point dans la poussière, mais qui se tiennent debout devant ta gloire, te bénissant, te glorifiant, t'exaltant et disant le Saint, le Saint Seigneur des Esprits remplit d'Esprits le monde entier. Là mes yeux virent tous ceux qui se tenaient sans sommeil devant lui en lui disant : Béni sois-tu et béni le nom du Seigneur pour toujours; alors ma position changea jusqu'à ce que tout disparut à ma vue.

Chapitre xl. » Je vis des mille et des mille, des myriades et des myriades, et un nombre infini de gens qui se tenaient debout devant le Seigneur des Esprits, et sur les quatre côtés j'en vis d'autres à côté de ceux qui se tenaient devant lui; je sus

même leur nom parce que l'Ange qui marchait avec moi me les apprit, en me découvrant toutes les choses secrètes, alors j'entendis les voix de ceux qui étaient sur les quatre côtés, exaltant le Seigneur de gloire. La troisième voix, je l'entendis solliciter et prier pour ceux qui habitent sur la terre; elle suppliait le Seigneur des Esprits. La quatrième voix que j'entendis chassait les anges impies et les empêchait d'entrer devant la présence du Seigneur des Esprits pour porter des accusations contre les peuples de la terre.

» Après cela je mandai à l'Ange de paix qui marchait avec moi de m'expliquer tout ce qui était caché. Je lui dis : Qui sont ceux que j'ai vus sur les quatre côtés, dont j'ai entendu et copié les paroles.

» Il me répondit : « Le premier, c'est le miséricordieux, le pa-» tient et le saint *Michael*; le second, celui qui préside à toutes » les souffrances et à toutes les afflictions des fils des hommes, » c'est le saint *Raphael*; le troisième, celui qui préside à tout ce » qui est puissant, c'est *Gabriel*; et le quatrième qui préside au » repentir, à l'espérance de ceux qui doivent hériter de la vie » éternelle, c'est *Phanuel*. » Tels sont les quatre Anges du Dieu Très-Haut, telles sont leurs quatre voix que j'entendis alors.

Chapitre xli. » Après cela je vis les secrets des cieux et du Paradis selon ses divisions, je vis le secret des actions des hommes tandis qu'elles pesaient dans la balance. Je vis les habitations des Élus et les habitations des Saints; je vis aussi tous les pécheurs qui nièrent le Seigneur de gloire et que l'on chassait, que l'on poussait hors de ce lieu où ils se tenaient auparavant. Et pourtant aucun châtiment ne leur advint de la part du Seigneur des Esprits. Là aussi mes yeux virent les secrets de l'éclair et de la foudre, les secrets des vents et la manière dont ils sont distribués quand ils soufflent sur la terre; je vis les secrets des vents, de la rosée et des nues; je vis le lieu par où ils sortent et par où ils reviennent saturés de la poussière de la terre. Là je vis le réceptacle des bois d'où sortaient les vents; j'y vis le réceptacle de la neige, des nuées et même de ce nuage qui enveloppait la terre entière avant la création du monde. Je vis aussi le réceptacle de la lune, d'où toutes les lunes sortaient, où elles allaient dans leur marche glorieuse; je vis comment

l'une devenait plus brillante qu'une autre. Je marquai leur marche brillante, leur marche invariable, leur marche isolée et toujours la même; leur exactitude à tenir le serment de fidélité mutuelle qu'elles s'étaient jurées; leur sortie avant le soleil et leur ferme direction dans le sentier qui leur avait été tracé, direction qu'elles suivaient par obéissance au commandement des esprits. Puissant est son nom pour toujours et toujours.

» J'aperçus en même tems la route cachée et visible de la lune. La voie brillante de la lune est pour les Justes; mais la voie ténébreuse est pour les pécheurs. L'Ange lui-même n'y peut rien changer, car le Juge voit tout et juge tout en sa présence.

Chapitre xlii. La sagesse n'a point trouvé de lieu ou elle pût habiter; sa demeure est par conséquent dans le ciel; cependant la sagesse vint pour habiter avec les enfans des hommes, mais elle n'y trouva point d'habitation. Alors la sagesse resta à sa place et s'établit au milieu des Anges. Mais l'iniquité vint après la retraite de la sagesse et sans le vouloir, en quelque sorte elle trouva une demeure parmi les hommes comme la pluie dans le désert et dans un sol embrasé.

Chapitre xliii. » Je vis une autre splendeur et les étoiles des cieux; je vis que le Seigneur les appelait toutes par leurs noms respectifs et qu'elles entendaient cet appel. Je vis que dans de justes balances il pesait leur lumière avec l'amplitude de leur orbite, le jour de leur apparition et de leur révolution. La splendeur produisait la splendeur, et leurs révolutions égalaient le nombre des Anges et des Fidèles. Alors je questionnai l'Ange qui marchait avec moi, et il m'expliqua les choses secrètes; il me dit quels étaient leurs noms; il me répondit : « Le Seigneur » t'en a montré la ressemblance, ce sont les noms des Justes » qui demeurent sur la terre et qui croient au nom du Seigneur » des Esprits pour toujours et toujours. »

Section viie, chapitre xlv. Voici la seconde de ces trois paraboles dont nous avons parlé plus haut.

«Parabole seconde, concernant ceux qui nient le nom de l'habitation des Saints et du Seigneur des Esprits : ils ne monteront point dans les cieux et ils ne viendront pas sur la terre. Ils seront au nombre des pécheurs qui nient le nom du Sei-

gneur des Esprits et qui sont par conséquent réservés pour le jour de la punition et de l'affliction. « En ce jour, les Élus seront » assis sur un trône de gloire et choisiront leurs conditions et » leurs habitations innombrables (tandis que leur esprit sera for- » tifié en eux-mêmes à la vue de mon Élu). Oui, ils choisiront » ces demeures pour ceux qui ont eu recours à la protection de » mon nom saint et glorieux : ce jour-là je ferai à mon Élu habi- » ter parmi eux : je changerai la face des cieux ; je le bénirai et » l'illuminerai pour toujours; je changerai aussi la face de la terre » et j'y ferai habiter, ceux que j'aurai élus ; mais ceux qui ont » commis le crime et l'iniquité n'y habiteront pas, car j'ai » compté leurs jours. Je comblerai mes Justes de paix en les » plaçant devant moi ; mais la condamnation des pécheurs sui- » vra de près, afin que je puisse les faire disparaître de la face » de la terre. »

CHAPITRE XLVI. Là je vis l'Ancien des jours dont la tête était comme une laine blanche, et un autre avec lui dont le maintien ressemblait à celui de l'homme. Son maintien était plein de grâce comme celui d'un des saints Anges. Alors je m'informai à un des Anges qui venait avec moi, et qui me montrait toutes les choses secrètes concernant le Fils de l'Homme, qui il était, d'où il était, et pourquoi il accompagnait l'Ancien des jours. Il répondit et me dit : « celui-là est le Fils de l'Homme, » auquel appartient la justice, avec lequel elle a demeuré, et il » révèlera tous les trésors de ce qui est caché, car le Seigneur des » Esprits l'a choisi et sa part a surpassé tout devant le Seigneur » des Esprits dans une éternelle justice. Ce Fils de l'Homme que » tu vois fera lever les rois et les grands de leur couche, et les » puissans de leurs trônes : il lâchera les rênes aux puissans et » mettra en pièces les dents des pécheurs. Il précipitera les rois » de leur empire et de leurs trônes, parce qu'ils ne l'auront ni » exalté, ni loué, parce qu'ils ne se seront point humiliés de- » vant celui par qui leur empire leur avait été donné. Il jet- » tera bas la superbe des grands et les remplira de confusion. » Les ténèbres seront leur habitation et les vers seront leurs lits, » et de ce lit ils n'oseront plus se relever parce qu'ils n'ont point » célébré le nom du Seigneur des Esprits. — Ils condamneront » les étoiles des cieux, ils lèveront leurs mains contre le Très-

» Haut ; ils fouleront et habiteront la terre, praitquant toutes les » œuvres d'iniquité. Ils placeront leurs forces dans leurs richesses » et leur foi dans les dieux qu'ils ont formés de leurs propres » mains. Ils nieront l'existence du Seigneur des Esprits, et ils le » chasseront du temple où ils se rassemblent. Et avec lui seront » les fidèles, ceux qui souffrent en son nom, au nom du Sei- » gneur des Esprits. »

CHAPITRE XLVII. « Ce jour-là la prière du Saint et du Juste, et le sang de l'homme de bien monteront de la terre jusqu'en la présence du Seigneur des Esprits : ce jour-là aussi s'assembleront les Saints qui demeurent au-dessus des cieux, et d'une voix, d'une prière unies, ils supplieront, loueront et béniront le nom du Seigneur des Esprits à cause du sang du Juste qui a été répandu, afin que la prière des Justes ne soit point interrompue devant le Seigneur des Esprits, afin qu'il exécute le jugement en leur faveur et que sa patience ne dure pas toujours.

» Alors je vis l'Ancien des jours assis sur son trône de gloire, le livre de vie ouvert devant lui, et toutes les puissances qui sont au-dessus des cieux se tenaient autour de lui et devant lui. Alors le cœur des Saints fut rempli de joie parce que la consommation de la justice était arrivée, les supplications des saints entendues et le sang des Justes apprécié par le Seigneur.

CHAPITRE XLVIII. » Dans le même lieu je vis une fontaine de justice entourée de source de sagesse et ne tarissant jamais : tous ceux qui avaient soif y burent et furent remplis de sagesse, ayant leur habitation avec les justes, les élus et les saints. A la même heure, je vis le Fils de l'homme invoqué des esprits : et son nom était en présence de l'ancien des jours, avant que le soleil et les astres fussent créés : avant que les étoiles du ciel fussent formées, son nom était invoqué en la présence du Seigneur des Esprits. Il sera un appui pour le saint et le juste, et cet appui ne lui manquera point; et il sera la lumière des nations. Il sera l'espérance de ceux dont les cœurs sont troublés : tous ceux qui demeurent sur la terre tomberont devant lui et l'adoreront, ils le béniront et le glorifieront et chanteront des louanges au nom du Seigneur des Esprits. Ainsi l'Élu et le Caché existaient en sa présence avant que le monde fût créé, et il existera toujours. Il existait et il révela aux saints et aux justes la sagesse

du Seigneur des Esprits; il a conservé aux justes leur part parce qu'ils ont haï et rejeté le monde d'iniquité et qu'ils ont détesté toutes ses œuvres et ses voies au nom du Seigneur des Esprits. Aussi sera-ce en son nom qu'ils seront préservés, et sa volonté sera leur vie. En ce jour les rois et les puissans de la terre qui ont gagné le monde par les œuvres de leurs mains, deviendront humbles, car dans ces jours d'angoisse et de trouble leur âme ne sera point sauvée et ils deviendront les sujets de ceux que j'aurai choisis; je les jeterai au feu comme une paille et dans l'eau comme du plomb. Ainsi brûleront-ils en présence des justes, ainsi s'abîmeront-ils en présence des saints: mais au jour de leur trouble le monde obtiendra la tranquillité. Ils tomberont en la présence du Seigneur, et ne se relèveront plus; il n'y aura personne pour les arracher de leurs mains et pour les enlever, car ils ont nié le Seigneur des Esprits et son Messie. Le nom du Seigneur sera béni.

CHAPITRE XLVIII bis. » Sa sagesse se répand comme l'onde et la gloire ne tombe point devant lui, car il est puissant dans tous les secrets de droiture; mais l'iniquité passe comme une ombre et ne possède aucun séjour fixe: car l'Elu se tient devant le Seigneur des Esprits, et sa gloire est éternelle, et son pouvoir dure de génération en génération. Avec lui demeure l'esprit de la sagesse intellectuelle, l'esprit d'instruction et de puissance, et l'esprit de ceux qui dorment dans la justice.

Le XLIX° CHAPITRE contient quelques détails sur le sort des bons et des méchans; le CHAPITRE L° n'est que la suite de ces mêmes détails; au CHAPITRE LI° le prophète revient sur les secrets des cieux et de la terre; il y ajoute cette curieuse particularité que nous notons avec d'autant plus de soin qu'elle a des rapports frappans avec le *mont Mérou* des Indiens [1].

» Je vis, dit-il, une montagne de fer, une montagne de cuivre et une montagne d'or, une montagne de métal fluide et une mon-

[1] Cependant il faut se garder de croire que ces montagnes soient la même chose que le Mérou. Toute la ressemblance qu'il y a, c'est que le Mérou a quatre côtés qui sont, l'un de fer, l'autre de cuivre, l'autre d'argent et l'autre d'or: mais tous ces métaux ne sont que les côtés d'une même montagne, ils forment ici autant de montagnes diverses.

tagne de plomb. Et je demandai à l'ange qui m'accompagnait, quelles sont ces choses que je vois en secret? Il dit : Ch. LI. «Toutes ces choses que tu vois sont pour la domination du Mes» sie, afin qu'il puisse commander et se montrer puissant sur la » terre.» Et cet Ange de paix me répondit disant : « Attends un » instant et tu comprendras, et toutes ces choses secrètes qu'a » décrétées le Seigneur des esprits te seront révélées. Ces monta» gnes que tu as vues, cette montagne de fer, cette montagne de » cuivre, cette montagne d'argent, cette montagne d'or, cette » montagne de métal fluide et cette montagne de plomb, toutes » ces montagnes seront en face de l'Elu, comme un rayon de cire » devant le feu; et, comme l'eau qui descend d'en haut sur ces » montagnes, elles s'abaisseront devant ses pieds. En ces jours, » les hommes ne pourront être sauvés ni par l'or, ni par l'argent; » ils n'auront ni fer pour la guerre, ni une cotte de mailles pour » leur poitrine. Toutes ces choses seront rejetées et périront, » quand l'Elu paraîtra en présence du Seigneur des esprits.»

Chapitre LII. Ici mes yeux virent une profonde vallée dont l'entrée était aride; tous ceux qui vivent sur la terre, sur la mer et dans les îles y apporteront des dons, des présens, des offrandes, et la vallée ne sera point remplie. Je vis les anges du châtiment qui y demeuraient et préparaient tous les instrumens de Satan. Alors je demandai à l'Ange de paix qui marchait avec moi pour qui étaient préparés ces instrumens? Il dit : «On » les prépare pour les rois et les puissans de la terre, afin qu'ils » puissent périr par eux.»

Chapitre LIII. Alors je me tournai d'un autre côté de la terre, où je vis une vallée profonde et brûlante de feu. Et là mes yeux virent les instrumens qui se fabriquaient, des chaînes de fer sans pesanteur. Alors je m'enquis de l'Ange de paix qui m'accompagnait pour qui étaient ces fers et ces instrumens préparés? Il répondit : «C'est pour l'armée d'Azazael, afin qu'elle soit » livrée et condamnée à la dernière punition, et que leurs anges » puissent être écrasés sous des monceaux de pierres, comme le » Seigneur des Esprits l'a commandé. Michael et Gabriel, Raphael » et Phanuel verront redoubler leurs forces en ce jour, et ils jet» teront tous les coupables dans une fournaise de feu, afin que le » Seigneur des Esprits soit vengé de leurs crimes, parce qu'ils

»étaient devenus les ministres de Satan et avaient séduit les »habitans de la terre.

»En ces jours, le châtiment sortira du Seigneur des Esprits, et »les réceptacles des eaux qui sont au-dessus des cieux seront ou-»verts, ainsi que les fontaines qui sont sous les cieux et sous la »terre. Toutes les eaux qui sont dans les cieux et au-dessus se »mêleront ensemble. L'eau qui est au-dessus des cieux sera l'a-»gent ou le mâle, celle qui est sous la terre sera la femelle ou le »récipient; et tous ceux qui demeurent sur la terre et sous les »extrémités des cieux seront détruits. Par ce moyen, ils com-»prendront l'iniquité qu'ils ont commise sur la terre; et, par »ce moyen, ils périront.

CHAPITRE LIV. Après cela, l'Ancien des jours se repentit et dit: «En vain ai-je détruit les habitans de la terre;» et il jura par son grand nom, disant: «Dorénavant je n'agirai plus ainsi avec tous »ceux qui habitent sur la terre; mais je placerai un signe dans »les cieux, et il sera pour toujours un fidèle témoin entre eux et »moi, aussi long-tems que dureront les jours du ciel et de la »terre [1].»

Dans le CHAPITRE LV[e], il parle des chariots remplis d'hommes qui viennent à grand bruit des quatre points cardinaux.

SECTION NEUVIÈME, CHAPITRE LVI. Ici commence la troisième parabole, concernant les saints et les élus.

»Les saints vivront dans la lumière du soleil, et les élus dans la lumière d'une vie éternelle, vie dont les jours ne finissent jamais. Ainsi, les ténèbres étant détruites et le jour brillant toujours, les saints n'auront pas à compter le tems, et la lumière ira toujours croissant devant le Seigneur.»

Dans le CHAPITRE LVII, le Prophète revient sur les secrets de la foudre, dont il nous a déjà parlé. Dans le CHAPITRE LVIII, il parle de la force, de l'esprit des élémens et des divers météores. Dans le LIX[e], il peint un ébranlement si grand dans le ciel et une si grande agitation parmi les anges, qu'il en tomba lui-même sur la face. Dans le LX[e], il voit les anges armés de longues

[1] Il est superflu, je pense, de faire ressortir la similitude qui existe entre ce passage et celui du IX[e] ch. v. 13 de la *Genèse*, où Dieu dit: *je placerai mon arc dans les nues.*

cordes, et s'envolant vers le nord pour mesurer la terre. Dans le LXIᵉ, il fait entendre les menaces et fait le tableau de la gloire des justes. Dans le LXIIᵉ, les menaces contre les rois continuent. Dans les autres, il n'y a rien de frappant; et, dans le LXVIIIᵉ, il parle d'inventions diverses, mais d'une manière vague et qui n'apprend rien. Dans la SECTION XII, CHAPITRE LXIX, il nous peint son enlèvement de la terre, parmi les anges et au ciel des cieux. Après cela il prédit l'arrivée future du Messie :

»Le nom du Fils de l'homme vivant avec le Seigneur des Esprts fut exalté par les habitans de la terre : il fut exalté dans les chariots de l'Esprit et ce nom vint au milieu d'eux (des hommes); mais moi depuis ce tems je ne fus plus au milieu d'eux, je fus assis au milieu de deux esprits, entre le septentrion et l'occident [1] où les anges recevaient leurs mesures pour mesurer une place pour moi, pour les élus et pour les justes. Là, je vis les pères des premiers hommes et les saints qui demeurent pour toujours en ces lieux.

CHAPITRE LXX. »Après cela montant dans les cieux, mon esprit fut caché, je vis les fils des saints anges marchant sur un feu flamboyant, dont les vêtemens et la robe étaient blancs, et dont le corps était transparent comme du cristal. Je vis deux

[1] Voilà encore un trait qui a du rapport avec la doctrine indienne. Dans l'Inde aussi, comme on le verra dans le 3ᵉ volume de l'*histoire et tableau physiques de l'Univers*, à l'article des *Pouranas*, on place toujours le siége de la Divinité sur la grande montagne, le Mérou, du côté du Nord. Nous y verrons que le prophète Daniel connaissait aussi cette donnée et y fait aussi allusion en parlant de la montagne du Seigneur. C'était aussi dans le Nord, c'était entre le *nord* et l'*ouest*, c'était auprès de l'Etoile polaire, c'était dans la constellation de la grande ourse (qu'à cause de ses sept étoiles dont chacune représentait pour eux, des patriarches ou *Richis*, ils appelaient la *septarchie*), que les Hindous plaçaient les Pères du genre humain qui étaient les richis eux-mêmes, jadis vivant sur la terre, maintenant contemplateurs silencieux et brillant dans le ciel aux pieds du trône du grand Dieu, mais n'étant pas encore indifférens aux choses de la terre peuplée par leurs enfans; et y exerçant même encore une direction ou du moins une influence puissante. C'est pour cela que dans leur conversation et dans leurs livres, les Brahmanes vous disent sans cesse qu'ils viennent du Nord.

rivières de feux brillantes comme l'hyacinthe; alors je tombai sur la face devant le Seigneur des Esprits, et Michaël, l'un des Archanges, me prit par la main droite, me releva, et me transporta où se trouvaient tous les secrets de la miséricorde et de la justice; il me montra toutes les choses cachées des extrémités du ciel, tous les réceptacles des étoiles, toutes leurs splendeurs, et d'où elles venaient devant la face du SAINT. Et il cacha l'esprit d'Enoch dans le ciel des cieux. Là, je vis au milieu de cette lumière un édifice bâti de pierres de glace, je vis vibrer les langues d'un feu vivant; mon esprit vit autour de cette habitation flamboyante, et à l'une de ses extrémités, des rivières remplies d'un feu vivant qui l'entourait; alors les séraphins, les chérubins et les ophanims entourèrent le Seigneur; ce sont eux qui jamais ne dorment, mais qui veillent au pied de sa gloire; et je vis des anges innombrables, des mille de mille, des myriades de myriades qui entouraient cette habitation. Michael, Raphael, Gabriel, Phanuel et les autres anges qui étaient dans les cieux supérieurs, en sortaient et y rentraient sans cesse; avec eux était l'Ancien des jours dont la tête était blanche et pure comme de la laine: sa robe était indescriptible. Alors tombant sur la face, je sentis se dissoudre mon corps et se changer mon esprit; je m'écriai d'une voix haute et d'une intention puissante: bénédiction, gloire et louange. Ces bénédictions qui sortaient de ma bouche furent agréés de l'Ancien des jours. Il vint à moi avec un de ses anges, et un de ses anges me dit: « tu es de la race » des hommes, tu es né pour la justice et la justice s'est reposée » en toi; la justice de l'Ancien des jours ne t'oubliera point. »

Les sections 13, 14, 15, ou du moins une partie de cette dernière jusqu'à la fin du chapitre, contiennent:

Un traité de la marche du soleil et de la lune, de la division du tems en années, en mois et en jours: il contient aussi un traité sur la lumière du soleil et de la lune, traité rempli d'absurdités, et de la plus grossière ignorance, selon M. de Sacy. Nous croyons M. de Sacy trop sévère en ce point: ce traité commence ainsi:

« Le livre des révolutions des luminaires suivant leurs diverses classes, leurs pouvoirs respectifs, leurs périodes, leur nom, les places où ils commencent leur cours, toutes choses que m'a

expliquées Uriel le saint ange qui les conduit, et qui était avec moi ; exposition complète de tout ce qui les concerne conformément à chaque année du monde et pour toujours jusqu'à ce que soit effectué un nouvel ouvrage qui sera éternel [1]........ C'est le vent qui pousse le char du soleil où il monte. Le soleil se couche dans les cieux et il retourne à l'ouest par le nord [2]. Le prophète montre ensuite le passage du soleil par chacun des signes du zodiaque qu'il appelle des *portes*. Ce qui est dit dans ce traité relativement au plus court et au plus long jour de l'année, a servi à M. Laurence pour indiquer approximativement à quelle latitude vivait l'auteur de ce livre. Quelques assertions singulières qui méritaient peut-être un examen plus sérieux, dit M. de Sacy, m'ont frappé. Je ne citerai que ce passage duquel il résulte que l'auteur fait l'année solaire de 364 jours, et qu'il semble connaître des périodes de 3, de 5 et de 8 ans.

« La lune, dit-il, ramène toutes les années exactement, en sorte que leur station n'avance ni ne retarde d'un seul jour, mais que le changement d'année a lieu avec une exacte précision en 364 jours. En trois ans il y a 1092 jours, en cinq ans, 1820 jours ; et en huit ans 2,912 jours ; en cinq ans elle a cinquante jours de moins que le soleil, car en ajoutant aux 1062 jours (ceux de deux années) cela fait en cinq ans 1770 jours; les jours de la lune en huit ans montent à 2832 jours, car en huit ans elle a quatre-vingts jours de moins que le soleil, et ces quatre-vingts jours sont la quantité dont les années de la lune sont diminuées en huit ans. Alors l'année devient vraiment complète conformément à la station des lunes et à la station du soleil qui se lève dans les différentes portes du ciel, qui s'y lève et s'y couche pendant trente jours : ce sont là les conducteurs des chefs de mille qui président à toutes les choses créées et à toutes les étoiles, avec les quatre jours qui sont ajoutés et ne quittent jamais la place qui leur est assignée conformément à la supputation complète de l'année. Ces quatre-là servent quatre jours qui ne sont point compris dans la supputation de l'année. »

Au milieu de tout ce verbiage, ajoute M. de Sacy, on voit

[1] Until a new work shall be effected, wich will be eternal.

[2] Telle est aussi la marche du soleil selon les Hindous.

que l'auteur ne compte que dix jours pleins et sans aucune fraction pour l'excès de l'année solaire sur l'année lunaire, qu'il fait tous les mois de l'année solaire de trente jours, et qu'aux douze mois de trente jours il ajoute quatre jours complémentaires, qui, dans son système, paraissent être ceux des équinoxes et des solstices. Je ne sais, en réfléchissant sur de pareilles absurdités, si on ne sera pas porté à penser que ce qu'il dit de la durée du jour le plus long et du jour le plus court de l'année, ne peut guère servir d'argument pour reconnaître approximativement, comme l'a fait M. Laurence, la contrée où ce livre a été écrit; et ce qui détruit encore, ce me semble, la confiance que l'on pourrait mettre dans cette donnée, c'est que l'auteur suppose que les jours et les nuits croissent ou décroissent pendant chaque mois solaire d'une dix-huitième partie, précisément de vingt-quatre heures. Je ne vois qu'un seul moyen de pallier toutes ces absurdités: c'est de supposer que l'auteur expose un système purement imaginaire, qui a dû exister avant que l'ordre de la nature eût été altéré à l'époque du déluge universel. On pourrait fonder cette conjecture sur le chapitre 79, dans lequel l'ange Uriel dit à Enoch :

« Je t'ai, ô Enoch, montré et révélé toutes choses; tu as vu le soleil, la lune, et ceux qui conduisent les astres du ciel, et qui causent le retour périodique de toutes leurs opérations, des saisons et de leur arrivée. Dans les jours des pécheurs les années seront raccourcies [1], la lune changera ses lois et ne se montrera pas à l'époque convenable. » Je dois avouer cependant que cette solution me paraît plus ingénieuse que solide, et je reviens à l'analyse du livre d'Enoch, à ces conducteurs des jours et des nuits, à la lune et au soleil, à tous les ministres du ciel qui font leurs circuits avec les charriots du ciel, que l'ange Uriel montra à notre prophète.

Ainsi continue Enoch : « Uriel me montra douze portes ouvertes pour la circulation du soleil dans les cieux, par où sortaient les rayons du soleil. C'est de ces portes que vient la

[1] Il faut bien remarquer ce passage : les années ont été raccourcies en effet, le malheur est qu'on n'en sache pas la proportion. On serait tenté de croire qu'elle est immense, comme on pourra le voir plus bas à propos de la naissance de Noé.

chaleur sur la terre, quand elles sont ouvertes dans leurs saisons respectives; elles sont pour les vents et l'esprit de la rosée lorsque dans leur saison elles sont ouvertes dans les cieux à ses extrémités. Je vis donc douze portes dans le ciel, vers les extrémités de la terre, à travers lesquelles le soleil, la lune, les étoiles, et tous les ouvrages du ciel passent à leur lever et à leur coucher. A une certaine saison, l'une de ces fenêtres devient extrêmement chaude. Telles aussi sont les portes d'où les étoiles sortent selon l'ordre qu'elles reçoivent, et dans lesquelles elles se couchent selon leur nombre. Je vis aussi les chariots du ciel roulant sur le monde au-dessus des portes sous lesquelles tournent les étoiles qui ne se couchent jamais. Une d'elles est plus grande que toutes les autres, et elle tourne autour du monde entier.

Section 15e, chapitre lxxve. » Et à l'extrémité de la terre, je vis douze portes ouvertes pour tous les vents qui sortent de là pour souffler sur la terre. Trois de ces portes sont ouvertes au fond du ciel, trois dans l'ouest, trois à la droite, trois à la gauche du ciel. Les trois premières sont celles qui sont vers l'est, il en est trois aussi vers le nord, il en est trois qui sont sur la gauche vers le sud et trois dans l'ouest. De quatre d'entr'elles sortent les vents de bénédictions et de santé; des huit autres procèdent les vents de punition quand ils sont envoyés pour détruire la terre et le ciel qui est au-dessus d'elle, tous ses habitans et tout ce qui vit dans les eaux ou sur la terre sèche.

» Le premier de ces vents vient de la porte appelée l'*orientale*, à travers la première porte qui est dans l'est et qui incline vers le sud; de cette porte sort la destruction, la sécheresse, la chaleur et la perdition. De la seconde porte, de celle du milieu procède l'équité; de cette porte sortent la pluie, l'abondance, la santé et la rosée; et de la troisième porte vers le nord sortent le froid et la sécheresse. Après cela viennent les vents du sud à travers les trois principales portes; à travers la première de ces portes tournée au sud, passe un vent chaud; mais de la porte du milieu sort une odeur agréable, la rosée, la pluie, la santé et la vie. De la troisième porte regardant vers le sud, sortent la rosée, la pluie, la bénédiction et la destruction. Après

cela viennent les vents du nord que l'on appelle la mer; ils sortent de trois portes : la première est celle qui est à l'est, inclinant ou regardant vers le sud; de cette porte sortent la rosée et la pluie, la bénédiction et la destruction, etc. Ce que j'avais à dire sur les douze portes du ciel est fini; je t'en explique les usages et les lois, ô mon fils Mathusala!

CHAPITRE LXXVI. Le premier vent est appelé l'*oriental*, parce qu'il est le premier; le second est appelé le *méridional* parce qu'il est très-haut, et y descend fréquemment, l'*occidental* a le nom de diminution, parce que c'est à l'occident que diminuent, descendent et disparaissent tous les luminaires; le quatrième vent qui est appelé le *nord*, est divisé en trois parties dont une est pour l'habitation de l'homme, l'autre pour les mers, les vallées, les bois, les rivières, les lieux ombragés et la neige; la troisième partie contient le paradis. Je vis sept hautes montagnes, plus hautes que toutes les montagnes de la terre d'où vient la gelée, tandis que les années passent et s'en vont. Je vis sept fleuves plus grands que tous les fleuves, dont l'un prend sa course de l'ouest : ses eaux débouchent dans une grande mer. Deux autres viennent du nord vers la mer, leurs eaux marchant à l'est vers la mer Erythrée : quant aux quatre autres deux se déchargent encore dans la mer Erythrée, et deux autres dans une grande mer, où, dit-on, il y a un désert. Je vis aussi sept grandes îles sur la mer et sur la terre, et sept dans la grande mer [1].

Dans le LXXVII[e] chapitre, viennent les noms divers du soleil et de la lune. Pendant son déclin, nous dit-il, la lumière de la lune diminue le premier jour d'un quatorzième; le second d'un treizième; le troisième d'un douzième; le quatrième d'un onzième; le cinquième d'un dixième; le sixième d'un neuvième; le septième d'un huitième; le huitième d'un septième; le neuvième d'un sixième; le dixième d'un cinquième, le onzième d'un quart; le douzième d'un tiers; le treizième d'un second tiers; le quatorzième de la septième partie; et le quinzième tout ce qui reste de lumière est consommé.

Dans le LXXVIII[e] chapitre viennent quelques observations que continue le LXXIX[e] sur cet exposé du système du monde. Ce sont

[1] Les Hindous partagent aussi le globe en sept îles ou douipas.

ensuite des considérations morales et des menaces contre les méchans.

Dans le LXXXe chapitre, l'ange dit à Enoch: regarde dans le livre que le ciel fait descendre comme une pluie sur tes yeux; j'y regardai, je connus tout, toutes les œuvres de l'homme, et rendis grâce au Seigneur des mondes. Le même sujet continue jusqu'à la section 16e, chapitre LXXXIIe.

Là, Enoch raconte à son fils Mathusala une vision puissante qu'il eut pendant un songe, vision où il vit le ciel se découvrir et se déchirer comme une tente qu'on emporte; la terre absorbée par un grand abîme, et des montagnes suspendues sur des montagnes, des collines s'écroulaient sur des collines, de hauts arbres étaient rasés à leur tronc, ils tombaient ou étaient lancés dans l'abîme. Lorsque je sortis de la prière qui suivit mon rêve et que je regardai au ciel, je vis le soleil monter dans l'orient, la lune descendre dans l'occident, quelques étoiles éparses, et toutes les choses que Dieu connaît depuis le commencement: alors je bénis le Seigneur parce qu'il a envoyé le soleil des chambres de l'orient, le soleil qui s'élevant et montant en face du ciel, s'élance au-dessus et poursuit la course qui lui a été marquée. Ce LXXXIIIe chapitre n'est guère qu'une prière et quelques malédictions.

Dans les LXXXIV—LXXXVIIIe chapitres, Enoch rend compte d'un nouveau songe, où lui apparaît d'abord une vache et ensuite plusieurs animaux divers. C'est, dit-on, l'histoire emblématique du monde, depuis Caïn jusqu'à Hérode.

Le XC^e chapitre renferme les conseils du prophète à ses enfans.

La 19e et dernière section, *chapitre* XCI^e, commence ainsi:

« Voici ce qui a été écrit par Enoch ». Et après quelques observations viennent ces mots: « après cela, Enoch lisant dans un livre commença à parler ainsi ».

Il est remarquable que dans ce morceau qui est une prédiction abrégée de tout ce qui doit arriver depuis Enoch jusqu'à la fin du monde et l'établissement du règne parfait de la justice, toute la durée des tems est divisée en semaines, ce qui, selon M. de Sacy, est incontestablement imité de Daniel, sans que l'on doive supposer pour cela, avec M. Laurence, que l'auteur, en divisant toute la durée des tems en semaines, ait entendu par là des périodes de sept cents ans, ou en général des périodes

égales entre elles, et d'une longueur déterminée. Mais je ne vois pas, quant à moi, que la division des tems en semaines, soit une preuve de l'imitation de Daniel : c'en est une probabilité, il est vrai, mais non une preuve positive; car Daniel ne doit point être l'inventeur de cette manière de compter; elle existait avant lui, puisqu'il l'a employée et s'est fait comprendre. Et pourquoi donc Enoch n'aurait-il pas pu s'en servir aussi auparavant ? et pourquoi ne pourrait-on pas dire que c'est Daniel qui a imité Enoch, tout aussi bien que c'est Enoch qui a imité Daniel ?

Enoch dit dans ce chapitre, qu'il est né le septième jour de la première semaine; le déluge arrivera dans la seconde semaine, l'élection d'Abraham dans la troisième. La destruction du temple et la captivité de Babylone appartiennent à la sixième; la destruction de toute iniquité et le règne de la justice sont les caractères de la neuvième; et le jugement général suivi de l'apparition d'un ciel nouveau, est fixé au septième jour de la dixième semaine. Voici le texte d'un des passages de ce chapitre : « Après cela dans la septième semaine, il s'élevera une génération perverse, ses œuvres seront en grand nombre, et toutes ses œuvres seront perverses. Durant la fin de cette semaine, l'Élu, le Juste choisi de la plante de l'éternelle justice, sera récompensé et il leur sera donné une septuple instruction concernant les parties de la création. Ensuite il y aura une autre semaine, la huitième semaine de justice, à laquelle sera donné le glaive pour exécuter le jugement et la justice, contre tous les oppresseurs. Les pécheurs seront livrés entre les mains des justes, qui pendant la fin de cette semaine, acquerront des habitations par un effet de leur justice, et la maison du grand roi sera construite et élevée pour toujours. »

Ou je me trompe bien, dit M. de Sacy, ou cette génération perverse ce sont les Juifs. L'Élu, le rejeton de la tige de l'éternelle justice, est Jésus-Christ, récompensé par sa résurrection et sa glorification, de ses souffrances et de sa mort. Le glaive indique la destruction de Jérusalem et la vengeance divine exercée sur la nation juive. Enfin l'Église chrétienne est la maison du grand Roi élevée pour durer éternellement. Si l'on n'admettait pas cette explication, l'Élu pourrait être Judas Machabée, et la maison du grand Roi le dernier temple re-

construit par Hérode-le-Grand. Pour moi j'avoue que la première explication me plaît d'avantage. Voici comment le poëte termine ce chapitre remarquable.

« Après cela, après le septième jour de la septième semaine il y aura un jugement éternel qui sera exécuté sur les vigilans, et un vaste ciel éternel se formera au milieu des Anges. Le ciel ancien s'en ira et disparaîtra : un ciel nouveau viendra prendre sa place, et toutes les puissances célestes brilleront pour jamais d'une septuple splendeur. Après cela aussi il y aura plusieurs semaines qui seront éternelles dans la droiture et dans la bonté. Jamais même un seul pécheur n'y sera nommé. Quel est celui des enfans des hommes qui est capable d'entendre sans émotion la voix du Très-Haut? Qui est capable de sonder ses pensées, de contempler toutes les œuvres des cieux et d'en comprendre toutes les actions. L'homme peut voir le mouvement et la vie du ciel ; mais il ne peut en voir l'esprit; il pourra en converser mais non y monter. Il pourra voir tous les liens des choses et méditer sur ces liens, mais il ne pourra rien faire qui leur ressemble. De tous les hommes, lequel est capable de comprendre la longueur et la largeur de la terre? Par qui a été vue la dimension de toutes les choses? Est-il un homme qui soit capable de comprendre l'étendue des cieux? Quelle en est l'élévation et quel en est le support? Combien est grand le nombre des étoiles, et quel est le lieu où tous les luminaires restent en repos? »

Si M. de Sacy a vu dans le calcul des tems par semaines une imitation de Daniel, il aurait pu voir aussi une imitation de Job dans ce que nous venons de citer : c'est ainsi, en effet, c'est par ces mêmes questions sur la grandeur de la terre et des cieux que Dieu harcèle l'homme dans le poème sublime de cet illustre pénitent. Quant à moi qui ne suis point sûr que Job et Daniel soient plus anciens que le livre d'Énoch, je m'abstiens de dire qui a été imité ou a imité. Une autre chose à remarquer ici c'est que ces cieux nouveaux qui apparaissent si brillans après les antiques cieux effacés, ont le plus grand rapport avec les idées chrétiennes et même avec celles des Hindous [1] qui pré-

[1] Nous attendons, selon ses promesses, des *nouveaux cieux* et une *terre nouvelle*, où habite la justice. *St. Pierre*, ch. III, v. 13. Voir aussi *Isaïe*, ch. LXV, v. 17, et *Apoc.*, ch. XXI, v. 1.

tendent que lorsqu'un ciel et un monde ont fait leur tems, ces cieux et ces mondes se dissolvent pour faire place à un autre ciel et à un autre monde plus brillans. Les dieux ont une fin et se renouvellent à ces grandes époques chez les Hindous, et ici nous voyons également les pouvoirs célestes renouvelés briller d'une septuple splendeur. La vache joue aussi un grand rôle dans les mystères et la foi des Hindous, et nous la voyons figurer en tête du principal songe d'Énoch, de sa *puissante vision* comme il le dit lui-même. Cependant je dois avertir que la vache n'est point ici posée comme elle l'est dans les écritures de l'Inde ; il est vrai aussi que les dissolutions des mondes ou les pralayas sont un peu autrement décrites [1]; mais s'il y a des différences il y a aussi des ressemblances assez grandes pour faire voir que ces idées partent d'un même fond, et que ce fond a été la base de toutes les idées humaines et des systèmes des doctrines de tous les peuples.

Les CHAPITRES XCIII et suivans, jusqu'au CIVe inclusivement, font la suite de ce qu'Enoch lit dans un livre; ce sont des exhortations aux justes et des menaces aux pécheurs : les mêmes idées y reviennent sans cesse, et souvent presque dans les mêmes termes.

Le CHAPITRE CV contient le récit du mariage de Lamech, fils de Mathusala, de la naissance de Noé et des prodiges qui l'accompagnèrent. Enoch, consulté par Mathusala, explique ces prodiges, ordonne de donner à l'enfant le nom de Noé, et prédit le déluge et la corruption du genre humain, qui sera encore plus grande après le déluge qu'auparavant. Citons quelques passages du texte de ce chapitre.

« Mon fils Mathusala, dit Enoch, prit une femme pour son fils Lamech; elle devint grosse et fut bientôt mère d'un enfant dont la chair était blanche comme la neige, rouge comme la rose, dont la chevelure était blanche et longue comme de la laine, et dont les yeux étaient si beaux que, lorsqu'il les ouvrit, il illumina toute la maison comme le soleil : toute la maison resplendit de lumière; et, quand on le prit des bras de l'accoucheuse, il ouvrit aussi la bouche et parla au Seigneur de la

[1] Voir pour ces descriptions et pour l'exposé du système indien d'après les textes originaux et les livres sanscrits, les 2e et 3e volumes de l'*Histoire et tableau physiques de l'Univers*.

justice. Alors Lamech son père fut effrayé de cet enfant et, prenant la fuite, s'en vint auprès de son propre père Mathusala, et lui dit : « J'ai engendré un fils qui ne ressemble point aux » autres enfans. Il n'est pas humain ; il ressemble à la race des » anges du ciel ; il est d'une nature différente de la nôtre, et ne » nous ressemble pas. Ses yeux sont brillans comme les rayons » du soleil ; son extérieur est glorieux, et il ne semble pas être de » ma nature, mais de celle des anges. J'en suis effrayé, à moins » que quelque chose de miraculeux ne soit arrivé en ce jour. Et » maintenant, mon père, je vous prie d'aller aussi trouver Enoch » votre père, et de lui apprendre ce qui vient d'arriver, car il de» meure avec les anges. » —En entendant ces paroles de son fils, Mathusala vint à moi, Enoch, aux extrémités de la terre ; car il avait été informé que j'étais là, et il m'appela en criant. J'entendis sa voix et je vins à lui, disant : « Regarde, mon fils, me voici ! » Pourquoi es-tu venu vers moi? » Il répondit et dit : « C'est à cause » d'un grand événement, à cause d'un prodige difficile à com» prendre que je suis venu près de vous, et maintenant, mon père, » écoutez-moi. A mon fils Lamech est né un fils qui ne lui res» semble pas, et dont la nature n'est point comme la nature de » l'homme. Il est d'une couleur plus blanche que la neige et » plus rouge que la rose ; la chevelure de sa tête est plus blanche » que la laine blanche [1] ; ses yeux sont comme les rayons du so» leil, et, quand il les a ouverts, il a illuminé toute la maison ; et » même, lorsqu'on le prit des mains de l'accoucheuse, il a ouvert » la bouche et béni le Seigneur du ciel. Son père Lamech a eu » peur et s'est sauvé près de moi, croyant que son fils n'était » point de sa nature, mais qu'il ressemblait aux anges des cieux, » et voici que je suis venu près de vous, afin que vous me puissiez » dire la vérité sur ceci. »

Alors Enoch répondit et dit : « Le Seigneur fera une chose » nouvelle sur la terre ; c'est ce que j'ai déjà expliqué et vu en » vision, je l'ai fait voir dans les générations de Jared, mon père ; » ceux qui étaient des cieux méprisèrent la parole du Seigneur, » voilà qu'ils ont commis des crimes, oublié leur caste et se sont » mêlés aux femmes des hommes, ont péché avec elles, se sont

[1] Ce passage est curieux en ce qu'il prouve d'abord la prééminence que les Abyssiniens nègres accordent à la race de couleur blanche, sentiment

» mariés avec elles et en ont eu des enfans [1]. Une grande destruc-
» tion doit donc fondre sur la terre; un déluge, une grande des-
» truction aura lieu dans un an [2]. L'enfant qui vous est né survivra
» sur la terre, et ses trois fils seront sauvés avec lui; quand tout
» le genre humain qui est sur la terre aura péri, lui il sera sau-
» vé, et sa postérité engendrera sur la terre des géans, non spi-
» rituels mais charnels. Informe donc Lamech maintenant que
» le fils qu'il a eu est bien véritablement son fils; il l'appellera
» Noé, car il vous sera un *survivant* à tous; lui et ses enfans seront
» sauvés de la corruption qui aura lieu dans le monde, de tous
» les péchés et de toutes les iniquités qui seront consommés du-
» rant sa vie. Après cela il y aura encore une plus grande impiété
» que celle qui avait eu lieu auparavant, car je connais les mys-
» tères futurs; le Seigneur lui-même me les a découverts et ex-
» pliqués, et je les ai lus dans les tablettes des cieux. J'y vis écrit
» que les générations après les générations transgresseraient les
» lois divines, jusqu'à ce qu'une race vertueuse arrive, jusqu'à
» ce que la transgression et le crime disparaissent de dessus la
» terre, et que la bonté l'y remplace. »

qui s'est encore conservé vivant dans ce pays, comme l'ont remarqué MM. Combes et Tamisier, voir le dernier N° des *Annales*, ci-dessus, page 329, et en second lieu à cause de cette chevelure blanche que l'on donne ici à Noé. Est-ce que l'auteur du livre d'*Enoch* aurait été frappé de la chevelure blanche que portent les *Albinos*? ou bien ces cheveux blancs ne sont-ils qu'un mythe pour marquer la sagesse précoce du second père du genre humain?

[1] On sait que l'on n'est pas fixé sur le sens qu'il faut attacher au mot ange dans ce passage. On ignore si par là il s'agit des anges véritables, tels que les entendent les Chrétiens ou bien les grands de la terre. D'après ce passage d'Enoch, ce seraient les grands et non-seulement les grands, mais surtout la classe ou la caste des prêtres et des saints; caste correspondante dans l'Ethiopie, en la langue et sans doute selon les mœurs de laquelle est écrit ce livre, à la caste des Brahmanes dans les Indes, et à celle des Lévites en Judée, caste à laquelle, en sa qualité de pure, de surhumaine, d'angélique en quelque sorte et de quasi-divine, il était si sévèrement défendu de se mésallier, c'est-à-dire, de s'unir avec les impurs et les profanes des autres pays et des autres castes.

[2] On voit d'après ce passage quelle immense étendue il faut donner à l'année antique, puisque Noé avait beaucoup plus de cent ans quand au-

Voici maintenant la vision qu'eut Noé du déluge :

« En ces jours, Noé vit que la terre était inclinée, et que la destruction approchait; alors il leva le pied et vint au bout de la terre, à l'habitation de son grand-père Enoch; il cria par trois fois d'une voix forte, écoute-moi, écoute-moi, écoute-moi, et lui dit : apprends-moi ce qui se passe sur la terre, car la terre travaille et se trouve fortement ébranlée; sûrement je périrai avec elle. Il y eut ensuite une grande perturbation sur la terre, et une voix se fit entendre des cieux. Je tombai sur ma face quand Enoch, mon grand père parut devant moi. — Pourquoi as-tu crié vers moi d'une voix si forte et si lamentable ? — Un ordre est sorti du Seigneur pour la destruction de ceux qui demeurent sur la terre, car ils ont connu tous les secrets des anges, toute la puissance secrète et oppressive des démons, et toute la puissance de ceux qui commettent la sorcellerie aussi bien que ceux qui font des images par toute la terre. Ils savent comment l'argent se forme dans la poussière de la terre, et comment le liquide métallique existe sur la terre; car le plomb et l'étain ne sont point formés de la terre, comme première source de leur production. Il est un ange qui se tient debout sur elle, et cet ange s'efforce d'y dominer. Alors mon grand-père me levant dans ses mains me dit : « J'ai consulté le » Seigneur sur cette perturbation de la terre, et il m'a dit qu'à » cause de leur impiété leur jugement est consommé. Ceux qui » ont découvert les secrets de la nature, ce sont ceux qui ont été » jugés; mais ce n'est pas toi, ô mon fils ! Lui, le Saint, placera » ton nom parmi les justes, et il te préservera de ceux qui de» meurent sur la terre. Il établira ta race dans la justice, avec » puissance et grande gloire, et de ta race sortiront des hommes » justes sans nombre et sans fin. » Après cela, il me montra les anges de la punition qui étaient préparés à venir et ouvrir sous

vint le déluge, ce qui n'empêche pas notre auteur de dire au moment de la naissance de ce même Noé, que ce déluge arrivera dans un *an*. On a dit que par un *an* d'alors on entendait cent ans d'aujourd'hui. Mais on se trompe s'il faut en juger par ce passage, car Noé, avons-nous dit, avait plus de cent *ans* d'aujourd'hui, c'est-à-dire, plus d'un *an* d'alors, quand le Déluge arriva. On voit quelle différence ceci jetterait dans la chronologie de l'antiquité, si elle était refaite d'après ces bases.

la terre toutes les puissantes eaux, afin qu'elles puissent servir au jugement et à la destruction de tous ceux qui demeurent sur la terre. Et le Seigneur ordonna aux anges de venir, mais non pas pour prendre les hommes sous leur protection et pour les préserver, car ces anges présidaient aux grandes eaux. Alors je quittai la présence d'Enoch. »

Voilà comment finit le fameux livre d'Enoch.

Une chose remarquable dans cette explication qu'Enoch donne à Noé de son rêve, c'est la cause qu'il assigne au déluge. La cause généralement connue et généralement signalée jusqu'ici, c'était la corruption; mais à la corruption Enoch ajoute la science, et il met cette dernière cause en premier lieu. Cette race humaine a péri sous les eaux, parce qu'elle savait comment tout se formait de la poudre de la terre, comment le fluide métallique y restait, parce qu'elle savait le secret des choses, et voulait même élever sa science jusqu'aux astres et à Dieu. C'est de là sans doute, c'est de ce passage du livre d'Enoch, très-connu dans l'antiquité et égaré depuis, qu'est venue cette rumeur de la haute science de nos pères antédiluviens; comme c'est d'un autre passage du livre du même prophète que nous est venue celle de l'union criminelle des anges avec les femmes des hommes. Dieu, dit-on, se repentit d'avoir submergé le monde et détruit les hommes. On en comprend la raison si, comme nous le dit Enoch lui-même, les races qui devaient suivre cette catastrophe devaient être encore plus corrompues que celles qui l'avaient précédée. Et en effet je crois bien que, sous ce rapport, nous ne sommes pas bien loin de la méchanceté de nos antiques aïeux, tout géans qu'ils étaient et toute séculaire que fut leur vie. Nous nous croyons très-savans aussi; nous croyons aussi savoir le secret des choses et de Dieu; mais, quelles que soient nos prétentions à cet égard, je ne crois pas, pour mon compte, que nous en sachions encore assez pour alarmer le ciel et pour mériter d'être exterminés de nouveau.

« A tout prendre, nous dirons avec sir Laurence, en finissant, si l'on critique ce livre singulier, comme rempli dans quelques-unes de ses parties de fables et de fictions, il convient de se souvenir toutefois que les fables et les fictions peuvent quelquefois offrir en même tems et de l'amusement et de l'in-

struction, et qu'elles ne sont dangereuses et condamnables que lorsqu'on les fait tourner au profit du vice et de l'incrédulité. Nous ne devons pas non plus perdre de vue que plusieurs de ces fables, qui sont l'objet de notre censure, et peut-être même la plus grande partie, étaient fondées sur une tradition nationale que, toute autre considération à part, son antiquité seule avait rendue respectable. Que cet auteur ait été inspiré, ce sera à peine aujourd'hui l'objet d'une question; mais, de ce que son ouvrage est apocryphe, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'on doive le flétrir d'une honteuse condamnation. Incapable de jamais devenir une règle de foi, il peut néanmoins contenir beaucoup de vérités morales et religieuses, et l'on peut avec justice le considérer comme un exposé fidèle de la doctrine des tems où il a été composé. Il ne faut pas sans doute tout passer à l'antiquité; mais, si l'on prend la peine de lire ce monunnent d'un âge reculé et d'une contrée éloignée de nous, on y trouvera au milieu de beaucoup de choses condamnables plus de choses encore à approuver, à moins d'être difficile à l'excès. Si quelquefois on fronce le sourcil, plus souvent encore on sera tenté de sourire; on se sentira même plus d'une fois entraîné à admirer, dans cet écrivain, une vivacité d'imagination qui le transporte au-delà des limites enflammées du monde, et déploie devant lui tous les secrets de la création, les splendeurs du ciel et les terreurs de l'enfer, le séjour des âmes séparées des corps qu'elles ont animés, les myriades d'habitans dont se peuple la voûte céleste, les chérubins, les séraphins, les ophanims (c'est-à-dire les roues vivantes du char de l'Eternel), qui entourent le trône éblouissant et célèbrent le saint nom du souverain Seigneur des esprits, du Père tout-puissant, du Père tout-puissant des anges et des hommes. »

M. de Sacy n'est point en ceci de l'opinion de M. Laurence; mais, malgré tout notre respect pour lui, nous ne pouvons pas être non plus de la sienne. S'il y a de l'obscur et de l'absurde, il y a aussi de la curiosité, il y a de l'intérêt et du beau dans le livre d'Enoch. Du reste, le lecteur jugera; les pièces sont maintenant sous ses yeux.

J.-F. Daniélo.

Accord de la Religion et des Sciences.

S'IL EST VRAI QUE LE CHRISTIANISME AIT NUI AU DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Troisième Article [1].

DES BIBLIOTHÈQUES DU MOYEN-AGE.—I[re] PARTIE.

Les Eglises et les monastères eurent des bibliothèques rassemblées avec une sollicitude extrême.—Ces bibliothèques furent souvent très-considérables pour leur tems. — La formation des bibliothèques n'était pas un luxe arbitraire, mais une sorte de nécessité qui permet d'étendre par analogie les faits positifs, et qui s'oppose par conséquent aux conclusions générales qu'on voudrait inférer des faits négatifs.—Indication de quelques-unes des bibliothèques les plus remarquables.

IX. La religion, quels que fussent les enseignemens qu'on lui attribuât, a toujours paru dans le fait, la gardienne née des connaissances humaines. On sait que l'histoire des civilisations nous montre d'abord le corps des prêtres, dépositaire de la science [2]; l'*âge sacerdotal*, l'*époque religieuse* est son âge antique et primitif, comme l'a fait remarquer Cuvier, si je ne me trompe. Aussi, soit que les plus hautes occupations de l'esprit humain dans les choses profanes semblassent par leur élévation même devoir occuper un rang voisin des vérités célestes, qui d'ailleurs ont l'imprescriptible droit de les contrôler pour

[1] Voir le 2[e] article dans le N° précédent ci-dessus, page 347.

[2] Hérodote consulta surtout les prêtres; et l'on sait que son récit acquiert chaque jour une nouvelle valeur, à mesure que les progrès des connaissances nous permettent de l'entendre. Car, qu'on me laisse rappeler encore ce que je disais dans le premier de ces articles (page 264), les faits expliquent les textes bien plus que les textes n'apprennent les faits.

ainsi dire, et de leur servir comme de garde-fou [1]; soit, si l'on y veut quelque chose de plus matériel, qu'on ait tout simplement cherché à donner aux monumens de la science les plus grandes garanties de durée et d'assurance contre les accidens, les dépôts scientifiques et les documens d'un intérêt général [2], ont communément cherché l'asile du sanctuaire. C'était dans les bâtimens des temples que les nations d'autrefois [3], mais particulièrement les rois d'Égypte et les empereurs romains avaient rassemblé des archives, formé des bibliothèques et des lieux d'étude pour les savans.

Sans entrer dans aucune des considérations philosophiques qui devraient faire juger, antérieurement à tout témoignage, que la religion véritable dans son plein développement, la religion de Jésus-Christ, ne pouvait manquer de projeter un éclatant reflet sur toutes les études dignes d'occuper l'intelligence, montrons que toujours le Christianisme a répandu parmi les hommes une lumière aussi intense que le comportaient les circonstances données. Ici, pour nous borner à des faits palpables, bien qu'ils aient été niés, arrêtons-nous à faire voir que le clergé (c'est-à-dire l'action ecclésiastique en quelque sorte personnifiée) a toujours, dans les âges les plus téné-

[1] Je me permets d'emprunter cette expression à un homme célèbre dont le nom surprendrait ici, peut-être, si je disais l'avoir entendu déclarer que l'*Eglise est le garde-fou de la philosophie.*

[2] C'était là sans doute ce qui engageait Justinien (Nov. 8, cap. της παραδοθεισης —Nov. 74, c. IV, v. 2) à exiger qu'un exemplaire de ses lois fût conservé dans le trésor de l'Eglise, *avec les vases sacrés*, ou du moins parmi les meubles précieux des basiliques (εν τοις αρχειοις...... εν τῷ ευαγει κειμηλιοφυλακκίῳ.

[3] Sous Auguste, le temple d'Apollon Palatin, et sous ses successeurs le temple de la Paix, le Capitole. Déjà auparavant, Asinius Pollion avait placé sa bibliothèque dans les bâtimens du temple de la Liberté. A Alexandrie, le Serapeum; à Antioche, le temple de Trajan; etc. Voyez d'autres exemples dans l'ouvrage de Petit Radel, intitulé *Recherches sur les bibliothèques*, p. 2, 4, etc.—It. Girolamo Fabri, *Sacre memorie di Ravenna antica* (Venise 1664. 4°), p. 10. — Mabillon, *De re Diplomaticâ*. I. — Fontanini, *Vindiciæ*. I.

breux, rassemblé avec soin, et recueilli avec une infatigable persévérance les instrumens de la science, les livres.

Les moines, en particulier, n'avaient pas attendu pour s'adonner à l'étude et réunir des collections d'ouvrages, que la science, chassée de la société, cherchât son dernier abri dans l'enceinte des monastères. La règle de St. Pacôme (3e siècle) entre dans de curieux détails [1] sur la distribution des livres entre les solitaires, sur leur classement dans la bibliothèque, sur le soin qu'en devaient prendre les lecteurs [2] etc.; et, ce qui paraît supposer une quantité considérable de livres, il veut que deux religieux soient chargés de la bibliothèque. On ne le trouvera pas étrange, si l'on songe que chaque solitaire devait avoir son livre de lecture, d'après la règle, et que les monastères de St. Pacôme étaient ordinairement formés de 30 ou 40 maisons habitées chacune par une quarantaine au moins de religieux [3].

Et cependant les solitaires d'alors n'avaient nullement pour objet de cultiver leur esprit par ces études que recommandèrent dans la suite les fondateurs de plusieurs ordres : uniquement occupés de leur sanctification propre, et rarement élevés à la prêtrise, ils pouvaient passer leur vie dans une sainte simplicité, où la prière et le travail des mains remplissaient leurs journées et leurs vies [4]. Mais l'étude de la vie chrétienne

[1] Cfr. Mabillon, *Études monastiques*, 1re partie, ch. 6. Comme je n'aurai à citer que la première partie de cet ouvrage, je m'abstiendrai d'en répéter l'indication désormais.

[2] Par exemple, la recommandation de ne pas les laisser ouverts en quittant sa cellule.

[3] Mabillon, l. c.

[4] Grand nombre des premiers moines d'Orient étaient des hommes simples et sans lettres, dont la rudesse et le fanatisme parfois ne fait rien du tout à la profession monastique en elle-même. Mais quant à l'emploi que Heeren, entre autres (*op.* c. l. 1, 31) fait de son érudition pour montrer, par le témoignage de Libanius (*pro templis*), que ces moines étaient des oisifs de profession et des emportés, c'est ce qui approche du comique, ou plutôt c'est ce qui le dépasse. Comment donc? est-ce que les recherches des Bénédictins de Saint-Maur, par exemple, et les plus grossières déclamations des Protestans contre l'état monastique n'ont pas été contemporaines? Plaisante manière d'écrire l'histoire, que

toute restreinte qu'on la suppose, et le soin de se perfectionner soi-même, pour exclusif qu'il fût, ne pouvait être séparé de la lecture des livres saints, et des modèles laissés par les premiers héros du Christianisme [1]. L'étude des maîtres de la perfection, des saints Pères, s'y joignait naturellement, et l'on voit qu'à réduire ces bibliothèques au pur nécessaire, on n'en a pas moins un résultat vraiment remarquable, ne fût-ce que pour la quantité. Si vous faites réflexion, en outre, que malgré cet état de choses ordinaire, il s'en fallait bien que tous les moines de ce tems fissent profession d'ignorance [2], vous imaginerez aisément que les écrits rassemblés par les cénobites d'alors pouvaient se recommander par quelqu'autre titre encore *que par* celui du nombre.

Quant aux Églises et au clergé séculier, dont il a été dit un mot [3] précédemment, certaines circonstances y nécessitaient et y facilitèrent la formation des bibliothèques. C'était par

de puiser ses titres dans les plus décidés calomniateurs ! Mais c'est une loi de notre nature et un arrêt de la Providence, que les hommes les plus savans et les plus distingués du reste, deviennent comme par enchantement les hommes les plus communs et les plus petits, quand ils tombent sous l'empire des préjugés, et surtout des préjugés anti-chrétiens.

[1] S. Augustin raconte que des courtisans entrant près de Trèves, chez des solitaires, y rencontrèrent la vie de S. Antoine (*Conf.* l. VIII, cap. VI). Je parlerai plus au long (N° XI) de cette espèce d'exigence de la profession religieuse.

[2] Outre qu'on vit plus d'une fois des hommes illustres et habiles embrasser, comme S. Arsène par exemple, la vie cénobitique, l'histoire littéraire a conservé le nom et les travaux de plusieurs solitaires : ainsi Anianus ou Annianus, moine d'Égypte, imagina vers la fin du 4e siècle ou au commencement du 5e, un cycle semblable à celui qui prit depuis le nom de Victor d'Aquitaine. Cfr. Ideler, *d. Handbuch*, *chronologie.* t. II, p. 451, 453 et 278. — Syncelle, *Chron.* p. 35. Pour ce qui est des sciences plus spécialement ecclésiastiques, il peut suffire en ce moment de rappeler Isidore de Péluse, et avant lui les deux Macaires contemporains de S. Antoine. D'ailleurs, bien que la cléricature ne fût point nécessairement unie à l'état monastique, il est certain qu'un grand nombre d'évêques distingués furent dès lors choisis parmi les moines. Cfr. *Fulgentii*, *vita* cap. XIV. — Mabillon, *op.* c. cap. XV.

[3] A la fin du second article, dans le N° de novembre.

exemple la réunion des prêtres de la cathédrale en une même communauté sous la conduite de l'évêque [1]; mais surtout les écoles, ordinairement dépendantes des églises [2] non-seulement épiscopales, mais d'un ordre inférieur. Il serait hors de propos de s'étendre ici sur l'origine ancienne et l'universalité de ces deux institutions, qu'il suffise de les avoir rappelées avec une indication sommaire des monumens qui nous les attestent.

Mais ce qui aurait pu n'être d'abord que le moyen d'une pieuse occupation, devint une nécessité lorsqu'après l'invasion des barbares, les églises et les cloîtres se trouvèrent devenus le seul refuge des ouvrages de l'antiquité sacrée et profane. Le grand Cassiodore (6e siècle), malgré tous les soins qu'il se donnait pour civiliser les conquérans de l'Italie, avait bien compris que là seulement était la semence d'une vie nouvelle pour la société, et tout en intéressant les princes goths pour les restes de la civilisation romaine, c'était à des solitaires qu'il remettait le dépôt de la science mourante [3]; c'était à préparer minutieusement dans l'ombre et le silence des monastères, ces *démiurges* du monde moderne, qu'il consacrait les derniers

[1] Les communautés de chanoines dans l'Eglise latine (monastères épiscopaux) remontent pour le moins au 4e siècle. On les trouve sous S. Eusèbe de Verceil (368-370), sous S. Martin de Tours (371-400), et à Hippone, sous S. Augustin. Au moyen-âge, leur organisation fut réglée par Chrodegand, évêque de Metz (760-769), mais cette institution ne paraît pas avoir jamais cessé entièrement, depuis les exemples donnés par le 4e siècle (Cfr. Lingard *Antiquit. of the anglo-saxon Church.* ch. 2 et *passim*). Et Ruhkopf ainsi que Heeren, conviennent que la désuétude de la vie commune parmi les chanoines vers le 11e siècle, eut une influence extrêmement fâcheuse pour les études. Cfr. Nardi, *De' Parrochi*, *passim*. - Thomassin. - Binterim. - Ferraris. - Durr, etc.

[2] L'histoire des écoles ecclésiastiques et des écoles cléricales surtout, n'a pas été traitée, que je sache, d'une manière complète, quoiqu'il existe des ouvrages utiles sur ce sujet. Cf. Thomassin. - Theiner. - Joly. - Launoi. - Nardi. - Ruhkopf. - Lingard. - Meiners. - Thiersch. - Savigny, etc., *passim*. Mieux vaut indiquer cette question importante que de la traiter superficiellement.

[3] Cassiodor. *de musicâ*, dernières lignes. — *De institut, divin. scriptuarum*, *præf.*. — *Præf.* ad. libr. *de orthograph.* etc.

efforts d'une main accoutumée au gouvernail de l'État, et d'une activité que n'avait pu décourager la chûte de l'Empire. En même tems, les évêques travaillaient au même but par des moyens tout semblables [1]; l'unique testament de St. Augustin (430) fut de recommander à ses prêtres le [2] soin des livres qu'il leur avait rassemblés à Hippone; et St. Grégoire-le-Grand ne croyait point dérober à l'Église des momens trop précieux, ni compromettre en rien la dignité du vicaire de Jésus-Christ, en s'entremettant auprès d'un officier public [3] pour faire restituer à un monastère des livres qui en avaient été détournés (598). Aussi voit-on les missionnaires envoyés par cet homme de Dieu dans la Grande-Bretagne, porter aux Anglais le flambeau de la science en même tems que celui de l'Evangile. D'anciens documens donnent le détail des ouvrages que l'Angleterre tenait de ses Apôtres; et ceux qui ne savent pas, ou ne veulent pas croire que le Christianisme marche toujours accompagné des lumières même profanes, ne verront point peut-être sans quelque surprise que l'un de ces livres fût un Homère [4] dont le manuscrit était d'une beauté extrêmement remarquable [5].

X. Héritiers de l'esprit qui avait animé ces propagateurs de la foi, leurs disciples continuèrent à suivre la voie frayée par eux. Saint Benoît Biscop (v. 674), qui avait été sur le continent étudier au sein des anciens cloîtres le véritable esprit monastique [6], fonda avec l'abbaye de Weremouth, en Northumberland, une sorte d'établissement modèle pour la civilisation de sa patrie, dans les arts et dans les sciences [7] en même tems que

Cfr. *vita Fulgentii*, c. VIII, XIV, XIX, XX, XXVII.

[2] Possid. *in vit. S. Augustini*, lib. VIII, cap. XI: *op*. t. XI, col. 491.

[3] Gregor. m. *Ep*. X, 14 (ed. venet. 1768-76, in-4°), alias 15.

[4] Lingard, *Antiquities*, ch. X. — Godwin. *De præsul. Angliæ* (1743) page 41.

[5] On peut déjà présumer par ce trait et par plusieurs autres qui se rencontreront dans cet article, que les bibliothèques ecclésiastiques ne renfermaient pas seulement des livres de liturgie ou de dévotion. Une autre partie de ce travail sera exclusivement consacrée à ce point, on n'en trouvera d'exemples ici, que ceux qui se présenteront d'eux-mêmes.

[6] Lingard, *op*. c. ch. IV.

[7] Cfr. *Biogr. univ*. art. Benoit (Bennet) Biscop.

dans la piété. Ces mêmes vues lui firent entreprendre cinq voyages outre-mer, avec des recherches infatigables pour former à son monastère une bibliothèque énorme en ces tems-là, et dont il s'occupait avec une sollicitude touchante sur son lit de mort, rendant ses disciples responsables devant Dieu des pertes qu'elle pourrait éprouver par leur négligence [1]. Céolfrid, successeur de saint Benoît Biscop dans le gouvernement des abbayes de Jarrow (ou Gyrve) et de Weremouth, prit encore à tâche d'augmenter la bibliothèque commencée par ce saint qui avait été son maître, et dont il avait partagé les voyages et les recherches sur le continent [2]. Alcuin nous montre, dans son maître Ecbert [3], le même zèle des expéditions scientifiques et des recherches littéraires [4] :

« Non semel externas peregrino tramite terras
» Jam peragravit ovans, sophiæ ductus amore ;
» Si quid forte novi *librorum* aut studiorum
» Quod secum ferret, terris reperiret in illis. »

Aussi l'espèce de catalogue de la bibliothèque d'Yorck qu'il décrit en vers, annonce-t-il une collection assurément extraordinaire pour le 8e siècle [5]. Le même Alcuin, écrivant aux

[1] Lingard, ch. x.—Mabillon, *op.* c. vi. et *Ann. Bened.* t. i. — Heeren, *Geschichte der class. Litteratur im mittelalter.* i. 65.—Bède parlant de son quatrième voyage : « Eum *innumerabilem* librorum omnis generis copiam apportasse. »

[2] *D. Ceillier*, t. xvii, ch. xliii. N° 10.

[3] Alcuin. *De Pontif. eborac.* v. 1453, sq.

[4] Ecbert, frère d'un roi saxon, avait été élevé par le vénérable Bède, et devint archevêque d'York.

[5] Voici ces vers d'Alcuin, qui pouvait parler de cette bibliothèque, pour en avoir été le gardien :

» Illic invenies veterum vestigia patrum,
» Quidquid habet pro se latio Romanus in orbe,
» *Græcia* vel quidquid transmisit clara Latinis ;
» *Hebraicus* vel quod populus bibit imbre superno ;
» Africa lucifluo vel quidquid lumine sparsit.
» Quod pater *Hieronymus*, quod sensit *Hilarius*, atque
» *Ambrosius* præsul, simul *Augustinus*, et ipse
» Sanctus *Athanasius* ; quod *Orosius* edit avitus,
» Quidquid *Gregorius* summus docet, et *Leo* papa ;

moines de Jarrow [1], pour les exciter à ne point dégénérer de la science et de la vertu qui avaient distingué leurs prédécesseurs, leur rappelle surtout la bibliothèque formée par ces pieux cénobites, comme un éclatant témoignage de ce qu'avaient été leurs études.

Il ne faut donc point s'étonner si, un siècle et demi seulement après la conversion de l'Angleterre, cette île fut le foyer auquel recourut [2] surtout Charlemagne, pour rallumer dans ses provinces les sciences qui menaçaient de s'y éteindre. C'était vers l'Angleterre encore que se tournaient parfois les regards de l'abbé de Ferrières (Servatus Lupus, 9e siècle), ce zélateur des lettres; et, pour être plus à portée d'en recevoir les livres qu'il y demandait [3], il se servait de son monastère de Saint-Josse-sur-mer comme d'un entrepôt. Dans une de ses demandes, il emploie, pour réussir auprès de l'abbé d'Yorck (Altsig),

» *Basilius* quidquid, *Fulgentius* atque coruscant.
» *Cassiodorus* item, *Chrysostomus* atque *Johannes*;
» Quidquid et *Althelmus* docuit, quid *Beda* magister,
» Quæ *Victorinus* scripsère, *Boethius*, atque
» Historici veteres, *Pompeius*, *Plinius*, ipse
» Acer *Aristoteles*, rhetor quoque *Tullius* ingens :
» Quid quoque *Sedulius*, vel quid canit ipse *Juvencus*,
» *Alcvinus* [a] et *Clemens*, *Prosper*, *Paulinus*, *Arator*,
» Quid *Fortunatus*, vel quid *Lactantius* edunt,
» Quæ *Maro Virgilius*, *Statius*, *Lucanus*, et auctor
» Artis grammaticæ, vel quid scripsère magistri :
» Quid *Probus* atque *Phocas*, *Donatus*, *Priscianusve*,
» *Servius*, *Euticius*, *Pompeius*, *Comminianus*.
» Invenies alios perplures, lector, ibidem
» Egregios studiis, arte et sermone magistros
» Plurima qui claro scripsère volumina sensu :
» Nomina sed quorum præsenti in carmine scribi
» Longius est visum quam pletri postulet usus. »

De Pontif. et sanctis eborac. Eccles. v. 1535, sq.

[1] Alcuin. *ep.* 13 (edit. *Froben*).
[2] Alcuin, (ed. Froben) *ep.* 38.
[3] Lupus Ferrar. *Ep.* 62, 14.

[a] Ou Alcimus, Cfr. *Froben.* ad. h. l.

des expressions qui montrent combien il avait à cœur d'être exaucé. Il s'agissait entre autres ouvrages, de ceux de Quintilien qu'il n'avait pu réussir à compléter jusque là; et, craignant peut-être que les hasards du trajet ne fissent balancer son ami, il finit sa lettre en ces termes : « Quod si omnes non potueritis, » at aliquos ne gravemini destinare, recepturi à Deo præmium » impletæ caritatis, à nobis autem quamcumque possibilem, » duntaxat cesseritis, vicem tanti laboris. Valete, nosque mox » ut se opportunitas obtulerit, exoptabili responso lætificate. »

Les recherches empressées des moines anglais tournèrent, il est vrai, au détriment des lettres, comme l'a fait remarquer Heeren [1], parce que les manuscrits rassemblés de tout le continent semblèrent n'avoir été portés dans leur île que pour préparer à la barbarie danoise une satisfaction semblable au plaisir que souhaitait Caligula, quand il eût voulu trancher d'un seul coup le fil de toutes les vies. Mais, outre qu'une pareille prévision n'avait guère part aux pensées de ces hommes si pleins d'avenir, ils ne s'abîmèrent qu'après nous avoir arrachés nous mêmes au naufrage; et l'Angleterre de saint Augustin et de Bède mit à couvert les germes de civilisation recueillis par elle, en nous donnant Alcuin et saint Boniface; car je ne parle point de Columbkill et des moines irlandais, autre jet de la sève chrétienne, qui partout eût réalisé les mêmes prodiges, si partout elle eût trouvée le champ libre. Mais je n'ai sur cette partie de mon sujet que des notions trop imparfaites, et il peut suffire, ce semble, pour en juger avantageusement, de voir ce que furent à Bobbio, à Luxeuil et à Saint-Gall, les disciples formés par cet enfant de l'île des saints [2].

XI. Quantité de détails qui pourraient être rapportés ici, trouveront place plus naturellement dans la suite de ces recherches : quelques traits suffiront actuellement, d'autant que

[1] *Op. c.*

[2] On sait que l'Irlande, l'aînée de l'Angleterre dans la foi, était dès le 6e siècle (moins de cent ans après sa conversion) renommée pour ses écoles monastiques et épiscopales.—Cfr. Ware, *De scriptoribus Hiberniæ*, . I, c. 14. et l. II, c. 2.— Thom. Moore, *histoire de l'Irlande*, tome I.— Rehm, *Handbuch d. Gesch. d. Mittelalters*, t. 1er, p. 346.

(et il importe de le remarquer) ce zèle dont nous trouvons tant d'exemples ne saurait être regardé comme le goût particulier de quelques prélats ou abbés qui se distinguassent ainsi de la foule. Il appartenait aux principes mêmes qui devaient les mouvoir, et loin que la conduite de ceux-ci puisse être prise pour une exception, c'était l'indifférence et l'incurie qui dérogeaient: en sorte que cette insouciance ne pouvait avoir lieu sans qu'on eût oublié les modèles, les leçons et l'esprit qui devaient servir de guide. Un siége épiscopal ne se fondait point sans qu'auprès de lui ne fût jetée à la fois la semence d'une institution littéraire et scientifique. St. Anschaire (9e siècle) déposait à Hambourg une bibliothèque [1] apportée de Corvey [2], en même tems qu'il y élevait sa cathédrale; ces deux établissemens furent l'un et l'autre détruits par les Normands. Quand l'empereur Henri II fonde la cathédrale de Bamberg (11e siècle), il prend soin d'y commencer une bibliothèque [3] également. Une des plus anciennes et des plus riches de l'Allemagne rhénane était celle de Cologne, fondée surtout par les soins de l'archevêque Hildebald [4] au 8e siècle. Celle de Fulde [5] dont les précieuses collections ont disparu comme par enchantement, remontait au tems des Carlovingiens, et possédait encore au 16e siècle des manuscrits de 794 [6]. Quand l'église métropolitaine de Milan fut la proie de flammes en 1075, on eut à y regretter entre autres désastres la perte de la bibliothèque [7]; et

[1] Mabillon, *Annal. Bened.* t. VI. — *Vita Anscharii*, c. 6. ap. Klemm, *zur Geschichte der sammlungen für wissenchaft und kunst, in Deutschland.* 2e édit. (Zerbst, 1838).

[2] *Corwey, Coraei* (Corbeia ad Visurgim, ou Saxonica), la *nouvelle Corbie*.

[3] Klemm. *op.* c.

[4] Cfr. Hartzheim, *Catalogus historicus criticus codicum mscr. bibliothecæ metropolitanæ Coloniensis.* Cologne, 1752. 4o. — Gercken, *Reisen durh Schwaben*, etc. t. III. ap. Klemm. *op.* c.

[5] Cfr. Schannat, *Hist. Fuld.*

[6] Ebert, art. Bibliothèques dans l'*Encycl.* d'Ersch et Gruber.

[7] Tiraboschi, *Storia della litteratura italiana.* l. IV, c. 1. J'avouerai toutefois que je n'en ai pas trouvé un mot dans *Arnulphus*, qu'il donne comme l'un de ses garans. Quant aux autres citations qu'il indique, je n'ai pas pu les vérifier.

nous avons encore le catalogue des livres que possédait en 1135 la cathédrale de Trévise [1]. L'incendie des bibliothèques épiscopales de Paderborn en 1006, et d'Hildesheim en 1013, fut d'autant plus fâcheux que ces églises avaient eu des écoles et des évêques célèbres par leur zèle pour les lettres [2].

Quant aux monastères, celui qui n'aurait pas possédé une bibliothèque, eût été une espèce de monstruosité dont ces *tems d'ignorance* avaient à peine l'idée. Aussi Baldric de Bourgueil (11e siècle) invitant Godefroi de Loudun à prendre l'habit monastique, lui représente [3] qu'il y pourrait satisfaire amplement son goût pour l'étude par la quantité de livres qu'il aurait à sa disposition. Un abbé de Beaugency, au 12e siècle, s'exprimant d'une manière générale à ce sujet [4], pense qu'un arsenal n'est pas plus nécessaire à des gens de guerre, que ne l'est à des religieux une bibliothèque. Expression qui paraît avoir été comme proverbiale parmi les moines d'alors, car les écrivains semblent y faire allusion plus d'une fois à de grandes distances de tems et de lieu. Ainsi, dans la vie de St. Bernward, évêque d'Hildesheim [5], l'historien déplore en ces termes les ravages d'un incendie qui avait dévoré les livres rassemblés par les soins du saint prélat : « Perpetuò est lugendum quod inexplicabilis » librorum copia ibi periit, nosque *spiritualium armorum inermes* » reliquit.» C'était l'esprit des Pères de l'Église et des maîtres de la vie monastique; Évagre (ou Ruffin) dès le 4e siècle, rapportait d'eux cette maxime [6] : « Conversationem monachi cus» todit scientia; qui autem ab ea discedit, incidit in latrones.»

[1] Cfr. Tiraboschi, l. c.

[2] *Chronic. staindelii.* — Heeren, *op.* c. II, 9, 25.

[3] *Ann. Bened.* t. IV, p. 147. *ap.* Lebœuf. *Dissertations sur l'histoire de Paris.* t. 2e.

[4] Dans la correspondance du chanoine Gaufrid ou Geoffroi. *Ep.* 18. *ap.* Martène, *Thesaurus anecdot.* t. I. col. 511. « Claustrum sine armario « (*bibliothèque*) quasi castrum sine armamentario, etc. »

[5] *Tancmarus*, ap. Heeren, *op.* c. II, 9.

[6] Evagrii *Codex regularum.* ap. Mabillon, *Etudes monastiques*, chap. VIII. Cfr. Holsten. *Cod. regul. Monast.*

St. Jérôme, faisait la même recommandation aux solitaires[1]: « Ama scientias scripturarum et vitia carnis facilè superabis. » Les mêmes maximes se retrouvent d'âge en âge dans les écrivains qui ont traité des obligations de la profession religieuse, depuis les Pères du désert jusqu'à ce prieur de la chartreuse de Pruel (près de Ratisbone), qui, rédigeant (à la fin du 16e ou au commencement du 17e siècle) pour ses frères, un manuel de leurs devoirs, formule ainsi la même prescription[2]: « Honesta litterarum studia nunquam deponas. Obmutescit enim animus, indeque studium pietatis languescit. Intellectu enim malè feriato, voluntas sanè quid appetet? » Et il ajoute en développant cet axiôme: « Docemur mentem erudire, ne otio aut sensualitatibus oppressa obtundatur. Ignorantia ubique multorum malorum est mater. »

Dans le fait, le sort des livres fut communément le même que celui de la règle; l'assiduité à la lecture et l'ardeur pour le travail, même de l'esprit, y marchèrent toujours de pair avec la ferveur de la discipline religieuse, faiblissant, s'éteignant et se rallumant avec elle comme par une société naturelle et inséparable. Le Dante, ce grand peintre, l'avait bien saisi, et dans son magnifique chant du Paradis si peu apprécié du vulgaire des amateurs, il trace en quelques mots, avec sa grande manière, la décadence des études jointe à celle de la régularité[3].

«...... E la regola mia
» Rimasa è giù per danno de le carte. »

[1] Hieronym. *Ep. ad Rusticum.*

[2] Matthias Mittner, *Enchiridion cartusianorum. Aphor.* 49. *ap.* B. Pez, *Bibliothec. ascetic.* t. v. Cette collection, trop peu connue, renferme des opuscules extrêmement curieux, à mon avis, quoique peu propres à intéresser bien des lecteurs, à cause de leur tendance ascétique. Mais tandis qu'on exhume à grand bruit de tristes rapsodies du moyen-âge, j'admire qu'un homme sérieux n'ait point signalé ce recueil comme *Mémoires de la vie intime chez nos Pères*; sujet qui mérite bien quelque intérêt aussi. Je me contenterai d'y faire remarquer un petit traité de Nicolas de Strasbourg (15e siècle), qui a plus de rapport à mon sujet. Il y indique la manière de sanctifier les études de mathématiques, d'astronomie, de littérature, etc.; t. 3, particulièrement ch. xi.

[3] Dante, *Paradiso*, xxii, 74.

Ne soyez donc point surpris si les règles monastiques descendent parfois jusqu'à une sorte de minutie sur le soin qu'il faut prendre de la bibliothèque. Le coutumier de Citeaux, réglant l'ordre à suivre pour le tems de la lecture, s'exprime ainsi [1] : « Quod si quis necesse habuerit divertere alicubi, librum suum in armario reponat; aut si in sede suâ eum dimittere voluerit, faciat signum fratri juxtà sedenti, ut illum custodiat. » La règle de St. Isidore [2] voulait que les livres fussent rendus tous les soirs : « Omnes codices custos sacrarii [3] habeat deputatos, à quo singulos singuli fratres accipient, quos prudenter lectos vel habitos, semper post vesperam reddent. Prima autem hora codices singulis diebus petantur, etc [4]. » Celle des Chartreux *(Statuta Guigonis)* au sujet de l'ameublement de chaque cellule : « Adhuc etiam libros ad legendum de armario accipit duos, quibus omnem diligentiam curamque adhibere jubetur, ne fumo, ne pulvere, vel aliâ quâlibet sorde maculentur; *libros quippe tamquam animarum nostrarum cibum cautissimè custodiri*, et *studiosissimè volumus fieri* [5], etc. » Paroles qui rappellent la manière dont Hariulph termine le catalogue des livres de St. Riquier [6] au 11e siècle. «...... Omnes igitur codices in commune faciunt numerum CCL et VI. Ita videlicet ut non numerentur libri sigillatim, sed codices, quia in uno codice diversi libri multoties.... habentur; quos si numeraremus quingentorum copiam superarent. *Hæc ergo divitiæ claustrales, hæ sunt opulentiæ cœlestis vitæ, dulcedine animam saginantes, per quas in centulensibus* [7]

[1] Ap. Martene, *Antiqui monachorum ritus*. l. I. c. 7. nº 10.

[2] Ap. Martene, l. c.

[3] On verra plus tard (Nº 14) pourquoi le bibliothécaire est désigné par les expressions : *armarius*, *custos sacrarii*, c'est-à-dire, chargé du trésor de l'Eglise, ou de la Sacristie.

[4] Ap. Martène, l. c.

[5] Ap. Martene. l. c.

[6] *Spicilegium de* d'Achery (éd. in-4º) t. 4.

[7] *Centula* est le nom du lieu où avait été fondé le monastère de Saint-Riquier. On a prétendu trouver l'origine de ce nom dans la multitude des tours qui flanquaient les murailles de l'abbaye, et dont un bon nombre subsiste encore. « Turribus à *Centum Centula* dicta fuit. »

» *impleta est salubris illa sententia : Ama scientiam scripturarum,*
» *et vitia non amabis* [1]. »

Ces vicissitudes des bibliothèques monastiques, liées à celles de l'esprit religieux, nous sont attestées par l'histoire, bien que les chroniqueurs n'en aient point fait ordinairement la remarque expresse. Mais Trithème, bon juge en cette matière, ne manque pas de le faire observer [2] : « Mortuo Willichone... non fuit qui » monasticæ institutionis integritatem curaret, cæperuntque mo- » nachi post divisionem generalem, *quilibet etiam pro se habere* » *perculium*... Bibliothecam à principio fundationis monasterii » satis locupletem variisque voluminibus refertam turpiter dex- » truxerunt, vendentes pretiosa volumina pro vili pretio, ut » suis comessationibus et voluptatibus satisfacere possent. » Ici c'est avec l'esprit de pauvreté [3] que se dissipe la collection des livres du monastère; ailleurs c'est bien un autre dégât, quand la règle est tout-à-fait bannie. C'est encore Trithème [4], parlant de l'abbaye d'Irsauge (Hirschau) envahie par les séculiers (11e siècle) : « Monasterium..., monachis vaccuum... prostibulum me- » retricum factum est. Interea si quid remansit quod Comes [5] et » cæteri fures non rapuerunt, clerici.... ita paulatim consu-

[1] On voit par ces derniers mots que les moines du moyen-âge, avaient pris pour eux l'avis donné par S. Jérôme aux solitaires de son tems.

[2] Trithem., *Chron. spanhemense, ad* A. 1337.

[3] Ce doit être chose singulière pour ceux qui, privés de foi, ne se font point d'idée de l'état religieux, de voir que les communautés les plus réglées aient communément allié la pratique d'une pauvreté étroite relativement aux aises de la vie, avec une sorte de profusion pour les livres. L'abbé Guibert, contemporain des premiers disciples de S. Bruno (11e siècle), exprimait aussi son admiration à ce sujet : « Quum in omnimodâ pauper- » tate se deprimant, ditissimam tamen bibliothecam coaggerant : quo » enim minus panis hujus copia materialis exuberant, tanto magis illi » qui non perit, sed in æternum permanet cibo operosè insudant. » Guibertus. *De vita suâ.* l. I. c. 10.

[4] Trithem. *Chron. Hirsaug.* ad A. 1002.

[5] Un seigneur s'était d'abord emparé du monastère, comme il arriva si souvent à cette époque; puis des ecclésiastiques séculiers y remplacèrent les moines expulsés par la violence et les mauvais traitemens; en sorte que l'abbaye devint le théâtre de désordres malheureusement trop fréquens durant ce siècle parmi le clergé.

» mentes in nihilum redegerunt, *ut nec libris, quorum ingens co-*
» pia ibi collecta fuerat, per diligentiam veterum monachorum... parcere
» potuissent. Nam quum illo tempore, quando imprimendi libros
» scientia necdum fuit in usu, volumina cariore venderentur
» pretio, indocti nebulones pretiosissimum illum thesaurum
» bibliothecæ in paucis annis tam turpiter vendendo et consu-
» mendo distraxerunt, ut nec unum quidem codicem alicujus
» ponderis et pretii reliquissent. »

On voit que selon le pieux et savant Trithème, on pouvait en quelque sorte juger dans un monastère, la vie religieuse de ceux qui l'habitaient par l'état de la bibliothèque, ou du moins par l'estime qu'on y faisait des livres. Pour lui, quant après avoir quitté sa première abbaye, il énumère à ses anciens religieux les titres qu'il croit avoir à leur reconnaissance, il insiste principalement [1] sur l'augmentation de leur bibliothèque procurée par ses soins (fin du 15e siècle): « Nemo vestrûm inve-
» nit me otiosum, nemo vidit vel audivit... vagis discursibus vel
» spatiationibus... inutiliter occupatum.... In testimonium stu-
» diorum nostrorum *voco citoque bibliothecam illam solemnem* quam
» meis laboribus, studio et impensis comportavi, non sine vigi-
» lantiâ et fatigatione continuâ voluminum, in omni varietate
» studiorum non modicam multitudinem congregans..., quorum
» numerus omnium duo millia excedit. »

Dans une autre lettre [2], il considère le sacrifice auquel il lui a

[1] Trithemii *Epist*. l. II. *Ep*. 2e. Sa lettre est datée de Wurzbourg en 1506.

[2] Trithemii *Ep.*, lib. II, ep. 3. « Scio quidem non paucos mirari quod
» abbatiam dimisi spanhemensem quam libris et structuris effeci pulcher-
» rimam, usque adeo ut in totâ Germaniâ nunquam reperiatur bibliotheca
» in quâ tot habeantur in omni scientiâ scripturarum nova simul et anti-
» qua volumina pretiosa atque rarissima. non solum latina, sed hebraica
» quoque et græca, charactere scripta vetustissimo. Nam ut vidisti, *plus*
» quam duo voluminum millia ex diversis mundi regnis rara et antiquissima
» comportavi; quæ omnia, cum ædificiis et rebus variis, amore pacis di-
» misi. Si quis ex eorum amissione dolor animum pulsare cœpisset, mortis
» mihi similitudinem formavi, quâ non solum oblivionem librorum, *sine*
» quibus aliquando vivere non potui, sed etiam contemptum, ut dixerim ita,
» mihimetipsi persuasi. *Magno, fateor, bibliothecæ quondam tenebar amore,*
» et cunctis mundi opibus libros meos anteferebam : sed postea quam rerum
» mutationem perpendi adesse mearum, omnia quæ prius amaveram ster-

fallu se résoudre en quittant avec Sponheim, sa chère bibliothèque, comme la plus amère privation qu'il ait eu à subir pendant toute sa vie. Et ce n'était point une singularité : St. Nil le le jeune (10e siècle), apprenant la dévastation de son monastère de Rossano, par les Sarrasins, fut si profondément affligé de la destruction de ses livres [1], qu'il se retira à Rome, fuyant les lieux où ce douloureux souvenir semblait devoir le poursuivre sans cesse On voit en effet la première pensée des religieux se porter sur cet objet, lorsqu'un danger sérieux menaçait leurs monastères. En 883 [2], dans un incendie qui fit perdre aux moines de Fleury tout ce qu'ils avaient de mobilier, ce fut à sauver les livres qu'ils s'attachèrent de préférence. Au 10e siècle, l'abbé de saint Gall fuyant devant les Madjars, voulut qu'avant tout on dérobât les livres aux dévastations de ces farouches conquérans [3], et les fit transporter dans les montagnes. Les Bénédictins du mont Cassin, obligés dès le premier siècle de leur existence, (vers 580 ou 586), d'abandonner leur monastère à la fureur des Lombards, sauvent leurs livres [4], avec les monumens de leur règle. C'était là le trésor des abbayes; et saint Fulrad, abbé de Saint Denis, n'en juge pas autrement, lorsque, dans la liste de ce qu'il laissait à sa mort (8e siècle), il place les livres immédiatement après l'or et l'argent [5].

» coris æstimatione contempsi, animoque imperavi meo nihil præter seipsum deinceps suum credere, et quæ in morte necessario esset relicturus, » multo magis vivens in carne disceret non amare, etc. » Je me suis étendu à dessein sur Trithème, parce qu'il appartient à un tems (fin du 15e siècle et commencement du 16e) que l'on considère volontiers comme ayant été, sans contredit, l'âge de l'ignorance la plus épaisse pour les monastères. Cfr. Blume, *Iter Italicum*, t. 1er (Berlin 1824), Einleitung p. 14.

[1] Cfr. Rodotà. *Del rito greco in Italia*, l. II, c. 6; n° 7.

[2] *Acta SS. Benedictin.* Sæc. IV, part. 2, pag. 409. ap. Petit-Radel, op. c. p. 80. La date pourrait bien n'être pas exacte. Voyez l'opuscule intitulé : *Souvenirs historiques sur l'ancienne abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, par L.-A. Marchand. Orléans, 1838, in-8°.

[3] Bruschius. *Hist. Bohemic.* ap. Petit-Radel, op. c. p. 86.

[4] Paul. Diacon. *De gestis Longobardorum*, lib. IV, c. 18, ap. Muratori, *Rer. Italic. script.* t. 1.

[5] Aurum, argentum, *codices*, æramen..... delegavi. *Acta SS. Ben.* Sæc. III, part. 2, pag. 342.

Plus indépendans que les abbés, et pouvant diposer librement de leurs livres, de saints évêques voulaient les conserver auprès d'eux en voyageant. Je n'en choisirai d'exemples que parmi ceux qui ayant été religieux, ou du moins formés dans les cloîtres, y avaient puisé cet amour de l'étude; l'histoire de S. Burkard, évêque de Wurzbourg racontant son abdication (en 751), ajoute [1]: « Assumptis sex tantum ex omni multitudine discipulorum suo» rum monachis, navim conscendit [2], codices etiam quos vel ipse » conscripserat, vel undecumque conquisierat, secum deportari » fecit. » Saint Boniface ne portait avec lui que des livres et des reliques [3]; aussi le représente-t-on souvent avec un livre traversé d'un glaive, parce qu'il opposa aux coups de ses meurtriers un évangile qu'il tenait à la main, lorsqu'il se jetèrent sur lui [4]. Saint Brunon, archevêque de Cologne (mort en 965), fils de Henri I[er] l'Oiseleur, et qui avait reçu les leçons du savant Rathérius de Vérone, ancien moine de Lobes [5], faisait transporter ses livres à sa suite, durant ses nombreux voyages, afin de n'en être jamais séparé; et comme on pourrait croire que c'étaient seulement des ouvrages de piété, il n'est pas inutile de faire remarquer, avec les historiens de sa vie, qu'il faisait volontiers sa lecture de Plaute et de Térence [6].

XII. Je voudrais pouvoir indiquer ici, au moins sommairement les bibliothèques les plus remarquables du moyen-âge. Dans l'impossibilité de le faire d'une manière complète, je renverrai aux indications qui se trouveront disséminées çà et là dans les articles suivans, et me contenterai d'en nommer pour le moment un certain nombre.

Leland, bibliothécaire de Henri VIII, et qui avait mis à profit

[1] Lecointe, *Annal. ecclesiastici Francorum*, t. v, ad A. 751, n° 58.

[2] Il s'embarquait sur le Mein, pour se retirer à Hohenbourg.

[3] Willebald, *In ej. vitâ.* — Cfr. Schannat, *Vindemiæ litterariæ*, t. I.

[4] Othlon, ib. — *Acta sanctorum junii*, t. I.

[5] Les études florissaient à Lobes (ou Laube) au commencement du 10[e] siècle.

[6] D. Ceillier, t. XIX, ch. XLV, n° 1 et 4. Quoique M. Graesse (Lehrbuch einer litteraergeschichte.... 2[e] vol. Dresde 1838.) attribue aux docteurs du moyen-âge la proscription de Térence; mais nous aurons occasion d'en parler.

pour son maître la dépouille des maisons religieuses, et autres témoins oculaires, racontent, que l'on comptait 1,700 manuscrits à *Péterborough;* que la *bibliothéque des moines gris* (Franciscains, je pense) *à Londres*, avait 129 pieds de long sur 31 de large, et était très-bien fournie (*Well filled with books*); qu'à *Wells*, la salle occupée par les livres, avait 25 fenêtres de de chaque côté. Selon Ingulph [2], dans un siècle appelé communément le siècle de fer ou de plomb (en 1091), on perdit 700 volumes quand la bibliothèque de *Croyland* fut brûlée. Et cependant il semble qu'au 12e siècle, on en avait rassemblé de nouveau 900 autres [3]. En Piémont l'abbaye de *la Novalaise*, s'il fallait s'en rapporter au témoignage d'un de ses moines [4], aurait possédé au 10e siècle 6,666 volumes. Il est vrai que ces quatre fois six ont quelque chose de bien symétrique qui pourra paraître tant soit peu suspect, chez un chroniqueur connu pour son emphase. Libre donc au lecteur de réduire ce chiffre, je ne m'y oppose point; déduction faite, il demeurera, je pense, un nombre encore passable, Mais pour ne plus paraître adopter des exagérations de chroniques, contentons-nous de rappeler les abbayes de *saint Riquier* (plus de 500 volumes au 11e siècle), et de *Sponheim* (plus de 2,000 au 15e siècle), etc., et passons en revue sans autre détail, les bibliothèques dont la réputation incontestable est attestée par les monumens [5].

En *France:* saint Bénigne de Dijon, saint Bertin (à S. Omer), Grande Chartreuse, Citeaux, Cluny, Corbie, Fleury (S. Be-sur-Loire), saint Germain-d'Auxerre, saint Germain-des-Prés à Paris, Lérins, Luxeuil, Marmoutier (près de Tours), Murbach en Alsace, saint Remi de Rheims, Sénones, saint Vanne de

[1] Alban Butler, *Vie des anciens Pères*, etc. Note à la vie de saint Augustin (26 mai), où il cite ses autorités. L'édition que j'ai sous les yeux est celle d'Edimbourg, 1798.

[2] Ibid.

[3] Heeren, op. c. l. II, 39.

[4] Cfr. Eugenii de Levis, *Anecdota sacra*. Turin, 1789, in 4°, Præf. xxviij,

[5] On trouvera une liste beaucoup plus considérable dans Ziegelbauer, *Hist. litterar. ord. S. Bened.* t. I, quoiqu'il se borne aux monastères de bénédictins.

Verdun, saint Victor de Paris, saint Vincent de Besançon, saint Vincent de Laon, etc.

Espagne : Alvelda (près de Logrono), saint Benoît de Sahagun, saint Paul de Barcelone, saint Vincent d'Oviédo, etc.

En *Portugal* : Alcobaça, etc.

Italie : Bobbio, Mont-Cassin, Grotta ferrata, sainte Marie de Florence, Polirone (dans le Mantouan), Pomposa (près de Ravenne), etc.

Angleterre : saint Alban, Cantorbéry, Chester, Ramsey (dans le Huntingtonshire), etc.

Pour l'Ecosse et l'Irlande, comme pour la Suède, le Danemark, la Pologne, la Hongrie et les pays slaves, les documens ne se sont point rencontrés sous ma main.

Bohême : Brzeunow, Postelpford (ou Postelberg), Prague (les Prémontrés et la cathédrale), etc.

Suisse : Einsiedeln (Notre-Dame des ermites) saint Gall, Muri (ou Mouri), Pfeffers, etc.

Allemagne : 1° *Bibliothèques de chapitres* : Breslau, Cologne, Francfort-sur-le-Mein, Gandersheim, Hambourg, Mayence, Munster, Ratisbonne, etc. 2° *Bibliothèques monastiques* (ou de communautés religieuses) : saint Alban de Mayence, Nieder-altaich, Ober-altaich, Benedict-Beuern, Bergen (près de Magdebourg), saint Blaise (dans la forêt noire), Chartreuse de Buxheim (en Souabe), saint Emmeramn de Ratisbonne, Fulde, Gottweih, S. Jacques de Mayence, Michelsberg (près de Banberg), Moelk, Ottobeuern, Tegernsee, saint Ulrich et sainte Affre d'Augsbourg, Weingarten, etc., etc., etc [1].

Je ne parlerai guère que de l'Occident, soit parce que les religieux de l'empire grec, ayant, après quelques luttes, passé à l'ennemi, n'ont point encouru comme les moines latins, l'animadversion de la *raison* (comme parlait Voltaire): les religieux catholiques étant, comme il convenait, ceux qui ont eu à porter le principal poids de la colère des novateurs; soit surtout à cause du silence des monumens historiques [2]. Disons au moins,

[1] *Voir* Klemm, op. c.

[2] Heeren (op. I et II passim) se plaint à plusieurs reprises des généralités dont se contentent le plus souvent les écrivains nationaux de l'histoire

que les bibliothèques monastiques les plus célèbres du bas empire, paraissent avoir été celles de l'Archipel, durant le 9e siècle; à *Andres*, à *Pathmos*, à *Lesbos* [1], soustraites peut-être par leur isolement aux fureurs des préfets iconoclastes du 8e siècle [2]; et sur le continent, dans les monastères du *mont Athos*, où les religieux de diverses langues commencèrent à s'établir en grand nombre durant les 9e et 10e siècles.

La continuation de cet article exposera les moyens auxquels on eut recours pour rassembler des collections de livres dans ces tems difficiles. Après quoi, nous verrons de quels ouvrages se composaient ces collections, et s'il est vrai que l'érudition et la science profanes en fussent bannies, ou n'y fussent admises que par une sorte de rare exception.

C. ACHERY.

littéraire byzantine; et, sur un pareil objet, il serait téméraire de vouloir raffiner là où un homme aussi habile confesse son ignorance. C'est surtout au sujet des bibliothèques que ces auteurs suppriment opiniâtrement les détails; mais le même savant fait remarquer, en outre, que les monastères d'Orient, et surtout ceux de Constantinople, paraissent avoir été fort inférieurs pour l'étude à ceux d'Occident. Op. c. II, 29.

[1] Heeren, op. c. I, 83.

[2] *Sur le vandalisme de Constantin Copronyme et de ses préfets.* Voir Theophan, p. 371, 373, 375, etc. — Cedren. p. 454, 466. En citant les auteurs byzantins, c'est ordinairement à l'édition de Paris que j'ai recours.

Art Chrétien.

PLAN ET DESCRIPTION D'UNE BASILIQUE

DES PREMIERS SIÈCLES,

Pour servir à l'intelligence des auteurs qui traitent de l'art chrétien.

Nous avons déjà parlé des *Basiliques* [1], et dit que ce mot signifiait chez les Grecs et les Romains de grands édifices, où l'on traitait des affaires de la nation, et où siégeait le chef de la justice qui en grec se nommait Βασιλευς. Constantin ayant donné plusieurs des ces édifices aux chrétiens, pour leur servir de lieu de réunion, l'ancien nom leur resta [2]. La vaste étendue de ces bâtimens convenait en effet bien mieux aux assemblées des chrétiens, que la forme exiguë de la plupart des temples payens, dont peu de personnes remplissaient l'espace, et dont l'idole, comme le dit spirituellement un auteur moderne, disparaissait souvent dans la fumée d'un grain d'encens [3].

On parle beaucoup aujourd'hui de l'art chrétien, et l'on recherche avec curiosité tout ce qui peut contribuer à en faire connaître l'origine et les différentes destinées; on parle donc bien souvent de Basiliques et d'Églises; on lit les auteurs qui en ont conservé le souvenir; on compare entre elles les descriptions laissées par Eusèbe, par S. Paulin, par Anastase; mais faute d'un plan, qui en mette les parties sous les yeux, on ne saurait s'en former une idée juste; bien plus nous osons dire qu'on ne peut se former absolument aucune idée de quel-

[1] Voir le n° 94, tome XVI, pag. 253.

[2] On sait que ce prince donna même un de ses palais, situé sur le mont Cœlius, pour en faire la première église; malheureusement il n'en existe plus depuis long-tems aucune trace.

[3] *Des temples anciens et modernes*, par *L. May.*, 1 vol. in-8°, p. 17.

ques-unes des parties de ces édifices, puisque les termes mêmes, dont se sont servis les anciens, pour les exprimer, ou les décrire, manquent dans la plupart de nos dctionnaires. C'est ainsi qu'on chercherait vainement dans *Henri Etienne*, ou dans nos *dictionnaires classiques Grecs* ou *Latins*, plusieurs des termes qui désignent quelques-unes des parties des anciennes églises.

Nous avons donc cru faire une chose agréable et utile aux lecteurs des *Annales*, en faisant graver une planche qui mît sous leurs yeux les différentes divisions de l'ancienne basilique chrétienne; et afin que cette explication fût plus claire et plus facile à saisir, non-seulement nous allons donner ici l'explication des différens noms des divisions de ces édifices primitifs, mais nous avons fait graver ces noms dans le plan même, afin que la destination de chacune des parties s'aperçoive de prime-abord et sans le secours d'aucune explication.

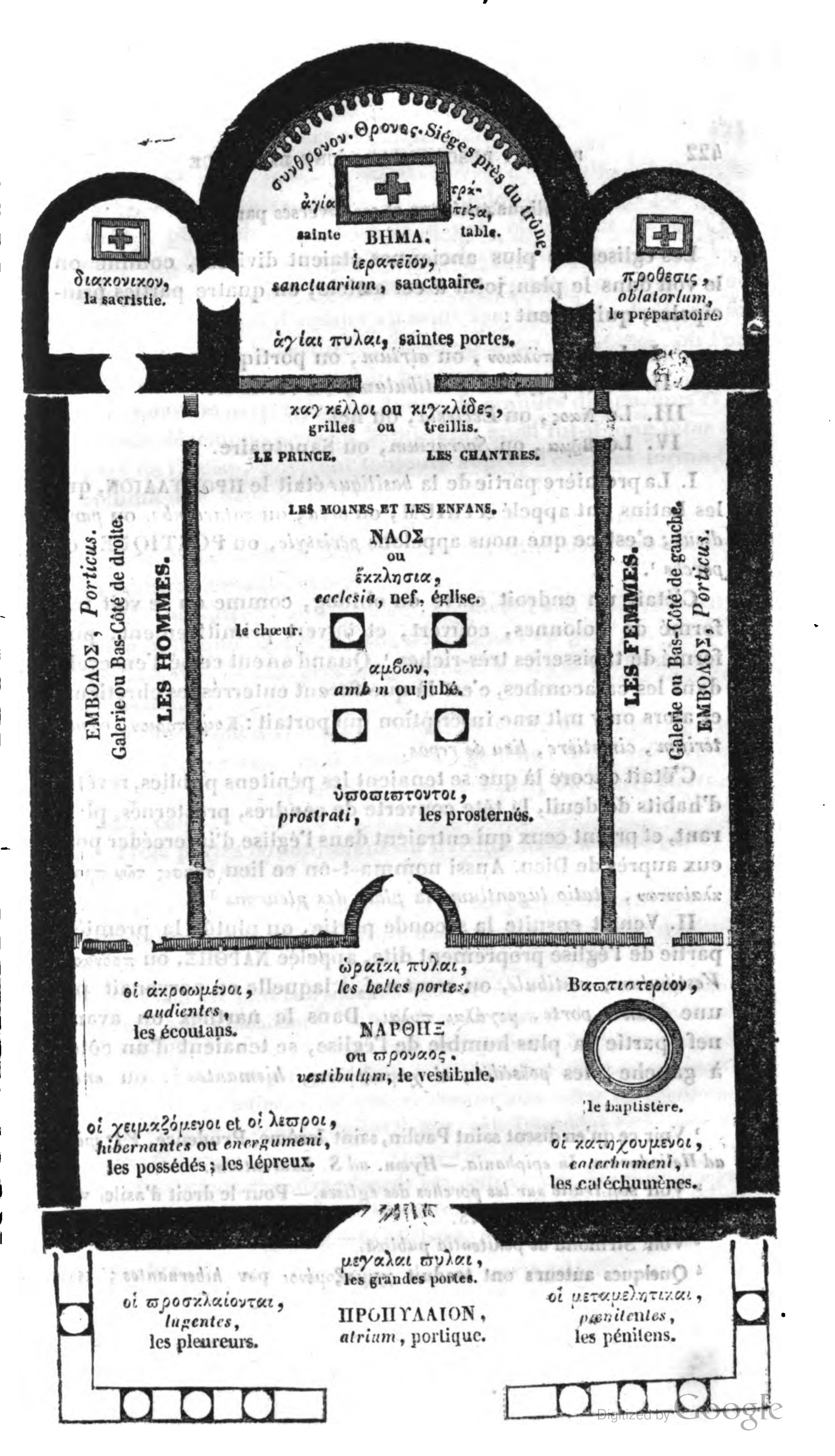
Pour atteindre le but que nous nous proposions, nous avons parcouru les différens ouvrages qui on été publiés sur cette matière; Ciampini [1], Alemanus [2], d'Agincourt [3], etc., mais nous n'en avons trouvé aucun qui donnât un plan qui fît aussi bien comprendre cette question, que celui que nous trouvons dans le traité de Godefroy Voigt sur les anciens autels des chrétiens [4]. C'est celui que nous offrons ici à nos lecteurs.

[1] *Vetera monimenta.—De ædificiis sacris à Constantino constructis.*

[2] *De parietinis Lateranensibus restitutis.*

[3] *Histoire de l'art*, t. I et II, plan 4, 8, 14, 16, 17.

[4] L'ouvrage de Voigt est intitulé *Gothof. Voigti thysiasterriologia, sive de altaribus veterum christianorum* liber posthumus..... editus à J. Alberto Fabricio, etc., in-8° Hamburgi 1709.—Voigt était recteur de l'école de saint Jean, à Hambourg, et son livre est peu connu.—Il cite Hospinianus *de origine templorum.* —Joa.-Hildebrandus, *Enchiridion de sacris publicis primæ et primitivæ ecclesiæ.* — Guil. Beveregius *de templis græcorum* auquel il a emprunté le plan que nous donnons ici.



συνθρονον. Θρονες. Siéges près du trône.
ἁγία τράπεζα,
sainte BHMA. table.
ἱερατεῖον,
sanctuarium, sanctuaire.
διακονικον,
la sacristie.
προθεσις,
oblatorium,
le préparatoire.
ἁγίαι πυλαι, saintes portes.
καγκέλλοι ou κιγκλίδες,
grilles ou treillis.
LE PRINCE.
LES CHANTRES.
LES MOINES ET LES ENFANS.
ΝΑΟΣ
ou
ἐκκλησια,
ecclesia, nef, église.
le chœur.
αμβων,
amb n ou jubé.
ΕΜΒΟΛΟΣ, Porticus.
Galerie ou Bas-Côté de droite.
LES HOMMES.
LES FEMMES.
Galerie ou Bas-Côté de gauche.
ΕΜΒΟΛΟΣ, Porticus.
ὑποπιπτοντοι,
prostrati, les prosternés.
ὡραῖαι πυλαι,
les belles portes.
οἱ ἀκροωμένοι,
audientes,
les écoutans.
Βαπτιστεριον,
ΝΑΡΘΗΞ
ou προναος.
vestibulum, le vestibule.
le baptistère.
οἱ χειμαζόμενοι et οἱ λεπροι,
hibernantes ou energumeni,
les possédés; les lépreux.
οἱ κατηχουμενοι,
catechumeni,
les catéchumènes.
μεγαλαι πυλαι,
les grandes portes.
οἱ προσκλαιονται,
lugentes,
les pleureurs.
ΠΡΟΠΥΛΑΙΟΝ,
atrium, portique.
οἱ μεταμελητικαι,
pœnitentes,
les pénitens.

Basilique ancienne et ses diverses parties.

Les églises les plus anciennes étaient divisées, comme on le voit dans le plan joint à cet article, en quatre parties principales, qui étaient :

I. Le Προπύλαιον, ou *atrium*, ou portique.
II. Le Ναρθήξ, ou *Vestibulum*, ou vestibule.
III. Le Ναος, ou *Ecclesia*, ou nef.
IV. Le Βῆμα, ou *Sacrarium*, ou Sanctuaire.

I. La première partie de la *basilique* était le ΠΡΟΠΥΛΑΙΟΝ, que les Latins ont appelé ATRIUM, ou *arca*, ou *catacumba*, ou *paradisus*; c'est ce que nous appelons *péristyle*, ou PORTIQUE, ou *porche* [1].

C'était un endroit carré ou oblong, comme on le voit ici, formé de colonnes, couvert, et ouvert primitivement, puis fermé de tapisseries très-riches [2]. Quand on eut cessé d'ensevelir dans les catacombes, c'est là que furent enterrés les chrétiens; et alors on y mit une inscription qui portait : Κοιμητήριον, *cœmeterium*, *cimetière*, *lieu de repos*.

C'était encore là que se tenaient les pénitens publics, revêtus d'habits de deuil, la tête couverte de cendres, prosternés, pleurant, et priant ceux qui entraient dans l'église d'intercéder pour eux auprès de Dieu. Aussi nomma-t-on ce lieu στασις τῶν προσκλαιόντων, *Statio lugentium*, la *place des pleurans* [3] ?

II. Venait ensuite la seconde partie, ou plutôt la première partie de l'église proprement dite, appelée ΝΑΡΘΗΞ, ou προναος, *Vestibulum*, *vestibule*, ou *avant-nef*, à laquelle on parvenait par une *grande porte*, μεγάλαι πυλαι. Dans le narthex ou avant-nef, partie la plus humble de l'église, se tenaient d'un côté, à gauche, les *possédés*, οἱ χειμαζομένοι, *hiemantes* [4], ou *ener-*

[1] Voir ce qu'en disent saint Paulin, saint Jerôme, Prudence, *VIe epist. ad Heliodorum. In epiphania.—Hymn. ad S. Laurentium.*

[2] Voir son *traité sur les porches des églises.*—Pour le droit d'asile, voir le *code théodosien*, liv. IX, 45.

[3] Voir Sirmond *de pœnitentiâ publicâ.*

[4] Quelques auteurs ont traduit χειμαζομένοι par *hibernantes*; cette

gumeni, et les *lépreux*, οἱ λεπροι, *leprosi* ; à droite, les *cathécumènes*, οἱ κατηχουμένοι, *catechumeni* ; au-dessus d'eux et plus près de la 2e partie de l'église ou de la nef, étaient les *écoutans* ou *auditeurs*, οἱ ἀκροωμένοι, *audientes*, c'est-à-dire, tous ceux qui pouvaient entendre l'évangile et les épitres, mais qui n'avaient pas le droit d'assister au saint Sacrifice. Près de là, et sur la droite, était le *baptistère*, βαπτιστηριον ou κολυμβήθρα, où l'on administrait le sacrement du baptême.

Pendant le moyen-âge on donna de grandes dimensions et de grands développemens au Baptistère; aussi fut-il long-tems séparé de l'église, pourtant toujours auprès d'elle, et forma-t-il comme une espèce d'église à part. Nous citerons comme modèles de ces deux dispositions, celui de Pise, placé hors de l'église, et celui de S. Marc de Venise, situé dans son enceinte et admirablement décoré.

III. Du Narthex ou avant-nef, on passait à la troisième partie de la basilique, appelée ΝΑΟΣ ou εκκλησια, en grec, et en latin ECCLESIA, *carena*, *gremium*, *testudo*, *navis*, et en français, *nef* et *vaisseau* [1].

Le *Naos* était divisé en trois parties. Celle du milieu, proprement appelée *naos*, et à droite et à gauche, deux *nefs*, ou *bas-côtés*, ou *galeries*, appelées εμβολοι, *portiques*, ou κλιτοὶ, *places*, ou μεροὶ, *côtés*.

Trois portes conduisaient du narthex dans le naos, celle du milieu, appelée ὡραῖαι πύλαι, *speciosæ portæ*, les *belles portes*, servaient pour les processions et pour les personnes qui entraient dans la nef; la porte de droite conduisait au portique de droite,

expression est bien la traduction littérale du grec, mais nous doutons qu'elle soit suffisamment intelligible. Le mot grec, tiré d'une racine qui signific *hiver* et *tempête*, a reçu une extension de ce dernier sens, et signifie *tourmenté*, par conséquent *possédé*. Le mot *hibernantes*, *hivernant*, nous paraît destiné à indiquer ce dernier sens.—Sur les énergumènes et les exorcismes dont ils étaient l'objet, voir Durandus *rationale divinorum officiorum*.

[1] Sur la forme mystique donnée aux églises, voir Baronius *de mystico respectu veterum christianorum in condendis, templis* ad ann. 314.—Rosweidus *ad Paulinum*, p. 862.—Et Michelet, *Histoire de France*, t. II, dernier chapitre.

destiné aux hommes, et la porte de gauche au portique de gauche, où se réunissaient les femmes. Ces deux bas-côtés, destinés, comme on le voit, au peuple, étaient quelquefois plus élevés et quelquefois plus abaissés que la nef du milieu, qui ainsi servait comme de lieu de *Scène* au spectacle religieux des cérémonies, des processions et des prédications, que le peuple contemplait et entendait pieusement des deux côtés.

A l'entrée du *naos* se trouvait d'abord la place des *prosternés*, *prostrati*, οἱ υποπιπτόντες, c'est-à-dire, de ceux qui, après avoir accompli les pénitences publiques, étaient admis dans l'intérieur de l'église, mais ne participaient pas encore aux saints mystères.

En avançant et à peu près au milieu du naos, se trouvait l'Αμβων, *Suggestus*, ou *jubé*, ou *pupitres*. Autour d'eux et sous les yeux du peuple siégeaient les lévites et les trois chœurs de chant, composés 1° de l'orchestre et des psalmistes, 2° des sous-diacres chantant l'épitre, 3° des diacres pouvant seuls lire l'évangile, les lettres et les édits des évêques. Ces ambons étaient ordinairement des chaires de marbre octogones ou carrées, ornées de sculptures ou de mosaïques. On en voit encore à Rome, dans les églises de *San Clemente*, de *San Lorenzo* et de *Sancta Maria in cosmedin*. Il serait difficile de préciser à quelle époque l'ambon fut placé, comme on le voit ici, à l'entrée du naos. Dans l'église S. Clément de Rome, qui date du 4e siècle, l'ambon se trouve dans le sanctuaire [1]; dans l'église de Saint Michel de Pavie, on le voit au milieu de la nef [2]; mais dans les églises des 13e et 14e siècles l'ambon est placé à l'entrée du chœur. Plusieurs auteurs ont écrit de gros volumes pour expliquer ces différences. Qu'il nous suffise de faire remarquer que dans les églises, comme celle que nous examinons ici, où il y avait différentes parties séparées, il a fallu nécessairement que le chœur et la tribune où l'on chantait les psaumes et les épitres, fussent placés de manière que ceux qui étaient dans le narthex ou avant-nef pussent les entendre. D'ailleurs il paraît qu'il y a toujours eu un chœur séparé plus rapproché du

[1] D'Agincourt, *architecture*, tome I et II, pl. XII, n° 1.
[2] *Ibid*, p. XX, nos 6 à 15.

sanctuaire, destiné à aider les officians qui étaient dans le *Bêma*; c'est ce que nous remarquerons bientôt sur ce plan. On n'a donc pas fait assez d'attention aux destinations et à l'usage de ces différentes tribunes de l'église chrétienne, lorsqu'on en a parlé.

Il faut ajouter que quelques fidèles privilégiés, et ceux des pénitens qui étaient arrivés au 4e degré, se tenaient aussi aux environs de l'ambon.

Au-dessus de l'ambon était la place occupée par les moines, les solitaires et les enfans; et ainsi se trouvaient réunis au même lieu, et par une pensée digne de la haute philosophie chrétienne, les deux extrémités de la vie humaine, l'enfance et la vieillesse, le commencement et la perfection des vertus chrétiennes.

Plus haut, près du sanctuaire, était la place du chef de l'état et de sa famille [1]; au côté opposé, mais à la même hauteur, se tenaient les chantres et les lecteurs, ordinairement nommés *clerici minores*, nécessaires pour soutenir et prolonger les chants intérieurs du Sanctuaire, et dont la place nécessitait un pupitre ou un ambon différent de ceux qui étaient à l'usage des fidèles.

IV. Enfin venait la quatrième partie de la basilique, la partie la plus sainte et la plus vénérée, celle où il n'était pas permis aux laïques de pénétrer, et que l'on appelait ΒΗΜΑ ou *ἱερατεῖον*, ἀψις, *Sanctuarium*, le *Sanctuaire*, l'*Abside*. Elle était séparée du naos par des *grilles* ou des *treillis* en fer ou en bois, *καγκελλοι* ou *κιγκλιδες*, *cancelli*; on y entrait par la *porte Sainte* *ἅγιαι πυλαί*, qui n'était ouverte qu'aux ministres de l'église.

Le *Bêma*, ou *lieu élevé*, ou *lieu Sacré*, se divisait lui-même en trois parties. Dans celle du milieu, proprement dite *Sacrée* ou *Sanctuaire*, était l'autel, la table sainte, *ἁγια τραπεζα*, qui durant les premièrs siècles était le seul qui fût destiné aux saints mystères. C'est pour cela qu'il est nommé par l'apôtre S. Jude *cœlestis mensa*, par S. Grégoire de Nysse *mensa sancta*, par d'autres pères, *mensa mystica*, *thronus Dei*, *requies* et *offi-*

[1] Cette indication importante ne se trouve pas sur le plan d'une basilique publié par Spanheim, *Hist. Eccl.*, p. 861.



cina sacrificii, *tabernaculum gloriæ*. C'était une table oblongue élevée sur quatre pieds [1] et toujours en pierre, en souvenir de ce texte de l'Évangile, *et sur cette pierre je bâtirai mon église*; ce qui, au reste, se pratique encore aujourd'hui, car, bien que les autels soient de bois ou de marbre et plus ou moins magnifiquement ornés, la consécration et le sacrifice se font toujours sur une *pierre* carrée que l'on nomme la *pierre consacrée*.

Ces autels étaient ou portatifs, ou solidement attachés aux sol, il n'y avait pas de degrés, comme sur nos autels pour porter des chandeliers; souvent il y avait un dôme, soutenu par des colonnes, ou un riche baldaquin.

Derrière l'autel, faisant face aux grandes portes, et dominant ainsi toute l'église, se trouvait le *siége de l'évêque*, θρόνος ἐπίσκοπου, élevé de trois dégrés au-dessus du sol; à droite et à gauche de l'évêque étaient les siéges, ou stalles des archiprêtres et des prêtres officiant à l'autel. Car les autres prêtres ainsi que les fidèles se tenaient debout. Peu à peu on permit l'usage de s'appuyer sur des bâtons que l'on appelait pour cela *misericordiæ*; ce n'est que vers le 12ᵉ siècle, que les *Stalles* à l'usage des prêtres et les *bancs* à l'usage des laïques se sont introduits dans les églises. Cette forme du siége épiscopal se trouve encore partout, chez les Grecs et les Russes, et à Rome à *san Petro in via cœli* et à *san Stephano Rotondo*. L'espace en hémicycle où se trouvait le trône et les stalles s'appelait *presbyterium*, parce que c'était là que se tenaient les prêtres assistans.

A droite et à gauche du *Bêma*, se trouvaient deux chambres ou dépendances à l'usage du clergé, et des chargés de l'office divin; celle de droite, Διακονικον, la *Diaconie*, était celle où les diacres déposaient et gardaient les ornemens et les vases sacrés; c'est ce que nous appelons maintenant la *sacristie*. A gauche était le προθεσις, *secretarium*, ou *préparatoire*, où étaient préparées et conservées, les provisions de pain et de vin nécessaires au sacrifice et à la communion des fidèles.

Ces deux dépendances ont été aussi nommées τὸ ξενοφύλακιον; c'étaient de vastes bâtimens, *destinés aux étrangers*, comme

[1] Sur la forme et la matière des anciens autels, voir Fabricius, *Bibliot. antiquaria*, p. 420. — Thiers, *sur les autels*, p. 77, 88.

l'indique leur nom, sorte de grande hôtellerie, pour les prêtres qui voyageaient. C'est là même que se sont tenus quelques conciles[1].

Telles étaient les principales parties de l'ancienne basilique chrétienne. Nous espérons que ces explications et le plan que nous y avons joint, serviront à fixer les idées de nos lecteurs sur cette matière, et à leur donner une intelligence facile des passages des auteurs anciens et modernes qui parlent des antiquités chrétiennes[2].

J.-L. GUENEBAULT.

[1] Voir Macri et du Cange, au mot *secretarium*.—Spanheim *in hist. eccl.* t. I; p. 862.

[2] On peut encore consulter le plan d'une basilique que Spanheim a donné dans son *Hist. Eccles.*, p. 841; il est conforme à celui-ci, à la réserve qu'il ne parle ni de la place réservée au prince, ni de celle où se tenaient les chantres près du sanctuaire.

Compte-rendu.

A NOS ABONNÉS.

De l'influence des travaux des *Annales*.

Arrivés aujourd'hui à la fin du dix-septième volume, c'est-à-dire à huit ans et demi d'existence, ce qui ne s'était pas encore vu pour un journal scientifique religieux, nous avons cru qu'il serait agréable à nos lecteurs de jeter un coup d'œil en arrière, et d'examiner quelle a pu être l'influence des travaux des rédacteurs des *Annales* sur l'état actuel de la science et sur ce qu'on appelle le mouvement des esprits.

Et d'abord, loin de nous de vouloir prétendre que c'est à nos travaux que sont dus les changemens heureux qui se sont manifestés dans les livres, dans la science, et jusqu'à un certain point dans les esprits. Non, mais il nous sera permis de dire que, lorsqu'en 1830, sous le bruit du canon de Juillet, nous écrivions notre *prospectus* et annoncions la conversion qui s'était faite dans les hautes sciences, alors, aucun journal, aucun organe religieux n'avait énoncé aussi positivement ce fait, et n'avait dit que le changement qui s'était opéré dans les sommités scientifiques descendrait nécessairement et serait mis pour ainsi dire en circulation. Depuis, tous les journaux, même les journaux dits libéraux et opposés au christianisme, ont reconnu cette amélioration qui s'est faite dans les esprits, dans les sciences et dans les livres. Les journaux religieux ont pris acte de ces aveux ; et si quelques-uns ont nié la réalité de la conversion des individus, aucun cependant n'a méconnu que dans la plupart des sciences modernes, l'on ne découvre des preuves nouvelles et nombreuses de la vérité des récits de la Bible et des services immenses que le catholicisme a rendus à l'humanité et à la civilisation.

Et ici, qu'il nous soit permis de constater que c'est dans nos

Annales que l'on trouve recueillies toutes ces preuves, et qu'ainsi avec peu de frais et peu de peine on peut se rendre propres les travaux de tous nos grands hommes. En confirmation de ce que nous avançons ici, examinons rapidement quelques-uns des ouvrages qui ont été composés avec les matériaux qu'elles ont recueillis dans leurs pages.

Le premier en date est le *Christ devant le siècle*, par M. Roselly de Lorgues ; l'auteur a bien voulu nous dire lui-même que c'est avec le secours des *Annales* qu'il a fait son livre, comme il le reconnaît avec beaucoup de bienveillance. C'est aussi les *Annales* qu'il met entre les mains du prêtre qui défend la cause de la religion, dans son autre ouvrage : *l'École, le Presbytère et la Mairie*, ouvrage dont nous nous reprochons de n'avoir pas encore parlé comme il le mérite, en notant toutefois quelques passages qui ont encouru avec raison la désapprobation de quelques-uns des membres les plus distingués du clergé, et qu'aussi nous signalerons à l'auteur.

Nos idées et quelques-uns de nos travaux ont été aussi réalisés dans l'ouvrage de M. de Saint Félix intitulé *Précis de l'histoire des peuples anciens*, dans les chapitres sur la *Géologie de la Genèse*, le *Monde primitif* et le *Déluge* ; sur la *Race humaine*, sur la *Religion des anciens peuples* et sur les *Langues anciennes*. M. de Saint Félix « désire, dit-il, nous exprimer sa gratitude » pour les renseignemens précieux qu'il a recueillis dans les *Annales*. » Nous ne pouvons nous-même qu'applaudir à l'excellent livre de M. de Saint Félix ; nous nous reprochons de n'avoir pas consacré à une œuvre aussi consciencieuse, un article détaillé ; nous y reviendrons, et nous lui témoignerons notre reconnaissance en lui empruntant un de ses chapitres pour que nos lecteurs soient à même de connaître le livre et l'auteur.

Après l'ouvrage de M. de Saint Félix, nous nommons avec plaisir l'*Histoire du Monde*, que viennent de publier deux jeunes frères, MM. Charles et Henri de Riancey. Dans cet ouvrage, ces jeunes écrivains ont fait ce que les *Annales* ont souvent appelé de leurs vœux, ils ont raconté l'histoire du monde, en rappelant à côté de chaque événement, de chaque époque de l'histoire de l'humanité les traditions qui y ont quelque rapport. Ainsi, ils suivent pas à pas la *Genèse*, et au milieu de leur

récit ils intercallent les témoignages historiques, les traditions, les monumens, les légendes même, qui en rappellent le souvenir. Ainsi, pour le déluge, ils parlent des médailles d'Apamée, des traditions Chaldéennes, Indiennes, Grecques et Mexicaines. Nous regrettons pour ces dernières qu'ils aient passé sous silence le *Grand tableau des Migrations aztèques*, que nous avons publié et qu'ils n'aient pas nommé de *Coxcox* qui est le nom le plus connu du Noé mexicain, qui, au reste, s'appelle aussi *Teo Cipactli*, au lieu de parler de *Tepzi* ou plutôt *Tezpi*, comme l'écrit M. de Humboldt : mais nous les louerons sans restriction pour avoir les premiers fait usage des travaux publiés dans les *Annales* par M. de Paravey, sur l'histoire de la Chine, et sur les premiers empereurs qui sont à la tête de cette histoire. MM. de Riancey en ont parlé d'une manière très-convenable, et nous nous proposons de citer ce passage dans le compte que nous rendrons de leur ouvrage.

Nous retrouvons encore nos principes et nos vues avec de longues pages tirées des *Annales* dans un ouvrage fort bien fait, intitulé *les Destinées du Christianisme*, dû à la plume et au zèle de M. l'abbé Polge, professeur de Dogme à la faculté de théologie d'Aix.

Nous ne saurions oublier l'excellent opuscule que M. Guerrier de Dumast a composé pour l'inauguration à Nancy de la Société *Foi et Lumières* ; on ne pourrait en moins de paroles comprendre plus de faits ; on ne pourrait surtout mieux fondre en un seul corps la masse de preuves que la science fournit à la religion. Nous avons à le remercier en particulier de la part qu'il fait aux travaux des *Annales*. Mais nous reviendrons sur un opuscule si substantiel.

Après ces ouvrages, qu'il nous soit permis de citer quelques-uns des articles de nos *Annales* qui ont été reproduits dans d'autres journaux ; et d'abord, nos articles sur les *Saint-Simoniens* ont été reproduits en partie dans l'*Histoire de l'Église* de M. Henrion, et dans un article inséré dans la *Revue de Dublin*, et tout récemment dans le *Pragmalogia Cattolica* dont nous allons parler.

Notre article sur l'*hermésianisme*, inséré dans le présent volume, a été réimprimé à Metz par les directeurs de la *Gazette de*

Metz, et distribué à plus de huit mille exemplaires, dans les villes limitrophes du Rhin et dans les provinces rhénanes. La *Pragmalogia* de Luques, journal italien, l'a reproduit aussi.

Enfin nous devons dire encore que dans un grand nombre de séminaires et de maisons d'éducation, on se sert des travaux des *Annales* pour corroborer et défendre les principes de notre foi. Que l'on nous pardonne d'ajouter que le vénérable M. Garnier, supérieur du séminaire de St. Sulpice, a bien voulu nous citer dans sa docte chaire; ceci est peut-être une indiscrétion; mais c'est qu'en effet c'est un fait qui honore trop nos travaux et les rédacteurs des *Annales* pour que nous le passions sous silence. D'ailleurs ce sera une réponse au supérieur du séminaire d'un évêché très-voisin de la capitale, qui, après avoir reçu les *Annales* pendant 18 mois, nous a fait dire qu'il n'entendait pas être abonné. Il est vrai que le docte supérieur nous avertissait en même tems qu'il n'avait pas lu un seul de nos cahiers, et nous le croyons sans aucune peine.

Parmi les œuvres qui réjouissent la religion, et qui doivent donner de la confiance et de la force à ceux qui la défendent, il faut mettre en première ligne la *Société Catholique pour l'alliance de la Foi et des Lumières*, fondée à Nancy et autorisée du gouvernement, sous ce titre, le 13 juillet de cette année 1838. Or le but et le plan de cette société est précisément celui des *Annales*, comme veulent bien le reconnaître les fondateurs mêmes qui, dans une brochure toute scintillante de foi, d'érudition et de talent, exposent la raison de leur œuvre et du titre qu'ils lui ont donné. Ceci ne doit pas passer inaperçu. Des hommes du monde, qui publiquement se réunissent dans une des principales villes du royaume, dont la réputation n'est pas d'être très-facile ou trop portée pour le clergé, qui se réunissent pourtant, eux, hommes du monde, occupant un rang très-élevé dans la société et remplissant différentes fonctions sociales, pour proclamer à haute voix le projet de prouver, envers et contre tous, que la *foi* est unie aux *lumières* ou plutôt que les lumières conduisent à la foi; ce fait, disons-nous, est d'une portée immense. Nous reviendrons sur cette brochure courte de pages, mais pleine de faits, et faisant tourner à la pratique les documens et les principes que nous avons semés dans les *Annales*.

Honneur aux fondateurs d'une telle société, et surtout à son digne président, M. Guerrier de Dumast! Ils en trouveront leur récompense dans le bien qu'ils feront, et surtout dans l'exemple qu'ils donnent, et qui, nous l'espérons, sera imité dans notre France.

Influence des *Annales* à l'étranger.

Après avoir parlé de l'influence des *Annales* en France, nous croyons que nos amis aimeront à voir comment elles sont accueillies à l'étranger. Et d'abord, quant aux personnes, nous dirons que tout récemment encore, elles viennent d'avoir pour abonnés, à Rome, *son Excellence révérendissime Mgr. Cadolini*, sécretaire actuel de la Propagande, et qui était depuis longtems notre abonné, lorsqu'il occupait le siége de l'archevêché de Spolète; puis le *R. P. Roothaam, général des Jésuites.*

Mais il faut surtout parler des journaux qui, lus avec avidité à l'étranger, y sont les véritables propagateurs des découvertes et des travaux scientifiques.

Parmi les journaux scientifiques qui tiennent le premier rang, il faut compter les *Annales des sciences religieuses* de Rome, fondées et dirigées par le savant abbé *Ant. de Luca*, membre de la congrégation de l'*Index*. Nous ne nous étendrons pas sur leur mérite, d'autant plus que nous en avons déjà parlé à nos abonnés; et d'ailleurs, nous leur avons fait si souvent des emprunts, notamment, dans le dernier numéro, l'article sur le mot *alme*, que nos abonnés ont été à même de juger de leur mérite. Dans l'année elles ont cité de nous :

De *la prétendue origine indienne attribuée au Christianisme*, de M. Bonnetty, et la *cosmogonie* de *Moïse comparée aux faits géologiques*, par M. l'abbé Flottes.

L'exemple donné à Rome, par M. l'abbé de Luca, a eu de l'écho en Italie. A Luques, il vient aussi de s'établir un journal scientifique s'occupant presque des mêmes questions que les *Annales de philosophie*, et rédigé dans le même esprit. Il est intitulé : *Pragmalogia Cattolica, giornale storico e scientifico*, paraissant en un cahier in-8° de cinq feuilles d'impression; dans les six numéros que nous avons reçus, nous trouvons que le savant abbé *Bertolozzi*, directeur de la *Pragmalogia*, a emprun-

té à nos *Annales*, 1° *l'histoire du Saint-Simonisme*; 2° *l'histoire de l'Hermésianisme*; 3° *l'article sur la découverte d'une histoire des Arabes*, par Ibn Khaldun; 4° de *la rose de Jéricho*.

De la part que prend le clergé à la rédaction des journaux scientifiques en France et en Italie.

Et puisque nous venons de nommer quelques-uns des journaux scientifiques qui sont consacrés à la défense de la foi catholique, il ne sera pas hors de propos de donner ici quelques détails sur la part que prend le clergé en France et en Italie à la rédaction de ces journaux. Ce travail a encore deux buts, le premier de justifier les ecclésiastiques qui consacrent leur plume à ces travaux; le second, d'en encourager quelques autres qui semblent dédaigner cette lice, comme indigne de la gravité d'un prêtre. Les noms et la qualité des rédacteurs que nous allons citer démontreront l'erreur de ces derniers.

Les deux principaux journaux scientifiques consacrés à la défense de la religion en Italie, sont ceux que nous venons de nommer. Les *Annali delle scienze religiose* de Rome, ont été fondées par le directeur actuel, M. l'abbé *Ant. de Luca*, sous la protection de S. Em. le cardinal Weld. Elles se continuent maintenant sous celle de S. E. le cardinal *Lembruschini*, secrétaire d'état de sa Sainteté.

Nous voyons d'abord au nombre des principaux rédacteurs, des personnages qui sont à la tête des différentes congrégations religieuses. 1° Le R. P. *Rosani*, général des clercs réguliers des écoles pies. — 2° Le R. P. *Bini*, procureur général des R. P. Bénédictins du Mont-Cassin.—3° Le P. *Ungarelli*, assistant général de la congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul et professeur émérite de théologie, l'un des plus savans orientalistes de Rome.—4° Le P. *Lojacono*, procureur général des Théatins.—Trois membres de la compagnie de Jésus, qui sont: 5° Le P. *Perrone*, professeur de théologie au collége romain, auteur d'une *théologie* réimprimée récemment en Belgique, et que nous nous étonnons de ne pas voir connue en France.—6° Le P. *Pianciani*, professeur de physique et de chimie au collége romain, et l'un des quarante de la société italienne des sciences.—7° Le P. *Secchi*, gardien du musée *Kircheiren*, et l'un des plus habiles hellénistes

de ce tems. — Et en outre parmi le clergé séculier, 8° M. l'abbé *Barola*, professeur de philosophie au collége urbain de la Propagande. — 9° L'abbé *Bonelli*, professeur de philosophie. — 10° L'abbé *Breschi*, docteur en théologie. — 11° L'abbé *Mazio*, docteur en philosophie, en droit canon et civil. — 12° L'abbé *Theiner*, également docteur en philosophie, en droit canon et civil. — Enfin 13° Mgr. *Wiseman*, recteur du collége anglais et professeur de langues orientales à l'université de Rome. — Et 14° M. *Cullen*, recteur du collége irlandais et professeur d'écriture sainte au collége urbain de la Propagande.

Le second journal scientifique, la *Pragmalogia cattolica* de Luques, a été fondé et est dirigé par M. le chanoine Paul-Joseph *Bertolozzi*, maître en théologie. Les principaux rédacteurs sont : 1° Mgr. J.-B. *Barlettorri*, curé de la cathédrale de Luques ; — 2° M. Jules *Beainsegni*, vicaire-général de Ravennes, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Pise ; — 3° Const. *Biannoci*, bénéficiaire à la cathédrale et chapelain honoraire de S. A. Roy. le duc de Luques ; — 4° le doct. T. *Bini*, gardien de la bibliothèque publique et professeur de philosophie au séminaire archiépiscopal ; — 5° le R. docteur Léon *Cardella*, chanoine de la cathédrale ; — 6° le P. Joach. *Lluch di Manresa*, carme, professeur de philosophie ; — 7° le P. Louis *Marlia*, doct. et chan. théologal de la cath., profess. de théologie dogmatique à l'archevêché ; — 8° S. Ex. le mar. Ant. *Mazzarosa*, conseiller d'état et directeur de l'instruction publique ; — 9° M. *Pardi*, avocat du diocèse ; — 10° le Rév. Pierre *Pera*, bibli. de S.A.R. et chanoine de la cathédrale ; et enfin les professeurs du lycée royal dont les noms suivent : 11° Barth. *Bacci* ; — 12° *Bellotti*, professeur de théol. morale ; — 13° Michel *Bertini*, clerc régulier de la mère de Dieu, professeur d'hydraulique ; — 14° Mgr. Paul *Dinelli*, professeur de dogme ; — 15° Louis *Fernaciari*, profes. émérite ; — 16° Laurent *Tomei*, profes. de métaphysique ; et parmi les rédacteurs étrangers : — 17° M. l'abbé Ant. *de Luca*, direct. des *Annales des sciences* à Rome, et dont le nom, parmi les collaborateurs de ce journal, prouve qu'il n'y a en Italie aucune de ces jalousies de publication que l'on ne rencontre que trop souvent en France ; — 18° le D. *della Bianchina*, directeur du *Catholique* de Lugano ; — 19° le savant

abbé *Rosmini-Serbati* à Domodossola; — 20° le R. Cl. *Samuelli*, prof. d'écriture sainte à l'université de Pise; — 21° le d. *Ranieri Sbragia*, prof. de théol. dogmat. à l'université de Pise; — enfin 22° Mgr. Nicol. *Wiseman*, recteur du collége anglais et professeur de langues orientales à l'université de Rome.

On voit par les noms que nous venons de transcrire qui sont ceux qui s'occupent du progrès des sciences, et qui se mettent à la tête des publications religieuses en Italie. Voilà ce que nous désirerions voir en France; et malheureusement il nous serait bien difficile de compter un égal nombre de personnes qui s'occupent avec quelque attention des publications religieuses scientifiques. Voici, en effet, quels sont les noms des membres du clergé qui, à notre connaissance, écrivent dans ce moment dans les feuilles scientifiques religieuses.

Nous le répétons, nous ne voulons parler ni des ouvrages publiés à part, ni des journaux politiques, quotidiens ou hebdomadaires; mais seulement des journaux qui, publiés mensuellement, comportent de longs articles, et des travaux d'érudition et de science. En commençant par les *Annales de philosophie*, à cause de leur priorité de date, on sait que leur directeur est un laïque. Les ecclésiastiques qui, depuis leur création, ont pris une part active à leur rédaction sont: Mgr. *l'évêque du Mans*, lorsqu'il n'était encore que supérieur de séminaire, dont nous avons publié trois ou quatre lettres sur l'enseignement des séminaires; M. l'*abbé Foisset*; M. l'*abbé Sionnet*, dont nous avons inséré plusieurs articles, qui font connaître en lui le plus savant orientaliste que possède le clergé; M. l'*abbé Affre*, chanoine et vicaire-général de l'église de Paris, lequel a inséré un seul article qui n'est pas signé; M. l'*abbé Flottes*, professeur de philosophie au collége de Montpellier, pour un article; M. l'*abbé d'Alzon*, chanoine honoraire de Nîmes, pour un article non signé. Nous avons publié un article de M. l'*abbé Gerbet*, mais il avait été extrait du *Livre des Saintes*; un aussi de M. l'*abbé Donez*, mais extrait de la *Revue des deux Bourgognes*. M. l'*abbé Rhorbacher*, directeur du séminaire de Nancy, nous a fourni quelques articles non signés; M. l'*abbé Massot*, de Pouzauges, pour un seul article; enfin M. l'*abbé Dedoue*, secrétaire actuel de l'administration capitulaire de l'évêché de Digne, qui nous

a adressé un seul article. Parmi les étrangers, nous avons à citer M. l'*abbé Arri*, de l'académie des sciences de Turin, et le R. P. *Olivieri*, commissaire du Saint-Office et général des Dominicains à Rome.

Quelques personnes croyaient que M. l'abbé Bautain avait été rédacteur des *Annales*. Nous ne pouvons revendiquer cet honneur ; on y a parlé de quelques ouvrages de M. Bautain, on a cité de lui récemment une lettre déjà imprimée à part, mais il ne nous a jamais favorisé de ses travaux. Les journaux où il a écrit, sont : le *Correspondant*, la *Revue Européenne* qui ne paraissent plus, et l'*Univers Religieux*, journal quotidien.

L'Université Catholique, fondée par MM. les abbés *Gerbet*, de *Salinis* et de *Scorbiac* et dirigée en commun par les mêmes personnes, qui se sont adjoint, l'année dernière, M. *Bonnetty*, signataire de cet article, compte aussi peu de rédacteurs ecclésiastiques. En dehors des directeurs du journal, dont les *Cours* forment la partie la plus brillante et la plus recherchée de ce recueil, il n'y a que M. l'abbé de *Genoude* qui y ait inséré de loin en loin quelques articles ; tous les autres sont des laïques.

Il se publie en province quelques journaux scientifiques, où nous avons vu avec plaisir figurer le nom et les articles de quelques prêtres instruits : ce sont les *Annales Religieuses et Littéraires* d'Aix, qui comptent au nombre de leurs rédacteurs, M. l'abbé *Polge*, professeur de dogme à la faculté de théologie d'Aix ; M. l'abbé *Bonneville*, professeur de droit canon à la même faculté ; M. l'abbé *Espieux* ; M. l'abbé *Sibour*, chanoine et vicaire-général de l'évêché de Nîmes ; M. l'abbé *Sibour*, chanoine, professeur d'histoire ecclésiastique à la même faculté. Ces articles sont bien pensés, bien écrits, et sont conformes à nos *Annales* et aux besoins du siècle, tout-à-fait dignes d'ecclésiastiques distingués. Nous mentionnerons encore M. l'abbé P. C, quoiqu'il ne se soit pas nommé, mais seulement pour lui dire, qu'il faut laisser aux professeurs émérites ou non émérites de l'université le soin de relever les défauts ou de faire ressortir les beautés de la 1re, 2e et 3e période du *Théâtre Latin*.

Il est encore un journal, la *Revue du Nord*, recueil philosophique, historique et littéraire, qui paraît à Lille, lequel est rédigé dans le même esprit et dans le même but que nos *Annales*;

ses articles sont profonds, écrits avec verve, foi et science, mais nous ne pouvons dire s'il est quelque ecclésiastique qui se cache sous les initiales qui signent la plupart des articles.

De ces documens, il résulte qu'en France ce sont les laïques qui s'occupent spécialement de soutenir la polémique scientifique contre les incrédules et les philosophes; et le clergé qui les laisse faire est bien, peut-être, fondé en raison; car de cette manière si dans cette guerre active il s'échappe quelque parole moins juste et moins précise qu'il ne convient, elle est sans conséquence; et d'ailleurs, il entre peut-être dans les vues de la providence que ce soit des laïques qui réconcilient les prêtres avec cette génération, bien imbue encore de ces préjugés qui faisaient crier à ses pères : *à bas la calotte, à bas les prêtres.*

Des travaux des *Annales.*

Quoique cet article soit déjà bien long, qu'il nous soit permis de dire quelques mots des travaux publiés dans ce volume, et de ceux que nous projetons pour le volume suivant. Les articles de M. *Achery* sur M. Letronne, ont été jugés victorieux, par plusieurs confrères de l'illustre académicien; ils nous ont attiré de nombreuses lettres de félicitation. L'essai sur les *Bibliothèques du moyen âge* inséré dans le présent cahier, travail entièrement neuf, est destiné à changer les idées du monde savant et à venger l'Église, du reproche d'ignorance, même pour une époque où on était presque convenu de passer condamnation sur ce point. Nous pouvons annoncer que le zèle de ce savant *Pseudonyme* n'est pas refroidi, et qu'il nous prépare une longue suite d'articles qui se succéderont sans interruption. Le prochain cahier contiendra sur le *Panthéisme*, une des questions les plus difficiles de la philosophie et de la théologie, une dissertation, destinée à éclaircir cette matière et à faire autorité, car nous prévenons qu'elle a été envoyée manuscrite à Rome, et qu'elle porte l'approbation de deux théologiens romains.

La *Traduction du livre d'Enoch* est un service rendu à ceux qui aiment à suivre et à recueillir les traditions éparses du genre humain. Les théologiens y puiseront surtout une curieuse preuve de la croyance de la Trinité répandue chez les juifs

avant la venue du Messie. Quelque peu authentique que soit ce livre, c'est une bonne fortune pour les *Annales*, que d'avoir pu remettre en lumière un ouvrage regardé authentique par un grand nombre de pères, et que l'on croyait perdu pour toujours.

Quant à nos travaux futurs, nous continuerons d'abord ceux qui sont commencés, en particulier la traduction *du livre* du P. Prémare, qui nous découvre, pour la première fois, quelques-unes des *traditions chinoises* inexplorées jusqu'ici. M. de Paraveynous annonce aussi la communication de quelques-uns de ses travaux si curieux, sujets à contestation sans doute, mais dignes de toute l'attention des savans. Et qu'il nous soit permis à cette occasion de dire ici ce que nous a appris, il y a peu de jours, M. Julien, professeur de chinois, qu'un prêtre jouissant d'un rang élevé dans la hiérarchie ecclésiastique, est venu à Paris tout exprès pour apprendre le chinois, afin de pouvoir vérifier, par lui-même, si les étonnantes découvertes de M. de Paravey sont fondées en raison.

Quant à notre *Cours d'archéologie et de philologie*, nous rappelons que nous touchons à la lettre *E*, où, au mot *Ecriture*, nous donnerons une dizaine de planches, offrant des modèles des écritures de tous les tems.

Nous continuerons encore la recherche des traditions, en analysant les *Livres apocryphes de l'Ancien-Testament*, connus sous le nom de *Livre d'Adam*, d'*Eve*, de *Caïn*, de *Seth*, de *Noé*, etc., ouvrages que nous sommes très-éloignés de regarder comme authentiques, mais qui, discutés seulement jusqu'ici sous le rapport de l'authenticité, et dédaignés avec raison à ce titre, n'ont jamais été examinés sous le rapport des traditions qu'ils renferment, et qui sont ce qui nous reste de plus curieux sur l'ancien monde après la Bible; traditions qu'il est indispensable de comparer avec les livres sacrés des peuples de l'Orient, qui ne sont aussi que le recueil d'autres traditions plus ou moins altérées, et nous ne saurions les passer sous silence. Elles entrent de droit dans le cadre et le plan des *Annales*, qui doivent renfermer toutes les traditions du genre humain. Ce travail semble réservé à ce siècle qui a fait tant de progrès dans l'étude des langues.

M. Etienne Quatremère nous a promis aussi une *Dissertation*

sur l'Ophir, où les flottes de Salomon allaient chercher leur or. Elle aurait été insérée dans ce cahier, mais, lorsque ce célèbre orientaliste l'a relue pour nous la remettre, il l'a trouvée, nous a-t-il dit, trop imparfaite, et il va la remanier et la compléter pour les *Annales*.

En finissant, qu'il nous soit permis de remercier nos abonnés du concours fidèle et constant qu'il nous ont accordé. Nous le disons ici, sans flatterie, mais comme l'expression sincère de la vérité : si les *Annales* ont fait quelque bien, si ce recueil doit rester comme une espèce d'arsenal où l'on pourra trouver réunies les armes les plus modernes pour la défense de notre foi, c'est à nos abonnés que revient une grande partie du mérite. Car nous l'avons dit souvent, les *Annales* n'ont eu ni protecteurs influens, ni actionnaires qui aient fourni de l'argent pour les soutenir ; ce sont les abonnés qui les ont soutenues, et qui les soutiennent encore. Voici, selon notre coutume, le nombre de ces abonnés classés par département.

ABONNÉS DES *ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE*. AU 31 DÉCEMBRE 1838.

Ain.	5	*Report.*	180	*Report.*	363
Aisne.	2	Indre.	0	Rhône.	14
Allier.	0	Indre-et-Loire.	7	Saône (H.-).	4
Alpes (B.).	12	Isère.	5	Saône et-Loire.	8
Alpes (H.).	4	Jura.	8	Sarthe.	13
Ardèche.	0	Landes.	1	Seine.	80
Ardennes.	3	Loir-et-Cher.	5	Seine-Inférieure.	6
Arriège.	2	Loire.	2	Seine-et-Marne.	4
Aube.	4	Loire (H.-).	4	Seine-et-Oise.	10
Aude.	7	Loire-Inférieure.	10	Sèvres (Deux).	4
Aveyron.	5	Loiret.	10	Somme.	7
B.-du-Rhône.	16	Lot.	1	Tarn.	7
Calvados.	13	Lot-et-Garonne.	1	Tarn-et-Garonne.	5
Cantal.	4	Lozère.	1	Var.	20
Charente.	5	Maine-et-Loire.	8	Vaucluse.	5
Charente-Inférieure.	4	Manche.	4	Vendée.	8
Cher.	2	Marne.	5	Vienne.	18
Corrèze.	2	Marne (H.-)	4	Vienne (H.-).	8
Corse.	1	Mayenne.	12	Vosges.	0
Côte-d'Or.	2	Meurthe.	16	Yonne.	1
Côtes-du-Nord.	7	Meuse.	9	Angleterre.	5
Creuse.	2	Morbihan.	6	Autriche.	7
Dordogne.	0	Moselle.	7	Belgique.	8
Doubs.	2	Nièvre.	2	Etats-de-l'Eglise.	14
Drôme.	6	Nord.	18	Pologne.	2
Eure.	15	Oise.	4	Prusse.	3
Eure-et-Loir.	2	Orne.	2	Russie.	4
Finistère.	0	Pas-de Calais.	8	Savoie.	17
Gard.	10	Puy-de-Dôme.	4	Suisse.	5
Garonne (H.-).	8	Pyrénées (B.-)	7	Canada.	4
Gers.	5	Pyrénées (H.-)	1	Cayenne.	2
Gironde.	5	Pyrénées-Orientales.	1	Etats-Unis.	7
Hérault.	21	Rhin (B.-)	7	Chine.	2
Ille-et-Villaine.	6	Rhin (H.-).	3		
Total.	180	*Total.*	363	*Total général.*	665

On le voit ce nombre, est bien modeste. Nous ferons même observer que nous avons perdu *un* seul abonné sur le tableau précédent, et pourtant, grâce au désintéressement des rédacteurs et à une administration strictement réglée, le journal se soutient et se soutiendra encore. Que nos abonnés en soient assurés, les *Annales* ont encore une longue vie; car leur tâche n'est pas encore achevée, et ni abonnés, ni rédacteurs ne se reposeront qu'ils n'aient vu le triomphe complet de leur cause.

Le Directeur et seul propriétaire,

A. BONNETTY,

De la Société asiatique de Paris.

N.B. La *Nécrologie* du 2e semestre de 1838 paraîtra dans le prochain N°.

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIÈRES, DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

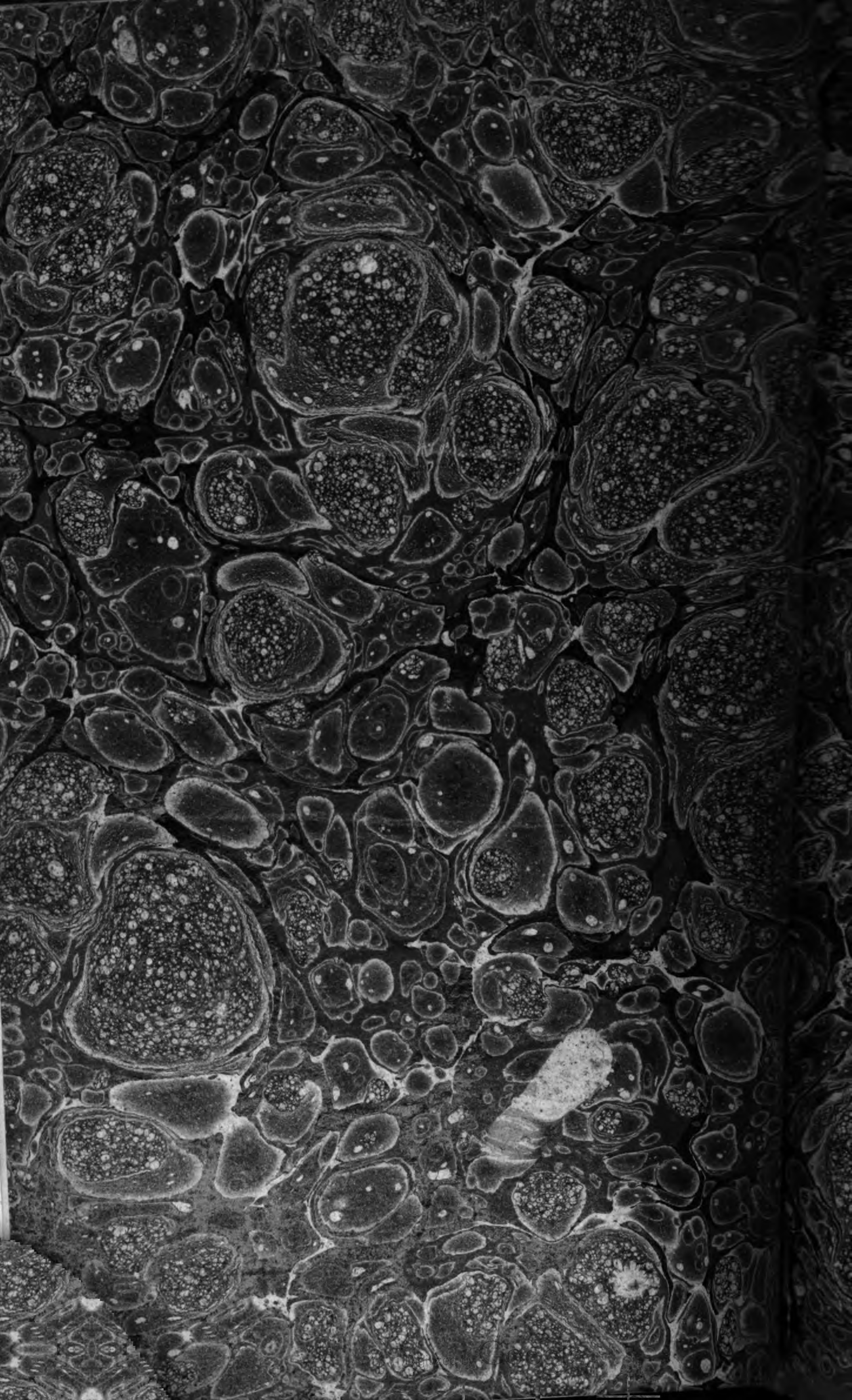
Voir page 3 la Table des articles.

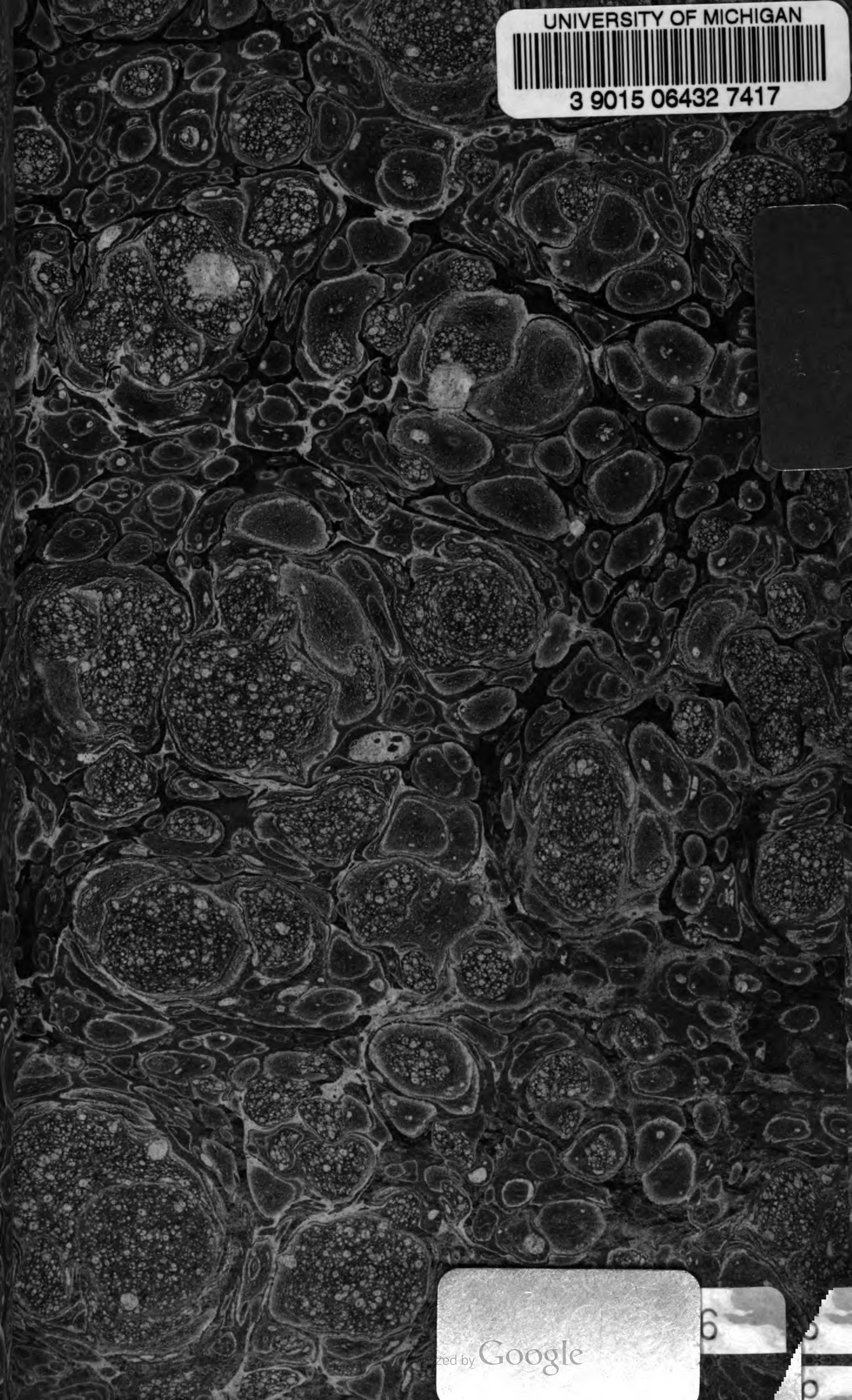
A.

B.

C

FIN DE LA TABLE DU DIX-SEPTIÈME VOLUME.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06432 7417
Digitized by Google

